

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753159 0

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Digitized by Google

*DM

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
SEPTEMBRE. 1739.
PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty à la descente du Pont Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIX.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

PUBLIC LIBRARY
88817
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.

SEPTEMBRE. 1739.

PIE'CES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

LA MELANCOLIE.

ODE.



Que vois-je ? Quel épais nuage
M'environne de tous côtés ?
Quel Spectre hideux m'envisage ?
Mes sens en sont épouvantés.
O Ciel ! c'est la Mélancolie ;
Sous ses efforts ma raison plie ;
Son Flambeau n'a plus de splendeur.

Digitized by Google

C'en est fait, volupté charmante,
A ta Rivale triomphante
Elle vient de livrer mon cœur.

❦

C'est en vain que je te rapelle,
Aimable Mere des plaisirs;
Tu fuis loin de moi sur leur aîle,
Insensible à mes vains désirs.
Jours heureux, jours pleins de délices,
Amours, à mes ardeurs propices,
Hélas, vous volez sur ses pas!
Et vous aussi, chastes Maîtresses,
Muses, dont les douces caresses
Pour mon cœur avoient tant d'apas!

❦

Tout m'abandonne, tout me quitte.
Je ne vois que d'affreux objets;
Leur aspect m'allarme & m'agite,
La terreur en forme les traits.
Le cruel tyran de mon ame
Tour à tour me glace & m'enflâme.
Par-tout je crois voir mon tombeau,
Et cet aveuglement extrême
Fait que je suis malgré moi-même,
Et sa victime, & mon bourreau.

❦

Digitized by Google

De maux quel horrible déluge
Tout à coup inonde mon sein !
Suis-je devenu le réfuge
De ces Tyrans du Genre humain ?
Est-ce toi barbare Pandore
Qui viens de les y faire éclore ?
Mais non .... je connois mon erreur.
Hélas ! puisque j'en desespere,
C'est de ton sein, froide Vipere
Qu'ils sont nés au fond de mon cœur.

J'ose en vain braver & combattre
Cet essein de Monstres affreux ;
De celui que je viens d'abattre
J'en vois naître un plus dangereux.
Parmi tant d'Hidres dévorantes,
De mon bras toujours triomphantes ;
Dieux puissants ! quel sera mon sort ;
Un froid mortel déja me glace,
La force à la langueur fait place.
Je n'ai plus d'espoir qu'en la mort.

Tremble à ton tour, Mélancolie ;
Je sens que je vais t'immoler.
Je vois l'erreur & la folie,
Que ton Art sçavoit me celer.

Digitized by Google

Oüi, c'en est fait, je te surmonte.
Je cours pour réparer ma honte,
Des plus doux plaisirs m'enyvrer;
Mais vains efforts! quand je te brave,
Mon cœur est encor ton esclave,
Et veut en vain se délivrer.

*

Ainsi, sous tes Loix asservie,
Ma trop infidelle raison,
Sur tous les instans de ma vie
Verse elle-même ton poison.
De tes cruels projets complice,
Contre toi, par son artifice,
Tous mes efforts sont impuissans.
Tu n'aurois jamais pû me nuire,
Si tu n'avois sçû la séduire.
C'est par elle que je te sens.

*

Tel que ce Mortel téméraire,
Que sur un Mont voisin des Cieux
Sans cesse un Vautour sanguinaire
Dévore par l'ordre des Dieux;
De ta fureur noire & cruelle
Je suis la victime éternelle,
Tu me déchires nuit & jour;
J'ai beau fuir, ressource trop vaine!

Par

Digitized by Google

Par tout je porte avec ta chaîne,
Et le Caucase & le Vautour.

✻

L'aspect du Monde me chagrine,
Tout me déplaît, je n'aime rien.
Societé douce & divine,
Je brise ton sacré lien.
Semblable à ces Oiseaux funebres,
Qu'on n'entend que dans les ténebres,
Je crains l'éclat brillant du jour.
Et dans mon obscure retraite
Je soupire, je m'inquiette,
J'implore les Dieux tour à tour.

✻

Mais quoi! tout change, le nuage
Se dissipe & s'évanoüit.
Tel qu'après le plus noir orage
Phébus sur son Trône reluit.
Quelle Divinité propice,
Vient de terminer mon suplice!
Tu fuis, Monstre tant redouté.
Où suis je? Qui regne en mon ame?
Un torrent de plaisirs m'enflame!
Ah! c'est toi, chere Volupté!

Par M. de St. R. de Montpellier.

Digitized by Google

LETTRE écrite à M. N... pour l'engager à cultiver les Muses, &c.

VOus ne sçauriez croire, Monsieur, combien j'ai été surpris d'aprendre que vous abandonniez les Muses, pour embrasser le parti de la guerre.

Cher ami, qui vous engage
A suivre les Etendarts
De l'impitoyable Mars?
Quoi! vous voulez au printemps de votre âge
Tenter du sort le caprice inhumain!
Quittez, quittez ce funeste dessein,
Et travaillez à mériter la place
Qu'Apollon vous destine au plus haut du Parnasse.

Gardez-vous bien d'aller exposer vos jours. Je sçais qu'il est doux de se faire un nom; mais ce nom, ne pouvez-vous l'acquérir que par les Armes?

Ce n'est point au seul Guerrier
Qu'est réservé le Laurier;
On en cueille au sein des Villes,
Comme au milieu des hazards;
Et la gloire des Virgiles
Vaut bien celle des Césars.

Nou

Non, il n'est pas moins honorable d'être bon Poëte, que d'être bon Soldat ; & le Soldat a bien plus à souffrir que le Poëte. Vous en serez convaincu par le récit d'une vision toute merveilleuse, que j'eus il n'y a pas long-temps.

Je me trouvai, je ne sçais comment, sur une Montagne, d'où je découvris un Temple magnifique. Quique j'en fusse très-éloigné, j'en distinguai sans peine tous les ornemens, et le reconnus aussi-tôt pour le Temple de Mémoire. On y entroit par une infinité de portes, entre lesquelles j'en remarquai deux fort attentivement. L'une, dont le seüil est tout couvert de sang, présente cette Inscription, *Porte des Guerriers* ; l'autre est environnée de fleurs, dont l'arrangement forme ces mots, *Porte des Poëtes*. On arrive à ces deux Entrées par deux chemins, directement oposés. Je ne puis penser, sans frémir, à celui de la Porte des Guerriers.

Quel Théatre de maux ! quelle horrible carriere !
Le Soleil a regret y répand sa lumiere ;
Les Vents n'y font sentir qu'un souffle furieux ;
L'Aurore détestant ce séjour odieux,
Refuse d'y verser sa féconde rosée ;
De vingt Fleuves de sang la Terre est arrosée ;
Et privée en ce lieu de ses moindres attraits,
Ne produit pour tous biens que le fatal Cyprès.

Digitized by Google

L'aveugle desespoir, la vengeance barbare,
Et mille autres objets échapés du Ténare,
Dans cet affreux chemin se trouvent ramassés;
Un monceau de Mourans sur les Morts entassés,
Exhalant de chaleur un déplorable reste,
A toutes ces horreurs ajoute encor la peste.

Voilà par où doivent passer les Guerriers, avant que d'entrer au Temple. Mais que dis-je, hélas ! combien peu y parviennent ? Ceux qui concevoient les plus belles esperances, sont quelquefois renversés au premier choc. Si vous mourez à la prochaine Campagne, n'esperez pas qu'on vous tienne compte des grandes actions qui auroient pû vous signaler dans la suite. On se souviendra, il est vrai, pendant quelques jours que vous aurez été tué à tel Siege, à telle Bataille, mais ce souvenir passera bien-tôt, & vous ne vivrez plus que dans la mémoire d'un petit nombre de vos amis.

Renoncez donc aux Armes, encore un coup; choisissez la route des Poëtes. Autant que l'autre m'avoit effrayé, autant celle-ci me causa de joye. Un air pur & serain, un gazon parsemé de fleurs brillantes, des Ruisseaux, dont la clarté & le murmure charment à la fois les yeux & les oreilles, enfin tout ce que la Nature a de plus beau, s'y réü-

nit

Digitized by Google

nit, pour former un Lieu comparable aux Champs Elisées.

Je vis dispersées en cette route les Muses qui président aux diverses especes de Poësie; chacune avoit près d'elle une foule de Sectateurs.

Les uns d'un air majestueux,
Suivent l'auguste Tragédie;
D'autres accompagnés de Momus & des Jeux,
Marchent aux côtés de Thalie;
Sur de tendres Chalumeaux,
Ceux-ci chantent Célimene;
Et ceux-là, Partisans du joyeux *la Fontaine*,
S'avancent, entourés d'Arbres & d'Animaux.

Quoique d'une maniere bien differente, ils arrivent tous avec une égale vîtesse au Temple de Mémoire.

Mais vous me direz que cette voye, que je peins si délicieuse, ne l'est pas pour tout le Monde; que bien des gens se sont repentis d'avoir osé s'y montrer. J'en suis d'accord.

C'est en vain qu'un Esprit vulgaire
Dans ce chemin sacré met un pied téméraire;
Il fait d'inutiles efforts,
Et chaque pas lui creuse un précipice;
Mais ceux à qui Phébus propice,

Digitized by Google

Toucha le cœur.
La belle en lui jettant un regard séducteur,
Lui présenta le doigt ; l'Oiseau vint plein d'ardeur.
A peine étoit-il là, qu'une douceur secrette
Lui présagea de tendres feux ;
Sa langue jusqu'alors muette
S'exprime au gré de son cœur amoureux.
(A l'Amour, quoiqu'Enfant, tout miracle est possible)
Perroquet devenu sensible,
Devient galant & dangereux.
Un objet peu touchant fait taire
Les Amans les plus enhardis ;
L'autre qui sçait aimer & plaire,
Anime les plus aprentis :
Tel n'est qu'un sot près de Glycere,
Qui charme étant avec Iris.

*Bar*** de Rouen.*

*LETTRE de M. Voiture à M. d'H*** sur le* Portus Iccius *de Jules César.*

JE suis bien surpris, mon cher ami, qu'étant aussi curieux d'Antiquités que vous l'êtes, & me sçachant de votre goût, vous ne

ne m'ayez pas informé de la découverte qu'on vient de faire dans votre Ville (*Gravelines.*) En creusant pour construire un Port, on y a, dit-on, trouvé d'anciens Ouvrages, qui font conjecturer que cet Endroit pourroit bien être l'*Iccius Portus* de Jules César, qui a tant exercé les Sçavans. Si cette nouvelle est vraie, je ne doute pas que votre sagacité ne vous ait fait apercevoir dans ces antiques restes, mille choses qui auront échapé à la plûpart de vos Compatriotes; & notre ancienne amitié m'autorise à vous demander avec confiance un détail de cette découverte & de vos conjectures.

Ce qui m'a parû jusqu'à présent de plus vraisemblable sur le *Portus Iccius*, c'est l'opinion de ceux qui croyent que ce Port étoit où est aujourd'hui *Wissan*, Bourgade non fermée, située entre Boulogne & Calais, où il y a Marchés, Franche-Fête, Maire, & Echevins: En effet, on voit encore dans ce petit Bourg les vestiges d'un Port considerable, réduit à présent en une vrage de Prairie, à cause des sables qui en ont comblé la place. On y voit de plus une grande Motte de terre, nommée *la Motte Julienne*, du nom de *Jules* César, sans doute, entourée de fossés, & des tranchées; aux environs de cette Motte, & aux avenuës à un quart de lieuë de *Wissan*, on trouve d'autres petites Mottes,

Digitized by Google

Mottes, ou Forts; il y a toute aparence que César, avant que de passer en Angleterre, laissa dans ces Endroits le Capitaine Labienus, *cum tribus Legionibus, & equitum millibus duobus, ut Portus tueretur*. Vous n'ignorez pas, sans doute, toutes les raisons qui favorisent cette conjecture; deux, surtout, m'ont toujours frapé, souffrez que je vous les rapelle. La premiere, est que *Wissan* est plus près de l'Angleterre, qu'aucun Port de la Côte des *Morins*, puisqu'il n'en est éloigné que de cinq lieuës au plus. La seconde, est que le Port de ce Bourg a été longtemps renommé, & avant celui de Calais. Pour peu qu'on parcoure l'Histoire, on sera convaincu de cette verité. On y verra que Guillaume le Roux, après avoir reçû la Bénédiction de Guillaume le Bâtard, son Pere, partit de Normandie en 1087. & alla s'embarquer à *Wissan*, pour aborder en Angleterre, & s'y faire couronner Roy. On y verra que Louis VII. désirant accomplir son Pelerinage au Tombeau de S. Thomas Becquier, Archevêque de Cantorbery, pour la Convalescence de son Fils Philipe, son Successeur au Royaume de France, s'embarqua à *Wissan*, & à son retour d'Angleterre, y débarqua en 1181.

Dans la même année, le Saint Personnage Laurent, Archevêque de Dublin porté par

son

son zele à négocier la Paix entre Henry II. Roy d'Angleterre, & Dorogone, Roy d'Ecosse, descendit de Douvre, ou Wissan, pour aller trouver le Roy Henry, qui étoit alors en Normandie. On remarquera, dis-je encore, dans l'Histoire, que Louis IX. plein de la dévotion qui animoit son Bisayeul, s'embarqua aussi à Wissan, pour aller visiter le Tombeau du même S. Thomas, & qu'Edouart III. Roy d'Angleterre, débarqua dans le même Port en 1328. lorsqu'il vint rendre au Roy de France, Foy & Hommage pour la Duché de Guyenne.

Je suis, &c.

LE RAT ET LA SOURIS.

FABLE.

UNe Souris de noble extraction,
Et d'humeur fort gentille,
Vivoit dans sa famille
Avec un Rat de sa condition
Et de son sang; car il étoit son frere.
Or, comme d'ordinaire
Dans les bonnes Maisons
Les mâles seuls ont les successions,
Et les femelles rien, ou guere,

On-

On vit de la même façon,
Dans la Ratiere Nation.
Notre Souris spirituelle
Ayant apris dès le berceau,
Par des meres, Souris comme elle,
Le sort que lui gardoit la maison paternelle;
Pour en obtenir un plus beau,
A leurs leçons fut fort fidelle:
Ce n'est pas sans raison que nos premiers Parens,
Comme les leurs, pour éviter querelles,
Ne laisserent à leurs femelles,
Pour subsister, que leurs simples talens,
Et tous leurs biens à leurs autres Enfans.
Ainsi notre Souris jeune, adroite, légere,
Pour rendre son destin meilleur,
Auprès du Rat son frere,
Qui fait très-bonne chere
Du fruit de son labeur,
Saute, danse & badine,
L'aproche, le caresse, & lui fait douce mine;
Se met dessus le cû, lui porte de ses yeux,
Noirs, vifs, étincelans, mille traits amoureux,
Ses oreilles redresse,
Et s'épuise en tours de soupleſſe;
Bref, tout eſt fait d'un air ſi touchant & ſi doux,
Qu'elle ſçait changer en tendreſſe
L'humeur sauvage des Matoux;

Tout

Tout cela, loin de plaire
Au Rat son frere,
Le met fort en courroux :
L'adresse redoublée
De la souple Souris,
Augmente l'Assemblée
Des Rominagrobis ;
Mais notre Rat qui craint la griffe meurtriere
De la Race Chatiere,
Abandonne ses trous,
Pour éviter leurs coups :
En vain notre Souris le poursuit & le presse ;
Rien ne touche le Rat, il garde ce qu'il tient,
Il la renvoye ailleurs faire agir sa tendresse,
La chasse & ne lui donne rien.
La plainte est vaine ; il faut que la pauvrette
Démenage, fasse retraite,
Et cherche à vivre avec d'autres Souris.
Cependant, comme elle est coquette,
Le Sort à ses talons réserve un autre prix.
Un gros Rat Financier, épris
De sa soupleſſe,
L'admire, la careſſe ;
Par les nœuds de l'Hymen bientôt ils sont unis.
Alors notre Souris, quoique dans l'abondance,
Ne pouvant oublier l'esprit de son Engeance,
Magasine partout, comme fait son mari,

Il

Digitized by Google

Il n'importe aux dépens de qui.
Ce n'eſt pas choſe étrange
De vivre avec le bien d'autrui ;
C'eſt la mode aujourd'hui,
Et qui plus prend, plus en a de loüange ;
Qui diroit autrement, il en auroit menti.
Après donc un ménage
Fait de cette façon,
Elle donne à ſon Rat un aimable Raton :
L'Enfant dans ſon jeune âge,
N'aimant pas le pillage,
Ne peut ſe faire aux loix de leur maiſon ;
Mais pour ſa conſolation,
On a vû quelquefois d'un mauvais parentage
Sortir un très-bon rejetton :
Enfin notre Ratiere,
Finiſſant ſa carriere,
Apella ſon mari,
Pour lui tenir le diſcours que voici.
Rat d'une eſpece peu commune,
Qui m'as fait ma fortune,
Tu vois que je touche à ma fin ;
Maintenant que je la contemple,
Aprends que j'ai ſuivi mon ſang & ton exemple ;
Et que j'ai fait un Magaſin ;
Je veux, ſi-tôt ma vûë éteinte,
Que ſans aucune feinte,

Tu

Tu donnes tout à notre fils.

Selon ses vœux tout fut promis ;
Mais promettre & tenir n'eſt pas la même choſe.
Pour un Rat Financier qui court après le bien ;
Il s'engage toujours à ce qu'on lui propoſe,
Et ne tient jamais rien.
Ainſi fit notre Rat ; la Souris étant morte,
Il prend ſon Magaſin, & le joignant au ſien,
Il ne laiſſe à ſon Fils que le deüil qu'il en porte.
Sache, qui que tu ſois, qui lis cette Leçon,
Que Rat eſt toujours Rat, Fripon toujours Fripon.

QUESTION IMPORTANTE,
Jugée au Parlement de Paris.

SÇAVOIR, *Si une Penſion, qui excede le tiers des fruits du Bénéfice réſigné eſt ſimoniaque, ou ſeulement réductible.*

FAIT.

IL y a dans le Château de Joinville une Egliſe Collégiale, apellée *Saint Laurent*, compoſée d'un Doyen & de huit Chanoines; le Chapitre prétend avoir la pleine Collation des Prébendes.

Le Sr Perrot, Prêtre, Titulaire d'un de ces Canonicats, du revenu duquel il vivoit,

ne

Digitized by Google

ne possedant d'ailleurs aucun Patrimoine, se trouvant octogenaire en 1737. & infirme, résigna son Canonicat au Sr le Deschault, Prêtre, qui étoit alors Vicaire à Vitri-le-François. Le Résignant se réserva une Pension de 600. liv.

La Résignation fut admise en Cour de Rome le 17. Decembre, & le même jour il y fut expedié une Signature séparée pour la création de la Pension ; & comme le Sr le Deschault n'avoit pas été présent à la Résignation, & n'avoit pas envoyé de Procuration pour consentir à la création de la Pension, le Pape y dispensa de la Regle *De præstando consensu in Pensionibus*, suivant l'usage qui se pratique en pareil cas.

Deux jours après l'admission de la Résignation, le Résignant déceda, & par là la Pension fut éteinte. Le lendemain le frere du Résignataire, fondé de son Pouvoir, fit signifier au Chapitre assemblé, un Acte par lequel il donna Copie de la Procuration *ad resignandum*, & déclara que la Résignation devoit être admise en Cour de Rome, à ce que le Chapitre eût à s'abstenir de nommer au Canonicat qui étoit rempli.

Le Sr le Deschault, en consequence de ses Provisions, obtint son *Visa* de M. l'Evêque de Châlons le 15. Fevrier 1738. & le 19. il prit possession.

Le

Digitized by Google

Le Chapitre lui déclara que le Bénefice avoit été conferé au Sr Valdruche, comme vacant par le décès du dernier Titulaire.

Le Sr le Deschault fit assigner le Sr Valdruche au Baillage de Chaumont, & demanda d'être maintenu dans la possession du Bénefice, ou en tout cas que la Recréance lui fût adjugée.

Il intervint Sentence, qui sur la demande en complainte, apointa les Parties, & cependant adjugea la Recréance au Sr le Deschault.

Le Sr Valdruche interjetta apel de cette Sentence, & demanda l'Evocation du principal, qui fut consentie par le Sr le Deschault; c'est en cet état que la Cause fut portée en l'Audience de la Grand'-Chambre. M. Aubry plaidoit pour l'Apellant, & M. d'Outremont pour l'Intimé.

On disoit de la part du Sr le Deschault, qu'il étoit fondé sur une Résignation faite en sa faveur par le dernier Titulaire, & admise en Cour de Rome deux jours avant sa mort; que le Sr Valdruche au contraire ne prétendoit tirer son droit que d'une nomination posterieure au décès du Résignant.

Le Sr Valdruche oposoit à son Competiteur trois Moyens, pour établir que le Bénefice avoit vaqué par mort.

Le premier étoit que dans la Suplique présentée

Digitized by Google

sentée au Pape, on avoit exposé que la Pension de 600. liv. réservée par le Résignant, n'excedoit pas le tiers des fruits du Bénefice; que cependant, suivant un Certificat des Doyen & Chanoines de Joinville, les Canonicats ne produisent qu'environ 800. liv. de revenu, qu'ainsi l'exposé de la Supliqué étoit une obreption qui rendoit la grace nulle.

Le Sr le Deschault répondoit que ce Certificat donné par quelques-uns des Chanoines, pour soûtenir la Collation qu'ils avoient faite en faveur du Sr Valdruche, ne formoit pas une preuve, qui pût être sérieusement alléguée. Qu'en tout cas supposé que la Pension de 600. liv. excedât réellement le tiers des fruits, tout ce que l'on pourroit prétendre, seroit de la faire réduire au tiers: qu'il est d'usage & de stile d'exposer dans toutes les Supliques, que l'on présente pour créer des Pensions, que la Pension n'excede pas le tiers des fruits, si le Benefice est sujet à résidence, ou la moitié, si le Bénefice ne requiert pas résidence: qu'il arrive souvent que la Pension se trouve exceder cette quotité, & que dans ce cas on se contente de la réduire.

En matiere d'obreption & de subreption, on suit le principe du Chap. *Super Litteris. X. de Rescriptis*: C'est par la qualité de l'allégation faite

faite dans la Suplique, que l'on juge de la validité ou invalidité de la grace. Si le Fait faussement exposé est tel, que l'Auteur de la grace l'eût refusée, s'il eût connu la verité, la grace est nulle : si au contraire le Fait est de telle qualité, que quand l'Auteur de la grace eût connu le vrai, il n'eût pas moins accordé la grace, elle doit subsister : or exposer dans une Suplique, qu'une Pension que l'on se réserve n'excede pas le tiers des fruits, quoiqu'elle l'excede, c'est l'allégation la plus indifferente, parce que c'est une maxime certaine, que toute Pension qui excede la quantité déterminée par les Canons, est réductible de plein droit : ainsi quand la vérité du Fait auroit été connuë, la grace n'auroit pas été refusée, & le défaut d'exactitude qui se trouve dans l'exposé, ne peut donner atteinte à la grace.

Le second Moyen du Sr Valdruche, consistoit à dire que la Pension réservée se trouvant excessive, étoit simoniaque, & par consequent nulle : on apuyoit ce Moyen sur l'Article 18. de l'Edit du Contrôle, du mois de Novembre 1637. qui à la vérité n'a pas été registré en la Cour, mais qui a été confirmé par la Déclaration du mois d'Octobre 1646. en tout ce qui n'a pas été révoqué par cette Déclaration.

On répondoit de la part du Sr le Des-

Digitized by Google

chault, que les Pensions excessives ne sont point simoniaques, mais seulement réductibles. Que c'est un principe établi par les Canons. Que dans la Jurisprudence la plus ancienne, on ne les a jamais déclarées nulles ; qu'on s'est toujours contenté de les réduire, suivant ce qui est attesté par M. Charles du Moulin dans son Commentaire sur la Regle *De Infirm. Resign.*

Il est vrai que l'Edit du Contrôle du mois de Novembre 1637. déclara les Pensions excessives nulles & simoniaques ; mais cet Edit ne fut point registré en la Cour, & il n'a été registré au Grand Conseil, qu'avec cette modification : *Sans que les Pensions soient tenuës pour nulles comme simoniaques, & celles qui se recevront ci-après, seront réduites au tiers des fruits, suivant les Dispositions Canoniques.* Ainsi la nouveauté que l'on vouloit introduire à ce sujet, n'a point été reçûë.

La Déclaration de 1646. n'a point confirmé l'Edit de 1637. elle porte seulement, que les Reglemens faits par cet Edit, *seront observés en ce qui n'est point révoqué par la présente Déclaration :* mais on n'a jamais pensé que cela sétendît à la Disposition qui s'étoit glissée dans l'Edit de 1637. au sujet des Pensions ; & la Cour a toujours suivi l'ancienne Jurisprudence, comme il paroît par

Digitized by Google

un Arrêt du 9 Août 1660. rendu au sujet du Doyenné d'Angoulême, lequel est raporté dans le Journal des Audiences.

Enfin, l'Edit donné au mois de Juin 1671. au sujet des Pensions, réservées sur des Bénéfices sujets à résidence, en ordonnant pour l'avenir, que les Pensions ne pourront excéder le tiers du revenu des Bénefices sujets à résidence, porte en même temps, que celles qui se trouveront avoir été créées, seront réduites au tiers : ensorte que cet Edit a achevé de lever sur ce point toute difficulté.

Pour troisiéme Moyen, le Sr Valdruche disoit, que le Résignant étoit mort deux jours après l'admission de la Résignation en Cour de Rome; que le Sr le Deschault n'avoit pas encore témoigné qu'il acceptât la Résignation, d'où il concluoit que les Provisions du Sr le Deschault étoient nulles.

Le Sr le Deschault répondoit, que dans le Droit il n'est pas vrai que pour la validité d'une Résignation il soit nécessaire indistinctement, qu'elle ait été acceptée par le Résignataire pendant la vie du Résignant : qu'il n'y a point de Loi qui y astreigne les Résignataires. La Regle *de publicandis Resignationibus*, adoptée par nos Libertés, en accordant au Résignataire trois années pour accepter & prendre possession pendant la vie du Résignant, ordonne que si après six

Digitized by Google

mois, à compter du jour de l'admission, le Résignant meurt en possession du Bénefice, sans que le Résignataire l'ait accepté, la Résignation sera nulle, & le Bénefice vaquera par la mort du Résignant ; par là, cette Loi accorde au Résignataire, pour accepter, trois ans, si le Résignant vit, & six mois s'il décede ; & dans ce dernier cas, elle ne lui prescrit point d'accepter avant le décès : mais au contraire, en lui accordant indistinctement six mois pour le faire, elle décide que l'acceptation, quoique posterieure au décès, est valable, si elle est faite dans les six mois : & cela ne peut s'entendre autrement, car si l'on exigeoit du Résignataire une acceptation anterieure à la mort du Résignant, décedé avant l'expiration des six mois, on le priveroit de la faculté qui lui est accordée par la Loi, d'accepter pendant tout le cours des six mois.

Une Résignation n'est point un Contrat sinallagmatique, qui ne s'accomplisse que par le concours des volontés du Résignant, du Collateur, & du Résignataire ; ces idées sont absolument oposées à l'esprit & à la pureté des Maximes Canoniques : résigner, conferer, accepter un Bénefice, ce n'est pas contracter ; toute comparaison entre ces sortes d'Actes & les Engagemens profanes, doit être écartée.

Lorsqu'un

Digitized by Google

Lorsqu'un Collateur confere un Bénefice vacant, soit par mort, soit par Résignation pure & simple, soit par Résignation en faveur, il consomme à l'instant son droit; & celui qui a été choisi, quoiqu'absent, & à son insçû, acquiert dans le moment même de la Collation, un droit au Bénefice, que les Canonistes appellent *Jus ad rem*, droit tellement formé, qu'il n'est plus au pouvoir du Collateur de l'en dépoüiller, ni de varier, sous prétexte qu'il n'a pas encore accepté. C'est la dispotition du Chap. *Si tibi absenti &c. in sexto*, & ce qui a fait dire à du Moulin, sur la Regle *De infirm Resign. num.* 308. qu'à l'instant de la signature, la grace est parfaite, le droit acquis & le titre formé.

Il est vrai que celui qui a été pourvû sans le sçavoir, étant libre d'accepter le Bénefice, ou de le répudier, c'est toujours une condition tacite de la collation, que le Pourvû acceptera; mais cette condition n'est pas suspensive, elle n'a d'autre effet que de résoudre la collation, en cas que le Pourvû répudie.

Ce qu'on dit ici du Collateur, il le faut dire à plus forte raison du Résignant dans le cas d'une Résignation en faveur, puis que ce dernier, en résignant, consomme son droit, comme le Collateur consomme le

Digitized by Google

sien par la Collation, qui n'est que la suite de la Résignation.

Dès que le Résignataire & le Collateur consomment leur droit à l'instant de l'admission, & se lient irrévocablement les mains, il n'est pas nécessaire qu'ils survivent jusqu'à l'acceptation : au moyen de l'admission, le droit est acquis au Résignataire, & ni la mort du Résignant, ni celle du Collateur ne peuvent plus l'en dépoüiller. On n'oseroit pas prétendre qu'une Collation seroit nulle, sous prétexte que le Collateur seroit décedé avant l'aceptation : or il n'est pas moins absurde de prétendre que la mort du Résignant, arrivée entre l'admission & l'acceptation, puisse rendre nulle la Résignation.

Il étoit donc inutile dans le Droit, que le Sr le Deschault acceptât la Résignation avant le décès du Résignant.

Dans le Fait, on observoit que l'acceptation anterieure au décès du Résignant, en la suposant nécessaire, étoit suffisamment prouvée ; que de l'aveu du Sr Valdruche, il n'étoit pas nécessaire que le Résignataire raportât la preuve d'une acceptation expresse : une acceptation tacite est suffisante ; les Canonistes décident même qu'en matiere de Résignation, l'acceptation se présume, tant qu'il n'y a pas de preuves de répudiation. M. Loüet, sur le *num.* 249. *de public. resign.*

Ce

Digitized by Google

Ce ne seroit pas, dit-on, au Sr le Deschault à prouver qu'il a accepté, ce seroit au Sr Valdruche à prouver qu'il a répudié, ce qu'il n'a pas fait.

Au fond, il y a eû une acceptation de la part du Sr le Deschault avant la mort du Résignant. En effet, ce ne fut certainement pas le Résignant, octogenaire & infirme, qui fit insinuer la Procuration *ad resignandum*, ni qui chargea le Banquier de l'envoyer à Rome, & qui déboursa les frais nécessaires: ce fut le Notaire qui avoit passé la Procuration, & qui avoit agi par l'ordre du Sr Patot, Parent du Sr le Deschault; on ne présumera jamais que le Sr le Deschault ait ignoré ces démarches, qui ont duré plus d'un mois, & qu'il ne les ait pas aprouvées; il a donc aprouvé tacitement.

Il y a même eû de sa part une acceptation expresse, car le Sr Perrot étant décedé le 19 Decembre à huit heures du soir, il fut signifié le lendemain à la Requête du Sr le Deschault, un Acte au Chapitre, par lequel on lui donna Copie de la Procuration *ad resignandum*, aux fins que le Chapitre s'abstint de nommer au Canonicat résigné; cet Acte ne fut pas signé du Résignataire, parce qu'il étoit alors à Vitry, éloigné de Joinville de douze lieuës; mais il fut signé du frere du Résignataire, avec déclaration dans l'Acte,

Digitized by Google

qu'il agissoit comme *fondé de pouvoir :* on n'auroit pas eû le temps de faire venir ce Pouvoir, depuis le décès du Résignant, ensorte qu'il étoit anterieur, ce qui forme par consequent une acceptation expresse avant la mort du Résignant : Acte d'autant moins suspect, que le Chapitre n'avoit pas encore nommé le Sr Valdruche.

Par Arrêt contradictoire du 9. Juin 1739. rendu sur les Conclusions de M. l'Avocat Géneral Daguesseau, la Cour, en infirmant la Sentence qui avoit apointé, émendant, évoquant le principal, & y faisant droit, a maintenu le Sr le Deschault, Résignataire, en possession du Canonicat dont étoit question.

IMITATION de la XV. Ode du II. Livre d'Horace : *Jam pauca aratro, &c.*

TAnt de vastes Palais, qu'aujourd'hui jusqu'aux nuës
Le Luxe des Romains fait gloire d'élever,
A peine en ce Climat, vont laisser aux Charnuës
Quelques arpens à cultiver.

✻

Le Champ le plus fertile en Canaux se transforme ;

Digitized by Google

Et d'un vil Célibat Partisan trop jaloux,
Le Plâne infructueux prend la place de l'Orme,
Que la Vigne avoit pour Epoux.

✻

Les Fruitiers où jadis, enrichissant leur Maître,
L'Olivier étaloit ses utiles présens,
Sont des Parterres vains, où l'on ne voit plus craître
Que ce qui peut flater les sens.

✻

Des Myrthes, des Lauriers, d'aimables Fleurs sans nombre,
Y répandent au loin leurs diverses odeurs;
Et des Berceaux épais y bravent par leur ombre
Du Soleil les vives ardeurs.

✻

Frivole souvenir de ces Mœurs magnanimes,
Qui de nos vieux Romains ont illustré les Noms!
Hélas! qu'un tel abus est contraire aux Maximes
Des Romulus & des Catons!

✻

Augmentant par leurs soins les richesses publiques,
On les vit négliger leurs propres interêts.
Ils ne bâtissoient point de superbes Portiques,
Pour y prendre en Eté le frais.

✻

Digitized by Google

Les Loix que Rome alors, & si juste & si sage,
Estimoit à bon droit son plus ferme rempart,
Ne leur permettoient pas de mépriser l'usage
D'un Gazon qu'offroit le hazard.

✠

Alors ces mêmes Loix, ces Loix vraiment utiles,
Munissant les Esprits contre un Luxe odieux,
Vouloient qu'à frais communs on réparât nos Villes,
Qu'on ornât les Temples des Dieux.

F. M. Frigot.

LETTRE à M. D. L. R. au sujet des Observations de Dom de Lannes, *sur le* Salve Regina, *écrite par M.* le Beuf, *Chanoine & Sous-Chantre d'Auxerre.*

J'Ai trouvé à l'ouverture du Mercure de Juillet, une Piéce qui m'a fait bien du plaisir. Ce sont les Recherches qu'a faites Dom de Lannes, sur l'origine du *Salve Regina*. Cette Antienne est devenuë célebre, tant par les variantes des Editions, que par les différens chants qu'on lui a donnés. Ce n'est point ce à quoi s'est attaché Dom de Lannes. Il s'est borné à en découvrir l'origine

&

Digitized by Google

& l'Auteur, s'il étoit possible de le faire. Il est vrai que quelques Ecrivains l'ont attribuée à S. Bernard. D'autres en ont crû Auteur Herman le Contract, sur ce qu'on lui attribuë en géneral des Antiennes en l'honneur de la sainte Vierge; mais je pense après Dom Mabillon, T. 4. *Annal. Bened. pag.* 349. qu'on est bien fondé à ne lui donner que l'Antienne *Alma redemptoris mater.* Dom de Lannes marque que le *Salve* a aussi été attribué à Pierre, Evêque de Compostelle; c'est Durand Evêque de Mende, qui l'a crû ainsi; & ce Prélat est d'un temps assés reculé, puisqu'il vivoit au treiziéme siécle. Je ne me remets point, qui sont ceux qui l'ont crû de la composition de S. Anselme, Evêque de Lucques. Il ne peut être de la façon de tant d'Auteurs. L'Ouvrage est trop court pour ne le pas donner à un seul homme.

Je vous declarerai franchement que je suis de l'avis de D. de Lannes, sur ce qui se lit dans la Vie de S. Bernard par raport à l'origine céleste du *Salve Regina.* Il dit que, si l'Histoire est véritable, voilà bien des questions décidées. En suposant donc la verité de l'Histoire, dont on ne nous marque pas l'Ecrivain, (car Saint Bernard a eû plusieurs Historiens de different mérite,) il ne faut plus songer à en rechercher l'Auteur avant Saint Bernard. Mais le *si* de Dom de Lan-

Digitized by Google

nes est placé là fort à propos. Quand j'admettrois que Saint Bernard entendit les Anges chanter le *Salve*, & qu'il mit aussi-tôt cette Antienne par écrit, telle qu'il l'avoit entenduë, qu'il l'envoya au Pape Eugene III. pour parvenir à la faire chanter par toute la Chrétienté, il ne s'ensuivroit de-là autre chose, sinon que cette Antienne commença alors à être connuë de S. Bernard. L'Ordre de Cîteaux, dans sa naissance, communiquoit peu avec le reste du Monde. Il est si certain que dans les commencemens on n'y chantoit aucuns suffrages de la sainte Vierge ni des Saints, que Pierre Abailard en fit un reproche au saint Abbé. *Et quod mirabile est*, disoit-il, (*Ep. V. inter opera Abaëlardi, pag.* 249.) *cum omnia oratoria vestra in memoria matris Dominicæ fundetis, nullam ejus commemorationem, sicut nec ceterorum sanctorum ibi frequentatis.* Il fallut donc un événement extraordinaire à S. Bernard, pour l'engager à admettre une composition qu'il ignoroit en quelque sorte. Que ce soient les Anges ou non, qui lui ayent enseigné le chant du *Salve Regina*, j'avoüerai qu'il fut admis tard dans l'Ordre de Cîteaux; mais cette Piéce de Chant étoit déja connuë dans le Monde.

Qui est celui qui nous l'aprend? C'est un Cistercien du Diocèse de Chaalons-sur-Marne,

Digitized by Google

Marne, pourvû que l'endroit de la Chronique qui porte son nom, où le Fait est marqué, ne soit pas de son Continuateur ou Compilateur, l'Anonyme Chanoine Régulier d'Huy, proche Liege. Cette Chronique d'Alberic de Trois-Fontaines au XIII. siécle, quoiqu'imprimée par les soins de M. Leibnitz, étant assés rare, j'en insérerai ici les propres termes. Anno M. C. XXX. *Cùm beatus Bernardus quadam die veniſſet apud Divionem, hoſpitatus fuit de nocte in Abbatia S. Benigni, quam ſemper dilexit eò quod mater ejus ibi ſepulta eſt. Audivit circa horologium ante Altare ab Angelis* Salve Regina *dulci modulamine decantari. Primò credidit fuiſſe Conventum, & dixit Abbati die ſequenti.* » *Optimè decantaſtis Antiphonam de* » *Podio hâc nocte, circa Altare Beatæ Virginis. Dicebatur autem Antiphona de Podio eo quod Ademarus Podienſis Epiſcopus eam fecerit. Et inventum eſt, quod illâ horâ, quando Antiphona audita eſt, Conventus adhuc dormiebat; & ex tunc, cùm frequenter ad memoriam Antiphonam illam reduceret, audivit eam etiam, ut vulgatum est, circa Altare Beatæ Virginis in Claravalle decantari, unde in quodam Capitulo generali Cisterciensi veniam ſuam accepit, quatenùs hæc Antiphona ab omni Ordine reciperetur; quod & factum.*

Il paroît par ce récit d'Alberic, où de

Digitized by Google

son Continuateur, que S. Bernard, qui n'étoit pas toûjours renfermé dans Clairvaux, avoit déja quelque connoissance du *Salve*, lors qu'il l'entendit à Dijon : & si les visions sont véritables, ce furent elles qui l'engagerent à l'admettre dans son Ordre. Mais toujours voilà un Auteur inconnu à Dom de Lannes que je vous produits ; & quand même il n'y auroit aucun fond à faire sur les Histoires de la Musique céleste de Dijon, ni sur celle de Clairvaux, il n'en est pas moins vrai-semblable, que l'Antienne *Salve Regina* a eté composée par Ademar ou Aymar, Evêque du Puy en Vellay, sur la fin de l'onziéme siécle. Il eut été bon que Dom de Lannes nous eut fait observer, que primitivement cette Antienne s'apelloit l'Antienne du Puy, parce qu'elle venoit de cette Ville-là. Agréez, M. ma Remarque, & faites la agréer à vos Lecteurs. Les Pelerinages de la Terre-Sainte, les Guerres des Croisades servirent beaucoup à augmenter la dévotion envers la Ste Vierge. Vous sçavez ce qui fut statué dans le Concile de Clermont de 1095. sur son Office. Personne n'ignore que l'Eglise Cathédrale du Puy est sous l'invocation de Notre-Dame, & que la dévotion envers la Mere de Dieu y a été très-particuliére de temps immémorial : il y a un Livre là-dessus

de

Digitized by Google

de la composition du Pere Odon de Gissey, Jésuite, & plusieurs autres. Peut-être y trouvera-t'on dequoi confirmer l'énoncé de la Chronique. Une marque bien claire que le *Salve Regina* vient du Puy, est qu'il y a toujours eû de la préférence sur les autres Antiennes votives, en l'honneur de la Ste Vierge. J'ai parmi mes Manuscrits la copie d'un Ordinaire de cette Cathédrale, où, contre la coûtume des autres Egliſes, il est marqué que ce n'est pas *Regina Cœli* que l'on doit chanter au Puy, après Complies du Samedy-Saint, ni du Samedy veille de la Pentecôte, mais *Salve Regina.*

C'est donc au Puy, selon moi, qu'il faut aller chercher l'origine de cette fameuse Antienne : je suis persuadé qu'elle ne tarda pas beaucoup à se répandre dans le voisinage. Les Statuts manuscrits de l'Ordre de Cluny, cités dans la derniere Edition du Glossaire de Du Cange, *T.* 2. *Col.* 1040. au mot *Conventualis Locus*, prescrivent après Complies l'établissement du *Salve Regina*, ou une autre Antienne en l'honneur de la Vierge Observez qu'elle est nommée la premiere. L'Ordre de Cîteaux marqua son attention envers la même Piéce, lorsque saint Bernard en eut reconnu le mérite ; & je pense même qu'elle a dans cet Ordre le même privilege dont elle jouit dans l'Eglise du Puy,

Digitized by Google

Puy, qu'elle y est regardée comme la plus dévote, & comme celle dont le chant est plus déprécatoire. Je puis marquer ici une Anecdote qui fera plaisir à Messieurs les Cisterciens. J'ai été pendant plus de vingt ans témoin du Fait. C'est que notre Eglise Cathédrale passant dans l'Eglise de N. Dame de Celles, à une demie-lieuë d'Auxerre, à son retour du village de Saint-Georges, le Mercredi des Rogations, y a toujours chanté pour Antienne de la Station, non pas *Regina Cœli*, affecté communément au Temps Paschal où tombent les Rogations, mais *Salve Regina*, conformément à son Processional, imprimé en 1536. & autres antérieurs, par la raison que, lors qu'on commença à s'arrêter en ce lieu, dans le temps que les Religieuses Cisterciennes y furent établies vers le commencement du xiij. siécle, on eut l'attention de s'y servir du chant le mieux venu dans l'Ordre, & usité par les Religieuses. Je sçais aussi par de bons monumens, que l'Antienne en question a été la premiere établie à Auxerre, entre celles qu'on y chante quelquefois après Complies: mais ce n'étoit que les Samedis seulement qu'on la chantoit. Un riche Chanoine, nommé Thibaud de Compens, avoit demandé du temps de S. Louis qu'on la dit ces jours-là. Aussi suis-je porté à croire, que

c'est

Digitized by Google

c'est de la même Antienne uniquement, qu'il faut entendre ce qu'a écrit Geoffroy de Beaulieu, Dominicain, dans la vie de ce saint Roy, *cap.* 13. *Completorium post cœnam suam solemniter in Ecclesia dici quotidiè faciebat, & in fine Antiphonam specialem de B. Virgine altè & devotè cantari.* Quelques Ecrivains auroient voulu nous persuader, que les premiers qui chanterent cette Antienne après Complies, furent les Jacobins de Paris, à cause des démons qui, dit-on, infestoient le Couvent au xiij. siécle. Il y a maniere d'entendre ce qui a pû être écrit là-dessus: c'est que les Dominiquains, qui n'avoient pas encore admis cette Priere, l'admirent à cette occasion.

Mais comme la répétition quotidienne d'une même chose devient ennuyante; le *Salve Regina*, qui se chantoit dans quelques Communautés tous les jours, se vit donner quelques Antiennes concomitantes, pour diversifier, & on les tira quelquefois du petit Office *de Beata*, ou bien on en composa d'autres. Au reste, quoi qu'on ait varié l'Antienne de la Vierge, à l'issuë des Complies, ce fut toujours elle seule qu'on chanta aux Enterremens, depuis que les Rituels prescrivirent un Salut de la Ste Vierge, en portant le corps en terre: & elle fut trouvée d'un si grand goût en ces occasions,

Digitized by Google

sions, qu'afin de la faire durer plus longtemps, en quelques Diocèses, comme à Troyes, on inséra entre les trois O qui la terminent, des especes de Prosules.

J'avois promis, Monsieur, de vous entretenir sur les differentes Leçons de cette Antienne, & sur sa Mélodie; mais je m'apperçois que je passe les bornes d'une lettre ordinaire de vos Journaux. Quant au premier Article, les Breviaires de Lyon, & même celui de la derniere Edition, aussi-bien que les Livres des Chartreux, vous aprendront, qu'originairement il y avoit quelques mots de moins dans cette Antienne. Dom Martenne a publié au troisiéme Tome de ses Anecdotes, *pag.* 1707. l'Histoire de l'agonie d'une pieuse Religieuse Fontevraudine, nommée Angeluce, dans laquelle j'ai remarqué ceci: *Cœpit psallere* Ave maris Stella, *ter repetendo*, Monstra te esse Matrem. *Et Prosam quæ vocatur* Ave, Maria, *&* Salve, Regina misericordiæ, *cantando supra vocem, ter*, Et Jesum benedictum. Ceux à qui rien n'échape dans nos anciens monumens, trouveront quelque chose à observer dans ce peu de lignes: on peut l'ajoûter à ce qui se lit à la page 194. du Voyage Liturgique, qui se vend à Paris, chés la veuve Delaulne; & il y a même ici un endroit qui revient à la matiere du Chant.

Digitized by Google

Chant. Le *Salve* a été composé primitivement du premier Mode, & il a été traité de main de Maître; c'est celui qui est le plus répandu dans l'Eglise Catholique. Les trois O de la fin y ont toujours été, & l'on voit que le Chant les demande. Comme le goût change avec le temps, quelques Modernes du dernier siécle ont composé cette Antienne du cinquiéme Mode, mais sans beaucoup de méthode. C'étoit, par exemple, par un effet du discernement, que l'Auteur de l'ancien Chant, voulant mêler le Plagal avec l'Authente, à cause de la longueur du Texte, avoit apliqué un petit trait du Plagal sur *Et Jesum benedictum*, parce que le Plagal demande du bas, & que le mot *Jesum* en demandoit aussi, à cause de l'inclination du corps qui y est attachée. L'Auteur du nouveau Chant fait au contraire monter *Jesum* au plus haut de l'Octave; ce qui n'engage pas certainement à incliner le corps par respect: & son *ô Clemens*, est d'un Chant trop bas & trop froid. Mais ceci sort des bornes de l'Historique, dans lesquelles je m'étois proposé de me renfermer. Je suis, &c.

A Paris, ce 19. Août 1739. veille de Saint Bernard.

LE

Digitized by Google

LE FAUTEUIL.

Par Mr GOUGE à : 16—de—L—

UNe charmante vuë, un air vif & ſerein ;
Un ſilence profond, un fertile jardin,
Quelques meubles communs, tels qu'un Lit, une Table,
De ma ſimple Demeure, ornement délectable,
Sembloient ne me laiſſer plus rien à ſouhaiter ;
Un Fauteuil cependant, que je viens d'acheter,
Augmente de beaucoup les plaiſirs de ma vie.
Un tas de crin, que couvre une tapiſſerie,
Sçait adoucir du bois l'incommode rigueur.
Mes ſens apéſantis tombent-ils en langueur ?
Je puis dans mon Fauteuil les reprendre à mon aiſe.
Pour un ami qui vient, manque-t'il une chaiſe ?
Mon Fauteuil prévenant ſçait lui tendre les bras.
Lorſque du triſte hiver les rigoureux frimats
Ont réduit au tombeau la fertile Nature,
Que nos champs ont perdu leur riante verdure,
Et qu'en proye aux fureurs des plus noirs Aquilons,
Ils n'étalent aux Yeux que neiges, que glaçons,
Qui ſemblent retenir Cerés enſevelie,

Contre

Digitized by Google

Contre les vains efforts de Borée en furie ;
Le dos de mon Fauteuil me sert de Bouclier,
Devant lui tous les vents sont contraints de plier.
Et quand le chien fatal, dans la saison contraire,
A nos riches valons a declaré la guerre ;
Quand la blonde Cerés, & le vermeil Bacchus,
Languissent sous les traits du superbe Phœbus ;
Que d'une longue soif nos Terres alterées
Abandonnent les fruits qu'elles ont engendrés ;
Contre les traits brulans de Phœbus enflâmé,
D'un secours impuissant je ne suis point armé ;
Le dos de mon fauteuil entreprend ma défense ;
Il sçait parer les traits que l'ennemi me lance,
L'arbre le plus touffu, le Chêne le plus haut,
Ne deffendent pas mieux contre le plus grand chaud.
Dans toutes les saisons, en Printems, en Automne,
Quand la terre est glacée, ou quand Jupiter tonne,
Lorsque d'un mal rongeur mon corps est abatu,
Quand je sens naître en moi ma force & ma vertu ;
En Campagne, à la Ville, apliqué, sans affaire,
Le secours d'un Fauteuil m'est toujours nécessaire.

Digitized by Google

II. LETTRE *de M. D. L. R. écrite à M. l'Abbé le Fournier, de l'Abbaye S. Victor de Marseille, de l'Académie Royale des Belles-Lettres: au sujet d'une Edition des Lettres de François Malaval, &c.*

JE croyois, Monsieur, n'avoir rien omis dans ma précedente Lettre, au sujet de celles de notre sçavant Aveugle, dont je suis toujours dans le dessein de procurer une Edition, si cela m'est possible, par le recouvrement de ce qui n'est point encore en ma possession, & que j'ose néanmoins espérer: Je vois cependant, Monsieur, que ma premiere Lettre sur cette matiere a besoin d'un Suplément. Je conviens avec vous, que ce qui s'est passé entre le P. Honoré Rigord & moi, au sujet des Lettres de M. Malaval, écrites à M. son Frere, qui me les avoit toutes promises; je conviens, dis-je, que cela est exposé trop briévement dans ma Lettre, à la page 1091. du Mercure de Juin dernier, où elle est insérée. Je vais tâcher de vous instruire plus particuliérement sur ce sujet. Il en résultera peut-être quelque bien, pour l'intérêt que je vois que vous y prenez.

J'ai

Digitized by Google

J'ai déja eu l'honneur de vous dire, Monsieur, qu'en faisant mes Complimens de condoléance sur la mort de M. Rigord, arrivée le 20. Juillet 1727. je marquai au P. Rigord ce qui s'étoit passé entre son illustre Frere & moi, au sujet des Lettres du sçavant Aveugle, priant ce Pere d'entrer dans mes vûës, & de me procurer le tout ou partie de ce que M. son Frere m'avoit si obligeamment promis.

Le P. Rigord fut long-temps sans me donner de ses nouvelles; & enfin il remit à l'Abbé D. L. R. mon Frere, la Réponse que vous allez lire, avec quelques Papiers dont je vais aussi vous rendre compte.

» Vous êtes étonné, Monsieur, de mon » silence; tant M. votre Frere, que l'Abbé » de Vaccon, & autres, m'ont fait des plaintes sur cette négligence à vous répondre; » mais vous m'excuserez; vous en excusez tant dans vos Mémoires ou Journaux, » & d'une maniere si aimable, que je ne » doute pas que vous n'en usiez de même » à mon égard.

» Ceux qui eurent soin des Papiers infinis de feu mon Frere, ne me rendirent » ceux qui étoient de Science, qu'après » cinq ou six mois; ils les visiterent tous, » pour voir s'il n'y avoit rien concernant » les Affaires de la Ville & de l'Intendance;

Digitized by Google

» ce, & on ne me les rendit que dans un dé-
» sordre extraordinaire. D'ailleurs, dans ce
» temps-là, je changeai de demeure : de la
» Maison de S. Jaume, dans laquelle il laissoit
» tant ses Livres que ses Papiers, je passai
» à celle de Ste Croix. Ce n'est qu'après 8
» ou 9. mois qu'on me les remit, & j'en ai
» fait la triaille. J'ai séparé les Lettres de feu
» M. Malaval à mon Frere, il y en a quan-
» tité, comme vous verrez, & par-dessus,
» quelques Dissertations. Il y a des Lettres
» Latines ; vous verrez deux Amis qui s'en-
» tretenoient familierement.

» Je ne doute pas que les P. P. Feuillans,
» à qui M. Malaval légua ses Livres & ses
» Papiers, n'ayent bien de belles choses ;
» mais je doute qu'ils ayent voulu les com-
» muniquer. Comme ce cher Aveugle, bien
» éclairé pourtant, avoit beaucoup de zele
» pour l'Eglise, il y avoit des Mémoires
» très curieux pour l'Histoire du Temps,
» qui ne feront pas profit au Public, & ils
» demeureront ensevelis dans leur Biblio-
» theque. Feu M. Dumas les auroit bien mis
» en œuvre.

» Je serois bien-aise, M. que les Origi-
» naux que j'ai remis à M. votre Frere, re-
» vinssent. Si j'avois eû le moyen d'en faire
» ou d'en avoir les Copies, je vous aurois
» contenté, & vous les auriez gardées ;

mais

» mais je ne doute pas que vous n'ayez soin
» de les renvoyer par quelque voye sûre.
» Je n'ai rien trouvé sur la Magdeleine &
» sur le Lazare, & les autres Questions de
» cette nature. Vous sçavez combien on
» nous dispute nos saints Protecteurs de
» Provence. Je n'ai pas même trouvé ce que
» M. l'Abbé le Fournier avoit communiqué
» à feu mon Frere, pour ce qui concerne
» l'Abbaye de S. Victor. J'aurois souhaité
» que mes occupations m'eussent permis
» d'être présent au dépoüillement de tous
» ces Papiers; car dans ce qui m'a été re-
» mis, j'ai trouvé des *opus imperfectum*, tant
» & plus; comme je ne puis donner à ces
» arrangemens que *horas succisivas*, je doute
» que je puisse vous contenter sur plusieurs
» choses qui vous éclairciroient pour certains
» Ouvrages dont vous me parlez dans la Lettre
» que vous me fîtes l'honneur de m'écrire il
» y a 18. mois. Je dois prendre l'intérêt
» d'une Personne zélée pour faire connoî-
» tre les Sçavans & leurs Ouvrages. M. vo-
» tre Frere m'a fait la grace de me faire
» voir votre Mercure du mois de Jan-
» vier dernier. J'avois vû quelques-uns de
» vos Journaux du vivant de mon Frere,
» mais à présent j'aurai cette satisfaction par
» son moyen, & ce sera toujours avec
» plaisir, *pro antiquâ necessitudine quæ in-*
» *tercedit*

Digitized by Google

» *tercedit inter utramque Familiam.* J'ai l'hon-
» neur d'être avec un respectueux attache-
ment, M. votre très-humble & très-obéis-
sant serviteur, signé *Honoré Rigord, Jesuite.*

A Marseille, le 13. Mars 1729.

Cette Réponse, si tardive, accompagnée de quelques Papiers d'une certaine qualité, me fit comprendre, M, que le bon Pere Rigord, avec la meilleure volonté du monde, & avec toute l'envie possible de me satisfaire, n'avoit pas pû faire mieux. Le gros de la succession littéraire de M. son Frere, étoit déja passé à sa destination, & ses dernieres & louables dispositions étoient remplies à cet égard. S'il resta quelques Papiers de Littérature au P. Rigord, ce fût comme par hazard, & il en dit lui-même la raison dans sa Réponse. Ces Papiers furent trouvés en faisant le triage de ceux qui pouvoient concerner les Affaires de la Ville & de l'Intendance; & aparemment ce Pere, à qui on les remit, crût pouvoir les garder, ne les jugeant pas d'une extrême importance, personne d'ailleurs ne les réclamant.

S'il est vrai qu'il en porta ce Jugement; il eût, je vous assûre, M, grande raison; car, à l'exception d'une ou de deux Piéces, dont j'ai pris des Copies, tout le reste ne méritoit guere d'être envoyé. Le P. Rigord

demande

Digitized by Google

demande cependant, dans la même Lettre, que les Originaux de tous ces Papiers lui soient renvoyés, ce qu'on ne peut guere attribuer qu'à un fonds de tendresse fraternelle, qui lui rendoit précieux tout ce qui s'étoit trouvé dans les Porte-feuilles de M. Rigord son Frere.

Au reste, M. je n'ai pas jugé tout seul de la qualité & du mérite des Ecrits en question, sur tout à l'égard de ceux qui concernent la Religion. J'envoyai au R. P. Tournemine l'Ecrit, dans lequel M. Malaval a disserté fort au long sur le fameux Passage de * *Facundus*, Evêque d'Affrique du sixiéme siécle, Passage que les Novateurs se sont efforcé d'interpréter en leur faveur, sur le dogme de la *Transsubstantiation*. Voici la Réponse du P. Tournemine, écrite au retour de Caën, où une Mission l'avoit conduit.

» J'ai reçû, M. à Caën, la Lettre que » vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. M. » de Chezelles, notre Ami, est témoin que » nous n'avons rien omis pour satisfaire vo» tre louable curiosité sur les Inscriptions

* *Facundus*, Evêque d'Hermiane, a écrit XII. Livres pour la Défense des *Trois Chapitres*, adressés à l'Empereur Justinien. Le P. Sirmond en donna une Edition en 1629. avec de sçavantes Notes.

Digitized by Google

» de *Vieux* : tout ce que j'en ai pû apren-
» dre, c'est que M. Foucault les avoit em-
» portées, & c'est chés lui seulement qu'on
» peut les trouver toutes.

» L'Ecrit sur le Passage de Facundus em-
» brouille plus la Question qu'il ne l'éclair-
» cit. Le Livre de *Facundus* n'a paru imprimé
» qu'en 1629. L'Auteur de la Perpetuité
» de la Foy, & feu M. l'Evêque de Mire-
» poix, dans ses Instructions Pastorales,
» l'ont expliqué d'une maniere, qui ne
» laisse plus lieu aux objections des Calvi-
» nistes.

» *Facundus*, Affriquain, avoit tiré ses
» Expressions de S. Augustin, & en parti-
» culier de son Epitre à Boniface. Le Cardi-
» nal du Perron, & d'autres Controver-
» sistes, ont dissipé les nuages que ces Ex-
» pressions pouvoient faire naître.

» Lanfranc, il y a plusieurs siecles, a ré-
» pondu solidement à l'Hérésiarque Beren-
» ger, qui abusoit des Passages de saint
» Augustin.

» Je suis revenu de Caën, charmé de
» l'Esprit des Habitans, & persuadé par
» mon expérience, qu'on ne leur rend pas
» justice sur la sincerité & le bon cœur.

» J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, le 8. Juillet.

Ce

Digitized by Google

Ce Jugement de la Dissertation de M. Malaval sur *Facundus*, me parut d'autant plus équitable, que le Pere Tournemine faisoit beaucoup de cas, en général, de la Doctrine & des Compositions de notre sçavant Aveugle, qui cependant, il faut l'avoüer, ne réussissoit pas également sur toutes sortes de Sujets.

J'ai d'autres Lettres du P. T. qui marquent l'estime dont je viens de parler, sur tout depuis qu'il eût apris le dessein que j'avois formé de publier les Lettres de mon illustre Compatriote. Dessein auquel il donna toute son approbation.

Permettez-moi, M. d'ajoûter ici quelques preuves de ces deux Faits.

» Vous avez dit dans un de vos derniers » Journaux, que les Lettres du fameux M. » Malaval étoient, pour la plûpart, aux » Feuillans de Marseille. Le Public en verroit l'impression avec plaisir. Malaval étoit » sçavant, & il écrivoit bien. Son Apologie, surtout, seroit intéressante. *Lettre du* 22. *Août* 1723.

» Je vous exhorte à faire venir les Lettres » de l'illustre Malaval, & à les publier : j'y » contribûrai volontiers. 1. *Septembre* 1729.

» Je me ferai un grand plaisir de contri» buer de tout mon pouvoir à rassembler » les Lettres de M. Malaval. *Novembre* 1729.

Digitized by Google

Depuis, le P. Tournemine ayant vû plusieurs de ces Lettres, que je trouvai à propos de lui communiquer, m'écrivit ce qui suit, à l'occasion de *Physica vetus & nova, &c.* Ouvrage d'Edmond Dikinson, Anglois, lequel il n'estimoit guere.

» Je ne dis pas la même chose des Let-
» tres de M. Malaval, elles sont fort belles;
» & si vous les publiés, elles feront du
» plaisir & du fruit. 27. *Juillet* 1730.

Enfin, en me renvoyant quelques-unes de celles qui concernent la Religion, cet habile Critique m'écrivit ce peu de mots, qui me paroissent remarquables.

» J'ai l'honneur de vous renvoyer les Let-
» tres de M. Malaval, qu'il vous a plû de
» me communiquer; je souhaite fort qu'el-
» les soient imprimées. Les vérités de la
» Religion y sont exposées éloquemment,
» & sous un jour nouveau; si vous en avez
» plusieurs de la même force, le Public les
» recevra avec plaisir & avec fruit. *Septembre* 1730.

Ainsi pensoit le P. Tournemine sur le mérite littéraire du sçavant Aveugle; & si ce Pere, que nous avons perdu au mois de May dernier, avoit vécu encore quelque temps, je me flate qu'il auroit concouru avec plaisir, par lui-même & par ses Amis, à faire réussir une tentative que je méditois,

pour

Digitized by Google

pour réünir toutes les Lettres de M. Malaval différemment éparses, à celles que je possede en assés grand nombre, pour ne faire qu'un même Corps d'Ouvrage, & un Présent complet au Public.

Voilà, je crois, Monsieur, tous les Eclaircissemens qui pouvoient rester à vous donner sur le sujet en question. J'augure bien de l'intérêt que vous y prenez, & je vous sçais parfaitement bon gré de votre attention.

Je ne sçaurois mieux finir sur cette Matiere, qu'en vous faisant part d'une Epitaphe de M. Malaval, de laquelle je n'aieû connoissance que dix ans après sa mort, & dont par conséquent je n'ai pû faire aucun usage. Elle me fût envoyée avec une Lettre écrite de Paris le 15. Février 1729. dont voici la teneur :

» J'ai lû, M. dans votre Mercure du mois » de Decembre dernier, le Catalogue raisonné des Personnes qui se sont distinguées par leur sçavoir dans la Ville de » Marseille; vous citez entre autres Sçavans, » M. François Malaval. J'ai crû que vous » ne seriez pas fâché que je vous fisse part » de son Epitaphe. L'Autheur n'a assûrément rien dit de trop sur son Chapitre; » car il a été généralement reconnu pour » un des plus habiles & des plus orthodo-

Digitized by Google

» res Théologiens. Je ne l'ai connu que par » ses solides Ecrits, & l'estime particuliere » qu'en a fait l'illustre Christine, Reine de » Suede, jointe à celle d'un grand nombre » de Prélats, avec lesquels il étoit en com- » merce, ne nous laisse aucun lieu de dou- » ter de la solidité de sa doctrine, de son » sçavoir universel, & de la candeur de sa » vie, couronnée par une mort précieuse, &c. Je suis, Monsieur, &c. *Signé*, L'ABBE' MARION.

ADSTA VIATOR.

JAcet sub hoc Tumulo
Egregius ille Massiliensis Vir

FRANCISCUS MALAVAL;

De quo Fama tam bellè dixit.
Qui natus Menses IX.
Cœcus tum fortuito
In tenebris, sed per Ann. XCII
Et lumen Cœli non vidit;
Sed Virtus Divina quid non domet?
Cœcitati corporis adfuit mentis claritas.
A Parentibus liberaliter educatus
Puer optimus, bonis moribus,

Et

Et Adolescens Indole docili,
A Lectore suo audita recordatus
Doctissimus factus est.
Et Homerus alter
Politica, Historica, Poëtica
Pulchrè coluit:
Sed in his illi cognita vanitas vanitatum;
Deum timuit;
Et hoc initio Sapientiæ,
Verè Philosophus, sed Christianus,
Verè Theologus, sed Catholicus
Deo & Ecclesiæ ejus adhæsit.
Servans Mandata
Usque ad Adventum Domini,
Qui lucem habitat inaccessibilem,
In patientiâ possedit animam suam.
In scientiâ & in verbo veritatis
Errantes fugans
Et in errorem mittentes.
Sic semper fortis in fide
Professionem Fidei Christianæ
Sciens & volens,
In ore atque oculis omnium,
Ad vitam ingressurus
Emisit.
Sic Tobias, Vir Pius

Digitized by Google

Ab Infantiâ suâ
Viam veritatis non deseruit :
Immobilis in timore Dei permansit
Omnibus diebus vitæ suæ.
Non contristatus
Quod plaga cæcitatis evenerit ei :
Et honorificè sepultus est.
Hoc Elogium Funebre
Posuêre dolentes Proximi
PATRUO MERITISSIMO.
Obiit Idibus Maii AN. M. DCC. XIX.

Quoique persuadé, M. que M. Malaval a mérité tous ces Eloges, je ne puis m'empêcher de rapeller ici un mot du P. Tournemine, qui dans sa premiere Lettre sur ce Sujet, me marque que l'Apologie de Malaval *seroit intéressante.* Il la croyoit donc nécessaire, & elle peut l'avoir été à quelques égards, car vous n'ignorez pas la Critique sevére, qui a été faite de quelques-uns de ses Ouvrages de Pieté, qu'on a crû favoriser les Erreurs des faux Mystiques, surtout l'Instruction Pastorale du célébre M. Bossuet, Evêque de Meaux, du 16. Avril 1695, imprimée à Paris, chés Anisson, dans laquelle *en condamnant d'abondant plusieurs Ouvrages suspects, notés & condamnés par diverses Censures.*

Digitized by Google

Censures, ce Prélat nomme ceux qui sont le plus connus, & le fait en cet ordre : LA GUIDE spirtuelle de Michel Molinos. LA PRATIQUE facile pour élever l'Ame à la Contemplation, par François Malaval, &c.

Ce fut, sans doute, une tribulation, & une épreuve ménagée par le Ciel, pour purifier de plus en plus notre pieux Ecrivain, & pour augmenter sa vertu.

Il avoit paru auparavant un Livre imprimé à Paris, volume *in*-12. 1687. intitulé : LE QUIETISTE, *ou les Illusions de la nouvelle Oraison de Quietude*. Je n'ai pas vû ce Livre, mais j'en ai lû l'Extrait dans le VII. T. de la *Bibliothéque Universelle*, Journal Litteraire de Hollande, page 551. Il est dit dans cet Extrait. » Ce n'est pas contre Molinos que » ce Livre est composé, c'est contre un Prê- » tre François, nommé Malaval, qu'on au- » roit plus de raison de regarder comme le » Chef des Quietistes, que le Docteur Es- » pagnol, car il a écrit neuf ou dix ans avant » Molinos, en 1665. & 1669 ; qui a em- » prunté diverses choses de lui. Le Livre de » Malaval est intitulé, PRATIQUE *facile* » *pour élever l'Ame à la contemplation*. Son » Adversaire y trouve VII. Illusions. Ainsi parle l'Auteur de l'Extrait, qui cependant justifie Malaval de ces prétenduës Illusions.

Il est certain, par ce que je viens de rapporter,

Digitized by Google

porter, que ceux qui ont le moins connu notre sçavant & ses Ouvrages, sont justement ceux qui l'ont le plus maltraité. M. de Meaux même, non pas faute de lumieres & de connoissance, a, ce me semble, outré les choses sur ce sujet. Il écrivoit dans un temps critique, & soit excès de zele, soit prévention, tout ce qui portoit alors un certain caractere de Mysticité, lui paroissoit d'abord suspect de Quietiste, & ensuite erroné; c'est, sans doute, sous ce point de vûë qu'il a examiné l'Ouvrage de Malaval; les plus grands Hommes peuvent d'ailleurs se tromper, & je crois que cela est arrivé à M. Bossuet dans cette occasion.

Quoiqu'il en soit, M. Malaval n'a plus aujourd'hui besoin d'Apologie, s'étant pleinement justifié lui-même par des éclaircissemens & par des Déclarations formelles, qui ne laissent plus rien à désirer; j'en ai déja touché quelque chose en faisant l'énumération des Lettres & autres Ecrits que j'ai entre les mains, j'espere qu'en les publiant j'aurai encore occasion de parler de la pureté de sa doctrine & de ses sentimens, de sa soumission à l'Eglise, & de son éloignement de tout ce qui ne s'accorde pas avec la Pieté la plus sincere & la plus éclairée.

Quand je vous ai parlé, M. de Dom Edmond Martene dans ma derniere Lettre, à l'occasion

Digitized by Google

l'occasion de son Edition du VI. Tome des Annales de l'Ordre de S. Benoît, je ne croyois pas sa mort si prochaine : elle est arrivée le 20. du mois passé dans le Monastere de S. Germain des Prez, & où il a continué jusqu'à la veille d'assister aux Offices, & de célébrer la Messe. Jamais Religieux n'a été plus Regulier : on ne sçauroit lui refuser en même temps l'Eloge d'un Ecrivain laborieux & rempli de beaucoup d'érudition. Il n'a pas rendu, il est vrai, à M. de Ruffy, notre Historien, la satisfaction qui lui étoit duë, en rétractant la méprise désobligeante qui lui est échapée dans son premier Voyage Littéraire, *Article de l'Abbaye S. Sauveur de Marseille*, mais je crois qu'il en a eu l'intention, & il paroît par une de ses Lettres, que M. de Ruffy me renvoya, qu'il fût fort mortifié de ce contretemps. Il est cependant fâcheux que la bévuë, mise mal à propos sur le compte de l'Historien de Marseille, ait été depuis repetée mot à mot dans l'Ouvrage d'un autre Benédictin, qui parle comme de lui-même, & sans citer Dom Martene, ni personne. Voyez *le Recueil Historique &c. des Archevêchées, des Evêchés &c. Par D. B.....* II. vol. 4°. Paris 1725. *Evêché de Marseille, pages 65. & 69. du I. Tome.*

Je suis, Monsieur, &c.

A Paris, le 14. Juillet 1739.

P.

Digitized by Google

P. S. Il y a deux fautes, Monsieur, dans ma premiere Lettre, insérée dans le I. Vol. du Mercure de Juin. La premiere est à la page 1079. où je dis que feu M. l'Abbé de Vaccon, Chanoine de la Cathédrale de Marseille, étoit *Frere du dernier Evêque de Viviers*, il falloit dire de l'Evêque d'Apt, d'aujourd'hui. Cette faute est mal corrigée dans l'*Errata* du second vol. de Juin.

La seconde faute se trouve à la page 1091. du même 1. Vol. en parlant du R. P. Rigord, Jésuite du College de *Louis le Grand*. J'ai dit que le R. P. Honoré Rigord, son Oncle, aussi Jésuite, étoit décedé à Marseille, ce qui n'est pas, dont je suis ravi, en lui faisant bien des excuses de cette inadvertance. Mais en même temps je lui dois un Compliment sur la mort de son très-digne Neveu, Jésuite, le même dont je viens de parler, arrivée il y a plus de quatre mois, dans le même College, où il étoit Préfet de la Congrégation. Il est fort regretté à cause de son mérite distingué.

LA

Digitized by Google

LA POESIE.

ODE.

A M. J**, Avocat.

UNne séduisante lumiere
Brille à mes yeux de mille apas.
Dans la poëtique carriere
Porterai-je mes foibles pas ?
Est-ce un fol espoir qui m'abuse ?
Dois-je d'une naissante Muse
Eteindre en moi le feu divin ?
Ou plus hardi, de mon génie
Suivant la fougueuse manie,
Dois-je obéïr à mon destin ?

✤

Apas trompeur ! fatale amorce !
Qui faites naître mon orgueil,
En vain, par un heureux divorce,
Voudrois-je éviter votre écueil.
Contre le désir qui m'entraîne
Ma raison opose une chaîne :
Mais ses efforts sont impuissants.
Telle, malgré l'art du Pilote,

Sur

Digitized by Google

Sur l'Onde on voit la Nef qui flote
A la merci du Dieu des vents.

✻

Muse, à tes transports je me livre ;
Je te consacre mes Ecrits ;
Déja le beau feu qui m'enyvre
Echauffe, enflâme mes esprits.
Mais que vois-je ? quel précipice
Borde la dangereuse Lice,
Où ton ardeur me fait entrer ?
La chute est-elle inévitable ?
Non, dans un sentier favorable,
Avec moi daigne pénetrer.

✻

Par un agréable mêlange
Enfante la diversité,
Fui toute insipide loüange,
Qui peut voiler la verité.
Loin d'une route trop vulgaire,
N'encense que le caractere
De la sagesse revêtu.
Crains qu'un faux éclat ne te trompe ;
Tel on voit briller dans la pompe,
Dont les Titres font la vertu.

✻

Du Pinceau de l'âpre Satyre
Banni

Banni les traits injurieux ;
Quelle ne soüille point ma Lyre
De son fiel toujours odieux.
Périssent ces cœurs homicides !
Noirs Ministres des Euménides,
Fleaux de la Societé,
Qui, dans des Ouvrages ciniques,
Arment les Couleuvres iniques
De leur jalouse cruauté.

✻

Le doux langage de Minerve
Dans leur bouche devient poison ;
Le feu qui fait naître leur verve
Brave l'honneur & la raison.
Contre la cruelle blessure
D'un trait lancé par l'imposture,
Hélas ! il n'est point de pouvoir.
Ainsi l'Inventeur * de l'Iambe,
Porta dans le cœur de Lycambe
Le dépit & le désespoir.

✻

D'une dangereuse licence
Muse, fuis avec soin l'ardeur ;

* *Archiloque, Poëte Satyrique ; il inventa les Vers Iambes, & en fit de si piquans contre Lycambe, qui lui avoit refusé sa fille en mariage, que ce dernier se pendit de désespoir.*

Toute

Digitized by Google

Toute Peinture libre offense
Et le devoir & la pudeur.
Semblable aux fleurs que l'œil admire,
Mais qui, sitôt qu'on les respire,
Exhalent un poison cruel ;
L'Ouvrage perd le don de plaire,
Si l'Auteur, d'un feu téméraire
N'évite l'excès criminel.

✻

Mais quoi ! de l'orgueil qui t'égare
Je sens l'espoir ambitieux ;
Déja, sur le ton de Pindare,
Tu prends un vol audacieux.
Quels traits éclatans de lumiere !
Oüi, c'est peu de la Terre entiere ;
Pour donner carriere à tes chants ;
Tu fends les airs, l'Olimpe s'ouvre ;
Des Dieux le Trône se découvre ;
Tout cede à tes accords touchans.

✻

Poursui dans cet essor rapide,
De ton Art redouble l'effort ;
Mais que la raison soit le guide
De ton poëtique transport ;
En vain d'un sincere suffrage ;
Croirois-tu mériter l'hommage,

Loin

Digitized by Google

Loin de sa solide clarté ;
Tu n'auras, par un sort contraire,
Qu'un juste mépris pour salaire
De ta folle témérité.

✻

Que l'Elegie aura de charmes,
Si, d'Ovide aimant les langueurs,
Ta Lyre fait verser des larmes,
Et naître de vives douleurs !
Fuis-tu dans un champêtre azile ?
De Théocrite & de Virgile,
Ecoute les doctes leçons,
Quand, quittant l'altiere Trompette,
Du Chalumeau, de la Musette,
Tu suivras les aimables sons.

✻

Toi, qu'une noble ardeur anime,
Illustre organe de Thémis,
Toi, dont l'Eloquence sublime
A ses Loix rend les cœurs soûmis ;
J**, à qui Phébus lui-même,
De son Art brillant & suprême
Aprit les Mysteres divers ;
Dis-moi ? pour fuir la nuit obscure,
Est-ce la route la plus sûre
Que je dois prescrire à mes Vers.

*Par M. B**, d'Aix.*

Digitized by Google

LETTRE à M. de Gouve, *au sujet de sa Réponse à la Lettre du Marquis de*** sur l'abus qu'on fait de l'Esprit.*

MONSIEUR,

J'aurois eû l'honneur de vous expliquer plutôt ma pensée sur votre Réponse au Marquis de ***, si je n'avois pas crû qu'il se suffisoit à lui-même pour défendre ses équitables Paradoxes. Mais son silence m'excite à soûtenir une partie de ses sentimens, sans prétendre au droit d'infaillibilité, que tant d'Ecrivains s'arrogent aujourd'hui.

Oüi, Monsieur, *on abuse de l'Esprit*; & le bon goût oublié, n'est plus à la mode. C'eſt un Maître sévere, qu'on ne consulte plus dans la composition du grand nombre d'Ouvrages modernes, dont la France est inondée. Le pauvre *Jugement*, décrié aujourd'hui, refroidiroit l'imagination bouillante de nos brillans Ecrivains. Barreau, Théatre, Poësies de toute espece, Chaires Chrétiennes, Histoire, Critique, Philosophie, Belles Lettres, tout est livré à l'Esprit que nos fades Romanciers ont répandû dans le Monde. Un petit Corps de Sçavans, difficiles à cor-

Digitized by Google

corrompre, conserve le sacré dépôt du vrai Goût, & résiste courageusement aux assauts continuels du bel Esprit qui cherche à l'étouffer.

Si vous étiez à portée, Monsieur, d'examiner par vous-même, ce que valent la plûpart de nos beaux Auteurs colifichets, vous seriez bien étonné de ne trouver chés eux qu'une ignorance profonde de ce qui doit former un homme de Lettres. Ils n'ont pas seulement les premieres teintures des Sciences, sur lesquelles ils décident à tout propos. Dans ce Pays, l'Esprit est si vulgaire, que de jeunes Gens, à peine échapés de la poussiere Scolastique, sans aucune connoissance de Litterature, se hazardent de donner des Piéces au Public, tandis que des Hommes mûrs, éclairés, instruits des Regles du Théatre, chéris des Muses, ne se donnent pour Auteurs, qu'avec une crainte modeste, sûr garant de la capacité. Il en est à peu près de même de tous les autres talens.

Jamais tant d'*impéritie* & tant d'Esprit tout à la fois. Pour moi, quand je commençai à voir les Gens de Lettres de Paris, ma curiosité fut heureusement satisfaite. Je trouvai un grand nombre de respectables Sçavans, qui joignent l'érudition, l'étenduë des connoissances, à la solidité de l'Esprit. Depuis leur mort, je vois qu'ils sont malheureus-

mens

ment remplacés par des demi-Lettrés superficiels, par des Ecumeurs de petites Gentillesses, débitées dans les Caffés. Je parle en général des Hommes nouveaux; & je sépare avec distinction de la foule ignoble, ces rares Génies, dont les Ouvrages sublimes, ingénieux & délicats serviront de modele à la Posterité. Je suis, &c. P***.

A Paris ce 13. *Août* 1739.

****

LETTRE de M. Jacquin *à M. son Frere, en lui envoyant des Provisions d'un Office dans l'Amirauté aux Isles de l'Amérique.*

LEs Dieux ont comblé notre attente,
Neptune au gré de tes desirs,
Lui-même a porté ta Patente
Accompagné des doux Zéphirs.

On ajoûte (& c'est vraisemblablement ce qui nous empêche de manger de la marée ce Carême) que toute la Gent aquatique avoit abandonné nos Côtes, pour aller rendre hommage à leur nouvel Officier.

On voyoit gentille Baleine,
Dauphin, Saumon, & Maquereau;
S'assembler tous, & d'une haleine
Soufler au cul de ton Vaisseau;

Vives;

Digitized by Google

Vives, Dorades & Solettes,
(Peuple d'ailleurs silentieux,)
Frétiller, faire les follettes,
Chantant Motet d'un ton joyeux.

Comme les Poissons sont naturellement fort discrets, & qu'il n'y a pas d'aparence qu'ils soient de si belle humeur quand ils reviendront, j'attends de vous-même avec impatience la Relation de cette Ambassade.

Parle-moi du nouveau Ménage.
Fais-tu concert avec les Perroquets?
Les Envieux au noir visage
Ont-ils enfin rabatu leurs caquets?

En un mot, mandez-moi de vos nouvelles, mon cher frere, & ne me laissez pas dans l'incertitude de sçavoir si je dois ou vous plaindre ou vous féliciter.

Que dis-je? hélas, féliciter!
Privé de ta douce présence,
Mon cœur peut-il se contenter
De te sçavoir dans l'opulence?
Tremblant pour l'objet qu'il chérit,
Sans cesse il te cherche, il t'apelle,
Et ton nom seul lui renouvelle
Un souvenir qui l'attendrit.

Dieux!

Digitized by Google

Dieux ! quelle eſt cette Loi trop dure,
Et du ſort le fatal arrêt,
Qui ſacrifie à l'interêt
Les plus beaux droits de la nature ?

Conservons-les, mon cher Frere ; ces nœuds si étroits de la fraternité ; & que, si les mers nous séparent, l'amitié la plus tendre puisse nous raprocher.

Les mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure du mois d'Août, sont, *la Porte, Bouteille, Coucou, Harmonia*, & *Paradisus.* On a dû trouver dans le premier Logogryphe, *Bout, Boule, Belle, Tulle, Velte, Bile, Bille, Veille, Bille, But, Lit, Boile, Bol, Boulet, Tuille, Outil, Loi.* Dans le troisiéme, *Hara, Ara, Maria, Omina, Norma, Ira, Arma.* Et dans le quatriéme, *Paris, Arius, Radius, Apis, Darius, Ira, Sidus, Ursa*, & *Sus.*

ENIGME.

Digne production d'un Pere ingénieux,
(Quoique myſterieux)
Je tombe ſous les ſens, & l'on peut me connoître ;
Quelque-

Digitized by Google

Quelquefois un moment sçait dévoiler mon être,
Et quelquefois aussi qui veut me découvrir,
Après moi vainement est réduit à courir.
Ce que j'ai dit, Lecteur, te doit suffire,
En doutes-tu ? ta peine me fait rire ;
Eh bien, consulte-toi, cherche mieux, & relis ;
Moi, je doute à mon tour que tes vœux soient remplis.

LOGOGRYPHE.

LE temps qui me vit naître, étoit un temps de paix,
Et le commençement du bel âge du Monde.
En plus d'une façon tous les jours je renais.
J'habite dans les Airs, sur la Terre & sur l'Onde.
Je fais consister ma beauté
Dans ma grande simplicité.
Je suis sans corps, & cependant passible.
Je fais du merveilleux, du parfait, du risible.
Chés le convalescent, le malade, & le sain,
J'ordonne, je défends, quoique souvent en vain.
Toujours je veille, & jamais ne repose.
L'on me trouve dans chaque chose.
Je n'ai pas un endroit qui ne soit occupé.
Sur mes regles souvent le Sage fut trompé.
Devine-moi, Lecteur, & cherche à me connoître ;

Digitized by Google

Six Lettres font mon tout ;
Mais tu n'es pas au bout ;
En plus d'un ſens je vais paroître.
3. 2. et 1. je ſers à l'Ouvrier,
A travailler les Cuirs qu'il livre au Cordonnier.
5. 4. et 6. dans le Bourg, dans la Ville,
Chacun, pour ſortir de chés ſoi,
Eſt obligé de ſe ſervir de moi.
4. 6. 5. je ſuis un animal reptile.
4. 2. 1. le Laboureur habile,
Pour nétoyer ſon grain, me ſecoüe à deux mains.
4. 6. 5. et 3. je ſuis chés les humains
Le ſymbole de l'Eſperance.
2. 5. et 3. aux Lys je dois mon luſtre en France.
2. 1. 3. 5. et 6. je produis la fraîcheur.
1. 6. et 3. je ſors du blanchiſſage.
1. 2. 4. 6. 3. j'entre dans le potage.
3. 4. 6. et 5. mon effet fait horreur.
6. 3. je ſuis copulative.
1. et 6. je ſuis négative.
4. 5. 1. et 6. je ſuis certain Vaiſſeau,
Qui jadis ſervoit de Tombeau.
5. 2. 4. et 6. je foiſonne
Dans tout le Pays Savoyard.
5. 2. et 3. le Chat court ſur moi comme au lard.
4. 3. 5. 6. l'hyver, dès qu'on friſſonne,
C'eſt moi qu'on vient trouver.

4. et 3.

Digitized by Google

4. et 3. 5. et 6. cherche-nous dans la Gamme.
2. 4. 3. 5. 6. inconstance de l'ame.
3. 2. 5. 6. au poids je suis à prélever.
4. 6. 1. et 3. fait pour nuire, ou pour plaire;
Je souffle le froid et le chaud:
Mais pour me deviner, c'en est plus qu'il n'en faut,
Adieu, Lecteur, il est temps de me taire.

Par F. Armand de Grenoble, Prisonnier au grand Châtelet à Paris.

LOGOGRYPHUS.

ME tanges fortasse manu quærendo, priusquam
Solveris, in vultu pareo tota tuo.
Unum scinde pedem, te si sitis urget in æstu,
Ad me (nam liquor est frigidus) ergo veni.
Scinde duos, terra fœcundior irrigo cutem.
Tres resecta, capitis, Lector, hiatus ero.

ALIUS.

QUi me scire volet, numerus sum, componet ergo
Pronomen, si pes deficit unus, ero.
Si tribus incedam tantùm, mirabile, Lector,
Denique Bestiola sum volitantis opus.

FOURNIER DE VILLECERF.

A Chateaubriand ce 28. Avril 1739.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

LES ANTIQUITE'S DE LA MAISON DE FRANCE, & des Maisons Mérovingienne & Carlienne, & de la diversité des opinions sur les Maisons d'Autriche, de Loraine, de Savoye, Palatine, & plusieurs autres Maisons Souveraines. Par M. *Gilbert Charles le Gendre*; Marquis de S. Aubin, sur-Loire, ci-devant Maître des Requêtes. Vol. *in*-4°. de 424. pages, sans l'Epître Dédicatoire au Roy. *A Paris*, chés *Briasson*, Libraire, ruë S. Jacques, à la Science. 1739.

Ce solide & laborieux Ouvrage, véritablement digne de la sagacité constante du sçavant Auteur, contient la véritable origine de la Maison de France.

RELATION de l'Expedition de Moka en l'année 1737. sous les ordres de M. *de la Garde Jazier*, de S. Malo. Brochure *in*-12. de 120. pages. *A Paris*, chés *Chaubert*, Quai des Augustins, *à la Renommée*. MDCCXXXIX.

Cette Relation est fort bien écrite, curieuse & interessante pour les François. Nous n'en donnerons cependant point d'Extrait, parce qu'il en a déja parû deux dans le Public.

Digitized by Google

blic. Sçavoir, l'un, dans la 254. Lettre des Observations sur les Ecrits Modernes; l'autre, dans les Réflexions sur les Ouvrages de Litterature, Tome IX. page 16. Nous sçavons d'ailleurs que l'Auteur du *Voyage de l'Arabie Heureuse, &c.* imprimé à Paris chés André Cailleau, en l'année 1716. ouvrage qui contient le détail des deux premieres Expeditions des François à Moka, &c. la Carte du Royaume d'Yemen dans l'Arabie Heureuse, où croît le Caffé, & plusieurs autres Figures gravées; enfin, un Traité Historique de l'Origine & du Progrès du Caffé, tant dans l'Asie que dans l'Europe, de son Introduction en France, & de l'Etablissement de son usage à Paris, &c. on sçait, dis-je, que l'Auteur prépare une nouvelle Edition de tout cet Ouvrage, dans lequel il n'obmettra pas la nouvelle Expedition de M. de la Garde Jazier, se proposant même d'entrer dans de plus grands details, surtout par raport à l'Histoire du Mahométisme, à l'Histoire naturelle, & à la Géographie du même Pays.

La Riunione perfetta delli due Orologi, &c. *C'est-à-dire*, La Reunion parfaite des deux Horloges, suivant le style Italien & François, qui s'accorde en tout sens avec le Mouvement céleste, de Solstice en Solstice,

Digitized by Google

& d'Equinoxe en Equinoxe. Année de J. C. M. DCC. XXXIX. & de la Période Julienne 6452. Brochure *in*-12. de 65. pag. *A Rome*, de l'Imprimerie de *Bernabo*, 1739. On le vend chés *Pagliarini*, Marchand Libraire, & A. *Pasquin*.

Cet Ouvrage est imprimé en Italien & en François dans le même petit Volume : nous n'entrerons à son égard dans aucun détail, après la Lettre que nous avons imprimée sur ce même sujet dans un de nos Journaux de l'année derniere.

REFLEXIONS Historiques & Critiques sur les differens Théatres de l'Europe, avec les Pensées sur la Déclamation. Par *Louis Riccoboni*. Brochure *in*-8°. de 303. pages. *A Paris*, chés Jacques *Guerin*, Quai des Augustins, 1738.

Nous avons donné la premiere partie de cet Extrait dans le dernier Mercure : voici ce que nous avons cru devoir extraire de la seconde moitié de cet Ouvrage.

En parlant du Théatre François, M. R. cite *Jerôme Ruscelli*, qui, dans son Recueil des meilleures Piéces Italiennes, imprimé en 1554. dit au sujet de la *Calandra*, Comédie de *Bibiena*, que de son temps il y avoit en France un genre de Farces muettes, dans lesquelles les Acteurs, sans prononcer aucune

Digitized by Google

aucune parole, se faisoient entendre à merveille par leurs gestes : il ajoûte que l'execution en étoit si agreable, & si fort goûtée des Spectateurs, qu'il ne sçait s'il a jamais vû de Spectacle qui lui fît tant de plaisir, & je suis étonné, dit-il, que l'Italie n'en ait pas encore adopté la méthode, & ne l'ait pas transportée dans le Pays. Ce témoignage d'un Etranger qui dit avoir vû, paroît bien authentique. Les termes énergiques dont il s'exprime en Italien, nous font entendre que ces *Farces muettes* étoient un Spectacle excellent, & une véritable imitation des *Mimes* des Anciens. Il est bien étonnant cependant, qu'aucun Ecrivain François n'en ait parlé, & qu'il ne reste plus aucune trace d'un Spectacle aussi singulier qu'incomprehensible.

A l'Egard de l'Opera, M. R. dit, que ce Spectacle étoit conforme à ceux d'Italie, surtout pour les Machines, mais qu'aujourd'hui l'Italie les a entierement abandonnées, & qu'il n'y en a plus qu'à l'Opera de Paris, où néanmoins elles n'ont jamais été au dégré de perfection où on les a vûës en Italie.

Comme la France n'avoit point d'autre modele à prendre pour les Opera, que ceux d'Italie, je suis tenté de croire, dit l'Auteur, que Quinault les a imités dans ses Opera.

Digitized by Google

Proserpine, fut donné à Venise en 1644. & le même Sujet parut à Paris en 1680. *Persée* en 1665. à Venise, & à Paris en 1681. *Armide*, avoit paru à Venise en 1639. & ce qui me le persuade, ajoûte-t-il, c'est que dans les commencemens de l'Opera en Italie, on inseroit dans les Poëmes Tragiques en Musique, les plus sérieux, des Vieilles, ou des Confidens & des Valets Comiques, comme on en voit dans les premiers Opera du Lyrique François.

M. R. en blâmant les anciennes Comédies libertines d'Italie, qui causoient beaucoup de scandale, ajoûte cette réflexion utile : Les Auteurs Dramatiques doivent peindre & censurer seulement le ridicule, l'image des vices étant trop dangereuse.

Le point d'honneur Romanesque, par lequel on pourroit caractériser la Nation Espagnole, tient une grande place dans leurs Ouvrages de Théatre. A l'égard des Valets, ils ne parlent pas à beaucoup près aussi librement qu'en Italie ; mais en revanche, on les entend souvent jurer par le nom de tous les Saints. Le mélange du Sacré avec le Prophane est bien plus fort dans *los Autos sacramentales*. Il y en a une entre autres, qui a pour titre, *le Chevalier du Saint Sacrement*. Dans cette Comédie, on voit une Eglise où le feu est si grand, que l'on desespere de pouvoir

Digitized by Google

pouvoir l'éteindre ; un Chevalier se jette au milieu des flammes, & en revient tenant à la main le S. Sacrement. Cette action passe en Espagne pour un trait du zele le plus respectable, & les Spectateurs en sont édifiés & touchés. Les Comiques ont leur place dans ces sortes de représentations, ce qui ne sçauroit manquer de déplaire aux gens sensés ; mais cependant, à tout prendre, le Théatre Espagnol est celui que l'on pourroit réduire avec le plus de facilité à une exacte bienséance.

La Tragédie même en France, dit l'Auteur, n'étoit point exempte de libertinage. *Rotrou* commença à la corriger, *Corneille* acheva, & *Moliere* est le premier qui ait mis des mœurs au Théatre, quoiqu'il ne l'ait fait qu'imparfaitement. Ceux qui l'ont suivi de près, ont été plus libres que lui ; mais depuis trente ans le Théatre François se corrige de ce défaut, & l'on doit cet éloge aux Spectateurs de Paris ; ce sont eux qui tiennent les Poëtes en bride, en refusant leurs aplaudissemens à tout ce qui porte un air d'indécence.

Nous voyons naître, dit M. R. une espece de Représentation Théatrale, dont on peut trouver des modéles dans le Théatre Espagnol, & quelques-uns dans l'Italien, mais les uns & les autres très-imparfaits. Il est

Digitized by Google

dans le monde des Personnes d'un rang trop peu élevé, pour en faire les Héros d'une Tragédie, mais aussi dans une situation trop haute, pour que l'on puisse les faire descendre à cet espece de plaisant, qu'exige la Comédie. On fait représenter à ces Personnages une action qui leur est convenable, on fait naître des situations touchantes, & cela peut produire un Spectacle charmant, & par la suite, cette espece de Comédie pourra nuire beaucoup au Tragique, mais elle portera insensiblement le Spectacle au point où la Religion & les bonnes mœurs voudroient le voir.

On ne fait que commencer, & ce genre est encore imparfait : car, à côté d'une situation qui doit arracher autant de larmes que le Tragique, on est fâché de voir le mauvais plaisant détruire, par sa bassesse, l'interêt que l'on venoit de prendre. Mais ce défaut est facile à corriger, & quelque heureux génie portera sans doute ce nouveau genre à sa perfection.

Il est surprenant, dit M. R. en parlant du Théatre Anglois, que la Tragédie y ait commencé par tout ce que l'imagination humaine peut suggerer de plus horrible, & que ce goût se conserve encore, &c. surquoi il fait cette réflexion : La principale attention du Poëte Dramatique, est de plaire aux Spectateurs,

Digitized by Google

teurs, il s'attache à les bien connoître, & à leur présenter ensuite des images & des actions qui puissent être généralement goûtées par la Nation pour laquelle il écrit. Or il seroit donc indubitable, ajoûte M. R. que les Piéces de Théatre nous feroient connoître le caractere des Nations en général, & que, sans avoir autre connoissance que celle des Tragédies & des Comédies des Anciens & des Modernes, on pourroit juger que les Grecs étoient violens & voluptueux: Les Romains sensuels, mais toujours grands: on pourroit mettre les Italiens au même rang que les Romains, à quelque difference près: on diroit que les Espagnols ont une noble fierté, qu'ils sont pointilleux & mysterieux; les François, spirituels, évaporés, extrémement galans, &c.

La Tragédie de *Shaskpear*, intitulée *Hamelet*, a cinq Acteurs principaux, qui pendant l'action meurent tous de mort violente. Vers le milieu de la Piéce, on voit l'Enterrement d'une Princesse: on creuse la fosse sur la Scene, & l'on tire de terre des ossemens & des crânes de cadavres: un Prince arrive, prend un crâne à la main; que le Fossoyeur lui dit être le crâne du Bouffon du feu Roy, & ce Prince fait une Dissertation de morale sur le crâne du Bouffon, qui passe pour un chef-d'œuvre: les Spectateurs écou-

Digitized by Google

tent avec admiration, & à la fin ils aplaudissent avec transport. C'est le morceau pour lequel la plus grande partie des Spectateurs va au Théatre, quand on représente cette Piéce. Dans la Tragédie qu'on apelle *le More de Venise*, entre-autres choses, le *More*, transporté de jalousie, va trouver sa femme, qui est dans son lit éveillée, il parle avec elle, & après plusieurs combats entre l'amour & la colere, il prend la résolution de se venger, & l'étrangle aux yeux des Spectateurs.

Après avoir parlé des deux Théatres de Londres, M. R. s'exprime en cette maniere: » Si après 45. ans d'experience, je suis en » droit de pouvoir dire mon sentiment, » j'ose avancer que les meilleurs Comédiens » de l'Italie & de la France, sont très-infe- » rieurs aux Acteurs Anglois. Les Italiens » & les François, loin de chercher cet heu- » reux naturel & cette verité, qui font le » charme de l'action, affectent un art & une » maniere forcée, qui ne laissent pas de sé- » duire les Spectateurs..... Les Acteurs An- » glois ont l'art d'enfler, pour ainsi dire, la » vérité, précisément comme il faut, pour la » faire paroître dans le lointain, de maniere » à me faire juger que c'est la pure vérité » qu'ils exposent. Dans le temps que j'é- » tois à Londres, il m'est arrivé une chose, » qui

Digitized by Google

» qui mérite, par sa singularité, d'être ra-
» portée.

» Au Théatre de *Linksinfild*, je me trou-
» vai à la représentation d'une Comédie,
» dont l'action principale ne m'etoit point
» connuë, mais il me fut aisé de reconnoî-
» tre un Episode que l'Auteur avoit sans
» doute placé dans son intrigue : c'étoit cet-
» te Scéne que nous avons tant vûë dans
» *Crispin Médecin* ; le seul changement
» qu'on y avoit fait, c'étoit d'introduire un
» Vieillard à la place du Valet, qui fait rire
» le Spectateur par ses allarmes, lorsqu'il se
» met à la place du cadavre que le Médecin
» doit dissequer. La Scéne étoit ainsi dispo-
» sée : Le Vieillard amoureux s'entretient
» avec un Valet de la maison de sa Maîtresse;
» le Valet entend du bruit, ou fait semblant
» d'en entendre, il dit au Vieillard de se ca-
» cher, & comme toutes les issuës sont fer-
» mées, il lui conseille de se mettre sur la
» Table, où l'on devoit aporter le cadavre ;
» après quelques difficultés le Vieillard y
» consent, & fait précisément les mêmes
» choses que *Crispin* dans la Comédie Fran-
» çoise ; mais pour donner une plus grande
» aparence de vérité à la suposition, le Va-
» let fait deshabiller le Vieillard amoureux,
» & le met en chemise. On vient pour faire
» l'operation, on porte quantité d'instru-

» mens

Digitized by Google

» mens de Chirurgie, on se met en état de » disséquer le cadavre, le Vieillard crie, & » la fourberie est découverte.

Je trouvai dans l'Acteur qui faisoit le Vieillard, la plus parfaite execution que l'on puisse souhaiter, & que l'on n'aperçoit guere dans un Comédien, s'il n'a quarante ans d'experience & d'exercice. Je ne m'en étonnois pas d'une certaine façon, mais je fus charmé de trouver un autre M. *Guerin*, cet excellent Comédien, que possedoit la Troupe de Paris, je fis reflexion que je m'étois trompé lorsque j'avois dit, qu'un siécle entier, ne produiroit pas un Acteur tel que lui, puisque de notre temps j'en ai trouvé en Angleterre un autre de la même force, & avec des talens aussi singuliers. Comme c'étoit un Rôle de Vieillard qu'il représentoit, je ne doutois nullement que ce ne fût un vieux Comédien, qui instruit par une longue experience, & en même temps aidé par la pesanteur de l'âge, joüoit si naturellement; mais quelle fut ma surprise, lorsque j'apris que cet Acteur étoit un jeune homme de vingt six ans tout au plus? Je ne voulois pas le croire, & je disois que cela seroit possible, s'il ne s'agissoit que d'une voix tremblante & cassée, ou d'une foiblesse extrême, parce que je concevois à merveille qu'un jeune Comédien avec des talens pouvoit imiter

Digitized by Google

imiter cette défaillance de la Nature jusqu'à un certain point ; mais que les rides de son visage, ses yeux languissans, & ses joües tombantes & livides, qui sont les marques les plus sûres d'une grande vieillesse, étoient des témoins incontestables contre ce qu'ils vouloient me soûtenir.

Malgré cela je fus contraint de céder à la verité, parce que je sçûs, à n'en point douter, que ce Comédien, pour représenter un Vieillard, faisoit sa toilette une heure avant que de s'habiller, & qu'à l'aide de plusieurs pinceaux il coloroit si bien son visage, & peignoit si artistement partie de ses sourcils & de ses paupieres, que de la distance de six pas il étoit impossible de ne point s'y tromper..... Mlle *Sallé*, continuë M. R. qui en ce temps-là se faisoit admirer par sa Danse sur le même Théatre, m'assûra qu'après l'avoir vû joüer pour la premiere fois, & l'apercevant dans une Coulisse par où elle devoit passer, elle eut une extrême attention de ne pas le frôler, crainte de le jetter par terre.

Selon M. R. le Théatre Hollandois, outre les massacres & le sang, adopte & goûte fort l'extraordinaire & le merveilleux. Par exemple, on représente une Tragédie, où l'on voit une Princesse qui a devant elle sur un Bassin la tête coupée de son Amant ; elle

se

Digitized by Google

se met à écrire, & adresse la parole à la tête qui lui répond.

Dans une autre Tragédie, *Circé* voulant perdre le Confident d'*Ulysse*, dont elle est mécontente, ordonne qu'on lui fasse son procès ; le coupable est amené devant le Tribunal, que Circé a fait convoquer pour cela ; le Lion en est le Président, le Singe le Greffier, le Loup, le Renard, & d'autres animaux sont les Conseillers, & l'Ours en est le boureau. On condamne le Confident d'Ulysse, on le pend sur le champ ; après l'execution, tous les membres du pendu tombent piéce à piéce dans un puits qui est au-dessous de la Potence. Ulysse arrive, & se plaint à Circé, qui touchée du chagrin qu'il en a, fait sortir du puits le pendu tout vivant & entier, comme il étoit auparavant. Ils sont surprenans pour les Machines & pour les Vols ; lorsqu'un homme doit voler, on descend une corde avec un étrier au bout, l'Acteur y met un pied, prend la corde avec une main, & le vol part avec rapidité vers le ceintre.

Présentement le Théatre Hollandois devient de jour en jour plus exact ; on en a banni toutes ces anciennes Piéces, à l'exception de quelques unes, qui sont comme consacrées par un long usage : par exemple *le Siége de Leyde* se représente tous les ans

le

Digitized by Google

le 3. d'Octobre, & *Gysbrecht van Amstel*, la veille de Noël ; & chacune de ces Piéces se joüe tous les ans cinq ou six fois de suite, pour satisfaire à l'avide curiosité des Paysans, du petit Bourgeois, des vieilles Gens, des Domestiques & des Enfans.

Les Tragédies & les Comédies Allemandes, qui dans le commencement n'étoient qu'une imitation du Théatre Hollandois, ont conservé les atrocités de leurs modeles. Je ne décrirai pas les suplices, les tortures des Martyrs, ni les gibets des Scélérats que l'on fait voir sur la Scéne ; il suffit de dire qu'ils n'en obmettent aucun.

Dans les Tragédies on entend ordinairement des voix horribles ; on voit des phantômes, des spectres qui ont à la main des épées sanglantes, ou qui les portent enfoncées dans le sein ; on y voit des flambeaux noirs allumés, des tombeaux, & tout ce que l'on peut imaginer de plus effrayant.

Dans les Troupes d'Allemagne il y a toujours quelques Comédiens qui sont Poëtes, & qui composent des Piéces. Or ces Piéces, ou celles des Auteurs Externes, ne sont jamais présentées pour de l'argent. La rétribution convenuë, ou la part d'Auteur, prise sur le produit de la Piéce, est délivrée à celui ou celle qui l'a présentée, à chaque représentation, & le nombre des représentations,

ni

Digitized by Google

admirable, & une si grande pénetration, qu'il n'y avoit point d'obscurité dans les Auteurs, qu'il ne sçût dissiper. D'ailleurs il étoit infatigable dans le travail, & surmontoit par une aplication continuelle, toutes les difficultés. On remarque de lui, comme de Guillaume *Budé*, que le jour même de son mariage, il donna quelques heures à l'Etude.

Il s'acquit bien-tôt une si grande réputation par son sçavoir, que les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Allemands, & les Anglois, lui offrirent des avantages très-considérables pour l'attirer chés eux; mais il aima mieux vivre pauvrement dans son Pays, que d'être riche ailleurs.

Il enseigna d'abord les Belles-Lettres à Toulouse, mais après la mort de Jacques Tousan, arrivée en 1547. il fut rapellé à Paris, pour être à sa place, Professeur en Langue Grecque, & il remplit cette Chaire avec une si grande réputation, qu'il lui vint des Disciples de toutes les Parties de l'Europe.

En 1552. il se chargea du soin de l'Imprimerie Royale pour les Livres Grecs, & s'associa Guillaume *Morel*, mais il ne conserva cet emploi que pendant quatre ans; car ayant été reçû à la fin de l'an 1555. au nombre des Professeurs Royaux, il l'abandonna entierement à Morel.

Il mourut le 12. Juin 1565. âgé de 53. ans.

Digitized by Google

ans, & fut porté le soir du même jour sans aucune cérémonie, suivi seulement d'un petit nombre de ses amis, dans le Cimetiere des Ecoliers, près le College de *Montaigu*, comme il l'avoit ordonné par son Testament.

Comme tous les Gens de bien & les Sçavans l'avoient aimé pendant sa vie, ils disputerent après sa mort, avec beaucoup d'émulation, à qui lui donneroit plus de loüanges. En effet, Jean *Dorat*, Denis *Lambin*, Pierre *Ronsard*, Germain *Vaillant*, Seigneur de *Pimpont*, Jean *Passerat*, Alfonse d'*Elbene*, qui fut depuis Evêque d'Alby, Nicolas *Vergerio*, fils d'*Angelo*, l'Inventeur des beaux Caracteres Grecs, Jean *Mercier*, Luc *Fruter*, & plusieurs autres, lui firent des Epitaphes en Vers.

Mais les esprits étant alors divisés à cause des disputes de Religion, chacun vouloit qu'il eût été de son parti; & ceux qui avoient conservé l'ancienne, & ceux qui professoient la nouvelle, croyoient beaucoup fortifier leur cause, en disant, qu'il s'étoit déclaré pour eux, en mourant.

Les Prosestans vouloient, que l'ordre qu'il avoit donné dans son Testament, de l'enterrer sans cérémonie, fût une preuve qu'il étoit de leur créance. A quoi ils ajoûtoient qu'il n'avoit point reçû le Viatique dans sa derniere

Digitized by Google

derniere maladie, & qu'il n'alloit point à la Messe ordinairement. Mais Leger *du Chesne*, traite ce dernier article d'imposture, que ceux chés qui il alloit, non-seulement à la Messe, mais encore aux autres Offices de l'Eglise, pouvoient facilement détruire. Pour ce qui est du Viatique, il est vrai qu'il ne le reçût point, mais on ne put le lui administrer, à cause d'un vomissement continuel qui le tourmentoit. S'il ordonna que son enterrement se fit sans cerémonie, c'est, ajoûte-t'il, que content des Prieres de l'Eglise, il regarda tout le reste comme inutile. Aussi *Genebrard*, qui avoit été son Disciple, & qui le connoissoit particulierement, dit, aussi bien que quelques autres Auteurs du temps, qu'il étoit mort Catholique.

La douceur de son visage faisoit connoître celle de son ame. Ses mœurs étoient irrépréhensibles, & ses vertus étoient accompagnées d'une modestie sans exemple. Mais il étoit violent & satyrique à l'égard de ceux qui l'attaquoient.

Il avoit épousé Magdeleine *Clement*, qu'il laissa grosse, avec cinq enfans, dont les principaux furent, *Odet*, *Adrien*, & *Etienne*. Il faut en dire quelque chose.

Odet Turnebe fut d'abord Avocat au Parlement de Paris, ensuite il fut pourvû d'une Charge de Premier Président de la Cour des Monnoyes,

Digitized by Google

Connoyes, dans laquelle il ne fut pas cependant reçû, ayant été prévenu de la mort en 1581. âgé de 28. ans, 8. mois & 28. jours, suivant *la Croix du Maine*. On a quelques Poësies de sa façon dans le Recueil sur la Puce de Madame *des Roches*, de Poitiers, & il a mis des Epitres Dédicatoires à la tête de quelques Ouvrages de son Pere, qu'il a pris soin de publier, comme on le verra plus bas.

Adrien Turnebe, a dédié le troisiéme Tome de *Adversaria* de son Pere, à Christophe de Thou, Premier Président du Parlement de Paris, qu'il apelle *Tuthæus*, & a fait quelques Vers Latins & François, sur la mort de son frere Odet, qui se trouvent dans un Recueil publié en 1581. sur cette mort. Il mourut en 1598. comme nous l'aprenons d'une Lettre de Lypse.

Etienne Turnebe, fut reçû Conseiller au Parlement de Paris le 16. Mars 1583.

Turnebe s'est fait autant d'admirateurs qu'il a eû de Lecteurs, & il est presque le seul Critique que l'envie n'ait point déchiré. *Scaliger* dit qu'il étoit le plus grand homme & le plus sçavant de son siecle, & Vossius en parle de même, toutes les fois qu'il trouve l'occasion de le citer. *Scioppius* même, le plus satyrique de tous les Critiques, assûre que son siécle, quelque fertile qu'il soit en grands Hommes, n'en a pas produit un plus sçavant.

Lambin

Digitized by Google

Lambin l'a accusé d'avoir pillé ses Commentaires sur Ciceron : *Muret* en a usé de-même ; mais il a été pleinement justifié par *Lipse* de ces accusations, qui paroissent venir uniquement d'une secrette jalousie, que son mérite avoit inspirée à ces deux Auteurs.

Quant à sa Poësie, le peu qu'on en a imprimé, a suffi pour faire dire à *Scaliger*, qu'il étoit laborieux & exact dans sa composition; & à M. *de Sainte Marthe*, qu'il y avoit du sublime & de l'esprit dans ses Vers.

J'ajoûte enfin ce qu'Etienne *Pasquier* nous aprend dans ses Recherches, Liv. 7. Chap. 8. qu'en plusieurs Endroits d'Allemagne, lorsque ceux qui professoient alleguoient *Turnebe* & *Cujas*, ils mettoient aussi-tôt la main au Bonnet, par respect pour la Mémoire de ces Grands Hommes.

CATALOGUE DE SES OUVRAGES.

VIRI CLAR. Adriani Turnebi, *Regii quondam Lutetiæ Professoris, Opera : nunc primum ex Bibliothecâ Stephani Adriani F. Turnebi, Senatoris Regii, in unum collecta : emendata, aucta, & distributa in tomos III.* Argentorati, 1600. *in-folio*, trois Tomes, qui ne font qu'un petit Volume.

Tome I. pp. 397. Il renferme les Commentaires, qui sont les suivans.

1. M. T. CICERONIS *pro C. Rabirio perduellionis*

duellionis reo ad Quirites Oratio, & in eandem Commentarius. Imprimé séparément. *Paris*, 1553. *in*-4°.

2. COMMENTARIUS *in Ciceronis Orationes tres de Lege Agraria.* Paris, 1666. *in*-4°. Avec une Epitre Dédicatoire d'Odet Turnebe, fils de l'Auteur, adressée à Etienne Pasquier.

3. ANIMADVERSIONES *in Rullianos Petri Rami Commentarios.* Paris, *in*-4°. Turnebe a donné cet Ouvrage sous le nom de *Leodegarius à Quercu.* Il y attaque le Commentaire de Ramus, sur les Oraisons de Ciceron, *de Lege Agraria contra P. Servilium Rullum, Tribunum Plebis.*

4. COMMENTARIUS *in Ciceronis Academicarum Quæstionum Librum I.* Paris, 1553. *in*-4°.

5. *In Ciceronis de Legibus Libros tres Commentarii.* Paris, 1552. & 1557. *in*-4°.

6. APOLOGIA *adversus quorumdam calumnias ad Librum primum Ciceronis de Legibus.* Paris, 1554. *in*-4°. Turnebe se défend ici sur plusieurs articles, qu'on avoit censurés dans son Commentaire.

7. EXPLICATIO *Loci Ciceroniani, in quo tractantur Joci, Libro 2. de Oratore.* Paris, 1555. *in*-4°. It. Secunda Editio ibidem, 1594. *in*-8°.

8. CICERONIS *Liber de Fato, & in eun-*

Digitized by Google

dem Commentarius. Paris, 1552. *in*-4°.

9. DISPUTATIO *ad Librum Ciceronis de Fato, adversus quemdam, qui non solum Logicus esse, verum etiam Dialecticus haberi vult.* Paris, 1556. *in*-4°. Cet Ouvrage est contre Ramus, qui attaquoit Ciceron en toute occasion, & s'attachoit à le décrier. Celui-ci trouva un défenseur dans la personne d'Omer Talon, qui publia, pour y répondre à Turnebe, un Ouvrage qu'il intitula : *Audomari Talæi Admonitio ad Adrianum Turnebum.* Paris, 1556. *in*-4°. Ou plutôt Ramus lui-même composa cette défense sous le nom de son ami, comme tout le monde en est persuadé, & comme Turnebe le croyoit aussi. Celui-ci répliqua de-même sous un nom étranger, dont il s'étoit déja servi auparavant, dans l'Ouvrage qui suit.

10. LEODEGARII *à Quercu responsio ad Audomari Talæi admonitionem.* Paris, Vascosan 1556. *in*-4°. On rend ici cet Ouvrage à Turnebe, comme à son veritable Auteur.

11. COMMENTARII *& emendationes in Libros M. Varronis de Linguâ Latinâ.* Paris, Wechel, 1556. *in*-8°. Avec une Epitre Dédicatoire d'Odet Turnebe au Chancelier Michel de l'Hôpital, datée de cette année. *It.* Dans quelques Editions de Varron.

12. COMMENTARIUS *in Librum primum Carmi-*

Digitized by Google

Carminium Horatii, necnon Commentarius in Locos obscuriores Horatii, ex ejus adversariorum Libris excerptus. M. Antonii Mureti & Aldi Manutii in eundem Horatium Annotationes. Paris, 1577. *in*-8°. Odet Turnebe, qui a publié ceci, a mis à la tête une Epitre au Lecteur, de sa façon. On a inseré dans le Recueil dont il s'agit ici, les Remarques de Muret & de Manuce, quoiqu'elles y soient étrangeres.

13. C. Plinii *Historiæ Naturalis Præfatio emendata, & annotationibus illustrata.* Commelin, 1597, *in*-8°. Turnebe avouë dans son Epitre à Guillaume Pellicier, Evêque de Montpellier, qu'il lui étoit redevable de ces Remarques. On a mis ici à la suite. *Leodegarii à Quercu Rhotomagi, in Præfationem C. Plinii secundi racematio.*

Tom II. pp. 175. Il contient les Traductions faites par Turnebe.

14. Aristotelis *Libellus de his quæ auditu percipiuntur, ab Adriano Turnebo Latinitate donatus.* Paris, 1600. *in*-8°. Guillaume du Val a fait entrer cette Traduction dans ses Editions d'Aristote.

16. Theophrasti *Libellus de odoribus, ab Adr. Turnebo Latinitate donatus, & Scholiis atque annotationibus illustratus.* Paris, 1556. *in*-4°.

17. Theophrasti *de Lapidibus Libellus*

Digitized by Google

ab eodem Latinitate donatus. Paris, 1557. *in*-4°.

18. THEOPHRASTI *de Igne Libellus, Adr Turnebo Interprete. Ejusdem in eundem annotatiunculæ.* Ibid. 1552. *in*-4°.

19. THEOPHRASTI *de Ventis, Libellus, eodem Interprete.*

20. PLUTARCHI *de Fato, & convivium septem sapientum; Adr. Turnebo Interprete.* L'Epitre Dédicatoire d'Odet Turnebe est du premier Avril 1566.

21. PLUTARCHI *Commentarius de primo frigido, Latinè; Adr. Turnebo Interprete.* Paris, 1552. *in*-4°.

22. PLUTARCHI *de procreatione Animi in Timæo Platonis, eodem Interprete.* Paris, 1552. *in*-4°.

23. PLUTARCHI *de Oraculorum defectu Liber Latinitate donatus, & Annotationibus quibusdam illustratus.* Paris, 1556. *in*-4°.

24. PLUTARCHI *Libellus de Fluviorum & Montium nominibus, & quæ in iis reperiuntur, è Græco in Latinum ab Adr. Turnebo conversus.* Cette Traduction & les précédentes, se trouvent dans une Edition des Morales de Plutarque, faite à Geneve en 1572. *in*-8°.

25. PHILONIS *Judæi de Vita Mosis Libri tres Adr. Turnebo Interprete.* Paris, 1554. *in*-8°.

26. DEMETRII *Pepagomeni Liber de Podagrâ*

Digitized by Google

grâ & id genus morbis, ad Imperatorem Michaëlem Palæologum, Adr. Turnebo Interprete. Paris, 1558. *in*-8°.

Le reste pour le Mercure prochain.

QUESTION.

ON demande, si les Particuliers des Corps d'Arts Métiers & Professions, sont obligés de fêter le jour de la Fête du Saint que leur Communauté a pris & choisi pour Patron; & s'il y a quelque précepte ou Commandement Ecclesiastique sur ce sujet.

SUJETS A TRAITER.

Dissertation Historique sur les Cheveux, la Barbe, les Dents, les Cornes, les Ongles la Laine, la Peau, le Plumes, & les diverses Matieres dont les hommes se sont servis pour s'habiller & pour se couvrir la tête, &c.

Traité Historique de la Servitude, en remontant jusqu'à l'origine de l'Esclavage & de la Domesticité.

Dissertation sur le Culte & les Honneurs rendus aux Bêtes, & sur diverses considérations qu'on a eues pour elles. Ainsi que pour certains Arbres, Plantes, Fruits & autres productions de la Terre, & de la Mer, & pour les astres, le feu, &c.

On a appris de Naples, que le Roy des deux Siciles avoit fait présent à l'Université de cette Ville de la Bibliotheque des Ducs de Parme, & que S.M. a ordonné que cette Bibliotheque seroit ouverte au Public trois jours de la Semaine.

On a eû avis en même tems, que le Roy & la Reine des

Digitized by Google

deux Siciles, allerent ſe promener le 24. Juillet à Portici, où on leur préſenta un Cabinet antique qu'on y a trouvé en foüillant la terre, & dont l'interieur eſt une Mosaïque de diverſes Pierres précieuses.

EXTRAIT d'une Lettre écrite par M. Titon du Tillet, le 5. Septembre 1739. ſur la mort du R. P. Vaniere, Jéſuite.

VOici, Monſieur, un des plus grands Poëtes Latins que la France ait produit, & que la mort vient de nous enlever, c'eſt le Reverend Pere Jacques Vaniere, Jéſuite, né dans le Diocèse de Béziers, lequel eſt mort à Toulouse le 22. Août dernier, âgé d'environ 76. ans; ſon aplication continuelle à l'étude avoit ruiné ſa ſanté; car pendant plus de cinquante années il a travaillé 13. & 14. heures chaque jour; auſſi on peut dire que ſes Ouvrages ſont immenſes.

Nous avons de lui un Poëme intitulé: *Prædium Ruſticum*, &c. où il décrit en ſeize Livres tous les travaux & les plaiſirs de la Campagne; il contient environ douze mille Vers: de plus, un Livre intitulé, *Opuſcula*, qui comprend pluſieurs Poëſies de differens genres, Eglogues, Epitres, Hymnes, Epigrammes, lequel renferme plus de cinq mille cinq cent Vers.

Les Perſonnes de goût qui poſſedent la Langue Latine, admirent non-ſeulement la beauté & la fécondité de ſon génie, la juſteſſe & le naturel avec leſquels il peint tous les Sujets qu'il traite, mais encore l'Elegance & la pureté de ſon ſtyle, dignes du Regne d'Auguſte, en quoi il l'emporte preſque ſur tous nos Poëtes Latins, au jugement des meilleurs Connoiſſeurs. Le Pere Vaniere a donné un Dictionaire

Digitized by Google

naire Latin Poëtique, le plus ample & le plus complet que nous ayons.

Il a auſſi laiſſé un Dictionaire François Latin, qui eſt d'un travail prodigieux, & dont preſque lui ſeul étoit capable ; ce Dictionaire pour le François contient une grande partie de celui du Dictionaire de l'Académie Françoiſe & de celui de Trévoux ; tous les mots, toutes les phraſes & toutes les inſtructions, ſont rendus en Latin, tirés des Auteurs Claſſiques, & de la plus grande réputation, dont le Pere Vaniere cite une infinité de beaux Paſſages & fort inſtructifs.

Son deſſein étoit de diviſer ce Dictionaire en huit gros volumes *in-folio*, & d'en tirer enſuite un Extrait en un ſeul volume, à l'uſage de la Jeuneſſe & des Claſſes. On croit que le premier Volume de ſon grand Dictionaire eſt imprimé à Toulouſe. On ne doute point que les Reverends Peres Jéſuites, qui ſoûtiennent ſi bien l'honneur de la belle Latinité, ne continuënt de donner à l'impreſſion ce Grand & magnifique Dictionaire, qui animera les Gens d'eſprit, & de goût à faire revivre cette belle Langue, en laquelle tant d'Auteurs célebres & du premier mérite ont écrit, &c.

On aprend par la même Lettre, que M. Titon du Tillet a fait executer un beau Médaillon, en l'honneur du Pere Vaniere, où ſont repréſentés ſur le Revers pluſieurs Sujets des travaux & des plaiſirs de la Campagne, et pour Légende DELICIÆ ET RURIS OPES. Il lui devoit, dit-il, cette marque de reconnoiſſance par raport à l'excellent Poëme Latin qu'il a compoſé ſur le Parnaſſe François, que M. Titon du Tillet a executé en Bronze, lequel eſt inſeré dans la Deſcription de ce Monument, avec la traduction Françoiſe, la plus grande partie en Vers, qu'en a faite le Pere Brumoy, Jéſuite.

Digitized by Google

Au reſte les grands travaux Litteraires du P. Vaniere ne l'ont jamais détourné des devoirs d'un bon Religieux, il ſe faiſoit diſtinguer par ſa piété, ſa probité et ſa douceur. Je ſuis, &c.

Le Mercredi 19. Août, l'Académie Royale des Sciences, élut le Marquis *Poleni* et M *Hoffeman*, pour que l'un des deux, au choix du Roy, rempliſſe la place d'Aſſocié Etranger, vacante par la mort de M. *Manfredi*.

Le même jour elle élut auſſi Mrs *Hellot* et de *Lacondamine*, de la Compagnie, et M. *Ferrein*, Externe, pour que l'un des trois, au choix du Roy, rempliſſe la place de Penſionaire Chimiſte, vacante par la mort de M. *Dufay*.

Le Mercredi 26. l'Académie reçût une Lettre du Comte de Maurepas, Miniſtre d'Etat, par laquelle il aprenoit à l'Académie que le Roy avoit choiſi le Marquis Poleni et M. de Lacondamine.

Le 11. Août, M. *Duclos*, de la Province de Bretagne, fut élu par l'Académie Royale des Belles-Lettres, et il y prit Séance le 18 à la place de M. l'Abbé *Canaye*, qui a paſſé à la véterance.

Le Sr *Denielles*, ancien Chirurgien de l'Hôtel de Ville de Paris, continuë à guérir avec ſuccès les maladies des Ecroüelles à la gorge, par ſon Remede fondant, que l'on prend tous les jours juſqu'à parfaite guériſon. Il eſt gros comme un grain de poivre un peu purgatif & ſudorifique, il ne fatigue ni le malade, ni le tempérament, en ayant donné à des Enfans à la mamelle, qui en ont été guéris. Ce Remede n'eſt pas propre aux Poulmoniques. C'eſt le plus grand Fondant que l'on ait encore trouvé en Médecine & en Chirurgie. Celles qui s'ouvrent d'elles-mêmes ou que l'on ouvre avec les Inſtrumens & qu'on ne peut guérir, ſe guériſſent plû-

Digitized by Google

tôt que celles qui ne sont pas ouvertes. Le Sr Denielles en a guéri un certain nombre à Paris, dont il peut donner des preuves. Feu M. Maréchal, Premier Chirurgien du Roy, en a été surpris, aussi-bien que M. son fils, par les Malades qu'ils lui ont procuré, qui ont été guéris en peu de temps. Ce Remede peut s'envoyer dans tous les Pays du Monde par la Poste. Il a encore un autre Remede pour les maladies dartreuses, il y en a de plusieurs especes, l'une attaque toute l'habitude du corps, que l'on apelle Lepre; le Sr Denielles en a guéri deux de cette espece en deux mois par son Remede, le premier qui étoit attaqué de cette maladie depuis l'âge de deux ans jusqu'à l'âge de 25. à 26. fut guéri par ce Remede; le second, qui étoit attaqué de cette maladie sur une partie du corps, comme le visage, les bras ou la main & autre partie, qui devient très-souvent opiniâtre & de difficile guérison, par l'acrimonie de la limphe ou matiere qui corode & brise le tissu de la peau, & fait des ulceres qui deviennent insuportables aux malades & causent une demangeaison continuelle. La troisiéme éspece s'apelle farineuse, que l'on suporte aisément, laquelle n'est pas moins difficile à guérir. Il y a trois ans que feu M. Maréchal envoya au Sr Denielles un Avocat Géneral d'une Cour Souveraine de Paris, qui avoit un masque de Dartre sur tout le visage, aussi bien qu'aux deux bras & aux deux mains, qui depuis long-temps n'ayant pû guérir par tous les Remedes qui lui furent ordonnés, fut guéri en six semaines. Il en a guéri quantité de la seconde espece, tant à Paris qu'en Province. Les personnes de Province qui feront l'honneur au Sr Denielles de lui écrire, auront la bonté de payer les ports de Lettres à la Poste. Sa demeure est rue *du Mauvois*, devant S. Jean en Gréve, à Paris.

Digitized by Google

AIR.

CE qu'on n'ose ſouvent dire
A l'objet de ſon Amour,
Apollon deſſus ſa Lyre
L'explique ſans nul détour.
Pour vous, Iris, je ſoupire,
Et je languis nuit & jour,
Ah! quel aimable martyre,
S'il eſt payé du retour.

SPECTACLES.

TRAGE'DIE du College Mazarin, pour la diſtribution des Prix.

LE Jeudi 20. Août, les Ecoliers du College Mazarin, repréſenterent ſur leur Théatre, une Tragédie & une Comédie, qui attirerent un grand nombre de Spectateurs.

Le Cardinal de Polignac, les Evêques de Langres & de Meaux, le Duc de Nevers, le Comte d'Argenſon, pluſieurs Membres de l'Académie Françoiſe, & un grand nombre de Perſonnes diſtinguées par leur mérite & par leur rang, honorerent ce Spectacle de leur préſence. On aplaudit beaucoup & aux Piéces & au Jeu des Acteurs.

Cette Action fut précedée d'un Prologue. Nous le raporterons en entier. Le Public y perdroit trop ſi l'on en retranchoit la moindre choſe.

ACTEURS

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

ACTEURS.

Le Génie Tragique, *M. Duchesne.*
Le Génie Comique, *M. Gamard.*
Apollon, *M. Ducros.*
Suites du Génie Tragique & du Génie Comique.

Le GE'NIE Tragique à ses Acteurs.

Venez, jeunes Acteurs, volez, accourez tous,
Reconnoiſſez ma voix, paroiſſez, hâtez-vous;
Qu'à la Pompe des Vers l'Action réünie,
Seconde les efforts du Tragique Génie;
Du Public éclairé fixons l'attention,
Qu'en imitant le vrai, la vive expreſſion
Faſſe voir ſur le front de l'aimable Jeuneſſe,
La valeur, les remords, la douleur, la nobleſſe.
Que vois-je? Quel objet ici frape mes yeux!
Qui l'auroit pû penſer, mon frere, dans ces lieux!

Le GE'NIE Comique à ſes Acteurs.

Aſſemblez-vous Enfans, dans un Spectacle aimable,
Uniſſez, s'il ſe peut, l'utile à l'agréable.
Que pour vous attirer & pour vous rendre heureux,
La brillante Vertu ſe montre dans vos Jeux!
Badinant avec la Jeuneſſe,
Plus aiſément elle s'en rend maîtreſſe.

Le Génie Tragique.

Eh quoi! ſur un Théatre où je donne la Loi,
Oſes-tu.....

Digitized by Google

Le Génie Comique.

.... *Doucement, mon frere, croyez-moi,*
Souffrez que ce Théatre entre nous se partage.
Je vois (montrant les Ecoliers) *un jeune Peuple ami*
du badinage,
Qui se plaît bien autant à rire qu'à pleurer.
Je l'entends déja murmurer.
Risquer qu'en ma faveur en ce jour il s'explique,
C'est commettre un peu trop la Majesté Tragique.
Ne courez point de si fâcheux hazards,
Et pour vous-même enfin ayez quelques égards.
Respectueusement je ne veux entreprendre
Que d'essuyer les pleurs que vous ferez répandre,
Car poliment je veux penser
Qu'Alceste en doit faire verser.

Le Génie Tragique.

Quand le calme à l'Europe est rendu par la France,
Lorsqu'il faut célébrer une auguste Alliance;
Dans leur plus noble éclat à des Peuples heureux
Je dois seul étaler mes Spectacles pompeux.

Le Génie Comique.

Vous aurez sur moi l'avantage,
Quand la Seine s'unit au Tage,
De représenter en ce jour
Le triomphe touchant du conjugal amour.
Mais puis-je rester immobile,
Lorsque je vois l'Onde tranquille,

Se préparer par des efforts heureux
A disputer aux plus rapides feux,
L'honneur d'une brillante Fête?
Non, le respect pour vous n'aura rien qui m'arrête.
Mon frere, vous trouverez bon
Qu'après vous aujourd'hui je donne ici le ton.

Le Génie Tragique.

Ce partage en ces lieux offense le Tragique;
Fais admirer ailleurs le folâtre Comique;
Ce Théatre n'est point élevé pour les ris,
C'est pour l'instruction de ces Enfans chéris
Que je dois . . . . .

Le Génie Comique, *souriant.*

. . . . Vous pensez mieux que moi les instruire?
Si j'osois, je dirois que vous pouvez leur nuire.
Pour répandre le trouble & semer la terreur,
Le sublime Tragique est prodigue en horreur;
Il ne s'épargne pas la peinture du crime,
Le coupable toujours n'en est pas la victime.
Mon cher frere, souvent dans vos noires fureurs
Vous perdez l'innocent, pour obtenir des pleurs,
Librement vous usez du poison, du carnage,
Des Criminels vous dites rage,
Mais vous les peignez grands, & ces Monstres hideux,
Grace à votre pinceau, paroissent moins affreux.

Le

Le Génie Tragique.

Puis-je entendre & souffrir un discours qui m'offense?
Quoi! jusqu'à m'insulter tu portes la licence?
Toi qu'on a vû cent fois, en alterant ses traits,
Offrir de la raison les plus tristes portraits;
A secoüer son joug inviter la Jeunesse,
L'exciter à tromper la prudente Vieillesse,
A suivre de l'Amour l'aveuglement fatal,
A ne plus respecter le lien conjugal!

Le Génie Comique.

De grace, moderez l'aigreur de la replique.
Vous me parlez du faux Comique;
Pour Ouvrages de moi je n'avoûrai jamais
Ceux qui de la vertu défigurent les traits.
Jadis prenant mon nom pour s'introduire en France,
Le Burlesque au Théatre attira la licence;
J'y conduisis Moliere, *& rentrai dans mes droits.*
Aujourd'hui sur la Scene on revere mes loix,
Ainsi qu'avec respect on se soûmet aux vôtres.
Destouches, Marivaux, la Chaussée *& tant d'autres,*
Dans ce siecle éclairé prouvent assés, je croi,
Qu'avec quelque raison je dis du bien de moi.

Le Génie Tragique.

Je sçaurai reprimer ton imprudente audace;
Je sçaurai . . . mais je vois le Maître du Parnasse;
Tremble . . . . . .

Digitized by Google

Le Génie Comique.

. . . . . Il peut décider,
Mais pour moi je ne puis ceder.

APOLLON s'adressant au Génie Comique.

Va, je ne puis desaprouver ton zele,
Pour le blâmer la cauſe en eſt trop belle;
Brillez, s'il ſe peut, tour à tour,
Que le Tragique dans ce jour,
Aux grandes Actions éleve le courage,
Mais qu'il te laiſſe l'avantage,
De faire au ridicule aprehender tes traits.
Puiſſiez-vous, unis à jamais,
En ſoûmettant vos Jeux aux Loix de la Sageſſe;
Former le cœur d'une aimable Jeuneſſe!
Rempliſſant à l'envi ce glorieux employ,
Rendez-la digne de ſon Roy.
Acteurs, il en eſt temps, d'un courage intrépide
Oſez repreſenter Pherez, Admete, Alcide.
Je vois de Mazarin le digne Succeſſeur (le Duc de Nevers.)
Je ne le cele pas, Enfans, ce Spectateur
Feroit trembler Apollon même.
Mais ſuivez cette ardeur extrême;
Le deſir de briller dans votre âge charmant,
Ne peut ſe moderer par le raiſonnement.

Ce Prologue fut ſuivi de la Tragédie d'Alceſte, dont voici le Sujet.

Admete

Digitized by Google

Admete étant tombé dangereusement malade, *Alceste*, son Epouse, consulta l'Oracle sur l'évenement de cette maladie. L'Oracle répondit qu'Admete mourroit, à moins que quelqu'un de ses amis ne voulût mourir en sa place. Aucun des amis d'Admete ne pouvant se résoudre à s'offrir pour lui, Alceste se donna la mort pour conserver la vie de son Epoux. La mort d'Alceste n'empêcha point Admete de recevoir Hercule dans son Palais. Hercule paya bien ce service. Il descendit aux Enfers, en ramena Alceste & la rendit à son Epoux. C'est le Sujet d'une des plus belles Tragédies d'Euripide.

La Scene est à Phere, dans le Palais d'Admete.

Nous ne nous engageons point à rendre toutes les beautés de cette Tragédie dans l'Extrait que nous en allons faire. Tout le monde sçait que des Morceaux décousus & détachés, n'en donnent qu'une idée imparfaite.

Personnages & Acteurs de la Tragédie.

Pherez, Pere d'Admete, *M. Gaubier.*
Admete, Fils de Pherez, & Roy de Phere, dans la Thessalie, *M. Du Cros.*
Alcide, Ami d'Admete, *M. Gamard.*
Acaste, Prince Thessalien, Enchanteur, *M. Duchesne.*
Cléante, ancien Gouverneur & ami d'Acaste, *M. de Bernicourt.*
Arcas, Capitaine des Gardes d'Admete, *M. Passerat.*
Straton, de la Suite de Pherez, *M. Faucault.*
Gardes.

Acte premier, Scene premiere. Cléante augure du silence qui regne dans le Palais que le Roy est proche de sa mort.

Ce Palais est desert! Admete n'y voit plus
D'une Mer d'imposteurs ce flux & ce reflux.

Acaste

Acaſte ſonge à profiter de la mort d'Admete, pour regner en ſa place, &. pour épouſer Alceſte.

Oüi, bien-tôt on verra la vieilleſſe & l'enfance
Remettre dans mes mains la ſuprême puiſſance,
Le Roy mort, je pourrois déclarer mon amour.

Il aprend à Cléante que ſon amour pour Alceſte l'a rendu capable de tout.

. . . . . Frémis & connois en ce jour
Dans quel abîme affreux peut entraîner l'amour.
Vois comme en peu de temps ſa funeſte puiſſance,
D'un cœur né genereux peut bannir l'innocence.
Quand la vertu n'eſt pas active à repouſſer
Les traits empoiſonnés qu'il ſe plaît à lancer.
Aprends juſqu'à quel point mon ſort eſt déplorable.
Sans doute il te ſouvient de ce jour effroyable,
Où l'Hymen qui rendit Admete trop heureux,
Me livra pour jamais au ſort le plus affreux.
Sans toi j'allois finir des jours que je déteſte;
Mais ta prudence même à ma vertu funeſte,
Sçut me perſuader qu'un triſte éloignement
De ce cœur déchiré calmeroit le tourment;
Je te crus, je partis, inutile remede!
L'abſence accroît encor le mal qui me poſſede;
En accuſant le Ciel de tant de maux ſoufferts,
Pour chercher du ſecours j'ai recours aux Enfers.
Laiſſant dans les horreurs mon ame enſevelie,

J'aprends

J'aprends cet Art fatal né dans la Theſſalie,
Je crois lorſque ma voix troublé le noir ſéjour,
N'avoir plus qu'à parler pour faire fuir l'Amour.
Projet impie & vain ! ma flamme criminelle
Reprend par mes efforts une force nouvelle ;
Je me ſens dévorer d'une noire fureur,
Sans en chaſſer l'Amour, l'Enfer paſſe en mon cœur.
Contre un Rival heureux tournant ſa barbarie,
Des Parques contre lui j'excite la furie.

. . . . . .

Cléante, touché de ſçavoir Acaſte criminel, tâche de le ramener.

Mais peut-être cet Art peut encor garantir.

Acaste.

L'Enfer qui ſert le crime, eſt ſourd au repentir.

Scene ſeconde. Pherez ignorant l'amour & le crime d'Acaſte, lui dit :

Abandonnerez-vous un Pere malheureux ?

. . . . . .

Vous partagez, Acaſte, une douleur mortelle,
Vous perdez en mon Fils l'ami le plus fidele.

Acaste troublé.

Je le perds, juſte Ciel ! & pour le ſecourir
Je ne puis, détruiſant . . . . mais je ſçaurai mourir,
Et dans la juſte horreur . . . ah ! Seigneur je m'égare.

Pherez croit que ce trouble eſt cauſé par l'amitié d'Acaſte pour Admete. Il lui dit qu'Alceſte eſt dans le

Digitized by Google

le Temple d'Apollon, qu'elle implore le secours de ce Dieu pour la santé de son Epoux, qu'il prévoit que la mort d'Admete sera suivie de celle d'Alceste.

Scene troisiéme; l'arrivée d'Alcide donne à Pherez quelqu'espérance sur le sort de son fils. Il instruit Alcide de ce qui se passe dans le Temple. Il lui aprend qu'en présence d'Alceste on offre un Sacrifice, que l'on consulte les Dieux sur le destin d'Admete.

Alcide espere que les Dieux récompenseront la vertu d'Admete par un miracle en sa faveur.

Pherez.

Seigneur, je l'aime trop pour oser m'en flater.

Alcide.

Moi, je l'estime assés pour n'en pouvoir douter.

Ils vont tous deux trouver Admete.

Scene quatriéme. La vûë d'Alcide a fait sentir à Acaste toute l'horreur de son crime.

Amour, barbare Amour, admire ton ouvrage,
Acaste du malheur est la terrible image.
Témoins de mes tourmens, venez foibles Mortels,
Venez, venez encor encenser ses Autels,
Celebrez dans vos chants la douceur de ses charmes;
Dites qu'au tendre Amour il faut rendre les armes,
Qu'un cœur pour être heureux doit perdre son repos,
Qu'aux plus grandes vertus l'Amour porte un Héros.
Plutôt, de ses fureurs voyant en moi l'exemple,
Abolissez son culte & renversez son Temple.

Digitized by Google

ACTE SECOND. Scene premiere. Alcide témoigne à Pherez la douleur qu'il ressent de la triste situation dans laquelle il vient de trouver Admete, son ami. Il ne rougit pas des pleurs qu'il répand pour lui.

Aux volontés des Dieux c'est peu de consentir,
Pour leur offrir nos maux, nous devons les sentir.

Il exhorte Pherez à ne pas se laisser abattre par la douleur, il lui représente qu'il est Pere, & qu'en cette qualité il se doit à Eumelus & à Alceste.

Pour signaler enfin le paternel amour,
Rendant le fils parfait, rendez le pere au jour.

Scene II. *Arcas* revient du Temple. Il annonce à Alcide & à Pherez que la réponse des Dieux donne lieu d'esperer, qu'Alceste se flate qu'un secours genereux rendra la santé à son Epoux, que pour l'obtenir du Ciel elle s'est enfermée dans le Temple. Pherez ne doute pas de trouver ce secours dans Alcide. Alcide envoye Arcas au Temple pour interroger la Prêtresse sur ce qu'il doit faire. Il promet de tout entreprendre pour sauver Admete.

Pour un Ami si cher, par des efforts nouveaux,
Faut-il renouveller le cours de mes travaux ?
Faut-il d'affreux Brigands affranchir les campagnes ?
Et pour joindre les Mers, séparer des Montagnes ?
Reste-t-il à combattre un Hydre furieux ?
Pour soulager Atlas faut-il porter les Cieux ?
Ce bras est-il l'espoir d'un nouveau Promethée ?
Dois-je, pour obéir aux ordres d'Euristhée,

Digitized by Google

De Monſtres infectés purger encor les airs ?
A Cerbere en fureur oſer donner des fers ?
Alcide en ce moment, quoique le Ciel ordonne,
Pour ſauver ſon Ami ne voit rien qui l'étonne.

Scene III. *Straton* vient dire que le Roy eſt à l'extremité, que cependant il ſe fait amener, & qu'il ſe flate que la vûë de ſon Pere adoucira ſes tourmens.

Scene IV. *Admete* paroît, & prie ſon Pere de l'embraſſer pour la derniere fois. Pherez lui laiſſe entrevoir quelque eſperance dans la réponſe de l'Oracle. Admete ſemble ne plus rien eſperer. Il tombe dans une grande foibleſſe. Pherez croit qu'il vient d'expirer. Straton le raſſûre, & lui dit que le Roy vit encore. La ſituation du Fils attendrit le Pere. Alcide en eſt vivement touché.

Scene V. *Alcide* va au-devant d'Arcas qui revient du Temple. Il lui demande ce qu'il doit entreprendre. Arcas raporte à Alcide & à Pherez qu'il n'a pû rien aprendre de la Prêtreſſe, & qu'un ordre de la Reine l'oblige à garder le ſilence. Alcide va au Temple trouver la Prêtreſſe, pour ſçavoir d'elle-même ce qu'il doit faire. Admete prie Pherez de veiller ſur les jours d'Alceſte. Il eſt ſurpris de ne point voir Acaſte ſon Ami.

Scene VI. *Acaſte* arrive accompagné de Cleante, ſon Confident. Admete recommande à Acaſte & ſon Pere & ſon Fils.

Qu'en vous, dont la vertu me fut toujours ſi chere,
Pherez revoye un Fils, Eumelus trouve un Pere.
Mais ne vous bornez pas à ces deux grands objets ;
Veillant pour leur repos conſolez mes Sujets.

D'un

Digitized by Google

D'un grand Roy par vos soins soulagez la vieilleſſe ;
Et d'un Prince au berceau protegez la jeuneſſe ;
Qu'il ſoit un digne Roy plûtôt qu'un Conquerant ;
Qui rend ſon Peuple heureux eſt toujours aſſés grand.

. . . . . .

Inſpirez à mon Fils ce que je n'ai pû faire ,
Aiſément j'obtiendrai , Prince , de l'amitié ,
Ce que doit un Héros à la ſeule pitié.
Vous me le promettez . . . .

Acaſte eſt pénetré de la confiance que le Roy lui témoigne ; il en marque ſi vivement ſa ſurprise , qu'Admete ne pouvant ſoûtenir ſa vûë , ſe fait conduire dans ſon apartement.

Scene VII. *Acaſte* ſeul ſur la Scene avec ſon confident , parcourt le Théatre comme un homme éperdu. Cleante lui demande où il veut aller , ce qu'il prétend faire ; il répond :

Leur avoüer mon crime ,
Venger le Roy , les Dieux , immoler la victime.
Que ſert de t'opoſer à ma juſte fureur ?
Je dois perdre le jour. . . . . .

Cleante.

. . . . . *Pas encore , Seigneur.*
Il faut pour expier un crime déteſtable ,
Reſſentir plus longtemps l'horreur d'être coupable.
Le Ciel pour s'apaiſer ſur un forfait ſi noir ,
Reçoit un repentir , rejette un deſeſpoir.
Quand vous privez l'Etat d'une tête ſi chere ,

Digitized by Google

Du Peuple, d'Eumelus ſçachez être le Pere ;
Vous leur ôtez Admete, en ce moment affreux,
Déchiré de remords il faut vivre pour eux.

Acaſte.

Moi, former Eumelus, moi gouverner l'Empire,
Qui moi, ſoüillé du crime ! Ah ! qu'oſes-tu me dire ?

Cleante.

Que lorſqu'un criminel ſe livre au repentir,
Mieux qu'un autre du crime il ſçait ſe garantir.

Enfin il lui propoſe l'exemple d'Alcide.

Scene VIII. Alcide revient du Temple, où il a vû la Prêtreſſe. Il a apris d'elle qu'il falloit pour ſauver Admete, que quelqu'un deſcendît pour lui aux Enfers. Comme il y paroît déterminé, Acaſte cédant à ſes remords, s'offre à lui en ouvrir les chemins.

ACTE TROISIE'ME & dernier. Scene premiere. *Cleante* au deſeſpoir de voir toujours Acaſte déterminé à mourir, fait tous ſes efforts pour l'en détourner.

Quoi ! toujours au trépas vous verrai-je courir ?
Seigneur, vers le tombeau quelle fureur vous porte ?
La vertu deſormais vous en ferme la porte.

Acaſte perſiſte dans le deſſein de mourir pour s'épargner de nouveaux crimes. Cleante continuë à l'en diſſuader.

O noble ſentiment & digne d'un Heros ;
Las d'un leger combat il cherche le repos.
Votre cœur, il eſt vrai, craint la honte du crime ;

Mais

Mais il eſt peu jaloux de mériter l'eſtime.
Le Ciel dès ce moment touché de vos remords
A daigné ſe prêter à vos premiers efforts ;
Faites-en de nouveaux, certain que ſa juſtice
Doit accorder la force à qui combat le vice.

Acaſte enfin ſe résout à vivre. Il demande à Cleante ce qu'il deviendra lorſqu'il reverra Alceſte embraſſant à ſes yeux ſon Epoux.

Cleante.

. . . . . *Vous fuirez, & loin d'elle*
Croyez que votre cœur à la vertu fidelle,
Doit ſurmonter enfin. . . . . . .
. . . . . .
Partons & fiez-vous aux Dieux.
. . . . . .
Pour la ſeconde fois abandonnant Alceſte,
Suivez la gloire, allez, le Ciel fera le reſte.

Scene II. *Straton* vient aprendre à Acaſte que le Roy ſe meurt, que l'on craint pour la vie de Pherez. Pherez arrive. Les pleurs qu'il voit couler, le persuadent que son Fils n'eſt plus. Il prie Acaſte de lui en tenir lieu. Acaſte veut déclarer son crime ; Cleante l'interrompt, & dit qu'Admete n'eſt pas mort, qu'Alcide eſt chés Pluton ; qu'il y a lieu d'eſperer qu'à la priere d'Alcide Admete recouvrera la santé. On entend un grand bruit, & dans le même inſtant où Pherez ne doute plus de la mort de son Fils, il le revoit.

Scene III. *Admete* arrive avec sa suite. Pherez transporté de joye court au-devant de son Fils. Ils

se

Digitized by Google

se témoignent l'un à l'autre le plaisir qu'ils ont de se revoir. Admete demande sa chere Alceste.

Scene IV. *Arcas* revient du Temple; il en raporte une Lettre d'Alceste. Admete la lit. Alceste lui marque qu'elle s'est donné la mort, pour lui conserver la vie. Admete, accablé de cette nouvelle, se jette entre les bras d'Acaste, qui le repousse, & dit:

. . . . . *Arrête, Admete,*
Arrête, en m'embrassant crains d'outrager les Dieux;
Arrête, & reconnois un Monstre furieux.
Guidé par les transports d'un amour trop funeste,
N'en voulant qu'à tes jours, c'est moi qui perds Alceste.
C'est moi qui des Enfers empruntant le secours,
En fis sortir les maux qui menaçoient tes jours.
Je voulois, dès tantôt, plein d'horreur pour mon crime,
Las d'être ton bourreau, devenir ta victime.
On ne l'a pas permis, & pour mon châtiment,
Le juste Ciel gardoit un plus cruel tourment.
Par tes propres douleurs conçois quelle est ma peine,
Du moins autant que toi j'idolâtrois la Reine;
Les coups dont elle meurt sont tous lancés par moi,
Je fais mourir Alceste, Alceste meurt pour toi.
Saisi d'un juste effroi tu gardes le silence;
Frape ce traître cœur. Eh quoi! ta main balance!

Il veut se tuer. Admete ordonne qu'on l'en empêche. Admete se jette sur l'épée d'Acaste. Il veut en se donnant la mort rejoindre son Alceste. Pherez le retient. On entend gronder le tonnerre, les

Digitized by Google

éclairs brillent de toutes parts. Le Peuple annonce le retour d'Alcide.

Scene V. & derniere. Admete va au-devant d'Alcide ; il lui dit qu'Alceſte ne vit plus, & ajoûte :

Elle meurt pour Admete, Admete veut la ſuivre ;
Vous rougiriez pour moi de me voir lui ſurvivre.

Acaſte demande à Alcide la punition de ſon crime.

Alcide.

. . . . . *Pluton m'a tout appris ;*
Je connois tes forfaits.

Acaſte.

. . . . . *Donnez-m'en donc le prix.*

Alcide.

Attends. Tu ne ſçais pas encor quel eſt Alcide.
Admete enfin prenant le deſeſpoir pour guide,
Pour prix de mes travaux m'allarmant de nouveau ;
Dès qu'il revoit le jour, veut courir au tombeau,
Et venger le trépas d'une Epouſe ſi chère,
Sur les Theſſaliens, ſur ſon Fils, ſur ſon Pere,
Leur ôtant d'un ſeul coup, un Pere, un Fils, un Roi,
A ce projet cruel dont je rougis pour toi,
Le Ciel, le juſte Ciel oppoſe un ſûr obſtacle.

Admete.

Qu'entends-je ? . . . . .

Alcide.

. . . . *Sa bonté par un ſecond miracle,*
Pour la ſeconde fois veut te ſauver le jour.

Avec

Avec moi des Enfers Alceſte eſt de retour.

Admete.

Alcide me rendroit l'Epouſe que j'adore!
Seigneur . . . courons la voir . . . .

Alcide.

. . . . . Il n'eſt pas temps encore.
Retardant ce plaiſir, va, cours vers les Autels;
Tu dois ce Sacrifice, Admete, aux Immortels.

Alcide ſe tournant vers Acaſte.

Toi, Prince, ce ſuccès ſuffit pour ton ſuplice:
Toutefois ſi ton cœur en abhorrant le vice,
Par les remords affreux tant de fois combattu,
Sur mes pas deſormais veut chercher la vertu,
Viens, je t'enſeignerai la route qu'il faut ſuivre.
Pour te rendre à la gloire, il ſera beau de vivre.
Romps les liens affreux d'un amour ſans eſpoir.

Acaſte.

Oui, Seigneur, ſur vos pas je ferai mon devoir.
Il faut en vous ſuivant, dans l'ardeur qui m'anime,
A force de vertus faire oublier mon crime.

A Admete.

Seigneur, l'oublieriez-vous? Ah du moins par pitié.

Admete l'embraſſant.

Oui, ce parfait retour vous rend mon amitié.
Mais Allons rendre grace à la bonté céleſte,
Et quitte de ce ſoin, revoir ma chere Alceſte.

Digitized by Google

La Comédie que les mêmes Ecoliers représentèrent ensuite, a pour titre *Le Danger des Richesses*, Comédie en Prose & en trois Actes. En voici le sujet en peu de mots.

Orgon, fils d'un Marchand, a fait une fortune immense. Il ne fréquente que des Grands Seigneurs, & s'en fait mépriser. Il méconnoît sa famille. Enfin il reconnoît son erreur.

Personnages & Acteurs de la Comédie.

Anselme, Pere du Comte de Massif & d'Orgon, M. *Gaubier.*
Le Comte de Massif, Fils d'Anselme & Frere d'Orgon, M. *Duchêne.*
Orgon, Fils d'Anselme, & Frere du Comte de Massif, M. *de Bernicourt.*
M. *Flatinet*, M. *Gamard.*
Le *Marquis*, M. *Du Cros.*
Le *Chevalier*, M. *Foucault.*
Carlin, Valet de Chambre du Comte de Massif, M. *Passerat.*
Le Maître d'Hôtel du Comte de Massif, M. *Taillard.*
La Roche, Laquais du Comte de Massif, M. *Gallois.*
Le Poëte, M. *Faurot.*
Le Musicien, M. *de Klinglin.*
Le Libraire, M. *Tilloy.*
Plusieurs Valets de Chambre & plusieurs Laquais du Comte de Massif.

Nous ne nous hazarderons point à donner l'Extrait de cette Comédie; nous sentons l'impossibilité, où nous sommes de rendre le feu & la vivacité qui regnent dans toute cette Piéce. Si nous ne les exprimions point, ceux qui l'ont entenduë nous reprocheroient avec justice de l'avoir défigurée, & l'aplau-

Digitized by Google

l'aplaudiſſement général qu'elle a reçû nous condamneroit. Nous nous contenterons d'en raporter deux Scenes. Nous les croyons propres à donner l'eſprit de cette Piéce, & nos Lecteurs y reconnoîtront le goût de l'Auteur pour le noble Comique. La Scene de Flatinet au premier Acte, donnera une idée de l'aveuglement, où eſt Maſſif dans toute la Piéce. Celle de Maſſif avec son Pere, au troiſiéme Acte, fera ſentir le pouvoir des mouvemens du ſang.

Scene ſeptiéme du premier Acte.

Carlin, Maſſif, Flatinet.

Carlin.

M. Flatinet demande s'il peut voir Monſieur.

Flatinet à la porte.

Eh mon Dieu, Monſieur, ne vous incommode-rai-je point? Vous étiez peut-être bien aise d'être ſeul?

Maſſif.

Point, point, M. Flatinet, entrez, entrez.

Flatinet.

Mais!

Maſſif.

Entrez, vous dis-je.

Flatinet.

Vous vous promeniez en rêvant, & vos réflexions sont trop importantes, pour qu'il soit permis de les troubler.

Maſſif.

Il eſt vrai, je rêvois.

Flatinet.

Je me retire donc.

Digitized by Google

Massif.

Non, restez, je le veux. . . .

Flatinet.

C'est donc à condition que vous continuerez de rêver.

Massif.

Au contraire, les rêveries m'attristent, & vous me ferez plaisir de m'en distraire.

Flatinet.

Quoi vous pourriez rêver tristement, vous! Ah! c'est donc pour déplorer le malheur d'autrui? Hélas! vous en êtes bien capable? Quoi, Monsieur, seroit-il quelque malheureux de votre connoissance qui n'eût point encore éprouvé votre générosité? N'avez-vous pas encore fait de bien à personne aujourd'hui? Voilà les seuls sujets qui puissent vous causer de tristes rêveries; car enfin du côté de la naissance, de la fortune, de l'esprit, des belles connoissances, je ne crois pas que. . .

Massif.

Ah du côté des belles connoissances, j'avoüe que je pourrois avoir moins à souhaiter, si je m'étois un peu plus attaché aux Etudes.

Flatinet.

Aux Etudes! En aviez-vous besoin? C'est à des esprits communs auxquels la Nature à refusé ses dons, que les Etudes conviennent. Elles leur donnent les moyens de raisonner un peu moins mal. Mais loin qu'elles eussent pû vous être d'aucune utilité, elles n'auroient fait que resserrer votre génie. Les Regles ne sont point faites pour des esprits superieurs comme le vôtre. De plus, un homme d'un

Digitized by Google

d'un certain rang eſt-il fait pour entrer dans ces petites minuties ? Vous autres, Grands Seigneurs, vous ne devez ſçavoir que décider ; il ne vous conviendroit point de faire des Livres, & pour décider, il ne faut que du bon ſens & de l'eſprit.

Maſſif.

Il eſt vrai que je décide aſſés facilement.

Flatinet.

Dites donc que vous frapez juſte dans vos déciſions ; car de mauvais eſprits pourroient donner un autre ſens à cette façon de parler. Pardon ſi j'oſe....

Maſſif.

Vous vous moquez.

Flatinet.

Ces petites libertés doivent vous prouver ma ſincerité. D'ailleurs je ſuis malheureuſement né cauſtique. J'ai fait d'inutiles efforts pour me corriger ſur ce point, & je vous avouerai que dès les premiers temps que j'ai eu le bonheur de vous connoître ; vous m'avez cauſé des impatiences épouvantables. Comment, diſois-je, un homme dans lequel il ne me ſera pas permis de trouver un défaut !

Maſſif.

Ah ! Monſieur Flatinet.

Flatinet.

Quoi ! . . . Vous n'avez rien à me répondre. Il faut malgré toute votre modeſtie convenir du fait. Mais à propos, j'oublioit de vous faire compliment ſur l'arrivée de M. votre Frere ; Carlin vient de me l'aprendre. Je n'ai point le bonheur de le con-

Digitized by Google

noître. Mais j'en ai entendu dire tant de bien que....

Massif.

De lui ? de mon Frere ? ....

Flatinet.

Eh mais.... (*à part*) les deux Freres feroient-ils mal enſemble ?

Massif.

Eh ! quels grands biens vous en a-t'on dit ?

Flatinet.

Que c'eſt un homme d'eſprit, raiſonnant de tout parfaitement bien, & qui pourroit paſſer pour un homme parfait dans l'eſprit de ceux qui n'ont pas le bonheur de vous connoître.

Massif.

Il veut cependant ſe mêler de me donner de ſes ſages avis.

Flatinet.

Mais comme j'ai le malheur d'être un peu trop ſincere, ainſi que je vous l'avoüois dans l'inſtant, je ne vous cacherai point que d'autres perſonnes m'ont dit, qu'il étoit bien vrai qu'il avoit de merveilleuſes qualités, mais qu'un peu de jalouſie qu'il avoit toujours eû contre vous, en terniſſoit beaucoup l'éclat, & qu'il étoit fort à craindre qu'elle n'augmentât à ſon retour, quand il vous verroit dans le haut degré où le mérite vous a placé.... peut-être eſt-ce pure médiſance.

Massif.

Non, non, Monſieur Flatinet, cela eſt très-vraiſemblable

ſemblable. Je viens d'avoir une ſcene avec lui qui ſuffit pour le prouver.

Flatinet.

Eh que peut-il vous reprocher ?

Maſſif.

Que ſçais-je ? Monſieur voudroit que j'euſſe chés moi toute ma Famille.

Flatinet.

Que je reconnois bien-là la baſſe jalouſie des Parens ! Oüi, vous vous ſerez donné des ſoins terribles pour ſoûtenir avec éclat votre Maiſon, il faudra diſperſer le fruit de vos nobles travaux à des Parens éloignés, peut-être joüeurs, libertins, car enfin, que ſçait-on ? Mais, Monſieur, je vous dirai plus ; dans l'exacte équité, la diſpoſition de vos biens n'eſt plus dans votre pouvoir. Le fond de ces biens apartient aux aînés de la Maiſon de Maſſif. C'eſt comme les meubles de la Couronne.

Maſſif.

Peut-être pourrois-je propoſer à mon Pere & à ma Mere de quitter la Touraine pour venir . . . .

Flatinet.

Oüi, faites changer d'air des perſonnes de leur âge.

Maſſif.

C'eſt ce qui m'a toujours retenu. Que je ſuis heureux, Monſieur Flatinet, d'avoir un ami tel que vous !

Flatinet.

Monſieur, encore une fois je vous demande pardon des libertés que je prends. Je ſçais combien je

Digitized by Google

vous fais souffrir en vous disant ce que je pense sur le caractere de Monsieur votre Frere ; mais de tous les vices, l'envie me paroît le plus affreux, & je vois.... Mais j'entends un Carosse.

Massif.

C'est le Marquis qui vient dîner ici.

Flatinet.

C'est, sans doute, pour terminer son Mariage avec Mademoiselle de Massif.

Massif.

Justement.

Flatinet.

Vous n'avez rien à m'ordonner, Monsieur ?

Massif.

Quoi ! ne dînez-vous pas avec nous ?

Flatinet.

Je ne puis avoir cet honneur aujourd'hui. Je vais chés un Usurier qui doit me prêter cent pistoles pour mon procès. On ne le trouve qu'à l'heure de son dîné, & je ne veux pas le manquer. Ces gens-là sont d'une insolence extrême. Ils se font prier pour se faire payer des usures épouventables.

Massif.

Oh si ce n'est que cette raison qui vous empêche de dîner avec nous, sans sortir d'ici, je vous ferai trouver de l'argent sans interêt.

Flatinet.

Ah, Monsieur, je serois au désespoir.... Voilà de mes étourderies.

Massif.

Massif.

Point de façons, s'il vous plaît. Pourrois-je perdre l'occasion de faire plaisir à un ami aussi sincere que vous ?

Carlin.

Monsieur le Marquis & Monsieur le Chevalier viennent d'arriver, & vous êtes servi.

Massif.

Et Madame de Massif est-elle prête ?

Carlin.

Madame mange chés elle aujourd'hui, elle a grande compagnie, & même elle vous prie de vouloir bien lui prêter votre Maître d'Hôtel pour servir, parce que le sien est malade.

Massif.

Volontiers, fais lui mes complimens. Allons nous mettre à table.

Scene cinquiéme du troisiéme Acte.

Masif. Anselme.

Massif à part.

Qu'ai-je entendu ! (*à Anselme.*) Ah pourquoi vous êtes-vous levé si-tôt ? Vous êtes encore trop foible . . . . .

Anselme.

Monsieur, car puisque vous ne daignez plus m'apeller votre Pere, je n'ose plus vous apeller mon Fils. J'ai repris mes forces, & je crois être en état de prendre congé de vous.

Massif.

Quoi ! vous voudriez me quitter ?

Digitized by Google

Anselme.

Ne vous contraignez point ; avoüez franchement que c'eſt le plus grand plaiſir que je puiſſe vous faire. Mais enfin, avant que de nous ſéparer pour toujours, il eſt de mon devoir de vous entretenir un moment. Aſſeyez-vous ; ne craignez rien, perſonne ne peut nous écouter. Me permettrez-vous bien de m'aſſeoir auprès de vous ? Vous frémiſſez ?

Maſſif.

Eh mon Pere !

Anselme.

Ne vous gênez point. Ce nom vous fait peine à prononcer. Il ne vous ſouvient plus du temps où vous sembliez le prononcer avec tant de tendreſſe. De ce temps où votre Pere pouvoit encore vous être utile. De ce temps, où je vous ſacrifiai le peu qui me reſtoit pour vous envoyer à Paris dans un équipage honnête. Vous m'embraſſiez alors, ingrat, vous m'embraſſiez, pour tirer de moi le ſecours qui vous étoit néceſſaire. Vous me faiſiez accroire que vous me quittiez à regret, mais que bien-tôt, ſi le Ciel ſecondoit vos intentions, je n'aurois pas lieu de me repentir de l'aveugle tendreſſe que j'avois pour vous. Tout vous a réüſſi. Vous poſſedez des biens que vous ne deviez pas eſperer. Que ſont devenuës vos promeſſes ? Qu'avez vous fait pour moi ? Je me ſuis ſacrifié pour vous, & pour récompenſe, cruel, vos duretés me percent le cœur. La fortune en vous a détruit la nature. Après vingt ans d'abſence le hazard me conduit ici, & vous n'oſez me reconnoître. Sous prétexte de me faire prendre du repos, vous me cachez à tout le monde ; à votre femme, à vos enfans. J'ai vû cependant votre fille . . . . Malheureux, ne craignez rien ; quoiqu'il m'en ait coûté, je ne me ſuis point fait connoître. Qu'elle a de

Digitized by Google

& de sensibilité ! Elle vous fera jouir dans vos vieux jours d'un bien que vous me refusez ; fils indigne, méritez-vous d'être heureux Pere ? Votre ingratitude me fait trembler pour vous ; j'ai dû vous la reprocher. Adieu. Ce service est le dernier que le Ciel a voulu que je vous rendisse.

Massif.

Mon Pere, vous ne sortirez point ; je n'y puis consentir.

Anselme.

Non, je vais me cacher, languir & mourir avec votre Mere, dans la Province, où vous avez pris naissance, & où jamais vous n'oserez paroître. Mais quelle que soit mon infortune, je vous laisse encore plus à plaindre que moi.

Massif.

Ah ! soyez touché . . . .

Anselme.

Eh quoi ! vous vous attendrissez ?

Massif, se jettant à ses pieds.

Hélas ? . . . . ah ! mon Pere.

Anselme.

Vous voulez donc encore être mon Fils ? Levez-vous, j'oublie tout.

Massif.

Ah ! pour moi je n'oublierai jamais mon ingratitude ; ce cruel souvenir en fera l'éternelle punition.

Anselme.

Mon fils, je bénis le Ciel des maux que j'ai souffers,

Digitized by Google

ferts, s'ils peuvent vous toucher assés, pour vous faire rentrer dans votre devoir. Levez-vous, vous dis-je.

Massif.

Non, laissez-moi, je me serois plutôt jetté à vos pieds, si j'avois eû la force d'interrompre les justes reproches que vous venez de me faire.

Ces Piéces & celles qui furent représentées l'année derniere sur ce Théatre, sont du même Auteur. La justice qu'on rend à son mérite est si universelle, que son nom seul eût suffi pour son éloge, si sa modestie nous eût permis de le publier. Le silence coûte en pareille occasion, & notre reconnoissance en souffre. Nous esperons, du moins, qu'on le reconnoîtra dans ses Ouvrages. Le Public éclairé, aura senti, sans doute, combien il faut être ami de la vertu, pour n'employer ses talens qu'à la revétir d'ornemens qui servent à la rendre plus aimable à nos yeux.

Les jeunes Messieurs qui représenterent ces deux Pieces, remplirent leurs Rôles avec une intelligence, & d'une maniere non communes; & on peut dire avec justice, que l'on ne s'attend pas, à voir des Piéces joüées par des Ecoliers, aussi bien représentées. Pardessus tous Mrs *Du Chesne* & *Gamard* se distinguerent également dans le Tragique & dans le Comique. M. *Du Cros* remplit le Rôle de Marquis avec beaucoup de succès.

NOU-

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

LETTRE de M. le Baron de Hochepie, Consul de Hollande à Smirne; à M. de Fontenu, son Beaufrere, écrite de Smirne le 20. Juin 1739.

LE Grand Seigneur voulant faire ceſſer les ravages que faiſoit depuis long-temps le Rebelle *Sary-Bey*, dans la Natolie, & les dommages conſidérables qu'en ſouffroient le Peuple & le Commerce, S. H. dépêcha à pluſieurs Gouverneurs des ordres, de joindre leurs forces pour venir à bout de ce fameux Rebelle, ſous le Commandement de *Urſa Paſciaſi*; en conſéquence, Sarich-Chia-Cagia, partit avec 800. hommes; Hagi-Acmet Aga, Pourvoyeur de Guiſellaſſar, avec 1300; Omar Aga Muſſelin de Philadelphie, avec 500; le Muſſelin de Tirie, avec 300; Omar Aga, Muſſelin de Manaxie, avec 700, & pluſieurs autres Volontaires. Sary Bey ayant eû avis des forces qu'on envoyoit contre lui, abandonna le Château de *Cones*, & marcha le 6. Mars, accompagné de 300. de ſes plus affidés Compagnons, prenant ſa route du côté de la Perſe, où il avoit deſſein de ſe retirer, ce que n'ayant pû executer, les paſſages étant bien gardés, il reſolut de ſe réfugier ſur une haute Montagne, ſituée entre Philadelphie & les Montagnes de Naſich, près d'une Tour nommée *la Tour d'Aly Aga*. Il y a ſur cette Montagne une ancienne Forteresſe, qui tombe en ruines. Ce fut en cet Endroit qu'il campa

Digitized by Google

campa avec 150. des siens, & qu'il attendit de pied ferme les Troupes qui le poursuivoient. Enfin le 26. May on engagea le Combat, qui dura 7. heures de suite, après quoi les Troupes Turques donnerent l'assaut à cette Forteresse, & taillerent en pieces ces Rebelles; le Bolutasi Caraloglu de Sary Bey, y fut tué, & son Bolutasi Sicoglu, fut fait prisonnier & conduit au Château de Gusellassar. Sary Bey se voyant ainsi battu, & même blessé, monta à cheval, suivi d'un seul des siens, & prit la fuite. Etant arrivé dans un bois proche d'une autre Montagne, il tua son Cheval & congédia celui qui l'accompagnoit, dans le dessein de se sauver seul, mais malheureusement ce Domestique fut rencontré des Gens du Pacha, qui lui demanderent où étoit son Maître, & qui le forcerent de les conduire dans le Bois où il étoit caché; Sary Bey ainsi découvert, demanda quartier; mais voyant qu'il n'y avoit plus de ressource, il tira son Sabre contre les Gens du Commandant de cette Troupe, dont un des Chefs le tua d'un coup de fusil; aussi-tôt Omer Aga, Commandant, lui coupa la tête, & la fit porter à *Urfa Pasciasi*, qui l'envoya à Constantinople. Telle a été la fin de ce fameux Rebelle, qui a désolé pendant un très-long-temps toute la Natolie.

LETTRE d'un Marchand d'Erivan en Armenie, écrite à un de ses amis à Smirne le 21. Mars 1739.

APrès que Schah Nadir, cy-devant nommé Tamas Kouli Kan, se fut emparé des trois Villes dont je vous ai parlé, il marcha à la tête d'une nombreuse Armée, vers Raggia Obey, qui s'étoit révolté contre le Grand Mogol. Ce Rebelle s'étoit retiré

Digitized by Google

retiré à Peckavusux, Ville très-opulente, où il s'étoit mis en état de se défendre. Schah Nadir en étant informé, prit l'élite de son Armée, laissant derriere lui son bagage, & se mit en marche, faisant le chemin de trois jours en un seul. Il prit cette Ville par surprise; Raggia Obey se sauva; mais son Séraskier Nasir fut fait prisonnier avec 25000. hommes. Schah Nadir ayant emporté toutes les richesses qu'il trouva dans la Ville, & y ayant mis un Gouverneur, partit pour se rendre à la Ville de *Laghor*; il reçût sur sa route plusieurs Ambassadeurs du Grand Mogol, pour l'engager à faire un Traité de Paix.

Le bruit court aujourd'hui que Schah Nadir abdique la Couronne de Perse en faveur de son Fils *Eresa Guli*, lui ayant conferé le Titre de *Veliacht*, qu'on ne donne qu'aux Héritiers présomptifs de cette Couronne, à condition qu'il observera les quatre articles suivans.

1°. De porter le *Doghia*, apellé en Turc *Sorgutsch*, au côté gauche de sa tête, au lieu que les Rois de Perse le portent à droite, comme une marque de Souveraineté.

2°. Que tous les Actes & Ordonnances que les Rois de Perse ont coûtume de signer au haut de la feüille, ne seront signés par lui qu'à la fin.

3°. Que la Monnoye ne soit pas frapée en son nom.

Et 4°. qu'il ne pourra pas faire la guerre contre les Puissances voisines, excepté contre les Lesghies, qui sont des Tartares, habitans sur le Mont Caucase.

Ce nouveau *Veliacht*, est d'une humeur fort douce, & très-porté pour les Chrétiens, qui se flatent d'en être bien traités.

On dit qu'il étoit arrivé à Mascate pour se rendre ensuite

Digitized by Google

ensuite à Ispaham, & prendre le Gouvernement du Royaume de Perse, & que son Pere avoit dessein d'ériger en Royaume le Candahar & les autres Pays conquis de l'Orbech & des Indes, & d'établir son Siége Royal sur les confins des Indes.

Il arriva hier ici une Lettre de Schah Nadir, écrite au Patriarche des Arméniens, remplie d'expressions obligeantes; ce Prélat s'étoit plaint de ce que les Gouverneurs précedens s'étoient emparés des Dixmes de son Convent. Schah Nadir lui promet de le garantir à l'avenir de pareilles injustices.

La Ville de *Bonghaza* n'est pas encore prise par les Tartares Usbecs, comme le bruit en avoit couru.

Ibrahim-Kam, qui étoit parti, comme je vous l'ai mandé par ma précedente, a été tué par un effet du hazard, d'un coup de fusil, & Emir Aslan a été nommé par Schah Nadir à sa place, Kam de Tauris, avec ordre d'aller attaquer les Lesghies. Il est à la tête d'une grosse Armée à Dervis, & il doit se mettre en marche par les Montagnes du Caucase, qui sont déja investies depuis vingt jours; Sophi, Kam, doit lui succeder en cas de mort, pour n'être pas obligé d'attendre les ordres de la Cour.

Le légitime Roy de Perse Schah Thamas, & son fils, sont encore en vie & en bonne santé, à *Sebsebat*, Ville de la Province du Mazandran, aussi bien que le Frere de l'Emir Mamuth, fils de Mireweis, fait dernierement prisonnier à Candahar, avec le Prince d'Usbeck, & le Prince de Balg, & ils sont tous traités honorablement.

EXTRAIT d'une Lettre de Constantinople, du 10. Juin 1739.

MR l'Ambassadeur étant, comme vous le sçavez, nommé Plénipotentiaire pour traiter la Paix entre les Allemans, les Moscovites & les Turcs,

Digitized by Google

On fait dans le Palais de France de si grands préparatifs, qu'ils dérangent tout le Fauxbourg de Pera. Il y aura 200. Chariots chargés des Bagages, des provisions, ustanciles, &c. pour la Maison de M. l'Ambassadeur; la Porte lui donne un Capidgi Bachi, un Visir Agassi, & 100. Janissaires, pour l'accompagner jusqu'à l'Endroit où doit se tenir le Congrès. M. l'Ambassadeur a 24. Valets de pied, 18. Haidouts ou Valets de parade, & 8. Valets de Chambre. Il emmene avec lui trois Drogmans, & deux *Jeunes de Langue*, qui sont les sieurs Clairambault & le Roux. M. de Cresmery reste au Palais, en qualité de Chancelier, en attendant que M. Peyssonel, qui est du voyage, vienne reprendre possession de son Employ. Je n'ai aucune autre nouvelle à ajoûter, si ce n'est que la tête de *Sary-Bey-Oglou*, est exposé à une des Portes de Constantinople.

RUSSIE.

ON assûre que le Comte de Munick, depuis son entrée dans la Moldavie, en a fait enlever l'Hospodar, & qu'il a convoqué les Etats de la Province, dans le dessein de les engager à élire pour Souverain le Frere du Prince Cantimir, Ambassadeur de la Czarine auprès du Roy de France.

Les Lettres par lesquelles on a été informé des derniers mouvemens des Moscovites & des Tartares, marquent qu'on avoit apris de Constantinople, que le Marquis de Villeneuve, Ambassadeur de S. M. T. C. à la Porte, en étoit parti le 14. Juin dernier pour se rendre à l'Armée du Grand Visir, & que quelques jours auparavant, il avoit eû une Audience publique du Grand Seigneur, qui, pour faire honneur à cet Ambassadeur, avoit ordonné, que toutes les ruës par lesquelles il devoit passer, fussent

Digitized by Google

fussent bordées par une double haye de Janissaires.

Ces Lettres ajoûtent que selon divers avis reçûs de Turquie, on n'y doutoit presque point de la mort de Thamas Kouli-Kan, mais qu'on n'étoit pas encore exactement instruit des circonstances de cet évenement.

ALLEMAGNE.

ON a apris de Vienne que le Géneral Wallis s'étant déterminé à aller camper à Czentos, de l'autre côté de la Temes, il fit passer cette Riviere à l'Armée Impériale le 9. Août.

Le 11. ayant apris qu'un Corps de Troupes Turques étoit à Iabouka, & qu'un Détachement considérable de Janissaires & de Saphis s'étoit avancé jusqu'à Opowa, il jugea qu'il n'y avoit pas de temps à perdre pour se rendre à Czentos, parce qu'il y avoit lieu de craindre que les Ennemis ne lui coupassent le chemin, ce qu'ils auroient pû faire en prenant par les Marais.

Ce Géneral donna ordre aux Troupes de se tenir prêtes à marcher avant le jour, & l'Armée étant décampée le 12. vers les deux heures du matin, elle fit une si grande diligence, qu'elle arriva le même jour à Czentos; ce Bourg qui est sur le bord du Danube, entre la Temes & la Theisse, vis-à-vis de Salankeman, est à huit lieuës de Petri Waradin & à six au-dessus de Belgrade. Le Pont qui étoit auprès de cette Place a été remonté jusqu'à Czentos, & l'on en a couvert la tête par quelques retranchemens.

Les Troupes s'étant trouvées fort fatiguées, le Comte de Wallis les fit reposer le 13. & le 14. Ce Géneral étoit dans le dessein de passer la Theisse pour aller occuper le Camp de Titul, mais le Com-

Digitized by Google

se de Neuperg, le Prince de Saxe Hildburgshausen & plusieurs autres Officiers Généraux ayant représenté qu'il étoit plus avantageux de s'aprocher de la Save, le Comte de Wallis repassa le Danube le 15. & alla camper à Surdock, entre Petri Waradin & Semlim. Il prit ce parti pour conserver la communication avec Belgrade, & pour empêcher les Turcs de passer la Save. Comme il pourroit survenir quelque circonstance qui obligeât de rentrer dans le Bannat de Temeswar, le Comte de Wallis a laissé le Pont près de Czentos avec un Détachement considérable de Troupes pour le garder.

Depuis que l'armée a quitté le Camp de Jabouka, les Turcs l'ont suivie constamment dans toutes ses marches, & ils occupoient chaque jour le Camp qu'elle avoit abandonné la veille. Quoiqu'ils fussent supérieurs en nombre, le bon ordre dans lequel l'Armée a marché, les a empêchés de rien entreprendre.

Le Baron de Suckow, qui commandoit dans Belgrade, étant tombé malade, on a envoyé le Général Schmettau pour le remplacer.

Les avis reçûs de cette Place, portent, que les maisons de trois ou quatre ruës de la Ville ont été presqu'entierement ruinées par le Canon des Assiégeans, & par la grande quantité de Bombes qu'ils jettent pendant la nuit. Deux Bombes sont tombées sur l'Hôpital, mais elles n'y ont causé que peu de dommage. Les Ennemis ont établi six Batteries qui tirent continuellement, & dont deux battent avec beaucoup de vivacité les Ouvrages de la Porte de Sabatsch & de celle de Wirtemberg.

Le Grand Visir paroît persister dans la résolution de donner un assaut général, & il a promis des récompenses aux Officiers & aux Soldats qui se distingueront le plus en cette occasion. Il détacha le

7. Août 15000. Bosniaques, qui en formerent le lendemain le blocus. La nuit suivante, ils établirent quatre Batteries, & le 9. ils commencerent à battre le Fort en breche, mais la Garnison fit sur eux un si grand feu, qu'ils se sont retirés.

Trois Galeres qui étoient montées par des Malthois, & que l'Amiral Palavicini avoit envoyé croiser devant Belgrade, à l'endroit où la Temes se jette dans le Danube, furent attaquées le 11, par un grand nombre de Saïques Turques. Les Malthois commandés par un de leurs Chevaliers, se défendirent pendant un long temps avec beaucoup de valeur, mais ayant été envelopés par les Ennemis, & ne pouvant plus esperer de dégager les Galeres, ils se déterminerent à les faire sauter, & ils se retirerent à Belgrade dans les Chaloupes.

Plusieurs des Officiers Généraux qui n'étoient pas employés, ont reçû ordre de se rendre à l'Armée, pour servir à la place de ceux qui ont été tués ou blessés dans les Combats de Kroska & de Panzova.

Sur la nouvelle qu'on reçût le 19. du mois passé, que les Ennemis construisoient deux Ponts sur la Save, du côté de Palos, le Prince de Saxe Hildsburghausen, qui commande l'armée depuis que le Comte de Wallis est indisposé, marcha la nuit suivante vers cette Riviere, avec huit Régimens d'Infanterie & six de Cavalerie des Troupes Impériales, cinq Bataillons de celles de Baviere, & deux Bataillons de celles de l'Electeur de Cologne, & le 21. il entra avec ce Corps dans le Camp de Semlin. Il y aprit que les Turcs continuoient l'établissement de leurs Ponts, qu'ils en avoient déja conduit un depuis le bord de la Riviere jusqu'à une petite Isle qui est au milieu, & qu'ils avoient établi trois Batteries en-deçà de la Save.

Comme il est important d'empêcher les Ennemis de

de passer cette Riviere ; on tint le 22. au Camp de Semlim, un Conseil de guerre dans lequel il fut résolu que l'Armée Impériale s'aprocheroit de l'endroit où les Turcs veulent jetter leurs Ponts, afin d'être à portée de s'opposer à leur passage.

Le Prince de Lobkowitz, qui s'étoit avancé jusqu'à Carensebes avec le Corps de Troupes qu'il commande, est retourné en Transilvanie, parce qu'on n'a pas jugé que les circonstances lui permissent de traverser le Bannat de Temeswar, pour aller joindre le Comte de Wallis. Depuis que le Prince de Lobkowitz s'est éloigné de cette Province, & que l'Armée Impériale a repassé le Danube, les Ennemis ont mis à contribution une partie du Bannat, ainsi que le Comté de Chonad & presque tout le Pays le long du Marosch.

Le Corps de Troupes Ottomanes, qui étoit à Jabouka, en est décampé, & à la faveur de la secheresse qui regne depuis quelque temps, il a passé les Marais voisins de ce Bourg. Il s'avança le 19. à Borcza, près du Danube, & le Pacha qui le commande, fit occuper par un détachement l'Isle qui est à l'embouchure de la Temes, vis-à-vis de Belgrade.

Les Turcs continuent de pousser leurs travaux devant cette Place avec beaucoup de vivacité, & ils battent toujours en breche le Bastion de Sainte Elizabeth, & les Ouvrages de la Porte de Sabatsch & de celle de Wirtemberg. Les Assiegés se défendent de leur côté avec une extrême valeur ; ils font un feu continuel sur les Ennemis, & ils ont fait plusieurs coupures derriere les Ouvrages les plus exposés au Canon des Assiegeans, afin de leur résister plus facilement, en cas qu'ils tentent un assaut.

Malgré l'ardeur avec laquelle l'Empereur & le Grand Seigneur se font la guerre, les négociations pour

Digitized by Google

pour la Paix ne ſont point interrompuës, & il paſſe ſouvent d'une Armée à l'autre des Officiers chargés de nouvelles propoſitions d'accommodement. Le 13. du mois paſſé, le Comte de Gros, Colonel-Commandant du Régiment de Savoye, ſe rendit par ordre du Comte Wallis, au Camp du Grand Viſir, qui le reçût avec beaucoup de marques de diſtinction. On prétend que ce Premier Miniſtre lui a déclaré que, ſi l'Empereur déſiroit de traiter de la Paix, il falloit que S. M. I. ſe déterminât à reſtituer préliminairement au Grand Seigneur la Ville de Belgrade. Le Comte de Gros retourna le 14. & le 15. au Camp des Aſſiegeans.

Le 18. le Comte de Wallis y envoya le Comte de Neuperg, & le bruit court que ce dernier a été chargé de dire au Grand Viſir, que S. M. I. conſentoit à céder Belgrade en raſant toutes les Fortifications.

Les dernieres Lettres de l'Armée, marquent, que le Comte de Neuperg étoit encore le 20. au Camp des Turcs.

ESPAGNE.

DOn Thomas Geraldino, Miniſtre de S. M. C. à Londres, ayant dépêché un Courier au Roy pour lui donner avis que S. M. Br. avoit fait publier une Proclamation, par laquelle il déclaroit qu'il accorderoit des Lettres de marque à ſes Sujets, pour uſer de repréſailles contre les Espagnols, le Roy a réſolu de donner de pareilles Lettres à ceux qui en demanderont contre les Anglois.

Les Assogues, qui étoient partis de la Havane le 22. Juin dernier, arriverent à Sant-Andero le 13. Août ſuivant, & leur charge conſiſte en cinq millions 141130. Piaſtres, tant pour le compte du Roy, que pour celui des Particuliers; 552950. livres de Cochenille,

Digitized by Google

Cochenille ; 279700. paquets de Vanille ; 448625. livres de Tabac, en poudre ; 62550. de Tabac en feüille ; 3827. Cuirs préparés ; 430. Quintaux de Bois de teinture ; 70000. livres de Rhubarbe, & 360. Boisseaux de Betoüane.

M. Keene, Ministre Plénipotentiaire du Roy de la Grande Bretagne à Madrid, a reçû ordre de partir incessamment & sans prendre congé, pour retourner en Angleterre.

Quelques Vaisseaux de l'Escadre Angloise, commandée par le Contre-Amiral Haddock, se sont emparés de deux Bâtimens de Bilbao, & d'une Barque des Côtes du Royaume de Valence.

ISLE DE CORSE.

SElon les avis reçûs de la Bastie, on y a mis en prison trois Religieux, quatre Séculiers & quatre femmes, tous de la Pieve de Nebbio, & proches parens des nommés d'Oleta & Mazacchino, Chefs des Bandits, qui, n'ayant point voulu accepter d'Amnistie, parcourent les Campagnes, où il n'y a point de Troupes Françoises, pillent tout ce qu'ils y trouvent, & tuent les Voyageurs, sans épargner même leurs Compatriotes.

Ces Lettres ajoûtent que les Habitans de la Pieve de Talaro persistent dans leur révolte, & que le 11. du mois dernier, ils eurent la témerité d'attaquer un Détachement de 180. hommes des Troupes Françoises, qui étoit logé dans un Convent du Bourg de Guizzoni. N'ayant pû en chasser ce Détachement, ils investirent le Convent, & ils l'ont tenu bloqué pendant quatre jours, mais à la fin ils se sont retirés dans les Montagnes, sur l'avis de la marche de 300. hommes qu'on y avoit envoyés sous les ordres d'un Lieutenant Colonel.

Digitized by Google

Le Marquis de Maillebois se prépare à les réduire par la force, & il a ordonné pour cet effet à plusieurs Bataillons d'aller le joindre. Comme la Pieve de Talaro est la seule qui s'obstine à la résistance, les Habitans de cette Pieve ne peuvent reculer que de quelque temps leur ruine ou leur soumission.

Les dernieres Lettres marquent que le Marquis de Maillebois avoit fait les dispositions nécessaires pour attaquer la Pieve de Talaro ; qu'il avoit ordonné à M. de Larnage, Brigadier des Armées du Roy, de s'avancer jusqu'à Bastalica, avec les Régimens de Roussillon & de Bearn, quatre Compagnies de Grenadiers, & 60. Miquelets ; au Marquis de Valence, Colonel du Régiment de Bearn, de marcher du côté de Panca à la tête de 500. hommes ; & au Marquis d'Avarey, Colonel du Régiment de Nivernois, de s'embarquer avec 600. pour aller descendre sur la Côte de Valinco ; que les mesures étoient prises pour que ces Troupes entrassent le 24. ou le 25. à la même heure dans le Pays occupé par les Rebelles, & qu'afin de n'avoir à craindre aucune infidelité de la part des Pieves soumises, le Marquis de Maillebois avoit fait désarmer celles d'Ornano, d'Istria & de la Rocca, auxquelles il avoit permis jusqu'alors de garder leurs armes, pour se garantir des courses des Bandits.

Six cent Rebelles ayant attaqué un Poste où étoit un Détachement des Troupes Françoises, M. de Larnage envoya au secours de ce Détachement 320. hommes, sous les ordres de M. de Fonbrune, Commandant du second Bataillon du Régiment d'Auvergne. A l'aproche de M. de Fonbrune, les Rebelles abandonnerent leur attaque, & allerent se placer sur la hauteur par laquelle il devoit arriver. Cet Officier les attaqua avec beaucoup de valeur, les mit en fuite & secourut le Poste dont ils vouloient

Digitized by Google

loient s'emparer. Il y a eû dans cette Action & dans la défenſe du Poſte, quinze Soldats François de tués & vingt-un de bleſſés; un Lieutenant l'a été dangereuſement, & M. de Vaux, Capitaine, a eû la main percée; le Sous-Lieutenant des Grenadiers du Régiment de Bearn, a été tué.

Le Marquis de Maillebois a fait pendre à Paſtorecchia, un Prêtre & un Récolet de Luciana, convaincus d'avoir favorisé les brigandages du nommé Mazacchino.

SAVOYE.

ON a apris de Turin, que le Marquis de Senecterre, Ambaſſadeur du Roy de France en cette Cour, donna le 24. du mois paſſé, à l'occaſion du Mariage de Madame Louise-Elizabeth de France, une Fête magnifique, à laquelle il avoit invité toutes les Perſonnes de diſtinction de cette Ville.

La Fête commença à ſept heures du ſoir par la repréſentation de la Comédie de l'*Homme à bonnes fortunes*, & de celle du *Moulin de Javelle*, qui furent jouées ſur un Théatre que l'Ambaſſadeur avoit fait dreſſer dans une des Salles de ſon Hôtel. Après la Comédie, on monta dans l'Apartement d'enhaut, dont toutes les Piéces étoient éclairées d'une grande quantité de lumieres, & préparées pour le Bal, qui dura juſqu'à une heure après minuit, & pendant lequel on diſtribua des rafraîchiſſemens en abondance. Un repas des plus ſplendides ſuivit le Bal; toutes les Dames ſouperent à une même Table & furent ſervies par les Cavaliers; il y eut dans les Chambres voiſines pluſieurs autres Tables pour les Cavaliers qui ne demeurerent point auprès des Dames.

Lorſque le ſoupé fut fini, on recommença le Bal

Digitized by Google

& on danſa juſqu'au jour. Pendant la nuit l'Hôtel du Marquis de Senecterre fut illuminé en dehors à tous les trumeaux des croiſées du premier & ſecond Etage avec des flambeaux de cire blanche.

Le lendemain, Fête de S. Louis, les Miniſtres Etrangers & pluſieurs Seigneurs & Dames de la Cour dînerent chés le Marquis de Senecterre, qui fit ſervir pluſieurs Tables avec autant de profuſion, que de délicateſſe. Le ſoir, ſon Hôtel fut illuminé comme la veille, & toute la Nobleſſe s'y rendit pour y aſſiſter à un Concert de voix & d'Inſtrumens, executé par les plus célebres Muſiciens de Turin.

Il y eut encore Comédie le 26. chés l'Ambaſſadeur, & l'on y repréſenta les Piéces de *Georges Dandin* & du *Grondeur*. Le Bal ſucceda à la Comédie, & l'Aſſemblée fut ſi nombreuſe, qu'on pouvoit à peine pénetrer dans les Apartemens. Pendant le ſoupé un grand nombre d'Inſtrumens executerent diverſes Fanfares. Le Bal recommença à quatre heures du matin, & ne finit qu'au lever du Soleil. L'Hôtel du Marquis de Senecterre fut illuminé cette nuit, comme les deux précedentes, & l'Ambaſſadeur du Roy d'Eſpagne fit illuminer auſſi le ſien pendant ces trois nuits.

FESTES DONNE'ES & Cérémonies observées à l'occasion du Mariage de MADAME LOUISE-ELIZABETH DE FRANCE, *Fille aînée de Leurs Majestés, avec* DON PHILIPE, *Infant d'Espagne.*

CEtte Auguſte Alliance ayant été concluë dès le mois de Février dernier, entre Sa Majeſté & le Roy d'Eſpagne, & la Princeſſe étant entrée le

le 14. du mois passé dans la treiziéme année de son âge, le Roy fixa au 26. du même mois la Célebration du Mariage.

Le Marquis de Lamina, Ambassadeur du Roy d'Espagne auprès du Roy, ayant reçû des pleins pouvoirs pour faire, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, la demande de Madame, au nom du Roy d'Espagne, se rendit le 21. Août au matin à l'Hôtel des Ambassadeurs Extraordinaires. Il y fut servi par les Officiers de S. M. & il l'a été de la même maniere, pendant le temps qu'il y a demeuré.

Le 23. Le Comte de Marsan, & le Chevalier de Saintot, Introducteur des Ambassadeurs, allerent dans les Caroſſes du Roy & de la Reine à l'Hôtel des Ambassadeurs Extraordinaires, prendre le Marquis de Lamina, Ambassadeur Extraordinaire du Roy d'Espagne, pour le conduire à Versailles à sa premiere Audience publique de S. M. & la marche se fit dans l'ordre suivant.

Le caroſſe de l'Introducteur; celui du Comte de Marsan; le caroſſe du Roy précedé des deux Suisses de l'Ambassadeur, à cheval; de sa Livrée, qui étoit très nombreuſe; de ſes Officiers & Valets de Chambre, à cheval; de ſon Ecuyer & de ſes Pages à cheval; le caroſſe de la Reine; les cinq caroſſes de l'Ambassadeur, qui fermoient la marche, & qui étoient remplis de pluſieurs Seigneurs Espagnols.

L'Ambassadeur trouva à ſon passage dans l'avant-Cour du Château, les Compagnies des Gardes Françoiſes & Suisses ſous les Armes, les Tambours apellant; dans la Cour, les Gardes de la Porte & ceux de la Prévôté, en haye & ſous les Armes, à leurs poſtes ordinaires. Il descendit à la Salle des Ambassadeurs, où il ſe reposa jusqu'à l'heure de l'Audience de S. M.

Lorsqu'il y alla, il fut reçû au bas de l'Escalier

Digitized by Google

par le Marquis de Brezé, Grand-Maître des Cérémonies, les Cent Suisses étant sur l'Escalier en habits de cérémonie, la Hallebarde à la main. Il fut reçû en dedans de la Salle des Gardes du Corps par le Duc de Villeroy, Capitaine en quartier d'une des Compagnies des Gardes du Corps, qui étoient en haye & sous les Armes.

L'Ambassadeur, après avoir complimenté le Roy, fit au nom du Roy d'Espagne, la demande de MADAME, pour DOM PHILIPE, Infant d'Espagne, & le Roy la lui accorda, avec des témoignages de satisfaction. S. M. avoit ce jour-là un habit de Camelot d'or, glacé d'or, avec des boutons & bouttonnieres d'or, & la veste d'une très-riche Etoffe d'or.

L'Ambassadeur fut ensuite conduit à l'Audience publique de la Reine. S. M. étoit en habit de Gros de Tours, vert & argent, chamaré de Raizeaux d'or & de Pierreries; à celle de Monseigneur le Dauphin, qui étoit en habit de Droguet de Soye & argent, le fond couleur de feu, galonné d'argent en Pompons, la veste d'Etoffe d'argent, fond blanc, avec des boutons de Rubis; à celle de MADAME. Cette Princesse avoit un habit de Gros de Tours & or, chamaré de Raizeaux d'or & de Pierreries; & à celles de Madame Henriette & de Madame Adelaïde; & après avoir été traité par les Officiers du Roy, il fut reconduit dans les Carosses de L. M. à l'Hôtel des Ambassadeurs Extraordinaires.

Le Marquis de Lamina n'a rien oublié dans cette occasion, pour que le bon goût & la magnificence de ses carosses & de sa Livrée, répondissent aux intentions du Roy d'Espagne, & à la Commission honorable dont cet Ambassadeur étoit chargé.

Le même jour 23. Août, après midi, le Marquis de Lamina s'étant rendu à Versailles chés le Chancelier

Digitized by Google

celier de France, les Articles du Mariage furent signés par le Chancelier de France, par le Comte de Maurepas, Miniſtre & Secretaire d'Etat, par M. d'Angervilliers, Miniſtre & Secretaire d'Etat, par M. Orry, Miniſtre d'Etat & Controlleur Général des Finanes, & par M. Amelot, Miniſtre & Secretaire d'Etat, ayant le département des Affaires Etrangeres, nommés par S. M. pour ſigner ces Articles; & par le Marquis de Lamina.

Le 25. veille du jour fixé par le Roy pour la célebration du Mariage de Madame, le Comte de Marsan, & le Chevalier de Saintot, Introducteur des Ambassadeurs, allerent dans les caroſſes du du Roy & de la Reine, à l'Hôtel des Ambassadeurs Extraordinaires, prendre le Marquis de Lamina, & le conduiſirent à Verſailles. L'Ambassadeur etoit accompagné du même Cortege qu'il avoit eû le jour de ſon Audience publique, il reçût les mêmes honneurs que ce jour-là, il fut traité par les Officiers du Roy, & après la Cérémonie des Fiançailles, il fut reconduit à l'Hôtel des Ambassadeurs Extraordinaires dans les caroſſes de L. M.

Quelque temps avant l'heure marquée par le Roy pour les Fiançailles, le Marquis de Lamina, précedé de ſon Cortege & ſuivi de pluſieurs Seigneurs Espagnols, ſortit de la Salle des Ambassadeurs pour ſe rendre chés le Duc d'Orleans, qui devoit, dans la célebration du Mariage, repréſenter Don Philipe, Infant d'Espagne, & auquel le Marquis de Lamina avoit remis la Procuration de ce Prince, autoriſée du Roy & de la Reine d'Eſpagne. L'Ambassadeur, qui avoit le Comte de Marsan à ſa droite, & l'Introducteur des Ambassadeurs à ſa gauche, pria le Duc d'Orleans, après lui avoir fait un Compliment, de venir chés le Roy pour les Fiançailles. Ce Prince étoit en habit & veſte d'Etoffe d'or, le

Digitized by Google

Manteau de même, gárni de dentelles d'or.

En allant chés le Roy, le Duc d'Orleans marchoit à la droite de l'Ambassadeur; le Comte de Marsan étoit à leur droite, & l'Introducteur à la gauche. Depuis le grand Escalier, le Duc d'Orleans & l'Ambassadeur furent précedés par le Grand-Maître & par le Maître des Cérémonies, & lorsqu'ils furent entrés dans le Cabinet dans lequel le Roy étoit avec les Princes, le Duc d'Orleans alla prendre sa place auprès du Roy, qui étoit au bout d'une Table, qu'on avoit mise dans le fond du Cabinet. L'Ambassadeur s'aprocha de S. M. il la complimenta, & il vint ensuite se mettre après les Princes. L'habit du Roy étoit d'Etoffe d'or, brodée en or, la veste d'une autre Etoffe d'or à fond vert, brodé de-même. Celui de Monseigneur le Dauphin étoit d'un Droguet de Soye, brodé en or & Soye, la veste, d'Etoffe d'or, brodée de-même.

La Reine ayant été avertie par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies, que le Roy étoit dans son Cabinet, sortit de son Apartement pour s'y rendre. Elle étoit conduite par le Marquis de Nangis, son Chevalier d'honneur, & par le Comte de Tessé, son Premier Ecuyer. S. M. avoit un habit de Taffetas gris-de-lin, chamaré de Raizeaux d'argent & de Pierreries en grand nombre.

Madame, qui, en passant de son Apartement chés la Reine, avoit été accompagnée par les Princesses & par un grand nombre de Dames de la Cour, marchoit après la Reine. Elle avoit un habit de Gros de Tours, brodé en argent, nüé de couleurs, avec quantité de Pierreries, Diamans & Rubis. Monseigneur le Dauphin lui donnoit la main, & Madame Henriette portoit la queuë de sa Mante, qui étoit de Gaze d'or. Madame Adelaïde marchoit ensuite, & la Duchesse de Tallard, Gouvernante

des

Digitized by Google

des Enfans de France, étoit auprès de Madame. Les Princesses suivoient la Reine, ainsi que la Duchesse de Luynes, sa Dame d'honneur; la Duchesse de Mazarin, sa Dame d'Atours; les Dames du Palais; les Dames d'honneur des Princesses, & un grand nombre de Dames de la Cour. La Reine se plaça à la gauche du Roy, à l'autre bout de la Table; Monseigneur le Dauphin & les Princes se mirent du côté du Roy; Madame, Madame Henriette, Madame Adelaïde, & les Princesses, du côté de la Reine.

A la droite étoient Monseigneur le Dauphin, le Duc de Chartres, en habit de Gros de Tours, gris-blanc & argent, garni de Raizeaux d'argent, la veste jaune & argent, garnie de même.

Le Duc de Bourbon, en habit de Moire de Soye, avec des points d'Espagne d'argent sur les coûtures, la veste d'Etoffe d'argent.

Le Comte de Charolois, en habit de Drap d'argent garni de Points d'Espagne en or, la veste d'un Gros de Naples citron, brodé en or en plein.

Le Comte de Clermont, en habit de Camelot d'argent, fond brun, garni d'un Point d'Espagne à Raizeaux sur toutes les coûtures; les paremens & la veste d'Etoffe d'argent à fond jaune.

Le Prince de Conty, en habit de Moire mouchetée, garni de Points d'Espagne d'argent à Raizeaux, avec des houpes, &c.

Le Prince de Dombes, en habit de Cannelé brun, avec des Points d'Espagne d'or à Raizeaux sur toutes les coûtures, la veste d'un glace d'or, fond vert en quadrille, garni de petites Fleurs de Pensées, avec des franges d'or & fleurs de Jasmins.

Le Comte d'Eu, en habit de Lustrine gris de perle, avec une broderie en or apliquée, la veste d'Etoffe d'or nuée, à fond blanc, garnie d'une frange

Digitized by Google

d'or, auſſi nuée, les paremens de l'habit comme la veſte.

Le Duc de Penthievre, en habit d'Etoffe d'or, & la veſte de Drap d'argent, le tout garni de Points d'Eſpagne d'or, avec des Raizeaux d'or au bas de la veſte & aux paremens, & un nœud d'épaule enrichi de Diamans.

Du côté de la Reine, étoient Mesdames la Ducheſſe de Bourbon, Doüairiere, ſon habit étoit d'un Tabis noir, & ſa jupe d'un Gros de Tours à fond Piſtache or & argent, avec une Mantille de Raizeaux d'or & d'argent, tiſſuë en Moſaïque.

La Princeſſe de Conty, Doüairiere, en habit de Tabis noir.

Mademoiſelle, en habit d'Etoffe d'argent, chamarrée de Diamans.

Mademoiſelle de Clermont, en habit d'Etoffe d'or, avec beaucoup de Pierreries la jupe de gaze fort riche.

Mademoiſelle de Sens, en habit de Tabis noir, la jupe de Gaze rayée d'or & d'argent, avec des Pierreries, &c.

Mademoiſelle de la Roche-ſur-Yon, en habit de Gaze, petit jaune & argent, chamarrée de Glands & Lilas en argent.

Mademoiſelle du Mayne, en habit chamarré de Raizeaux d'or, enrichi de roſes de Diamans.

Cete auguſte Aſſemblée avoit un tel éclat de grandeur & de magnificence, que ceux qui en ont été les témoins, en ſont reſtés frapés d'admiration.

Lorſque les Princes & les Princeſſes eurent pris leurs places, & que les Seigneurs & Dames de la Cour ſe furent rangés des deux côtés du Cabinet, M. Amelot, Miniſtre & Secretaire d'Etat, ayant le département des Affaires Etrangeres, s'avança près de la Table, du côté du Roy, & le Comte de Maurepas, Miniſtre & Secretaire d'Etat, ſe mit à l'autre bout

Digitized by Google

bout. M. Amelot lut le commencement du Contrat, qui fut signé par le Roy, par la Reine, par Monseigneur le Dauphin, par Madame, par Madame Henriette, & par Madame Adelaïde, la plume leur ayant été présentée par M. Amelot. Les Princes & les Princesses signerent ensuite le Contrat dans la même colonne que le Roy; l'Ambassadeur signa seul dans la seconde colonne, vis-à-vis du Duc d'Orleans.

Dès que le Contrat eut été signé, le Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France, en Rochet & en Camail, accompagné de deux Aumôniers du Roy, du Pere de Lignieres, Confesseur de S. M. & de quelques Ecclesiastiques de la Chapelle du Roy, entra dans le Cabinet, & il se plaça devant la Table. Madame s'aprocha, & le Duc d'Orleans s'étant mis à sa droite, le Cardinal de Rohan fit les Fiançailles. Après cette Cérémonie, le Duc d'Orleans fut reconduit dans son Apartement par l'Ambassadeur, dans le même ordre observé, lorsqu'il étoit venu chés le Roy.

Le 26. jour du Mariage, le Roy se rendit à midi dans la Chapelle du Château de Versailles, qui avoit été préparée pour cette Cérémonie, toutes les travées étoient remplies par les Ambassadeurs, par les Ministres Etrangers, & par les Personnes les plus considérables de la Cour. Le Roy étoit précedé du Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, du Duc de Bourbon, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, & du Duc de Penthievre, & S. M. devant laquelle les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses, étoit accompagnée de ses principaux Officiers; le Grand-Maître des Cérémonies & le Maître des Cérémonies marchoient devant le Roy à la tête du Cortege. Des

Digitized by Google

Banquettes contenoient la foûle des Spectateurs, laiſſant un eſpace ſuffiſant pour le paſſage du Roy & de la Cour.

La Reine ſuivoit, accompagnée des Princeſſes & des Dames de la Cour, comme elle l'avoit été la veille en paſſant chés le Roy pour les Fiançailles. Monſeigneur le Dauphin donnoit la main à Madame, qui marchoit après la Reine, & qui étoit ſuivie de Madame Henriette & de Madame Adelaïde. Cette auguſte & pompeuſe Marche, avoit quelque choſe de ſi grand, de ſi noble & de ſi majeſtueux, qu'on étoit frapé d'admiration & pénetré juſqu'à l'émotion, de ſentimens tendres & affectueux. Ce Spectacle, auſſi brillant que magnifique & varié, étoit encore relevé par l'éclat des Pierreries & par la richeſſe des habits des Seigneurs & des Dames de la Cour & de la Ville, ſans compter les Seigneurs Etrangers, en très-grand nombre, qui rempliſſoient la grande Gallerie & le grand Apartement juſqu'à la Chapelle, ce qui préſentoit un point de vûë dont il eſt impoſſible de pouvoir donner une juſte idée. Tout ce que nous pouvons aſſurer, c'eſt qu'on n'a peut-être jamais vû rien de ſi grand ni de ſi bien ordonné; le Roy a parû fort content de l'execution des ordres qu'il avoit donnés dans cette occaſion & en a témoigné ſa ſatisfaction avec bonté.

Le coup d'œil de la Chapelle, de la Tribune & des Galeries eſt encore une choſe que nous n'entreprendrons pas de décrire, les expreſſions les plus fortes ſeroient encore trop foibles. Eh! comment décrire en effet tant de magnificence? Moins encore les mouvemens de la joye & du contentement le plus parfait, exprimés ſur tous les viſages, & tour-à-tour les regrets ſenſibles, causés par le départ de l'illuſtre Princeſſe que l'Eſpagne enleve à la France?

Le Roy avoit ce jour-là un habit d'Etoffe d'agent brodé

e d'argent en coquilles, les boutons de Dia-
la veſte d'Etoffe d'argent, richement brodée,
& un gros Diamant au chapeau.

Monſeigneur le Dauphin avoit un habit de Bro-
rd d'or, brodé ſur toutes les coutures, & la veſte
ée en Moſaïque, enrichie de rubis.

Le Duc d'Orleans avoit le même habit que le
des Fiançailles.

Le Duc de Chartres, en habit de Drap couleur
noiſette & or, brodé d'or, & la veſte de même.

Le Duc de Bourbon, en habit de Pluye d'argent,
odé d'or, la veſte d'Etoffe d'argent brodée en or.

Le Comte de Charolois, un habit brodé d'or en
plein; la veſte d'une Etoffe verte & or.

Le Comte de Clermont, un habit d'Avanturine
d'or, fond Agathe à gerbes d'or; la veſte glacée
d'argent en quadrilles d'or, ainſi que les paremens
de l'habit, avec un bluet dans le milieu, orné d'u-
ne broderie a fond, avec des Raiſeaux en or, &
des frangeons ſur toutes les coutures.

Le Prince de Conty, un habit de Camelot d'argent,
fond brun, enrichi partout de Raizeaux d'or, avec
houpes.

Le Prince de Dombes, en habit de Droguet d'ar-
gent, fond gris de perles, brodé d'argent, & la
veſte auſſi de Droguet, fond cerise & brodée de-même.

Le Comte d'Eu, en habit d'Avanturine couleur
de noiſette claire, à fond d'or, avec fleurs & cor-
nes d'abondance en or; la veſte d'Etoffe d'argent,
fond violet, brodée en Soye nuée.

Le Duc de Penthievre, un juſte-au-corps d'Etoffe
d'or, brodé en argent nué; la veſte de même; le
bas garni d'un Raizeau d'or nué, ainſi que les pa-
remens de l'habit, avec nœud d'épaule, enrichi
de Diamans.

La Reine avoit ce jour-là une habit de Gaze,
fond

Digitized by Google

fond noir & or, très-riche, l'étoffe posée sur du couleur de rose, avec Raizeaux d'or en falbala, & quantité de Pierreries, Glands de Perles & de Diamans, &c. Le fameux Diamant nommé *le Régent*, faisoit le principal ornement de la coëffure de S. M. Le *Sency*, étoit employé à son Colier, & quantité d'autres de très-grand prix, ainsi que de très-belles Perles aux Boucles d'oreilles, Pendeloques, Coulans, Nœuds de Diamans, &c.

L'habit de Madame étoit d'un tissu d'argent à fond blanc, brodé, avec des Points d'Espagne en argent, & enrichi d'une quantité prodigieuse de Diamans, de Perles & de Rubis.

Les habits de Mesdames Henriette & Adelaïde, étoient des plus riches Etoffes, & ornés de Points d'Espagne en argent, enrichis d'une quantité prodigieuse de Pierreries.

On descendit par le grand Escalier de Marbre; arrivées à la Chapelle, L. M. s'avancerent jusqu'au Prie-Dieu; MADAME alla se mettre à genoux sur les marches qui montent au Sanctuaire; le Duc d'Orleans s'y mit aussi, & à la droite de Madame. Le Cardinal d'Auvergne, Premier Aumônier du Roy, étoit à la droite du Prie-Dieu, & après lui se placerent le Cardinal de Polignac, & plusieurs Archevêques & Evêques en Rochet & en Camail.

Le Cardinal de Rohan, qui étoit sorti de la Sacristie dans le moment que le Roy étoit arrivé à la Chapelle, alla présenter de l'Eau-benite à L. M. & il monta ensuite à l'Autel, duquel le Roy & la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame Henriette & Madame Adelaïde, les Princes & les Princesses s'aprocherent.

Le Marquis de Lamina, qui étoit entré dans la Chapelle quelque temps avant L. M. & qui avoit été placé entre le Comte de Marsan & l'Introducteur

Digitized by Google

teur des Ambaſſadeurs, ſur un banc à la droite du Prie-Dieu du Roy, s'aprocha auſſi de l'Autel, pour être témoin du Mariage.

Le Cardinal de Rohan en commença la cérémonie par la bénediction de treize Piéces d'or & d'un Anneau d'or, & il les remit au Duc d'Orleans, qui mit l'Anneau au quatriéme doigt de la main gauche de Madame, & lui donna les treize Piéces d'or en foy de Mariage, au nom de l'Infant.

Lorſque le Cardinal de Rohan demanda au Duc d'Orleans, ſi comme Procureur de Don Philipe, Infant d'Espagne, il prenoit Madame Louise Elizabeth de France pour ſa femme & légitime Epouſe, le Duc d'Orleans ſe tourna du côté du Roy, & il lui fit une profonde réverence. Madame ne répondit auſſi qu'après en avoir demandé la permiſſion à L. M. La même choſe avoit été obſervée par Madame & par le Duc d'Orleans dans les Fiançailles.

Les Cérémonies du Mariage ayant été achevées, et Madame et le Duc d'Orlans ayant reçû la Bénediction Nuptiale, L. M. revinrent à leur Prie-Dieu, et le Cardinal de Rohan commença la Meſſe. Après l'Offertoire, Madame alla à l'offrande, et enſuite le Duc d'Orleans.

A la fin du *Pater*, deux Aumôniers du Roy étendirent au-deſſus de la tête de Madame et du Duc d'Orleans, un Poële de Brocard d'argent, et ils ne l'ôterent qu'après que le Cardinal de Rohan eut achevé les Oraiſons ordinaires.

La Meſſe étant finie, le Cardinal de Rohan vint au Prie-Dieu de L. M. et il leur préſenta les Regiſtres ordinaires des Mariages de la Paroiſſe de Verſailles, qui avoient été aportés par le Curé de la Paroiſſe, lequel avoit aſſiſté à la Cérémonie du Mariage, ainſi qu'à celle des Fiançailles. Le Roy & la Reine, Monſeigneur le Dauphin, Madame, Madame

Digitized by Google

dame Henriette, le Duc d'Orleans, & la Ducheſſe de Bourbon, ſignerent ſur les Regiſtres.

Après la Meſſe, le Roy remonta dans ſon Apartement, dans le même ordre, obſervé lorſque S.M. étoit venuë à la Chapelle.

Le même jour, vers les ſix heures de ſoir, le Roy et la Reine paſſerent de leurs Apartemens dans la grande Galerie, qui étoit magnifiquement éclairée, ainſi que la Salle des Fiançailles, la Salle du ſoupé, & le reſte du grand Apartement, par 30. Luſtres à 6. à 8 et à 12. bobêches, ſans compter une très-grande quantité de Girandoles d'une forme nouvelle & très-ingénieuſe, dont le brillant des criſtaux faiſoit un effet prodigieux.

Leurs Majeſtés tinrent Apartement, et joüerent au Lanſquenet; Monſeigneur le Dauphin, Madame et Madame Henriette, joüerent à une autre Table, et il y en eut pluſieurs pour les Princes et Princeſſes et pour les Seigneurs et Dames de la Cour.

A la fin du jour, la Décoration élevée à l'extremité de la Terraſſe qui eſt en face de la Galerie du Château de Verſailles, et qui s'étendoit juſqu'au-delà des Fontaines qui ſont aux deux bouts de cette Terraſſe, fut illuminée. Cette Décoration, dont nous allons donner une Deſcription plus détaillée, formoit un très-beau Spectacle.

A neuf heures, L. M. ayant quitté le jeu, ſe placerent à la croiſée du milieu de la Galerie, pour voir tirer le Feu d'artifice, dont l'execution et la varieté répondirent à la magnificence de l'Illumination, et heureuſement par le plus grand calme et la plus belle nuit qu'on pouvoit ſouhaiter.

Après le Feu d'artifice, le Roy & la Reine ſouperent dans l'Apartement de la Reine. Madame, Madame Henriette, la Ducheſſe de Bourbon, Doüairiere; la Princeſſe de Conty, Doüairiere; Mademoiſelle;

Digitized by Google

moiſelle; Mademoiſelle de Clermont; Mademoiſelle de Sens; Mademoiſelle de la Roche-ſur-Yon, & Mademoiſelle du Maine, eurent l'honneur de ſouper avec L. M.

Le Marquis de Lamina que le Comte de Marſan & l'Introducteur des Ambaſſadeurs étoient allés prendre le matin à l'Hôtel des Ambaſſadeurs Extraordinaires dans les caroſſes du Roy & de la Reine, pour le mener à Verſailles, fut traité par les Officiers du Roy, & le ſoir il fut reconduit à Paris dans les caroſſes de L. M.

Le 27. MADAME reçût à Verſailles les reſpects du Corps de Ville, qui lui préſenta les préſens ordinaires, M. Turgot, Conſeiller d'Etat & Prévôt des Marchands, portant la parole.

Le même jour après midi, Madame vint à Paris, et elle fit l'honneur au Marquis de Lamina, de ſe trouver à la Fête qu'il donnoit à l'occaſion du Mariage. La Décoration qu'il avoit fait élever ſur les bords de la Riviere, du côté du Louvre et vis-vis de ſon Hôtel, repréſentoit un Payſage, dont les parties principales exprimoient l'union du Royaume de France et de celui d'Eſpagne, confirmée par la nouvelle Alliance qui faiſoit l'objet de la joye publique. Cette Décoration étoit terminée dans le haut, par deux grands Arbres, chargés des Armes de France et de celles d'Eſpagne, et dans le bas, on avoit repréſenté la figure de la Seine et celle de l'Ebre, dont les Eaux ſe réünissoient. Le devant de l'Hôtel du Marquis de Lamina étoit éclairé par douze grandes Piramides de lumieres, et les trumeaux des croiſées de ſon Hôtel étoient garnis de Girandoles.

Dès que Madame parut ſur le Balcon de l'Hôtel du Marquis de Lamina, on entendit un grand bruit de Timballes et de Trompettes, et d'autres Inſtrumens, placés dans un Bateau illuminé, qui étoit vis-

Digitized by Google

vis-à-vis de l'Hôtel de l'Ambassadeur. On illumina ensuite la Décoration, & on tira de dessus la Montagne et sur la Riviere le Feu d'artifice, qui fut très-magnifique, et après lequel Madame retourna à Versailles. A dix heures, le Marquis de Lamina fit servir plusieurs tables avec autant de délicatesse que de profusion.

Le 28. au matin, les Prévôt des Marchands & Echevins à la tête du Corps de Ville, & précedés du Colonel et des Archers de la Ville, allerent, par ordre du Roy à l'Hôtel des Ambassadeurs Extraordinaires, et firent les Complimens de la Ville de Paris au Marquis de Lamina, sur le Mariage de Madame avec Don Philipe, ce qui fut executé avec les cérémonies ordinaires et avec les présens que la Ville est dans l'usage de faire dans ces occasions.

La Ville de Paris, accoûtumée à se distinguer de toutes les autres Villes du Royaume, par la part qu'elle prend à la joye publique, a marqué combien elle s'interessoit au Mariage de Madame, par les Fêtes qu'elle a données à cette occasion. La premiere a été le Feu d'artifice, qui fut tiré le 29. Août & que L. M^t^ ont honoré de leur présence. La place qui est devant l'Hôtel de Ville n'ayant pas assés d'étenduë pour y pouvoir donner une Fête aussi magnifique que le Corps de Ville le défiroit, l'Eperon du Pont-Neuf, sur lequel est la Statuë Equestre d'Henry IV. fut choisi pour y placer le principal corps du Feu d'artifice. Il représentoit un Temple formé par une Colonade, composée de huit colonnes de front & de quatre en retour. Ce Temple, qui étoit fort élevé, étoit couronné d'un entablement & d'une balustrade sur laquelle on avoit posé de distance en distance des figures de ronde-bosse, et les quatre faces étoient ornées de Guirlandes dorées. Aux deux côtés de cet Edifice, on avoit élevé sur le Parapet

Digitized by Google

pet du Pont-Neuf, depuis la ruë Dauphine jusqu'à la Samaritaine seize grandes Piramides & seize autres plus petites en formes de piedestaux, garnies de Lampions, ainsi que la corniche et les trumeaux des cinq arcades avec lesquelles on avoit couvert le mur de l'esplanade de la Statuë Equestre. Nous donnerons une Description plus détaillée de cette superbe décoration, et un plus grand détail du Feu et de l'Illumination.

L. M. ayant parû sur le Balcon qui avoit été préparé au bout du grand Apartement du Louvre, leur arrivée fut annoncée par les acclamations du Peuple et par les Fanfares de la Musique, placée sur la Riviere dans un Sallon très-éclairé, qui étoit vis-à-vis de L. M. les Joûtes des Mariniers commencerent dans le même-temps, et après leur exercice, qui dura jusqu'à la fin du jour, on alluma les Lustres, placés sur le Pont-Neuf, sur le Pont Royal et sur les deux Quais; on vit ensuite arriver par les Arches du Pont Neuf, dans le Canal de la Riviere qui est entre les deux Ponts, soixante Bateaux garnis de Lanternes de verre, représentant differentes formes de petits Navires, et qui se rangerent des deux côtés de la Riviere.

Le Feu commença par le bruit d'un grand nombré de Boëtes et par une décharge des Canons de la Ville, il fut continué par des Fusées, par des Caisses d'artifice, qui partirent du Parapet du Pont-Neuf, par des Gerbes, par des Napes de feu rouge, lesquelles sortirent des Arcades formées par le Corps d'Architecture qui couvroit le mur de l'Esplanade de la Statuë Equestre; par 32. Cascades de feu, rangées des deux côtés de la Riviere, par une très-grande quantité d'artifice, jetté par huit Dragons qui étoient au dessus et au-dessous du Salon de Musique; par un Soleil fixe et par une Girandole d'artifice,

Digitized by Google

tifice, laquelle partit de l'Attique du principal corps de l'Edifice, et dont l'effet fut surprenant. Dès que le Feu d'artifice eut été tiré, le Temple fut illuminé en dedans et en dehors, ainsi que les Piramides et les piedestaux placés sur le Pont-Neuf.

Le Roy et la Reine parurent très-contens de cette Fête, et ils eurent la bonté de le témoigner au Corps de Ville, lorsqu'après le Feu, il eut l'honneur de présenter ses respects à L. M. A neuf heures et demie, le Roy & la Reine partirent du Louvre, pour retourner à Versailles, et L. M. passerent par la ruë de la Féronnerie, en face de laquelle, du côté de la ruë S. Denis, les six Corps des Marchands avoient fait élever un Arc de Triomphe qui étoit illuminé, ainsi que les ruës de la Féronnerie & S. Honoré, dans lesquelles on avoit placé de distance en distance un grand nombre de Girandoles, garnies de Lampions. Le même jour il y eut dans toute la Ville des Illuminations et d'autres marques de réjoüissance, accompagnées des acclamations du Peuple, qui s'empressa de se trouver sur le passage de L. M.

IMPROMPTU sur le Feu d'artifice, &c.

ART dangereux, qui sur ce beau Rivage,
De Torrens enflâmés & de bruyans Eclairs,
En allumant les Eaux, sçais inonder les Airs,
Tes Jeux nous offrent une image,
Dont malgré son horreur, nos cœurs & nos esprits,
Sont moins effrayés que surpris;
Des Humains altérés de sang & de carnage,
Tout ce qui sert l'aveugle rage,

No

Ne sert ici qu'à nos plaisirs ;
Et pour combler tous nos désirs,
De ces plaisirs, l'Auteur, si bon, si sage,
Louis, lui-même avec nous les partage.

La seconde Fête donnée par la Ville à l'occasion du Mariage de Madame, a été un Bal en Masque dans l'Hôtel de Ville, dont la cour destinée à être la principale Sale du Bal étoit ornée avec autant de magnificence que de goût, elle étoit éclairée par une grande quantité de lumieres, partagées avec tant d'art, que ceux qui ont vû cette Fête n'ont rien eû à y désirer. Le Bal fut ouvert à dix heures du soir dans la principale Sale et dans deux autres ; il dura jusqu'au lendemain huit heures, et pendant ce temps on distribua aux Masques toutes sortes de rafraîchissemens avec la plus grande profusion.

Dans ces deux Fêtes, le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris; M. Turgot, Prévôt des Marchands; les Echevins & les autres Officiers qui composent le Corps de Ville, ont fait tout ce qu'on pouvoit attendre de leur zele, pour donner des preuves de la part qu'ils prennent à la joye publique dignes de l'objet & proportionnées à leurs sentimens, & à ceux qu'ils connoissent dans le cœur des Habitans de cette Capitale du Royaume, sur tout ce qui intéresse L. M. & la Famille Royale.

Le 30. Madame reçût les Complimens des Ambassadeurs, qui se rendirent chés elle en Corps, & ceux des Seigneurs & Dames de la Cour, & le lendemain elle partit pour se rendre sur la Frontiere d'Espagne. Madame étoit accompagnée de la Duchesse de Tallard, Gouvernante des Enfans de France, & choisie par S. M. pour conduire Madame jusqu'à la Frontiere ; de la Duchesse d'Antin & de

Digitized by Google

de la Comteſſe de Teſſé, auſſi nommées par le Roy pour l'accompagner dans le voyage, & de la Marquiſe de Muy, Sous-Gouvernante des Enfans de France. Madame étoit ſuivie d'un Détachement des Gardes du Corps, & des Officiers du Roy, ordonnés par S. M. pour la ſervir juſqu'à la Frontiere, où elle doit trouver les principaux Officiers de ſa Maiſon, & les caroſſes que le Roy d'Eſpagne envoye au-devant d'elle. Le Roy a conduit Madame à deux lieuës de Verſailles. Le Marquis de Lamina partit de Paris le même jour pour ſuivre Madame juſqu'à Orleans.

Per le Nozze delle Altezze Reali di DON FILIPPO, *secondo Infante di Spagna, e di Madama* LUISA ELISABETTA, *Prima Dama di Francia.*

SONETTO.

QUesta Donna Real, questo primiero
De' Gigli d'oro, e di virtù bel Fiore,
Splendor di Francia, da Imeneo, e Amore
Oggi vien presa, e poi L'avrà l'Ibero.

A Te, FILIPPO, dall' alto Emispero
Odo, ch' or La destina il gran Motore;
Al tuo, egli unisce in Ciel, suo nobil core,
E a voi darà Figli, Nipoti, e Impero.

Quest' or

Quest' or V'annunzia in terra, Anime grandi,
Quel sacro insigne nodo, fra Voi fatto,
Borboni, e i pregi vostri alti, e ammirandi.

Questo fia 'l premio a Voi d'ogni gran fatto;
E, agli effetti di questo memorandi,
Il Secol d'oro a noi sarà rifatto.

Del Sig. *Giovan Francesco* Nenci.

FEU D'ARTIFICE, élevé sur la grande Terrasse du Jardin de Versailles, en face du Château.

SUr un Plan de 115. toises de circonférence, on avoit élevé un Palais d'ordre Ionique, dont le corps avancé du milieu avoit 20. toises de face sur 110. pieds de haut, & la principale ouverture 48. pieds sur 24. de large. Au-dessus d'un ceintre composé, s'élevoit un corps d'Architecture en rotonde ou espece de Tour, aussi composée & couronnée d'une balustrade, dont le milieu étoit marqué par les Armes de France & d'Espagne, avec leurs Couronnes, soûtenuës par deux Anges en or. La Tour étoit terminée par un groupe de Figures allégoriques en Marbre blanc. Sur le haut des parties qui arboutoient la rotonde, étoient en amortissement, des vases & des fleurs.

Aux côtés s'élevoient deux corps avancés, portés par des colonnes de même Ordre, & un socle s'élevant en gorge au dessus de l'entablement, sur lequel étoient posés à droite & à gauche deux grands groupes

Digitized by Google

groupes de Figures allégoriques sur la Paix & sur l'Hymen ; le tout en Marbre blanc, les ornemens en or. Sur l'extremité de chaque Rocher qui soûtenoient ces groupes, s'élevoit une Piramide de 25. pieds de haut, ornnée de fleurs, de Figures, &c.

Un fond de verdure en berceaux fermoit les trois ouvertures en Arcades du milieu du Palais.

Une baluſtrade en or, fermoit les deux côtés du grand Eſcalier, ne laiſſant qu'une ouverture de 10. toiſes. Quatre Sphinx, habillés à l'Eſpagnole, étoient posés ſur les quatre piédeſtaux en amortiſſement, & quatre Girandoles de lumieres ſur ceux de dedans.

Deux parties circulaires en pilaſtres, s'étendoient de chaque côté du corps du Palais, ayant chacune 22. toises & demi de circonference, sur 45. pieds de haut, & ſept Arcades de même ordre, ſurmontées d'une baluſtrade en or, & ſur l'aplomb des Pilaſtres on voyoit alternativement un groupe d'enfans & une corbeille de fleurs.

Le retour en face de la circonference, juſqu'aux Boſquets des Combats d'Animaux, étoit une Arcade en face, pareille aux autres & ornée de-même. Après ce retour, regnoit une Colonade de même ordre, où dans les grandes parties de la diſtribution des colonnes, paroiſſoit de chaque côté un berceau de feuillée, & au milieu un piédeſtal en Marbre, & ſur chacun un groupe d'enfans de même Marbre, le tout allégorique à la Paix & à l'Hymen, avec ornemens de feſtons, de fleurs, &c. Le côté opoſé étoit dans la même ſimétrie.

La face des Bosquets, toujours de la même Architecture, formoit un corps avancé de colonnes, ſon ouverture de même largeur que les Baſſins des Fontaines. Sur le milieu de la corniche étoit un ſocle élevé, ſe terminant en gorge, ſur lequel étoit poſé un Globe de ſix pieds de diametre en lapis, avec

le

Digitized by Google

le Chiffre du Roy. Aux côtés, un groupe de Figures allégoriques, la Renommée au-dessus.

Le Berceau oposé étoit orné de même, à l'exception que sur le Globe des Chiffres de la Reine il y avoit un groupe de Vertus, une Renommée au-dessus, &c.

Toutes les Eaux étoient éclairées par plusieurs Piramides de lumieres; & des Bosquets, on voyoit de chaque côté la continuation d'une pareille colonnade, l'une descendant du côté de l'Orangerie, & l'autre du côté oposé.

Sur l'aplomb des colonnes, étoient posés de même alternativement, des groupes d'Enfans & des corbeilles de fleurs sur les piédestaux.

Les deux descentes, tant du côté de l'Orangerie que de l'autre côté, se terminant par deux arcboutans en console, de même Marbre, ayant 9. pieds d'empattemens. Toute la Décoration étoit en Marbre blanc et de Languedoc, enrichie de differens ornemens et attributs en or.

Sur les colonnes avancées du corps de l'Architecture du milieu, étoient quatre Médaillons en bordure d'or, enrichies de Palmes et de branches de Lys, représentant les derniers Evenemens de la guerre.

Deux Rochers sur les Pieces d'Eau, représentant l'Isle et les Forges de Lemnos d'un côté, et le Mont Etna de l'autre.

EXPLICATION des Allégories sur la Paix & sur l'Hymenée.

A DROITE, la Paix, Compagne de Minerve, voit élever par les Arts, sur les corps renversés de l'Envie, de la Discorde et de la Guerre, un Obélisque immortel à la gloire de la France, assise au pied de l'Edifice sur un monceau d'Armes, de Drapeaux &

Digitized by Google

de Canons, et montrant un visage également satisfait de ses conquêtes et de la sagesse de son gouvernement. Des Génies de la Paix, répandus sur la balustrade, y ployent les Drapeaux et les Etendars, éteignent le flambeau de la Guerre, brisent les Armes et s'en amusent en differentes manieres.

A GAUCHE, la Seine et le Tage unissent leurs Eaux et contractent ensemble une alliance qui est désignée par le Médaillon aux Chiffres de DON PHILIPE & de LOUISE-ELIZABETH DE FRANCE, que l'Hymen porte entre ses bras. Ce Dieu couronné de Roses, paroît assis au pied d'une Piramide entourée de fleurs, élevée sur les Pirenées par les Amours & les Génies des Peuples des deux Nations, comme un monument éternel de leur union et de leur félicité. Des Enfans représentant les Plaisirs, sont placés sur la balustrade, ils témoignent leur joye en jouant de divers Instrumens.

AU MILIEU, entre les Groupes de la Paix et de l'Hymen, paroît la Tour d'Espagne, qui s'éleve & s'embellit par l'alliance nouvelle de son Ecusson avec celui de la France, que deux Anges soutiennent sur des nuages brillans. Des Fleurs de Lys, mêlées alternativement de petites Tours, en forment les créneaux qui semblent la couronner. La Lyre qui orne la principale ouverture de la Tour et les cordes qui en marquent la grille, désignent l'accord et l'harmonie qui regnent entre ces deux Puissances.

Les fleurs répanduës des deux côtés par des Cornes d'abondance, annoncent les fruits de cette union.

Le Temps sur un nuage élevé au sommet de la Tour, présente aux Nations, par les mains de l'Amour & de la Gloire, une chaîne de fleurs immortelles,

Digitized by Google

telles, entourant les Médaillons des Héros qui sortiront successivement de la France et de l'Espagne, pour embellir et faire le bonheur du Monde.

A DROITE DES FONTAINES, Hercule assis au côté droit du Globe de la France, désigné par le Chiffre du Roy, semble s'y reposer de ses travaux; un Enfant y tient de l'autre côté sa Massuë, qu'il entoure de fleurs, montrant par cette action, que l'amour des Peuples fait la force des Rois. Sur les deux socles d'accompagnement, l'Europe & l'Asie y représentent les Nations de ces deux Parties du Monde, venant admirer la gloire & la splendeur de la France. Une Renommée embouche la Trompette, et annonce à l'Univers l'heureux Evenement de la Paix.

A GAUCHE, la Sageſſe et la Vertu étendent le Chiffre de la Reine sur le Globe du Monde, en montrant que tous les cœurs lui sont également soumis par ces mêmes Vertus. La Renommée en instruit l'Univers. L'Afrique et l'Amérique représentant les Nations des deux autres Parties du Monde, y paroiſſent dans la même admiration.

PARTERRE D'EAU. Au milieu du Bassin s'éleve un amas de Rochers, représentant l'Isle & les Forges de Lemnos. Jupiter sur son Aigle y commande aux Cyclopes d'éteindre dans les Mers les foudres qu'il leur avoit ordonné, pour faire tiompher la France, & de ne s'occuper desormais qu'à forger des Traits pour l'Amour. Les Artificiers, renfermés dans les Rochers, représentent les Cyclopes, qui, par les differentes bouches de leurs Antres, lancent leurs foudres dans les Eaux, & ne forgent plus que des Traits enflâmés pour le Fils de Venus.

BASSIN A DROITE. Pareils amas de Rochers, representant le Mont Etna, jettant des Volcans par son sommet.

Digitized by Google

L'Amour sur un groupe de nuées legeres, y vient demander à Vulcain les Traits que Jupiter lui a commandés. Vulcain à la porte de son Antre, lui en présente deux qu'il a forgés exprès pour blesser deux cœurs que les Vertus, la Gloire & le même sang, ont formés pour être unis d'une chaîne éternelle.

Ce grand & magnifique Edifice a été fort aprouvé par le Roy, par toute la Cour, & par le Public, & quoiqu'il n'eût pas été construit pour être vû à la clarté du jour, il faisoit cependant un grand effet & beaucoup de plaisir, même avant qu'il parut illuminé dans tout son éclat. Mrs *Christophe* & *Dolebel*, de l'Académie Royale de Peinture, y ont travaillé avec grand succès pour les Figures. Mrs *Slodtz* freres, pour les grandes Figures des Sphinx, & M. *de la Tour*, pour les Fleurs.

EXECUTION DE L'ARTIFICE.

Ce magnifique Spectacle commença par le bruit de cent Boëtes; cent Fusées d'honneur succederent, qui furent accompagnées de cent autres Boëtes. Les Forges de Vulcain, dont on a parlé, qui étoient sur les Pieces d'Eau, s'enflammerent, & les Rochers commencerent à retentir des coups de marteaux des Cyclopes, qui frapoient en mesure réellement sur de grosses Enclumes. Les étincelles couvrirent en un instant les deux Bassins d'une prodigieuse quantité d'Artifices d'eau; par le sommet du Roche sortoit un Jet de feu brillant, de plus de trente pieds de haut, accompagné de quatre autres, moins élevés, representant aux yeux étonnés des torrens de feux, comme d'un Volcan. A cette flamme succeda le grand Jet d'eau ordinaire de quarante-cinq pieds de haut, qui se mêlant avec les dix-sept Jets, qui

Digitized by Google

qui entouroient ces Rochers, & qui s'élançant avec rapidité, comme autant de Sources vives, firent une confusion & un mêlange brillant d'eau & de flâme, qui à la fin consuma entierement les deux autres.

Ensuite partit le grand Feu d'artifice, placé derriere la Décoration dans 250. Caisses & autant de Caissons, rangés des deux côtés des Rampes de gason qui descendent au Tapis vert. Les Fusées des Caisses & les Pots à feu, qu'on voyoit partir au travers des Arcades de la Décoration, les rempliſſoient d'une clarté vive, mais beaucoup moins effrayante que les Feux qu'on venoit de voir ſortir de l'Antre des Cyclopes.

A ce prodigieux Artifice ſucceda le Feu brillant qu'on avoit placé devant l'Illumination; cette compoſition de Feu ne s'élevant qu'à une moyenne hauteur, plaiſoit également par ſes formes & par ſa blancheur éclatante.

Ce Feu brillant compoſoit trois Décorations diſtinctes qui ſe ſuccedoient, l'une remplaçant l'autre & marquant le plan géneral de celle devant laquelle il étoit placé. Comme les Eaux jailliſſantes décorent le plus magnifiquement les Jardins, on avoit donné à ces Feux des formes de Jets, de Cascades & de Fontaines.

La premiere Décoration offroit aux yeux, à la tête des deux grands Baſſins, deux belles Caſcades de feu brillant à deux Napes, ſurmontées d'une Aigrette de 25. pieds de haut. Elles étoient accompagnées de deux pattes d'Oye, chacune à ſept Jets, & de cinquante Jets de chaque côté, de 20. pieds de haut, rempliſſant toute la façade de la Décoration.

La ſeconde parut ſous la forme de quatorze pattes d'Oye de onze Jets chacune, dont quatre plus gran-

Digitized by Google

des à la tête des Baſſins, jettant les unes & les autres le feu liquide à 30. pieds de haut. Elles étoient entre-mêlées par des Pots à Aigrettes de 20. pieds de haut, jettant pour terminer, une garniture ou Couronne d'Etoiles, à la hauteur de 50. pieds, qui rempliſſoit l'Air d'une vive & brillante lumiere.

La troiſiéme repréſentoit treize Fontaines de feu à trois Napes de vingt-cinq pieds de haut, & de 30. de diametre, avec une Aigrette, chacune auſſi de 30. pieds de haut; il y en avoit ſix en Fontaines rondes, & ſix en forme ſpirale; la plus grande étoit placée entre les deux Baſſins, accompagnée de quatre autres, à droite & à gauche. Les Fontaines des Combats des Animaux, en avoient chacune deux. Les Animaux jettoient en même-temps des Jets d'eau & de feu, & entre chacune des Fontaines de feu, étoient encore placés de grands Jets brillants. Cette Décoration finit en jettant en l'air les garnitures des Pots à Aigrettes, ce qui fit un couronnement d'un éclat ſurprenant.

A ces trois Décorations ſucceda le départ de douze Pots à l'Italienne, placés ſix de chaque côté dans le milieu des deux grands Baſſins, qui remplirent l'Air d'une *Eſcopeterie* merveilleuſe. Elle fut le ſignal pour mettre le feu aux deux Girandes, qui étoient placées derriere la grande Décoration, & qui parirent enſemble, au nombre de plus de trois mille Fuſées.

La bonne diſpoſition des Caiſſes d'artifice, qu'on avoit panchées à la rencontre l'une de l'autre, fit que les baguettes paſſerent des deux côtés du Bois & n'inquieterent nullement l'Aſſemblée nombreuſe qui étoit placée ſur la Terraſſe au-deſſous de la grande Galerie & aux deux côtés des Jardins.

Digitized by Google

ILLUMINATION.

Le Morceau du milieu étoit éclairé en devant des baluſtres de l'Escalier de deux grandes Torcheres, portant 15. cent lumieres chacune, les Conſoles en étoient deſſinées en lumieres blanches; & l'If qu'il renfermoit, l'étoit en lumieres bleuës & jaunes. * Un grand Vaſe de forme triangulaire, en faiſoit le couronnement.

L'Eſcalier & ſes Perrons étoient deſſinés en Moſaïque, par une prodigieuſe quantité de groſſes lumieres. La Baluſtrade d'apui étoit éclairée d'un filet de lumieres, bleu & jaune, & de deux grandes Girandoles de chaque côté, poſées ſur les ſocles entre les Sphinx. Les deux gros Vaſes de Marbre blanc, portoient chacun une Girandole verte en forme d'Arbuſte, chargée de lumieres en cire. Ces lumieres colorées, pour le dire en paſſant, produiſoient un effet ſi merveilleux & ſi étonnant, qu'on croyoit voir un Palais enchanté, produit d'un coup de baguette, par une Fée.

Un double filet de groſſes Terrines, marquoit à terre le plan général de toute la Décoration; ſur une Tablette, à ſix pieds de terre, regnoit un pareil filet de lumieres.

Un filet de lumieres rouges & vertes, de 6. pouces de haut, marquoit les Baluſtres d'apui qui fermoient les Arcades & regnoient au pourtour général de la Décoration. Dans le vuide des Arcades, étoit alternativement un If de 20. pieds de haut, rouge & vert;

* *Ces différentes couleurs s'operent par le moyen de feüilles de Corne très-minces, peintes de la couleur qu'on veut exprimer, & enduites d'un Vernis préparé, qui donne un brillant extraordinaire à la lumiere qu'on ne voit point.*

Digitized by Google

& une Girandole de pareille hauteur, en lumieres blanches.

Une Girandole de lumieres vertes, de six pieds, ornoit le pied de chaque Pilastre, ainsi que des colonnes de toute la Décoration.

La Balustrade qui terminoit l'entablement, avec les Enfans & les Vases de fleurs, portoit dans ses vuides un filet géneral de lumieres bleues & jaunes, transparentes, avec une Girandole dans le milieu, en blanc, de six pieds de haut & de trois de diametre.

Un pareil filet bleu & jaune, entrecoupé d'une Girandole blanche, terminoit le haut de la Charmille feinte, entre les huit Berceaux de feüillée sur lesquelles étoient peints des groupes d'Enfans en Marbre; le fond des trois Arcades du milieu étoit orné de-même.

Dans le retour des épaisseurs des deux Fontaines du Combat des Animaux, étoient rangés vis-à-vis l'un de l'autre, & sur une même ligne, trois Morceaux de lumieres de 20. pieds de haut; celui du milieu, peint en or, les feüilles vertes, il étoit à trois consoles, chargées & couronnées de Girandoles, avec un Lustre dans le milieu, & les deux autres qui l'accompagnoient, étoient en forme d'Ifs quarrés.

Les deux Fontaines des Combats d'Animaux, renfermoient trois grandes Piramides de feux blancs, mêlées alternativement de belles Girandoles & de deux filets de Terrines sur le quarré des Tablettes; la grande Nape d'eau, formée par le Jet du milieu, paroissoit éclairée en dessous par un Transparent, peint en rustique. Le devant de chacune de ces Fontaines, étoit éclairé par quatre Arbres de lumieres, dont les feüillages étoient argentés, les piedestaux feints de Marbre blanc, qui les portoient, étoient également illuminés.

Au

Digitized by Google

Au nud des deux consoles qui terminoient la Décoration de chaque côté. étoit élevée une Piramide aux Chiffres du Roy, profilée & dessinée de lumieres blanches ; pareille à celle du fond des Fontaines.

Depuis les Fontaines jusqu'à ces consoles, il y avoit de chaque côté six grands Chiffres de lumieres, qui éclairoient avec les Girandoles les Lampes de couleur & les filets de Terrines, toute cette face de la Colonade.

Trois filets de grosses Terrines au rez-de chaussée, dessinoient les contours des deux grands Bassins du Parterre d'eau, sur lesquels étoient les Forges. Tous les pieds des Tablettes, les Tablettes & les Bassins des Parterres, tant de l'Orangerie que du côté du Nord, étoient marqués par de grosses lumieres.

Les Vases de Marbre & de Bronze de ces mêmes Parterres, portoient chacun une Girandole verte, en maniere de petits Orangers, dont les lumieres étoient suspenduës en forme de fruits ; celles qui étoient posées sur les Vases de Marbre, étoient en cire.

Toutes les Cours & avant-cours du Château, étoient superbement éclairées, & à peu près dans le goût qu'elles l'avoient été au mois de Janvier dernier, pour le Bal de Sa Majesté ; on avoit augmenté cette fois-ci l'Illumination de la grande & petite Ecurie, dont le plan général étoit dessiné à terre par trois rangs de grosses Lampes, ainsi que les apuis des Grilles des mêmes Ecuries, ce qui formoit un éclatant point de vûë de l'Apartement du Roy & des Cours des Ministres.

Toutes les Figures de Marbre qu'on avoit réservées pour l'ornement de la Décoration, étoient ornées de belles Guirlandes de fleurs naturelles, que les unes portoient en écharpe, & les autres à la main.

Digitized by Google

Ce ſont les Srs *Bertholin de Nouville* & *Pochet*, Illuminateurs ordinaires des Fêtes de la Cour, qui ont fourni l'Illumination des Jardins, & les Srs *Bouron* & *Marié*, celle des Cours.

Cette Fête, qui paſſe pour une des plus brillantes qu'on ait vûës à la Cour, a été ordonnée par M. le Duc de Gêvres, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, dont les lumieres & le goût ſont aſſés connus; & executée ſur les Deſſeins & la conduite de M. de *Bonneval*, Intendant & Contrôleur Géneral de l'Argenterie, Menus Plaiſirs & Affaires de la Chambre du Roy. Les Ouvrages de Peinture & de Perſpective, ſont de M. *Perrault*, qui depuis long-temps a la réputation d'exceller dans ces ſortes d'Ouvrages.

DESCRIPTION DU FEU D'ARTIFICE & de la Fête donnée par le Marquis DE LAMINA, *Ambassadeur d'Espagne, &c.*

L'Edifice de ce Feu repréſentoit un vaſte & magnifique Payſage, élevé ſur les bords de la Seine, en forme de Montagne ou d'Amphithéatre de 90 toiſes de largeur, ſur vingt de hauteur.

Tout ce qui le décoroit étoit allégorique à l'union des deux Royaumes, confirmée par l'Alliance qui faiſoit l'objet de la joye publique.

Le ſens de l'Allégorie ſe dévelopoit aiſément par les deux grands Arbres qui s'élevoient au haut de la Montagne, & dont les branches entrelacées, ſembloient ſe confondre les unes dans les autres, & repréſentoient les Rois d'Eſpagne & de France, qui, par une nouvelle Alliance, reſſerrent les nœuds d'une union déja formée par le ſang.

Ces deux Arbres étoient chargés au haut de leur tronc,

Digitized by Google

trone, l'un de l'Ecu d'Espagne à droite, & l'autre de l'Ecu de France à gauche ; les deux mêmes Ecus étoient entourés des Amours & des Génies des deux Nations, qui s'empreſſent à en ſerrer les liens.

Au deſſous, on voyoit un Autel gardé par la Foi & la Vérité, repréſentées ſous la figure de deux femmes, ornées des attributs convenables, & attentives à y conſerver le Feu ſacré de l'Hymenée.

Aux deux côtés de l'Autel étoient les Trophées d'Armes des deux Nations ; derriere, s'élevoit une colonne roſtrale, ornée de Proüës de Vaiſſeaux, pour marquer les triomphes de Mer qui ſont réſervés à l'Infant Philipe, Grand-Amiral d'Eſpagne.

On voyoit du côté de la France tout ce qui peut caractériſer le génie, le goût des Sciences & des Arts, les mœurs, la galanterie, la politeſſe, & le Commerce de la Nation. La Campagne n'y eſt ornée que des eſpeces d'Arbres connus dans le Royaume. Ici ce ſont des terres que l'on défriche ; là ce ſont des Jardins que l'on cultive ; d'un côté des Moiſſonneurs ; d'un autre des Vendangeurs ; ici c'eſt un Laboureur qui ſe prépare l'eſpérance d'une nouvelle moiſſon ; là c'eſt une Prairie charmante, où ſont raſſemblés les Ris, les Jeux & les Plaiſirs.

Le côté de l'Eſpagne offroit aux yeux les differentes ſortes d'Arbres qui croiſſent dans le Pays, Grenadiers, Orangers, Tabac, Cocotiers, Muſcadiers, Oliviers, Vignes, &c. On y voyoit des Mines d'or ouvertes, d'où les Travailleurs tirent ce précieux métal. Le Payſage y eſt conforme à celui du Climat qu'il repreſente.

Vers le bas de la Montagne, au-deſſus & au milieu d'une rampe ceintrée, décorée de ſa baluſtrade en Marbre blanc, on voyoit d'un côté la Statuë de l'Ebre, & de l'autre celle de la Seine. Ces deux Fleuves apuyés chacun ſur leur Urne, en faiſoient

Digitized by Google

:s eaux, & ces eaux ſe réüniſſant par la
les Urnes, formoient une Caſcade à deux
it les eaux se réüniſſoient dans la Seine ;
gne étoit apuyée des deux côtés par
ſolides, & on y avoit ajoûté un Fort
ique côté.
& Amphitrite, portés chacun ſur leur
n, & accompagnés de leurs ſuites, pa-
ortir du ſein des Eaux, & voguer lége-
la Riviere, pour venir prendre part à la
être les témoins. Ces Groupes étoient

nombre de lumieres qui éclairoient ces
ndoit ſenſible, malgré l'obſcurité de la
& l'effet de toutes les figures & de tou-
ies qui le compoſoient.
artifice fut auſſi magnifique qu'heureuſe-
ement ſervi.
ns du Palais de l'Ambaſſadeur furent
ec la plus grande magnificence, et les
irés par douze grands Ifs de lumieres de
s de haut, arasés par le deſſous à dix
vé, & eſpacés de maniere que la liberté
les caroſſes n'en étoit point interrompuë.
t truméaux de la façade du Palais étoient
irandoles dorées, portant chacune ſix
ès-groſſes en cire blanche.
ndoit un bruit continuel d'un grand
Trompettes & Timbales d'une part, &
de Hautbois & Baſſons, qui ſe répon-
rnativement.
tte Décoration étoit du Deſſein & de la
Sr *Guilleaumont*, & peinte par les Srs
Peintres de la Ville, & par le Sr. *Labbé*.

En

Digitized by Google

En parlant de l'Entrée de M. l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, on n'a rien dit de la parure des Gens de ſa Suite. En voici une légere Deſcription.

Quatre Gentilshommes, en habits de Drap Ecarlate, couleur d'ardoiſe, brun & noiſette, galonnés ſur toutes les coutures, & chamarés à peu près dans le même goût, d'un grand & beau galon d'or, veſtes d'Etoffe d'or, chapeaux à point d'Eſpagne d'or, & Plumets blancs.

Six Pages en habits de Velours bleu, paremens de Velours cramoiſi, brodés en argent & or ſur toutes les coutures, veſtes d'Etoffe or & argent, garnies d'une frange auſſi or & argent, nœud d'épaule d'un Ruban or & argent, garni d'une gaze & frange d'or, chapeaux à point d'Eſpagne d'or, & Plumets.

Quatre Valets de Chambre & deux Couriers, habits de Drap bleu & paremens galonnés d'argent, en Brandebourg, veſtes de Soye cramoiſi, galonnées pareillement, chapeaux à point d'Eſpagne d'argent, & Plumets.

Quatre Officiers en habits de Drap bleu & paremens, bordés d'un grand galon d'argent, veſtes de Soye cramoiſi, bordées pareillement, chapeaux à point d'Eſpagne d'argent, &c.

Le Maître d'Hôtel à leur tête, habit de Drap gris blanc, bordé d'un grand galon d'or, veſte d'Etoffe d'or, fond de la couleur de l'habit, chapeau à point d'Eſpagne d'or, &c.

Six Aydes, habits & veſtes de Drap bleu, bordés d'un galon d'argent, moins large, chapeaux bordés d'argent, &c.

Quarante Valets de pied & Cochers, en habits de Drap bleu, galonnés ſur toutes les coûtres de deux grands galons, fond argent à fleurs d'or, un petit filet de Soye noire en deſſeins, & entre les deux galons, un petit bordé, fond argent & Soye cramoiſi,

Digitized by Google

moiſi, façon de Velours, veſte, culote & paremens d'Ecarlate, chamarés d'un galon fond or à fleurs d'argent, petit filet de Soye noire, formant un deſſein; nœuds d'épaule de Soye cramoiſi à fleurs d'or & argent, gaze & frange de même, chapeaux à point d'Eſpagne or & argent, Plumets bleu & blanc.

Dix Palfreniers, habits de Drap bleu, bordés d'un pareil galon des Gens de Livrée; veſtes, culottes & paremens Ecarlate, galonnés fond or, à fleurs d'argent.

Deux Suiſſes à la tête des Valets de pied, même Livrée; paremens de velours cramoiſi, garnis d'une Cartiſanne or & argent en Brandebourg; Baudriers de Velours cramoiſi, brodés or & argent, & garnis d'une frange auſſi or & argent, Plumets bleu & blanc.

FESTE de Mrs des Six Corps des Marchands de la Ville de Paris, à l'occaſion du Mariage de MADAME *avec* DON PHILIPE, *Infant d'Eſpagne.*

LE Roy & la Reine ayant vû tirer le Feu de la Ville, allerent par la ruë S. Honoré, comme on l'a déja dit, dont Mrs les Gardes des ſix Corps avoient fait illuminer la plus grande partie, depuis le Portail de l'Egliſe de S. Roch juſqu'au Carrefour de la ruë de la Lingerie, qui va à la Halle, par des Girandoles en forme de Luſtres, placées ſur deux lignes paralleles, de trois maiſons en trois maiſons, & ſuivant le même alignement & le même ordre, le long de la ruë de la Féronnerie; comme elle ſe trouvoit bien plus large, on y avoit ajoûté & entremêlé un grand nombre de piédeſtaux à droite & à gauche, portant des Piramides de lumieres de 20. pieds de

Digitized by Google

de haut ; le nombre infini de lumieres avoit entiérement dissipé les tenebres de la nuit, & cette grande Ruë paroissoit changée en une vaste Galerie qui conduisoit à un Portique, fait en forme d'Arc de Triomphe, adossé aux maisons de la ruë S. Denis, faisant face à la ruë S. Honoré.

Ce Portique, avec les parties accessoires qui le composoient, avoit 80. pieds de haut, étoit large à proportion, & décoré d'un ordre rustique à l'antique, qui paroissoit former l'entrée du Lieu des Assemblées des six Corps des Marchands. Toute l'Architecture étoit dessinée par des Lampions ; la partie du haut se terminoit par une Piramide, au milieu de laquelle étoit le Chiffre du Roy, surmonté d'un grand Soleil ; plus bas, dans le fronton, étoit une fleur de Lys, servant d'attache aux Chiffres des deux illustres Epoux, entrelassés de Mirthe, &c. peints en Camayeux transparents, aux deux côtés, sur les Pilastres, on voyoit deux autres Médaillons en Camayeux, aussi transparents, dans l'un desquels étoit un Hercule, faisant de vains efforts pour rompre un faiceau de Fleches, montrant par-là l'étroite union des six Corps ; dans l'autre étoit Mercure, Dieu du Commerce ; on découvroit dans le lointain une Marine avec plusieurs Vaisseaux chargés de Marchandises, faisant allusion à l'étenduë & à l'abondance du Commerce.

Le milieu du Portique étoit occupé par une Lyre entourée de Girandoles, marquant par ses doux accords la douceur & l'union du Commerce.

Cette Illumination étoit posée sur differens fonds de Peinture, pour imiter un Edifice de Marbre, enrichi de dorure, avec un couronnement de Girandoles isolées, suspenduës en forme de Lustres, de Festons, Piramides, &c. le tout executé sur les Desseins & sous la conduite des Srs *Slodtz*, Sculpteurs du Roy.

Digitized by Google

ORDONNANCE DE POLICE

du 24. Août, qui ordonne des Illuminations & prescrit ce qui doit être observé par tous les Habitans de cette Ville & Fauxbourgs de Paris, le Samedi 29. Août 1739. jour que sera tiré le Feu de la Ville.

SUr ce qui nous a été représenté par le Procureur du Roy, que si les Fêtes que la Ville prépare au nom de tous les Habitans, à l'occasion du Mariage de Madame avec l'Infant Don Philipe, annoncent déja la joye publique, il est cependant persuadé que chacun en particulier desirant d'y concourir, n'est occupé que des moyens de se signaler, mais qu'au lieu de Feux qui paroissent jusqu'ici avoir été le plus ordinairement en usage, il croiroit devoir nous proposer d'ordonner des Illuminations dans toutes les ruës; que ces Illuminations formeroient en même-temps un spectacle plus tranquille & plus agréable, & qu'il ne nous resteroit plus à prévenir que les accidens qui pourroient être causés par les fusées volantes & autres Jeux de l'artifice; requereroit à ces causes que sur ce il fût par nous pourvû.

Sur quoi, Nous, faisant droit sur le Réquisitoire du Procureur du Roy.

ARTICLE PREMIER. Ordonnons qu'au lieu de Feux dans les ruës, les Habitans de cette Ville & Fauxbourgs seront tenus de mettre des lumieres à leurs Fenêtres Samedi 29. de ce mois jour auquel sera tiré le Feu de la Ville.

II. Faisons défenses à tous Particuliers de tirer aucunes Fusées, Boëtes, Petards, Pistolets & autres Armes à feu dans les ruës, ni par les fenêtres d'au une maison, à peine de cent livres d'amende, dont les Peres & Meres seront responsables pour leurs

Digitized by Google

leurs Enfans, les Maîtres pour leurs Domestiques, & les Marchands & Artisans pour leurs Compagnons & Aprentifs; pourront même les contrevenans être arrêtés sur le champ.

III. Ne pourront les Marchands & notamment les Merciers & Chandeliers ou autres, vendre aucunes Fusées, Boëtes & Petards, sous quelque prétexte que ce soit, sans une permission expresse & par ecrit de notre part, à peine de 300. livres d'amende.

IV. Défendons à toutes Personnes de quelque état & condition qu'elles soient, de construire ou de faire construire, tant sur les Quais, que sur les Ponts, dans les Places publiques, & même sur les Maisons, aucuns Echafauds, sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine de 300. livres d'amende pour chaque contravention, & s'il y en avoit déja de construits, ils seront démolis sur le champ, à la Requête du Procureur du Roy, & à la diligence des Inspecteurs de Police, en présence du Commissaire du Quartier, ou autre Commissaire sur ce requis.

V. Enjoignons expressément à tous Proprietaires & Locataires des Maisons, de faire fermer & boucher avec grande exactitude les Fenêtres, Lucarnes, Yeux de Bœuf, & généralement toutes les ouvertures des Greniers des Maisons à eux apartenantes ou par eux occupées; comme aussi de fermer les portes des Chambres, Remises, Angards, Ecuries, ainsi que les ouvertures des Caves, Caveaux & autres endroits où il y auroit de la Paille, du Foin, du Bois, des Tonneaux, du Suif & autres matieres combustibles, lesquels endroits resteront fermés & bouchés depuis le 28. au soir, jusqu'au 30. le tout à peine de 200. livres d'amende, & de la part des Locataires, de demeurer responsables des accidens qui pourroient arriver

Digitized by Google

river faute d'avoir executé les dispositions ci-dessus prescrites.

VI. Ordonnons pareillement & sous les mêmes peines, aux Marchands Epiciers de tenir pendant ledit temps les Portes & Soûpiraux de leurs Caves & Magasins exactement fermés ; aux Chandeliers & Grainiers, de retirer les Bottes de Foin & de Paille qu'ils ont coûtume d'étaler en dehors de leurs Boutiques pour Enseigne.

VII. Faisons très-expresses défenses à tous Particuliers occupant des Maisons sur les Quais & ruës adjacentes, de monter sur les Toits de leurs Maisons, ni de souffrir que personne y monte, & ce pour prévenir la chute des thuilles, ardoises & autres accidens qui pourroient en arriver, à peine de cent livres d'amende, dont les Proprietaires ou Principaux Locataires demeureront responsables.

VIII. Défendons à tous Cochers, & notamment aux Cochers de Remise & de Place, de passer ledit jour 29. depuis trois heures après midi, ni de se tenir avec leurs carosses, tant sur le Pont-Neuf que sur les Quais, à peine de 200. livres d'amende, & pourront même en cas de contravention les Cochers être empriſonnés sur le champ.

IX. Ordonnons que tous les Materiaux, de quelque nature qu'ils soyent, qui pourroient se trouver sur les Ponts, sur les Quais dans les ruës adjacentes, dans la ruë S. Honoré, dans la Place de Gréve & autres ruës qui les avoisinent, seront enlevés & transportés dans des lieux où ils ne puissent causer aucun embarras, au moment de la publication de la présente Ordonnance, à peine de confiscation des Matériaux & de 200. livres d'amende contre les Proprietaires d'iceux.

X. Seront tenus les Marchands & Artisans de la ruë S. Honoré, à peine de cent livres d'amende, de

Digitized by Google

de replier leurs Enseignes contre les murs de leurs maisons le jour du Feu dès le matin.

XI. Ordonnons à tous Proprietaires & principaux Locataires des maisons qui aboutissent sur les Quais & sur les Ponts, d'avoir dans leurs cours, ou sous les portes d'entrée de leurs maisons, plusieurs Tonneaux remplis d'eau, pour pouvoir s'en servir en cas d'incendie, à peine de 300. livres d'amende contre chacun des contrevenans. Enjoignons au Directeur des Pompes & aux Pompiers de se tenir en nombre suffisant à la Place Dauphine avec tous les Outils & Instrumens nécessaires à l'exercice de leur Profession, & ce sous peine d'être déchus de leur Emploi.

XII. Mandons aux Commissaires du Châtelet, & enjoignons aux Officiers du Guet de tenir la main à l'execution de notre présente Ordonnance, qui sera imprimée, lûë, publiée & affichée dans tous les Lieux accoûtumés de cette Ville & Fauxbourgs, à ce que personne n'en ignore, &c.

ROUTE d'Espagne pour la conduite de MADAME, *partie de Versailles le* 31. *Août* 1739.

31 Août,	De Versailles à Arpajon,	9 lieuës.
prem. Sept.	D'Arpajon à Etampes,	6
2	D'Etampes à Toury,	9
3 & 4	De Toury à Orleans,	9 séjour.
5	D'Orleans à S. Laurens des Eaux,	8
6	De S. Laurens des Eaux à Blois,	8
7 & 8	De Blois à Amboise,	10 séjour.
9	D'Amboise à Loches,	8

Digitized by Google

10 Sept.	De Loches à la Haye,	8
11	De la Haye à Chatelleraut,	6
12 & 13	De Chatellerault à Poitiers,	7 séjour.
14	De Poitiers à Lusignan,	5
15	De Lusignan à Chenay,	4
16	De Chenay à Brion,	5
17	De Brion à S. Jean d'Angely,	6
18 & 19	De S. Jean d'Angely à Xaintes	5 séjour.
20	De Xaintes à Pons,	6
21	De Pons à Mirambeau,	6
22	De Mirambeau à Blaye,	7
23.24 25 & 26	De Blaye à Bordeaux,	7 séjour.
27	De Bordeaux à Castres,	4
28	De Castres à Langon,	4 1/2
29	De Langon à Bazas,	4
30	De Bazas à Captioux,	4
Prem. Oct.	De Captioux à Roquefort de Marsan,	5
2 & 3	De Roquefort de Marsan à Mont de Marsan,	5 séjour.
4	De Mont de Marsan à Tartare	5
5	De Tartare à Dax,	6
6	De Dax à S. Vincent,	4
7 & 8	De S. Vincent à Bayonne,	4 séjour.
9	De Bayonne à Mediondeau,	5
10	De Mediondeau à S. Jean Pied-de-Port,	5
	De S. Jean Pied-de-Port à Roneuveaux, Abbaye,	
		194 lieuës 1/2

M. de Verneüil, Secretaire du Cabinet du Roy, & Introducteur des Ambassadeurs, a été nommé par S. M. pour aller sur la Frontiere d'Espagne pour y signer les Actes de remise de MADAME, entre les mains des Espagnols.

Digitized by Google

PASSAGE de Madame de France à Blois. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville le 9. Septembre 1739.

JE crois devoir vous faire un petit détail des Fêtes qui ont été données dans notre Ville de Blois, au Paſſage de MADAME DE FRANCE. M. de Bauſſan, Intendant de la Généralité d'Orleans, né avec des ſentimens de grandeur et zelé pour la gloire du Roy, a d'abord donné des ordres pour la Ville d'Orleans, qui ont été executés ſous ſes yeux, avec toute l'attention et toute la magnificence qu'on atendoit de ſa vigilance et de celle des Habitans; on leur laiſſe le ſoin d'en faire le détail.

Les mêmes ordres étant venus juſqu'à Blois on s'eſt porté avec un plaiſir infini à ſeconder les vûës et les nobles deſſeins de M. l'Intendant. Cavalcades, Feux de joye ſur la Riviere, accompagnés de Fuſées volantes, le tout ſous les yeux de MADAME, qui de ſon Balcon pouvoit joüir de tout ce Spectacle. Le Pont de Blois étoit tout illuminé par deux rangs de Lampions, qui formoient un fort beau point de vûë.

Mais ce qui a le plus frapé dans cette auguſte Fête, c'eſt l'Illumination que les Peres Benedictins de l'Abbaye de S. Laumer, Congrégation de S. Maur, ont faite, tant ſur leurs Tours, qui étoient garnies de tonnes à feu, qu'au grand Portail de leur Maiſon, qui étoit orné d'un Ecusson de 15. pieds de hauteur, ſur 11. de largeur, chargé de Lampions. Les Pilaſtres de ce Portail, de 20. pieds de hauteur, terminés par deux grandes Etoiles, étoient revétus de Lampions depuis la baze juſqu'au chapiteau. Le grand Grillage étoit auſſi chargé d'une infinité de Lampions. Ce coup d'œil frapa beaucoup par l'éclat et le bon goût qu'on y remarquoit.

Dans la ſeconde Cour de la Maiſon, il y avoit quantité

Digitized by Google

quantité de Lampions, qui éclairoient la montée d'une grande Terrasse, que l'on nomme à Blois l'*Eperon*, Lieu le plus favorable par sa situation et par sa disposition, à faire une Illumination des plus accomplies. Cette Terrasse, qui donne sur la Riviere de Loire, et qui est plantée de plusieurs allées de Charmilles, étoit garnie d'une infinité de Lampions, Pots à feu et Flambeaux. Au bout de la grande allée de la même Terrasse, est une Tourelle, sur laquelle on avoit élevé une Couronne Royale, dont les fleurs de Lys avoient cinq pieds de hauteur sur quatre de largeur, et cette Couronne brilloit par une infinité de Lampions, dont elle étoit illuminée. Sur le ceintre de l'allée du milieu, étoient les Armes de France, de douze pieds de haut, accompagnées de Pilastres de 20. pieds d'élevation, tous illuminés. Sur un autre ceintre de l'allée, qui regarde le Pont, étoient les Armes de l'Abbaye, de la même grandeur, et tous les Parapets de l'*Eperon* et du grand Jardin, qui regne sur la Riviere, étoient garnis de Lampions et de Pots à feu; les fenêtres et les balcons étoient aussi tous illuminés. Tout ce qu'il y avoit de grand dans la Province, a joüi de ce Spectacle. On peut dire que jamais rien ne fut si bien ordonné, ni mieux executé.

J'oublois un trait de zele qui mérite de tenir son rang dans ce Récit; comme l'Abbé et les Religieux sont Seigneurs du Fauxbourg *du Foix*, et qu'ils ont droit de commander tous leurs Vassaux dans les Cérémonies, il s'en est trouvé plus de cent de ceux qu'on nomme *Dragons du Foix*, qui se sont signalés plus que tous les autres Habitans qui étoient sous les Armes. Ils ont monté la garde jour et nuit dans l'Abbaye et dans les Avenuës, pour y maintenir le bon ordre et la sûreté, &c.

On

Digitized by Google

On aprend de Luneville, que le Roy et la Reine de Pologne, qui s'étoient arrêtés quelque temps au Château de Malgrange, en revinrent le 24. Août pour célebrer le lendemain la Fête de S. Louis, et le 26. le Mariage de MADAME DE FRANCE. Cette derniere Fête a été des plus brillantes; elle commença par un Concert de toute la Musique de la Chambre et de la Chapelle du Roy; il fut executé dans le grand Salon des Apartemens de la Reine.

A l'entrée de la nuit, on joüa la Comédie sur le Théatre que le Roy a fait construire nouvellement dans un des Bosquets du Château. Ce Théatre est un des plus beaux Morceaux qu'on puisse voir en ce genre, tant par le goût d'Architecture qui y regne, que par la varieté et la singularité du Jeu des Eaux qui l'environnent. La Sale est aussi environnée de bancs de gazon, formés en Amphithéatre, et on y laisse pendant tout l'Eté des Caisses d'Orangers de distance en distance, et placés avec simetrie. Le milieu de cette Sale étoit rempli de Banquettes pour y placer les Dames et les Seigneurs de la Cour et pour la Noblesse du Pays, qui y étoit accourue de toutes parts, ce qui produisoit, par la varieté des couleurs des habits, un coup d'œil des plus agréables. Tous les Parterres, les Allées et contre-Allées d'arbres et de Charmilles, qui, depuis les Apartemens du Château, dont la façade étoit illuminée, vont à cet Endroit des Bosquets, et aboutissent au Théatre, étoient garnis de bas en haut, de Lampions et de Pots à feu, au nombre de près de 50. mille, ce qui, à cause des Cascades & des Jets d'eau, dont le Roy a fait orner depuis peu le même Endroit, faisoit qu'à peine on pouvoit soutenir l'éclat de tant de lumieres, sur tout celles du Théatre, que l'eau reflechissoit, et qu'on eût dit sortir du milieu même des Eaux.

Le

Le *Kiosk*, Maiſon à la maniere Turque, que S.M. a pareillement fait conſtruire au milieu de cette partie des Boſquets, & qui forme un grand Pavillon quarré d'un goût nouveau & admirable, étoit auſſi entierement illuminé en dedans et en dehors.

Après la Comédie, on ſervit un magnifique ſoupé dans ce Kiosk, où il y eut trois Tables de ſoixante couverts chacune, ſans compter celle du Roy, qui étoit de vingt couverts.

Le ſoupé fini, on commença le Bal ſur le Théatre de Verdure, qui dura juſqu'au matin.

On doit tirer dans quelques jours à Nancy, un ſuperbe Feu d'artifice à la même occaſion du Mariage de Madame avec Don Philipe, Infant d'Eſpagne.

BOUQUET

AU bon vieux temps, ſurnommé ſiecle d'or,
Ce beau Métal n'étoit point en uſage.
Oh ! plut à Dieu qu'il n'y fût point encor !
Sincerité brilleroit d'avantage.
On ne verroit tant de fins Matadors
Faire agréer leur faſtueux hommage ;
Bouquets donnés par la main des Médors,
Seroient des cœurs les gentils apanages ;
Autre interêt que celui de l'Amour
Ne toucheroit l'ame de nos Bergeres,
Et les tapis de nos vertes fougeres
Effaceroient les lambris de la Cour ;

Or,

Digitized by Google

Or, s'il eſt vrai, comme dit la Chronique,
Et le Recueil des Dogmes de Platon,
Que renaîtra chés nous ce ſiecle antique,
Où Bourvalais vaudra moins qu'Agathon,
Lors vous verrez, aimable Marguerite,
Que n'oublierai, ſans craindre les Rivaux,
De vous offrir ma Roſe favorite,
Plus douce aux yeux que l'éclat des Métaux.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE 12. Août, Alvare *Cienfuegos* (Cent Feux) Jéſuite, Eſpagnol, Cardinal, Prêtre, du Titre de S. Barthelemy en l'Iſle, mourut à Rome, âgé de 82 ans, 5. mois & 16. jours, étant né dans la Terre de Aguerra, Diocèſe d'Oviédo, dans la Province des Aſturies. Il embraſſa le parti & les interêts de la Maiſon d'Autriche, lorſque l'Empereur, actuellement regnant, n'etant encore qu'Archiduc d'Autriche, paſſa en Catalogne pour y faire valoir ſes prétentions ſur la Monarchie d'Eſpagne. Il ſuivit ce Prince en Allemagne, après qu'il eut été élû Empereur, & ce fut à ſa nomination que le Pape Clément XI. le créa Cardinal le 30. Septembre 1720. Il en reçut la Barette à Vienne le 6. Décembre ſuivant, des mains de l'Empereur, qui, immédiatement après ſa Promotion au Cardinalat, lui donna le riche Evêché de Catanée, en Sitile, avec les revenus du Comté de Meſueuli, dans le même Royaume. S'étant enſuite rendu à Rome, il ſe trouva à l'Election du Pape Innocent XIII. & il reçut de lui

Digitized by Google

Chapeau le 10. Juin 1721. L'Empereur le nomma le 30. Avril 1722. son Conseiller intime actuel d'Etat, & le chargea du soin de ses affaires auprès du S. Siege, en qualité de son Ministre Plénipotentiaire. Il en prit publiquement le caractere le 14. Juin suivant, après avoir été sacré le 26. May précédent dans l'Eglise de la Maison Professe des Jésuites à Rome, par le Cardinal d'Althan, Evêque de Vaccia en Hongrie. Il fut aussi déclaré Comprotecteur d'Allemagne, & des Royaumes & Domaines héréditaires de S. M. Imp. Il passa en 1725. de l'Evêché de Catanée à l'Archevêché de Monreal, aussi en en Sicile, & après la mort du Cardinal Giudice, il fut encore déclaré Protecteur de la Nation Sicilienne, & de l'Eglise & Archi-Confrerie de Sainte Marie de Constantinople, des Nations Sicilienne & Malthoise. Il fut déchargé le 6. Octobre 1735. du soin des affaires de l'Empereur, & il se démit en même-temps de la Comprotection d'Allemagne. Il venoit de donner depuis quelques mois sa démission de son Archevêché de Monreal, sur lequel on lui avoit conservé une pension considérable. Ce Cardinal étoit Auteur de quelques Ouvrages, entr'autres, d'un Traité sur le Mystere de la Trinité, en deux gros volumes *in*-4°. & de la Vie du Bienheureux François de Borgia, en Espagnol, en un gros volume *in-folio*.

Le 17. Don Marie-Dominique-Joseph-Clair-Alfonse *Perez de Guzman* & Bueno, 13e Duc de Médina-Sidonia, premier Duché de Castille, Comte de Niébla, Marquis de Cazaça, en Afrique, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, mourut à Madrid, à l'âge de 48. ans, étant né en 1691. Il étoit fils aîné d'Emanuel-Alfonse Perez de Guzman & Bueno, 12e Duc de Medina-Sidonia, 17e Comte de Niébla,

mort

Digitized by Google

mort au mois d'Avril 1721. à l'âge de 56. ans, & de Dona Louise-Marie de Silva Mendoza, fille de D. Gregoire-Dominique, 10e Duc de l'Infantado, morte à Madrid, au mois de Février 1722. & petit-fils de D. Jean-Clair-Alfonse de Guzman, 11e Duc de Medina-Sidonia, Grand d'Espagne, Marquis de Cazaça, Seigneur des cinq Eglises de Huelba, Gentilhomme de la Chambre du Roy Catholique, Conseiller d'Etat, & son Grand-Ecuyer, nommé par le Roy très-Chrétien, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, le 4. Juin 1702. & mort le 17. Décembre 1713. à l'âge de 72. ans. Le Duc de Medina-Sidonia, qui vient de mourir, avoit été marié le 8. Juillet 1722. avec Dona Joseph Pacheco-Osorio-Moscoso, fille du Comte de Sant-Estevan (Saint Etienne) de Gormaz.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

Le premier de ce mois, le Roy entendit dans la Chapelle du Château de Ramboüillet, la Messe de *Requiem*, pour l'Anniversaire de la mort du Roy Louis XIV.

Le même jour, on célebra avec les Cerémonies accoûtumées dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denis, le Service solemnel qui s'y fait tous les ans pour le repos de l'ame du feu Roy Lous XIV. L'Evêque de Montpellier y officia pontificalement. Le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Duc de Penthievre, & plusieurs Seigneurs de la Cour y assisterent.

Le 2.on célebra dans l'Eglise de S. Louis de la Maison Professe des R R. Peres Jésuites, le Service so-

Digitized by Google

lemnel qui s'y fait tous les ans, pour le repos de l'Ame de Henry de Bourbon, Prince de Condé, Premier Prince du Sang, auquel assisterent plusieurs Personnes de la premiere distinction, & trois des principaux Administrateurs de l'Hôtel-Dieu; l'Oraison Funebre fut prononcée par le R. P. du Puys, Jésuite. Le tout conformément au Testament de M. le Président Perrault, qui contient le détail de cette Fondation. Le même a fait construire à ses dépens le magnifique Mausolée de ce Prince, qui se voit dans la même Eglise.

Le 3. le Roy et la Reine partirent de Versailles pour aller au Château de Marly, et le 7. le Roy se rendit au Château de Rambouillet, d'où S. M. retourna le 9. à Marly.

Le 8. Fête de la Nativité de la Sainte Vierge, la Reine entendit la Messe dans l'Eglise de la Paroisse de Marly, et S. M. communia par les mains de l'Abbé de Pontac, son Aumônier en quartier.

Le 6. le Corps de Ville se rendit à Marly, & le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, étant à la tête, il eut Audience du Roy, avec les cerémonies accoûtumées. Il fut présenté à S. M. par le Comte de Maurepas, Ministre et Secretaire d'Etat, et conduit par le Marquis de Brezé, Grand-Maître des Cerémonies. Les deux nouveaux Echevins prêterent entre les mains du Roy le Serment de fidélité, dont le Comte de Maurepas fit la lecture, le Scrutin ayant été présenté par M. Turgot d'Ussy, Avocat du Roy au Châtelet, qui parla avec beaucoup d'esprit et d'éloquence.

Le 8. Fête de la Nativité de la Vierge, on chanta au Concert Spirituel du Château des Thuilleries, un Motet à grand Chœur, de la composition du Sr

Mario,

Digitized by Google

Marin, qui fut suivi d'un *Concerto* du Sr *le Clair*, executé par le Sr *Dupont*. La Dlle *Fel*, chanta un Air Italien, après lequel on donna un Motet nouveau, *Lauda Jerusalem*, de la composition du Sr de *Mondonville*, dont on a parlé avec éloge l'année passée, dans le temps de la quinzaine de Pâques, au sujet des Motets qui furent chantés au même Concert.

Le 10. Les Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, élurent pour Abbé de Sainte Geneviéve, & pour Supérieur Général, le P. Patot, ci-devant Prieur, & Assistant du P. Suraine, ancien Abbé, qui a fini son temps, ayant gouverné cette Maison avec beaucoup de sagesse.

Le 22. le Marquis Lomellini, Envoyé Extraordinaire de la République de Genes, eut sa premiere Audience publique du Roy, ensuite de la Reine, de Monseigneur le Dauphin et de Mesdames de France. Il fut conduit à ces Audiences par le Chevalier de Saintot, Introducteur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre dans les carosses du Roy & de la Reine, & après avoir été traité par les Officiers du Roy, il fut reconduit à Paris dans les carosses de L. M. avec les cerémonies accoûtumées.

Le 23. pendant la Messe du Roy, l'Evêque de Gap prêta Serment de fidelité entre les mains de S. M.

Le Roy a nommé depuis peu Lieutenant Général de ses Armées, M. de Bettens, Colonel du Régiment Suisse de son nom, et S. M. lui a donné en même-temps le Régiment qu'avoit feu M. May, & à M. Monnin, Brigadier de ses Armées, celui de Bettens, dont il étoit Lieutenant Colonel.

Le 25. Septembre, il y eut Concert chés la Reine,

Digitized by Google

on y chanta le Prologue et le premier Acte de l'Opera de *Persée*. Le 5. et le 9. à Marly, on finit la même Piece. Les principaux Rôles furent remplis par les Dlles Mathieu, Abec, Hugenot, Lenner et Rotiſſet, et par les Srs le Prince, d'Angerville, Richet, le Begue, Dubourg, Godeneche et Bertrand.

Le 12. on executa le nouveau Prologue, mis en Muſique par M. de Blamont, Sur-Intendant de la Muſique du Roy, à l'occaſion du Mariage de MADAME. Les premiers Rôles furent chantés par les mêmes Acteurs et par la Dlle Deschamps et le Sr Benoît. C'eſt pour la ſeconde fois que ce Prologue a été chanté devant la Reine. S. M. parût auſſi ſatisfaite de la compoſition et de l'execution, qu'elle l'avoit été la premiere fois.

Le 14. on donna *Roland* dont les principaux Rôles furent faits par les mêmes Sujets. La Dlle Antier remplit le Rôle d'*Angélique*, avec des aplaudiſſemens très bien mérités, la Reine en parut très-contente. Le même Opera fut continué le 16. et le 19. avec le même ſuccès.

Le 23. le 26. et le 28. la Reine entendit l'Opera d'*Atys*, dont le premier Rôle fut rempli par le Sr Jelyot, et ceux de *Cybelle* et de *Sangaride*, par les Dlles Huguenot et Mathieu.

Le Roy partit de Verſailles le 30. de ce mois pour aller coucher au Château de Villeroy, d'où S. M. ſe rendra à Fontainebleau. Monſeigneur le Dauphin a accompagné le Roy juſqu'à Ris, et s'eſt rendu le même jour à Fontainebleau.

Le 29. M. Venieri, Ambaſſadeur Ordinaire de la République de Veniſe, eut ſon Audience publique de congé du Roy, étant accompagné par le Prince de Lambesc, et conduit par le Chevalier de Saintot,

Intro-

Digitized by Google

Introducteur des Ambaſſadeurs, qui étoient allés le prendre en ſon Hôtel à Paris, dans les caroſſes de L. M. Il trouva à ſon arrivée dans l'avant-Cour du Château de Verſailles, les Compagnies des Gardes Françoiſes et Suiſſes ſous les Armes, les Tambours apellant; dans la Cour, les Gardes de la Porte et ceux de la Prévôté de l'Hôtel, auſſi ſous les Armes, à leurs poſtes ordinaires, et ſur l'Escalier, les Cent-Suiſſes en habits de cerémonie, la Hallebarde à la main. Le Duc d'Harcourt, Capitaine des Gardes du Corps, le reçût à la porte en dedans de la Salle, où les Gardes du Corps étoient en haye et ſous ſes Armes. L'Ambaſſadeur fut enſuite conduit à l'Audience de la Reine, à celle de Monſeigneur le Dauphin, et à celle de Mesdames de France, & après avoir été traité par les Officiers du Roy, il fut reconduit à Paris dans les caroſſes de L. M. avec les cerémonies accoûtumées.

BENEFICES, Feüille du 22. Septembre 1739.

L'Evêché de Limoges, vacant par le décès de M. de Lisle du Gaſt, a été donné à M. de Coetlosquet, Prêtre, Vicaire Géneral de Bourges.

L'Abbaye Réguliere de N. D. de Chaloché, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Angers, vacante par le décès de M. de Malfilâtre, à Dom Carnot, Procureur Genéral de l'Ordre de Cîteaux.

L'Abbaye de Merevire, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Mende, vacante par la démiſſion de Mad. de Montmorin de S. Herem, à Mad. de Montjoe de Briges, Prieure de la même Abbaye.

La Trésorerie de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, vacante par le décès de M. de Champigny, à M. Chamron, Prêtre et Vicaire Genéral de Roüen.

La Prévôté de l'Egliſe de S. Sauveur de Metz, vacante par le décès de M. le Gros, à M. Valcour, Chanoine de ladite Egliſe.

Digitized by Google

MORTS.

LE 12. D. Marie-Michelle Françoise *Begon*, épouse de Louis-Michel Berthelot, Seigneur de Montchesne, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, ci-devant Intendant du Commerce & des Finances, avec lequel elle avoit été mariée le 9. Mars 1710, mourut à Paris, agée de 42. ans, laissant une fille unique, dont le mariage avec Claude Louis du Noyer, Seigneur des Touches, Conseiller au Parlement de Paris, est raporté dans le Mercure du mois de Février 1738. La Défunte étoit fille de Michel Begon, Seigneur de Montfermeil, & de la Source, ci-devant Directeur de la Compagnie des Indes pour la Direction du Tabac, mort le 5. Avril 1728, âgé de 73. ans, & de Caterine Guymont, sa veuve.

Le 21. Louis-Gabriel *de Melun*, Seigneur de la Cossoniere, de Donvas, &c. apellé le Vicomte de Melun, Lieutenant Général des Armées du Roy, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, & Commandant pour S.M. à Abbeville, y mourut âgé de 65. ans. Il avoit été d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de feu Alexandre Comte de Melun, son frere aîné. Il en fut fait Mestre de Camp par sa démission au mois de Decembre 1702. & fut fait successivement Brigadier le 12. Octobre 1706 Maréchal de Camp le 8. Mars 1718. & enfin Lieutenant Général le 20. Fevrier 1734. Il avoit été emploïé en cette qualité dans l'Armée d'Italie pendant la derniere Guerre. Il étoit troisiéme fils de défunt Charles-Alexandre Albert de Melun, Vicomte de Gand, puîné de la Branche des Princes d'Espinoy, & de feuë Renée de Rupiere. Il avoit épousé Loüise-Jeanne-Armande

Digitized by Google

Armande de Melun, sa niéce, morte le 23. Septembre 1754. âgée de 40. ans, laquelle étoit fille unique d'Alexandre, Comte de Melun, Vicomte de Gand, & de feuë Elizabeth de Rohan-Montbazon. Il ne laisse d'elle que Louise-Elizabeth de Melun, née le 13. Decembre 1712. veuve de Jean-Alexandre-Théodose de Melun, appellé le Prince d'Espinoy, son cousin germain, Seigneur Prévôt Heréditaire de Doüai, Châtelain de Bailleul, Connétable Héréditaire de Flandres, Meſtre de Camp du Régiment Royal Cavalerie, mort le 7. Janvier 1738. duquel elle n'a eû que Marie-Gabrielle-Charlote-Louise de Melun, née le 24. Octobre 1736. & Louise-Elizabeth de Melun, née posthume le 17 Janvier 1738.

Le même jour D. Adelaïde-Victoire *Moriau*, épouse de . . . . le Boiteulx de Gormont, Sécretaire Genéral de l'Artillerie de France, avec lequel elle avoit été mariée le 2. Avril 1737. mourut à Paris, sans laisser d'enfans, dans la 28. année de son âge, étant née au mois de Fevrier 1711. elle étoit la quatriéme fille de feu Nicolas-Guillaume Moriau, Procureur du Roy, & de la Ville de Paris, mort le 14. Mai 1725. & de Marie-Catherine Brillon, morte le 30. Decembre 1721.

Le 28. Armand-Paul-Achilles *de Saint Martin*, Seigneur de Taverny, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes Françoises, mourut à Paris dans la 51. année de son âge étant né le 4 Juin 1689. Il étoit fils de feu Armand de S. Martin, Seigneur de Taverny, Montubois, Saillancourt, Marquis de Clairvaux, Conseiller en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris, mort le 29. Juillet 1732. âgé de 78. ans, & d'Anne le Clerc de Lesseville, sa premiere femme, morte le 21. Mars 1712.

Digitized by Google

Le même jour, François *de Landes*, Seigneur de Houville, Fontaines, Cinq-Ormes, Pannes, &c. au Pays Chartrain, mourut au Château du Tronchet, dans la Paroisse de Chalo S. Mard, proche Estampes, âgé d'environ 68. ans. Il étoit le dernier mâle d'une très-ancienne Famille, qui étoit établie à Paris sous le Roy Jean, dans le 14. siécle. Etant veuf de Marie-Anne Mesnard, morte il y a environ un an, il s'étoit remarié le 4. Mai dernier, avec Cécile-Therese Levy, fille de feu Jacques-Michel Levy, Bailli d'Epée du Comté de Dourdan, & Trésorier-Payeur des Gages des Officiers de la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1737. & de Marie-Elizabeth Hallé, sa veuve. Il laisse de la premiere, Françoise-Nicole de Landes de Houville, fille unique, mariée le 3. Fevrier 1727. avec Antoine-Pierre Barillon d'Amoncourt, Conseiller au Parlement de Paris. Le Sr de Houville venoit de recueillir la Succession de D. Catherine de Landes, sa sœur, morte au Château du Tronchet le 10. Août dernier, sans enfans, âgée de 75. ans. Elle étoit veuve d'Alexandre des Mazis, Seigneur du Tronchet, la Grange S. Laurent, & Chalo S. Mard, en partie, qui avoit été Major du Régiment de Cavalerie d'Auneüil.

Le . . Septembre, D. Marie-Reyne *Chauvelin*, femme de Gui Chartraire, Seigneur de Ragny, de Montreal, des Forleans, &c. avec lequel elle avoit été mariée le 20. Janvier 1734. mourut dans la Maison des Filles de S. Joseph, au Fauxbourg Saint Germain, âgée de 27. ans, laissant un fils unique, né le 9. Mars 1735. Elle étoit fille de Bernard Chauvelin, Conseiller d'Etat, ci-devant Intendant, successivement à Tours, à Alençon, & en Picardie & Artois, & de feuë D. Catherine Martin, morte le 21. Juillet 1735.

Le

Digitized by Google

Le . . Septembre, Michel-Jean-Baptiſte *Charron, Marquis de Menars*, Baron de Conflans, Gouverneur du Château, & Capitaine des Chasses du Comté de Blois, Brigadier des Armées du Roy, de la Promotion du premier Fevr. 1719. & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, autrefois Colonel du Régiment de Santerre, mourut dans son Château de Menars, près de Blois, âgé de 65. ans. Il étoit fils de Jean-Jacques Charron, Marquis de Menars, Baron de Conflans-Ste-Honorine, Seigneur de Neuville, Nozieux, Eragny, &c. Président à Mortier du Parlement de Paris, mort le 16. Mars 1718. à l'âge de 75. ans, & de Marie-Françoise de la Grange de Neuville, morte le 10. Fev. 1729. âgée de 77. ans & demi. Le Marquis de Menars étant resté veuf sans enfans de D. Marie-Charlote de Saligné de la Chaise, le 26. Avril 1728. s'étoit remarié le 4. Août suivant, avec Anne de Casteras de la Riviere de Montesquiou, fille de Pierre de Casteras, Seigneur de la Riviere, Brigadier des Armées du Roy, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, & de Diane-Charlote de Chaumont de Guitry. Il en laisse des enfans.

Le 2. Rev. Pere, Frere Charles-Louis *Hugo*, Lorrain, de l'Ordre des Prémontrés, Evêque de Ptolemaïde, (titre *in Partibus Infidelium*, qui fut proposé pour lui à Rome le 15. Decembre 1718.) Abbé Régulier de l'Abbaye d'Estival en Vôge, Diocèse de Toul, Docteur en Théologie, Conseiller d'Etat de feu Leopold, Duc de Loraine & de Bar, & Historiographe de Loraine, mourut à son Abbaye. Il s'étoit fait connoître dans la République des Lettres, par plusieurs Ouvrages, qu'il a donnés au Public, tant sur la Loraine, & ses Ducs, que sur plusieurs autres matieres.

Le 3. Joseph Artus *de la Poype de S. Julin de Grammont*, Premier Président du Parlement de

Digitized by Google

Dauphiné, mourut à Grenoble, âgé d'environ 84. ans. Il avoit été nommé à cette Charge, au mois de Juin 1730. il étoit alors le plus ancien Président à Mortier de ce Parlement, ayant été reçû à cette Charge le 20. Mars 1682.

Le 5. Benjamin *de l'Isle du Gast*, du Diocèse du Mans, Evêque de Limoges, & Abbé Commandataire de l'Abbaye de S. Martial, de la même Ville, de l'Ordre de S. Benoît, mourut dans son Diocèse, âgé de 50. ans. Il étoit Chanoine de l'Eglise de Chartres, lorsqu'il fut nommé au mois de Decembre 1729. à l'Evêché de Limoges, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome, les 8. Fevrier, & 14. Août 1730. ensuite de quoi il fut sacré le 21. Septembre de la même année dans la Chapelle de l'Archevêché de Paris, par l'Archevêque de Paris, assisté des Evêques de Marseille & de Chartres, & il prêta Serment de fidelité entre les mains du Roy le 24. du même mois. Il obtint au mois de Decembre 1733. l'Abbaye sécularisée de S. Martial de Limoges & en 1734. il fut Député de la Province de Bourges à l'Assemblée générale du Clergé de France, qui fut tenuë à Paris.

Le 6. Claude-François *Moreau de Nassigny*, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris, depuis le 21 Fevrier 1736. & Conseiller Clerc du Parlement, où il fut reçû le 15. Fevrier 1738. & fils de Pierre-Jacques Moreau, Seigneur de Nassigny, Président de la premiere Chambre des Requêtes du Palais au Parlement de Paris, & de D. Claude-Françoise-Antoinette Damoresan de Nassigny, son épouse, mourut âgé de 22. ans.

Le même jour, Christophe-Alexandre *Pajot, Seigneur de Villers*, Contrôleur général des Postes & Relais de France, mourut aux Eaux de Bourbon, âgé d'environ 60. ans. Il étoit second fils de feu Leon Pajot,

Digitized by Google

Pajot, Contrôleur géneral des Postes & Relais de France, Comte d'Ons-en-Bray, Seigneur de Villers, Villeperot, S. Aubin, Malzac, mort le 23. Octobre 1708. âgé de 61. ans, & de Marie-Anne Roüillé, morte le 12. Avril 1694. & il avoit épousé en 1712. Anne de Mailly, fille de feu Nicolas de Mailly de Charneüil, Seigneur de Franconville, Receveur géneral des Finances à Tours, & d'Anne Boutet. Il en laisse un fils âgé de 15. ou 16. ans, auquel le Roy, en consideration des services de feu son pere, vient d'accorder une pension de 6000. liv. & une fille, veuve de Pierre Delpech, Seigneur de Cailly, Président en la Cour des Aydes de Paris, mort le 20. Juin 1737. à l'âge de 26. ans

Le 7. . . . *Robert de S. Vincent*, Avocat au Parlement, fils aîné de Pierre Nicolas Robert, Seigneur de S. Vincent, Doyen des Conseillers & Commissaires de la seconde Chambre des Requêtes du Palais du Parlement de Paris, & de D. . . . Nivelle, mourut âgé de 26. ans.

Le même jour, mourut à Paris. . . . . *de Louvat*, Mestre de Camp de Cavalerie, âgé de 55. ans, qui avoit été autrefois successivement Guidon des Gendarmes Flamands en 1703. Enseigne de cette Compagnie en 1704. & ensuite Sous Lieutenant de celle des Chevau-Legers d'Anjou en 1706.

Le 19 Anne-Marie Louise *de la Tour de Boüillon*, épouse de Charles de Rohan, Prince de Soubise & d'Espinoy Comte de S. Pol, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roy, avec lequel elle avoit été mariée le 30. Decembre 1734. mourut à Paris en son Hôtel, âgée de 17. ans, 1. mois, & 19. jours, étant née le premier Août 1722. Elle laisse une fille, née le 7. Octobre 1737. & un fils, dont elle étoit accouchée le 12. du présent mois de Septembre, & auquel

Digitized by Google

quel on a donné le titre de Comte de S. Pol. La Princesse de Soubise étoit fille unique de feu Emanuel-Theodose de la Tour, Duc Souverain de Boüillon, Vicomte de Turenne, Duc d'Albret, & de Château-Thierry, Comte d'Auvergne, d'Evreux, de Beaumont-le-Roger, & du bas Armagnac, Pair, & Grand Chambellan de France, Gouverneur du haut & bas Auvergne, mort le 17. Mai 1730. & d'Anne-Marie Christine de Simiane de Moncha de Gordes, sa troisiéme femme, morte le 8. Août 1721.

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du 14. Mai, dont la teneur suit. Le Roy s'étant fait représenter la Conclusion du 11. de ce mois, par laquelle la Faculté des Arts de l'Université de Paris, rejettant d'abord les difficultés de ceux qui ont voulu attaquer la Constitution *Unigenitus*, acceptée par le Corps des Evêques, revêtuë de l'authorité Royale, & publiée dans tout le Royaume, comme si elle étoit contraire aux Droits de la Couronne & aux Libertés de l'Eglise Gallicane, auxquels la Faculté proteste d'avoir toujours été, & de demeurer toujours très-attachée; elle auroit déclaré ensuite qu'elle se soûmettoit de cœur & d'esprit à cette Constitution, révoquant l'apel qu'elle en avoit interjetté au futur Concile genéral le 5. Octobre 1718. le tout ainsi qu'il est plus au long porté par ladite Conclusion: Comme aussi la Signification faite le même jour, à la requête du Syndic, aux Recteur de l'Université, Procureurs & Supôts de la Faculté des Arts, en la per-

Digitized by Google

personne du Greffier de ladite Université, par la quelle il leur auroit fait donner Copie du Discours par lui prononcé dans l'Assemblée tenuë le matin, & où il avoit déclaré s'opposer à toute Proposition ou Délibération qui tendroit à révoquer l'apel & à recevoir la Constitution, requerant que ce Discours fût inseré dans les Regîstres de l'Université. Vû pareillement par Sa Majesté, l'Acte signé de plusieurs des Membres & Supôts de la Faculté des Arts, par lequel, en adherant aux Conclusions & à l'Oposition du Syndic, ils déclarent comme lui, qu'ils persistent dans l'apel interjetté en 1718. se réservant la faculté de se pourvoir par les voyes de Droit; ledit Acte signifié le même jour, & dans la même forme que celui du Syndic de l'Université, avec semblable requisition au Greffier de le transcrire dans ses Regîstres. Sa Majesté auroit considéré que de pareils Actes ne pouvoient être regardés que comme une contravention formelle aux dispositions précises des Déclarations du 4. Août 1720. & 24. Mars 1730. par lesquelles, en confirmant les Lettres Patentes données en 1714. sur la Bulle *Unigenitus*, & les Arrêts d'Enregîstrement de ces Lettres, le Roy auroit expressément défendu de se servir des Apels au futur Concile précedemment interjettés, de les renouveller, ou de déclarer qu'on y persiste: en sorte que Sa Majesté ne sçauroit réprimer trop promptement une entrepriſe qui ne peut tendre qu'à perpetuer dans la premiere Université du Royaume, une division de sentimens & une difference de conduite, aussi contraires à l'honneur & à la dignité, qu'aux véritables avantages & à l'union d'un Corps que Sa Majesté, à l'exemple des Rois ses prédecesseurs, a toujours honoré d'une protection particuliere; à quoi étant nécessaire de pourvoir: Sa Majesté étant en son Conseil, a ordonné

Digitized by Google

donné & ordonne que lesdits Actes signifiés le 11. du présent mois, au Greffier de l'Université de Paris, seront & demeureront suprimés, comme nuls & contraires au respect & à la soûmission qui sont dûs aux Déclarations du 4. Août 1720. & 24. Mars 1730, tendant à émouvoir les esprits, & à troubler la tranquillité publique. Fait Sa Majesté très-expresses inhibitions & défenses à ceux qui ont signé lesdits Actes, de s'en servir, ni de faire aucunes poursuites ni procedures en consequence, ou d'en répandre & distribuer des Copies : comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs, ou autres, de quelque état, qualité & condition qu'ils soient, d'en imprimer, vendre, débiter, ou autrement distribuer des Exemplaires, &c.

EDIT DU ROY, portant Etablissement d'une nouvelle Loterie Royale, pour procurer l'Extinction de partie des Capitaux de Rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris Donné à Versailles au mois d'Août 1739. Registré en Parlement, en Vacations, le 10 Septembre suivant.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A tous présens & à venir, SALUT. Depuis que la Loterie établie par notre Edit du mois de Décembre 1737. a été remplie & tirée un grand nombre de Particuliers Nous ont fait suplier très-humblement de vouloir bien ordonner l'établissement d'une nouvelle sur le même plan mais avec quelques dispositions differentes. Entre les divers Mémoires qui nous ont été présentés à ce sujet, ceux auxquels Nous avons fait le plus d'attention, viennent de plusieurs Proprietaires de petites parties de Rentes perpetuelles, lesquels exposent le regret qu'ils ont eû de ce que la situation de leurs affaires ne leur a pas permis de fournir les deniers comptans qu'ils

Digitized by Google

qu'ils auroient été obligés de joindre à leurs Contrats, aux termes dudit Edit, pour parvenir à les convertir en Rentes viageres, & de n'avoir pû ainsi se procurer une subsistance plus commode pendant le reste de leurs jours, en abandonnant à l'Etat le fonds de leur bien. Quoique ces sortes de conversions augmentent notre dépense pour le temps présent, Nous n'avons envisagé que l'utilité qui en reviendra à l'avenir à notre Royaume, le soulagement & la satisfaction que Nous procurerons à ces Rentiers, & plus encore la confiance publique qui continuera vrai-semblablement d'augmenter pour les Rentes perpetuelles, comme Nous l'avons éprouvé depuis douze ans, à mesure que l'objet de ces Rentes se trouvera de plus en plus diminué. Ainsi Nous avons résolu d'établir une nouvelle Loterie dont les Billets seront de moitié plus forts en Rentes, & de deux tiers plus foibles en argent que dans la précédente, & dans laquelle néanmoins le nombre des Lots se trouvera presque double. A ces causes, de l'avis de notre Conseil, Nous avons par le présent Edit perpetuel & irrévocable, dit, statué & ordonné, disons, statuons & ordonnons, voulons & Nous plaît.

ART. I. Qu'il soit ouvert le quinziéme du mois de Septembre prochain une Loterie, dont Nous avons fixé & fixons le fonds à la somme de vingt-un millions de livres.

II. Ladite Loterie sera composée de la quantité de vingt mille Billets de mille cinquante livres chacun, payables sçavoir, mille livres en Capitaux de Rentes au Denier quarante sur nos Aydes & Gabelles & cinquante livres en deniers comptans.

III. Voulons que tous nos Sujets de quelque âge, sexe, qualité & condition qu'ils puissent être, même les Etrangers, soit qu'ils demeurent dans notre Royaume,

Digitized by Google

Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de notre obéiſſance, ou en d'autres Etats, ſoient admis à ladite Loterie.

IV. La Recette pour les Billets de ladite Loterie, ſera faite par les Sieurs Dutartre & Bouron, Notaires au Châtelet de notre bonne Ville de Paris, que Nous avons pour ce commis & commettons, & les deniers comptans ſeront par eux remis au Sr Gaudion, Garde de notre Tréſor Royal en exercice, au moyen de quoi nous avons déchargé & déchargeons leſdits Notaires de rendre compte de leur maniment, autrement que par bref-état, audit Garde de notre Tréſor Royal, lequel ſe chargera en recette du montant total dudit maniment.

V. Il ſera formé vingt Registres de mille Numeros pour les Billets de ladite Loterie, leſquels Regiſtres ſeront cottés & paraphés par le Prévôt des Marchands, ou par l'un des Echevins de notre bonne Ville de Paris, & contiendront les noms, mots ou deviſes que chaque Particulier aura choiſi.

VI. Pour parvenir au payement de la portion deſdits Billets, payables en Rentes ſur nos Aydes & Gabelles, il ſera par ledit Garde du Tréſor Royal, fait rembourſement deſdites Rentes juſqu'à concurrence de la ſomme de vingt millions de livres de capital, à ceux qui voudront convertir leurs Contrats en Billets de ladite Loterie, en lui fourniſſant avec les groſſes ou ampliations deſdits Contrats, les titres de proprieté, le Certificat du Conſervateur des Hypotheques, portant qu'il n'y a point d'oppoſition, & les quittances & décharges néceſſaires aſſitées dans tous les cas de rembourſemens, pour en operer la validité : Pour valeur deſquels Contrats, il ſera fourni aux Proprietaires des Aſſignations du Tréſor Royal ſur ladite Loterie, leſquelles ſeront reçûës dans le payement deſdits Billets.

VII.

Digitized by Google

VII. Les arrerages des Rentes qui seront ainsi remboursés, seront retranchés de nos Etats, à compter du premier Janvier de l'année 1740. & les Capitaux desdites Rentes seront éteints & supprimés, ainsi que nous les éteignons & supprimons, jusqu'à concurrence de vingt millions de livres; à l'effet de quoi lesdits Contrats seront déchargés des Registres du Contrôle genéral de nos Finances.

VIII. Il y aura dans ladite Loterie dix-huit cent quatre-vingt-cinq Lots, dont treize cens quatre-vingt-dix-sept, payables en argent; sçavoir, un de cinquante mille livres; un de vingt-cinq mille livres; deux de dix mille livres; quatre de cinq mille livres; huit de deux mille livres; cent un de mille livres, & douze cent quatre-vingt de six cent livres: & quatre cent quatre-vingt huit de Rentes viageres; sçavoir, un de six mille livres; un de cinq mille livres; un de quatre mille livres; un de trois mille livres; un de deux mille livres; un de mille livres; deux de cinq cent livres; quatre de quatre cent livres; dix de trois cent livres; un de deux cent quarante livres; dix-sept de deux cent livres; un de cent quatre-vingt livres; quatre de cent soixante-dix livres, & quatre cent quarante-trois de cent livres.

IX. Les Billets auxquels il ne sera point échû de Lots, seront, après le Tirage de la Loterie, convertis en Rentes viageres, au profit des Porteurs desdits Billets à raison de quarante livres de Rente viagere pour chaque Billet.

X. Pour fournir aux Interessés en ladite Loterie les Rentes viageres qu'ils doivent avoir, suivant le sort de leurs Billets, Nous avons créé & créons huit cent mille livres de Rentes viageres que Nous avons assigné & assignons sur nos Droits d'Aydes, Gabelles, & cinq Grosses Fermes, lesquels Nous affectons,

Digitized by Google

tons, obligeons & hypothequons par préference à la partie de notre Trésor Royal, au payement desdites Rentes; à l'effet de quoi, voulons que par les Commissaires de notre Conseil qui seront par Nous à ce députés, lesdites huit cent mille livres de Rentes soient incessamment venduës & aliénées auxdits Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de Paris.

XI. Ladite Loterie sera fermée le vingt Janvier de l'année prochaine 1740. pour être ensuite tirée le trente-un dudit mois, en la grande Salle de l'Hôtel de Ville de Paris, avec les mêmes formalités que la précedente.

XII. Tous les Billets de ladite Loterie seront, après le Tirage, raportés au Garde de notre Trésor Royal en exercice, pour être acquités à leur présentation, ou au plus tard dans le courant de l'année, à compter du jour du Tirage de ladite Loterie, & ce à peine de nullité desdits Billets; ordonnons en outre que les Billets avant que d'être présentés au Garde de notre Trésor Royal, soient visés par celui des Receveurs particuliers qui les aura signés, & que sur chacun d'iceux il soit fait mention du sort desdits Billets.

XIII. Les Lots payables en argent seront acquités sur le champ par ledit Garde de notre Trésor Royal, à la déduction seulement de trois pour cent pour les frais de la Loterie. A l'égard des Lots payables en Rentes viageres, & des Billets auxquels il ne sera point échû de Lots, mais pour lesquels il doit être constitué des Rentes viageres, à raison de quarante livres de rente par Billet, ledit Garde de notre Trésor Royal en fournira ses Reconnoissances pour chaque Billet séparément, ou pour plusieurs ensemble, au choix des Porteurs, pour tenir

lieu

Digitized by Google

lieu de Quittance de finance desdites Rentes ; lesquelles Reconnoissances contiendront les Numeros & sommes portées auxdits Billets, ainsi que les Rentes qu'ils devront produire, suivant le sort desdits Billets ; le tout en lui remettant lesdits Billets visés, ainsi qu'il est ci-dessus ordonné ; & après que lesdites Reconnoissances auront été enregistrées au Contrôle général de nos Finances, il sera passé sur icelles, par lesdits Prévôt des Marchands & Echevins, des Contrats de constitution au profit des y dénommés ; & seront lesdits Billets, après la conversion totale, remis à ceux qui les auront signés, lors du compte qu'ils rendront audit Garde de notre Trésor Royal, conformément à l'Article IV. du présent Edit ; au moyen de quoi ledit Garde de notre Trésor Royal ne fera recette du montant desdites Reconnoissances que par *advertatur* seulement, dans l'état au vrai & compte de son exercice de la présente année.

XIV. Les Porteurs des Billets, auxquels il reviendra des Rentes viageres, auront la joüissance desdites Rentes, à compter du premier Janvier 1740. pourvû qu'ils en fassent passer les Contrats dans les six premiers mois de la même année, & ledit temps passé, la joüissance ne commencera que du premier jour des trois mois courans, au temps de la passation des Contrats.

XV. Les Constitutions particulieres desdites Rentes ne pourront être moindres de la somme de quarante livres de joüissance annuelle, & les Contrats en seront passés pardevant tels Notaires que les Porteurs de Billets voudront choisir, qui seront tenus de leur délivrer lesdits Contrats sans frais, & auxquels il sera par Nous pourvû de salaire raisonnable.

XVI. Permettons à ceux auxquels il sera échû des Lots en rentes viageres, ensemble aux Porteurs de plu-

Digitized by Google

plusieurs Billets auxquels il ne sera point échû de Lots, de constituer lesdites Rentes en tel nombre de parties, au profit, ou sous tel nom qu'ils aviseront, sans néanmoins qu'il puisse se trouver des fractions de sols & de deniers dans aucune desdites parties, pour en joüir par eux, ou par ceux qu'ils désigneront, leur vie durant seulement, après quoi lesdites Rentes demeureront éteintes à notre profit; mais les arrerages, jusqu'au jour du décès de chacun des Rentiers, apartiendront à leurs veuves, enfans heritiers ou ayant cause, & leur seront payés sans difficulté.

XVII. Les Etrangers non naturalisés, même ceux qui sont demeurans hors de notre Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de notre obéïssance, pourront acquerir & posseder les Rentes viageres créées par le présent Edit, ainsi que nos propres Sujets, & ils en joüiront avec tous les Privileges qui leur ont été accordés pour les autres Rentes dudit Hôtel de Ville, par l'Edit du mois de Decembre 1674. & autres subsequens.

XVIII. Voulons au surplus, que les arrerages desdites Rentes viageres soient payés par les Payeurs des Rentes dudit Hôtel de Ville, de six en six mois, en la même forme & maniere que les autres Rentes viageres, & conformément aux differens Reglemens qui ont été faits pour la police desdites Rentes.

Le second Volume du Mercure de ce mois, contenant la suite des Fêtes données à l'occasion du Mariage de MADAME, *est actuellement sous presse, & paroîtra dans peu.*

TABLE

Digitized by Google

APROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier Volume du *Mercure de France du mois de Septembre*, & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le premier Octobre 1739.

HARDION.

TABLE.

PIECES FUGITIVES. La Mélancolie, *Ode*, 1891
Lettre écrite en 1734. à M. N. pour l'engager à cultiver les Muses, 1896
Le Perroquet, *Fable*, 1901
Lettre sur le *Portus Iccius* de Jules César, 1902
Fable sur le Rat et la Souris, 1905
Question importante, jugée au Parlement, 1909
Ode d'Horace, Imitation, 1920
Lettre au sujet des Observations du *Salve Regina*, 1922
Le Tableau, *Poëme*, 1932
Lettre au sujet d'une Edition des Lettres de François Malaval &c. 1934
La Poesie, *Ode*, 1951
Lettre, sur l'abus qu'on fait de l'Esprit, 1956
Lettre en Prose et en Vers de M. Jacquin, 1958
Enigme, Logogryphes, &c. 1960
NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX-ARTS, &c. Relation de l'Expédition de Moka, 1964
La Reünion des deux Horloges Italien & François, 1965
Reflexions sur les Théatres de l'Europe, 1966
Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, 1978
Question. Sujets à traiter, 1989
Mort du Pere Vaniere, Jésuite, 1990
Air noté, 1994

Digitized by Google

Spectacles. Tragédie & Comédie représentées au College Mazarin, *ibid.*
Nouvelles Etrangeres. Turquie et Lettre écrite de Smirne, 2023
Autre Lettre écrite d'Armenie par un Marchand d'Erivan, &c. 2024
Extrait de Lettre écrite de Conſtantinople, 2026
Ruſſie et Allemagne, 2027
Espagne, Isle de Corse, Savoye, &c. 2032
Fêtes données à Verſailles, Mariage de Madame, 2036
Autres Fêtes à Paris, Feux, &c. 2049
Impromptu ſur la préſence du Roy, &c. 2052
Sonnet Italien, 2054
Feu d'artifice à Verſailles, 2055
Explication des Allégories, &c. 2057
Execution de l'Artifice, 2060
Illumination, 2063
Fête donnée par le Marquis de Lamina, 2066
Habits & Livrées du même, 2069
Fête des Six Corps, 2070
Ordonnance de Police, 2072
Route de Madame, 2075
Paſſage de Madame à Blois, 2077
Fête donnée à Luneville, &c. 2079
Bouquet, 2080
Morts des Pays Etrangers, 2081
Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 2083
Concert de la Reine, 2085
Benefices donnés, 2087
Morts, &c. 2088
Arrêts notables, 2094

Errata d'Août.

Page 1889. ligne 3. groſſes, *ajoûtez*, Cloches.

Fautes à corriger dans ce Livre.

Page 1948. ligne 10 Quietiste, *lisez* Quietisme.

La Chanſon notée doit regarder la page 1994

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
SEPTEMBRE. 1739.
SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty à la descente du Pont Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIX.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale eſt à Monſieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-inſtamment, quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adreſſes à M. Moreau, qui aura ſoin de faire leurs Paquets ſans perte de temps, & de les faire porter ſur l'heure à la Poſte, ou aux Meſſageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
SEPTEMBRE. 1739.

PIÈCES FUGITIVES, *en Vers et en Prose.*

LE MAITRE D'ECOLE.
CONTE.

JAdis étoit en certaine Province,
Près de Paris (n'importe en quel Endroit)
Un fier Docteur, Maître d'Ecole adroit.
Sur ses Sujets onc ne parut un Prince
Aussi puissant, que le fut Maître Artus
Sur l'Ecolier tremblant sous la férule ;

Digitized by Google

On le craignoit autant qu'on craint Hercule.
Bref, sa science & ses rares vertus,
Au grand profit de toute la Jeunesse,
Mettoient notre homme en réputation,
D'être parfait en sa profession.
Il arriva, par défaut de sagesse,
Que de sa sphere Artus voulut sortir,
En se faisant passer pour Peintre habile.
Certes la chose étoit bien difficile;
Mais ne voulut Artus s'en départir.
Et des couleurs aussi-tôt dans sa chambre
S'enfut broyer, puis avec un pinceau,
Voulut tracer le profil d'un Tableau.
L'Histoire dit qu'il ne put faire un membre;
Or notre Maître en ce nouveau malheur
Ne sçavoit plus où donner de la tête;
Bien se fâchoit de se trouver si bête,
Quand, tout à coup reprenant sa vigueur,
Grand sot je suis, se dit-il en lui-même,
De me fâcher de mon peu de sçavoir;
Pourrai-je pas, sans beaucoup m'émouvoir,
En imposer par quelque stratagême?
Puisqu'en effet je ne suis pas sçavant,
Trompons les yeux, tâchons de le paroître;
Pour Peintre habile, on pourra me connoître;
Sur maint Tableau je vais dorénavant
Ecrire en bas: Artus fit ce chef-d'œuvre.

Au

Digitized by Google

Au même instant il choisit de *Le Brun*
L'Original qui fût le moins commun ;
Y met son nom pour en faire l'épreuve ;
Puis, hardiment s'en déclarant l'Auteur,
En fait parade aux yeux de tout le monde,
Dont il reçoit complimens à la ronde.
Un maudit Peintre est là pour son malheur,
Vrai connoisseur, ou plutôt trouble-fête ;
Eh ! quoi, dit-il, je connois le Tableau,
Oui, de Le Brun, c'est ma foi le plus beau :
Mon dire est vrai, j'en veux perdre la tête :
Notre Imposteur a beau nier le Fait,
Il n'est que trop convaincu par sa honte.
Le crime vû, la vengeance en est prompte ;
Il voit sur lui décocher plus d'un trait,
Qu'avec justice aiguise la censure ;
Car, de leur Art mille Peintres jaloux
Font à l'instant éclater un courroux,
Tel qu'on le doit à sa lâche imposture.
Et bien lui prend dans cette extrémité,
Qu'un bon Seigneur, à qui tout rend hommage,
Fait sur le champ arrêter cet orage ;
La paix revient sous cette autorité.
Tant fut fâché notre Maître d'Ecole,
D'avoir sur lui fait crier au *haro*,
Que son esprit en eut le *vertigo* :
Mais à la fin de tout on se console ;

Digitized by Google

Et le Compere auſſi ſe conſolant,
Je ſçaurai mettre à profit cette Hiſtoire,
Dit-il, ſongeons à rétablir ma gloire.
Pour la Peinture ai-je un peu de talent?
Il me ſuffit; enſuite il s'imagine
Qu'il peut piller & voler par lambeaux,
Tous les Auteurs pour faire des Tableaux,
Et qu'il ſçaura cacher cette rapine.
Dans ſon Ecole avoit ce Magiſter
En peu de temps fait petite fortune;
(Tant il avoit amaſſé de pécune,
En faiſant dire aux Enfans le *Pater*,)
Et ſon argent dans ſon nouveau ſyſtême,
Bien lui ſervit pour avoir des Tableaux
De maints Auteurs anciens & nouveaux,
Parmi leſquels il pût choiſir à même.
Dans ce deſſein il ouvre ſon Recüeil,
Fait travailler les ciseaux à merveille;
D'un beau Portrait il découpe une oreille,
Il prend d'un autre & le menton & l'œil;
Puis, d'un viſage il décharne une joüe,
Il coupe & rogne au milieu d'un habit,
Détache un bras, partout fait du délit;
Ainſi qu'on voit un Enfant qui ſe joüe,
Adroitement des cartes découper.
Souliers, chapeau, manchettes & chemiſe,
Tout lui convient; & dans ſon entrepriſe,

A

Digitized by Google

A ſes ciſeaux rien ne peut échaper.
Quand il voulut joindre ces découpures,
Sur une toile en faire le raport,
Ce fut le diable; enfin par maint effort
Il aſſembla toutes ces bigarures;
Puis à ſa mode enſemble il les colla,
Et de couleurs en couvrit les diſtances,
Le mieux qu'il put obſerva les nuances,
Et les Portraits proprement habilla.
A peine eut-il fini ſa Moſaïque,
Que contemplant ſon Art en ce Tableau;
Il n'eſt, dit-il, ma foi rien de plus beau;
Parbleu, j'excelle en cette Méchanique,
Et ce chef-d'œuvre en Public expoſé,
Va m'acquerir une gloire immortelle,
Je paſſerai pour un ſecond Apelle.
Sans balancer, le matois, le ruſé,
De tous côtés fait courir ſon ouvrage,
Qui n'eſt qu'un monſtre aux yeux des connoiſſeurs;
Choquant la vûë, irritant les Cenſeurs.
Artus pourtant, qui cherchoit du ſuffrage,
Par quelques ſots fut déclaré ſçavant,
On le lui dit auſſi par complaiſance;
Car les flateurs, ſurtout en la préſence,
A contre-cœur aplaudiſſent ſouvent.
Mais le Tableau par une troupe altiere
Fut critiqué, même aux yeux de l'Auteur.

Digitized by Google

Pour lui ce fut un rude creve-cœur,
Lorſqu'on lui dit que l'ombre, la lumiere,
Le coloris étoient affreux à voir;
Et que le cadre étant hors de ſa place,
Faiſoit aux yeux une affreuſe grimace.
On vit alors de rage ſe mouvoir
Le triſte Artus frémiſſant de colere,
Qui ne parloit du fond de ſon goſier,
Que pour nommer le Cenſeur, Savetier.
Quand le Cenſeur dit au pauvre compere,
Qui marmotoit encor entre ſes dents:
Chacun convient avec grande juſtice,
Qu'à ta portée eſt certain exercice,
Où tu ſçais faire éclater tes talens.
A mon diſcours ne ſois pas incredule:
Pour ton honneur ne fais aucun Tableau;
Cette manie affoiblit ton cerveau;
Mais cours, Artus, reprendre la férule.

NE MAGISTER ULTRA FERULAM.

M.... à Senlis.

QUES-

Digitized by Google

QUESTION DE DROIT.

Proposée dans le Mercure de France, du Mois de Juillet dernier.

» ON demande si la Donation faite par » un Tuteur à son Mineur, sans être » acceptée, est valable; & si le Mineur, » nonobstant le défaut d'acceptation, peut » joüir de l'effet de la Donation.

RE'PONSE.

La Question proposée, quoique simple en aparence, peut encore aujourd'hui faire varier les sentimens, comme elle a fait varier la Jurisprudence jusqu'à ce jour. On trouve deux Arrêts du Parlement de Paris, qui, loin de résoudre cette Question, servent à la rendre encore plus problématique, outre qu'il est presque impossible de trouver une Loi qui ait prevû ce cas.

Le premier Arrêt, du 6. Septembre 1605. rendu, toutes les Chambres consultées, porte que l'Acceptation est tellement de l'effet de la Donation, que les Mineurs même n'en peuvent être relevés. Cet Arrêt est raporté par Montholon, Arrêt 101.

Le second, qui est du 23. Décembre 1618.

Digitized by Google

raporté par M. Ricard dans son Traité des Donations, déclare bonne & valable une Donation faite par une Mere Tutrice à sa fille Mineure, quoi qu'elle n'eût point été acceptée; fondé sur ce que la chose donnée par le Tuteur, ne peut être retirée des mains du Donataire, non pas directement, dit le même M. Ricard, à cause de la Donation, mais par une autre raison qui résulte de ce que le Tuteur est responsable, en sa qualité de Tuteur, de la négligence qu'il a aportée en ce qui regardoit les affaires de son Mineur.

On voit dans ces deux Arrêts une Jurisprudence toute oposée, qui laisse dans le doute & dans l'incertitude. Dans l'un, si l'on veut s'attacher intrinsequement à la lettre, il semble que son esprit est de suivre généralement, dans tous les cas prévus & non prévus, la Loi, *Invito Beneficium non datur.* L. 69. ff. *de Jure.* L. 156. en déclarant l'Acceptation être tellement de l'effet de la Donation, que les Mineurs même n'en peuvent être relevés.

Dans l'autre, on déclare une Donation faite à une Mineure par sa mere Tutrice, quoique non acceptée, bonne & valable, par la raison qu'un Tuteur est responsable, en sa qualité de Tuteur, de sa négligence.

Entrons dans un court examen, lequel de ces

Digitized by Google

ces deux Arrêts doit faire une Jurisprudence moins douteuse. La Regle générale doit-elle l'emporter sur la speciale ? ou la speciale doit-elle faire déroger à la génerale ? Une Donation n'est point valable, dès qu'elle n'a pas été acceptée. Voilà la Regle génerale, qui s'étend encore plus loin, puisqu'elle ajoûte que les Mineurs même ne peuvent se faire relever de ce défaut.

La Regle speciale dit, qu'une Donation faite par un Tuteur à son Mineur, est valable, quoiqu'elle n'ait point été acceptée par le Mineur, en ce que le Tuteur Donateur devient responsable des défauts de solemnités & formalités requises.

Si on envisage un Tuteur Donateur, comme purement Donateur, & si l'on fait abstraction de sa qualité de Tuteur, le Tuteur Donateur est dans le cas de la Regle génerale, ou plûtôt sa Donation devient nulle & sans effet, faute d'acceptation. Car pour pouvoir soustraire la Donation faite par un Tuteur à son Mineur, de la Regle génerale, il faudroit qu'il y eût dans la speciale une démonstration & une détermination certaines à cet égard.

La Regle speciale n'ayant ni démonstration, ni détermination certaines, l'Arrêt ci-dessus cité en faveur des Donations non acceptées, faites par un Tuteur à son Mineur,

Digitized by Google

ne doit point faire déroger à la générale ; puisque, jusqu'aujourd'hui, il ne paroît pas que cet Arrêt ait fait une Jurisprudence constante & reconnuë. C'est donner malgré le Donataire, & forcer contre la Loi, un Mineur à prendre ce qu'il n'a point accepté, ni personne pour lui, que de déclarer valable une Donation qui n'a point été reçûë avec les solemnités requises : *Invito Beneficium non datur.*

Ce sentiment quadre entierement avec la disposition de l'Article XIV. de l'Ordonnance du mois de Fevrier 1731. concernant les Donations, où il est dit » que les Mi» neurs ne pourront être restitués contre le » défaut d'acceptation des Donations entre» vifs ; le tout sans préjudice du recours tel » que de droit desdits Mineurs contre leurs » Tuteurs, sans qu'en aucun cas la Donation » puisse être confirmée.

La disposition de cet Article est conforme à la Regle générale & au premier Arrêt raporté par Montholon. Il est aisé de voir que, quoiqu'il ne soit pas dit déterminément dans cet Article, *Donations faites par un Tuteur à son Mineur*, ces Donations se trouvent confonduës dans la Regle générale, surtout étant expressément dit, que la Donation ne peut être confirmée dans aucun cas, faute d'avoir été acceptée.

Il

Digitized by Google

Il a cependant été pourvû au non effet de la Donation, l'Ordonnance accordant aux Mineurs leur recours de Droit, qui est les dommages & interêts, seule chose dont le Tuteur peut être responsable, en adhérant au sentiment de M. Ricard, à cet égard, en sa qualité de Tuteur, de la négligence qu'il a aportée dans cette solemnité essentiellement & nécessairement requise dans une Donation; recours, en un mot, accordé aux Mineurs pour mettre les Tuteurs dans la nécessité de se faire remplacer dans ces circonstances par d'autres Personnes capables de veiller aux interêts de leurs Mineurs.

On peut donc dire que toute Donation, même celle qui est faite par un Tuteur à son Mineur, n'est point valable, faute d'acceptation. Ainsi si la Donation, faute d'acceptation n'est point valable, le Mineur n'en peut pas joüir, nonobstant le défaut d'acceptation, parce que n'y ayant point d'acceptation, il n'y a point aussi de Donation.

J. B. A. B. de Meaux.

Digitized by Google

IMITATION d'un Morceau de Milton, sur la Lumiere.

JE t'invoque aujourd'hui, Lumiere intelligible,
Où brille du Très-Haut le Trône inacceſſible,
Eternelle clarté dont les rayons divins,
Au point de leur naiſſance éclairent les humains,
Soleil de vérité, ſource de connoiſſances,
Verſe dans mon eſprit tes douces influences,
Et viens en l'éclairant, viens conſoler ces yeux,
Ces triſtes yeux fermés à la clarté des Cieux.
Ton Regne a précedé le Regne de l'Aurore;
Tu brillois, que les Cieux n'exiſtoient pas encore.
Dieu dit, & l'Univers annonçant ſa grandeur,
Sortit du ſein des Eaux, revêtu de ſplendeur.
Au feu de tes regards les Aſtres s'allumerent,
La Terre & le Soleil ſur leurs axes tournerent;
Et du Monde éclairé le ſpectacle enchanteur
Fut pour l'Homme un tableau du pouvoir de l'Auteur.
Hélas! ſur moi la nuit répandant ſes ténebres,
M'en dérobe l'aſpect ſous des voiles funebres.
Pour moi ne brille plus le céleſte flambeau,
Et l'Univers n'eſt plus qu'un immenſe tombeau.
Quand pourrai-je une fois, ô Lumiere ſuprême!
Remonter à ta ſource, & te voir en toi-même!

Mal-

Digitized by Google

Malheureux ! je me vois privé du plus grand bien,
Eh que sert-il de vivre, à qui ne voit plus rien ?
Toutefois, quoiqu'errant dans les Royaumes sombres,
La nuit, l'affreuse nuit m'assiege de ses ombres.
Je trouve dans les Vers un remede à mes maux,
Avec eux je transforme en plaisirs mes travaux.
Aimable illusion de cet Art que j'adore !
Je vois sous mes pinceaux un nouveau Monde éclore,
Que forme, en se joüant, l'imagination,
Et qui change, à son gré, de décoration.
Là, fidele à flater ma poëtique yvresse,
J'imagine des Lieux où coule le Permesse.
Là, j'aime à m'enfoncer dans ces Bois de Lauriers,
Où se couvrent de fleurs mille rians sentiers.
Je parcours en esprit ces aimables retraites ;
Ces berceaux fréquentés par les heureux Poëtes ;
Et la Lyre à la main, des mêmes feux épris,
Nous formons des combats dont la gloire est le prix.
Là, pour me consoler de ma disgrace amere,
Je trouve Thamyris, (a) Tyresias, (b) Homere, (c)
De leur aveuglement malheureux compagnon,
Puissai-je quelque jour l'être de leur renom !

(a) *Thamyris, Poëte de Thrace, il eut la témerité de défier les Muses, qui le priverent de la vûë.*
(b) *Tyresias, natif de Thebes, aveuglé par Junon.*
(c) *Tout le monde sçait qu'Homere étoit aveugle.*

Ainsi

Digitized by Google

Ainſi pour mieux charmer mes douleurs trop aigries,
Je ſçais m'entretenir de douces rêveries.
De-là naiſſent ces Vers coulans, harmonieux,
Qui peignent à l'eſprit ce qui ſe cache aux yeux.
Tel l'Oiſeau de la nuit, dans l'horreur de ſon ombre,
Compoſe ſes Chanſons ſous un feüillage ſombre.
Les ſaiſons & les ans reviendront tour à tour,
Mais jamais pour mes yeux ne reviendra le jour.
Non je ne verrai plus dans la ſaiſon nouvelle,
La Nature renaître, & mon cœur avec elle.
Tout diſparoît pour moi, Printemps, fleurs, & plaiſirs.
Heureux! ſi je pouvois perdre auſſi mes deſirs!
Borne-là ton courroux, Deſtin inexorable;
N'eſt-ce donc point aſſés pour être miſerable?
Eh quoi! faut-il encor qu'un voile ténebreux,
Me cache mon ſemblable en ce cahos affreux?
Ah! du viſage humain la beauté ſi touchante,
Ton chef-d'œuvre, Grand Dieu! ton image vivante!
Ces mobiles miroirs, ces yeux intelligens,
Où l'ame ſe dévoile, & peint ſes ſentimens,
Ce front, ſiége animé d'une pudeur naïve.
Ce ſouris, doux enfant d'une tendreſſe vive,
De la nature, enfin, ce langage enchanteur,
Ignoré de mes yeux, ne touche plus mon cœur;

Et

Digitized by Google

Et toi, vaſte Univers, de brillante ſtructure,
Grand Livre qu'aux Humains expose la Nature :
De miracles divers admirable concours,
Adieu, mes yeux pour toi ſont fermés pour tous jours ;
Je ſuccombe aux efforts d'une nuit invincible,
Et je ſuis, ſort cruel ! à moi-même invisible.

Desales, de l'Oratoire.

LETTRE de M. Peliſſier de Feligonde, écrite de Clermont en Auvergne le 13. Juillet 1739. au R. P. Mathieu Texte, Dominicain, au ſujet d'un Jetton dont ce Pere a donné l'explication dans le Mercure de Juin 1735.

JE lis, M. R. P. avec beaucoup de ſatisfaction les Diſſertations que vous donnez de temps en temps au Public dans le Mercure de France, & j'y admire conſtamment l'érudition et la ſaine et judicieuſe critique que vous y faites paroître ; mais j'ai lû avec une attention plus particuliere, l'explication que vous avez donnée dans le II. Tome du Mercure de Juin 1735. page 1314. d'un ancien Jetton, qui, comme vous dites, ne peut être qu'un Monument de la pieté de quelqu'un de nos Rois envers la Sainte Vierge ; vous l'attribuez à Louis

Digitized by Google

Louis XI. & à l'Etablissement de l'*Angelus*, par son Ordonnance du premier Mai 1472.

Je suis fâché que vous n'ayez pas eu plûtôt connoissance d'un autre Jetton de cuivre, presque semblable au vôtre, qui m'est tombé entre les mains depuis quelque temps; vous y eussiez peut-être trouvé des raisons pour apuyer votre sentiment, ou des motifs pour en changer. Quoiqu'il en soit; les Sçavans, comme vous, ont un droit acquis sur toutes les découvertes Litteraires, & je me croirois coupable d'une espece de larcin, si je tardois plus longtemps à vous faire part de la mienne.

Le Jetton dont il s'agit, est, comme je viens de dire, presque entierement semblable au vôtre pour le Revers; on y voit également une Croix pleine, partie, & fleurdelisée, dont les bouts se terminent dans quatre demi-cercles, entre lesquels il y a au-dessus ces quatre lettres A. V. E. M.; il seroit inutile d'observer qu'au lieu des huit petits trefles, qui sur le vôtre accompagnent les fleurs-de-lys, on voit sur le mien huit petites palmes, & quelques autres changemens assés indifferens.

La Legende de l'autre côté a sur mon Jetton quelques lettres de plus que sur le vôtre; on y lit distinctement en lettres Gothiques, AVE MARIA GRATIA PLE. Les caracte-

res

Digitized by Google

res sont à peu près les mêmes. Les R. n'y sont pourtant pas si bien formées que sur le vôtre, mais la plus grande difference & la plus considerable, c'est qu'au lieu de l'Ecu de France, qui ne se trouve pas sur le mien, on y voit plusieurs figures, un triangle au milieu, surmonté d'une Fleur-de-lys; au-dessous une figure qui forme trois côtés d'un quarré, & qui est terminée aux deux bouts par deux anneaux; enfin au-dessous de celle-là, une autre piéce longue, terminée pareillement aux deux bouts par deux anneaux.

Je vous avoüe, M. R. P. qu'avant que de lire votre Explication, je croyois mon Jetton beaucoup plus ancien que le Regne de Louis XI. Je me fondois sur la Croix fleurdelisée du Revers, que j'ai vûe d'une Figure presque semblable sur des Monnoyes du Roy Jean, & de Charles V, dans un Tarif fait en l'année 1641.

Je me fondois encore plus sur les Figures du côté oposé, qui me paroissent d'un goût bien ancien, & que j'ai retrouvé aussi sur une petite Monnoye, que j'ai dans mon Cabinet, du Prince Alfonse, frere de S. Louis, Comte de Poitiers & d'Auvergne, avec cette Legende, ALFVNSVS COMES D. G. RIOMENSIS.

Je m'étois donc persuadé, un peu trop légere-

Digitized by Google

légerement, sans doute, que mon Jetton avoit été frapé du temps de S. Louis ; mais quand je tâchois de découvrir à quelle occasion il pouvoit avoir été frapé, je n'étois pas toujours d'accord avec moi même.

Quelquefois je pensois que ces especes d'anneaux que l'on voit aux extrémités des figures de mon Jetton, marquoient la captivité de Saint Louis, je veux dire sa prison en Egypte ; que le triangle, symbole de la Sainte Trinité, étant surmonté d'une Fleur-de-lys, signifioit la confiance que ce saint Roy eut toujours en Dieu dans ses plus grandes afflictions ; & qu'enfin la Legende AVE MARIA GRATIA PLENA, étoit un témoignage que dans cette extrémité, il implora la protection de la Mere de Dieu, & qu'il en ressentit les effets.

D'autres fois je m'imaginois, peut-être plus témerairement encore, que toutes ces Figures ensemble représentoient une Eglise ; j'étois porté à le croire, à la vûë de plusieurs Monnoyes de nos Rois de la seconde Race, que je trouve dans le Recüeil gravé du Cabinet de feu M. François Petau, Conseiller au Parlement de Paris, Planches 38. 41. & 44. mais surtout, Planche 43. Monnoye 12. où l'on voit une Figure assés semblable, avec cette difference néanmoins, qu'au lieu d'une fleur-de-lys, le triangle est surmonté d'une Croix.

Digitized by Google

Croix ; la Legende SCI. MARTINI. ne permet pas de douter que ce ne soit la figure d'une Eglise.

Je faisois attention que S. Louis a fait bâtir plusieurs Eglises en l'honneur de la Sainte Vierge, & nommément votre Eglise de la ruë S. Jacques, au raport de Belleforêt en ses Annales, & de Jacques du Breüil, dans ses *Antiquités de Paris*. J'ajoûtois que du temps de S. Louis la Confrairie du Rosaire, établie depuis peu par S. Dominique, étoit encore dans sa nouveauté & dans toute sa ferveur, qu'on ne peut pas douter que Saint Louis ne se soit enrôlé dans cette sainte Milice ; & de tout cela, je concluois que mon Jetton pouvoit avoir été frapé pour perpetuer par son type la mémoire de la Fondation de votre Eglise par S. Louis, & par sa Legende, celle de l'Association de ce S. Roy à la Confrairie du Rosaire.

J'en étois là, M. R. P. lorsque votre Jetton, & l'Explication que vous en avez donnée sont venus renverser toutes mes idées ; car enfin, puisque la fabrique, la Legende, le Revers & les caracteres de nos deux Jettons sont semblables, à peu de chose près, il est sans difficulté qu'ils ont été frapés à peu près dans le même temps. Or l'Ecu de votre Jetton, chargé de trois fleurs-de-lys, 2. & 1. semble d'abord indiquer un temps bien

Digitized by Google

bien posterieur à S. Louis, puisque Charles V. est le premier de nos Rois qui a réduit à trois les fleurs de-lys sans nombre dont l'Ecu de France étoit chargé avant lui.

Je vous avoüe cependant que, si cette raison étoit seule, elle ne paroîtroit pas tout-à-fait décisive, puisque de votre aveu on voit un Ecu à trois fleurs-de-lys sur les Angelots de Philipe de Valois, & que même Philipe le Hardi, fils de S. Loüis, avoit trois fleurs-de-lys à son Contre-scel. Ce dernier Fait, dont vous donnez le sçavant Pere Mabillon pour garant, nous laisse la liberté de penser que longtemps avant Charles V. l'Ecu de France étoit assés arbitrairement, tantôt, & le plus souvent, semé de fleurs-de-lys sans nombre, & quelquefois chargé seulement de trois fleurs-de-lys, & que le Roy Charles V. voulut qu'on s'en tint desormais à ce nombre fixe de trois : or, cela étant, il ne seroit pas impossible que S. Louis eût quelquefois employé lui-même l'Ecu de France à trois fleurs-de-lys; vous sentez mieux que moi le peu de force que doit avoir l'argument négatif dans ces sortes de matieres.

Mais une raison, qui paroît sans replique, en faveur de votre sentiment, c'est celle que vous tirez de la fabrique des lettres; vous assûrez qu'elle est du quinziéme siécle, je

n'ai

n'ai garde de vous contredire là-dessus, vous êtes beaucoup mieux que moi au fait des differens caracteres qui ont été en usage dans les siécles passés, vous êtes à portée de les confronter par vous-même, vous n'avez donc pas avancé légerement cette décision, ainsi je me fais un honneur de souscrire à votre sentiment, & je reconnois que toutes mes conjectures doivent lui céder.

Permettez-moi seulement, M. R. P. de vous représenter qu'ayant actuellement sous les yeux l'*Histoire Généalogique de la Maison d'Auvergne, par Justel*, j'y trouve, sans aller plus loin, plusieurs Sceaux du temps de S. Louis, ou environ, dont les caracteres ont beaucoup de ressemblance avec ceux de votre Jetton; tels sont entre-autres, le Sceau de Raimond, Vicomte de Turenne, *page 44. des Preuves*, & celui de Marguerite de Montlaur, *page* 47. Je trouve encore des caracteres assés ressemblans sur la Monnoye du Roy Jean, qui porte au revers une Croix fleurdelisée, comme nos Jettons, *page* 34. *du Tarif de* 1641. desorte que je serois tenté de croire, qu'en fixant au quinziéme siécle la fabrique des caracteres gravés sur votre Jetton, vous n'avez prétendu exclure que les temps posterieurs, auxquels les lettres Gothiques ont cessé d'être en usage.

Quoiqu'il en soit, je prends la liberté de vous

Digitized by Google

vous demander ce que vous pensez des figures qui sont sur mon Jetton, & quel peut être leur raport avec la pieuse Legende AVE MARIA GRATIA PLENA. Ces mêmes figures sur la Monnoye du Prince Alfonse, n'excitent pas moins ma curiosité; je ne sçais si vous auriez connoissance de cette petite Monnoye, qui est à peu près de la grandeur d'un denier, & d'un métal semblable à nos anciens sols; vous êtes peut-être surpris de la qualité qu'on y donne à ce Prince, COMES RIOMENSIS. Il faut en effet prendre un interêt particulier à l'Histoire d'Auvergne, pour sçavoir que la Comté d'Auvergne ayant été confisquée en 1210. par le Roy Philipe Auguste, sur le Comte Gui II, la Ville de Clermont ne fut pas compriſe dans la confiscation, parce que le Comte Guy l'avoit remise en dépôt depuis l'année 1202. entre les mains de Robert, Evêque de Clermont, son frere; Philipe-Auguste la laissa à cet Evêque, sans doute, pour le dédommager des mauvais traitemens qu'il avoit essuyés de la part du Comte Guy.

Dans la suite, Saint Louis, en 1240. donna la Comté d'Auvergne en Apanage au Prince Alfonse, son frere. Ce Prince prétendit que la Ville de Clermont étant la Capitale du Comté d'Auvergne, devoit être aussi le Chef-Lieu de son Apanage, & voulut en prendre

Digitized by Google

prendre possession ; mais Guy de la Tour, alors Evêque de Clermont, s'y oposa, par la raison que l'Apanage du Prince Alfonse en Auvergne, ne consistant que dans les Terres confisquées sur le Comte Guy, Clermont ne pouvoit faire partie de son Apanage, puisqu'il n'avoit pas été compris dans la confiscation, & parce qu'enfin il ne tenoit cette Ville que du Roy, & qu'elle ne relevoit que de lui. Ce qui fut ainsi décidé par un Arrêt du Parlement de Paris, suivant le témoignage de M. Sanaron dans ses *Origines de Clermont*, pages 43. & 73. de l'Edition *in*-folio.

Alors Alfonse, privé par cet Arrêt de la Ville de Clermont, jetta les yeux sur celle de Riom, pour en faire le Chef-Lieu de sa Comté ; dans cette vûë il accorda aux Habitans plusieurs Privileges, par une Charte Latine, datée d'Aimargues, près Aiguesmortes, au mois de Juillet 1270. laquelle se conserve en original dans les Archives de la Ville de Riom, où l'on en garde encore une ancienne Traduction en Langage du Pays ; j'ai dans mon Cabinet une Copie autentique de l'une & de l'autre, collationnée sur les Originaux depuis l'année 1611. par M. Chaduc, Conseiller au Présidial de Riom, dont j'ai donné l'Eloge dans les Mémoires de Trévoux du mois de Mars 1727.

Digitized by Google

La Ville de Riom commença dès-lors à devenir considerable, & ce fut sans doute par reconnoissance pour le Prince Alfonse son Bienfaicteur, que les Habitans de cette Ville, firent fraper, avec sa permission, cette petite Monnoye, dans laquelle ils le nomment leur Comte, COMES RIOMENSIS, qualité qu'il n'a jamais prise ailleurs, pas même dans la Charte des Privileges qu'il leur accorda. Je suis, &c.

LES OISEAUX Disciples du Serin, & le Rossignol.

FABLE ALLEGORIQUE.

UN Serin élevoit une troupe d'Oiseaux,
Chardonnerets, Pinçons, Linotes, Etourneaux;
Pour exercer leur petite mémoire,
Et leur faire acquerir quelques raïons de gloire,
Il leur aprit plusieurs morceaux
Des plus beaux Airs anciens & nouveaux.
Quand ils les sçûrent bien (c'est-à-dire sans faute)
Il est temps, leur dit-il, de former un Concert;
C'est assés répeter la Note;
Je veux que vous chantiez enfin à Livre ouvert,
Et que vous invitiez à votre aprentissage

Les

Digitized by Google

Les plus ſçavans Oiseaux de tout le voisinage.
Chacun s'engage avec plaisir
A bien joüer son petit rôle;
On prend jour, au Serin ils tinrent tous parole,
Même au-delà de son desir:
Partout on n'entendoit que des battemens d'aîle,
Pour aplaudir à leurs essais;
Tant, que leur légere cervelle
Présuma trop de leurs succès.
Mais certain Rossignol, Chantre aussi bon que sage,
Leur tint cet instructif langage.
Jeune & volage Peuple aîlé,
A travers vos transports mes yeux ont démêlé,
Qu'il n'est aucun de vous qui ne se croye un Maître;
Dépoüillez cette erreur féconde en maints faux-pas;
Sçachez qu'on ne commence à l'être,
Que lorsqu'on croit ne l'être pas.

Par M. de St. R. de Montpellier.

Digitized by Google

*LETTRE sur un Projet d'Ouvrage, au sujet des Antiquités Grecques & Romaines, écrite de Paris le 16 Juin 1739. par M. Déd. * **

JE prends, Monsieur, la liberté de vous écrire, pour vous faire part d'un Ouvrage, dont mon zele pour le Public, & l'envie de lui être utile, m'ont fait concevoir le dessein, & auquel je travaille actuellement. Il aura pour titre : *Dictionaire Abregé des Antiquités Grecques & Romaines, à l'usage des jeunes Gens.* Ouvrage qui m'a paru absolument nécessaire pour l'intelligence des Auteurs Classiques. Il formera un petit Volume *in*-12. dont j'espere que la forme & la modicité de son prix, concourront à le rendre plus commun, & engageront les Peres & Meres à le donner à leurs Enfans qui étudient : au moins c'est la fin que je me propose.

L'Education étant tout à la fois ce qu'il y a de plus important & de plus difficile, je crois qu'on ne peut mieux employer son temps, qu'à procurer aux jeunes Gens des Ouvrages, qui en aplanissant les principales difficultés, inséparables des premieres Etudes, diminuent quelque chose de l'amertume,

Digitized by Google

me ; que, privés de ce secours, ils éprouvent tous les jours à les surmonter. La Science est une acquisition qui coûte infiniment à la nature. Nous sommes, il est vrai, les Enfans d'un Pere qui la posseda par infusion ; mais dequoi lui servit & à nous ce rare avantage ? Pere rebelle, l'ignorance est devenuë notre honteux partage : pour avoir voulu trop sçavoir, il nous a réduits à la triste condition de tout ignorer. L'esprit de l'homme, autrefois si fertile, ne produit plus que des ronces & des épines : il faut maintenant arroser les Livres de nos sueurs & de nos fatigues pendant plusieurs années, pour aprendre bien peu de chose ; car qu'est-ce que la science du plus habile homme, comparée avec ce qu'il ignore ? Quelles difficultés pour percer ce nuage épais qui couvre les Sciences ? Quelle attention à ménager la foiblesse de l'esprit d'un Enfant, dont les puissances ne sé dévelopent que successivement & par dégré ; à étudier ses progrès, & à proportionner ses instructions à son état présent ? Mais c'est surtout dans les Elémens & les premiers Principes des Sciences, qu'on éprouve ces difficultés rebutantes. Combien d'Enfans, qui chaque jour en secret, trempent de leurs larmes le Rudiment & la Méthode ? Il est donc à desirer que d'habiles Gens, qui ont éprouvé eux-mêmes ces

Digitized by Google

difficultés, s'apliquent à simplifier le plus qu'il sera possible, les premiers Principes de chaque Science, en arrachant ces épines qui les environnent, pour frayer à la Jeunesse une route moins pénible. Mais, graces à la fertilité de notre Siécle, déja de grands Hommes, d'illustres Citoyens, tout dévoüés au bien de leur Patrie, ont rempli plus de la moitié de ce Projet. C'est aussi afin d'y entrer pour quelque chose, que je me suis déterminé à travailler pour leur faciliter ces premieres Etudes. J'ai l'honneur d'être précedé dans cette carriere par de célebres Auteurs, des Génies du premier ordre, * dont le nom seul fait l'éloge; imitateur de leur zele, je souhaiterois l'être de leurs lumieres & de leurs rares talens. Cependant ils n'ont pû tout faire, & il m'a parû qu'il manquoit aux Enfans un petit Livre, qui leur servant comme de Commentaire, leur procurât l'intelligence d'une infinité de termes répandus dans les Auteurs Classiques, qui leur sont étrangers. En effet, sans ce secours, ces Auteurs sont pour eux des Livres scellés. Il est vrai que Mrs les Professeurs, chargés du soin de leur instruction, ont soin de les leur expliquer toutes les fois que l'occasion s'en

* *M. Rollin, M. Lenglet Dufresnoy, M. Restaut, Le P. Joubert, le P. Pomey, M. Dupuy, M. Rivard, &c.*

pré-

Digitized by Google

présente : mais leurs paroles, semblables aux traces qu'on fait sur le sable ou sur l'eau, sont bien-tôt effacées de la mémoire de ces Enfans. Il est donc nécessaire de les mettre à portée d'avoir continuellement sous leurs yeux ces Explications, dans un Livre qui leur tienne lieu d'un Maître vivant, auquel ils puissent avoir recours toutes les fois qu'ils en auront besoin.

Le titre de cet Ouvrage annonce assés le but que je me propose. Mon dessein n'est pas de donner un Dictionaire complet des Antiquités Grecques & Romaines, l'Ouvrage seroit inutile aux Sçavans, qui en ont assés d'autres sur cette matiere, & surpasseroit de beaucoup ma capacité : j'ai seulement en vûë de donner un petit Abregé, qui ne renferme simplement que ce qu'il est essentiel aux Enfans de sçavoir, pour bien entendre les Auteurs qu'on leur fait étudier dans ces premieres années, pour leur aprendre le Latin & l'Histoire ancienne. Je tâche de ne rien dire qui ne leur soit utile, & dans cette vûë je ne charge point cet Abregé d'un détail trop sçavant, & n'y fais point parade d'une vaine érudition, qui ne serviroit qu'à confondre leurs idées, & à surcharger à pure perte leur mémoire.

Je n'entre point dans la Mythologie : ce sujet me paroît assés amplement traité par

Digitized by Google

de bons Auteurs, dont les Ouvrages sont fort communs, & d'un prix très-modique ; c'est pourquoi je juge qu'il est inutile d'en traiter, joint à ce que je ne pourrois le faire sans exceder les bornes que je me prescris dans cet Ouvrage. Entre tous ces Livres de Mythologie, le plus méthodique, & par conséquent le plus propre, selon moi, pour les Enfans, c'est celui intitulé : *Méthode pour aprendre l'Histoire des faux Dieux de l'Antiquité, ou le Panthéon Mystique.* Cet (a) excellent Livre a été composé en Latin, par le R. P. Pomey, Jésuite, à la mort duquel les Humanités ont tant perdu. C'est à M. Tenand que nous sommes redevables de la Traduction Françoise, dont on a la seconde Edition beaucoup plus commode, & très-exactement corrigée. » Le Plan en est sim-» ple & très-bien imaginé, dit le Traduc-» teur dans son Avertissement. On supose » qu'un Etranger, à qui le P. Pomey a don-» né le nom de *Paléophile*, qui signifie, » *Curieux de connoître l'Antiquité*, vient à » Rome pour en voir les Monumens. *Mys-» tagogue*, qui est le nom qu'on donnoit an-» ciennement à ceux qui étoient chargés de » montrer les Raretés aux Etrangers, com-

(a) *Ce Livre est en deux Volumes* in-12. *brochés, imprimé à la Haye, chés Swart. La seconde Edition est de* 1732.

» mence

» mence par le conduire au Panthéon. . . . .
» dans lequel tous les Dieux de l'un & de
» l'autre sexe avoient leurs Statuës. . . . Mys-
» tagogue, en faisant remarquer à Paléophile
» toutes ces Statuës, lui enseigne la Fable
» d'un bout à l'autre. Tel est le dessein de
» ce Livre. Il m'a paru très-propre, ajoûte-
» t-il, à flater & à fixer en même temps
» l'imagination des jeunes Gens, à qui j'ai
» voulu principalement faciliter l'Etude de
» la Mythologie par cette Traduction. « Il seroit à souhaiter que ce Livre fût plus commun par une Impression de Paris.

Je donne à mon Ouvrage la forme d'un Dictionaire, parce que cet ordre me paroît le plus simple, & par consequent plus à la portée des jeunes Gens. Ils y trouveront les mots Latins tels qu'ils sont dans leurs Auteurs, avec les mots François, & l'explication familiere. Au moyen de cet ordre, je crois qu'il leur sera facile de chercher les éclaircissemens dont ils auront besoin en lisant ces Auteurs. Un autre avantage que procure cet ordre, & qui n'est pas moins considerable, c'est celui de la varieté : car quel Ouvrage est plus varié qu'un Dictionaire, & par consequent quel Ouvrage est plus propre à la Jeunesse, dont la légereté & l'inconstance font le caractere dominant, & dont l'esprit est incapable d'aplication ?

Digitized by Google

Pour ce qui regarde l'usage qu'il conviendra faire de ce Livre, il me semble qu'il sera à propos de le metre entre les mains des Enfans avec le Rudiment, le leur faire lire tout entier plusieurs fois, par forme de délassement; leur en faire même aprendre tous les jours quelque chose par mémoire. Ils trouveront dans cette étude de quoi piquer leur curiosité, & des roses qui les dédommageront des épines de la Grammaire. Je me flate que le temps qu'ils y employeront ne sera pas un temps perdu. Lorsqu'ils viendront à lire les Auteurs, dont ce Livre est comme la clef, ils marcheront par une route frayée, un chemin battu : la plûpart des difficultés qui les arrêtent ordinairement s'évanoüiront : j'en fais Juges Mrs les Professeurs. Je dis la même chose d'un bon Livre de Mythologie, soit qu'on se détermine pour celui que je viens d'indiquer, ou en faveur d'un autre : car il ne faut pas séparer ces deux Livres, puisque l'étude en est inséparable; autrement ce seroit manquer le but.

Je n'ai garde de me faire honneur du travail des autres, & je suis bien éloigné de cacher ou de déguiser, par un sot orgueil, ce que je prends dans les Auteurs qui ont traité la même matiere. Je ne prétens d'autre gloire que celle de Copiste : j'avoüe même que je ne me donnerois pas cette peine, si

Digitized by Google

si ces Livres étoient plus communs, moins chers, & surtout plus à la portée des jeunes Etudians. J'ai consulté avec toute l'attention dont je suis capable, & autant que mes autres occupations me l'ont permis, les anciens Auteurs originaux, & les Commentateurs, pour m'assûrer de la certitude des matieres que je traite; desorte que je n'avance rien sans garant, comme on le verra par les citations. Il me seroit facile de m'aider dans ce travail, de plusieurs bons Livres d'Antiquités qui sont dans les mains des Sçavans: mais entre tous ces Livres, j'en ai choisi deux qui me paroissent les plus propres au dessein que je me propose dans ce petit Ouvrage, & qui en seront la base & le fondement; c'est l'excellent Ouvrage des *Antiquités Romaines* de Rosin, & le *Dictionaire des Antiquités Grecques & Romaines*, de M. l'Abbé Danet. (a) Ce fut par cet Ouvrage, qui est dédié à Monseigneur le Dauphin, qu'il acheva de fournir la pénible carriere qui lui avoit été marquée par M. le Duc de Montausier, chargé de l'Education de ce Prince. » Le dessein que j'ai toujours eu, dit l'Au» teur dans sa Préface, de contribuer à l'é» tude des Belles-Lettres, & de faciliter à la » Jeunesse l'intelligence des Auteurs Latins, » & particulierement des Poëtes, a produit

(a) *Imprimé en* 1698. in-4°. *de* 786. *pages.*

Digitized by Google

» le nouvel Ouvrage que je donne mainte-
» nant au Public. « Cependant cet Auteur, dont les autres Ouvrages sont fort bons, a succombé dans celui-ci sous le poids de son sujet, & il ne nous a pas tenu parole. Ce Dictionaire qu'il destinoit pour les jeunes Gens, n'est guere propre qu'aux Sçavans. Il n'a pas été assés maître de sa matiere : cet Ouvrage seroit plus propre à accabler leur esprit & leur mémoire, par un détail trop sçavant, & une érudition trop recherchée, qu'à les instruire. Il nous a même donné beaucoup plus que son titre ne promet : il auroit pû y ajoûter les Antiquités Hébraïques, dont il fait le détail à mesure que l'occasion s'en présente. Enfin tout lui paroît également propre à son dessein, le Sacré & le Prophane, la Mythologie, l'Histoire, la Géographie, les Génealogies, la Morale, la Théologie, la Jurisprudence, &c. rien n'en est exclus.

Mais ce n'est pas le seul défaut qu'on remarque dans ce Livre, lorsqu'on le lit avec attention. L'ordre est, sans contredit, ce qui donne le prix aux belles choses : sans lui il n'y a plus que de l'imperfection dans les plus riches productions de l'Art, comme dans celles de la Nature. Cependant le défaut d'ordre regne dans presque tout le cours de cet Ouvrage. On y aperçoit un Auteur, qui, accablé

Digitized by Google

accablé par la multitude de ses materiaux, les place sans examen, sans distinction: d'où il résulte beaucoup de confusion dans les matieres qu'il traite. Les répétitions y sont fréquentes, & il se contredit dans plusieurs endroits. D'ailleurs son style est trop négligé, & sa diction n'est pas pure. J'avoüe pourtant que je me suis servi fort-utilement de son Ouvrage: mais en imitant ses perfections, j'ai tâché d'éviter ses défauts.

Voilà tout ce que j'avois à dire sur le dessein & le Plan de mon Ouvrage. Faites-moi la grace, Monsieur, d'inserer dans votre prochain Mercure, cette Lettre, par laquelle, protestant de la foiblesse de mes lumieres, j'implore celles des Sçavans, pour l'execution de ce Projet: ils obligeront le Public en ma Personne. L'Ouvrage a des difficultés que je n'avois pas prévûës: j'avoüe que je me suis engagé un peu trop témerairement dans ce travail, & sans consulter assés mes forces; mais un peu d'indulgence de la part des Personnes éclairées, & surtout de Mrs les Professeurs, qui, je l'espere, voudront bien m'honorer de leurs conseils, m'aidera à franchir le pas & à fournir ma carriere. Un Auteur, & surtout un Auteur tel que moi, ne sçauroit penser trop modestement sur ses productions: & quoique plusieurs Personnes de mérite paroissent

aprou-

Digitized by Google

aprouver mon Ouvrage, il n'y aura que la voix publique capable de me rassûrer. Je prie les Sçavans qui auront la bonté de m'honorer de leurs avis, de le faire par la voye de votre Mercure : j'aurai pour eux tous les égards, & toute la reconnoissance dont ils sont dignes. Je vous prie, Monsieur, d'être persuadé que personne ne peut vous honorer plus que je le fais.

DESCRIPTION D'HAUTOT, Maison de Plaisance proche de Roüen, apartenant à M. Le Couteux des Aubris, *Négociant & Banquier à Roüen.*

PRès des bords où la Seine, en son lit tortueux,
Porte dans l'Océan son cours majestueux :
Sur le penchant d'un Mont est un Coteau fertile ;
Une Enceinte, où les Dieux fixeroient leur azile.
Le Soleil précédé de l'Aurore & du Jour ;
De ses premiers rayons éclaire ce séjour,
L'enflâme du plus haut de sa vaste carriere,
Et le regarde encor en quittant l'Hemisphere.
De son humide sein l'Onde éleve des Vents,
Qui changent les Etés en d'éternels Printemps ;
Et l'ardeur du Soleil & temperée & pure,
De ces Climats épais ranimant la nature,

Digitized by Google

Du Vignoble fleuri repousse les frimats,
Et germe dans le Nord des Vins doux & muscats.

De ce Côteau fécond l'œil sur ces Prés s'abaisse;
Là, des Hameaux voisins folâtre la Jeunesse.
Bergeres, gardez-vous de ces sombres Bosquets,
On s'y sent attiré par des charmes secrets,
Le tendre Amour y regne, & caché pour séduire,
Jamais l'Amant en vain n'y plaît & n'y soupire.

Que vois-je? des Vaisseaux poussés du sein des Mers,
Partis de tous les Ports de ce vaste Univers,
Pavillons déployés, s'étendent sur la Seine;
Le flux les aporta, le reflux les ramene.
Au-delà, que d'objets par le hazard rangés!
Sur leur varieté mes yeux sont partagés,
Des Clochers perçans l'air de leurs fleches altieres;
D'ambitieux Châteaux entourés de chaumieres,
Des Terres, des Vergers, où des hommes heureux
Cultivent de leurs mains les champs de leurs Ayeux
Recueillent à l'envi dans l'Eté, dans l'Automne,
Les Moissons de Cérès, & les fruits de Pomone.
Des Spectacles divers, des lointains spatieux,
Des objets reculés qui s'échapent aux yeux,

Des

Digitized by Google

Des Montagnes, des Bois qui vont se joindre aux nuës,
De la Terre & des Cieux les bornes confonduës.

Que ne puis-je tracer d'un élegant Pinceau,
Les Déesses, les Dieux de ce riant Coteau !
Ces Dames, d'agrémens toujours environnées,
Qui semblent pour penser & pour plaire être nées ;
Ces hommes généreux, favoris de Plutus,
Et sous qui ce Dieu riche, est le Dieu des Vertus ;
Je finis par un trait cette foible Peinture,
Maison commode, où l'Art embellit la Nature,
HAUTOT, vous renfermez sous vos brillans lambris,
De beaux yeux, de bons cœurs, de sublimes esprits.

MEMOIRE historique sur la Montre des Officiers du Châtelet de Paris.

L'E 25. Mai dernier, qui étoit le premier Lundi d'après le Dimanche de la Trinité, les Officiers du Châtelet de Paris, firent dans cette Ville leur Cavalcade, apellée communément *la Montre*, qu'ils font tous les ans à pareil jour.

M. le Prévôt de Paris n'est point de cette Cavalcade, il se tient chés lui pour la recevoir ;

Digitized by Google

voir : elle n'est composée que d'une partie des Officiers, qui lui sont subordonnés. Ceux qui sont obligés d'y assister ne peuvent s'en dispenser, à moins qu'ils n'ayent quelque excuse légitime.

Ils sont tous à cheval deux à deux. La Marche commence par les 80. Huissiers ou Sergens à cheval, qui sont tirés tous les ans des 130. qui composent cette Communauté, pour faire le Service de la Police avec les Commissaires : ils ont à leur tête leurs Timballes, Trompettes, Hautbois, un Etendart, & tous les Attributs de la Justice, comme le Casque, la Cuirasse, les Gantelets, le Bâton de Commandement, la Main de Justice.

Après eux, viennent les 180. Sergens à Verge, qui sont tirés tous les ans des 236. qui composent la Communauté, pour faire le Service de la Police. Ils sont aussi précédés de leurs Timballes & Trompettes, & des mêmes marques d'honneur que les Huissiers à cheval.

Ces deux Compagnies d'Huissiers ne sont point en robe ni en habit uniforme ; la plûpart sont habillés de noir, & les autres de diverses couleurs.

Les 120. Huissiers Priseurs viennent ensuite en robe, & sur des chevaux couverts de housses noires.

Les

Digitized by Google

Les 20. Huissiers - Audianciers marchent après eux, habillés & montés de même.

Ils sont suivis de douze Commissaires au Châtelet, députés d'entre les 48. qui composent cette Compagnie, lesquels sont en robe de soye noire; d'un de Mrs les Avocats du Roy, de Mrs les Lieutenans Particuliers, & M. le Lieutenant Civil, qui sont en robes rouges. Les Greffiers du Châtelet & quelques Huissiers ferment la Marche.

Toute cette Cavalcade va chés M. le Chancelier, chés M. le Premier Président, chés M. le Procureur Général, & chés M. le Prévôt de Paris.

Le lendemain M. le Lieutenant Civil mande en la Chambre du Conseil les Huissiers contre lesquels il y a quelque plainte, pour malversation commise en leur Office, & s'ils se trouvent coupables, il les interdit & les condamne en telle autre peine que le cas le requiert.

La Cérémonie de la Montre est si ancienne, que l'on n'en trouve point l'établissement. Quelques Officiers du Châtelet tiennent par tradition qu'anciennement le Prévôt de Paris se promenoit ce jour-là dans la Ville avec ses Officiers, tant pour faire lui-même la Police, que pour recevoir de vive voix les Plaintes que le Peuple pouvoit avoir à faire contre quelqu'un des Officiers, que l'on

Digitized by Google

l'on n'auroit peut-être pas osé poursuivre juridiquement, à cause du crédit qu'il pouvoit avoir dans le Siége : lorsque le délit se trouvoit léger, le Prévôt de Paris y statuoit sur le champ : s'il étoit plus grave, il alloit en rendre compte aux premiers Magistrats, pour sçavoir d'eux quel Reglement ils vouloient faire à cette occasion ; & de-là est venu, à ce que l'on prétend, l'usage de visiter les premiers Magistrats dans le cours de cette Cavalcade.

Mais cette opinion ne paroît guere bien fondée ; car anciennement les Prévôts de Paris n'étoient que des Fermiers comptables de la Prévôté, qui n'avoient aucune part à l'administration de la Justice. Quoiqu'il en soit, depuis Etienne Boileau, qui fut institué en 1251. par S. Louis, Prévôt ou Garde de la Prévôté de Paris, & que l'on regarde comme le premier de ceux qui ont vraiment exercé cet Office, loin que les Prévôts de Paris se soient trouvés à la Cavalcade dont nous parlons, il est au contraire d'usage qu'ils se tiennent chés eux pour la recevoir.

D'autres tiennent que les Visites que les Officiers du Châtelet font aux premiers Magistrats dans le cours de cette Cavalcade, sont un devoir de bienséance & de civilité que ces Officiers rendent à leurs Superieurs, &

Digitized by Google

que cette Cérémonie n'a jamais eu d'autre objet, ce qui paroît assés vraisemblable.

Il paroît seulement singulier que les Officiers du Châtelet, qui sont tous Gens de robe longue, à l'exception des Huissiers à cheval & à Verge, fassent leurs visites à cheval. On pourroit dire que cela a été ainsi établi dans un temps où Paris n'étoit pas encore pavé, que comme le terrain en étoit fort bas & plein de bouës, & que l'on n'avoit point encore l'usage des carosses, les Gens de robe, aussi bien que ceux des autres états, alloient par la Ville, montés sur des mules ou sur des chevaux; mais cela n'expliqueroit point la raison pour laquelle les Officiers du Châtelet marchent aussi avec des Timballes, des Trompettes, & autres attributs militaires, ni pourquoi on a donné à cette Cérémonie le nom de *Montre*, qui n'est pas un terme de Pratique ni de Discipline des Tribunaux, & qui est au contraire le nom qu'on donnoit anciennement aux Assemblées & Revûës des Gens de Guerre, ou de la Noblesse, & Gens tenans noblement, convoqués pour le Ban & l'Arriere-Ban; nom que l'on donne encore aux Revûës générales de certaines Milices Bourgeoises, qu'en d'autres Endroits l'on nomme *Parades*.

Pour

Digitized by Google

Pour connoître l'origine de ces usages, il faut observer que toute Justice est émanée du Roy, que nos Rois rendoient autrefois eux-mêmes la Justice à leurs Sujets. L'ancien Style du Châtelet, imprimé en 1521, dit sur la fin, qu'*il faut noter que le Roy notre Sire est Prévôt de Paris, & icelle Prévôté baille en garde.* En effet, on tient que nos Rois, & singulierement S. Louis, alloient souvent en Personne rendre la Justice au Châtelet de Paris, & que c'est de-là qu'il y a toujours un Dais en la Chambre de l'Audience du Châtelet, ce qui ne se trouve en aucun autre Siége ni Cour Superieure, excepté lorsque le Roy y tient son Lit de Justice.

Dans la suite, le détail des Affaires d'Etat ayant augmenté avec la Puissance de nos Rois, ils confierent l'administration de la Justice aux Pairs & autres Grands du Royaume, qui étoient tous par état Chevaliers, c'est-à-dire, faisant profession de porter les Armes: desorte que c'est une erreur de croire que l'administration de la Justice ne convienne qu'aux Gens de Robe, & de placer la Robe dans le Tiers Etat, puisqu'au contraire l'administration de la Justice a toujours été le devoir du Prince, & l'un des principaux Emplois de la Noblesse. En effet, n'avons-nous pas encore les Ducs & Pairs

qui

Digitized by Google

qui viennent rendre la Justice dans les Cours Superieures, & des Chevaliers d'Honneur en plusieurs Cours & autres Tribunaux, qui y représentent la noblesse ? & les Baillis & Sénéchaux que nos Rois ont établi dans chaque Province, ont toujours été depuis leur institution, & sont encore des Officiers d'Epée ; ils siégent dans les Tribunaux l'épée au côté & le Bâton de Commandement à la main ; ils convoquent dans l'occasion le Ban & l'Arriere-Ban, & le conduisent jusqu'au Lieu d'assemblée des Troupes.

Dans les commencemens de l'institution des Baillis & Sénéchaux, il n'y avoit point encore de Gouverneurs ni de Capitaines dans les Provinces & Villes, ensorte que les Baillis & Sénéchaux, & leurs Lieutenans, commandoient toutes les Troupes & Milices de leur Ressort : alors même les Gens de guerre n'étoient pas tous *des Ordonnances du Roy*, c'est-à-dire, à sa solde ; les Baillis & Sénéchaux, & autres Grands du Royaume, avoient des Troupes à leur solde ; les Baillis & Sénéchaux se servoient des Troupes qu'ils commandoient, tant pour veiller à la sûreté du Pays, que pour prêter main-forte à l'exécution des Jugemens, comme on y employe encore quelquefois les Troupes du Roy, lorsqu'il s'agit de quelque Expedition importante.

Les

Digitized by Google

Les Baillis & Sénéchaux choisissoient chacun dans leur Ressort un certain nombre de Gens attachés à eux, auxquels ils donnoient des Commissions de Sergens, ou *Serregens*, qui furent ainsi apellés, non pas de ce qu'ils arrêtoient ceux contre lesquels on exerçoit la contrainte par corps, mais plûtôt parce qu'ils étoient préposés pour faire *serrer* les files des Bandes, soit du Ban & Arriere-Ban, soit des autres Troupes que commandoient les Baillis & Sénéchaux, & ces Sergens étoient plus Militaires que Praticiens, ils étoient seulement moindres que les simples Chevaliers; non seulement ils prêtoient main-forte à l'administration de la Justice, mais ils servoient aussi à la Guerre; il y en avoit qu'on apelloit *Sergens à cheval & armés*, & d'autres, *Sergens à pied*, les uns & les autres étoient soudoyés pour le Service Militaire.

En 1192. Philipe-Auguste, qui étoit alors dans la Terre-Sainte, établit une Compagnie reglée de Sergens d'Armes, ou Porte-Masses, pour la Garde de son Corps, afin de garantir sa Personne du Prince infidele des Assassins, dit *le Vieux la Montagne*: ce même Roy en avoit à pied & à cheval, sous le nom d'*Huissiers-Sergens-d'Armes*, dont il fut vaillament servi à la Bataille de Bovines en 1214. contre l'Empereur Othon. S. Louis en avoit de même, dont il fut bien servi

en

en 1229. & c'eſt à ces Sergens-d'Armes que quelques-uns raportent l'origine de l'établiſſement des Gardes du Corps du Roy, qui après avoir porté ſucceſſivement la Maſſe, l'Arc, l'Arbalête, le Javelot, la Lance, ont enfin pris le Mouſqueton, qu'ils portent aujourd'hui. D'autres diſent, que ce ſont les Huiſſiers de la Chambre du Roy, qui ont ſuccedé à ces Sergens-d'Armes : quoiqu'il en ſoit, il eſt certain qu'ils étoient réputés Militaires, & c'eſt par cette raiſon que le Conétable connoiſſoit de leurs affaires.

Après ces Obſervations, on ne trouvera pas étonnant que l'on ait donné le nom de *Montre* à la Cavalcade des Officiers du Châtelet de Paris, ni que les Huiſſiers & Sergens y aſſiſtent à cheval l'épée au côté, avec des Timballes & Trompettes, des Etendarts, & autres Attributs militaires.

En effet, depuis S. Louis, la Prévôté de Paris a toujours été tenuë par des Perſonnes de grande conſideration, dont pluſieurs ont en même temps rempli d'autres Emplois diſtingués dans les Armées, tels que M. de Bullion, actuellement Prévôt de Paris, qui eſt en même temps Maréchal des Camps & Armées du Roy.

Les Prévôts de Paris ſont en cette qualité Officiers d'Epée, comme les Baillis & les Sénéchaux, dont toutes les Prérogatives leur ſont

Digitized by Google

communes, car la Prévôté de Paris comprend aussi le Bailliage, & c'est même proprement le premier Bailliage du Royaume : le Bailli du Palais, prétend néanmoins avoir séance en la Grand'-Chambre du Parlement au-dessus du Prévôt de Paris, mais ordinairement ils ne s'y rencontrent point ensemble ; & en tout cas, le Prévôt de Paris a bien d'autres Prérogatives que n'a pas le Bailli du Palais.

Le Prévôt de Paris a le droit d'assembler le Ban & l'Arriere-Ban, lorsqu'il est convoqué dans la Prévôté de Paris : il est vêtu de noir, & en habit court, avec le petit manteau, une cravate plissée, un chapeau en forme de tocque, garni d'une plume noire ; il siége ainsi l'épée au côté, même au Parlement, lorsqu'il y prend place sur le Banc des Baillis & des Sénéchaux, à l'ouverture du Rôle de Paris ; il tient à la main une canne, ou un Bâton blanc, garni d'une pomme, & d'un bout d'yvoire, pour marque de son autorité, & du droit qu'il a de commander le Ban & l'Arriere-ban. Il est précédé de ses douze Huissiers Fieffés, qu'on nomme autrement *les Sergens de la douzaine*, lesquels sont revêtus d'une espece de cotte-d'armes, & armés de Halebardes dorées.

Les Huissiers à cheval, qui marchent les premiers à la *Montre*, sont, à mon avis, les

Digitized by Google

plus anciens Sergens du Prévôt de Paris, & leur premier nom étoit celui de *Sergens à cheval*, car il n'y avoit point encore d'Huissiers établis pour le Service de l'Auditoire : dans la suite ils se sont fait apeller *Huissiers Sergens à cheval*; & enfin comme le nom d'*Huissier* leur a paru plus doux que celui de *Sergent*, ils ont quitté tout-à-fait le nom de *Sergens*, pour prendre celui d'*Huissiers à cheval* : ils ont été institués à cheval, pour aller faire au loin toutes sortes d'expeditions ; ces Sergenteries étoient la plûpart, des Fiefs, ou Offices feodaux, sans aucun Domaine ni Justice, & les Commissions du Prévôt de Paris contenoient autrefois cette adresse: *Au premier notre Sergent à cheval, Fieffé ou à Verge.* Il y a encore de ces Sergenteries fieffées en Normandie & en Poitou, où on nomme ceux qui en sont pourvus, *Sergens Châtelains.*

Pour ce qui est des Sergens à Verge, qui prennent aussi le nom d'*Huissiers à Verge*, ils ont été ainsi nommés, parce que, suivant leur institution, ils devoient porter une Verge ou Bâton, & en toucher ceux contre lesquels ils faisoient des Exploits, ce qui ne se pratique plus.

A l'égard des Huissiers-Priseurs, dont l'institution n'est pas, à beaucoup près, si ancienne, ils ont toujours été regardés comme Officiers de Robe, aussi assistent-ils en

Digitized by Google

en Robe à la *Montre* du Châtelet.

Les Huiſſiers-Audienciers sont auſſi Gens de Robe, & ce sont les seuls qui devroient porter le titre d'Huiſſiers, étant réellement les seuls qui servent dans l'Auditoire, & qui en ouvrent & ferment la porte.

On ne ſçait pourquoi les Commissaires ne vont à la *Montre*, qu'au nombre de douze; il n'y en avoit peut-être pas davantage, lorsque cette Cérémonie a été établie, ou l'on a trouvé à propos de laisser les autres à leurs fonctions pour la sûreté publique.

On ne sçait non plus pourquoit les Conseillers au Châtelet ne vont pas à cette Cérémonie, car leur institution est beaucoup plus ancienne, que celle des Lieutenans Particuliers, & autres Officiers qui y assistent: en effet ils furent créés vers l'an 1300. Alors le Prévôt de Paris ne jugeoit pas lui-même toutes les contestations, il ne faisoit proprement que convoquer les Parties pardevant lui; il prenoit conseil des Avocats pour les Causes qui se jugeoient à l'Audience: lorsqu'il s'agissoit d'un Point de Droit difficile, il renvoyoit aux Conseillers, qui jugeoient en la Chambre Civile: lorsqu'il s'agissoit de Faits & de Preuves, il renvoyoit aux Commissaires.

Avant qu'il y eût des Conseillers du Châ-

 telet,

Digitized by Google

telet, le Prévôt de Paris ne jugeoit point; cela lui étoit même défendu; il convoquoit seulement les Parties : c'étoient les Echevins qui étoient Juges ordinaires, concurremment avec plusieurs autres Juges de Seigneurs. Mais depuis qu'Etienne Boileau fut fait Prévôt de Paris, & que l'on eut créé des Conseillers au Châtelet, ces Conseillers rendirent la Justice ordinaire, & le Prévôt de Paris commença à rendre des Ordonnances. Les Echevins cesserent de juger toutes sortes de Causes, ils mirent à leur tête le Prévôt des Marchands, ou de la Marchandise de l'Eau, que l'on apelloit auparavant, *Prévôt de la Confrairie des Marchands.*

C'est ainsi que la Prévôté de Paris a changé peu à peu de forme, & qu'au lieu d'Officiers féodaux & militaires, dont elle étoit d'abord composée, comme la plûpart des autres Baillages Royaux, elle est devenuë un Tribunal ordinaire & reglé, composé seulement de Magistrats & d'autres Officiers de Robe, du moins de Justice, à l'exception de M. le Prévôt de Paris, lequel, indépendamment des Emplois militaires qu'il peut posseder, & qui sont compatibles avec la Prévôté de Paris, est toujours par état & en qualité de Prévôt de Paris, Officier d'Epée, comme les Grands Baillis & les Sénéchaux.

MA-

Digitized by Google

MAXIMES EN COMPARAISONS.

*Par M*** à l'Auteur du Mercure.*

J'Ai toujours été surpris, Monsieur, que les Comparaisons, qui ont tant de beauté dans l'Ecriture Sainte, même dans les Auteurs Grecs, Latins, Espagnols, Italiens, &c. & qui ont été si bien employées & reçûës par la plûpart de toutes les Nations, n'ayent jamais fait grande fortune dans la nôtre. La justesse & la précision en font le mérite. Ainsi il semble que dès que ces deux qualités s'y rencontrent, elles ne devroient pas moins être de notre goût, qu'elles le sont de celui des Etrangers. Rien ne rend plus sensible une pensée abstraite, & rien ne paroît plus devoir soulager les personnes qui craignent la fatigue de penser. J'ai été surpris de voir paroître depuis peu une Brochure imprimée à Londres, où il s'en trouve un assés grand nombre, & dont plusieurs m'ont parû assés justes: le goût que j'ai toujours eu pour ce genre d'écrire, m'a fait imaginer d'en mettre quelques unes en Vers, dans la vûë de leur donner encore plus de force & de précision. Je vous les envoye, & je suis, &c.

Digitized by Google

MAXIMES.

A Commettre le crime un cœur qui s'accoûtume,
N'est jamais sans un trouble amer ;
Il engendre, tel que le fer,
Une roüille qui le consume.

L'absence sur les cœurs fait differens effets ;
Elle éteint la flamme legere,
Et par un effort tout contraire,
D'un amour plus ardent elle aiguise les traits.
Ainsi le même vent qui soufle une bougie,
Accroît un incendie.

Comme le grand nombre de pieds
N'en hâte pas plus l'Ecrevisse,
Les Serviteurs multipliés
N'en rendent pas plus de service.

A l'ombre du Cadran le faux ami pareil,
Nous voyant dans l'éclat, à nous suivre s'engage ;
Il nous quitte au moindre nuage,
Qui de notre fortune obscurcit le Soleil.

Dans le Monde le Temps joüe un different rôle,
Il cloche pour les uns, pour les autres il vôle,
Conduisant à la fois l'allegresse & l'ennui.

Les

Digitized by Google

Les plaisirs montent sur ses aîles ;
Mais les soins devorans & les peines cruelles
Marchent en clochant comme lui.

Plus la haute vertu s'éleve & se déploye,
Plus elle eſt exposée aux traits calomnieux.
La santé la plus forte est la premiere proye
Du mal contagieux.

On ne peut soûtenir, qu'à force de prudence,
La grande renommée, & la grande dépense.
Toute sçience abstraite, à de trop foibles yeux
N'est qu'une Monnoye inconnuë ;
Elle est tout au plus devenuë
La Médaille des curieux.

Les desirs les plus doux qu'inspire le bel âge,
Sont un poison pernicieux ;
Tel est pour le Malade un mets délicieux,
Qu'il ne peut manger sans dommage.

La réprimande est à l'esprit,
Ce qu'au corps est la médecine.
Il est un temps qui la preſcrit,
Et ſa meſure détermine
Son ſecours, utile ou fatal,
A faire du bien ou du mal.

Digitized by Google

Les esprits vifs & transcendans
Font les fautes les plus nuisibles.
Tels les coursiers les plus ardens
Font les chûtes les plus terribles.

Au Ministre souvent le Peuple, sans raison,
Impute d'un Projet la malheureuse issuë,
Tel à son Médecin le Malade attribuë
Le défaut de sa guérison.

Plus la menace éclate & plus elle est frivole;
Elle cause peu de frayeur;
Le courroux s'échape du cœur,
Dès qu'il donne dans l'hyperbole.

Dans un Conseil nombreux, rarement la raison
Se fait entendre & suit une exacte justice.
Plusieurs petits cailloux forment une Maison;
Plusieurs esprits ne font qu'un mauvais Edifice.

Pour un Brave est-ce assés de ne point redouter
Les armes que forge l'enclume?
Non. Il doit encore affronter
Des Hommes la langue & la plume.

Tel Auteur dans des Vers qu'il veut trop châtier,
Réforme tant de fois, tranche, suprime, taille,
Qu'ils deviennent enfin la clef du Serrurier,
Qu'à force de polir, il réduit en limaille.

Digitized by Google

Un cœur que rien n'ébranle & qui jamais ne rampe,
Eſt tel que l'arme à feu de la plus fine trempe,
Qui d'un coup foudroyant produit l'impulsion,
Sans en sentir l'impreſſion.

Trop d'embonpoint détruit la santé la plus forte;
Tel le poids des fruits rompt la branche qui les porte.

La dispute eſt une carriere,
Où les Sçavans jamais ne combattent sans fruit.
Tel le choc des cailloux produit
Le feu qui forme la lumiere.

Le conseil sage & salutaire
Eſt la pilulle de l'esprit;
Qu'importe qu'on la trouve amere?
Le grand point, c'eſt qu'elle guérit.

La Foi doit luire seule, & la Theologie
Montre à soumettre la raison.
On doit éteindre sa bougie,
Si-tôt que le Soleil paroît sur l'horison.

N'obliger qu'une fois eſt une gloire vaine;
Lorsque l'on fait du bien, on ne doit point ceſſer.
Les anneaux ne forment de chaîne
Qu'autant qu'on les sçait enchasser.

Digitized by Google

Le vieux Heros de soi parle sans suffisance ;
Le jeune fait sonner le moindre de ses coups ;
Tel le fleuve profond coule dans le silence,
Quand le ruisseau murmure à travers les cailloux.

Le Jeu, (passion trop commune)
Est un gouffre, un sable mouvant,
Où s'engloutit assés souvent
L'édifice de la fortune.

La faute de l'Homme privé
Ne tombe que sur sa personne ;
Mais celle de l'Homme élevé
Frape tout ce qui l'environne.
L'une est mal de complexion,
L'autre, mal de contagion.

La Coquette en amour peut plaire ;
L'Hymen veut un feu moins brillant ;
On goûte d'un vin petillant ;
On n'en fait point son ordinaire.

Le manege aux honneurs conduit mieux que l'esprit ;
Le mérite a peu de credit ;
Il n'est qu'une lance sans pointe,
Quand la fortune n'est pas jointe
A l'adresse qui le régit.

L'a-

Digitized by Google

L'aproche des Grands eſt fatale
A qui les voit trop frequemment;
On doit voir dans l'éloignement
Une figure colossale.

Tel paroît tout ſçavoir qui ne ſçait rien à fond;
Il eſt ſemblable à l'œil, qui dans ſon étenduë
Embrasse tant d'objets qu'ensemble il les confond,
Sans que sur aucun d'eux il arrête sa vûë.

Les ſeuls défauts d'autrui nous font apercevoir
A quel point eſt honteux celui qui nous possede.
La reflexion du miroir
Seule peut à la femme aprendre qu'elle eſt laide.

Un chimerique bien dont l'espoir nous séduit,
Semble un bonheur présent, & l'ame en eſt déçûë;
Tel un arbre plaît à la vûë,
Quoiqu'il ne produise aucun fruit.

Une grande Action qui couronne un Heros,
Jusqu'à ses moindres Faits donne un air d'importance;
Tel un seul chiffre, qui devance
Un amas d'impuissans zeros,
Leur donne une valeur immense.

Dans les disputes du Barreau
C'eſt l'ignorant qui crie & dont la voix domine;

Digitized by Google

Il croit trouver dans sa poitrine
Ce qui manque dans son cerveau.

L'Homme prudent doit vivre dans le monde
De même qu'une Armée en Pays ennemi ;
Elle est toujours en garde, & partout fait la ronde ;
Elle veille d'un œil quand l'autre est endormi.

Le Stoïcien voudroit faire
Précisément tout le contraire
De ce que fit jadis Deucalion pour nous ;
En nous formant tels que nous sommes ;
L'un changea les cailloux en hommes,
L'autre voudroit changer les hommes en cailloux.

Tout ment dans le menteur ; ses larmes & sa joye,
Son visage, son geste, & tous ses pas sont feints ;
L'or pur se corrompt dans ses mains ;
Tout y devient fausse monnoye.

Peu d'Ecrivains pratiquent la Morale
Qu'ils débitent pieusement.
Le Charlatan prend rarement
Les grands remedes qu'il étale.

Un homme à doucereux jargon,
Prend & la pensée & le ton
De la Belle qu'il veut surprendre ;
Il est semblable à l'Oiseleur,

Dont

Dont le ramage séducteur
Contrefait l'Oiseau qu'il veut prendre.

C'eſt trop peu pour de tendres cœurs ;
De borner toutes leurs ardeurs
A voir l'objet qui sçût leur plaire.
Dans un arbre on n'aime les fleurs
Que par les fruits qu'on en eſpere.

Le Sujet révolté s'ouvre par son forfait
A la mort un honteux paſſage ;
Le vers à soye ainsi se fait
Un tombeau de son propre ouvrage.

La fortune releve en vain
L'Homme ſans mérite & sans graces.
Un Nain monté sur des échaſſes,
A nos yeux n'eſt jamais qu'un Nain.

L'Abeille perd, dit-on, l'aiguillon & la vie
Dans le venin qu'elle a versé.
Tel l'Auteur de la calomnie
Voit retomber sur lui le trait qu'il a lancé.

Digitized by Google

EXTRAIT d'une Lettre du R. P. Dom Jacques Duval, *Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, sur l'Article LXXV. du Journal de Trévoux du Mois d'Août dernier.*

EN lisant, Monsieur, les Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts du Mois d'Août dernier, premiere Partie, des Recherches Géographiques sur quelques Villes des Gaules, m'ont semblé mériter une plus particuliere attention. Quoique l'Auteur ait été prévenu tout récemment dans la plus grande partie de ses Remarques, par Dom Martin Bouquet, *Recueil des Historiens des Gaules, Tome I. page* 106. & qu'il ait placé auparavant lui *Alisincum* à Anisi, *Decetia* à Decize, *Nivernum* à Nevers, *Condate* à Cosne, *Brivodurum* à Briare; & qu'il ait ignoré, comme le Bénédictin que je viens de nommer, & nos meilleurs Géographes, la position de *Belea*, ou *Belca*, il faut convenir qu'il y a du neuf dans quelques-unes de ses Recherches: Ce qu'il dit, par exemple, de la situation de *Genabum Carnutum*, est un Systême nouveau; mais il ne paroît pas mieux fondé que celui qui faisoit de *Genabum* & de Gien une même

Digitized by Google

même Cité, Systême que l'Auteur combat avec succès, d'après les sçavans Hommes Joseph Scaliger, & Adrien de Valois.

Pourquoi, sans néceſſité, charger nos Cartes Géographiques d'une Ville nouvelle ? Orleans est le Lieu qui, de toute Antiquité, a été aſſigné à *Genabum*. Est-il quelque Point d'Histoire qui s'accorde mal avec cette position ? Et quand pour plaire à l'Auteur, nous placerions cette Ville *à une lieuë au-dessous d'Orleans*, nous donneroit-on les moyens de justifier notre complaisance envers le Public, ou par quelque Inscription, ou par quelqu'une de ces marques qui subsistent quelquefois mille ans & davantage, dans les mêmes Endroits où les grandes Villes ont été bâties ?

Rapeller dans cette Lettre toutes les Preuves qu'Adrien de Valois, & tant d'autres Sçavans ont données, d'un sentiment qui fait une même Ville de *Genabum* & d'Orleans, ce seroit faire un Volume à peu de frais : il suffit de remarquer que Joseph Scaliger estimoit, que ceux qui plaçoient *Genabum* partout ailleurs, avoient contr'eux les Commentaires de César & beaucoup d'autres Monumens.

Pour fortifier néanmoins, s'il est possible, le témoignage d'Aimoin & de Hugues, tous deux Moines de l'Abbaye de Fleuri, à six lieuës

Digitized by Google

lieuës d'Orleans, témoins sûrs par conséquent de la Tradition du Pays, dans le X. & le XII. siécles, qui assûrent en termes formels, qu'Orleans & *Genabum* sont une même Ville, *Genabum ubi nunc Aurelianis*; pour fortifier, dis-je, ce témoignage, j'avertis que j'ai sous les yeux une Description des Gaules manuscrite, dont l'écriture est au moins du XIII. siécle, où on lit ces mots: *Genabum, quæ & Aurelianus dicitur.*

Le Dissertateur paroît convenir, que si *Genabum* est précisément Orleans, cette position s'accorde assés avec ce que disent l'Itineraire d'Antonin, & l'Auteur de la Table de Peutinger, qu'il y avoit dans les Gaules une Ville nommée *Cenabum*, ou *Genabum*, à trente-sept mille de Briare; cela ne suffit-il pas pour n'en faire qu'une même Ville? Mais si l'Empereur Aurelien, dit-il, a donné son nom à l'ancien *Genabum*, pourquoi trouvons-nous au IV. siécle, long-temps après cet Empereur, une Ville nommée *Genabum*, & non *Aurelia*, ou *Aurelianum*?

Je demande à mon tour à l'Auteur, d'où vient qu'on n'a encore pû accoûtumer les Peuples à donner la dénomination d'Enguien à Montmorenci, d'Arpajon à Châtres, de Lorge à Quintin en Bretagne, de Rohan-Rohan à Frontenai, &c.? Les raisons sont les mêmes; force de l'habitude, caprice, entêtement des Peuples. Dans

Digitized by Google

Dans le IV. V. & VI. siécles il y a apparence qu'on apelloit encore tout communément Orleans *Genabum*, à l'exception, peut-être dans des Actes publics ; en falloit-il davantage pour autoriser un Historien à l'apeller tantôt *Aurelianum*, tantôt *Genabum*, comme a fait Gregoire de Tours ? Dans le XII. & XIII. siécles on n'avoit point encore réussi à deshabituer, du moins une grande partie du Peuple, de l'ancienne dénomination : donc il étoit du devoir de l'Ecrivain d'avertir qu'il n'existoit qu'une même Ville sous deux noms differens *& Genabum quæ, & Aurelianus dicitur.* C'est ce qui est arrivé à Autun, *Edua quæ & Augusto dunum dicitur* ; à Nevers, *Nivedunus quæ & Nevernis dicitur.* On en peut voir d'autres exemples ailleurs ; mais singulierement pour ce qui concerne Nevers, dans le Manuscrit que j'ai cité.

C'est à l'occasion de cette derniere Ville, que l'Auteur des Recherches fait mention d'une souscription du premier Concile d'Arles en l'année 314. en ces termes : *Ex eadem Provincia* (Lugdunensi) *Civitate Niveduno Evotus Episcopus, Pitulinus Exorcista.* Cette découverte a toutes les graces de la nouveauté : on ne la lit ni dans les Imprimés, ni dans aucun Manuscrit connu ; elle a échapé aux sçavans Jésuites, Editeurs des Conciles, &

à

Digitized by Google

à Dom Coutant, Bénédictin, dans son Recueil des Lettres des Papes.

L'Auteur des Recherches Géographiques veut-il être garant de cette Souscription? Ou, comme il ne la raporte que d'après l'Essai sur l'Histoire du Nivernois, imprimé dans le Mercure du Mois de Decembre 1738, voudra-t-il engager ce dernier Auteur à indiquer au Public les sources où il a puisé ? Si la souscription est authentique, elle donne lieu à bien des discussions litteraires.

Il en résultera 1°. que M. de Valois a eu tort d'avancer que nous avons toutes les sous criptions de ce fameux Concile, & qu'il n'y a assisté que trente-quatre Evêques, tout au plus.

2°. On sera assûré, qu'il y avoit un Evêque au commencement du IV. siécle dans quelqu'une des Villes des Gaules, qui portoient le nom de *Nivedunus*.

3°. Suposé qu'on vint à bout de démontrer que *Nivedunus*, dont il est parlé dans la souscription, fût Nion, *Civitas Equestrium Noiodunus*, Cité de la Province Sequanoise, comme le prétend l'Auteur des Recherches, il faudra passer par-dessus cette foule d'autorités, qui prouvent que la Province Sequanoise, toute Celtique qu'elle fût, avoit été détachée de Lyon, & incorporée dans la Belgique, sous Auguste.

4°.

Digitized by Google

4°. Dans la même suposition, on conclûra que depuis cette Epoque, il y a eu une cinquiéme Province Lionnoise, sentiment que le R. P. Labbe adopte dans sa Géographie Episcopale; mais qui paroissoit jusqu'ici dépourvû de preuves, & surtout du témoignage des Anciens.

A Paris le 19. Septembre 1739.

CANTATILLE.

OUi, c'est trop differer à chanter sur ma Lyre
L'objet dont je porte les fers.
Toi qui dictes les tendres airs,
Viens dans mon sein, Muse, & m'inspire.
Fais voir pour te venger du Dieu qui fait aimer,
Que ceux qu'il tient sous son Empire
Sçavent encor l'art de rimer.

Si ton secours que je reclame
Excitoit autant de transports,
Qu'Amour mit dans mon cœur de flâme,
J'attendrois tout de mes efforts.

Themire bientôt moins severe
Prêteroit l'oreille à mes sons:
Ce que jusqu'à présent mes soupirs n'ont pû faire,
Je

Je le devrois peut-être à mes tendres chanſons.
Peut-être... Mais quel froid ſuccede à mon audace?
Quelle timidité s'empare de mes ſens?
C'en eſt fait : tout mon feu ſe glace,
Et je ne formerois que des airs impuiſſans.

C'eſt donc en vain que je t'implore,
Et tu crains de m'enflammer.
Pour chanter l'objet que j'adore,
Faut-il que je ceſſe d'aimer?
Dieu du Pinde, eſt-ce jalousie?
Ou, pour exprimer les tranſports
D'une ame tendrement ſaiſie
N'as-tu point de ſons aſſés forts?

Pour aimer la ſeule Themire,
De l'Amour j'ai ſubi les loix :
Oui je l'aime : mais mille fois
Plus que mes Vers ne peuvent dire.

Des Courbes.

Le 14. Juillet 1739.

LET-

Digitized by Google

*LETTRE de M. B..... au sujet d'un Ouvrage intitulé l'*Examen du Vuide, ou Espace Newtonien.

UNe Personne de consideration m'ayant prié, Monsieur, de lui dire mon sentiment sur une Brochure qui a paru il y a quelque temps, sous le titre de l'*Examen du Vuide, ou Espace Newtonien, &c.* je l'ai fait dans une Dissertation que je lui ai adressée. Quelques Amis à qui j'ai lû cette Dissertation, m'ont conseillé de vous en envoyer un Extrait, & m'ont fait esperer que vous voudriez bien lui donner une place dans votre Journal. J'ai crû devoir déferer à leur sentiment, en vous donnant dans cette Lettre l'Analyse raisonnée de ce petit Ouvrage.

Je commençois par un détail historique des révolutions que les Cieux ont éprouvées dans l'esprit des hommes depuis la naissance de la Philosophie. Les Anciens les supposoient solides comme le cristal & le diamant. Descartes les a pulverisés, en conservant leur plénitude, & Newton les a supprimés, en y introduisant le Vuide. C'est le contraste de ces deux opinions qui a fait naître la petite Brochure sur laquelle j'ai été obligé de donner mon sentiment.

L'Auteur

Digitized by Google

L'Auteur de l'*Examen*, pour rejetter le Vuide avec plus de sûreté, ne veut point admettre d'autre espace, d'autre étenduë que l'étenduë materielle. C'est à ce Point particulier, que je me suis attaché. Quelque métaphysique & quelque abstraite que soit cette matiere, j'espere, Monsieur, que vous voudrez bien inserer ce que j'ai à en dire dans votre Mercure. On y voit tous les jours avec plaisir des Questions de Physique, de Gnomonique, qui souvent ne sont pas moins épineuses que celle que je traite ici.

C'est donc à ce Point, où l'Auteur confond l'étenduë avec la matiere, que je me suis particulierement arrêté. J'ai tâché de prouver qu'il est un espace, une étenduë indépendante de toute matiere anterieure à elle, éternelle, nécessaire, immense, immobile, indivisible, &c.

1°. On ne peut se représenter un triangle, une figure plane terminée de tous côtés par trois lignes, sans concevoir en même tems une étenduë ulterieure au triangle. Ce n'est point la matiere qui met l'esprit dans cette nécessité ; on pourroit suposer qu'elle n'existe pas, parce qu'elle a été créée. C'est donc une étenduë aussi nécessaire que l'idée que nous en avons, qui produit cet effet dans notre esprit. Si donc nos idées nous représentent

cette

Digitized by Google

cette étenduë, comme existant nécessairement, nous sommes bien fondés à conclure de leur raport, que véritablement il existe une étenduë nécessaire, parce que nos idées, comme l'ont démontré Descartes & Mallebranche, nous sont données pour juger de ce que les Etres sont en eux-mêmes, comme les sens, pour juger de ce qu'ils sont par raport à nous. On ne doit pas oublier ce principe, qui est le fondement de toute bonne Philosophie.

2°. Arrêtons-nous encore un moment à la consideration de ce triangle. Que Dieu n'en produise qu'un seul au lieu de toute la masse de la matiere, qu'il en fasse les trois lignes solides; abandonnons, si vous le voulez, l'étenduë que nous avons démontrée être au delà, je dis qu'on en conçoit nécessairement une interieure, & qui n'est point matiere. Il y a de l'espace entre les trois lignes qui composent ce triangle, elles ne se touchent point; autrement il faudroit dire que dans un triangle la somme de deux lignes n'est pas plus longue qu'une seule; que de toutes les lignes qu'on peut tirer d'un point à un point, la droite n'est point la plus courte; ce qui est absurde. Voici donc un espace qu'on conçoit exister nécessairement, & qui n'est point matiere.

3°. Remontons par la pensée au temps où Dieu

Digitized by Google

Dieu a créé la matiere. S'il ne produit par hypothese qu'un globe d'un pied de diametre ; ce corps aura toutes les proprietés qui apartiennent à la matiere, il sera mobile ; Dieu pourra le mouvoir ; mouvoir un corps, c'est le faire changer de place ; il y aura donc de l'espace au-delà.

4°. Si toute la masse de la matiere créée ne consistoit qu'en quelques globes spheriques, disent encore les Newtoniens, il y auroit nécessairement du vuide entr'eux ; car les spheres ne peuvent s'entre-toucher qu'en un seul point ; c'est, répond l'Auteur de l'*Examen*, *suposer le vuide*. Non, pouvons-nous répliquer, c'est prouver qu'on a nécessairement l'idée du vuide de l'espace ; & comme on ne peut se faire des Etres de raison, c'est prouver qu'il existe véritablement, c'est le démontrer. En effet, n'est-ce pas borner la toute-puissance de Dieu, & sa souveraine liberté, que de prétendre qu'il n'a pû créer telle quantité de matiere qu'il lui a plû, la diviser comme il l'a jugé à propos, & donner aux parties divisées telle figure, qu'il lui a paru convenable ? S'il a choisi la figure spherique, on conçoit évidemment des intervales vuides de matiere, & on ne les conçoit, que parce que l'espace existe nécessairement.

5°. Vous connoissez cet argument si rebatu

Digitized by Google

batu dans l'Ecole : Comme Dieu a créé la matiere, il peut l'anéantir ; s'il anéantissoit tous les corps qui sont dans une chambre, à l'exception des planchers & des murs, la distance, l'espace qui est entre-eux subsisteroit toujours ; un espace qui ne peut être anéanti, existe nécessairement.

6°. Si le Monde est fini en étenduë, on conçoit nécessairement de l'espace au-delà, & ces espaces ne sont point imaginaires, parce qu'ils sont l'immensité même de Dieu. Transportez par la pensée un homme à l'extremité du monde, il pourra étendre le bras au-delà ; ce n'est que la matiere qui peut arrêter l'activité, le mouvement de la matiere, il n'y en a point ; ce sera donc un espace qui recevra mon bras ; il existe donc nécessairement.

7°. Il en est de l'espace comme de la durée : il est une durée nécessaire ; elle n'existe point relativement aux êtres, mais les êtres créés existent relativement à elle : elle est égale pour ceux qui la passent dans le plaisir ou dans la peine ; elle coule avec la même rapidité & pour les Sauvages de l'Amérique, qui vivent sans y faire attention ; & pour les Peuples les plus policés, qui en reglent la mesure par les révolutions périodiques du Soleil & de la Lune, & par le retour des Saisons. Si Dieu eût anéanti le Monde

Digitized by Google

aussi-tôt après l'avoir créé pour le reproduire au temps où nous nous trouvons, il se seroit toujours écoulé une durée qui eût répondu aux six ou sept mille ans que les Chronologistes comptent depuis sa premiere production.

8°. Cette durée nécessaire, cette étenduë nécessaire, sont deux modifications qui appartiennent à la substance divine. M. L'Herminier, célebre Théologien de ce siécle, a prouvé cette vérité par une foule de Passages de l'Ecriture & de la Tradition, qu'il cite dans son Traité *des Attributs*, auquel je renvoye le Lecteur.

9°. La Doctrine oposée à celle que j'établis ici, est infiniment dangereuse, en ce qu'elle est favorable au Spinosisme. Selon Descartes, & l'Auteur de l'*Examen*, l'étenduë & la matiere sont la même chose; on démontre qu'il est une étenduë nécessaire & éternelle : or tout ce qui est nécessaire & éternel, ou est Dieu, ou apartient à Dieu; donc, selon le principe de Descartes, la matiere ou est Dieu, ou apartient à Dieu, comme une de ses modifications essentielles.

10°. On ne peut tirer la même induction de nos principes, parce qu'il y a une difference totale entre l'étenduë primitive que nous admetons, & la matiere. Le corps est mo-

Digitized by Google

mobile & divisible ; l'espace n'est ni l'un ni l'autre. Dans la matiere, ses parties qui existent les unes à côté des autres, sont autant de substances, ce qui la rend naturellement impénetrable. Les parties de l'espace ne sont point des substances, ce qui fait qu'il est pénetrable, perméable, insensible. La matiere a des parties résistantes séparables ; les parties de l'espace ne résistent point, ne se séparent point. L'étenduë immaterielle est toujours la même, ne change point de situation, de grandeur, de figure : la matiere seule est susceptible de ces changemens. Cet espace nécessaire est le lieu interne & externe des corps, ils le pénetrent & s'y meuvent. Il est la vraie regle de leur mouvement, parce que lui seul est immobile. En un mot, l'un est increé, l'autre créé ; l'un existe nécessairement, & l'autre contingemment.

Ce sont là les principales preuves que j'ai crû devoir oposer à l'Auteur anonyme de l'*Examen du Vuide, ou Espace Newtonien*, pour combattre son Système : Heureux si elles peuvent mériter votre aprobation.

Je suis, Monsieur, &c.

A Roüen le 18. Juillet 1739.

Digitized by Google

ENIGME.

Victime de la sûreté,
Helas je brûle & me consume,
Pour l'Amour, pour l'Etat, en Hyver, en Eté;
Pour un rien sans cesse on m'allume.
J'ai cependant souvent de glorieux Emplois:
Des secrets, révérés des Princes & des Rois,
Gardienne & Dépositaire,
Je les tiens enfermés jusqu'au bout de la Terre;
Et mon Porteur ne peut, sans enfreindre les Loix,
Ni m'alterer, ni percer leur mystere.
Enfin si la Parque cruelle
Etend quelqu'un dans le cercueil,
J'en donne au loin la premiere nouvelle,
Et j'en porte même le deüil.

Flocard, à Paris.

LOGO

LOGOGRYPHES

*Adressés à Mlle ***. par A. X. Harduin d'Arras.*

I. ENVOI.

NOn, je ne trouve point d'assés forte couleur,
Pour exprimer quelle fut ma douleur,
Quand j'aperçûs qu'un instant de colere
M'avoit rendu, Philis, criminel à vos yeux.
Pour moi tous les plaisirs devinrent ennuyeux;
Le jour même qui nous éclaire,
Me parut un Bien superflu;
Est-il un bien qui puisse plaire
Quand au beau Sexe on a déplû?
Mais quoi! par un trait magnanime,
Déja vous oubliez mon crime!
Ah! votre générosité
Ne céde qu'à votre beauté.
Qu'un Lutin sans pitié me serre dans ses griffes,
Si je deviens ingrat, après un tel pardon.
Pour prix de vos bontés, vous exigez un don;
Il faut vous composer deux ou trois Logogryphes:
En voici toujours un, que je viens de forger;
Heureux, s'il peut vous engager
A me demander le deuxiéme:

Digitized by Google

Philis, oui, pour vous obliger,
Je sçaurai, s'il le faut, aller jusqu'au dixiéme.

LOGOGRYPHE.

Quatre lettres en tout de vos combinaisons,
Feront aujourd'hui la matiere.
A les bien arranger livrez-vous toute entiere;
Les plaçant de quatre façons,
Vous ferez quatre mots chacun de quatre lettres;
Un terme fort connu parmi les Géometres,
Un poids, un Divertissement,
Où l'on boit, mange, rit, chante, danse amplement;
Et pour finir, un digne Patriarche,
Dont les Neveux jadis habiterent dans l'Arche.

II. ENVOI.

Philis, pour expier mon crime,
Vous ordonnez donc que je rime.
Sans manquer à ce que je dois,
De travailler pour vous je ne puis me défendre;
Mais quand on obéit à de si douces loix,
Le Devoir perd bien-tôt ses droits;
Le seul Plaisir se fait entendre.

LOGO-

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

JE suis l'objet le plus charmant
Qu'on admire dans la Nature :
Cinq pieds font toute ma structure :
Otez-en deux, je deviens l'instrument,
Qu'une belle & tendre Princesse
Sçût employer avec adresse,
Pour assûrer les jours de son Amant.
Mais que ma premiere partie
Maintenant soit anéantie,
Et qu'un seul membre allonge le restant,
Vous verrez naître au même instant
Un composé de matiere solide,
Environné de matiere liquide.
Les mêmes pieds posés dans un ordre nouveau
Offrent ce qui du vin sépare le tonneau.
Qu'on remette mon tout dans sa forme premiere ;
Qu'on dissoque mes os d'une affreuse maniere,
Qu'on taille, qu'on retranche ; & bien-tôt on verra
Un mot souvent métaphorique,
Qui designe un esprit mordant & satyrique,
Un terme injurieux, un arbre, *&c. etera.*

Digitized by Google

III. ENVOI.

JE le repete encor, Philis, ô qu'il est doux
De travailler pour vous !
Je vous offre un nouvel hommage ;
Dieux ! pourquoi voulez-vous que ce soit le dernier ?
Peut-être la longueur de ce troisiéme ouvrage
Sçaura trop bien vous ennuyer ;
Mais si par-là je suis coupable,
Ah ! que ma faute est pardonnable !
Peut-on sans regret voir finir
Le plaisir que l'on goûte à vous entretenir ?
Non, non, si la raison n'eût arrêté ma plume,
Si j'avois crû mon cœur, j'aurois fait un Volume.

LOGOGRYPHE.

DAns mon entier j'abuse & divertis les sots.
Mon nom renferme une foule de mots.
En sept lettres je vous présente
Un membre de l'Etat, dont la bouche éloquente
S'ouvre pour la sûreté
De nos biens ou de notre ame.
En six lettres j'annonce une jeune Beauté ;
Pour qui d'une ardente flamme
Jupiter fut transporté ;
Puis *en cinq* un esprit sublime ;

Qui

Digitized by Google

Qui dans le beau feu qui l'anime,
Semble tenir de la Divinité,
Mortel heureux qui charme & la Cour & la Ville
Par ses immortelles chansons,
Et que pourtant le Vulgaire imbécile
Croit digne d'habiter les Petites-Maisons.
En cinq lettres aussi je vous nomme un Ouvrage,
Que de nos plus beaux Arts enfante l'assemblage,
Une Muse, un fatal revers,
Le plus riche Pays qui soit dans l'Univers;
Et ce qui fut créé par le Maître du Monde,
Pour les seuls habitans de l'onde.
En quatre je produis un certain sentiment
Incompatible avec la moindre joye,
Un crime que Themis punit séverement,
Sans oublier un instrument,
Que pour le bien des nez chaque jour on employe.
En trois lettres un Element,
Deux vilains animaux de taille differente;
Une exhalaison dégoûtante,
Qui parfois nous échape, après un long repas;
Une autre exhalaison, qui sort d'un lieu plus bas.
En deux, un Fleuve d'Italie,
Qui d'un jeune Eventé châtia la folie,
Un bien, qui fait l'objet de nos vœux empressés,

Digitized by Google

Sans qu'il puisse jamais à nos besoins suffire.
J'offre encor.... mais c'en est assés ;
Je ne finirois pas, si je voulois tout dire.

LOGOGRYPHUS.

UNdeni mihi sunt fratres ; à Numine prisco
Obtineo nomen, Lector amice, meum.
Nonis è membris conflato in nomine parent
Numen, lenta senex, Hæresiarcha, furor ;
Reddere quod debet Judex, quod tempore verno
Arridet, crebro quod pede proteritur ;
Per mare quod vehitur, volitat quod in aëra vastos ;
Quod nitidis limphis arida prata rigat ;
Perge, Domûs aditus, virtus, scyphus, uxor asellî ;
Ille cui pectus fervet avaritia ;
Incola postremo limosa rauca Paludis.
Quis sim dic, & eris magnus Apollo mihi.

FOURNIER DE VILLECERF, Maître des Eaux & Forêts de la Maîtrise Royale du Gasvre.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

TRAITE' DE L'AMOUR DE DIEU, divisé en douze Livres, avec un Discours Préliminaire à la tête de chaque Livre, & à la fin de chaque Tome, un Recueil de Maximes spirituelles, de Sentences, & de pieuses Affections tirées du corps de l'Ouvrage, selon la Doctrine, l'Esprit & la Méthode de S. François de Sales, *à Lyon*, chés Placide *Jaguenod*, & *à Paris*, chés H. L. *Guerin*, trois vol. *in*-12. de 1563. pages; sans compter les Préfaces & les Tables.

HISTOIRE GENERALE & Particuliere des Finances, où l'on voit l'Origine, l'Etablissement, la Perception & la Régie de toutes les Impositions, dressée sur les Piéces authentiques, par M. *du Frêne de Francheville*, 3. Volumes *in*-4°. *à Paris* chés *de Bure*, l'aîné, Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à Saint Paul. Tarif de 1664. deux Volumes *in*-4°. Tome I. de 938. pages, le second, de 1022; Tome III. Histoire de la Compagnie des Indes, de 660. pages, 1738.

PRINCIPES DE L'HISTOIRE, pour l'Educa-

Digitized by Google

tion de la Jeunesse, Sixiéme année, Histoire de l'Eglise, par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*, Vol. *in*-12. de 626. pages, sans le Préliminaire & les Tables, *à Paris*, chés *de Bure*, l'aîné, Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à S. Paul, 1739.

CURIOSITE' FRUCTUEUSE, Ouvrage dédié aux Curieux interessés, *à Paris*, chés *Bauche*, pere, Quai des Augustins, & Christophe *David*, ruë de la Bouclerie, Brochure *in*-8°. 1739.

HISTOIRE ROMAINE depuis la Fondation de Rome jusqu'à la Bataille d'Actium, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la République, par M. *Rollin*, ancien Recteur de l'Université, Tome II, *à Paris*, chés la Veuve *Etienne*, Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, à la Vertu, 1739. Prix, 3. liv.

SUITE du Catalogue raisonné des Ouvrages d'Adrien Turnebe.

27. ARRIANI *Periplus Ponti-Euxini*, Adr. Turnebo Interprete.

28. OPPIANI *de Venatione Libri quatuor, ita conversi ab Adr. Turnebo, ut singula verba singulis respondeant.* Paris. 1555. *in*4°. M. Huet assûre dans son Livre *de Claris Interpretibus*, qu'il ne lui manquoit rien de tout

Digitized by Google

tout ce qui fait la gloire d'un Interprete accompli, parce qu'il sçavoit les deux Langues en perfection, & qu'il écrivoit avec justesse & avec exactitude. Son style est serré, concis, & sans inutilités. Il ne s'écarte jamais de son Auteur, & son Discours est toujours d'une grande netteté; accompagné d'agrémens & de beautés naturelles.

29. M. TULLII *Ciceronis Paradoxa quatuor in Græcam Linguam conversa.* Tomus III. pp. 112. Les petits Ouvrages contenus dans ce Tome, sont les suivans.

30. *Libellus de Methodo.* Paris. 1600. *in*-8°. avec les deux Ouvrages suivans.

31. *De calore Libellus.* Ibid.

32. *De Vino Libellus.* Ibid. *Cum Præmio Joannis Caselii.* Helmstad. 1619. *in*-4°. It. Avec *Joan. Henr. Meibomii de cervisiis, potibusque & ebriaminibus extra vinum aliis Commentarius.* Helmstad. 1668. *in*-4°.

33. *Oratio habita post J. Tusani mortem, cum in ejus locum suffectus est.*

34. *Præfatio in Thucydidem.* C'est un Discours qu'il prononça au commencement de ses Leçons sur Thucydide.

35. *Præfatio in Dionysium Alexandrinum.* Autre Discours semblable.

36. *Oratio habita, cum Philosophiam profiteri cœpit.*

37. *Præfatio in Timæum Platonis.*

Digitized by Google

38. *Præfatio in Phædonem Platonis de Animorum immortalitate.* Paris. 1595. *in*-8°.

39. *Epistola ad Carolum Maximilianum, Francorum Regem.*

40. *Epistola Græca ad Michaëlem Hospitalium.* Il l'avoit mise à la tête d'*Æschyli Tragœdiæ sex, Græcè editæ*, Paris. 1552. *in*-8°.

41. *Epistola Græca ad Aimarum Ranconetum*; tirée d'une Edition Grecque de Sophocle, qu'il avoit donnée avec des Scholies Grecques à Paris en 1553. *in*-4°.

42. *Epistola Græca ad Cardinalem Lotharingium.* Il l'avoit mise devant une Edition Grecque de Philon, qu'il publia à Paris en 1552. *in-folio.*

43. *Epistola Græca ad Lancilotum Carlum, Episcopum.* C'est l'Epitre dédicatoire de son Edition Grecque de Synesius, qui parût à Paris en 1553. *in-folio.*

44. *Epistola Græca ad Nicolaum Mallarium Theologum.* A la tête de *S. Clementis Romani de Gestis S. Petri Epitome, Græcè & Latinè.* Paris. 1555. *in*-4°.

45. *Epistola Græca ad Joachimum Camerarium.*

46. *Poëmata.* Paris. 1580. *in*-8°. Ils avoient déja paru, du moins en partie dans *Leodegarii à Quercu Farrago Poëmatum.* Paris. 1560. *in*-16. It. A la suite des Poësies de Bu-

Digitized by Google

Bucanan dans une Edition de l'an 1568. *in*-8°. Gruter les a auſſi inserés dans les *Delicia Poëtarum Gallorum.* Il en a parû séparément quelques piéces, dont il faut faire ici une mention particuliere.

47. *Panegyricus de Calisio capto.* Paris. 1558. *in*-8°. pp. 23. *It.* Dans le troisiéme Volume de *Schardii Scriptores rerum Germanicarum.*

48. *Epithalamium Francisci Valesii, Franciæ Delphini, & Mariæ Stuartæ Scotorum Reginæ.* Paris. 1558. *in*-8°.

49. *De nova captanda utilitatis è Litteris ratione Epistola ad Leoquernum.* Paris. 1559. *in*-8°. en Vers.

Cette Piéce qui a été traduite en Vers françois par Joachim du Bellay, & se trouve dans le Recueil de ses Œuvres sous le titre de *Nouvelle maniere de faire son profit des Lettres*, est une Satyre contre Pierre Paschal, pauvre Auteur de ce temps-là, qui promettoit bien des choses, & n'en a publié que fort peu.

50. *Ad Michaëlem Hospitalem Epistola de Minimorum Judicum Jurisdictione tollenda.* Paris. 1560. *in*-8°. en Vers.

51. *Ad Sotericum gratis docentem.* C'est une Satyre contre les Jésuites, en 72. Vers; qu'Etienne Pasquier traduisit en autant de François, & publia sous ce titre, *Contre*

Digitized by Google

le Sotérique enseignant gratis. Paris. *in*-4°. Turnebe, qui, à l'exemple des autres Professeurs de l'Université de Paris, regardoit les Jésuites comme des concurrens incommodes, d'autant plus redoutables, qu'ils s'offroient à enseigner gratuitement, fit contre eux cette Satyre, qu'il adressa au *Sotericus*, nom tiré de *Soter*, synonime Grec de l'Hebreu *Jesus*, pour donner à entendre que *Sotericus* est le même que *Jesuita.*

52. *Francisci Duareni Funebre Carmen.* Dans un Recueil publié par Louis Russard sous ce titre : *Adriani Turnebi, Joannis Auratì, & Doctorum aliquot Virorum Epitaphia in Franc. Duarenum Jurisconsultorum hujus memoriæ facilè principem.* Paris. 1559. *in*-4°.

53. *Joachimi Bellaii, Andini Poëtæ Tumulus*, à la suite de ses Œuvres.

Le Recueil des Œuvres de Turnebe est terminé par diverses Piéces faites sur sa mort. Il ne faut pas les oublier ici.

Epistola quæ verè exponit obitum Adr. Turnebi, Regii Professoris. Adjecta sunt nonnulla Epitaphia in memoriam tanti Viri ab amicis piis, iisdemque doctissimis conscripta. Paris. 1565. *in*-4°. pp. 36. Cette Lettre tend à montrer qu'il est mort dans les sentimens des Protestans.

Oratio Funebris de vita & interitu Adr. Turnebi, habita Lutetiæ in Regio Auditorio, anno

Digitized by Google

anno Domini 1565. *mense Decembri, per Leodegarium à Quercu.*

In Adr. Turnebi obitum Joannis Passeratii Elegia. Paris. 1565. *in*-4°. pp. 7.

Il y a encore quelques autres Ouvrages qui ne sont point dans le Recueil, dont je viens de parler, entre-autres ses *Adversaria*, qu'il faut joindre aux précedens.

54. ADRIANI *Turnebi Adversariorum Tomus* 1. *&* 2. *Libri* 24. Paris. *in*-4°. le premier en 1564, & le second en 1565. Avec une Epitre dédicatoire au Chancelier de l'Hôpital, datée du 15. Juillet 1564. *Tomus tertius Libros sex continens.* Paris. 1573. *in-folio.* Cette troisiéme Partie a été tirée de ses Papiers après sa mort par Adrien Turnebe, son fils, qui l'a donnée au Public, avec une Epitre de sa façon à la tête. L'Ouvrage a été depuis réimprimé, avec quelques Ameliorations sous ce titre, *Adversariorum Tomi tres Autorum loci, qui in his sine certa nota apellabantur, suis locis inserti, auctoribusque suis adscripti sunt. Additi sunt indices tres.* Paris. 1580. *in-folio.* En un seul Volume. *It.* Basileæ. 1581. *in-folio.* It. Argentorati. 1599. *in-folio.* Ce Livre a mérité l'estime des Sçavans. En effet l'Auteur y corrige & y explique tant d'endroits difficiles de toutes sortes d'Ecrivains Grecs & Latins, qu'on ne peut qu'y admirer sa sagacité, & son érudition. Ce qu'il

Digitized by Google

qu'il y a de loüable en lui, est qu'il ne lui arrive jamais de relever durement ni de reprendre les Sçavans, à qui il donne au contraire les loüanges qu'ils méritent, contre l'ordinaire des Critiques, qui se deshonorent souvent, & se rendent méprisables par la maniere dont ils traitent ceux qui courent la même carriere qu'eux.

55. *Præfatio Aristotelis Librorum X. de Moribus ad Nicomachum, Græcè & Latinè.* Heidelbergæ. 1560. *in*-8°. Cette Edition est marquée dans le Catalogue de la Bibliothéque d'Ausbourg.

56. GREGORII *Palamæ Prosopopœia; sive Orationes duæ Judiciales, Mentis corpus accusantis, & corporis se defendentis, unà cum Judicum sententia.* Græcè, edente Adr. Turnebo. Paris. 1553. *in*-4°.

57. *Commentari in Quintiliani* 12. *Libros Institutionum Oratoriarum.* Paris. 1556. *in*-4°. On prétend que ces Commentaires sont de Turnebe, quoi qu'ils n'en portent point le nom.

58. GUILLELMI *Morelii Observationes in Ciceronis Libros V. de Finibus bonorum & malorum* Paris. 1545. *in*-4°. On assûre dans le *Pithæana* que ces Observations sont de Turnebe.

59. *Annotationes in Epistolas Ciceronis ad Familiares.* Dans l'Edition de ces Epitres, don-

Digitized by Google

donnée par Henri Etienne en 1577. *in*-8°.

60. *Notæ in Martialis Epigrammata.* Dans l'Edition de cet Auteur faite à Leyde en 1619. *in*-12.

61. *Annotationes in Plautum.* Dans les Editions de cet Auteur faites à Anvers en 1566. *in*-12; à Basle en 1568. *in*-8°. & en quelques autres.

62. *Notæ in T. Livium.* Dans l'Edition de cet Auteur faite à Francfort en 1612. *in*-8°.

63. *Pontis Cæsareani, & Machinarum ad Massiliam explicatio.* Dans l'Edition de César donnée par Jungerman à Francfort en 1606. *in*-4°. Cette Explication & les autres dont je viens de parler ci-dessus, sont tirées de ses *Adversaria.*

64. POLTROTUS *Meraus Adriani Turnebi.* Genevæ. 1567. *in*-4°. pp. 11. Cette Piéce de Vers avoit été imprimée auparavant à Basle, aussi tôt après la mort de Turnebe, mais on en avoit tiré peu d'Exemplaires, qui d'ailleurs n'étoient pas exacts. *Le Laboureur* l'a insérée dans ses Notes sur *Castelnau.* C'est l'Eloge de Poltrot, qui tua en 1563. le Duc de Guise. Il n'est pas sûr que cet Ouvrage soit de Turnebe, quoi qu'on ait mis son nom à la tête, & que le style soit semblable au sien. L'omission qui en a été faite dans le Recueil de ses Œuvres, est du moins un motif d'en douter.

Ma-

Digitized by Google

MEMOIRES DE CONDE', ou Recueil pour servir à l'Histoire de France, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable dans ce Royaume sous les Regnes de François II. & de Charles IX. Nouvelle Edition, augmentée d'un grand nombre de Piéces curieuses qui n'ont jamais été imprimées, & enrichie d'une Préface historique, de Notes critiques, de plusieurs Portraits, & des Plans de differentes Batailles. Cinq Volumes *in*-4°. *A Londres, chés Claude du Bosse, J. Nillor & Compagnie.* M. DCC. XXXIX.

Entre les differens Recueils, qui composent la suite commencée à l'an 1537. il n'en est guere de plus curieux que celui à qui on donne le nom de *Mémoires de Condé*, & qui renferme un grand nombre de singularités arrivées sous les deux Regnes de François II. & Charles IX. Ce Recueil formoit les cinq Volumes *in* 8°. dont le dernier finit à l'an 1570. Etant devenu assés rare, on a pris le parti de le réimprimer avec des augmentations, qui consistent en Piéces fugitives, puisées en differens Manuscrits, curieux & estimés, en plusieurs Lettres originales de Charles IX, de Henri III. alors Duc d'Anjou, & du Duc d'Alençon, ses Freres, de Catherine de Medicis, du Prince de Condé, de François, Duc de Guise, du Conétable Anne de Montmorency, du Chancelier de l'Hô-

Digitized by Google

l'Hôpital, de l'Amiral de Coligny; & surtout cinq Mémoires très-curieux, qui furent trouvés dans la poche du Prince de Condé, lorsqu'il fut tué à la Bataille de Jarnac. Un Journal non encore imprimé, de ce qui s'est passé en France depuis la mort de Henri II. jusque vers la fin de 1569. tiendra un rang considerable dans ce Recueil. Il a été composé à Paris dans le temps même par une Personne d'une Famille illustre. Il contient plusieurs Faits importans, & des Piéces qui ne se trouvent pas ailleurs. Cet Ouvrage sera accompagné de Notes très-interessantes, & précedé d'une Préface Historique, dans laquelle on dévelopera le caractere de ceux qui ont joüé les premiers rôles dans ces temps-là, & d'un Mémoire critique sur les Faits les plus mémorables de l'an 1565.

Quoique ces Mémoires regardent principalement la France; ils interessent cependant toute l'Europe, dont presque tous les Peuples prirent alors parti dans les Guerres de la Religion. Le Pape & Philipe II. Roy d'Espagne, envoyerent des Troupes à Charles IX.

Il sortit d'Allemagne des Corps nombreux de Reistres & de Lansquenets, dont les uns servirent dans les Armées de ce Prince, & les autres dans celles du Parti contraire. Elisabeth, Reine d'Angleterre, donna du se cou

Digitized by Google

secours à ceux de la R. P. R. Les Anglois furent même pendant quelque temps en possession du Havre de Grace ; & Guillaume, Prince d'Orange, Fondateur de la République des Provinces Unies, & Ludovic, Comte de Naſſau, son frere, vinrent en France pour combattre avec eux.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Cet Ouvrage sera en cinq Volumes *in*-4°. avec Figures & Vignettes, & on n'en tirera que 550. Exemplaires ; sçavoir, 500. en petit papier, & 50. en grand.

Les Souscripteurs pourront avoir des Exemplaires

En petit papier à 36. livres.

En grand papier à 54. livres, en payant d'avance 18. livres pour le petit papier, & 27. livres pour le grand papier.

Ceux qui n'auront point souscrit, payeront pour chaque Exemplaire en petit papier, 45. livres, & en grand papier, 66. livres.

Chaque Volume aura au moins 80. feüilles ; & tout l'Ouvrage sera en état d'être délivré dans le courant de l'année 1741.

Pour s'assûrer d'avance des Exemplaires qu'on voudra retenir, on s'adressera aux principaux Libraires des Provinces & des Pays Etrangers.

M.

Digitized by Google

M. Gayot de Pitaval vient de publier deux nouveaux Volumes de son grand Recueil des *Causes célebres & interessantes*, sçavoir le XIII. & le XIV. On les trouve chés Guill. *Cavelier*, ruë S. Jacques, la Veuve *Delaulne*, *Le Gras*, & *de Nulli*.

Le principal Sujet du premier de ces deux Volumes, est la grande Affaire du Maréchal Duc de Montmorenci, décapité à Toulouse, en 1632, dont l'Histoire occupe près des trois quarts du Livre. L'Auteur a fait entrer dans cette Histoire plusieurs particularités qui avoient échapé aux autres Ecrivains. Il dit sur la fin : » Comme le Duc de M. fut » décapité dans la Cour de l'Hôtel de Ville, » où étoit la Statuë d'Henri IV., on dit que » le Visage du Pere & le cœur de Louis XIII. » qui ne voulut jamais lui accorder sa grace, » étoient de marbre :

Ora Patris, Nati viscera, marmor erant.

C'est le dernier de quatre beaux Vers Latins qui furent faits à Toulouse sur ce sujet : on sera peut être bien aise de les trouver ici dans leur entier.

Ante Patris Statuam, Nati implacabilis irâ
Occubui, indignâ morte, manuque cadens;
Neuter illorum ingemuit mea fata videndo;
Ora Patris, Nati viscera, marmor erant.

Le

Le reste de ce Volume contient la Cause de la Dlle Ferrand, que le Parlement a rétablie dans son état, par Arrêt du mois de Mars 1738. & celle d'un *Negre* qui a été déclaré libre dès son arrivée en France.

Le XIV. & dernier Volume est rempli par l'Histoire toute récente du Procès de la Dlle de *Kerbabu*, de celui de Marie *Vernat*, Religieuse, quoique Mineure, malgré l'oposition de ses Pere & Mere, &c. des Démêlés d'entre le Duc & la Duchesse de Mazarin, &c. & enfin par un Mémoire pour la Dlle *Avrillon*, demandant séparation d'avec le Sr de Sorny, son Mari.

Nous avons plus d'une fois rendu justice aux talens & au travail de M. de Pitaval, à l'occasion des précédens Volumes de cette utile Compilation.

La Veuve de feu M. *Vaultier*, Lieutenant-Provincial de l'Artillerie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, donne avis qu'elle fait réïmprimer actuellement chés la Veuve *Delaulne*, Libraire, ruë S. Jacques, à l'Empereur, deux Ouvrages de feu son mari, dont l'un est intitulé : *Journal des Marches, Campemens, Batailles, Siéges & Mouvemens des Armées du Roy en Flandres, & de celles des Alliés, depuis l'an 1690. jusqu'en 1694. inclusivement* ; & l'autre : *Observations sur l'art*

Digitized by Google

l'art de faire la Guerre, suivant les maximes des plus grands Généraux, en deux Volumes *in*-12. qui se vendront six livres les deux, reliés.

RECUEIL *des Pièces de Poësie présentées à l'Académie des Belles Lettres de Marseille, pour le Prix de l'Année* M. DCC. XXXIX. *Brochure* in-12. *A Marseille, chés P. Boy.*

On lit à la tête de ce Recueil l'Avertissement qui suit. L'Académie a adjugé, selon l'usage, le 25. Août, Fête de Saint Louis, le Prix fondé par M. le Maréchal Duc de Villars, son Fondateur, à un Poëme, dont l'Auteur est M. l'Abbé Le Mercier, de Paris.

Elle avertit le Public, que le 25. Août, Fête de S. Louis de l'année prochaine 1740. elle adjugera le Prix à un Discours d'un quart d'heure, ou tout au plus d'une demi-heure de lecture, dont le sujet sera : *L'idée que les autres ont de nous, entre plus que nous ne pensons dans celle que nous avons d'eux.*

Ce Prix sera une Médaille d'or de la valeur de 300. livres, portant d'un côté le Buste de M. le Maréchal Duc de Villars, de l'autre, ces mots : *Præmium Academiæ Massiliensis*, entourés d'une Couronne de Lauriers.

On adressera les Ouvrages, comme de

Digitized by Google

coûtume, à M. de Chalamont de la Visclede, Sécretaire perpetuel de l'Académie des Belles Lettres de Marseille, ruë de l'Evêché, à Marseille. On affranchira les Paquets à la Poste, sans quoi ils ne seront point retirés; ils ne seront reçûs que jusqu'au premier May inclusivement; les Auteurs n'y mettront point leurs noms, mais une Sentence tirée de l'Ecriture Sainte, des Peres de l'Eglise, ou des Auteurs Prophanes; ils marqueront à M. le Sécretaire une Adresse, à laquelle il envoyera son Récepissé.

S'ils souhaitent que leurs noms soient imprimés à la tête de leurs Ouvrages, ils doivent les envoyer avec leurs Titres à une Personne domiciliée à Marseille, qui les remettra à M. le Sécretaire le 25. Juillet, non plûtôt, ni plus tard.

On prie les Auteurs de prendre les mesures nécessaires pour n'être point connus avant la décision de l'Académie, de ne point signer les Lettres qu'ils pourront écrire à M. le Sécretaire, de ne point lui présenter eux-mêmes leurs Ouvrages en feignant de n'en être pas les Auteurs, ni se faire connoître à lui, ou à quelque autre Académicien; & on les avertit que s'ils sont connus par leur faute, leurs Ouvrages seront exclus du Concours, aussi-bien que tous ceux en faveur desquels on aura sollicité, & tous

ceux

Digitized by Google

ceux qui contiendront quelque chose de trop libre.

L'Auteur qui aura remporté le Prix, viendra le recevoir dans la Salle de l'Académie le 25. Août, jour de la Séance publique destinée à l'adjuger, s'il est à Marseille, & s'il est absent, il envoyera à une Personne domiciliée à Marseille, le Récepissé de M. le Sécretaire, moyennant lequel, le Prix sera remis à cette Personne.

Le Poëme qui a remporté le Prix, avoit pour sujet L'AGRICULTURE, & c'est la premiere Piéce de ce Recueil; elle est suivie de quatre Odes, & d'un autre Poëme sur le même sujet, composés par differens Auteurs. Ces Piéces, auxquelles on a accordé l'honneur de l'impression, ont aparemment concouru pour le Prix. La Brochure dont nous rendons compte, ne contient aucune Instruction, pas même sur ce qui s'est passé dans l'Assemblée publique du 25. Août dernier, &c.

L'ACADEMIE DES JEUX FLORAUX distribuera le 3. May de l'année 1740. ses quatre Prix.

Le premier est une *Amaranthe d'or*, de la valeur de 400. livres, destinée à une Ode.

Le second est une *Violette d'argent*, de la valeur de 250. livres, destinée à un Poëme

Digitized by Google

de 60. Vers au moins, & de 100. au plus. Le Sujet de cete sorte de Poëme doit être héroïque, ou dans le genre noble, & les Vers en doivent être Alexandrins.

Le troisiéme Prix est une *Eglantine d'argent*, de la valeur de 250. livres, qui est destinée à une Piéce de Prose, d'un quart d'heure ou d'une petite demi-heure de lecture, dont le Sujet sera pour l'année 1740. *L'élevation dégrade souvent les hommes en les faisant connoître.*

Le quatriéme Prix est un *Souci d'argent*, de la valeur de 200. livres. Il est destiné à une Elegie, à une Idyle, ou à une Eglogue. Ces trois genres d'Ouvrages concourent ensemble pour le même Prix, & doivent être tous trois en Vers Alexandrins, sans mêlange de Vers d'autre mesure. Les Auteurs sont avertis de ne pas se négliger sur les Rimes.

Outre les quatre Prix ordinaires, l'Académie en distribuëra à l'avenir, à commencer l'année 1740. un cinquiéme, destiné à un Sonnet, fait à l'honneur de la Vierge. C'est un *Lys d'argent*, de la valeur de 60. livres. Ce Prix a été fondé par feu Messire *Gabriel Vandages de Malepeire*, Conseiller du Roy, Doyen du Sénéchal de Toulouse.

Le Sujet de tous les Ouvrges de Poësie est au choix des Auteurs.

Les Ouvrages qui ne sont que des Imitations

Digitized by Google

tions ou des Traductions, ceux qui ont parû dans le Public, ceux qui traitent des Sujets donnés par d'autres Académies, les Ouvrages qui ont quelque chose de burlesque, de satyrique, de contraire aux bonnes mœurs; ceux dont les Auteurs se font connoître avant le Jugement, & pour lesquels ils sollicitent ou font solliciter, n'entrent pas dans le concours pour les Prix.

Les Auteurs qui traitent les Matieres Théologiques, doivent faire mettre au bas de leurs Ouvrages, l'Aprobation de deux Docteurs en Théologie.

Les Auteurs feront remettre dans tout le mois de Janvier de l'année 1740. par des Personnes domiciliées à Toulouse, à *M. le Chevalier Daliés*, Secretaire Perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, demeurant *rüe des Couteliers à Toulouse*, trois copies bien lisibles de chaque Ouvrage, qui sera désigné seulement par une Devise ou Sentence. M. le Secretaire en écrira la réception dans son Registre, le nom, la qualité ou Profession, & la demeure des Personnes qui les lui auront remis, lesquelles signeront son Registre; & il leur expédiera le Récépissé des Ouvrages.

On ne doit pas envoyer les Ouvrages par la Poste en droiture à M. le Sécretaire, cette voye exposant les Auteurs à des surpri-

Digitized by Google

ses, & mettant l'Académie hors d'état de prendre les sûretés convenables, pour leur faire remettre les Prix, si leurs Ouvrages en sont trouvés dignes.

Ceux qui auront remporté des Prix, seront obligés, s'ils sont à Toulouse, de venir les recevoir eux-mêmes, l'après-midi du troisiéme jour du mois de May, à l'Assemblée publique de la Distribution des Prix, qui se fait dans le grand Consistoire de l'Hôtel de Ville. S'ils sont hors de portée de venir les recevoir eux-mêmes, ils doivent envoyer une Procuration en bonne forme à une Personne domiciliée à Toulouse, pour les recevoir de M. le Sécretaire, en lui remettant la Procuration des Auteurs, & les Récepissés des Ouvrages.

On ne peut remporter que trois fois chacun des Prix que l'Académie distribuë. Les Auteurs qu'on reconnoîtra en avoir obtenu un plus grand nombre, en seront exclus, de même que ceux qu'on découvrira en avoir remporté sous des noms suposés.

Après que les Auteurs se seront fait connoître, on leur donnera des Attestations, portant qu'un tel, une telle année, pour tel Ouvrage par lui composé, a remporté un tel Prix, & l'Ouvrage en original sera attaché à cette Attestation, sous le contre-scel des Jeux.

Ceux

Digitized by Google

Ceux qui auront remporté trois Prix, l'un desquels sera l'Amaranthe, qui est le Prix destiné à l'Ode, pourront obtenir des Lettres de Maître des Jeux Floraux, & seront du Corps des Jeux, avec droit d'assister & d'opiner, commes Juges, aux Assemblées particulieres & publiques qui se font pour le Jugement des Ouvrages & pour la distribution des Prix.

Ouvrages qui ont remporté les Prix au Jugement de l'Académie, la présente année 1739.

L'Ode qui a pour Titre, *les Egaremens de la Raison sans la Foi*, & pour Devise, *Non decet humano judicio divina pensitari*, a remporté le premier Prix.

Le Poëme qui a pour Titre, *les Invalides*; & pour Devise, *Non audita cano*, a remporté le second.

L'Elégie qui a pour Titre, *Ismene*, & pour Devise, *Si l'Amour s'allarme aisément, souvent il s'apaise de même*, a remporté le quatriéme.

Le Prix du Discours a été réservé.

On verra dans le Recueil de l'Académie les noms des Auteurs qui ont remporté ces trois Prix.

Elle aura à distribuer l'année prochaine 1740, outre les quatre Prix de l'année, & le nouveau que l'on a annoncé, deux Prix d'Ode, deux Prix de Poëme, un Prix de

Digitized by Google

Discours, réservés les années précédentes; & le Prix du Discours de cette année; ce qui fera en tout onze Prix.

C'est avec un extrême regret, que l'Académie se voit forcée à réserver tant de Prix. Elle souhaiteroit que l'abondante moisson réveillât l'émulation des Auteurs.

Prix proposé par l'Académie de Chirurgie.

L'Académie de Chirurgie établie à Paris sous la protection du Roy, desirant contribuer au progrès de cet Art, & à l'utilité publique, propose pour le Prix de l'année 1740. le Sujet suivant.

Déterminer les differentes especes de Répercussifs, leur maniere d'agir, & l'usage qu'on en doit faire dans les differentes Maladies Chirurgicales.

Ceux qui travailleront sur ce Sujet répondront aux vûës de l'Académie, en rangeant par ordre & dans leurs classes les Répercussifs, tant simples que composés, selon leur genre, & avec leurs differentes formules, eû égard aux especes de Maladies, & aux differentes parties, où les uns doivent être apliqués préférablement aux autres.

Ils auront soin d'apuyer leurs sentimens sur l'experience & sur l'Observation.

Ils sont priés d'écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention que leurs Ecrits soient fort lisibles.

Digitized by Google

Ils mettront à leurs Mémoires une marque distinctive, comme Sentence, Devise, Paraphe, ou Signature ; & cette marque sera couverte d'un papier collé, ou cacheté, qui ne sera levé qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ils auront soin d'adresser leurs Ouvrages francs de port à M. Petit, Sécretaire de l'Académie de Chirurgie de Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes Personnes de quelque qualité & Pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix ; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de 200. livres, qui sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le Sujet proposé.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part ; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une Copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçûs jusqu'au dernier jour de Mars 1740. inclusivement, & l'Académie à son Assemblée publique de la même année, qui se tiendra le Mardi d'après la Fête de la Trinité, proclamera la Piéce qui aura remporté le Prix.

Digitized by Google

PONTIFICALE ROMANUM *Clementis VIII. & Urbani VIII. PP. auctoritate recognitum, nunc denuò curâ Annibalis, S. Clementis Presb. Cardinalis Albani S. Romanæ Ecclesiæ Camerarii, &c. editum* in-8°. *parvo.* Bruxellis 1735. Se vend à Paris, chés *Jean de Bure* l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul.

On sçait l'usage & la nécessité de ce Livre, qui est le guide que doivent suivre tous les Evêques dans les fonctions du ministere Episcopal; il n'est pas moins nécessaire aux Grands Vicaires des Evêques, & à ceux qui sont députés pour faire quelques fonctions importantes, aussi bien qu'à ceux qui sont auprès des Evêques mêmes dans le temps de leurs cérémonies. Il avoit été imprimé d'abord à Rome, & ensuite réimprimé à Paris, l'un & l'autre *in-folio*, avec des figures, qui marquoient les differentes situations des fonctions qu'on y explique. On l'avoit depuis réimprimé à Paris & ailleurs en petite forme *in*-12. mais d'un caractere si menu, qu'il n'étoit presque d'aucun usage.

Le Cardinal *Annibal Albano*, l'un des Neveux du feu Pape Clement XI, a pris soin de faire réimprimer cet Ouvrage, & c'est sur cette derniere Edition, que celle-ci, qui est de Bruxelles, a été faite: l'ancienne Edition *in*-12. n'avoit pas de figures, lesquelles sont un ornement nécessaire dans celle de Bruxelles; elles sont bien dessinées & assés bien gravées; & par-là, cette Edition, qui est d'un caractere assés gros & assés lisible, peut supléer à l'Edition *in-folio* de Rome, dont la grandeur du volume est quelquefois à charge en bien des cérémonies; elle vaut beaucoup mieux pour l'usage, que la petite Edition *in*-12. qui n'avoit pas de figures, & dont la petitesse du caractere, & même du volume, fatiguoit les yeux, quoiqu'on ne laisse pas de la cher-

Digitized by Google

chercher. Il peut aisément se relier en trois parties comme l'*in-folio*, commodité que n'avoit pas l'ancienne Edition *in-12*.

Le Sr *Villette*, fils, & la Veuve *Spé*, ruë S. Jacques, à Paris, avertissent le Public & les Marchands de Provinces, que le Calendrier choisi pour l'année 1740. enrichi de Cartes Géographiques, & d'un nouveau Plan de Paris, est sous Presse; qu'il se donnera au commencement de Novembre, & qu'il sera augmenté d'une explication touchant l'origine du Calendrier.

M. *Seguin*, Avocat au Parlement de Bretagne, a fait imprimer chés *Gilles Le Barbier*, Imprimeur à Rennes, en une Brochure de 13. pages avec figures, une Démonstration Arithmétique & Géométrique de la *Vraye Quadrature du Cercle*, qu'il a découverte, par laquelle il prétend faire voir incontestablement, que la juste raison du Diametre du Cercle à sa circonference, est comme de 200. à 625. précises; outre la facilité de deux Méthodes les plus sûres, qu'il enseigne pour trouver aussi par les Lignes, avec la Regle & le Compas, cette Quadrature mathématiquement exacte.

Note des Livres de Médecine & de Belles-Lettres que Cavelier, *Libraire à Paris, vient de recevoir des Pays Etrangers.*

A curious herbal containing fire hundred cuts, of the moft vseful Plants. Which are now used in the Practice of Physick. Engraved on folio copper Plates after Drawings taken from the life by Elizabeth Blackwell. To which is added a short Description of y Plants, and their common uses in Physick. Vol. I. fol. *London.* 1737. Hof-

Digitized by Google

Hoffmanni (*Frid.*) *Medicina rationalis systematica tomi quarti Pars quinta*, faisant le huitiéme Volume 4°. *Halæ Magdeburgica.* 1739.

. . . . . *Opuscula Medica varii argumenti.* 4°. Halæ. 1739.

(Gaspari) *De Medicamentis Officinalibus tam simplicibus quam compositis, Libri duo, quibus accesserunt Remedia Medicinalia* 4°. Lugduni Batavorum. 1738.

Pott (*Jo.*) *Exercitationes Chymicæ de sulphuribus metallorum, de auripigmento, de solutione corporum particulari, de terra foliata Tartari, de acido nitrioli vinoso, & de acido nitri vinoso.* 4°. Berolini. 1738.

. . . . . *Observationum & Animadversionum Chymicarum præcipuè circà sal commune, acidum salis vinosum, & wismuthum versantium collectio prima.* 4°. Berolini. 1739.

Mazini (*Jo.*) *Mechanices morborum desumpta à motu sanguinis.* 4°. Offenbaci. 1731.

Boschetti (*Bart.*) *De salivatione mercuriali.* 4°. Francofurti. 1732.

Cocchii (*Ant.*) *Epistola Physico-Medica ad Lancisium & Morgagnum.* 4°. Francofurti. 1732.

Medicorum Silesiacorum Satyra Specimen sextum. 8°. Lipsiæ. 1738.

Selecta Medica Francofurtensia Volumen sextum. 8°. Lipsiæ. 1738.

Rumphius (*Georg.*) *Thesaurus Imaginum Piscium, Testaceorum & Cochlearum, quibus accedunt Conchylia. fol. cum figuris.* Lugduni Batavorum. 1711.

Mangeti (*Jo.*) *Bibliotheca Medico-Practica, quæ omnes humani corporis morbosa affectiones, artem Medicam propriè spectantes, ordine alphabetico explicantur ac enodantur. Editio altera, fol. 8. vol.* Genevæ. 1739.

Lan-

Digitized by Google

Lanzoni (*Jo.*) *Opera omnia Medica & Philologica, scilicet de venenis Citrologia, Zoologia, de Clysteribus, Lachrymis, de Allio, Consultationes Medica & de Balsamatione Cadaverum.* 4°. 3. *vol.* Lausannæ. 1738.

Ramazzini (*Bern.*) *Opera omnia Medica & Physiologica de Morbis Principum, Virginum, & Artificum.* 4°. Genevæ. 1717.

L'Art de conserver la santé des Princes & des Religieuses, avec les avantages de la Vie sobre, par *Cornaro. in*-12. *Leyde.* 1734.

Haller (*Alb.*) *Descriptio Fœtus bisipitis ad pectora connati, ubi in causas monstrorum ex principiis anatomicis inquiritur.* 4°. *cum figuris.* Hannoveræ. 1739.

Bergeri (*Jo.*) *Physiologia Medica seu de Natura humana Tractatus.* 4°. Francofurti. 1737.

Beccheri (Jo.) *Physica subterranea profundam subterraneorum geneſin ostendens.* 4°. Lipsiæ. 1738.

Gœlicke (*And.*) *Introductio in Historiam Litterariam Anatomes.* 4°. Francofurti. 1738.

Alberti (*Mic.*) *Tentamen Lexici realis Observationum Medicarum ex variis Auctoribus selectiorum.* 4°. 2. *vol.* Halæ Magdeburgicæ. 1727. & 1731.

. . . . *Commentatio in constitutionem criminalem Carolinam Medica variis titulis & articulis comprehensa.* 4°. Halæ. 1739.

Blondel (*Jac.*) Dissertation Physique sur la force de l'imagination des Femmes enceintes sur le Fœtus. 8°. *Leyde.* 1737.

Harris (*Gualt.*) *De Morbis acutis Infantum.* 8°. Amstelodami. 1736.

Berner (*Gott.*) *Exercitatio Physico-Medica de efficacia & usu aëris mechanico in corpore humano.* 8°. Amstelodami. 1738.

Alpini (*Prosp.*) *Historia Ægypti naturalis Opus posthu-*

Digitized by Google

posthumum. 4°. 2. *vol. cum figuris*. Lugduni Batavorum. 1732.

Wepferi (*Jo.*) *Historiæ Apoplecticorum Observationibus Anatomicis & Medicis illustrata*. 8°. Amstelodami. 1724.

Barbeyrac, Dissertations sur les Maladies de la Poitrine, du Cœur, de l'Estomach, Vénériennes, & de quelques autres particulieres, *in*-12. *Amsterdam*. 1731.

Burmanni (*Joa.*) *Thesaurus Zeylanicus exhibens Plantas in Insula Zeylana nascentes*. 4°. *cum figuris*. Amstelodami. 1737.

Linnæi (*Caroli*) *Critica Botanica in quâ nomina Plantarum generica, specifica, & varianta examini subjiciuntur. Accedit Joannis Browallii de necessitate Historiæ naturalis discursus*. 8°. Lugduni Batavorum. 1737.

Blancardi (*Steph.*) *Lexicon Medicum renovatum, in quo totius Artis Medicæ termini usitati dilucidè ac breviter exponuntur*. 8°. Lugduni Batavorum. 1735.

Juncker (*Jo.*) *Conspectus Chemiæ Theoretico-Practica Tomus alter*. 4°. Halæ Magdeburgicæ. 1738.

Stahlii (*Georgii*) *Theoria Medica vera Physiologiam & Pathologiam exhibens. Editio altera cum Præfatione Junckeri*. 4°. *Halæ*. 1737.

Theichmeyeri (*Herm.*) *Institutiones Chemiæ dogmaticæ & experimentalis*. 4°. *cum figuris*. Genæ. 1729.

. . . . . *Elementa Anthropologiæ sive Theoriæ Corporis humani*. 4°. *cum figuris*. Genæ. 1738.

Van Zelst. (*Theod.*) *Libellus singularis de Podagra & dolore colico, scorbutico simili, Pietonico Æmulo*. 8°. Amstelodami. 1738.

Fantoni (*Joa.*) *Opuscula Medica & Physiologica*. 4°. *cum figuris*. Genevæ. 1738.

Wedelii (*Geor.*) *Opiologia. Editio* 3. 4°. Genæ. 1739.

Decas

Digitized by Google

Decas casuum Elinico Medicorum ex propriâ praxi enatorum ad publicam Rei Medicæ utilitatem.

Le Lieutenant Général du Bailliage de Boulogne, eut l'honneur, ces jours passés, de présenter au Roy plusieurs Médailles Antiques, qui ont été trouvées, en creusant le nouveau Port de la même Ville, parmi lesquelles il y en a trois d'or, dont l'une de Galba, l'autre d'Antonin Pie, & la troisiéme de Vitellius. S. M. l'a honoré de la belle Médaille d'or qui a été frapée au sujet de l'acquisition de la Loraine. D'un côté c'est le Portrait du Roy en Buste avec l'Inscription ordinaire. LUD. XV. REX CHRISTIANISS., & sur le Revers, on voit Minerve, qui le Caducée à la main, conduit au pied de son Trône la Loraine, représentée sous le symbole d'une Femme couronnée de Tours, laquelle présente au Roy l'Ecu des Armes de Loraine & de Bar. Pour Légende, MINERVA PACIFERA, & dans l'Exergue, LOTARING. ET BAR. REGNO ADD. M. DCC. XXXVII.

QUESTION.

Un Ayeul legue une somme de 2000. livres à sa petite-Fille, payable lorsqu'elle sera Majeure, ou qu'elle se mariera, & instituë dans le même Testament pour son Heritier universel son Fils, Pere de cette petite-Fille.

L'Ayeul mort, le Pere marie sa Fille sans l'émanciper, & lui fait une constitution de Dot très-proportionnée à ses facultés, sans qu'il soit fait, dans le Contrat de Mariage, aucune mention du Legs fait par l'Ayeul.

Le Mariage accompli, la Fille étant devenuë majeure de vingt cinq ans, veut faire assigner son Pere

Digitized by Google

Pere, pour le faire condamner à lui payer les 2000. que son Ayeul lui a léguées.

On demande 1°. si cette Fille peut, en ce cas, être reçûë en Jugement contre son Pere ?

2°. Si le Pere n'a pas le droit de retenir pendant sa vie la joüissance de ce Legs, dont l'usufruit ne lui a pas été expressément prohibé ?

Cette Question se présente souvent dans les Pays de Droit Ecrit, & cependant on n'en trouve point de Décision précise.

PROGRAMME de l'Académie Royale des Belles Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux.

L'Académie propose à tous les Sçavans de l'Europe, un Prix fondé à perpetuité par feu M. le Duc *de la Force*. C'est une Médaille d'or de la valeur de trois cent livres.

On en doit distribuer deux le 25. Août 1740. Un de ces Prix est destiné à celui qui expliquera avec le plus d'évidence & de solidité, *la cause de la Fertilité des Terres*. Sujet déja proposé ; mais qu'on s'est déterminé à publier de nouveau, pour donner aux Physiciens le temps d'apuyer leurs recherches d'un plus grand nombre d'observations & d'experiences. L'autre Prix est destiné à celui qui donnera le systême le plus probable sur l'*Origine des Fontaines & des Rivieres*.

Les Dissertations ne seront reçûës pour le concours, que jusqu'au premier du mois de May prochain. Elles peuvent être en François ou en Latin : on demande qu'elles soient écrites en caracteres bien lisibles.

Pour donner aux Auteurs le temps nécessaire à la perfection de leurs Ouvrages, on les avertit que le Sujet du Prix de l'année suivante 1741. sera la cause physique *de la couleur des Negres, de la qualité*

Digitized by Google

de leurs Cheveux, & de la dégeneration de l'un & de l'autre.

Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un Billet séparé & cacheté, la même Sentence, avec son nom, son adresse & ses qualités, d'une façon qui ne puisse pas former d'équivoque.

Les Paquets seront affranchis de Port, & adressés à M. Sarrau, *Sécretaire de l'Académie, rue de Gourgues; ou au Sr* Brun, *Imprimeur, Aggrégé de l'Académie, rue S. James.*

Le Prix de cette année, sur la cause de *la chaleur & de la froideur des Eaux Minerales*, a été remporté par le R. P. *Antoine Cavalery*, de la Compagnie de Jesus, à Toulouse.

Le Pere *Berrier*, de l'Oratoire, Professeur de Philosophie au Mans, a remporté le Prix sur la Question, *Si l'air de la respiration passe dans le sang.*

A M. LINANT,

Qui a remporté cette année le Prix de Poësie en l'Académie Françoise.

DU Dieu des Vers, LINANT, avez reçû
Un beau Présent, & qui vaut maint Ecu,
Pour votre Piéce & sublime & parfaite;
Que l'on vous paye autant chaque Vertu,
Mon cher ami, votre fortune est faite.

Par M. l'Abbé Yart.

Du 12. Septembre 1739.

ESTAMPES

ESTAMPES COLORE'ES.

Ce n'eſt pas pour la premiere fois que nous parlons de cette ingénieuse invention, qui vraiſemblablement paſſera à la derniere Poſterité, & illustrera notre Siécle, & le génie de *M. Le Blon*, qui en eſt l'Auteur. Ce Journal eſt le premier Héraut qui a publié les merveilles de cet Art naiſſant, au mois de Décembre 1727. page 2677. nous avons fait remarquer ce qu'il avoit d'agréable & d'utile pour l'Anatomie, la Botanique, & l'Hiſtoire naturelle; pour les Plantes, les Fleurs, les Inſectes, les Poiſſons, les Coquilles, les Oiſeaux, &c. Nous nous ſommes encore aſſés étendus ſur la méchanique de cette nouvelle Invention l'année derniere, dans le Mercure d'Août, page 1802. en publiant ſes premiers Eſſais. Aujourd'hui nous annonçons, avec une extrême ſatisfaction, un Portrait du Roy, dans le goût de ces mêmes Impreſſions Pittoresques, que le Sr Le Blon vient de mettre au jour, & qui eſt généralement aprouvé. Un amour peut-être trop tendre pour les beaux Arts, ne nous aveugle point; comme Portrait, ce morceau peut n'être pas entierement parfait, quoique tout le monde en paroiſſe content; mais il s'agit du nouvel Art, de l'Art de peindre avec trois couleurs, ſans pinceau, par le moyen du Burin & de l'impreſſion, & de l'avantage qu'il y aura deſormais, 1°. de multiplier les Tableaux & les Portraits, 2°. de les avoir à des prix très-modiques; 3°. d'avoir, par ce moyen, quelque choſe d'aſſés fini, qui puiſſe décorer & faire quelque plaiſir à la vûë.

Ce nouveau Portrait ſe vend à Paris, chés la Veuve *Boivin*, ruë S. Honoré, à la Regle d'or; chés le Sr *Paillard*, Marchand Papetier, ruë neuve des Petits-Champs, près l'Hôtel de Toulouze, chés

Digitized by Google

chés le Sr *de Mortain*, Pont Notre-Dame, & chés le Sr *Contat*, au bas de la ruë S. Jacques.

Les soins continuels que nous prenons d'instruire le Public de tout ce qui arrive d'avantageux pour les Arts, nous font saisir avec joye l'occasion de lui annoncer les excellens morceaux de Peinture de CHARLES LE BRUN & d'EUSTACHE LE SUEUR, qui sont dans la Maison du Président Lambert, à présent l'Hôtel du Châtelet, dessinés par *Bernard Picart*, & gravés par lui, & par plusieurs autres bons Maîtres. Cette Suite, qui consiste en quarante Planches, executées avec autant de goût, que de précision, est accompagnée d'une Description de tous les Sujets, ainsi que de l'Architecture de cette belle Maison, l'objet de l'admiration de tous les Etrangers & de tous les Connoisseurs. C'est aux soins du Sr *Duchange*, Graveur du Roy, aussi connu par ses talens, que par son amour pour tout ce qui peut contribuer au progrès des Beaux Arts, que le Public est redevable de ce bel Ouvrage.

La Vente s'en fera chés lui, ruë S. Jacques, au-dessus de la ruë des Mathurins.

Puisque l'occasion s'en présente, nous ne négligerons point, comme nous avons fait jusqu'ici, d'aprendre au Public, que c'est à M. Duchange qu'on doit les belles Estampes de la Galerie du Luxembourg, peinte par Rubens, gravées par lui & par les meilleurs Maîtres.

On a apris de Rome, que le 13. Août le Signor Jean *Giordani*, célebre Sculpteur, jetta dans la Fonderie du Vatican une Statuë, représentant le Pape, laquelle doit être placée dans la Sale du Capitole.

Digitized by Google

Le Sr *Marc-Antoine Eidous*, ci-devant Ingénieur des Armées du Roy d'Espagne, donne avis qu'il se disposse à faire part au Public des Connoissances qu'il a acquises dans les Mathématiques, le Génie, le Dessein, &c. & d'y former en très-peu de temps les Personnes qui lui donneront leur confiance. Sa demeure est au Fauxbourg S. Germain, dans la Cour du Dragon de Ste Marguerite, près le Carrefour S. Benoît, chés le Sr *Chretien*, à l'Hermitage.

Le Sr *Lescure*, ci-devant Chirurgien des Gardes du Corps de la Reine d'Espagne, distribuë par Privilege, un Remede spécifique pour la guérison de l'Epilepsie ou Mal caduc, Vapeurs convulsives & simples; il est, dit-on très-souverain dans toutes les maladies qui attaquent le genre nerveux.

Ce Remede est facile à prendre; il opere avec douceur & peut se transporter par tout.

Le Sr Lescure est en état de nommer plusieurs Personnes qui en ont éprouvé l'effet salutaire, même dans des especes de Vapeurs beaucoup plus fâcheuses, telle que l'Epilepsie; mais comme il se fait un devoir de ne jamais les citer, il croit y supléer, en disant, que plusieurs célebres Médecins en ont vû les bons succès, & rendent témoignage de la bonté de ce Remede, nommé *Sel aurifique*; il donne la maniere de le prendre.

Le Sr Lescure demeure à Paris, à côté de la Comédie Françoise, chés M. *Guersan*, Luthier; ceux qui lui écriront des Provinces auront soin d'affranchir leurs Lettres.

Le Sr *Rosa*, demeurant ruë S. André des Arcs, près le Pont S. Michel, à l'Enseigne du Bandage d'or couronné, continuë toujours avec succès de s'apliquer à la guérison radicale des Descentes de Boyaux,

Digitized by Google

Royaux, il assûre en avoir guéri près de 700. personnes à Paris, & aux environs, tant Hommes, que Femmes & Enfans.

Il entreprend des Malades, qui restent chés lui en Pension.

Il reçoit de même des Aprentifs, moyennant une somme convenuë pour chacun pendant un an.

A l'égard des Ban ages qu'il fait sans fer, il les construit toujours de même, & en a un grand débit, tant pour le Nombril que pour les Aînes, & pour toutes sortes de Descentes.

Ceux qui se trouvent incommodés de la Maladie ci-dessus, auront soin de prendre la mesure juste de leur corps, tant pour le Nombril que pour les Aînes. Les Bandages & les Remedes se transportent partout, & chacun peut les apliquer lui-même : on affranchira les Ports de Lettres.

EXPOSITION DE TABLEAUX, Sculptures, Gravûres, Desseins, & autres Ouvrages de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, établie à Paris, sous la protection du Roy.

CEtte Exposition, qui a commencé le 6. Septembre, a duré jusques & compris le 30. du même mois, dans le grand Salon du Louvre. Elle avoit été ordonnée, selon l'intention du Roy, par M. Orry, Ministre d'Etat, Contrôleur Géneral des Finances, Directeur Géneral des Bâtimens, Jardins, Arts & Manufactures du Roy, & Vice-Protecteur de l'Académie.

Nous avons déja parlé plusieurs fois, & assés au long, du plaisir que font ces Expositions, & de leur utilité, par l'émulation qu'elles excitent. On peut voir là-dessus les Mercures de Septembre

1737.

Digitized by Google

1737. page 2013. & Octobre 1738. page 2178. Nous ferons aujourd'hui très-sommaires, & quoique nous ayons recueilli avec beaucoup de soin & plus encore d'impartialité, les sentimens du Public, dont nous ne sommes ici que l'Echo, nous ne ferons aucune remarque sur les Ouvrages que le plus grand nombre n'a pas honoré de ses suffrages. Au reste, la gloire de l'Académie a été celebrée par les Connoisseurs du meilleur goût, tant François qu'Etrangers, & l'on est unanimement convenu que notre Ecole mérite de plus en plus la préference qu'on lui accorde depuis long-temps sur toutes les autres.

Dans les Tableaux dont on va parler, on n'a prétendu, dans l'arrangement des Articles, donner aucun rang ni préference entre les Auteurs, & comme il y a un petit Livre imprimé, contenant la Description & les dimensions de chaque Morceau, auquel on peut avoir recours, nous avons crû cette année pouvoir nous dispenser de les mettre tous. Des Personnes très-intelligentes & véritablement amies des Beaux-Arts, nous ont conseillé de passer par-dessus quelques articles, pour abreger. Aussi-bien nous nous sommes assés étendus, & peut-être trop, l'année passée, en rendant compte du dernier Salon, & des Ouvrages exposés; nous terminâmes l'Article par ces Reflexions.

L'Académie veut bien de temps en temps rendre un espece de compte au Public de ses travaux, & faire voir les progrès des Arts qu'elle cultive, en manifestant au grand jour les Ouvrages de ses illustres Membres dans les divers genres qu'elle embrasse, afin que chacun subisse le Jugement des Gens éclairés, réünis dans le plus grand nombre, & qu'il reçoive le tribut de loüanges & les censures qu'il mérite, en encourageant les vrais talens, & en réprimant la fausse gloire de ceux qui ne sont pas encore assés dévelopés, & qui, fiers

Digitized by Google

siers d'avoir d'illustres Confreres, se croyent souvent aussi habiles qu'eux, & négligent leur Art. Mais arrêtons-nous; l'Académie, dont les lumieres sont sans bornes, sçait mieux que personne, que la trop grande indulgence, comme la trop grande sévérité, sont également contraires au progrès des Arts.

On lit ce qui suit à la tête du petit Livre dont on vient de parler. Le Lecteur pourra y avoir recours pour les Articles qu'il ne trouvera pas dans l'abregé que nous allons donner.

» Les succès qu'ont eû les dernieres Expositions, » ayant déterminé le Roy à en ordonner une pareille cette année, l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, toujours attentive à ses devoirs, » n'a rien négligé pour répondre aux intentions de » S. M.

» Ce grand Prince, aussi bienfaisant qu'éclairé, » non content d'aimer & de proteger les Beaux-» Arts, veille sans cesse à ce qui peut en augmenter » la gloire; & c'est à cette heureuse disposition que » le Public est redevable d'une troisiéme Fête, où » les travaux des excellens Maîtres ne feront pas » moins l'éloge du Ministere, que celui de la » France.

Nous ajoûterons que le Public n'a pas trouvé cette magnifique Décoration tout-à-fait aussi abondante que les années dernieres, ce qu'on doit attribuer aux principaux Chefs de l'Académie; qui, couronnés tant de fois, & contens de la grande réputation dont ils joüissent, se reposent sous leurs Lauriers, & à l'absence de divers illustres Artistes, tels que Mrs DE TROY, Ecuyer, Conseiller, Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Directeur de l'Académie de France à Rome. VANLOO, le Pere, à la Cour d'Angleterre, à Londres.

SILVES-

Silvestre, à la Cour du Roy de Pologne, Electeur de Saxe, à Dresde. Vanloo, Fils, Peintre du Roy d'Espagne, à Madrid. Bousseau, Sculpteur du Roy d'Espagne, aussi à Madrid. Van-Schuppen, Directeur de l'Académie Aulique de Peinture & Sculpture de l'Empereur, à Vienne. Pesne, Premier Peintre du Roy de Prusse, à Berlin. Rosalba Carriera, à Venise. Jean-Paul Panini, à Rome. Pellegrini, à Venise, &c. Mais une autre cause de ce que le Public a remarqué sur la moindre quantité d'Ouvrages, (car on sçait qu'un même Morceau n'est jamais exposé deux fois,) ne viendroit-elle point de ce que l'espace d'un an n'est pas tout-à-fait suffisant pour entreprendre & finir avec soin des Ouvrages capables de mériter les suffrages du Public, & soutenir la gloire de l'Académie?

CATALOGUE abregé des Ouvrages de Mrs les Peintres, Sculpteurs & Graveurs de l'Académie, aujourd'hui vivans, exposés au Salon du Louvre.

De MM. Carlo-Vanloo, Professeur. 1. *L'Adoration des Rois*, grand Tableau en hauteur ceintré. 2. *La Défaite de Porus*, grand Tableau ceintré pour le Roy d'Espagne. C'est une autre composition plus noble & plus hardie que celle qui parut l'année derniere. 3. *S. Sébastien, lié & percé de fleches*, un Ange paroît dans l'action de les lui tirer; les figures de grandeur naturelle. Ce Morceau a reçû de grnades loüanges du Public, ainsi que les deux autres du même Auteur, dont nul Amateur des Beaux-Arts n'ignore les grands talens.

Bouchet, Professeur. 1. *Psiché, conduite par Zéphire dans le Palais de l'Amour*, pour être mis en Tapis-

Digitized by Google

Tapisserie. 2. *L'Aurore & Cephale.* 3. *Payſage*, où il y a un Moulin & un torrent d'eau, Morceau extrêmement pittoresque; on ſçait aſſés ce que les Tableaux de cet habile Maître ont d'harmonieux, de piquant & de gay.

NATOIRE, Profeſſeur. 1. *Vénus, qui préſente l'Amour à la Nymphe Calipso.* 2. *Télemaque dans l'Iſle de Calipso parmi les Nymphes, careſſant l'Amour.* 3. *Galatée ſur les Eaux.* Le Public a trouvé ces Compoſitions nobles & délicatement peintes.

OUDRY. 1. *Bouquetin de Barbarie.* 2. *La Fable du Pêcheur & du petit Poiſſon.* 3. *Un Tigre dans ſa Loge, & des Dogues qui l'agacent à travers des barreaux.* 4. *Un Loup Cervier de la Louiſiane*, combattant contre deux Dogues. 5. *Payſage, avec Vaches, Moutons*; un jeune garçon ſur un âne, &c. 6. *Autre Payſage*, une femme conduiſant une Vache & des Moutons, un Chien dans une Loge, &c. 7. *Un Lapin & une Perdrix accrochés, ſur un fond clair* en rond. 8. *Une Hure de Sanglier, un Canard, du Celery, &c.* 9. *Une Gazelle.* M. Oudry a parû aux yeux du Public toujours auſſi fécond qu'admirable dans ſes Ouvrages.

CHARDIN. 1. *Une Dame prenant du Thé.* 2. *L'Amuſement frivole d'un jeune homme qui fait des bouteilles de ſavon.* 3. *La Gouvernante.* 4. *La Pourvoyeuſe.* 5. *Les Tours de Cartes.* 6. *La Ratiſſeuſe de Navets.* Si nous raportions ici tous les éloges qu'on a donnés aux Ouvrages de ce Peintre ſéduiſant, cet article occuperoit plus de place qu'aucun autre. Le jeune Ecolier grondé par la Gouvernante, pour avoir ſali ſon chapeau, eſt le Morceau qui s'eſt attiré le plus de ſuffrages. Le petit Tableau des Tours de Cartes, dont le coloris eſt ſi aimable, a eû beaucoup de Partiſans.

TOCQUE'. 1. *Le Portrait de Monſeigneur le Dau-*

phin, en pied, près d'une Table, sur laquelle sont une Sphere, des Cartes de Géographie, des Plans de Siéges & de Batailles, &c. Ce Portrait a attiré un très-grand concours. 2. *Portrait en Buste de M. Massé.* 3. *Celui de M. Laugeois, la main apuyée sur un Livre.* 4. *Portrait de M. Daudé.*

LANCRET. 1. *Un Payſage, où eſt un Berger, tenant une Cage.* 2. *Des Enfans qui ornent un Mouton de guirlandes de fleurs.* 3. *Des Enfans qui joüent au pied de bœuf.* 4. *Un Déjeûné ou Repas de Chaſſe.* 5. *Dame à ſa Toilette, prenant du Caffé.* 6. *Les deux Amis*, Conte de la Fontaine. Ce petit Tableau eſt traité avec beaucoup de goût & de fineſſe. 7. Deux petits Tableaux pendans, en large, dont l'un repréſente la cinquiéme Scene du dernier Acte de la Comédie du *Philoſophe marié* de M. Deſtouches, priſe dans le temps de l'exclamation de l'Oncle, qui dit avec transport: *Ah! la Philoſophie a troublé ſa cervelle!* L'autre repréſente une Scene de la Comédie du *Glorieux*, du même Auteur. Ce ſont auſſi des Portraits reſſemblans des Acteurs & des Actrices, qui joüent dans ces deux Piéces. M. Lancret eſt en poſſeſſion de plaire dans tous les Ouvrages, qu'il produit.

RESTOUT, Profeſſeur. 1. *Le Repos de la Sainte Famille en Egypte*, grand Tableau peint en hauteur. 2. *S. Vincent de Paul, prêchant*; les Auditeurs ſont habillés comme du temps de LOUIS XIII. 3. *Alexandre dans l'Atelier d'Apelles.* Il donne ſa Maîtreſſe Campaſpe à ce fameux Peintre, qui en étoit devenu amoureux. La compoſition, le deſſein & le coloris de cet habile Peintre, ſoûtiennent la grande réputation qu'il s'eſt acquiſe.

DESPORTES. Grand Tableau en large, de 14 pieds, ſur onze, repréſentant *une Negreſſe de diſtinction, portée ſur ſon Homan ou Branle, par deux*

grands

grands Negres ; elle tient d'une main un Parasol de plumes de diverses couleurs, & de l'autre un Arc & des fleches, avec un fond de Payſage, conforme au climat du Pays. Diverſes ſortes de Plantes, d'Arbuſtes & d'Arbres, comme Latiers, Palmiers ſauvages, &c. ſur leſquels on voit divers Singes & Oiſeaux d'eſpeces ſingulieres. Le bas du Tableau eſt occupé par un Radeau flotant, par un grand nombre de Poiſſons, de forme & de couleur ſinguliere, & par des Filets pour la Pêche, &c. On voit auſſi ſur la Terraſſe de derriere, deux Moutons de Barbarie, d'une eſpece très-rare, ainſi que pluſieurs Oiſeaux, comme des Herclans, le Roy des Corbeaux, l'Oiſeau Royal, &c. Ce Tableau doit être mis en Tapiſſerie à la Manufacture Royale des Gobelins. Il a attiré une grande foûle de Spectateurs, qui a admiré le génie, la fécondité & la force du coloris de l'habile Peintre, dans un âge aſſés avancé.

AVED. 1. Le Portrait *de Mad. Arlon*, filant de la Soye. 2. Portrait fort hiſtorié, de *Mad. Duplex de Baquancourt, en deshabillé galant à ſa Toilette.* 3. Celui du *Marquis de Crevan*, avec une Armure. 4. Portrait du *Comte de Magnac*, tenant celui de ſon Illuſtre Pere, Lieutenant Général. 5. Portrait de *Mad. de Saint Lambert, en Nayade.* 6. Portrait de M. *de Farcy*, apuyé ſur une Table. M. Aved doit être bien content de la juſtice que le Public éclairé a rendu à ſes Ouvrages & aux progrès rapides qu'il a faits dans la Peinture.

DE LA TOUR. 1. Le Portrait en paſtél, de *M. de Fontpertuis*, Conſeiller au Parlement. 2. Celui de *M. Dupouch, apuyé ſur le dos d'un Fauteüil.* 3. Portrait du *Frere Fiacre*, Religieux Picpus de Nazareth. Nous avons entendu dire à des Curieux du premier ordre, & très difficiles à contenter, que la Nature doit être jalouſe des Ouvrages de M. de la

Digitized by Google

Tour ; en effet on ne peut pas pouſſer plus loin l'imitation fine, délicate & ingénieuſe.

GALLOCHE, Profeſſeur, très habile dans les principes de ſon Art, & qui a fait d'illuſtres Eleves. La *Cananée*, Tableau en hauteur.

GREVEMBROECK, Tableau de 5 pieds de large, ſur 3. de haut. *Vûë de Paris*, juſqu'au Pont de Séve, priſe d'un Pavillon de l'Arſenal; Ouvrage immenſe, qu'on peut regarder comme le triomphe de la patience.

DROUAIS. Divers petits Portraits d'Hommes & de Femmes en miniature, dans une bordure avec une glace; entre autres Morceaux, *une Veſtale*, &c.

MANGLAR, Académicien. Deux Marines, dont l'une repréſente un *temps calme & un clair de Lune*, & l'autre, *une Tempête avec naufrage*. On a donné bien des éloges à ces deux Morceaux, qu'on peut voir dans le Cabinet de M. Adam, l'aîné. On préfere le premier à l'autre, il paroît auſſi plus piquant, ſur tout par les coups de clair, donnés avec une grande entente, ſur la ſurface de l'onde, provenant des rayons de la Lune & du Fanal qui eſt à la Poupe d'un Vaiſſeau. Ces deux Tableaux ont été envoyés de Rome.

BOUCHARDON. 1. Un Bas-Relief en plâtre, repreſentant *S. Charles*, qui, dans une Proceſſion ſolemnelle, demande à Dieu la ceſſation de la Peſte, dont la Ville de Milan étoit affligée. Ce Bas-Relief s'execute actuellement en Bronze pour un des Autels de la Chapelle du Château de Verſailles. Ce Sujet a été traité d'une maniere differente, dans un grand Bas-Relief de Marbre, par PIERRE PUGET, illuſtre Marſeillois, qu'on apelle à juſte titre le Michel-Ange de la France. Le ſaint Archevêque de Milan y eſt repréſenté dans l'état de la plus grande humiliation, priant avec ferveur pour détourner

Digitized by Google

tourner le fleau de la Peste, &c. Ce beau Morceau, ou ce Chef-d'œuvre, qui excite la pitie & inspire la terreur, est conservé precieusement dans la Salle du Bureau de la Santé, établi à l'entrée du Port de Marseille, pour la visite des Bâtimens qui y arrivent, venant de Lieux suspects de Peste. Dans le nouveau Bas Relief, qui donne lieu à la remarque qu'on vient de faire, toutes les finesses & le sublime de l'Art, y sont employés, l'expression va jusqu'au pathétique le plus touchant, mais sans fraper les yeux & le cœur des horreurs de la Peste. 2. Modele en Terre cuite, qui représente *Bacchus victorieux*, & qui invite les hommes à se liver au plaisir qu'il leur prépare. 3. Modele de même Terre, d'une petite Statuë, qu'on doit executer en Marbre pour le Roy; il représente l'*Amour, qui, avec les Armes de Mars, se fait un Arc de la Massuë d'Hercule*; fier de sa puissance & s'aplaudissant d'avoir désarmé deux Divinités si redoutables, le fils de Vénus témoigne par un ris malin, la satisfaction qu'il ressent de tous les cœurs qu'il va blesser; pensée aussi fine que poëtique, & digne du célebre BOUCHARDON.

ADAM, l'aîné. 1. Modele d'un *Groupe isolé, représentant deux Nymphes, pêchant, l'une montée sur un Rocher, & l'autre assise, les jambes dans la Mer, s'efforçant toutes les deux de tirer un filet chargé de Poissons, dans lequel se trouve pris un petit Triton*; la joye est très-bien exprimée sur le visage des Nymphes, aussi bien que le désir de ne pas laisser échaper leur proye. M. Adam execute actuellement ce Morceau en Marbre de huit pieds de haut, les Figures ayant 7. pieds 6. pouces de proportion. Il est destiné pour le Jardin du Château de la Muette, & doit faire pendant à un Retour de Chasse du même Auteur, qui sera posé dans peu. C'est aussi un *Groupe de deux Nymphes Chasseresses, Compagnes de*

Digitized by Google

Diane, dont l'une éleve ſes bras pour attacher à la branche d'un arbre un Héron, de la Chaſſe qu'elle vient de faire; ſa jeune Compagne, qui eſt aſſiſe & qui paroît fatiguée, lui donne un Arc & un Carquois pour former un Trophée. 2. Modele d'un Portrait en Buſte, de grandeur naturelle, de M. *Rigaud*, Peintre du Roy, & Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Recteur & ancien Directeur de l'Académie.

ADAM, le cadet. 1. Modele, repréſentant *la Juſtice avec ſes attributs*, executé en grand, ſur un ordre d'Architecture, qui forme la principale entrée de la Chmbre des Comptes de Paris. Il y a du même Auteur, *la Prudence & deux Amours qui couronnent l'entrée*, & qui tiennent un Cartouche en Bas-Relief. C'eſt une Terre cuite, que repréſente la Prudence, dont le principal attribut eſt le Miroir, tenant un Serpent, &c.

Les Ouvrages de ces deux illuſtres Freres ont reçû du Public un aplaudiſſement unanime.

LA DATTE. 1. *Judith, apuyée ſur la tête d'Holopherne*, Figure Svelte, noble & frapante. 2. Modele en Terre, repreſentant la Sainte *Vierge en pied, tenant l'Enfant Jeſus*. 3. Modele en Terre cuite de la Tête de S. Paul, plus grande que le naturel. Le Public a donné des Eloges bien mérités à cet habile Sculpteur, qui a fait de très-grands progrès en peu de temps.

VERBECK. Un Groupe en plâtre, repréſentant Minerve & ſes attributs. Le Public a parû extrêmement content de ce Morceau.

DUVIVIER, MEDAILLES. 1. *La Réünion de la Loraine à la France*, 1737. 2. *Le Sujet de la Paix*, 1738. 3. Nouvelle *Tête du Maréchal de Villars*. Crayons de Médailles. 4. *Mercure deſcendant des Cieux, tenant une Corne d'abondance*. 5. *Le Soleil*

Digitized by Google

au Zénit, qui en écartant les frimats, répand ses rayons sur une Campagne de bled, où des Moissonneurs travaillent. (JETTONS.) 1. Une *Tête du Roy.* 2. *Trésor Royal*, 1738. 3. *Bâtimens du Roy*, 1738. 4. *Tête de N. Renneaume*, Doyen de la Faculté de Médecine. 5. *Tête de M. Bourdelin*, Doyen de la Faculté, *idem.*

MAROLLES, Ingénieur du Roy. Deux Desseins à la plume, dont l'un, dédié à M. le Contrôleur Général, représente *la Vûë en Perspective de son Château de la Chabelle*, près Nogent sur Seine, & l'autre, celle de la *Place Royale de Bordeaux*. Le Public a fort aplaudi à la délicatesse, à la légereté & à la précision de ces deux Desseins.

LE BAS, Graveur. Deux Sujets en large; le *Pot au lait*, & la *Chasse à l'Italienne*, gravés d'après Wauvermens, avec beaucoup d'intelligence. Il y avoit d'autres Estampes heureusement gravées par Mrs COCHIN, d'après M. Chardin; AVELINE, MOYREAU, LARMESSIN, &c.

SPECTACLES.

EXTRAIT des Caprices du Cœur & de l'Esprit, *Comédie en trois Actes en Prose, de la composition de M. Delisle.*

ACTEURS.

Dorimon, Pere d'Angélique, *le Sr Mario.*
Dorante, Amant d'Isabelle, *le Sr Romagnesi.*
Valere, Amant d'Angelique, *le Sr Riccoboni.*

Digitized by Google

Angelique, promise à Dorante, *la Dlle Rivacoboni.*

Isabelle, niece de Dorimon, promise à Valere, *la Dlle Silvia.*

Lisette, Suivante d'Angélique, *la Dlle Thomassin.*

Frontin, Valet de Dorante, *le Sr Deshayes.*

La Scene est à la Campagne, chés Dorimon.

Dorimon ouvre la Scene, & demande à *Lisette* ce qu'elle dit de *Dorante*, qu'il destine à sa fille, & de *Valere*, à sa niece! Lisette répond : *qu'ils sont aimables l'un & l'autre, que M. Valere est vif & brillant: mais que M. Dorante lui plaît infiniment, parce qu'on remarque en lui un homme sensé, d'une douceur qui charme, malgré son air sérieux.* Dorimon se flate d'avoir réüssi dans le choix de ces Epoux pour sa fille & pour sa niece, attendu qu'Angelique, à qui il destine Dorante, est Philosophe comme lui, & qu'Isabelle est vive & enjoüée comme Valere. Elles arrivent, & Dorimon leur dit qu'il vient leur parler d'une affaire sérieuse. Il leur aprend que c'est de Mariage; Isabelle ne trouve point cela si sérieux, mais Angélique pense différemment. Dorimon sort pour aller joindre les deux Amans, & les amene ensuite à ses Filles. Isabelle témoigne sa joye à sa Cousine de ce qu'on va les marier;

Digitized by Google

marier ; Angélique en est toute triste, au contraire, parce que, dit-elle, *le Mariage nous lie à un homme, dont on ne connoît souvent ni l'esprit ni le caractere.* Là-dessus elle fait le Portrait des Amans, qui métamorphosent leurs défauts en des qualités aimables & qui, pour paroître aux yeux de leur Maîtresses, se peignent tout différens de ce qu'ils sont. Isabelle répond qu'elle croit que les femmes ne doivent rien aux hommes du côté de la dissimulation. Leur conversation est interrompuë par l'arrivée de Dorimon & des deux Amans. Cette entrevûë se passe en politesses, & Dorimon laisse les quatre Amans ensemble, pour aller donner quelques ordres. C'est ici où Angélique & Isabelle découvrent leur penchant; Angélique trouve Dorante trop caustique, & Isabelle ne voit en Valere qu'un étourdi ; elles en jugent par les traits satyriques que lâche Dorante, & par le ton folâtre de Valere, qui dit que *Dorante se fâche de tout ce qui le choque, & que pour lui, il rit de tout ce qui le fâche.* Dorimon vient les rejoindre ; Isabelle exagere à son Oncle le caractere & l'esprit de Dorante ; Angélique loüe aussi beaucoup celui de Valere, ce qui fait dire à Dorimon : *Cela est plaisant, chacune vante l'Amant de sa Cousine, & n'ose, par pudeur, faire l'éloge du sien.* Lisette annonce que l'on a servi ; la Compagnie se retire. Lisette retient Dorimon

Digitized by Google

pour lui demander, si ces Amans prennent du goût les uns pour les autres. Dorimon, transporté de joye, lui aprend que le sort justifie son choix, & qu'on ne sçauroit voir d'esprits plus simpathiques, ni d'Amans mieux assortis ; il se retire en recommandant à Lisette de songer à ce qu'il lui a dit tantôt, qui est de sonder le cœur de ces Demoiselles pour leurs Amans. Frontin arrive, qui est frapé de la beauté de Lisette, qu'il prend pour l'une des Maîtresses de la Maison. Après que Lisette l'a détrompé, il s'enhardit, & lui dit : *Tu ne perdras rien au respect que Frontin commence à perdre pour toi.* Lisette lui demande ce qu'il cherche. Frontin répond : un Maître, & j'y trouve une Maîtresse. Ils s'entretiennent après de leurs Maîtres, & chacun les peint au naturel avec des traits si comiques, que cette Scene a été fort aplaudie.

Angélique & *Lisette* commencent le second Acte. Cette fille sage & éclairée, dit, que plus elle examine Dorante, moins elle le goûte, & qu'elle ne veut absolument point de lui ; elle lui trouve trop d'esprit, & elle craint qu'il ne soit trop prévenu de ses lumieres. Elle avoüe qu'elle a précisément les mêmes défauts qu'elle reproche à Dorante. Cette conformité, dit-elle, dans notre façon de penser, rendroit nécessairement notre commerce dangereux. Il faut, ajoûte-t'elle,

à

Digitized by Google

à Dorante une femme docile, & à moi un Epoux qui ait plus de flexibilité d'esprit. Elle charge Lisette d'aller trouver Dorimon, & de l'instruire des dispositions de son cœur. Valere arrive plongé dans la rêverie, ce qui l'empêche de voir Angélique, & c'est justement cette jeune personne qui l'occupe. Elle se montre à lui, ce qui le déconcerte un peu, mais il prend le dessus, & lui avoüe que c'étoit à elle qu'il rêvoit. Angélique est fort surprise de cette nouvelle, & lui fait entendre qu'il est destiné pour sa Cousine; mais Valere persiste à l'assurer qu'il connoît tout le mérite d'Isabelle, mais qu'Angélique a triomphé de son cœur. Enfin Angélique lui avoüe qu'elle n'est pas plus raisonnable que lui, & qu'elle n'a nul penchant pour Dorante. Valere, charmé, se jette à ses genoux, & lui demande la permission d'esperer, puisqu'il peut l'aimer, sans trahir l'amitié qu'il a pour Dorante. Angélique le releve & lui dit: *Donnez-moi la main, je veux vous faire revenir de votre erreur & vous rendre à ma Cousine.* Dorante entre, & voyant fuir Angélique, il ne doute point qu'elle n'ait de l'éloignement pour lui, & il en est fort aise. Il convient que c'est une fille d'esprit, & ajoûte: *Une femme*, dit-il, *est naturellement impérieuse, mais son orgueil n'a point de bornes, lorsqu'elle se croit des talens supérieurs à son*

Frontin, qui a entendu la fin de la Scene, conçoit que le départ est differé, & qu'il pourra revoir Lisette. Il projette cependant de se divertir aux dépens de son Maître, & il lui dit que les chevaux sont prêts. Dorante lui répond qu'il ne part point, parce qu'il est amoureux. *Frontin* prend le change, & croit que c'est Angelique qu'il aime. Dorante se retire, & Frontin, voyant venir Dorimon, se prépare à lui faire confidence de ce qui se passe. Dorimon entre, en disant: *Je crains que mes précautions ne soient inutiles; & si j'ai le coup d'œil bon, ces jeunes gens, que je croyois se convenir si bien, n'ont pas grand penchant les uns pour les autres.* Frontin le détrompe. Dorimon joyeux le récompense d'une si bonne nouvelle. Lisette vient, & dit tout le contraire de Frontin. *Angelique*, dit-elle, *ne peut souffrir Dorante, il est trop Philosophe pour elle; Dorante de son côté n'est pas plus tendre: quant à Isabelle, elle trouve Valere trop jeune & trop vif pour elle; enfin la sympathie a tout gâté.* Dorimon cite Frontin pour garant de l'amour réciproque qui vient de naître, Lisette soûtient son système; Dorimon sort pour s'éclaircir de la vérité. Lisette est fâchée contre Frontin de ce qu'il a trompé Dorimon; Frontin assûre que ce qu'il lui a dit est si vrai qu'il en a reçû de l'argent, & qu'il a trop de probité pour l'avoir

Digitized by Google

voir pris, si ce qu'il lui a dit n'étoit pas sincere. Pour le lui prouver, il lui fait un conte extravagant. *Voyant*, dit-il, *que mon Maître, Valere, Angelique, Isabelle, & vous, Mlle Lisette, étiez rebelles à l'amour, je l'ai été chercher en poste, pour vous mettre tous à la raison; je l'ai aporté en croupe. Ce petit fripon d'Amour na pas eû plûtôt mis pied à terre, qu'il a fait des siennes, & nos Amans s'aiment à présent à la folie.* Lisette ne veut rien croire de tout cela; il la laisse avec Angelique, pour s'en éclaircir; elle veut lui persuader qu'elle aime Dorante, & Angélique l'assûre qu'il n'en est rien, qu'il lui est insuportable, & qu'en voulant ramener Valere à sa cousine, elle à découvert en lui des sentimens & des façons si aimables, qu'elle a été forcée de l'aimer lui-même; Lisette dit à cela qu'elle commence à n'y rien comprendre. Isabelle, qu'Angélique a fait avertir, arrive; elles s'expliquent ensemble sur leurs sentimens, avec finesse. Dorimon, qui a entendu qu'elles se disoient amoureuses, croit qu'elles aiment ceux qu'il leur destine, & se félicite d'avoir fait un choix de leur goût. Lisette dit à part: *Il ne se félicitera pas long-temps.* Angélique & Isabelle le desabusent, & lui avoüent qu'elles n'ont aucun penchant, ni Angélique pour Dorante, ni Isabelle pour Valere, ce qui jette Dorimon dans une grande surprise.

Digitized by Google

prise. Les Amans viennent, & Dorimon les fait expliquer. Dorante avoüe qu'il aime Isabelle, & Valere, que tout son amour est pour Angélique. Comme Dorimon les estime également, il lui est indifférent qui des deux soit son Gendre ou son Neveu. Il promet de faire consentir leurs Parens à ces mariages, auxquels il donne les mains. Les Amans en témoignent leur joye. Frontin, qui étoit chargé d'une Fête, la fait executer, après avoir eû l'aveu de Lisette de devenir son Epoux. Le Divertissement étoit fort brillant; la Musique est dû Sr *Blaise*, Basson de la Comédie Italienne, & le Ballet de la composition des Srs *Riccoboni* & *Deshayes*; on a executé une Entrée de deux Sabotiers & de deux Sabotieres, qui a fait beaucoup de plaisir. Cette Entrée étoit dansée par les Srs *Deshayes* & *Thomassin*, & par les deux Dlles *Thomassin*.

Le 5. Septembre, l'Académie Royale de Musique donna la premiere représentation d'un Ballet Héroïque en trois Actes, précédé d'un Prologue, intitulé : *Zaïde, Reine de Grenade*. Le Poëme est de M. de la Marre, & la Musique de M. Royer, Auteur de la Tragédie de *Pyrrhus*, joüée en 1730.

Ce Ballet a été parfaitement bien reçû du Public, tant par raport aux Paroles, que par raport

raport à la Musique. Le Poëte l'annonce à la tête du Livre, par ce court Avertissement. *Le sujet de ce Poëme est, à peu de chose près, imaginé : il n'y a d'historique que la haine des Zégris & des Abencerages, Maisons éternellement divisées, comme celles d'Yorck & de Lancastre, en Angleterre.*

Le Théatre représente au Prologue, le Palais de Mars, avec tous les Attributs du Dieu de la Guerre. Ce Dieu parlant à sa Suite, s'exprime ainsi :

De l'Univers, entre-eux, les Dieux font le partage;
Tout cede à mon pouvoir, ma gloire est mon ouvrage.
Je dispense à mon gré les Lauriers & les Fers :
Arbitre du bonheur & Maître des revers,
Je répands la terreur, j'inspire le courage;
Et je tiens dans mes mains le sort de l'Univers.
Fameux Guerriers, Peuple invincible,
Accourez à ma voix;
Reconnoissez le Dieu terrible,
A qui vous devez vos Exploits.

La Suite de Mars répete ces quatre derniers Vers. Une douce symphonie annonce l'Amour; Mars exhorte ses Guerriers à défendre leurs cœurs contre Cupidon, qui en est le Tyran, & leur dit :

Ce Dieu regne en Tyran dans nos cœurs abbatus;

La

La gloire ne peut rien sur une ame qu'il blesse,
Pour perdre un siécle de vertus,
Il ne faut qu'un jour de foiblesse.

L'Amour, irrité de l'outrage que Mars lui fait, lui dit :

Un seul regard de ma Mere
Suffit pour vous ramener.

Venus, invoquée par son Fils, descend des Cieux. A peine Mars l'aperçoit, qu'il rentre dans ses chaînes ; après quelques reproches, cette tendre Déesse lui fait grace en faveur de son repentir. Mars invite ses Guerriers à se partager entre l'Amour & la Gloire, par ces Vers :

Tendres Amans, Guerriers terribles,
Formez les concerts les plus doux ;
Amans, soyez Guerriers, Guerriers, soyez sensibles ;
La Gloire & les Plaisirs ne sont faits que pour vous.

La Suite de Venus & celle de Mars, unies ensemble, forment le Divertissement de ce Prologue.

Au premier Acte, le Théatre représente un Amphithéatre, préparé pour célebrer la naissance de Zaïde, Reine de Grenade.

Zulema, Prince Maure, & Chef de la Maison des Zegris, ouvre la Scene avec *Octave*, Prince Napolitain, & *Isabelle*, Prin-

Digitized by Google

Princesse Napolitaine ; ces deux Amans sont Esclaves, & passent pour Frere & Sœur. Zulema expose le sujet de la Fête qu'on va célebrer, par ces Vers :

Zaïde fait aimer ses Loix ;
Ses Sujets fortunés ont oublié les Rois.
Ce jour, marqué par sa naissance,
De ses Peuples charmés va signaler l'amour ;
Et le mien seul, dans ce beau jour,
Hélas ! est réduit au silence.

Zulema charge Isabelle, Esclave & Confidente de Zaïde, de s'interesser pour son amour auprès de cette Reine à qui il l'a donnée ; Isabelle lui répond galamment :

Vos Exploits, mieux que moi, lui parleront pour vous.
Sur de pareils garans, Prince, daignez m'en croire,
L'Amour vous fera des jaloux,
Autant que vous en fait la gloire.

Octave & Isabelle, dans cette seconde Scene, font connoître leur rang, leur amour, & leur malheureuse situation. Dans la crainte où ils sont, que Zulema ne se venge sur eux du mépris de son amour, & du triomphe d'*Almanzor*, son Rival, ils prennent le parti de se ménager auprès de leurs Maîtres, & de ne les point irriter.

Zaïde

Zaïde vient; elle s'annonce d'abord en Reine, par la maniere dont elle parle à sa Suite, à qui elle ordonne de se retirer; elle retient auprès d'elle *Isabelle & Octave*, qu'elle honnore de sa confiance. Elle leur fait entendre qu'elle aime, sans leur nommer l'objet de son amour; il lui prédisent un heureux succès, & la pressent de nommer un Roy, qui sera son premier Sujet; elle leur répond:

Il n'eſt pas temps encor de nommer mon vainqueur;
Allez; préparez-vous à chanter sa victoire,
Et reſpectez les secrets de mon cœur.

Zaïde, après avoir congédié Octave & Isabelle, fait connoître ce qui se passe dans son cœur, par ce beau Monologue:

Témoins de mon indifference,
Lieux charmans, aprenez mon secret en ce jour;
Quand je bravois l'Amour & sa puiſſance,
Je ne connoiſſois pas Almanzor & l'Amour, &c.

Les Sujets de Zaïde viennent célebrer la Fête qui a été annoncée dès la premiere Scene. Octave & Isabelle en font les principaux ornemens, par des Chants qui expriment énigmatiquement l'amour dont ils brûlent secrettement l'un pour l'autre. La Fête commence par un Chœur généralement aplaudi;

en

Digitized by Google

en voici les paroles, adressées à Zaïde :

Regne à jamais sur un Peuple qui t'aime,
Plus brillante par ta beauté,
Par tes vertus, par ta bonté,
Que par l'éclat du Diadême.

Zaïde marque sa reconnoissance à ses Sujets ; elle les invite à venir avec elle dans les Forêts, à une partie de Chasse, & leur promet de leur donner un Roy avant la fin du jour. Cet Acte finit par le beau Chœur dont nous venons de parler, & qu'on ne se lasse point d'entendre.

Isabelle commence le second Acte par un Monologue, où elle fait entendre qu'elle craint à chaque instant quelque nouveau malheur, sans expliquer d'où peut naître cette crainte.

Damanzor paroît pour la premiere fois, & demande à Isabelle le même secours auprès de Zaïde, que son Rival a éxigé d'elle. Il l'implore avec tant d'ardeur, qu'il croit avoir été entendu de Zaïde qui survient ; il dit à cette Reine qu'il adore :

Vous m'avez entendu ; prenez votre victime ;
Reine, dans vos regards je lis votre courroux ;
Si l'amour vous paroît un crime,
Je suis coupable ; vengez-vous.

Zaïde

Zaïde prend le change ; elle croit que c'est à Isabelle que s'adresse l'amour, dont Almanzor se fait un crime ; elle éclate contre Isabelle, qui calme ses transports jaloux par ces mots :

A mes genoux, il adoroit Zaïde.

Zulema vient annoncer la Chasse qui doit faire le Divertissement de ce second Acte. Plus hardi qu'Almanzor, il parle de son amour à Zaïde, & la presse de choisir un Roy ; Zaïde lui répond :

Sur le choix de mon cœur je ne vous puis rien dire,
Mais on verra bientôt qu'il n'avoit pour objets,
Que la grandeur de mon Empire
Et le bonheur de mes Sujets.

Les Chasseurs & les Chasseresses se rassemblent auprès de Zaïde. Cette Fête est des plus brillantes qu'on ait encore vûës dans ce genre de Musique.

Zulema finit cet Acte par un Monologue, dans lequel il fait éclater sa jalousie. On auroit souhaité quelque action antérieure, qui eût pû y donner lieu ; au lieu qu'elle ne paroît fondée que sur ces deux Vers :

Dans un regard plus tendre que timide
J'ai connu d'Almanzor l'espoir ambitieux, &c.

On n'a pas crû que cela dût suffire, pour mettre

mettre dans la bouche de Zulema ces deux Vers :

Cruelle, affreuse préference,
Tu portes dans mon cœur le feu de la vengeance.

Au troisiéme Acte, le Théatre représente une Galerie, où l'on voit un Trône à deux places, dressé pour la Fête du Mariage de Zaïde & d'Almanzor.

Zaïde fait connoître qu'Almanzor lui a sauvé la vie, qu'un Monstre affreux lui auroit ôtée, sans sa valeur. Le prix que Zaïde donne à ce service éclattant, enhardit Almanzor à lui parler de son amour; Zaïde, loin d'en être irritée, lui répond avec un coup d'œil de douceur.

Vous profitez du seul moment,
où je ne puis punir un aveu téméraire;
L'Amant mérite ma colere;
Mais le vainqueur obtient la grace de l'Amant.

Cette Scene est très-ingénieusement dialoguée. On y aprend que Zulema auroit percé le cœur à Almanzor, si Octave n'eût repoussé le coup mortel.

Octave vient annoncer à Zaïde que Zulema, suivi d'une troupe de Rebelles, immole tout à sa fureur; Almanzor sort, pour réprimer l'audace de ce Rival jaloux.

Après

Après un Monologue, où Zaïde marque les allarmes qu'elle sent pour le péril où son Amant va s'exposer. Isabelle vient redoubler sa crainte, & fait connoître la sienne, par raport à son Amant, qui combat avec Almanzor; cela lui donne occasion de déclarer son véritable sort à Zaïde. On auroit voulu que cette exposition eût été dans l'Acte précedent, où elle auroit parû mieux placée, que dans un dernier Acte, où tout doit être en action & en passion.

Almanzor revient victorieux de son Rival, qui a été réduit à s'embarquer pour se dérober au châtiment que sa révolte méritoit. Zaïde nomme Almanzor pour son Epoux, & pour Roy de Grenade. Les Peuples témoignent leur joye par ce Chœur.

Regnez; qu'à vos vœux tout réponde;
Joüissons désormais du bonheur le plus doux;
Avec des Maîtres tels que vous,
Nous le serons bien-tôt du Monde.

Zaïde rend la liberté à Octave & à Isabelle, qui, se joignant aux deux autres Amans heureux, chantent avec eux un *Quatuor*, géneralement & très-justement aplaudi.

On auroit voulu que le fond de la Piéce fût un peu plus interessant; on a été plus satisfait de la Versification que du Plan. La Musique a fait beaucoup de plaisir.

L'Académie

L'Académie Royale de Musique continuë les Représentations du Ballet de *Zaide*, avec succès. La Dlle *Barbarina* y danse toujours d'une maniere très brillante, ainsi que le Sr *Rainaldy*, Napolitain, qui passe pour le plus excellent Pantomime qu'on ait vû en France; ils dansent ensemble plusieurs Entrées dans differens genres de Pantomime, qu'on ne se lasse point de voir.

Les Comédiens François, qui sont restés à Paris, la moitié de la Troupe étant à Fontainebleau préparent trois petites Piéces d'un Acte chacune, avec un Prologue, qu'on joüera dans les commencemens du mois d'Octobre, sçavoir 1. l'*Ecole du Monde*. 2. Le *Médecin de l'Esprit*. 3. *Esope au Parnasse*.

Le 2. Septembre, les Comédiens Italiens remirent au Théatre une Comédie Italienne en Prose & en trois Actes, intitulée *la Cameriera*, dans laquelle le Sr *Alexandre Ciavarelli*, Napolitain, âgé de trente trois ans, débuta pour la premiere fois dans le Rôle de *Scapin*; il joüa avec beaucoup d'intelligence, de vivacité & de précision, le Rôle de Fourbe intriguant. Cette Piece, qui est très-comique par un continuel Jeu de Théatre d'Arlequin, de Scapin & d'une Soubrette, avoit été jouée sur le même Théatre au mois de Juin 1716. sous le titre d'*Arlequin Mari de la Femme de son Maître*, ou *la Cameriera Nobile*. La Dlle Riccoboni la jeune, & le Sr Romagnezy, qui ont rempli dans cette Piéce (qui est toute en Italien) les Personnages de la *Cameriera* & de son Amant, ont joüé leurs Rôles en François.

Le 17. les mêmes Comédiens donnerent une Piéce nouvelle en Vers & en trois Actes, qui a pour titre les *Talens à la mode*, de la composition de M.

Digitized by Google

de Boissy. Cette Comédie, qui est généralement applaudie, est terminée par un Ballet Pantomime sous le titre des *Muses Rivales*, très-ingénieusement composé par le Sr Riccoboni, & très-bien executé par les Acteurs de la Piéce. Nous entrerons dans un plus grand détail dans le Mercure prochain sur ces nouvautés, qui attirent tous les jours de nombreuses Assemblées. Voici une petite galanterie que M. Pesselier, Auteur de l'*Ecole du Temps*, adresse à son Confrere, sur le succès de sa Piéce.

Non, non, il n'est pas sûr que la Posterité
Accorde son suffrage à chaque nouveauté,
Dont notre siecle s'accommode;
Mais malgré le caprice & la légereté
Du Public inconstant, que l'uniformité
Rebute, fatigue, incommode,
Par leur beau coloris, par leur varieté,
Tes Talens, cher Boissy, seront toujours de mode.
Et peuvent aspirer à l'immortalité.

Le 25. Août, Fête de S. Louis, on donna sur le Théatre de l'Opera Comique, à onze heures du soir, un Bal public, à l'occasion de la Fête du Roy; la Sale fut très-[illegible] décorée, & parfaitement bien éclairée, de-même que toutes les ruës de la Foire. On y dansa toute la nuit, & il y eut un grand concours de Masques.

Le 2. Septembre, on donna sur le même Théatre, une Piéce nouvelle d'un Acte, avec un Divertissement, & differens Vaudevilles, intitulée *le Miroir*. Elle fut suivie d'une Pantomime nouvelle, dont les principaux Personnages sont l'*Amour*, *Diane*, *ses Nymphes*, & *Endimion*, accompagnés de plusieurs

Digitized by Google

plusieurs Chasseurs, qui executent un très-joli Divertissement, qui termine la Piéce.

Le 19. on donna une autre Piéce nouvelle, mêlée d'Intermedes, qui a pour titre les *Réjoüissances Publiques*; elle fut suivie d'une Pantomime nouvelle, très-bien executée par les Anglois. Ce dernier Divertissement a pour titre *Arlequin Peintre & Musicien.*

On doit donner sur le même Théatre le premier Octobre, une derniere Piéce nouvelle d'un Acte, qui a pour titre *Harmonide*, Parodie de l'Opera de *Zaide*, avec une nouvelle Pantomime; ces deux nouveautés seront continuées jusqu'au 10. du même mois, jour de la clôture de la Foire.

NOUVELLES ETRANGERES.

RUSSIE.

LEs nouvelles de l'Armée, de la fin du mois dernier, portent que sur les avis qu'on reçut au commencement du même mois, de la marche d'un Corps de Troupes Ottomanes, qui s'étoit assemblé dans un bois voisin de Choczin, & qui s'étoit avancé à un mille du Camp de Comte de Munich, on fit le signal ordinaire, & on tira trois coups de canon pour rapeller les fourageurs, lesquels n'étant qu'à une très-petite distance des Ennemis, ne purent éviter d'en être attaqués. L'Officier qui commandoit le Détachement destiné à soûtenir les Fourageurs, leur ordonna de se faire un retranchement de leurs Chariots, & s'étant posté sur une hauteur avec son Détachement & quelques piéces de canon, il s'y défendit avec tant de valeur, qu'il

Digitized by Google

donna le temps aux Piquets & aux Milices qu'on envoya à son secours, d'aller le joindre.

Le Comte de Munich marcha lui-même bientôt après à la tête de deux Compagnies des Gardes du Corps de la Czarine & de plusieurs Compagnies de Grenadiers, pour le dégager, & à peine ces Troupes furent elles rangées en bataille, que les Ennemis chargerent vivement celles qui étoient placées à la gauche. Le feu fut très-vif de part & d'autre, & lon combattit long-temps sans que la victoire se déclarât pour aucun des deux partis; mais les Comtes Charles de Biron, & le Baron de Lohwendal, Lieutenans Feldt-Maréchaux, s'étant avancés avec douze Bataillons & le Régiment des Grénadiers à cheval, pour soûtenir le Comte de Munich, les Ennemis prirent le parti de se retirer.

Les Moscovites demeurerent sur le champ de bataille, jusqu'à-ce qu'ils les eussent perdus de vûë, & le soir le Comte de Munich retourna joindre l'Armée au Camp de Sinkouze. Du nombre des Officiers que les Moscovites ont perdu en cette occasion, sont M. Kiesling, Lieutenant Colonel dans les Troupes de Saxe, qui a été tué auprès du Comte de Munich, dont il étoit Adjudant, & M. Novati, Major d'un Régiment de Hussards. On a enlevé aux Ennemis trois Drapeaux, & une grande quantité de chevaux. Un Murse des Tartares a été fait prisonnier. Les Ennemis étoient commandés par le Pacha de Choczin, qui avoit sous ses ordres les Sultans Islam & Nied Girey.

On a apris depuis qu'il y avoit eû une autre Action qui s'étoit passée le 20. Août entre l'Armée Ottomane & celle du Comte de Munich, en cette maniere. Le Pacha de Choczin ayant attaqué les Moscovites, il enfonça d'abord l'avantgarde, la mit en désordre & s'empara de quarante piéces de canon.

Digitized by Google

non. Il ne garda pas long-temps cet avantage, & la valeur avec laquelle le reſte des Troupes ſecourut celles qui avoient été ébranlées par le premier choc des Turcs, obligea ces derniers de plier à leur tour & d'abandonner une partie des canons qu'ils avoient pris. La perte a été très-conſidérable de part & d'autre, & il eſt reſté près de 8000. tant Turcs que Tartares, ſur le champ de Bataille. Les Turcs ont fait pluſieurs priſonniers, du nombre deſquels eſt le Major Géneral Stockman, qui commandoit l'avant-garde de l'Armée Moſcovite.

Depuis ce combat, les Turcs ſe ſont retranchés ſous le canon de Choczin, & le Comte de Munich s'eſt allé camper à un mille de cette Place. Une partie des Tartares eſt retournée du côté du Nieſter, & quelques-uns de leurs Détachemens ont paſſé dans les environs de Kaminieck, où ils ont enlevé une grande quantité de Beſtiaux.

Le Pacha de Choczin a reçû de Bender un renfort de 6000. Janiſſaires & de 2000. Spahis.

Outre les deux Actions qui ſe ſont paſſées le 2. & le 20. Août entre les Turcs & les Moſcovites, il y en a eû une troiſiéme, dont on a apris les particularités ſuivantes.

Les Turcs écamperent la nuit du 26. au 27. & allerent occuper les Lignes qu'ils avoient conſtruites près de Choczin, & qui étoient défenduës par quatre batteries, dont deux étoient au milieu & les deux autres aux extremités du Camp. Le Seraskier de Bender établit ſon quartier au centre, & il donna le commandement de la droite au Pacha de Choczin, & celui de la gauche à Dziengeli Pacha.

Le 27. à ſept heures du matin, les Moſcovites s'avancerent vers les retranchemens des Turcs, & s'étant poſtés entre une Digue & un Marais, ils dreſſerent deux batteries, l'une près du

Digitized by Google

Marais, & l'autre un peu plus haut du côté de la Campagne. Vers les neuf heures, les deux Armées commencerent de part & d'autre à se canonner. Le feu continua sans interruption jusqu'à deux heures après midi, & les Troupes de la Czarine, qui pendant ce temps s'étoient aprochées des Lignes en ordre de bataille, s'étant repliées sur leur droite, & ayant passé le long des retranchemens des Turcs, en faisant toujours front, elles allerent se poster vis-à-vis de l'aîle gauche de l'Armée Ottomane.

Le 28. le Comte de Munich attaqua les lignes, & pendant qu'il chargeoit de front les Turcs, une partie de son Armée les prit en flanc & les força dans leurs retranchemens. Les Turcs ayant été obligés d'abandonner leur Camp, les Moscovites s'en emparerent, & ils y ont trouvé un grand nombre de mortiers & de canons.

Le Seraskier de Bender campa la nuit suivante avec les Troupes Ottomanes à une lieuë de Choczin; le Pacha qui commande dans cette Place, s'y rendit le 29. & le Sultan de Bialogrood retourna le lendemain vers le Nieſter avec les Tartares.

Peu de temps après on aprit que l'Armée Ottomane ayant abandonné ses lignes, & le Comte de Munich ayant fait sommer le Pacha de Choczin de lui remettre cette Place, ce Pacha s'étoit rendu sans aucune réſistance, & que le 29. Août les Moscovites étoient entrés dans la Ville, où ils avoient trouvé 200. canons de bronze & une grande quantité de munitions de guerre & de bouche, & que le Comte de Munich avoit fait conduire la Garnison à Kiow.

Les mêmes Lettres portent, que le Prince Cantimir étoit allé à Jaſſy, pour s'y faire reconnoître Hoſpodar de Moldavie. Ce Seigneur eſt frere du Prince Cantimir, Ambaſſadeur de la Czarine à la Cour

Digitized by Google

Cour de France, & fils du feu Prince Cantimir, Hospodar de Moldavie, qui prit le parti du Czar Pierre I. dans la guerre que ce Prince eut avec Charles XII. Roy de Suede.

Suivant l'état qu'on a dressé des dommages causés par les Tartares dans les Provinces des Frontieres du Royaume de Pologne, ils ont tué environ 600. personnes, & ils ont fait esclaves 9660. tant hommes que femmes & enfans; ils ont enlevé 6000. chevaux, 3000. bœufs & plus de 150000. moutons; le nombre des maisons qu'ils ont brulées, monte à près de 4000. & le dégât qu'ils ont fait est tel que les terres ne pourront de plusieurs années être rétablies.

Le Palatin de Kiovie, Grand-Géneral de la Couronne, a envoyé cet Etat au Kan de Crimée, ainsi qu'au Grand Visir & au Seraskier de Bender, & il a fait demander en même-temps la liberté de tous les Polonois qui ont été faits esclaves. On assûre que le Roy donnera ordre aux Ministres qui doivent aller de sa part à Constantinople & à Biaccasaray, d'éxiger douze millions de timpfes pour indemnité, & 200. florins pour chaque Polonois qui a été tué par les Tartares, ou qui est mort en allant à l'esclavage.

ALLEMAGNE ET HONGRIE.

LE Comte de Wallis étant parfaitement rétabli de son indisposition, se rendit le 26. du mois passé au Camp de Semlin, & il y eut une longue conférence avec le Prince de Saxe Hildsburghausen. Il reçut le même jour un Courier, par lequel il aprit que le Géneral Schmettau étoit arrivé la veille à Belgrade, & qu'étant allé visiter les Ouvrages de la Place, il avoit été blessé au pied par l'éclat d'une bombe.

Digitized by Google

Il aprit par le même Courier, que les Ennemis avoient donné le 24. un assaut à une redoute située sur le bord du Danube, mais qu'ils avoient été repoussés, que depuis ils avoient redoublé leur feu contre le bastion de sainte Elizabeth, & qu'ils avoient 200. canons & 30. mortiers en batterie. Ce Courier ajoûta que 170. Payſans s'étant embarqués la nuit du 23. au 24. pour aller servir dans la Place en qualité de Pionniers, les Bâtimens sur lesquels ils étoient, avoient été attaqués par les Turcs, qui avoient faits presque tous ces Payſans prisonniers, ainsi que le Baron de Muffling & la plûpart des Officiers & des Soldats de leur escorte.

Le lendemain le Comte de Wallis retourna à Sardock, d'où il fit décamper le Corps de Troupes qui y étoit resté, & s'étant avancé à Bellegisch avec ce Corps, il y attendit le Prince de Saxe Hildsburghausen qui alla l'y joindre. Les Troupes se repeserent le 28. & elles se remirent en marche le 29. à la pointe du jour, pour se rendre au Camp de Banoffza, sur le bord de la Save. Peu de temps après qu'elles y furent arrivées, le Comte de Wallis fut informé que le même jour les Turcs avoient donné un assaut à un Fort qui est situé vis-à-vis de Belgrade, de l'autre côté du Danube, & qu'ils n'avoient pas eû plus de succès dans ce second assaut que dans celui qu'ils avoient donné le 24.

Sur cette nouvelle, il partit aussi-tôt pour aller donner à Belgrade plusieurs ordres concernant la défense du Fort qui avoit été attaqué le matin par les Ennemis. Ces derniers ayant investi ce Fort dès le soir même, un Détachement des Troupes Impériales passa le Danube la nuit suivante, pour les obliger de renoncer à leur entrepriſe.

Le 31. les Ennemis redoublerent le feu de leur Artillerie contre Belgrade & contre le nouveau Fort

que

Digitized by Google

que le Comte de Wallis faisoit construire dans une des Isles voisines.

Le Comte de Herberstein, Major Géneral, qui étoit campé à Sluinziza, en Croatie, avec 8000. hommes, détacha le 8. Août M. Pozzi, pour ravager les environs de Wihach, & M. Pozzi, non seulement brula plusieurs Villages, mais encore enleva une grande quantité de Bestiaux. Sur l'avis du dégât qu'il commettoit, les Turcs firent marcher contre lui un Corps de Troupes, qui n'ayant pû le joindre, tomba sur la Corbavie, dont il pilla presque tous les Lieux sans défense, & fit esclaves la plupart des Habitans.

M. Pozzi, qui étoit retourné avec son butin au Camp du Comte de Herberstein, se remit en marche le 12. par ordre de ce Major Géneral, avec un Détachement considérable, qui fut renforcé de 1500. hommes de Milices sur la Frontiere de la Corbavie, & le 14. vers les quatre heures du matin, il attaqua les Ennemis. Après un combat qui dura jusqu'à trois heures après midi, les Turcs furent mis en désordre. Un grand nombre s'est retiré dans l'Albanie Vénitienne, malgré les efforts que les Habitans de cette Province ont faits pour leur en défendre l'entrée. Les Ennemis ont perdu environ 1000. hommes dans cette Action, & on leur a fait 100. prisonniers, du nombre desquels est un de leurs principaux Officiers, nommé Ali-Beg. On leur a apris 12. Drapeaux, beaucoup de bagages, deux piéces de Campagne, & quelques munitions de guerre.

Le Comte de Mercy d'Argenteau arriva à Vienne de Hongrie le 9. Septembre au soir, il remit à l'Empereur une Lettre, par laquelle le Comte de Wallis mande à S. M. I. que les Articles préliminaires de la Paix ont été signés le 31. du mois

Digitized by Google

d'Août dernier dans le Camp des Turcs par le Grand Visir & par le Comte de Neuperg.

Il a été stipulé par un de ces Articles, que l'Empereur cederoit Belgrade au Grand Seigneur, à condition que les nouvelles Fortifications seroient rasées; que les Impériaux en pourroient retirer l'Artillerie, les munitions de guerre & de bouche, & généralement tout ce qui est à l'usage de la Garnison, & qu'en attendant on livreroit une Porte aux Turcs. Les autres Articles n'ont pas encore été rendus publics; mais le bruit court qu'on est convenu que S. M. I. rendroit la Servie à Sa Hauteſſe, & que tout le Bannat de Temeswar demeureroit à l'Empereur, à l'exception de la Ville d'Orſova, que le G. S. gardera, & dont on laiſſera ſubſiſter les Fortifications.

Immédiatement après la ſignature des Articles préliminaires, le Comte de Neuperg donna avis au Baron de Suckow, Commandant de Belgrade, que la Paix étoit concluë, & qu'il eût à livrer une porte. Le Baron de Suckow ayant répondu qu'il avoit ordre de S. M. I. de ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité, le Comte de Wallis, à l'autorité duquel il fallut avoir recours, lui envoya dire qu'il pouvoit en toute ſûreté ſe conformer à ce que lui avoit marqué le Comte de Neuperg, & livrer la porte dont on conviendroit. Ce Général l'informa en même temps des pouvoirs que le Comte de Neuperg avoit reçûs de l'Empereur. Sur ces aſſûrances, le Baron de Suckow remit dès le ſoir même aux Turcs la porte de Wirtemberg, qui fut occupée par 400. Janiſſaires, & la préſence du Comte de Neuperg n'étant plus néceſſaire au Camp du Grand Viſir, il revint le premier Septembre au Camp Impérial, où l'on publia le même jour la ceſſation des Actes d'hoſtilité.

Le

Digitized by Google

Le 2. le Comte de Wallis alla trouver le Grand Visir, & il se rendit avec ce Premier Ministre dans Belgrade, pour donner ordre qu'on démolît les Fortifications. La cessation d'hostilités ayant été publiée aussi dans le Camp des Turcs, le Grand Visir a rapellé les Troupes qu'il avoit fait marcher vers la Save, & leur a fait rompre les Ponts qu'elles avoient commencé à jetter sur cette Riviere.

Le Grand Visir a déja rendu la liberté à plusieurs Officiers Impériaux qui étoient prisonniers dans son Camp. Depuis la signature des Articles préliminaires, une partie de l'Armée du Grand Visir s'est mise en marche pour se rendre en Moldavie, & pour obliger le Comte de Munich de repasser le Niester.

L'Empereur a nommé le Comte de Neuperg & le Baron de Tahlman, ses Ministres Plénipotentiaires, pour regler avec ceux du Grand Seigneur les conditions de la Paix entre les deux Puissances.

On mande de Belgrade, que le Grand Visir y a fait publier que Sa Hautesse accorderoit une entiere liberté de Religion & plusieurs Privileges aux Habitans qui voudroient y rester, & qu'il avoit fait sur tout des offres très-avantageuses aux Médecins & aux Pharmaciens qui y sont établis.

On a apris de Breme, que la nuit du 22. au 23. Septembre, le Tonnerre y étoit tombé sur le Magasin à Poudre, & que plus de 2000. Maisons avoient été endommagées par cet accident. Le Tonnerre est tombé en quelques autres endroits de la Ville, & y a mis le feu, mais le prompt secours que les Habitans ont aporté, a empêché l'incendie de faire des progrès considérables.

Digitized by Google

ISLE DE CORSE.

LEs Lettres écrites au commencement de ce mois, portent que le Marquis de Maillebois ayant apris dans le temps qu'il se disposoit à attaquer la Pieve de Talaro, que celle d'Olmeto s'étoit de nouveau révoltée, il fut obligé de suspendre son expédition contre la premiere de ces deux Pieves, & qu'il envoya, pour réduire la seconde un Détachement qui fit rentrer aisément les Habitans dans le devoir, la plupart étant venus bientôt demander à genoux leur pardon. On s'est saisi d'un Religieux Récolet, dont les discours séditieux avoient beaucoup contribué à leur Révolte, & l'on instruit actuellement son procès.

Il y a eû 25. ou 30. Soldats, tant tués que blessés, dans l'expédition d'Olmeto. Afin d'ôter aux Pieves voisines les moyens de suivre l'exemple de cette Pieve, le Marquis de Maillebois, qui leur avoit laissé leurs Armes, pour qu'elles pûssent se défendre contre les courses des Rebelles de Talaro, les a fait toutes désarmer. Tout ce qu'il y a de proscrits & de scelerats dans l'Isle, se sont retirés dans cette derniere Pieve, où les Rebelles ont fait faire par un Ingénieur, qu'ils ont avec eux, plusieurs retranchemens, sur lesquels ils comptent beaucoup pour leur défense. Comme suivant les aparences ils ont peu de vivres & de munitions, on espere les réduire par la famine.

Leurs partis continuent de commettre divers désordres, & l'on travaille à les resserrer, de maniere qu'ils ne puissent plus sortir du Pays qu'ils occupent. On compte que le Marquis de Maillebois marchera incessamment contre les Rebelles avec un Corps de 3000. hommes, tandis qu'un autre Corps, aussi considérable que ce premier, les attaquera d'un autre côté.

Digitized by Google

côté. Les Pieves de deçà les Montagnes paroiſſent fort tranquilles & même bien intentionnées.

Les avis reçus à la fin de ce mois, portent, que le Marquis de Maillebois, après avoir fait déſarmer les Pieves d'Olmeto, d'Iſtria, & de la Rocca, s'étoit rendu le 28. du mois d'Août dernier à ſainte Marie d'Ornano, où il avoit établi ſon quartier général, & qu'il ſe diſpoſoit à attaquer inceſſamment les Rebelles de la Pieve de Talaro, en cas qu'ils perſiſtaſſent à refuſer de ſe ſoûmettre. On aſſûre que pluſieurs d'entre eux ont déja aporté leurs armes, & qu'il ne reſte plus à réduire que le Canton de Ziccaro, dont les Habitans flatés de l'eſpérance qu'on n'entreprendra point de les forcer dans leurs Montagnes, ſont plus obſtinés que les autres dans leur révolte.

S'il eſt vrai, comme on le mande de pluſieurs endroits, que la plupart des Déſerteurs ſe ſoient retirés de l'Iſle de Corſe, il eſt à préſumer que les Rebelles ſe voyant ſeuls & deſtitués de ſecours, prendront enfin le parti de l'obéiſſance.

Le Marquis de Maillebois a fait arrêter à Nebbio pluſieurs complices du nommé Mazacchino, qui continuë de faire des courſes avec une Troupe de bandits, & qui vole & tuë toutes les perſonnes qu'il rencontre. Tous les ôtages des Pieves de deçà les Montagnes ont été renvoyés chés eux.

Les dernieres Lettres marquent que le Marquis de Maillebois ſe préparoit à attaquer le 20 de ce mois les Rebelles de la Pieve de Ziccaro avec la plus grande partie des Troupes Françoiſes, & qu'il étoit occupé à achever de déſarmer les Habitans des environs de cette Pieve, afin de n'avoir point à craindre qu'ils l'inquiétent pendant ſon expédition.

Ces Lettres ajoûtent qu'il étoit arrivé à la Baſtie un Lieutenant Colonel & quelques autres Officiers du nombre de ceux qui étoient passés en Corſe avec

le

Digitized by Google

le Baron de Neuhoff, & qu'après avoir obtenu leur pardon, ils s'étoient embarqués pour Livourne. Ils ont raporté que le Baron de Troft étoit a Ajaccio, où il s'eſt marié avec une Demoiſelle d'une des Familles les plus diſtinguées de l'iſle.

Il y a toujours pluſieurs troupes de Bandits qui parcourent le Pays couvert; celle d'un nommé Schizzetto, enleva il y a quelque temps près d'Omessa quatorze Mulets chargés d'avoine, que des Domeſtiques conduiſoient à Corte. Ces Brigands ont tué un Soldat & en ont blessé un autre, & ils ont pris un Sergent, que leur Chef a offert de rendre, pourvû qu'on mît en liberté ſa femme, qui eſt dans les priſons d'Omessa.

ESPAGNE.

ON a apris de Madrid, que Mrs Keene & Castries, Miniſtres Plénipotentiaires du Roy de la Grande Bretagne, ayant été rapellés par S.M.Br, ils sont partis au commencement de ce mois, pour retourner à Londres, & que l'on attend incessamment à Madrid Don Thomas Géraldino, à qui S. M. C. a envoyé ordre de quitter l'Angleterre ſans prendre congé.

On a reçû avis que cinq Vaiſſeaux Anglois ayant été ſurpris par un calme près des Côtes du Royaume d'Eſpagne, quelques Galeres du Roy s'en étoient emparées.

Les Lettres de Sant-Andero marquent qu'on avoit débarqué l'argent & les marchandises qui étoient à bord des Aſſogues, & qu'on devoit tranſporter ces effets à Burgos, où iis demeureroient en dépôt juſqu'à nouvel ordre. Le bruit court que S. M. C. prendra un Indult de neuf pour cent ſur ces effets.

Digitized by Google

Il parut le 8. du mois passé une Déclaration par laquelle le Roy ordonne à tous les Anglois qui sont en Espagne, d'en sortir dans le terme de huit jours, sous peine d'être arrêtés & d'être traités comme prisonniers de guerre.

Depuis la publication de la Déclaration du Roy touchant les Lettres de Represailles, on a arrêté huit Vaisseaux Anglois à Malaga, et trois à Alicante. Deux Bâtimens de la même Nation, qui revenoient de Terre Neuve, ont été retenus dans le Port de Bilbao. Les cinq Vaisseaux qu'on a pris depuis peu sur les Côtes du Royaume de Grenade, étoient chargés de vivres pour l'Escadre du Contre-Amiral Haddock, & les Galeres qui s'en sont emparées, étoient commandées par Don Dhuarte Domas, Général des Galeres. S. M. a permis à tous les habitans des Côtes, d'armer des Bâtimens pour aller en course contre les Anglois.

Quoique l'Infant Don Philipe soit parfaitement rétabli de son indisposition, les Médecins n'ont pas jugé à propos qu'il s'exposât aux fatigues d'un long voyage, & il n'ira au devant de Madame de France que jusqu'à Alcala, où le Roy & la Reine se rendront aussi pour recevoir cette Princesse. Tous les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers y accompagneront Leurs Majestés.

NAPLES.

LE bruit court, qu'à l'exception du Confesseur de la Reine, on doit renvoyer à Dresde tous les Allemands qui ont suivi cette Princesse.

Les Vaisseaux Anglois qui étoient dans le Port de Naples, en sont partis, depuis que le Roy d'Angleterre a ordonné que ses Vaisseaux usassent de représailles contre les Espagnols; cependant il a été

résolu

Digitized by Google

réſolu que S. M. demeureroit neutre par raport aux differends du Roy d'Eſpagne avec le Roy d'Angleterre, & en conſequence le Marquis de Montealegre, Secretaire d'Etat, a fait ſçavoir au Conſul de la Nation Angloiſe, que les Vaiſſeaux Anglois continueroient d'être reçûs dans les Ports du Royaume de Naples & dans ceux de la Sicile.

On mande de Livourne que le Conſul qui y réſide de la part du Roy de Suede, devoit ſe rendre dans peu à Alger, afin de renouveller les Traités entre S. M. Suedoiſe & les Algeriens, & qu'on attendoit inceſſamment de cette derniere Ville la Baronne de Vaſſold, qui fut priſe l'année derniere ſur un Vaiſſeau Venitien par un Corſaire, un Juif ayant été chargé d'envoyer à Livourne trois mille ſequins pour le rachat de cette Dame.

PORTUGAL.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Lisbonne, contenant la Relation de l'arrivée de Mad. la Duchesse de Cadaval en Portugal.

LE 25. Juin, Mad. la Ducheſſe de Cadaval est entrée en Portugal par la Province de Beïra; Jachinte Lopes Tavares, Maréchal de Camp, Gouverneur d'Almeïda, qui commande les Troupes de cette Province, la vint recevoir ſur la Frontiere, & après l'avoir félicité, lui & les principaux Officiers de la Place, ſur ſon arrivée, il monta à cheval, & s'alla mettre à la tête d'un Régiment de Cavalerie, qui étoit en Bataille à une portée de fuſil du Ruiſſeau qui ſépare le Portugal de l'Eſpagne, les Officiers la ſaluerent de l'épée; on lui abati les Etendarts; & les trois Eſcadrons, après avoir fait trois décharges de carabines, détacherent vingt Cavaliers

Digitized by Google

liers & un Cornette, qui marcherent à l'avant-garde de son Excellence & la suivirent en colonne jusqu'à Almeïda ; sur le glacis de cette Place, étoient formés en Bataille sur deux hayes, deux Bataillons d'Infanterie ; le Gouverneur de la Place s'alla mettre à la tête ; lui & tous les Officiers firent le salut du Spontõn, on abatit les Drapeaux, & les deux Bataillons firent trois décharges de mousquet. En entrant dans la Place, l'on tira vingt & un coups de canon, & une Compagnie de Grenadiers monta la garde à la porte du Palais où Son Excellence fut loger, qui apartient à Don Denis de Almeïda, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, & Maréchal de Camp de ses Armées. le soir le Gouverneur aporta les Clefs de la Ville à Son Excellence sur une Salve de vermeil, & lui demanda le nom du Saint, elle donna *Saint Antoine* & *Lisbonne*, ce qu'elle fit pendant son séjour en cette Ville. Soir & matin, le Gouverneur & tous les Officiers de la Place, venoient faire leur cour à son Excellence.

Au sortir de la Place, on fit à Son Excellence les mêmes honneurs qu'on lui avoit fait à son Entrée ; le Régiment de Cavalerie l'accompagna jusqu'à la Riviere de Coa, une Compagnie, jusqu'à Pinheb, & un Détachement, jusqu'à Tentugal. Dans cette Ville, Son Excellence fut reçüe de ses Vassaux avec toutes sortes de réjoüissances ; il y eut pendant trois jours des Illuminations, des Feux d'artifice, & deux Combats de Taureaux.

Dans la route de Tentugal à Lisbonne, M. & Mad. la Duchesse passerent à Nazareth, pour y voir une Vierge miraculeuse, que l'on vient implorer de toutes parts ; la grande Place de ce Bourg étoit bordée de la Bourgeoisie, qui étoit sous les armes, & qui fit trois décharges ; leurs Excellences entrerent dans l'Eglise pour y faire leurs Prieres ; on y chanta

Digitized by Google

chanta le *Te Deum*, & les deux jours qu'ils séjournerent là, il y eut de grandes Illuminations & des Feux d'artifices, & ils eurent le divertissement de la Pêche. Le R. Pere Thomas de S. Payo, Abbé Général de la Congregation de S. Bernard, Conseiller de Sa Majesté, & son Grand Aumônier les reçut aussi à Alcobaça, avec beaucoup de magnificence.

Le 8. du mois d'Août, sur les dix heures du matin, le Duc & la Duchesse arriverent au Bourg de S. Antoine du Tojal ayant devant eux quatre Chœurs de Trompettes & Timballiers du Roy, vêtus de velours couleur de feu, tous couverts de galons d'or; Leurs Excellences entrerent dans la belle Maison de campagne du Cardinal Patriarche de Lisbonne, & furent reçûës dans la Chapelle, avec un *Te Deum*, chanté par l'excellente Musique de Son Eminence, qui fut suivi d'une Messe aussi en musique, à l'intention de Leurs Excellences.

François-Xavier Soaves, Chevalier de l'Ordre de Christ, Contrôleur de Son Eminence, avoit fait préparer avec abondance, tout ce qu'il y a de plus délicat, pour recevoir non seulement Leurs Excellences, & toute leur Suite, mais encore un nombre infini de Seigneurs & de Dames, qui étoient venus au-devant d'eux. L'après-dîné, Leurs Excellences continuerent leur Voyage au Campo-Grande, & furent loger dans une autre Maison de campagne du Cardinal Patriarche de Lisbonne; ils y séjournerent jusqu'au 11, d'où ils partirent à cinq heures après dîné, pour faire leur Entrée publique à Lisbonne; toute la Cour s'y trouva en carosse à six chevaux, & chacun y parut avec ses plus beaux Equipages.

A la suite de tous les Grands du Royaume, marchoit, dans un carosse du Duc, à six chevaux, M. Giraldes,

Digitized by Google

Giraldes, Conseiller au Parlement, Chevalier de l'Ordre de Christ, Juge des Chevaliers, & Chancelier du Duc. Après lui, venoit un carosse du Roy, où étoit le Duc, le Comte de la Marck, cousin de la Duchesse, Mrs les Marquis de Tavora & d'Alegrette, tous deux neveux du Duc : à vingt pas du carosse du Duc, marchoit un Muletier, menant par la main une Mule, qui portoit un Marchepied de velours vert, couvert d'une couverture de velours aussi vert, garnie de galon d'or, qui sert quand la Duchesse monte ou descend de carosse ; M. Tonnelet, Chevalier de l'Ordre de Christ, Gouverneur de Villa-Ruiva, Capitaine de Cavalerie au service de France, Ecuyer du Duc, qui a eû l'honneur d'aller chercher la Duchesse en France, & de la conduire en Portugal, suivoit monté sur un superbe cheval richement harnaché, ayant devant lui deux files de Valets de pied, le chapeau bas ; derriere, venoit une Litiere, dont l'imperiale & les couvertures des Mulets étoient de velours vert, bordées d'or ; & un Carosse à six chevaux, dont l'imperial étoit de velours cramoisi brodé d'or. On n'a encore rien vû de si parfait que ces deux Voitures, tant pour le bon goût de la Peinture & de la forme, que pour la richesse de l'étoffe, de la broderie & des harnois. Venoit ensuite un des plus beaux carosses du Roy, dans lequel étoit Madame la Duchesse, avec Mad. la Comtesse d'Alvor, sa belle-sœur, & Mad. la Comtesse de Villa-nova, sa niéce ; à chaque portiere du carosse marchoient quatre Pages de la Chambre du Duc, superbement habillés ; Mlle de Grignoncourt, qui étoit venuë de France avec Madame la Duchesse, suivoit dans un carosse à six chevaux : deux autres carosses du Duc, remplis d'Officiers de sa Maison, précédoient

les

Digitized by Google

les deux carosses des deux Comtesses ; qui étoient dans le carosse avec la Duchesse.

Ce magnifique Cortege traversa toute la Ville, passant par les principales ruës pour arriver à Pedrouços, Maison de campagne du Duc, à une lieuë de Lisbonne, dont la situation au bord de la Mer, est des plus belles qu'il y ait. La magnificence des Meubles, & la beauté des Peintures, & de la Porcelaine, la faisoient paroître un Lieu enchanté ; la Duchesse descendit, étant menée par le Comte d'Alvoir, son beau-frere, & le Marquis de Tavora, son neveu, lui portoit la queuë : toutes les Dames, & les Seigneurs de la Cour étoient là pour la recevoir, & lui faire compliment sur son arrivée : dans une des Salles d'en-haut, il y avoit une Table pour les Dames, servie avec autant de profusion que de délicatesse ; on y voyoit quatre Buffets couverts de Vaisselle de vermeil, la plûpart en relief, d'un ouvrage ancien & parfait : en bas, dans une galerie, on voyoit un grand Buffet rempli jusqu'au haut de la Salle, de Vaisselle semblable à l'autre, & une Table qui en occupoit la longueur, pour les Seigneurs, servie comme celle des Dames ; du centre de la Corbeille du milieu, sortoit un Jet d'eau qui formoit un Bouquet, lequel, avec la quantité de bougies qui éclairoient cette Salle, faisoit un effet charmant ; pendant le repas, les Trompettes & TimbalIiers du Roy ne discontinuerent point.

Le lendemain il y eut un grand repas pour les Parens, & le surlendemain un autre repas pour toute la Cour. Les Parens et Amis du Duc firent quelques jours après un Carousel, pour divertir la Duchesse, où toute la Cour se trouva ; il fut suivi d'un Soupé : tous les jours suivans, la Duchesse reçut les Visites de la Cour,

Digitized by Google

Cour, à qui on préſentoit des rafraîchiſſemens de toute eſpece, avec la Muſique. Le premier Septembre, jour de la naiſſance du Duc, il y eut un Dîné pour tous les Parens, & le ſoir, Musique & Danse, avec une Collation. Le 3. du même mois, jour que la Reine avoit déterminé, pour que la Ducheſſe allât prendre séance, Son Excellence fut dîner à Lisbonne, avec M. le Duc. Sur les quatre heures & demie, elle partit de ſon Palais, de la même maniere qu'elle avoit fait ſon Entrée, à l'exception qu'elle alloit ſeule dans le caroſſe du Roy, & que le Marquis d'Abrante, autre beau-frere, lui donnoit la main, & le Marquis de Niza lui portoit la queuë; ſes Equipages entrerent dans la petite Cour du Palais, honneur qui n'eſt dû qu'aux Duches, avec ſes Pages de la Chambre; elle fut conduite par toute la Cour juſqu'à la porte de la Chambre de la Reine, qui la reçut avec beaucoup de marques de diſtinction & d'amitié, ainſi que la Princeſſe du Breſil, & toutes deux lui firent beaucoup de queſtions.

La Ducheſſe ſe fit admirer par ſon air noble & gracieux lorſqu'elle entra, & fit ſes révérences & ſon compliment à la Reine & à la Princeſſe du Breſil; jamais on n'a vû tant de monde à aucune cérémonie, & jamais aucune n'a été aplaudie ſi généralement de la Nobleſſe & du Peuple.

Le 7, jour de la naiſſance de la Reine, Son Excellence fut complimenter Sa Majeſté, qui lui fit l'honneur de lui parler dans ſon Cabinet, diſtinction qu'elle n'a point fait aux autres, & enſuite la Ducheſſe aſſiſta à la Serenade, que Sa Majeſté donna à toute la Cour.

Les derniers avis reçus de Lisbonne, portent qu'on y avoit apris de Bengale, que les Indiens qui habitent

Digitized by Google

tent dans les environs de Goa, s'étoient assemblés au nombre de 50000, pour faire la Guerre aux Portugais, & pour les chasser des Lieux qu'ils possedent sur les Côtes des Indes Orientales.

GRANDE BRÆTAGNE.

AVant que de quitter la Ville de Londres, Don Thomas Geraldino a fait imprimer une Traduction Angloise de la Déclaration, dans laquelle le Roy d'Espagne expose les raisons qui l'ont déterminé à ordonner à ses Sujets d'user de represailles contre ceux de S. M. Br.

M. Pierre Pery, Agent du Roy d'Espagne pour les affaires qu'a S. M. C. avec la Compagnie de la Mer du Sud, s'embarqua le 17. du mois passé à bord d'un Vaisseau Portugais pour Lisbonne, d'où il devoit se rendre à Madrid.

Le Contre-Amiral Haddock a donné avis aux Commissaires du Bureau de l'Amirauté, qu'un des Vaisseaux de son Escadre avoit pris un Bâtiment Espagnol, sur lequel on avoit trouvé plusieurs canons de fonte, des armes pour 10000. hommes, & 700. barils de poudre.

FESTE

Digitized by Google

FESTE DONNE'E par Mrs les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, pour le Mariage de MADAME DE FRANCE, *avec l'Infant* DON PHILIPE, * *executée le Samedi 29. Août 1739.*

LA Capitale du Royaume n'a peut-être jamais mieux répondu à la grande idée qu'on en a dans le monde entier, que dans la magnificence qu'elle a fait éclater dans cette occasion. Nous allons tâcher de tracer ici un leger crayon de ce pompeux Spectacle, afin que nos Lecteurs puissent s'en former une idée aprochante de la vérité; car qui oseroit se promettre de trouver des idées assés vives, des expressions assés fortes, & un coloris assés vrai, pour peindre à tous les yeux le Tableau ravissant qui est resté dans la mémoire de plus de 500. mille Spectateurs? Ce nombre étonnera, sans doute, mais nous ne craignons pas d'être démentis par ces mêmes Spectateurs, & le Lecteur

* On n'avoit point vû en France un pareil Evenement depuis l'année 1615, que Elizabeth de France, Fille aînée du Roy Henri le Grand & de la Reine Marie de Medicis, épousa Philipe IV. Roy d'Espagne.

pourra

Digitized by Google

pourra en juger par la description que nous allons donner ; commençons par le Lieu de la Scene.

Le Fleuve qui traverse Paris, & qui le sépare en deux parties presque égales, forme après cette séparation, entre le Pont Neuf & le Pont Royal un Canal de 480. toises, sur plus de 150 de largeur, qui coule entre deux magnifiques Quais de pierre de taille, à la hauteur d'environ six toises de la surface de l'eau, selon que les Eaux sont plus ou moins abondantes, avec des Apuis & des Trotoirs ou Banquetes, & un terrain pavé de 15. à 18. toises jusques aux Maisons bâties sur un même alignement, ornées de terrasses, balcons & de grandes croisées, simetrisées jusqu'aux toîts : pour ne rien oublier de ce qui a servi comme de Parterre à un Peuple immense, disons un mot des Barges, ou terrain compris entre le pied du Quai jusqu'au rivage, qui dans les basses Eaux, est à divers endroits de 20. à 30. toises, où l'on avoit dressé quantité d'Echaffauts solides & bien ornés, sans compter les bancs & les chaises qui étoient à milliers.

Une petite Description du Pont-Neuf ne sera pas ici inutile. Ce grand & magnifique Ouvrage, fut entrepris sous le Regne de Henri III. On en jetta les Fondemens le Samedi 30. May 1578, sous la conduite de

Jacques

Jacques Androüet du Cerceau, fameux Architecte. Le Roy, accompagné de la Reine, Catherine de Medicis, sa mere, qui la premiere avoit, dit-on, conçû l'idée de cette grande Entreprise, &c. y mit la premiere Pierre avec beaucoup d'apareil. Mais ces travaux furent bien-tôt négligés, & ensuite interrompus par les troubles du Royaume : les quatre Piles du côté de la ruë Dauphine, furent à peine élevées à fleur d'eau dans la premiere année. Henri IV. y fit mettre la derniere main, & il fut fini à la fin d'Octobre 1604, sous la conduite de *Guillaume Marchand, &c.*

La largeur entiere de ce Pont est de 12. toises, en y comprenant l'épaisseur du Parapet. Toute cette étenduë est divisée en trois parties ; celle du milieu, destinée pour les carosses & les grosses voitures, est de cinq toises, & le reste pour les deux Trotoirs ; cette mesure se trouve cependant inégalement distribuée, parce qu'il a fallu poser le Pont un peu obliquement, à cause de l'inégalité du canal de la riviere, & aussi pour prendre la route plus droite, & plus directement alignée aux ruës qui y aboutissent.

Sur chaque Pile il y a une avance en demi cercle de la largeur de la Pile. Tout au tour de ces Tourelles, & dans toute la longueur du Pont, qui est de 160. toises, il regne

Digitized by Google

une corniche fort solide, portée sur de grandes consoles, soûtenuës ou arrêtées par de beaux mascarons, ce qui fait une très-belle décoration.

Ce Pont, le plus utile & le plus fréquenté, par le concours extrême qui s'y trouve continuellement, & qui donne une grande & magnifique idée du Peuple immense que la Ville de Paris contient, est un des plus beaux & des mieux ordonnés. Quelque description qu'on lise dans les Voyageurs, il est certain que cet ouvrage l'emporte sur tous ceux de cette espece dont on a connoissance. Sa structure est d'une très-grande correction & d'une solidité parfaite. Sa longueur s'étend sur les deux bras de la Seine à l'endroit où ils se réünissent, après avoir formé l'Isle du Palais. On doit encore compter entre les grandes beautés de ce Pont, le point-de-vûë incomparable, qui passe pour un des plus surprenans du monde. Un des plus célebres Voyageurs * des derniers siécles, assûre n'avoir rien vû ailleurs de plus beau, mettant cette Vûë entre les trois plus belles qu'il avoit remarquées dans ses longs voyages, qui est celle de l'entrée du Port de Constantinople, celle du Port de Goa, Capitale des Etats que le Roy de Portugal possede dans les Indes orientales, & enfin celle du Pont-Neuf de Paris.

* *Tavernier.*

Cette

Digitized by Google

Cette magnifique Vûë s'étend à droite sur le Louvre, qui présente d'abord une longue suite de superbes Edifices de la plus grande magnificence ; & à gauche, sur le Quai parallele à celui du Louvre, l'Hôtel de Conty, l'Eglise des Théatins, quantité d'Hôtels, ou plûtôt de Palais bâtis à la moderne, & d'un grand goût ; mais surtout le magnifique College des Quatre Nations, remarquable par son Dôme, & par la principale Entrée de l'Eglise, dont l'Architecture, formée de colomnes, est d'une riche & grande maniere. La face circulaire est terminée par deux gros Pavillons quarrés, qui interrompent le Point de-vûë & l'alignement du Quai, en avançant beaucoup plus qu'il ne faudroit. Cette difformité n'a jamais parû si choquante aux Parisiens que dans cette occasion, en dérobant à un très-grand nombre de Perſonnes, le Spectacle du Pont-Neuf.

Germain Brice, Auteur de la Description de Paris, a publié avant nous, la remarque que nous venons de faire, & que le Public fait continuellement. Le même Auteur en fait une autre, au sujet de la belle vûë du Pont-Neuf. *Il faut avoüer*, dit-il, *que les Maisons bâties sur les autres Ponts de Paris, retranchent un des plus grands charmes de cette vûë incomparable, laquelle ne trouveroit au-*

Digitized by Google

cun obstacle du côté du Palais & de l'Isle Nôtre-Dame, comme elle n'en a point du côté du Louvre, où elle a toute l'étenduë qu'elle peut avoir, pour découvrir sans peine les plus beaux objets que les yeux puissent desirer; & sans cette fâcheuse interruption, la grandeur entiere de la Ville se pourroit découvrir, ce qui rendroit encore cette Vûë infiniment plus parfaite & bien plus magnifique, &c.

Pour mettre entierement au fait du Lieu de la Scene de ce grand Spectacle, & qu'il ne manque rien au Lecteur intelligent, pour pouvoir se prêter à sa magnifique décoration, il nous reste à donner ici une petite Description du Pont Royal.

Ce bel Edifice sert comme d'avenuë & répond très-noblement à la grandeur & à la Majesté du Louvre. Il est soûtenu de quatre piles & de deux culées, qui forment cinq Arches, dont les ceintres sont d'un trait aussi correct que hardi, & d'une très-grande solidité. Sa longueur est de 72. Toises, partagées en onze parties, tant pleines que vuides, dont les deux extremités sont les deux culées de six Toises chacune, & cinq Arcades. Celle du milieu est de douze Toises de vuide, les deux d'après, d'onze chacune, & celle des extremités, de dix. Les quatre piles ont chacune 14. pieds d'épaisseur. Toutes ces parties raportées ensemble, font les 72. Toises

Digitized by Google

Toises de la longueur du Pont, dont la voye est de 52. pieds, surquoi l'on a pris 9. pieds pour chaque trotoir, sans compter deux autres pieds pour l'épaisseur des Parapets. Les extremités du Pont sont en trompes fort larges, & d'une coupe très-ingenieuse, pour en faciliter plus commodément l'entrée aux carosses & aux grosses voitures ; & de chaque côté dans toute la longueur, il y a des trotoirs, à l'imitation du Pont-Neuf pour la commodité des Gens de pied.

Les Fondemens en furent jettés en Octobre 1685, & rien ne fut négligé de toutes les choses qui devoient contribuer à la solidité d'un Edifice public, exposé à la fureur des débordemens & à la rapidité d'une grande Riviere, qui en cet endroit est plus profonde & plus étroite qu'elle n'est partout ailleurs. Tout l'Edifice est extrémement simple & n'a aucun ornement. Les Desseins, toute la conduite & la perfection de ce grand Ouvrage, sont dûs à la capacité du Frere Romain, Dominicain, originaire de Liége, mort à Paris depuis environ 10. ou 12. ans, dans la Maison du Noviciat.

Pour embellir le rivage de la Riviere au-delà du Pont Royal, dont l'espace n'est occupé que par des Maisons, qui ne répondent point du tout à la beauté des Thuilleries, & pour procurer une route aisée & conveni-

Digitized by Google

ble à l'Hôtel Royal des Invalides, on a commencé un grand Quai, qui doit être poussé jusqu'à 400. Toises de longueur en descendant, & beaucoup au-delà de l'endroit qui répond à l'Esplanade ou Porte de la Conference.

Il doit être de dix Toises de largeur, avec un trotoir de neuf pieds, le long du Parapet. D'espace en espace, il y aura des rampes en glacis, pour l'enlevement des marchandises & pour des abreuvoirs, telles qu'on en voit au Quai Malaquais, depuis le College des Quatre Nations, jusqu'au Pont Royal, qui a la même largeur.

LE TEMPLE DE L'HYMEN; Décoration du Feu d'Artifice, &c. sur les Desseins du Chevalier Servandoni, *Peintre & Architecte du Roy.*

DE tous les Monumens publics érigés à la mémoire des Grands Hommes, il n'en est point de plus avantageusement exposé, ni qui produise un plus bel effet, que la Statuë Equestre en bronze, du Roy Henri IV. Elle est placée à l'extremité de l'Isle du Palais, au milieu d'une Esplanade ou Plateforme en corps avancé sur la Riviere, qui sépare le Pont-Neuf en deux parties, revêtuë d'un

Digitized by Google

d'un Quai solide de pierre de taille, à l'endroit où la Riviere se rejoint, pour reprendre son canal naturel qui est d'une très-grande largeur en cet endroit. Cette situation est d'autant plus heureuse, qu'elle est dans le Lieu le plus passant & le plus fréquenté de toute la Ville, & qu'elle est exposée à la vûë de tous côtés, même dans des distances très-éloignées. Ce beau Lieu, susceptible de toute la magnificence imaginable, par sa vaste étenduë, & la riche décoration des superbes Edifices qui l'entourent, avoit été choisi pour le principal objet, & comme le chef-lieu de la Fête. C'est là qu'on éleva le Temple de l'Hymen, en Portique dans le goût Antique, de 120. pieds de face & de 80. pieds de haut, sans y comprendre la hauteur de l'apui & de la Terrasse de l'Eperon, dont on vient de parler, qui servoit de baze ou de stilobate continu, de 40. pieds de haut.

Le premier ordre du Temple étoit composé de 32. colomnes de 4. pieds de diametre & de 33. pieds de fust, d'ordre Dorique, formant un quarré long de 8. colomnes de face, sur quatre de retour avec leurs bazes, chapiteaux, entablemens & balustrades, servant d'apui à une galerie en terrasse de 105. pieds de long, divisée par des piédestaux. Au-dessus de cette terrasse & à l'aplomb

Digitized by Google

des colomnes du milieu, s'élevoit un socle en attique, formé de compartimens ornés de bas-reliefs, & couronné de 12. vases. Deux corps solides étoient construits dans l'interieur, dans lesquels on avoit pratiqué des escaliers.

Ce socle formoit une seconde terrasse, d'où partit la grande Girande, composée de plus de 5000. fusées, au-dessus d'un Soleil brillant, de 60. pieds de diametre, dont la splendeur ne se peut décrire.

Toute la construction de cet Edifice étoit en relief, ainsi que les Plafonds, enrichis de compartimens en Mosaïque, guillochis, rosettes, festons, &c. à l'imitation des anciens Temples, comme on le voit encore à Rome au fameux *Pantheon*, le mieux conservé de tous ceux qui nous restent de l'antiquité, & dont on a imité les ornemens dans l'ouvrage dont nous parlons, qui ne differe d'ailleurs des anciens Edifices Grecs & Romains d'ordre Dorique, que par les bazes que le Chevalier Servandoni a jugé à propos de donner à ses colomnes, pour s'accommoder à l'usage du siécle où nous vivons. Il les a élevées sur des socles d'environ 4. pieds de haut, servant comme de repos aux balustrades de même hauteur, qui sont entre les entrecolonemens. C'est la seule difference que le nouvel Edifice ait avec ceux

Digitized by Google

ceux de l'Antiquité, où les colomnes d'ordre Dorique, étoient presque toujours posées sur le rez-de-chaussée, quoique sans bazes. A cela près, toutes les proportions y ont été si bien gardées, que les meilleurs connoisseurs ont été parfaitement satisfaits; ces colomnes ayant huit diametres un quart de longueur, qui est la veritable proportion que l'espace des entrecolonemens exige de cette ordonnance. On voit par le plan géometral & l'élevation de tout l'Edifice, que le Chevalier Servandoni a fait graver, & qu'on donne ici en taille-douce, qu'il devoit y avoir un second ordre Ionique; mais que le temps trop bref pour l'execution, a fait qu'on s'est contenté du premier ordre Dorique, composé de 24. colomnes isolées & de 8. pilastres, se groupant au massif des dégés, pour monter au haut de l'Edifice, & formant un quarré long, comme on l'a dit.

Vingt-huit Statuës isolées de ronde bosse, de dix pieds de proportion, représentant diverses Divinités, avec leurs symboles & attributs, faisoient un très-bel effet; elles étoient posées sur les piédestaux de la balustrade, à l'aplomb des colomnes.

On a préferé pour tout cet Edifice & pour ses ornemens, la couleur de pierre blanche à celle des differens marbres qu'on auroit pû imiter; & en effet, outre que la couleur

Digitized by Google

blanche a toujours plus de relief, surtout aux lumieres & dans les ténebres, la vraisemblance est aussi plus naturelle, & l'illusion plus vraie & plus certaine, ce Temple faisant effectivement aux yeux l'effet d'un Edifice réel, construit depuis long-temps en pierre de taille, dans la plus noble simplicité, & selon les regles les plus exactes de l'Architecture, sans ornement & sans mélange d'aucun faux brillant.

La Terrasse en saillie, qui portoit le Temple, étoit décorée en face d'une Architecture qui formoit trois arcades & deux pilastres en avant-corps dans les angles; on voyoit aussi dans chacun des deux côtés une arcade accompagnée de ses pilastres. Toute cette décoration étoit formée par des refands & bossages rustiques, & elle étoit parfaitement d'accord avec le Temple. Tous les membres de l'Architecture étoient dessinés par des lampions. De l'interieur des arcades, à la hauteur de l'imposte, sortoient des cascades, napes & torrens de feu qui faisoient un effet fort surprenant.

Noublions pas que sur la Terrasse de ce Bâtiment du Temple, s'élevoit un Attique, porté par des colomnes interieures, & orné de paneaux chargés de bas-reliefs, comme on peut le voir dans l'Estampe ci-jointe, ainsi que les mutules & trygliphes de l'Entable-

Digitized by Google

blement. Des Vases ornés de Sculptures, étoient posés au haut de l'attique à l'aplomb des colomnes.

Ces corps solides des escaliers étoient ornés d'Architecture & de Bas-reliefs, de Niches, de Statuës, &c.

Aux deux côtés de cet Edifice, s'élevoient le long des Parapets du Pont-Neuf, 36. Pirmides, dont 18. de 40. pieds de haut, & 18. de 26, qui se joignoient par de grandes consoles, & qui portoient des Vases sur leur sommet. Cette Décoration, préparée particulierement pour l'Illumination, accompagnoit le Bâtiment du milieu. Elle étoit du dessein de M. Gabriel, Premier Architecte du Roy.

DECORATION DE LA RIVIERE, Illumination, &c.

DAns le milieu du Canal que forme la Seine, & vis-à-vis le Balcon préparé pour Leurs Majestés, aussi riche que bien entendu, sur les Desseins de M. Gabriel, dont on a déja parlé, s'élevoit un Temple transparant, composé de huit Portiques en arcades & pilastres, avec figures & ornemens, festons de fleurs, &c. formant un Salon à huit pans, du milieu desquels s'élevoit une Colomne transparante, qui avoit le double de la hauteur des Portiques, & qui étoit ter-

Digitized by Google

minée par un Globe aussi transparent, semé de Fleurs-de-Lys & de Tours, faisant allusion aux Armes de France & d'Espagne. Tous les chassis de ce Temple, qui sembloit consacré à Apollon, étoient peints & présentoient aux yeux mille objets differens, ornemens, bas-reliefs, &c. Il paroissoit construit sur des Rochers, entre lesquels on avoit pratiqué des escaliers qui y conduisoient.

Ce Salon, disposé en gradins, & destiné pour la Musique, étoit rempli des plus habiles Symphonistes, sous la conduite de Mrs *Rebel* & *Francœur*, au nombre de plus de 160. Instrumens, Violons, Trompettes, Cors de chasse, Hautbois, Tambourins, &c. Ce Concert commença par des Fanfares, d'une maniere vive & bruyante, au moment que le Roy parut sur son Balcon; il se fit entendre tant que dura la Fête, & ne fut interrompu que par les acclamations réïterées du Peuple.

Entre ce Temple & le Pont-Neuf, étoient quatre grands Bateaux en Monstres Marins, destinés à jetter de l'Artifice. Il y en avoit quatre autres dans la même position entre le Temple & le Pont Royal, lesquels donnerent le spectacle de divers combats les uns contre les autres, vomissant de leurs gueules & de leurs narines des feux étincelans, d'un

volume

Digitized by Google

volume prodigieux, par la quantité de fusées, de serpenteaux, & autres artifices sans nombre & de diverses couleurs, qui produisoient un spectacle aussi admirable que surprenant par leurs effets, les uns traçant en l'air des figures singulieres; les autres tombant comme épuisés dans les eaux, y reprenoient une nouvelle force, & y formoient des piramides & des gerbes de feu, des soleils, &c.

La Joûte commença la Fête. Il y avoit deux troupes de Joûteurs, l'une à la droite, & l'autre à la gauche du Temple. Chacune étoit composée de 20. Joûteurs & de 36. Rameurs. Les Maîtres de la Joûte étoient dans des Bateaux particuliers. Tous les Joûteurs étoient habillés de blanc uniformément & à la légere. Leurs vêtemens, leurs bonnets, & leurs jarretieres étoient ornés de touffes de rubans de differentes couleurs, avec des Echarpes de taffetas, &c. Ils joûterent avec beaucoup d'adresse, de force, & de résolution, & avec un zele & une ardeur admirables. M. le Prévôt des Marchands récompensa les deux Joûteurs victorieux par un Prix de la valeur de 20. pistoles chacun, & d'une Médaille.

Comme la présence du Chevalier Servandoni étoit nécessaire en plusieurs Endroits, pour hâter & faire executer à propos les instructions qu'il avoit données, il parut dans un petit

Digitized by Google

petit Canot, orné de sculpture dorée sur un fond bleu, avec un Pavillon ou Etendart à la Poupe, portant les Armes de France & d'Espagne, & pour Rameurs, quatre des plus fiers Matelots de la Riviere, en Negres, avec des ceintures & un simple tonnelet, &c. Il fut aplaudi à plusieurs reprises par le Public, qui a fort aprouvé l'ordonnance ingenieuse de la Fête dont il avoit le soin & la conduite.

A la premiere obscurité de la nuit, on vit paroître l'Illumination, qui successivement en chassa toutes les ténebres, & fit regner la clarté du plus beau jour dans un espace immense & sur un Peuple innombrable, répandu sur le pavé, & pressé comme au Parterre de la Comédie, sur les échaffauts, aux fenêtres, aux balcons, & sur des terrasses, richement & ingenieusement ornées, ce qui se joignant à la varieté des couleurs des habits, & à la parure recherchée & brillante des hommes & des femmes, dont la clarté des lumieres relevoit encore l'éclat, faisoit un coup-d'œil & divers points de perspective, dont la vûë étoit également frapée d'étonnement & d'admiration.

L'Illumination commença par le Temple de l'Hymen, dont tout l'Entablement étoit profilé de lumieres, ainsi que les balustrades, sur lesquelles s'élevoient de grands Lustres ou

Girandoles

Digitized by Google

Girandoles en Ifs, dans les entrecolomnes, formés par plus de 100. lumieres chacun. Toute la suite des Piramides & Pilastres chantournés, avec leurs Piédeſtaux réunis par des Conſoles, dont on a parlé, élevés sur les Parapets du Pont, à droite & à gauche, étoit couverte d'Illuminations, & faisoit un effet admirable, ainſi que toute la décoration de la Terrasse en saillie, dont tous les refands & les ceintres étoient profilés & chargés de gros Lampions & de terrines.

Ce qui faisoit encore un point de vûë enchanté, & qui répondit parfaitement à la magnificence de cette Illumination, c'étoit de voir le long des deux Quais, sur le Pont-Neuf & le Pont Royal, des Lustres compoſés chacun d'environ 80. grosses Lumieres, suspendus aux mêmes endroits où l'on met ordinairement les Lanternes, au nombre de plus de cent. On assûre que toute cette Illumination montoit à plus de 50000. lumieres.

Voici une ſorte d'Illumination toute nouvelle à Paris, & qui a fait un très-grand plaisir. C'étoient 70. ou 80. petits Bâtimens de differentes formes & gabaris, dont la mâture les vergues, les agrès, & les cordages étoient dessinés par de petites Lanternes de verre, et mouvantes, au nombre de plus de dix mille Lumieres. Cette

Digitized by Google

Cette brillante Flote entra dans le grand Canal du côté du Pont neuf, & après diverses especes de marches figurées, elle se divisa en quatre Quadrilles, & vint border les rivages de la Seine, entre le Pont-Neuf & le Pont Royal.

Un même nombre de Bateaux de formes singulieres, & chargés de divers artifices, allerent se placer alternativement avec les Bateaux de Lumieres. Le Salon octogone transparent, paroissoit comme au centre de cette brillante & galante Flote, & sembloit sortir du sein des Feux & des Eaux.

Ce jour-là, ou plûtôt cette brillante nuit, toute la Ville de Paris fut illuminée, sans Feux & sans Artifices dans les ruës, pour éviter les accidens, comme il étoit prescrit par l'Ordonnance de Police, dictée par la Prudence, que nous avons raportée dans le premier Volume du Mercure de ce mois, mais on ne sçauroit entrer dans ce détail immense, cependant nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser de dire un mot de quelques Illuminations particulieres du Quai des Théatins, vis-à-vis les Galeries du Louvre, qui faisoient un fort bel effet, & qui d'ailleurs étoient en perspective du Balcon du Roy. Entre autre, l'Hôtel de Boüillon se faisoit distinguer; toutes les croisées, la principale Porte, & la Terrasse, étoient

Digitized by Google

étoient illuminées par des Girandoles d'une forme agreable, inventées par les Srs Pochet & B. de Neuville, qui sont très-entendus pour ces sortes d'entreprises.

La façade du College Mazarin étoit aussi illuminée magnifiquement, c'est-à-dire, le demi-ceintre, à droite & à gauche du Portail, dont tout le couronnement, la corniche & les autres membres de l'Architecture étoient profilés de Lumieres, & le milieu étoit marqué par une Etoile d'Illumination, de 12. pieds de diametre; les croisées étoient ornées de Piramides, & de Girandoles de Lumieres, &c.

Feu d'Artifice.

LE signal, pour commencer le superbe Spectacle des divers genres d'Artifices préparés pour la Fête, fut donné par les Canons de la Ville, & les Boëtes d'Artillerie, placés sur le bord de la Riviere, au bas du Quai des Orfévres. Aussi-tôt on vit s'élancer dans les Airs, de chaque côté du Temple de l'Hymen, 300. Fusées d'honneur, d'une grande beauté, tirées 12. à 12. dont l'effet fut admiré & aplaudi; elles partirent des huit Tourelles du Pont-Neuf, qui font face au Pont-Royal. A quoi succederent, sur les mêmes Tourelles, 180. Pots à Aigrettes & des Gerbes d'artifice, disposées en Piramides,

Digitized by Google

ramides. Une suite de Gerbes parut aussi-tôt sur la Tablette de la Corniche du Pont ; & le grand Soleil fixe de 60. pieds de diametre, dont on a déja parlé, parut dans toute sa splendeur au milieu de l'entablement. Directement au-dessous, on avoit placé un grand Chiffre d'Illumination de couleurs differentes, imitant l'éclat des Pierreries, lequel, avec la Couronne dont il étoit surmonté, avoit 30. pieds de haut. Et aux côtés, vis-à-vis les entre-colomnes du Temple, on voyoit deux autres Chiffres d'artifice de 10. pieds de haut, formant les Noms des Illustres Epoux, en feu bleu, qui faisoient un effet surprenant. *

* Avec quelque entente des couleurs, on peut faire des choses capables d'étonner & de charmer. Il n'est pas si surprenant aujourd'hui de faire des feux, des lumieres & même des Fusées coloriées ; la Limaille de fer, mêlée avec la poudre, fait un feu blanc & vif ; aussi l'employe-t'on dans les Etoiles, Lances, Soleils, &c. La Limaile de Cuivre, donne du verdâtre ou bleuâtre ; le Salpêtre, du rougeâtre ; le souffre, du Citrin ; la Poix, du rouge noir, &c.

A la vérité, les Fusées sont peu propres à recevoir des nuances ; assujetties à monter, les Drogues qui leur donnent la couleur, peuvent s'alterer par leur quantité & leur qualité. On charge leurs têtes ordinairement d'Etoiles, de Serpenteaux, de pluyes de feux, de toutes couleurs. Des Gerbes coloriées seroient d'un vif bien agréable à la vûë, aussi bien que des Soleils rouges, verds, bleux, &c. & encore

On

Digitized by Google

On avoit placé sur les deux trotoirs du Pont-Neuf, à la droite & à la gauche du Temple, au de-là de l'Illumination des Pyramides, 200. Caisses de Fusées de parterre, de cinq à six douzaines chacune. Ces Caisses, tirées cinq à la fois, succederent aux Fusées d'honneur, à commencer de chaque côté, depuis les premieres, auprès du Temple, & successivement jusqu'aux extrémités à droite & à gauche.

Tout de suite on vit paroître les Cascades ou Napes de feu rouge, sortant des cinq Arcades de l'Eperon du Pont-Neuf, qui sembloient percer l'Illumination, dont les trois façades étoient revétuës, & dont les yeux pouvoient à peine soûtenir l'éclat. En même

plus, si la diversité des couleurs regnoit avec entente dans les rayons d'un même Soleil; il n'y auroit rien de si brillant. Les Lances bien diversifiées & bien entenduës, ne feroient pas moins d'effet. On pourroit colorier aussi avec l'intelligence des couleurs les Serpenteaux, Lardons, Pots à feu, Trompes, &c.

Les Illuminations, sur tout avec la Cire, le Suif, la Resine, & les diverses huiles, sont très-susceptibles de varieté & d'entente de couleurs. Naturellement les huiles donnent differentes teintes, & l'on peut y aider beaucoup avec des Drogues.

Par les Lanternes, sur tout, on peut faire des choses merveilleuses, avec des verres, des cornes, des gazes, des taffetas, des papiers huilés ou vernis, sur tout en donnant à ces Lanternes quelque mobilité.

temps

Digitized by Google

temps le Combat des Dragons commença, & le *Feu d'eau* couvrit presque toute la surface de la Riviere.

Au Combat des Dragons succederent les Artifices d'eau, dont les huit Bateaux, placés avec cimétrie parmi les Bateaux de Lumieres, étoient chargés. Au même Endroit, dans un ordre different, étoient 36 Cascades ou Fontaines d'artifice, d'environ 30. pieds de haut, dans de petits Bateaux, mais qui paroissoient sortir de la Riviere.

Ce Spectacle des Cascades, dont le signal avoit été donné par un Soleil tournant, * avoit été précedé d'un berceau d'Etoiles produit par 160. Pots à Aigrettes, placés au bas de la Terrasse de l'Eperon.

Quatre grands Bateaux, servant de Magasins à l'Artifice d'eau, étoient amarrés près des Arches du Pont-Neuf, au courant de la Riviere, & quatre autres pareils du côté du Pont Royal. L'Artifice qu'on tiroit de ces Bateaux, consistoit dans un grand nombre de gros & petits Barils, chargés de Gerbes & de Pots, qui remplissoient l'air de Serpenteaux, d'Etoiles & de Genoüillieres. Il y avoit aussi un nombre considérable de

* Tous ces signaux étoient placés de maniere que le Roy pouvoit les voir de son Balcon, & être instruit parlà des differens spectacles qui se succédoient les uns aux autres.

Gerbes,

Digitized by Google

Gerbes à jetter à la main, & de Soleils tournans sur l'eau.

La fin des Cascades fut le signal de la grande Girande, sur l'attique du Temple, qui étoit composée de près de 6000. Fusées. On y mit le feu par les deux extremités au même instant, & au moment qu'elle parut, les deux petites Girandes d'accompagnement, placées sur le milieu des Trotoirs du Pont-Neuf, de chaque côté, composées chacune d'environ 500. Fusées, partirent, & l'on entendit une derniere salve de canon, qui termina cette magnifique Fête.

Tout l'Artifice étoit de la Composition de M. *Elric*, Saxon, Capitaine d'Artillerie, dans les Troupes du Roy de Prusse.

BAL donné à l'Hôtel de Ville le 30. Août 1739. à l'occasion du Mariage de MADAME, *par ordre de Mrs les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris.*

DEs trois grandes Salles dans lesquelles on dansa, la premiere etoit formée dans la Cour, dont la disposition & l'Architecture, composée d'Arcades & d'une double Colonade à deux étages, contribuoient naturellement à l'ingénieuse & riche décoration dont cette Salle fut ornée. Pour la rendre

Digitized by Google

rendre plus magnifique & plus brillante par la varieté des couleurs, toute l'Architecture fut peinte en Marbre de différentes especes, imitant ceux dont les couleurs étoient les plus vives, les mieux assorties & les plus convenables à la clarté des lumieres & aux divers ornemens de Sculpture de relief, rehaussés d'or, représentant differens Sujets très-bien imaginés, & caractérisés par des attributs convenables au sujet de la Fête.

Au fond de cette Cour, changée en Salle de Bal, on avoit construit un magnifique Balcon en Amphithéatre, qui étoit rempli d'un grand nombre de Simphonistes. L'intérieur de toutes les Arcades étoit en gradins couverts de Tapis, en forme de Loges, d'une très-belle disposition, & d'une grande commodité pour les Masques, auxquels on pouvoit servir des rafraîchissemens par les derrieres, sans compter la richesse & la varieté des habits, qui augmentoit encore la magnificence de cette Salle. Elle étoit couverte d'un Plafond de niveau, & éclairée d'un très-grand nombre de Lustres, de Girandoles, & de Bras, à plusieurs branches, dont l'ordonnance faisoit un effet admirable.

La grande Salle de l'Hôtel de Ville, qui s'étend sur toute la façade, servant de seconde Salle, étoit décorée d'Etoffe jaune, enrichie d'ornemens en argent, avec un grand

Digitized by Google

grand Amphithéatre pour la Simphonie. Les embrasures & les Croisées étoient disposées en Estrades & en Gradins, le tout richement orné & éclairé par un grand nombre de bougies.

La troisiéme Salle pour le Bal, étoit disposée dans la Salle, dite des Gouverneurs, décorée d'Etoffe bleuë, ornée de galons & gaze d'or, ainsi que l'Amphithéatre pour la Simphonie, & éclairée par une infinité de lumieres, placées avec art.

Par les Croisées de ces deux Salles on voyoit dans la premiere Salle, & l'on peut assûrer que ce coup d'œil étoit admirable. On communiquoit d'une Salle à l'autre par un grand Apartement, richement orné & décoré de belles Tapisseries.

Auprès de ces trois Salles on avoit dressé des Buffets décorés avec beaucoup d'art, & munis de toutes sortes de rafraîchissemens, les plus exquis, qui furent offerts & distribués avec autant d'ordre & d'abondance que de politesse.

On compte que le concours des Masques a monté à plus de 8000. depuis les huit heures du soir, que le Bal commença, jusqu'à huit heures du matin. Toute cette Fête se passa avec tout le plaisir, l'ordre & la tranquillité qu'on pouvoit desirer, & avec une satisfaction & un aplaudissement géneral.

Les

Digitized by Google

Les ordres avoient été si bien donnés, que la Place de Greve & toutes les avenuës furent toujours très-libres, ensorte qu'on abordoit à l'Hôtel de Ville fort facilement, sans accidens & sans tumulte. Des Fallots sur des Poteaux, éclairoient la Place & le Port de la Greve, jusque vers le Pont Marie, où l'on avoit soin de faire défiler & ranger les carosses ; il y avoit des barrieres sur le rivage, pour prévenir les accidens.

Toutes les dispositions de cette grande Fête ont été conservées dans leur état parfait pendant huit jours, pour donner au Peuple la liberté de les voir.

L'execution de cette Fête a été suivie sous l'Inspection du Sr *Beausire*, Architecte du Roy & de la Ville.

ODE

A M. TURGOT, *Prévôt des Marchands, sur la Fête donnée par la* VILLE, *au sujet du Mariage de* MADAME DE FRANCE *avec* DON PHILIPE D'ESPAGNE.

APuis du Temple de Mémoire,
Beaux Arts, chers Enfans de la Paix,
TURGOT assûre votre gloire ;

Assûrez

Assûrez la sienne à jamais.
Consacrez nos pompeux Spectacles ;
Du récit de tant de Miracles
Etonnez la Posterité ;
Que le merveilleux de la Fable ;
Dans ce qu'il a de moins croyable,
Serve l'exacte Vérité.

La nuit sous d'épaisses ténebres
Déroboit un Temple à nos yeux,
Pareil aux Monumens célebres
Que Rome élevoit à ses Dieux,
Quand les Hyades curieuses
Avec leurs urnes pluvieuses,
S'aprochent dans l'obscurité ;
Tout redoute leur influence ;
LOUIS paroît, & sa présence
Ramene la sérenité. (a)

Du fond de son lit pacifique
Le Dieu de la Seine à l'instant
Fait de la Fête magnifique
Sortir le prélude éclatant ;
Mille barques illuminées
De ses Nayades étonnées
Eclairent le profond séjour ;

(a) *La pluye cessa dès que le Roy parut.*

Digitized by Google

Superbes & galants phosphores,
Qui figurent autant d'aurores,
Messageres du plus beau jour.

L'auguste Temple qu'on découvre
Se change en Palais de Vulcain ;
Sa Forge épouventable s'ouvre ;
Le Cyclope agit, & soudain
L'Eclair brille, la nuë éclate,
La flamme vole, se dilate ;
On voit la foudre sans horreur ;
C'est l'Art ingénieux qui tonne,
Qui, maître des feux de Bellone,
Se fait un jeu de leur fureur.

La Nymphe d'abord égayée,
Et qui sortoit de ses roseaux,
Bien-tôt se replonge effrayée
Dans le paisible sein des Eaux ;
Mais la flamme agile & rebelle
La suit, revient, rentre avec elle,
Serpente, & voltige à l'entour ;
Alors le Triton qu'elle embrasse,
Doit à la frayeur une grace,
Qu'il espere en vain de l'amour.

Cependant un Vésuve énorme
Vomit un lumineux torrent,

Qui

Digitized by Google

Qui se divise, & se transforme
En plus d'un objet different ;
En Napes, Cascades, Colonnes,
Gerbes, Girandoles, Couronnes,
Il tombe, s'éleve, s'accroît ;
Et par tout la flamme croisée
Compose une voute embrasée,
Qui se dissipe & reparoît.

GRAND ROY, quelle magnificence,
Couronnant tes heureux projets,
Fait briller le goût de la France,
Et le zele de tes Sujets !
Au gré d'une sçavante audace,
La Nature change de face ;
Etoiles & Soleils nouveaux,
Par mille rayons qui renaissent,
Charment les regards, & paroissent
Transporter les Cieux sur les Eaux.

Mais quel autre prodige encore *
Succede au prodige éclipsé ?
Quel est ce nouveau Météore,
Qui sous nos yeux reste fixé ?
Sa lumiere que l'on contemple,
Nous trace dans les Airs un Temple ;

* *L'Illumination du Pont-Neuf.*

Digitized by Google

Séjour des Graces & des Ris.
Plus bas (a) cent couleurs differentes
Peignent sur les Ondes ardentes
La riante Echarpe d'Iris.

Là, dans sa fougue mesurée,
Le Dieu des lyriques Concerts,
Eleve jusqu'à l'Empirée,
Les sons dont il frape les Airs;
De la France & de l'Ibérie
Il chante la Tige fleurie,
Qui de l'Hymen orne le front;
Il chante la Paix & la Guerre,
Qu'en sage Arbitre de la Terre,
LOUIS, tour-à-tour interrompt.

L'Ame héroïque & vertueuse
Qu'il reçut.... Mais c'est trop oser;
A ton ardeur impétueuse,
Muse, il est temps de s'oposer;
Mesurant un peu mieux ta force,
Résiste à la flateuse amorce
Que t'offre un facile début;
Un Cirque a de justes limites;
La gloire est aux bornes prescrites,
Et la honte au delà du but.

(a) *La Sale de Musique.*

Digitized by Google

O toi dont les soins & les veilles
Ont préparé ces nobles jeux ;
De qui tant d'utiles merveilles
Déja rendoient le nom fameux ;
Turgot, toi qui dans notre Histoire
Seras le modele & la gloire
De la suprême Edilité,
Vois nos hommages unanimes,
Et d'avance, en lisant ces rimes,
Joüis de l'immortalité.

L'Ode qu'on vient de lire, nous a été envoyée corrigée par l'Auteur.

RELATION de ce qui s'est passé en Poitou, à l'occasion du Passage de MADAME DE FRANCE.

L'Aplication de M. le Nain, Intendant de la Generalité de Poitiers, a rendre les chemins praticables & plus solides, avoit été en quelque sorte le prélude des prépatatifs ; l'entrepriſe n'en étoit pas facile, dans une étenduë de près de 40. lieuës, c'eſt-à-dire depuis la Haye juſqu'à deux lieuës de S. Jean d'Angely. Auſſi-tôt que le Mariage de MADAME eut été déclaré, M. le Nain, avec les Ingénieurs de la Province, viſita de nouveau ce long eſpace.

Il fit ſuſpendre les travaux des autres chemins, & n'eut d'atention que pour ceux qui étoient ſur la route de MADAME. Ces nouveaux travaux perfec-

Digitized by Google

tionnerent & embellirent les chemins par des alignemens, des plantations, des caillotages, des coupures de Montagnes, des adouciſſemens, des pentes, &c. enſorte qu'on auroit pû y prendre par choix, le plaiſir de la promenade, ce qui fut remarqué par MADAME & par toute ſa Cour. Entre autres travaux, le Quai de la Porte de Paris à Poitiers, eſt digne d'une attention particuliere; étant de plus de mille toiſes de longueur; & par la vigilance de M. l'Intendant, plus de la moitié en a été faite en moins de ſix mois.

Le 10. Septembre, M. le Nain, ſe rendit à la Haye, qui eſt la derniere Ville de la Généralité de Tours; il y reçût les ordres de MADAME.

Le 11. MADAME continua ſa route; un détachement fort leſte de la Maréchauſſée de Poitou, commandée par le Prévôt Général, marchoit à la tête du cortege, la Princeſſe arriva à Chatellerault de bonne heure, & alla occuper l'Apartement qui lui avoit été préparé dans le Château du Prince de Talmont, Duc de Chatellerault. Quelque temps après elle reçût les respects du Corps de Ville & les préſens ordinaires de Coutellerie.

Le 12 MADAME partit de Chatellerault, & à quelque diſtance de Poitiers, on lui ſervit des rafraîchiſſemens. MADAME vit avec bonté une Troupe aſſés nombreuſe, composée de tout ce qu'il y avoit de mieux fait & de plus diſtingué dans la Bourgeoiſie de la Ville, en habits uniformes, tous très-leſtes & très-bien montés, formés en Eſcadrons, l'épée haute, les Officiers à la tête. Cette Troupe groſſit enſuite le cortege de la Princeſſe.

On avoit conſtruit à la Porte de S. Lazare un eſpece de Salon Iſolé en Arc de Triomphe, & fort orné, dans lequel MADAME fut haranguée à la Portiere de ſon Caroſſe par le Maire de Poitiers, à la tête de

Digitized by Google

du Corps de Ville, qui furent reçûs fort gracieusement.

Les Compagnies de la Milice Bourgeoise, la Colonelle, la Compagie des Grénadiers celle des Chevaliers de l'Arquebuse, étoient en habit d'ordonnance celle des Maître Jurés des Corps & Métiers, attira une attention particuliere par leurs habits variés de différentes couleurs, & qui ont un raport convenable à chaque Profession, cet usage est établi dans cette grande Ville depuis plusieurs siecles, ils parurent dans cet équipage qui tient du Gotique, ce qui offroit aux yeux un spectacle extrêmement bizarre & fort varié, lequel piquoit également la curiosité des Etrangers & des Citoyens, car cette montre ne se fait que dans les plus grandes solemnités

Tous ces divers Corps de Milice occupoient les avenuës, pour contenir la populace & pour maintenir le bon ordre. Toutes les ruës par où la Princesse passa étoient tendues de belles Tapisseries.

La Maison de Madame de S. Chartras avoit été choisie pour le logement de MADAME, comme la plus convenable, étant située sur la Place Royale, longue de 48. toises, sur 40. de largeur. M. l'Intedant & Madame l'Intendante se trouverent à la descente du carosse.

Peu de temps après l'arrivée de MADAME, ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Noblesse de la Ville & de la Province, lui fut présenté par la Duchesse de Tallard. Les Maire & Echevins vinrent ensuite présenter les présens de la Ville.

En arrivant, MADAME vit un Peuple infini assemblé sur cette Place, qui témoignoit beaucoup d'empressement pour la voir. Cette circonstance la détermina à passer, accompagnée de la Duchesse de Tallard & de toute sa Cour, sur un grand Balcon,

Digitized by Google

fait exprès, qui regne sur toute la façade de la Maison. Le Peuple marqua par des acclamations réitérées, la joye que sa présence inspiroit à toute la Ville, & son admiration redoubloit en parcourant des yeux tout ce que ce Balcon contenoit de brillant & d'auguste.

La Princesse, de son côté, jouïssoit d'un spectacle fort amusant, de voir l'agitation & les divers mouvemens d'un grand nombre d'Ouvriers, qui travailloient avec beaucoup de zele & d'empressement pour célebrer son auguste présence.

Le Lendemain 13. MADAME alla entendre la Messe à la Cathédrale. M. l'Evêque, à la tête de son Chapitre, la complimenta à la porte de l'Eglise, & lui présenta l'Eau benite.

A son retour elle reçût dans son Apartement les Complimens de divers Corps, présentés par M. Desgranges, Maître des Céremonies, d'abord du Chapitre * de S. Hilaire; l'Abbé d'Armagnac, Trésorier, à la tête du Chapitre, porta la parole, & n'oublia pas d'observer que le Roy ne dédaigne pas de joindre à tous les titres augustes qui lui sont particulierement consacrés, celui de Chef & d'Abbé de S. Hilaire; il parla ensuite de Madame, comme du premier gage dont il a plû à Dieu de récompenser les vertus de la Reine, son auguste Mere; il releva l'éducation que la Princesse avoit reçûë des mains les plus habiles à cultiver depuis un siecle dans la Maison de France, les divers présens du Ciel, & à conduire de grandes Ames du berceau jusqu'au Trône; il finit par ces paroles: *Mais, Madame, en attendant que le secret de vos destinées, éclatte aux yeux de l'Europe, & qu'il parte du sein de ces Conseils*

* C'étoit anciennement une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, qui depuis a été sécularisée.

Digitized by Google

où réside sous les yeux de Dieu toute la profondeur de la sagesse humaine, daignez recevoir l'offrande des vœux & des sacrifices que nous ne manquerons pas de renouveller tous les jours pour vous devant ces mêmes Autels, que la piété de tant de Souverains, vos Ancêtres, a élevés à la sainteté de l'une des plus grandes lumieres de l'Eglise; il vouloit parler de S. Hilaire, de ce grand Evêque de Poitiers, de cet Ange Tutelaire de la Ville, &c.

La Princesse fut haranguée par l'Université, le Recteur, âgé de 21. ans, portant la parole.

M. le Lieutenant Général du Présidial, le cinquiéme de son nom, prononça le Discours suivant.

MADAME,

Nous apportons à vos pieds les hommages des Juges & des premiers Magistrats de cette Ville, nous venons contempler avec une respectueuse admiration, l'auguste Fille de notre Maître. Pardonnez, Madame, aux transports de notre joye, elle exprime le bonheur dont nous joüissons; nos yeux ne se lassent point de regarder en vous, la vivante image du meilleur de tous les Rois. Pere de ses Peuples, il va le devenir, si on ose ainsi parler, de tous les Peuples de l'Europe; les Princesses ses Filles, élevées sous les yeux d'une Reine, l'objet de nos vénérations, instruites par ses exemples, & par les soins illustres auxquels leur éducation a été confiée, porteront leurs vertus bienfaisantes dans les differens Empires où leurs hautes destinées les apellent, & l'Europe enrichie de nos présens, ne fera désormais qu'une même Famille, dont notre auguste Monarque sera le Pere, comme il en est déja le Modérateur & l'Arbitre.

Vous, Madame, destinée à faire le bonheur d'un Prince avec qui le même sang vous lie, vous trouverez en lui ces mêmes vertus, ornées de toutes les graces de l'esprit & de la jeunesse.

Digitized by Google

Vous allez faire l'ornement & l'amour d'une Cour dont on a toujours admiré la puissance & la sagesse, vous serez l'auguste lien qui va réunir les deux Royales branches de la Maison de Louis le Grand.

Que le Ciel répande ses bénédictions sur une union formée par les vues d'une politique si sainte, si noble & si digne de la sagesse qui y préside !

Pour nous, Madame, que votre présence pénetre de joye & de ravissement, nos cœurs & nos vœux vous suivront dans tous les évenemens de votre illustre vie ; daigne le souverain Moteur des destinées, en regler la gloire & la félicité sur nos désirs & sur vos vertus !

Le Bureau des Finances se présenta ensuite, & le Président portant la parole, dit : que dans l'auguste Alliance qui venoit de se former, il y avoit une correspondance religieuse des sentimens du Roy aux mouvemens de la Providence qui choisit MADAME pour être le sçeau d'une union qui doit faire la tranquillité & le bonheur de l'Europe ; ce Compliment fut suivi de l'Election.

Vers les cinq heures, on fit un Concert, dans l'Appartement de la Princesse, où on chanta une Idile à grand Chœur, composée exprès par le Sr Clerambault. Le lieu de la Scene représentoit la Vûë de Poitiers du côté que Madame y étoit arrivée, & les rivages de la Riviere du Clain, qui baignent les murs de la Ville, où l'on voit les ruines respectables d'un Château antique. Le Dieu du Clain, les Nymphes & les Habitans de ses bords étoient les Personnages de l'Idile, & s'adressant à la Déesse de la Paix, ils s'exprimoient ainsi :

Fille de la victoire & mere des plaisirs,
Divine Paix, vous comblez nos désirs ;
C'est peu d'avoir éteint le flambeau de la guerre ;
C'est

Digitized by Google

C'eſt peu d'avoir banni la crainte & les ſoupirs,
L'Amour a profité de ces heureux loiſirs
Que vous procurez à la Terre;
De ſes liens les plus charmans
Et que du ſang des Dieux la gloire encor reſſerre,
Il vient d'unir les cœurs de deux jeunes Amans.

Une des Nymphes chante les paroles ſuivantes.

Tel fut d'Hebé l'Hymen avec Alcide,
Du beau Sang de LOUIS, *que ſa ſageſſe guide,*
La ſplendeur va s'étendre encor;
C'eſt le fruit des Conſeils où Minerve préſide,
Sous les traits même de Neſtor.

Le reſte du Divertiſſement exprimoit les loüanges de la Princeſſe, ſur l'eſperance de ſes hautes deſtinées, &c.

Un Trône vous attend . . . . . .
C'eſt au Sang des Bourbons à les occuper tous.

Sur les vûës du Ciel à ſon égard, ſur la tendre impatience de Don Philipe, & enfin ſur le prix de la conquête d'un cœur, tel que celui de ce Prince, le Poëte s'exprime ainſi:

Regner ſur un cœur auſſi grand
Vaut bien l'Empire des deux Mondes.

M. le Nain, qui joint à la dignité de ſa Magiſtrature, toutes les graces du goût & de la politeſſe, voulut ajoûter à ce divertiſſement une Ariete Eſpagnole, qui fut heureuſement exécutée par une jeune Demoiſelle de la Ville, dont la voix eſt forte

Digitized by Google

étenduë & fort belle. Son habillement à l'Espagnole & son aparition très-prompte, donna encore plus d'agrément à la Scene, & la Princesse lui en témoigna sa satisfaction avec bonté.

Après le soupé, MADAME passa sur son Balcon pour voir les Feux & les Illuminations.

Au milieu du fond de la Place on avoit élevé un Temple d'ordre Dorique, caracterisé par les attributs de l'Hymen, avec des Colonnes couplées, Bazes & Chapiteaux, soutenant un Entablement couronné d'un Fronton, dans le Tympan duquel on voyoit les Armes de France & d'Espagne, avec supports & Trophées d'Armes, & sur le sommet, la Figure de l'Hymen. A droite & à gauche, à l'aplomb des Colonnes, on avoit posé quatre Vases sur des Acroteres. On lisoit dans la frise cette Inscription.

FELICI CONNUBIO, JUNCTIS PRINCIPIBUS BORBONIS, PHILIPPO ET LUDOVICÆ, ELIZABETHÆ MUNICIPES PICTAVII ERÆXERUNT.

Entre les deux colonnes à droite, on avoit placé la figure de Minerve qui paroissoit présider à une alliance qui assûre la paix de l'Europe. Au-dessus, étoient deux Médaillons; dans le premier étoient peints, un Rocher dans le milieu, d'où partoient deux sources, & au-bas de chaque côté, deux bassins avec chacun un jet d'eau avec cette Devise:

ALTI ET ORIGINE AB ALTA.

Le second Médaillon représentoit la Ville de Poitiers, & une Prairie dans laquelle serpentoit une riviere avec ces mots:

PRÆTER FLUUS ORNAT.

Entre les deux autres colonnes à gauche, étoit la figure d'Hercule. Au-dessus étoient deux autres Médaillons; dans le premier étoit peinte une caisse, où d'un même tronc sortoient un Citronier & un Oranger avec cette Devise:

Digitized by Google

CONJUNCTI ASSURGUNT SUCCO.

Dans le deuxiéme, étoient repreſentées deux Planettes en conjonction avec cette Deviſe :

CONJUNCTI FULGENT SPLENDORE NOVO.

Dans l'arcade qui formoit l'entrée du Temple, élevée ſur un grand Perron, on avoit placé un Tableau tranſparent, repréſentant la France & l'Eſpagne qui ſe donnoient la main, déſignées par leurs attributs, ces figures avoient huit pieds de proportion. Il y avoit au-deſſus & dans un nuage, un Cupidon tenant d'une main le flambeau de l'Hymen, & de l'autre deux cœurs, le tout ſurmonté d'un grand cartouche avec ces deux Vers Latins qui ſont d'autant plus remarquables, qu'ils ſortent de la Plume d'un Poëte âgé de 14 ans, dont le pere, Ingénieur de la Province, a montré beaucoup de zele & d'empreſſement dans cette occaſion :

QUOD NATURA INCEPIT, AMOR NUNC PERFICIT IDEM.

QUÆ SANGUIS JUNXIT PECTORA, JUNGIT HYMEN.

Cette brillante décoration étoit terminée de chaque côté par deux grandes piramides de lumieres, ſurmontées par un fallot lumineux, ornées de Médaillons & de Deviſes allégoriques au ſujet de la Fête, du même Auteur, le tout ingénieuſement illuminé par une très grande quantité de lampions, ce qui produiſoit un fort bel effet.

On avoit formé ſur le terrain de cette Place dans la partie la plus étenduë, deux eſpeces de boules en gradins de lumiere de ſeize toiſes de long ſur huit de large, avec plattebandes garnies d'Orangers.

On voyoit dans le milieu les chiffres de Don PHILIPPE & de MADAME, le tout formé par des lampions. Au tour de la Place regnoit une plattebande de lumiere & dans les travées des arbres, 40 Ifs formés par des lampions faiſoient un grand effet.

Digitized by Google

Le pied d'estal & le pourtour de la grille qui enferme la Statuë de Louis XIV. & qui occupe le milieu de cette Place, étoient aussi garnis d'un très-grand nombre de lampions.

Toute cette Illumination formoit un spectacle également gracieux & nouveau, qui fut encore embelli par un Feu d'artifice bien executé ; pendant tout le tems que Madame parut sur le Balcon, il partit sans cesse & à la fois des fusées de la droite & de la gauche de la Place, qui se réunissant dans le milieu, formoient un berceau, & rempliſſoient toute la Place d'étoiles, de serpenteaux, & d'artifices, nuancés de differentes couleurs.

Le 14. il y eut un nouveau Feu d'artifice, avec beaucoup plus de varieté, & la Place fut illuminée dans un goût tout different.

Le même jour, Madame se trouva un peu indisposée. M. le Nain, toujours attentif à ce qui pouvoit amuser la Princesse, fit venir dans son Appartement une troupe de petits Sauteurs, galamment habillés, dont le plus jeune, âgé seulement de cinq ans, se fit remarquer par sa force & par son adresse, les autres & tous ensemble exercerent leurs talens par des sauts & des tours de souplesse dont Madame parut satisfaite.

M. le Nain, connoissant combien la Ville de Poitiers étoit épuisée, son plus grand soin fut de retenir le zele ardent de ses Habitans qui ne connoissoient plus de bornes dans cette occasion, mais il ne crut pas devoir en user ainsi, pour ce qui le regardoit personnellement.

Les tables qu'il a tenuës chés lui matin & soir, de cinquante couverts, servies avec autant de délicatesse que de profusion, en sont une bonne preuve. Les manieres nobles & engageantes de M. l'Intendant & de Madame l'Intendante avoient attiré chés lui les Perſonnes

Digitized by Google

sonnes les plus distinguées, & les principaux Officiers de la suite de la Princesse, sans compter les Dames et les Gentilshommes les plus qualifiés de la Province, soit à Poitiers, soit dans les autres Villes, sur la route de la Princesse; il y eut aussi des tables servies pour les Gentilshommes, les Pages, Gardes du Roy, &c. et dans les longues traites, il y avoit des altes servies en viandes froides, en gras et en maigre, et quantité de rafraîchissemens pour toute la suite de MADAME.

On s'est non-seulement recrié sur la grande et magnifique chere de M. l'Intendant, mais encore sur la somptuosité et la décoration des Desserts servis en cristaux, qu'on voyoit en figures, Animaux, Fleurs et Fruits, le tout en sucre. Entre ces differentes décorations, on en voyoit une qui représentoit les Monts Pirenées et leur sommet couvert de neiges. Des Amours paroissoient entre des Mirthes, des Jasmins, des Orangers, &c. Ils sembloient s'avancer vers l'Hymenée, qui paroissoit dans un Parterre orné de Jets d'eau, de Cascades, de Vases, de Bustes, &c.

MADAME partit de Poitiers le 15. et alla coucher le même jour à Lusignan, et le 16. à Melle; la Compagnie de Cavalerie du Régiment de Fiennes qui est en quartier dans cette petite Ville, vint au-devant d'elle, et l'accompagna le lendemain jusqu'à Briou.

MADAME, après avoir passé par Aulnay qui est sur la Frontiere du Poitou, continua sa route par la Saintonge, très-satisfaite de l'empressement et du zele des Magistrats, de la Noblesse, et de la Province de Poitou.

Suite

Digitized by Google

Suite de la Route de MADAME DE FRANCE.

MADAME arriva le 23. Septembre à Blaye à trois heures après midi. A l'entré du Fauxbourg, les Jurats en Robes de cérémonies, de Damas couleur de feu & blanc, complimenterent MADAME, préſentés par M. des Granges, Maître des cérémonies, le premier Jurat portant la parole. La Princeſſe avança dans le Fauxbourg à travers une double haye de Milice Bourgeoiſe ſous les armes, juſqu'à l'entrée du Glacis de la Citadelle, ou un gros détachement du Régiment d'Anjou, formoit auſſi une double haye, juſqu'à la Maiſon qui lui avoit été préparée, & où elle eut une Garde de 50. Soldats avec un Drapeau.

M. de Girenton, Lieutenant de Roy, & Commandant à Blaye, fut préſenté à MADAME. Toute l'Artillerie de la Citadelle, celle de la Tour de l'Iſle, qu'on nomme communément *le Paſté*, Forteresſe au milieu de la Riviere, & celle du Fort de Médoc, fit une ſalve générale.

Les Jurats préſenterent à la Princeſſe le Préſent de Ville, conſiſtant en pluſieurs grandes corbeilles, pleines de bouteilles de Vins exquis, de Canarie, de Frontignan, de Grave, de Medoc, &c. La Ducheſſe de Tallard, Gouvernante des Enfans de France, ayant fait aporter une Coupe d'or, le Jurat qui étoit à la tête du Corps de Ville, & qui avoit offert le Préſent, eut l'honneur d'en verſer à MADAME, qui le goûta & le trouva fort bon.

A l'entrée de la nuit, toutes les Maiſons de la Ville furent illuminées, & l'on vit dans les airs quantité de Fuſées volantes, qui firent un très-grand effet.

Le lendemain, vers les ſept heures du matin, la Princeſſe

Digitized by Google

Princeſſe, après avoir entendu la Meſſe dans ſa Chapelle, alla en chaiſe à porteur, paſſant entre une double haye, de même que le jour précédent, juſqu'au Lieu de l'Embarquement, où les Jurats en Robes de cérémonie, eurent encore l'honneur de la complimenter.

PASSAGE DE MADAME A BORDEAUX.

MR Boucher, Intendant de Bordeaux, ayant concerté avec les Jurats tout ce qu'il convenoit de faire pour recevoir la Princeſſe; deux Jurats, & le Procureur-Syndic de l'Hôtel de Ville, ſe rendirent à Blaye le 23. Septembre, où la Princeſſe arriva le même jour, & ils eurent l'honneur de lui préſenter la Maiſon Navale pour la tranſporter à Bordeaux: Cette Maiſon Navale eſt un Bâtiment du Port, d'environ 50. Tonneaux, dans lequel, au lieu de Ponts, on avoit fait préparer un Logement très ſpacieux & fort commodément diſtribué, avec une Galerie qui regne tout autour au bas des fenêtres. L'Apartement deſtiné pour MADAME, étoit meublé de velours cramoiſi, enrichi de galons & crêpines d'or en feſtons, avec un Dais pareil.

Quelques Compagnies de jeunes Gens de Bordeaux avoient fait armer de petites Barques très galamment ornées; & étant arrivés à Blaye en même temps que la Maiſon Navale, ils obtinrent la permiſſion de la Princeſſe de faire tirer ſous les fenêtres de la Maiſon (où un Apartement lui avoit été préparé) une grande quantité de Fuſées volantes, au ſon d'un nombre prodigieux d'inſtrumens de toute eſpece, dont leurs Barques étoient remplies, & ils donnerent enſuite le Bal pendant la Nuit aux Perſonnes de la ſuite de la Princeſſe.

Les Jurats ayant eu Audiance de MADAME, préſentés

Digitized by Google

sentés par M. des Granges, ils eurent l'honneur de souper avec Madame la Ducheſſe de Tallard, qui les avoit invités.

Le lendemain 24, ils ſe rendirent au Port de Blaye, où la Princeſſe s'embarqua dans la Maiſon Navale, donnant la main droite à M. le Duc de Tallard, & la gauche au Jurat qui avoit porté la parole la veille, dans la Harangue qu'il fit à MADAME, au nom de la Ville de Bordeaux.

La Maiſon Navale étoit remorquée par quatre chaloupes très leſtes & très-bien ornées, montées de 30 Matelots chacune, en habits neufs de leur profeſſion. Aux deux côtés de la Maiſon Navale, étoient les deux Brigantins de M. l'Intendant & de M. de Roſtan, Commiſſaire Ordonnateur de la Marine, bien équipés. Les Officiers du Roy & autres Perſonnes de la ſuite de la Princeſſe, qui n'avoient pû avoir place dans la Maiſon Navale, occupoient ces deux Bâtimens. Il y avoit auſſi à côté de la Maiſon Navale, deux petits Bâtimens, remplis de Muſiciens, & plus de quarante Barques ou Chaloupes differentes, fort ornées, & remplies de Gens vêtus d'habits Groteſques & ſinguliers, & armées de pluſieurs Piéces de petits Canons.

Cette galante Flote étant partie de Blaye avant huit heures du matin, par le plus beau temps du monde, fut ſaluée de tous les canons de la Citadelle de Blaye, & de ceux de tous les Vaiſſeaux qui étoient dans ce Port; au bruit de cette artillerie ſucceda un moment de calme, qui fut interrompu par une Symphonie de Trompettes, Timballes & autres Inſtrumens de Guerre & de Marine, qui étoient diſtribués dans les differentes Chaloupes; après ces Fanfares, la petite artillerie de la Flote, fit auſſi pluſieurs ſalves, & enſuite les Inſtrumens de Muſique formerent une Symphonie fort agreable. Ces trois ſortes de Divertiſſemens ſe ſuccederent

Digitized by Google

alternativement pendant cinq heures, que dura le trajet de Blaye à Bordeaux, qui eſt de ſept lieuës: on ſervit vers les neuf heures dans la Maiſon Navale un Déjeûné froid.

Au reſte, le coup d'œil de cette Flote, joint à celui des bords de la Garonne, ornés de magnifiques Maiſons de campagne, formoient un ſpectacle ſi agreable, que la Princeſſe, charmée de ce beau Point-de-vûe, reſta pendant preſque tout le temps ſur les Galeries.

La Maiſon Navale arrivant à l'entrée du Port de Bordeaux, la Princeſſe fut ſaluée par le canon du Château Trompette, des autres Forts, & de la Ville; & en paſſant au milieu des deux Rangs que formoient les Navires qui étoient en très-grand nombre dans le Port, ornés de leurs Flâmes & Pavois, elle fut auſſi ſaluée du canon de chaque Navire. Toutes les Maiſons du Fauxbourg des Chartrons & de la Ville, qui donnent ſur la Riviere, dans une étenduë de plus de deux lieuës, étoient remplies juſque ſur les toîts, d'une quantité prodigieuſe de Perſonnes, dont les démonſtrations de joye & les acclamations étoient exceſſives.

Enfin la Maiſon Navale, après avoir remonté juſqu'à la Porte de Ste Croix, refoula la Marée, pour aborder à la Porte des Salinieres, où la Princeſſe débarqua ſur un Pont qui y avoit été placé; elle en ſortit, apuyée ſur M. le Duc de Tallard, à droite, & à gauche, ſur le Jurat député; M. le Comte de Segur, Sous-Maire de Bordeaux, à la tête du Corps de Ville, eut l'honneur de complimenter la Princeſſe, qui reçût avec bonté les marques de reſpect & de joye que ſa préſence inſpiroit; enſuite M. le Sous-Maire eut l'honneur de lui donner la main, pour monter dans la chaiſe à porteur qui devoit la conduire à l'Hôtel de Ville, où le Roy avoit bien voulu conſerver aux Jurats la diſtinction

Digitized by Google

de recevoir & de loger MADAME, & d'en confier la garde à la Milice Bourgeoise.

La Princesse étoit précédée par les Soldats du Guet de la Ville, leurs Officiers à leur tête, magnifiquement habillés. Les Gardes du Roy marchoient à cheval autour de la Chaise, & les Troupes Bourgeoises formoient une double haye, depuis la Porte des Salinieres jusqu'à l'Hôtel de Ville, où la Princesse entra dans l'Apartement qui lui avoit été préparé, & se trouvant un peu fatiguée, elle se mit au lit, & y resta quelque temps. Cette nuit & les suivantes, il y eut des Illuminations magnifiques dans toute la Ville.

La Garde Bourgeoise étoit composée de l'élite des jeunes Gens de la Ville, vêtus en uniforme de camelot couleur de feu, avec des vestes de moire d'argent, les chapeaux bordés de Points d'Espagne, & des Plumets de differentes couleurs, pour distinguer les quatre Compagnies, qui ont été relevées chaque jour successivement pour la Garde de la Princesse.

Le lendemain de son arrivée, elle reçût les Présens de la Ville, & fut complimentée par toutes les Cours, & par les differens Corps.

Le soir, le Corps de Ville fit tirer un magnifique Feu d'Artifice vis à vis les fenêtres de l'Apartement de MADAME.

Le Samedi matin 26. la Princesse se rendit sur le Port, avec un Détachement de la Milice de sa Garde, pour voir lancer à l'Eau un Vaisseau, auquel elle donna le nom d'*Infante*, les Jurats avoient fait préparer un Pavillon pour la Princesse, d'où elle vit cette manœuvre, qui se fit fort heureusement, & dont elle parut satisfaite.

De là la Princesse se rendit à l'Eglise Cathédrale de S. André; elle fut reçûë à la Porte par M. l'Archevêque de Bordeaux, qui la complimenta à la

Digitized by Google

rête de son Clergé. Ensuite elle entendit la Messe, & assista au *Te Deum*, qui furent chantés en Musique. Les avenuës de la Cathédrale étoient bordées d'une double haye des Troupes Bourgeoises.

L'après midi, la Princesse alla au Château Trompette, où elle reçût tous les Honneurs Militaires, & ensuite à la Comedie, pour voir representer *Le Chevalier à la mode*, sur le Théatre de la nouvelle Salle que la Ville a fait construire, & dans laquelle il y a eu Bal pendant les trois nuits du séjour de la Princesse.

Madame se rendit après son soupé à l'Hôtel des Fermes, pour y voir les Illuminations du Port. Cet Hôtel est composé d'un Corps de Bâtiment superbe, qui forme un des Pavillons d'encoignûre de la Place Royale, que la Ville a fait construire, & dans laquelle doit être placée la Statuë Equestre du Roy. La principale face du Bâtiment regarde la Riviere, & la Princesse, qui étoit placée aux Balcons des Fenêtres de cet Hôtel, parut fort satisfaite de la beauté & de l'étenduë du Port, que la multitude prodigieuse d'Illuminations, soit des Vaisseaux, soit des Maisons de la Ville ou du Fauxbourg des Chartrons, fa soit découvrir aussi distinctement & avec autant de facilité, qu'en plein jour.

Le Cô eau vis-à-vis cette magnifique Illumination, quoiqu'à une distance très-considerable au-delà du Port, par la réflexion des lumieres dans l'eau, paroissoit aussi distinctement que dans le plus beau jour; ce qui formoit un spectacle aussi agreable que singulier.

Pendant que la Princesse fut sur son balcon, on tira un grande quantité d'Artifice sur le Quai & sur le Port.

Le Dimanche 27. Madame partit vers les dix heures du matin, au bruit de toute l'artillerie de la Ville & des Forts, pour se rendre à Castres; les Jurats eurent l'honneur de l'accompagner hors de

Digitized by Google

la Ville, & de la complimenter ; & il a paru par les réponses de la Princesse, qu'elle étoit satisfaite des soins & des attentions des Jurats, qui pendant son séjour à Bordeaux, ont toujours tenu trois Tables de douze couverts chacune, & n'ont rien négligé, soit pour procurer dans la Ville l'abondance de toutes sortes de vivres, sous les ordres de M. l'Intendant, soit pour y maintenir le bon ordre & la Police, dont l'administration leur est confiée, comme premiers Juges.

MORT.

LE . . . Septembre, Dame Jeanne *Orry*, épouse de Louis-Benigne Berthier, Seigneur de Sauvigny, ancien Président en la cinquiéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, avec lequel elle avoit été mariée au mois de Juillet 1708. mourut en l'Abbaye de Longchamp près de Paris, âgée d'environ 52. ans, laissant Louis Jean Berthier de Sauvigny, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, & Intendant de la Généralité de Moulins, marié le 5. Juin 1736. avec Louise Bernarde Durey, fille de Pierre Durey, Ecuyer, Sr d'Harnoncour, Receveur Général des Finances du Comté de Bourgogne, & de Françoise de la Marque. La Présidente Berthier étoit sœur germaine de Philbert Orry, Comte de Vignory, Ministre, & Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil Royal, Contrôleur Général des Finances, & Directeur Général des Bâtimens du Roy, & fille de feu Jean Orry, Conseiller-Secretaire du Roy, Président à Mortier du Parlement de Metz, Seigneur de Vignory, de Fulvy, & de la Chapelle, mort au mois de Novembre 1719. & de Marie Esmonin, sa premiere femme.

Digitized by Google

APROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second Volume du *Mercure de France du mois de Septembre*, & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le dix Octobre 1739.

HARDION.

TABLE.

PIECES FUGITIVES. Le Maître d'Ecole, *Conte*, 2103
Question de Droit, &c 2108
Imitation de Milton sur la Lumiere, 2114
Lettre sur un Jetton dont on a donné l'Explication, 2116
Les Oiseaux Disciples du Serin & du Roſſignol, *Fable*, 2126
Lettre sur un Projet au sujet des Antiquités Grecques & Romaines, 2128
Description d'Hotot, Maiſon de Plaiſance, 2138
Mémoire sur la Montre des Officiers du Châtelet de Paris, 2140
Maximes en comparaiſon, 2153
Extrait d'une Lettre sur un Article du Journal de Trévoux, 2162
Cantatille, 2167
Lettre sur l'Examen du vuide, 2169
Enigme, Logogryphes, &c. 2176
NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX-ARTS, &c. 2183
Suite des Ouvrages d'André Turnebe, 2184
Memoires de Condé, &c. 2192
Recueil des Causes Célebres, 2195
Recueil de Piéces de Poëſies préſentées à l'Acadé-

Digitized by Google

mie de Marseille & Prix proposé. &c. 2197
Académie des Jeux Floraux, Prix, &c. 2199
Prix proposé par l'Académie de Chirurgie, 2204
Pontificale Romanum, 2206
Livres nouveaux, arrivés des Pays Etrangers, 2207
Médailles antiques, trouvées à Boulogne, 2211
Question, *ibid.*
Académie de Bordeaux, Programme, 2212
Vers à M. de Linant, sur le Prix de Poësie, 2213
Estampes colorées, 2214
Nouvelles Estampes d'après le Brun, &c. 2215
Exposition de Tableaux au Salon du Louvre, 2217
Spectacles, Extrait des Caprices du cœur & de l'esprit, &c. 2227
Zaïde, Reine de Grenade. Ballet, 2236
Théatre François & Italien, les talens à la mode. 2245
Nouvelles Etrangeres. Russie Allemagne et Hongrie, 2247
Isle de Corse, Espagne et Naples, 2256
Portugal, arrivée de la Duchesse de Cadaval, 2260
Grande Bretagne, 2266
Fête donnée à Paris pour le Mariage de Madame, 2267
Relation de ce qui s'est passé en Poitou au Passage de Madame, 2297
Suite de la Route de Madame, 2308
Réception de Madame à Bordeaux, 2309
Mort, &c. 2314

Errata du I. Vol. de Septembre.

Page 2061. ligne 5. autres, *lisez*. Antres.
P. 2076. l. 29. Roneuveaux, *l.* Roncevaux.

Fautes à corriger dans ce Livre.

Page 2172. ligne 25 qu'il, *lisez*, qui.
P. 2265. l. 15. Duches, *l.* Duchesses.

La Planche gravée doit regarder la page 2277

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
OCTOBRE. 1739.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIX.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale eſt à Monſieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-inſtamment, quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adreſſes à M. Moreau, qui aura ſoin de faire leurs Paquets ſans perte de temps, & de les faire porter ſur l'heure à la Poſte, ou aux Meſſageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
OCTOBRE. 1739.

PIÈCES FUGITIVES, *en Vers et en Prose.*

EPITRE DE PAULINE, Epouse de Seneque, à Néron, lorsqu'il eut fait mourir ce Philosophe.

LIsez, Prince, ces traits que j'ai gravés pour vous,
Offriront à vos yeux un spectacle bien doux;
Vous vous plaisez à voir les pleurs d'un misérable,
Chaque trait vous peindra le malheur qui m'accable;
Vous pourrez, en voyant l'excès de ma douleur,

Digitized by Google

Joüir du doux plaisir d'en être seul l'Auteur.
Mon Epoux, par votre ordre, en ce moment expire;
Vous sçavez qu'il étoit l'apui de votre Empire;
La veuve pourroit-elle oser vous demander
Une grace qu'on peut aisément accorder?
Elle n'espere pas, que touché de ses larmes,
Vous daigniez partager ses mortelles allarmes.
Votre cœur insensible aux droits de l'amitié,
Sçait encor moins, Seigneur, s'attendrir par pitié.
Un cœur tendre sçait seul, quelle douleur extrême
On ressent quand la mort enleve ce qu'on aime.
Ce que je vous demande est plus aisé pour vous,
C'est de me réünir à mon fidele Epoux.
Nous avons toujours eû des sentimens semblables,
Tous les deux innocents, ou tous les deux coupables.
Pourquoi nous voulez-vous traiter differemment?
Hâtez ma mort, ma vie est mon plus grand tourment;
Les soins que mon Epoux a pris de votre Enfance,
Sans doute, exigeroient cette reconnoissance;
Mais ce que ne pourroit un Tyran par bonté,
Ne le peut-il pas faire au moins par cruauté?
Quoi, de tous vos Parens le sang & le carnage
Auroit-il pû, Seigneur, assouvir votre rage?
Vous disiez autrefois, quel plaisir, si ma main
Pouvoit verser le sang de tout le Genre humain!
Les effets ont suivi ces terribles menaces;

Digitized by Google

Par

Par tout de vos fureurs on reconnoît les traces.
Achevez, rendez-vous digne de votre nom,
Faire des malheureux, est l'emploi de Néron.
Songez que dans l'excès du chagrin qui m'opprime,
Je pourrois à vos coups ravir une victime.
Barbare, hâtez-vous, profitez des instans,
L'excès de ma douleur me donne peu de temps.
Ne souffrez pas qu'à Rome un innocent périsse,
Que vous n'ayez vous-même ordonné son suplice.

DON fait au Roy LOUIS XIV. *par Hypolite de Bethune, Comte de Selles, Marquis de Chabris, &c. Chevalier de ses Ordres, Chevalier d'Honneur de la Reine, Conseiller d'Etat d'Epée, &c. d'une Bibliotheque de Manuscrits Originaux d'Histoire & de Politique, &c. qui interessent particulierement la France.*

DEpuis ce que nous avons dit en passant du Don fait au feu Roy, d'une Bibliotheque de Manuscrits Originaux par le Comte de Bethune, de Selles, à l'occasion de la Mort de la Dame Comtesse de Rouville, sa Fille, plusieurs Personnes qui s'attachent à l'Histoire Litteraire du Royaume, peu instruites sur ce Fait important, nous ont prié, tant en

Digitized by Google

leur nom, qu'en celui du Public, de leur donner là-dessus les éclaircissemens nécessaires. Nous nous sommes d'autant plus portés à les satisfaire, que ces sortes de Sujets sont tout-à-fait du Ressort de ce Journal, & qu'on n'a point encore vû cette matiere traitée dans le détail, & avec l'exactitude qu'elle mérite.

Pour nous en acquiter dignement & avec une entiere connoissance de cause, nous avons crû devoir remonter à la source, & raporter les Pieces authentiques & originales, qui, en instruisant tout d'un coup nos Lecteurs, seront en même-temps les preuves les plus solides qu'on puisse donner du Fait Litteraire que nous nous sommes engagés à traiter.

Nous commencerons par les Lettres Patentes du Roy, adressées à Mrs de la Chambre des Comptes, par lesquelles S. M. accepte le Don du Comte de Bethune, lui rend toute la justice qui lui est duë, & veut bien entrer dans des détails, qui sont ici d'une grande conséquence.

LOUIS, par la Grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, à tous présens & à venir, Salut. La mémoire des recommandables services qu'à rendus à la France sous les Regnes des Rois Henry III. Henry IV. surnommé le GRAND, & Louis XIII. notre très-honoré Seigneur & Pere, le feu

Sr

Sr Comte de Bethune, de Selles & de Charost, Chevalier de nos Ordres, Gouverneur de la Personne de notre très-cher & très-amé Oncle le Duc d'Orleans, second Fils du Roy Henry le Grand, Premier Gentilhomme de sa Chambre, Sur-Intendant de sa Maison, & Lieutenant de sa Compagnie des Gendarmes, Lieutenant de Roy en Bretagne, Chef du Conseil des Dépêches Etrangeres, & le plus ancien Conseiller d'Etat, l'ayant été cinquante-six ans, lesquels services ont signalé son zele, sa prudence & sa capacité, tant par ses diverses Ambassades Ordinaires & Extraordinaires à Rome, Venise, Savoye, en Allemagne, Angleterre, Ecosse, & autres grands Emplois dont il a été honoré, notamment celui qu'il eut dans le Royaume, d'une si particuliere confiance, par l'envoi vers la Reine Marie de Médicis, notre Grand'-Mere, s'étant retirée de Blois à Angoulême, en l'année 1619. lesquels l'ont occupé presque toute sa vie, ne nous doit pas être moins agréable que ses laborieux & utiles soins, que marque le Recueil de très-grand nombre de Manuscrits Originaux qu'il a laissés, montant à 2000. Volumes & plus, & que notre amé & féal Chevalier de nos Ordres, & Chevalier d'Honneur de la Reine, notre très-chere Epouse & Compagne, le Sr Comte de Bethune, son Fils aîné, nous a suplié

Digitized by Google

vouloir accepter. Comme c'est une recherche & un travail de soixante & dix années, bien avancé par le Pere, amplifié & achevé par le Fils, & que la dignité & rareté des Matieres dont il est rempli, a donné sujet aux Princes Etrangers, de lui en faire proposer le transport hors le Royaume, avec des avantages qu'un autre moins zelé, génereux & fidele que lui, eût pû n'en être pas seulement tenté, mais les eût volontiers acceptés, il a crû aussi qu'un Ouvrage de cette nature & de cette importance, devoit être conservé en son entier, & que pour empêcher qu'après sa mort il ne fût divisé par ses héritiers en autant de portions qu'il y aura de têtes au partage de ses biens, ces Manuscrits devoient être unis & incorporés aux autres Piéces rares de notre Couronne, & mis dans notre Château du Louvre, pour y être gardés à perpétuité, ensemble les Tableaux Originaux & Crayons des plus excellens Peintres d'Italie & de France, anciens & modernes, les Statuës & les Bustes antiques de Marbre & de Bronze, dont il a voulu augmenter son Présent, pour les avoir jugés dignes de notre curiosité, & d'avoir place parmi nos autres Raretés; ces nobles sentimens étant des effets du zele & de l'amour qu'il a pour nous, & pour perpétuer le nom qu'il porte, nous avons crû ne pouvoir lui donner une

Digitized by Google

une plus particuliere marque de notre bienveillance, & de la considération que nous avons pour tout ce qui le touche, qu'en aprouvant & recevant ce qu'il désire, sans néanmoins avoir voulu consentir à la résolution qu'il avoit prise, & dont il nous avoit instamment supplié de faire ôter de ces Volumes Manuscrits les Armes de sa Maison, pour y faire mettre les Nôtres, ce que nous lui avons expressément défendu, pour ne pas ôter à la Posterité, la particuliere connoissance de celui à qui notre Couronne est obligée du Don, qui nous en a été fait & aux Rois nos Successeurs: NOUS, POUR CES CAUSES, & pour perpétuer le souvenir de l'action si honnête que fait ledit Sr Comte de Bethune, son affection si véritable & si particuliere à notre Personne, à notre service, & à l'honneur qui est dû à ce grand & si curieux travail, Avons dit & déclaré, disons & déclarons par ces Présentes, signées de notre main & fait contre-signer par le Sécretaire de nos Commandemens, ayant le Département de notre Maison, que nous avons accepté & acceptons de bon cœur le Présent qu'il nous a fait des Manuscrits Originaux en deux mille Volumes & plus, des Tableaux Originaux & Crayons aussi des plus excellens Peintres d'Italie & de France, anciens & modernes, & des Statuës & Bus-

Digitized by Google

tes de Marbre & de Bronze antiques, & dont ledit Sr de Bethune s'est obligé de nous fournir les Inventaires en forme dans un an, pour être le tout incorporé & mis, sçavoir, les Volumes Manuscrits en la garde de qui il nous plaira ordonner, comme aussi les Statuës & Bustes de Marbre & de Bronze antiques, au bas desquels ceux qui les auront en garde, certifieront le reçû des choses y mentionnées, pour nous en répondre & pour nous les représenter toutes les fois que nous leur commanderons, sans que rien puisse en être vendu ni donné par nous ni nos Successeurs, pour quelque cause que ce puisse être, attendu que nous les avons déclarés de la nature des autres Meubles de notre Couronne, & que nous ne les avons acceptés qu'à cette condition. SI DONNONS EN MANDEMENT à nos Amés & Féaux les Gens tenant notre Chambre des Comptes à Paris, que ces Présentes il ayent à faire enregistrer, & tenir la main que ce qu'elles contiennent soit inviolablement gardé & observé, car tel est notre plaisir, & afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, nous avons fait mettre notre Scel à ces Présentes, sauf en autres choses notre droit & l'autrui en toutes, DONNE' à Paris au mois de Décembre l'an de grace mil six cent soixante-trois & de notre Regne le vingt-uniéme, *Signé* LOUIS,

&

Digitized by Google

& sur le Repli, PAR LE ROY ; de Guenegaud, *Visa*, Seguier. Pour servir aux Lettres Patentes portant l'acceptation par le Roy du Don fait à Sa Majesté par le Comte de Bethune, d'un nombre de Manuscrits, Tableaux, Crayons & Ouvrages de Sculpture, scellées du grand Sceau de Cire verte, sur Lacs de Soye rouge & verte. Et à côté du *Visa* est écrit, Registrées en la Chambre des Comptes, oüi & ce requerant le Procureur Géneral du Roy, pour avoir lieu & être executées selon leur forme & teneur, à la charge que lesdits Manuscrits, Tableaux, Crayons, Statuës & Bustes tiendront lieu de Meubles de la Couronne, & que copies des Inventaires, signées dudit Sr Comte de Bethune, & certifiées de celui qui en aura charge, seront mises & déposées au Greffe de la Chambre, pour y avoir recours quand besoin sera. Ce dixiéme Janvier mil six cent soixante-quatre, Signé, *Richer*.

Suivent deux Arrêts en parchemin, de la Chambre des Comptes, rendus au sujet de l'Enregistrement des Lettres Patentes ci-dessus.

VEU par la Chambre les Lettres Patentes du Roy, données à Paris au mois de Decembre dernier, signées LOUIS, & sur le reply, par le Roy de GUENEGAUD & scellée, par lesquelles & pour les causes &

Digitized by Google

considerations y contenuës, Sa Majesté a dit & déclaré, qu'Elle a accepté de bon cœur le présent qui lui a été fait par le Sieur Comte de Bethune, Chevalier de ses Ordres & Chevalier d'Honneur de la Reine, des Manuscripts Originaux en deux mille Volumes & plus, des Tableaux originaux & Crayons des plus excellens Peintres d'Italie & de France, anciens & modernes, & des Statuës & Bustes de Marbre & de Bronze antiques, & dont ledit Sieur Comte de Bethune s'est obligé de fournir les Inventaires en forme, dans un an, pour être le tout incorporé & mis, sçavoir les Volumes de Manuscripts en la garde de qui il plaira à Sa Majesté ordonner, comme aussi lesdits Tableaux, Statuës & Bustes, au bas desquels ceux qui les auront en garde certifieront le reçû des choses y mentionnées, pour en répondre & les représenter toutes les fois que Sadite Majesté leur commandera, sans que rien en puisse être ôté, vendu ni donné, pour quelque cause que ce puisse être, attendu qu'Elle les a déclarées de la nature des autres meubles de sa Couronne, &. qu'Elle ne les a acceptés qu'à cette condition, comme plus au long le contiennent lesdites Lettres, Conclusions du Procureur Général du Roy & tout Consideré, LA CHAMBRE a ordonné & ordonne lesdites Lettres estre registrées pour avoir

lieu,

Digitized by Google

lieu, & estre executées selon leur forme & teneur, à la charge que lesdits Manuscrits, Tableaux, Crayons, Statuës & Bustes tiendront lieu de meubles de la Couronne, & que copies des Inventaires, signées dudit Sieur Comte de Bethune, & certifiées de celui qui en aura la charge, seront mises & deposées au Greffe de la Chambre, pour y avoir recours quand besoin sera. Fait le Dixiéme Janvier Mil six cens soixante quatre, Collationné, Extrait des Registres de la Chambre des Comptes, Signé *Richer*.

Ce Jour Le Procureur Général venû au Bureau, à présenté les Lettres d'acceptation du Don fait au Roy par le Sr Comte de Bethune de plusieurs Manuscripts originaux de Lettres, Traités, & autres Actes, & a remonstré que ce present est de telle consideration, qu'il est obligé d'en faire cognoistre l'importance à la Chambre & de lui dire, qu'il est d'autant plus digne d'un si grand Monarque, qu'il y peut trouver de quoi satisfaire son Esprit & sa curiosité dans la connoissance générale & particuliere des Affaires de son Royaume, puisqu'il contient en plus de deux mille Volumes originaux, tous les Secrets de l'Etat & de la Politique depuis quatre cent tant d'années, Aussi a-t'il esté envié & recherché par des Têtes couronnées avec des offres fort advantageuses audit Sr

Comte

Digitized by Google

Comte de Bethune, dont il n'a pas esté tenté, bien loin d'avoir voulu s'en prévaloir, jugeant assés d'ailleurs qu'il n'estoit deub qu'au Roy seul, à qui il a esté si agréable, qu'il en a voulu laisser des marques éternelles à la Posterité, ayant desiré que les Registres de la Chambre fussent dépositaires de la gratitude & générosité d'un Subjet qui a fait une action si honneste & si loüable, c'est pourquoi il estimoit que la Chambre, se conformant en ce rencontre aux intentions du Roy, ordonneroit avec joye & avec Eloge en faveur d'une Personne du merite & de la Naissance de Monsieur le Comte de Bethune, que les Lettres seroient régistrées, ainsi qu'il le requeroit, après quoi ledit Procureur Genéral, retiré LA CHAMBRE ayant mis l'affaire en deliberation A ORDONNE' lesdites Lettres estre registrées, comme il est porté par l'Arrest de cedit jour dixiéme Janvier Mil six cent soixante quatre, Extrait des Registres du Plumitif de la Chambre des Comptes, Signé *Richer.*

Au reste, toutes les Expeditions qu'on vient de raporter, copiées sur les Originaux, ne sont que l'execution de ce qui s'étoit passé, dit & arrêté peu de temps auparavant entre le Roy & M. le Comte de Bethune, dans la Visite dont ce Grand Prince voulut bien l'honorer à son Hôtel, Cloître S. Tho-

mas

Digitized by Google

mas du Louvre, étant au Lit malade, de la maladie dont il mourut. C'est en cette occasion que le Comte de Bethune, touché d'une nouvelle marque si distinguée des bontés du Roy son Maître, sentit croître en lui le desir qu'il avoit toujours eû de donner à Sa Majesté, & à tous les Rois ses Successeurs, la plus noble & la plus précieuse Portion de son heritage; & nous sçavons que le Roy ne se retira point d'auprès de l'Illustre Malade, que cette grande Affaire n'eût été consommée par l'acceptation du Don en question, & par l'engagement de la Parole Royale sur ce sujet.

Il nous reste à raporter sommairement l'Instruction que nous avons prise à la Bibliotheque du Roy, pour ce qui concerne les Manuscrits, faisant la principale partie du Don en question.

Les Manuscrits de Bethune, c'est ainsi qu'on les nomme dans la Bibliotheque Royale, sont divisés en deux Classes. Les uns sont Historiques & Politiques en même temps. Les autres traitent de diverses matieres.

Ceux de la premiere Classe, sont dans la Bibliotheque de S. M. un Corps d'onze cent soixante & quinze Volumes, depuis le N°. 8422, jusqu'au N°. 9597.

Ceux de la seconde Classe sont dispersés dans

Digitized by Google

dans toutes les matieres, ou tous les genres de Litterature, qui forment le Corps de la Bibliotheque Royale. Il y en a aussi quelques-uns dans les Recueils d'Estampes & de Desseins, qui sont dans la même Bibliotheque.

Voici ce que contiennent en général les Manuscrits Historico-Politiques. Ce sont des Lettres, Actes, Traités, Contracts, &c. tous originaux, qui concernent particulierement l'Histoire de France, depuis le Regne de Philipe de Valois, jusqu'à la Majorité du feu Roy Louis XIV. Ce qu'il y a de plus curieux dans ce grand Recueil, sont les Lettres originales des Rois & Princes du Sang; la plûpart très-interessantes, & qui servent à éclaircir ou des Points d'Histoire, ou le Droit Public.

On y trouve surtout, les Négociations des Ambassadeurs, & notamment celles de *Philipe de Bethune*, qui a passé presque toute sa vie en diverses Ambassades des plus importantes.

Tous les Volumes qui forment ensemble les deux Classes de Manuscrits, dont on vient de parler, sont *in-folio*, bien reliés en très-beau Maroquin du Levant; & chaque Volume est orné des Armes de la Maison de Bethune, que le Roy défendit expressément d'ôter, comme il est dit dans les Lettres Patentes.

Le

Digitized by Google

Le Pere le Long, de l'Oratoire, a parlé de ces Manuscrits, avec quelque détail, dans sa *Bibliotheque des Historiens de France.* Le P. de Montfaucon ne s'y est pas arrêté en particulier, dans le second Volume de son grand Ouvrage *Bibliotheca Bibliothecarum*, où il parle de la Bibliotheque de Sa Majesté.

On aprend enfin dans le troisiéme Tome des Preuves de l'*Histoire de Paris &c.* par les Peres Felibien & Lobineau, que les Lettres Patentes, ci-devant énoncées, & enregistrées à la Chambre des Comptes, furent aussi enregistrées au Parlement, suivant l'Arrêt raporté dans le même Volume des Preuves de l'Histoire de Paris, (*page* 197.) Cet Arrêt est du 4. Janvier 1664. & sert de preuve à ce qui est dit très-sommairement du Don fait au Roy par le Comte de Bethune, dans le second Volume de cette Histoire, (*page* 1493,) à l'occasion de la Bibliotheque de S. M.

Nous ne sçaurions terminer ce que nous avions à dire au sujet du Don fait au Roy, de la Bibliotheque de Manuscrits originaux du Comte de Bethune, d'une maniere plus convenable, qu'en ajoûtant l'Eloge de l'Illustre Seigneur Philipe de Bethune, son Pere, lequel pour avoir projetté, commencé & beaucoup avancé ce précieux Recueil, en doit être regardé comme

Digitized by Google

comme le premier Auteur. Cet Eloge, déja touché dans les Lettres Patentes du feu Roy, se trouve parfait & entierement fini dans le Bref authentique d'un grand Pape, que nous allons raporter, & dont l'Original nous a été communiqué par les mêmes Personnes respectables, qui ont bien voulu nous mettre entre les mains les autres Piéces originales, dont nous venons de rendre compte au Public.

URBANUS PAPA VIII.

Charissime in Christo, Fili noster, Salutem. Si Romam Nobili Viro Bethunio Oratori *plaudentem audire posset Majestas tua, gauderet planè tam insigni omnium ordinum benevolentiâ in Urbe, Nationum Patriâ, coli Gallici nominis gloriam. Profectò Ille ita prudentiæ artes munivit studio pietatis, ut palàm docuerit Christianissimi Regis negotia fœliciter curari propugnatione Ecclesiasticæ Authoritatis; Quarè promeritus patrocinium Omnipotentis, in cujus manu sunt corda regnantium, creditur isthic uberes etiam percepturus è Regali beneficentiâ fructus virtutum suarum: Certè non modo Pontificiis sed publicis ètiam votis annuet Majestas tua, dum tanti Viri senectutem meritorum magis magnitudine, quam annorum numero venerabilem, iis decorabit solatiis, quæ illustria faventis Regis beneficia habeantur. Hic certè si cæteri*

Digitized by Google

teri Oratores imitatione prudentissimi Bethunii *erudiantur, fatebimur augeri nobis gaudia decora Nationibus. Planè dum auspiciis, ductuque Majestatis tuæ triumphantes Galli cornua perduellis impietatis in patrio Regno confringerent, Minister tuus in hac Religionis arce ita populares suos in officio continuit, ut à subditis Regis Christianissimi peti possent in Urbe exempla modestiæ. Complectimur brachiis Apostolicæ Charitatis Oratorem hunc Româ decedentem, & quem sine comeatu Pontificii amoris planè amplissimo isthùc reverti non patimur, ab eo perferri volumus honorificum hoc Judicii nostri & publici plausus testimonium. Testari Ille poterit Charitatis Apostolicæ magnitudinem in Majestatem tuam, & Regnatricem Galliarum Domum, cujus triumphis cupimus accedere in presenti Bellorum procellâ, Pacem Italiæ, tibi gloriosam, Nobis salutarem; ac Majestati tuæ Paternam benedictionem amantissimè impartimur. Datum Romæ apud S. Mariam Majorem, die vigesimô Maii* 1630. *Pontificatus Nostri annô septimô; Signat.* Joannes Ciampolus.

Nous ne pourrions enfin omettre, sans injustice, l'Evenement mémorable, auquel Philipe de Bethune, ce grand Amateur de la Vertu & des Lettres a eû tant de part. Nous voulons parler ici de l'Erection et de l'Etablissement de la Congregation des Bénedictins de S. Maur; en

Digitized by Google

en France, dont les suites ont été si heureuses, si favorables à la Religion, & à la plus solide Litterature : mais Etablissement si fort traversé par de grandes & longues contradictions, qu'il ne fallut pas moins pour en venir à bout, que le zele d'un pieux & puissant Roy, & le génie superieur d'un Ministre des plus éclairés, des plus religieux & des plus propres pour conduire & pour terminer avec succès une Affaire si importante. C'est ce que fit Philippe de Bethune dans le temps de sa derniere Ambassade Extraordinaire à Rome, dont l'Epoque est marquée par le Bref d'Urbain VIII. que nous venons de raporter.

La reconnoissance de cette Illustre Congregation, a été égale au service que ce grand Homme rendit alors à la Religion, & aux Bénedictins de S. Maur en particulier. On peut assûrer que sa memoire sera toujours parmi eux dans une singuliere véneration. C'est sans doute cette juste reconnoissance qui a donné lieu au Monument qui se voit à l'Abbaye S. Germain des Prés, dans l'apartement du R. P. Genéral ; sçavoir un grand Tableau, & d'une bonne main, dans lequel sont représentés les premiers Peres Bénedictins de S. Maur, aux pieds du Pape, recevant la Bulle de confirmation, &c. & Philippe de Bethune qui les présente au S. Pere.

Philippe

Digitized by Google

Philipe de Bethune mourut plein d'années, de mérite, & de gloire, le. . . . . 1649. âgé de 84. ans.

DE SENE PODAGRO ET BIBAGE.

Tentatum podagrâ Senem vacerram ;
Nec vini tamen abstinentiorem,
Visens Archigenes : Amice, dixit,
Cùdo parcere, si sapis, memento ;
Fons est ille tuus unicus podagræ.
Audivit placidè Senex monentem,
Et grates, specie probantis, egit.
Verùm post aliquot dies reversus
Ad ægrum Medicus, scyphos ut illum
Vertentem reperit meraciores,
Heu ! quid facis ? inquit, at vacerra
Fontem sicco meo, ut vides, podagræ.

Par M. de la Monnoye.

TRADUCTION.

CHés Soulot, vieux Bûveur attaqué de la Goute,
Alla jadis un Médecin ;
Mon cher ami, dit-il, écoute :

Veux-

Digitized by Google

Veux-tu guérir ? Oüi, sans doute,
Répond le Biberon ; c'eſt bien là mon deſſein.
Tant mieux, reprend Purgon, lui touchant dans la main,
Ç,à promets-moi de mieux tremper ton vin ;
Aux discours des Gourmets ne prête plus l'oreille,
Et sois certain que la Bouteille
Eſt la source du mal qui cause ton chagrin.
A ces mots le Gouteux, docile en aparence,
Fait semblant de goûter la severe ordonnance,
Et déçlare la guerre au doux Jus du Raisin.
Mais peu de jours après le Docteur vénérable
Va voir notre malade ; il le surprend à Table
Parmi les Verres & les Pots.
Quoi, dit-il, eſt-ce là cet homme si traitable
Qui parut faire cas de mes sages propos ?
Ton erreur, Insensé, ne peut être durable ;
Hélas ! je plains ton sort fatal.
Tout doux, répond Soulot, je me porte à merveille,
Votre sçavoir eſt sans égal,
Et vous m'avez apris qu'en vuidant ma Bouteille,
Je taris la source du Mal.

M. Ricaud, de Marseille.

SUITE

Digitized by Google

SUITE de l'Essai d'un Traité Historique de la Croix de N. S. JESUS-CHRIST. VI. Partie.

NOus avons vû dans la V^e Partie de cet Essai, imprimée dans le II. Volume du Mercure du mois de Decembre 1738. p. 2778. que selon le P. Morin, de l'Oratoire, dans son *Histoire de la Délivrance de l'Eglise par l'Empereur Constantin, &c.* il y eut deux Eglises, distinctes l'une de l'autre, bâties dans la Ville de Jérusalem, par les ordres de Constantin; & que selon M. de Tillemont, Tome VII. des Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise, Art. V. page 10. & Note IV. sur sainte Helene, à la fin du même Tome, page 640. tous les Edifices dont il est parlé dans Eusebe & dans les autres Auteurs, construits à Jérusalem, ne faisoient qu'une seule & même Eglise. Sur quoi nous avons observé que le sentiment de M. de Tillemont ne s'accorde point avec celui des Chrétiens Orientaux, dequoi il y a une preuve précise, que j'ai raportée.

Depuis, cherchant à m'instruire, & à éclaircir encore davantage ce Fait particulier, qui m'a parû interessant par raport à mon Projet & à la verité historique, j'ai ajoûté à mes

Digitized by Google

mes premieres connoissances, celles dont je vais rendre un compte sommaire, avant que de passer à l'Article de la Dédicace de la même Eglise, que j'ai déja annoncée, faite par les Peres du Concile de Tyr.

D'abord j'ai été surpris de trouver que M. de Valois, après avoir traduit l'Endroit d'Eusebe dans les termes que j'ai raportés, qui marquent qu'il y eût deux Eglises édifiées à Jerusalem par les ordres de Constantin; je suis surpris, dis-je, que cet Interprete d'Eusebe, peu d'accord avec lui-même, ou déterminé par d'autres motifs, se soit avisé d'écrire ensuite tout le contraire de ce qui se trouve dans l'Auteur original; &, ce qui me paroît plus étrange, c'est qu'il cite ce même Auteur pour garant du sentiment qu'il a embrassé sur le Fait en question.

Entendons là-dessus M. de Valois lui-même, dans une Lettre écrite à un de ses Amis, laquelle se trouve imprimée à la fin de ses Notes sur l'Histoire Ecclesiastique d'Eusebe, page 304. de l'Edition de Paris, 1659.

HENRICI *Valesii Epistola ad Amicum de Anastasi & Martyrio Hierosolymitano.*

» Quæris à me quid sentiam tum de Num-
» mo Paschalini in quo ANACTACIC no-
» men inscriptum est, tum de loco S. Hie-
» ronymi

» ronymi in Epistolâ ad Pammachium, ubi
» dicit : Cum de Anastasi pergeretis ad Cru-
» cem, &c. in quorum interpretatione cum
» Jacobum Sirmondum, & Joannem Tris-
» tannum dissentire videas, meam de hac
» Quæstione sententiam requirendam pu-
» tasti.

» Optime quidem, ut solet, Jacob. Sir-
» mondus ANACTACIN in illo Paschálini
» Nummo, Templum esse docuit Sepulchro
» Domini superstructum. Sed quod idem
» ait in triplici Nummo, p. 9. Constantinum
» Magnum diversis in locis duas Basilicas
» erexisse, unam in loco Passionis quæ
» Martyrium & Crux dicta est, alteram in
» loco Resurrectionis quæ Anastasis & Do-
» minicum dicebatur; in hoc assentiri non
» possum. Unicam enim Basilicam à Cons-
» tantino Magno Hierosolymis ædificatam
» prodit Eusebius tum in Oratione de Lau-
» dibus Constantini p. 466. tum in Libro
» III. & IV. de ejus Vita. Cui consentit Auc-
» tor Itinerarii Hierosolymitani, qui iisdem
» ferè temporibus scripsit, quibus Eusebius.

Idib. Decemb. 1650.

Cette Lettre bien examinée, m'a fait pas-ser de la surprise à la reconnoissance, je suis en effet obligé d'avoüer que M. de Valois me rend ici un service important, sans lui

Digitized by Google

j'aurois peut-être longtemps ignoré, qu'une Médaille Grecque, avec l'Inscription ANACTACIC, *Resurrection*, laquelle regarde précisément l'Eglise bâtie sur le S. Sepulchre, a été autrefois le sujet d'une contestation Litteraire entre le sçavant P. Sirmond & Jean Tristan de S. Amant, Antiquaire de réputation; contestation qui se renouvelle aujourd'hui dans l'Ouvrage que j'ai entrepris : cela me donnera lieu d'examiner à mon tour cette Médaille, & de voir ce qui a été écrit de part & d'autre sur ce sujet, sans oublier le Passage de S. Jerôme, que j'avois déja vû discuté dans le Pere Morin, & le fond qu'on peut faire sur l'autorité de l'Auteur du Voyage de Jerusalem, que cite M. de Valois en faveur de son sentiment.

Le desir d'avancer dans mon Entreprise, ne me permet pas d'entrer, quant à présent, dans cette discussion ; je me contenterai de raporter ici, par provision, la Réponse du R. P. Tournemine, à l'Eclaircissement que j'ai eû l'honneur de lui demander, au sujet du P. Sirmond, ne sçachant pas dans lequel de ses Ouvrages ce grand Homme, à l'occasion de la Médaille Grecque mentionnée ci-dessus, s'est déclaré pour le sentiment de deux Eglises construites à Jerusalem, par les ordres de l'Empereur Constantin.

» Le P. Sirmond, m'écrit le P. Tourne-
» mine,

» mine, dans sa Lettre du 9. Mars 1739, n'a » parlé des deux Eglises de Jerusalem, que » dans le premier Article d'un petit Livre, » intitulé *Triplex Nummus &c.* Il y prouve » solidement l'opinion que vous suivez. M. » de Valois a voulu la combattre, mais sans » succès. Il change le Texte des Auteurs, » il en donne de nouvelles Traductions ; & » après tous ces Artifices, les Auteurs mê- » me, altérés, comme il lui plaît, décident » contre lui ; & il est obligé de convenir, » qu'il y avoit à l'endroit de la *Resurrection*, » un Edifice sacré, qu'il appelle *Ædicula* ; » que cet Edifice sacré étoit séparé du *Mar-* » *tyrium* de quatre-vingt pas, & qu'on les » avoit rejoints par des Portiques. N'est-ce » pas convenir de la distinction des deux » Eglises ?

Je n'aurois plus rien à ajoûter ici sur ce sujet, si je n'avois pas sçû que M. D. G. Auteur d'un Traité sur la *Priere publique*, a composé un autre Ouvrage de pieté, intitulé *Explication du Mystere de la Passion de Notre Seigneur J. C. suivant la Concorde, &c.* Que cet Ouvrage a été publié en plusieurs Volumes, dont deux portent pour Titre *le Tombeau de J. C.* ou *Explication du Mystere de la Sepulture*, &c. imprimés à Bruxelles en 1731. & 1732. C'est dans la seconde Partie, qui fait le dernier de ces deux

Tomes, que l'Auteur, chap. VII. p. 110. a entrepris d'éclaircir. *Si Constantin ne fit bâtir qu'une Eglise à Jerusalem, ou s'il en fit bâtir trois, comme l'ont prétendu quelques Auteurs.* Tel est le Titre de ce Chapitre, que j'ai lû avec toute l'attention possible; & voici ce que je crois pouvoir en dire.

En premier lieu, l'Auteur me paroît changer d'abord l'état de la Question, qui consiste précisément à sçavoir, s'il y eût une ou deux Eglises bâties dans Jerusalem par les ordres de Constantin; une troisiéme Eglise, dont il ne s'agit pas ici, embarasse cette Question, & peut augmenter les difficultés.

2°. Je conviens, à quelques égards, avec cet Auteur, que la question bien aprofondie, se réduit presque à une dispute de mots. Mais je ne conviens pas que les diférens noms donnés aux Edifices de Constantin; noms qui, comme je l'ai dit ailleurs, ont jetté de la confusion sur cette matiere; je ne conviens pas, dis-je, avec lui, que ces noms marquent seulement les diférentes Parties d'une même Basilique, & les diférens raports aux Mysteres qu'on a eu dessein d'y honorer, ou; comme il s'exprime dans la suite. » C'est une seule & même » Eglise, qui est tout à la fois l'Eglise du » Calvaire, de la Croix, du Sepulcre & de

» la

Digitized by Google

» Résurrection, &c. ce que je ne sçaurois, encore une fois, me persuader, malgré toutes les authorités qu'il cite, & qu'il croit lui être favorables.

3°. Le même Auteur a senti la difficulté de concilier le Passage de S. Jerôme, dont j'ai parlé ci-devant, avec son opinion. Ce S. Docteur, dans sa Lettre à Pammaque, la LXI. du II. Tome, s'exprime ainsi à l'égard de Jean, Evêque de Jerusalem, & de S. Epiphane : *Cum de Anastasi pergeretis ad Crucem.* Si l'Eglise de la Résurrection, ou l'*Anastasie*, étoit la même que celle de la Croix, comment ces Prélats alloient ils de l'une à l'autre ? C'est aussi l'objection que se fait M. D. G. & qu'il ne pousse pas aussi loin qu'on le pourroit.

» La Réponse, dit-il tout de suite, n'est » pas difficile. Il y avoit dans une même » Eglise un Lieu destiné à honorer la Résur- » rection de J. C., & ce Lieu étoit celui du » S. Sepulchre ; & il y en avoit un autre, » consacré à l'honneur de la Croix, & c'é- » toit le Calvaire : on alloit de l'un de ces » Lieux à l'autre ; & l'intervale pouvoit être » long, puisque l'Eglise qui les renfermoit, » étoit, selon, Eusebe, d'une très-grande » étenduë.

Voilà une Réponse tirée du Systême de l'Auteur, qu'il répete pour la troisiéme fois, mais qui ne satisfait pas à la véritable difficulté,

culté, qui résulte du Passage de S. Jerôme? Eusebe, il est vrai, dit que Constantin fit bâtir sur le Lieu du S. Sepulchre, une Basilique d'une étenduë immense, mais il ne dit pas qu'il ne fit élever que cet Edifice; bien loin de le dire, il ajoûte tout de suite, qu'il fit aussi construire un Bâtiment sacré en l'honneur de la Sainte Croix: *Ad Locum Dominici Sepulchri Basilicam immensæ amplitudinis, & Ædem sacram in honorem sanctæ Crucis, omni magnificentiæ genere exornavit.*

M. D. G. lui-même, reçoit & a employé cette interpretation fidele du Texte Grec d'Eusebe; mais loin d'y voir la réfutation de son sentiment, en reconnoissant qu'il est parlé là de deux Edifices distincts l'un de l'autre, il s'en sert pour apuyer sa Réponse, que nous venons de voir au Passage formel de S. Jerôme, qui établit la duplicité & la distinction des Bâtimens dont il s'agit ici.

Cependant une chose loüable dans cet Auteur, & qui fait honneur à sa bonne foi, c'est que malgré la prévention où il paroît être sur ce sujet, il ne dissimule point une forte objection qu'on lui peut faire, & qui ruine son sentiment.

On peut objecter à cela, dit-il, ce que le saint Moine *Antiochus* écrivoit du rétablissement des Eglises que les Perses avoient brûlées à Jerusalem, au temps de Cosroës

&

& d'Heraclius; car ces Eglises étoient, sans doute, celles que Constantin avoit fait bâtir; & il paroît que celles du Calvaire, de la Résurrection, & de la Croix, étoient differentes; car après avoir donné de grandes loüanges à Modeſte, qui tenoit la place de Zacharie, Evêque de Jerusalem, retenu dans les liens par les Perses, il ajoûte ce qui suit.

» Il s'aplique avec tout le ſoin poſſible à » relever les Temples de notre Sauveur J.C. » que le feu des Barbares a réduits en cen- » dres, & ces Temples ſont ceux du Saint » Calvaire, de la ſainte Réſurrection, de la » vénerable Croix, à qui tout honneur eſt » dû, de l'Egliſe qui eſt la Mere des autres » Egliſes, & de celle de la ſainte Aſcenſion, » qu'il rebârit, depuis les fondemens.

Il n'y a aucune difficulté, continuë M. D. G. ſur l'Egliſe bâtie ſur le Mont de Sion, qu'Antiochus apelle la Mere des Egliſes, ni ſur l'Egliſe bâtie ſur le Mont des Oliviers, que * la diſtance des Lieux ſépare des autres; mais il n'y a rien qui oblige à faire trois Egliſes differentes de celles du Calvaire, de la Résurrection, & de la Croix, parce que la Basilique bâtie par Conſtantin, comprenoit tous ces Sanctuaires particuliers, &c.

* *Il a raiſon de dire, la diſtance des Lieux, le Mont de Sion et le Mont des Oliviers étant hors de la Ville, &c.*

Digitized by Google

J'ai déja dit que l'objection que nous venons de voir & que M. D. G. n'a point dissimulée, est forte ; mais ne dissimulons point aussi que sa Réponse à cette objection, tirée du témoignage formel d'un Auteur irréprochable, est bien foible, si on peut apeller Réponse, ce que l'Auteur a déja dit & répeté ; si on peut, dis-je, donner pour solution ce qui est le sujet même de la question & de la difficulté, comme fait ici notre dévot Auteur.

Pour apuyer cependant la foiblesse de cette Réponse, il ajoûte ces paroles : » Et certainement il eût été très-difficile que dans » l'intervale du Calvaire au Sepulchre, qui » étoit fort borné, & qu'un ancien Itinéraire, (*Itinerarium Burdigalense, seu Jerosolimit.*) réduit à quatre-vingt pas, ou à un » jet de pierre, on eût pû bâtir trois grandes » Egliſes entierement séparées.

M. de Valois avoit déja cité ce même Itinéraire dans sa Lettre Latine, ci-devant rapportée, pour fortifier son sentiment, contraire à celui du P. Sirmond, sur le même sujet ; ajoûtant que l'Auteur de cet Itineraire, vivoit presque du temps d'Eusebe, qui, selon Valois, ne parle que d'une seule Egliſe bâtie sous Conſtantin dans Jeruſalem.

Voyons si cet Itineraire peut être ici de quelque authorité. Premierement, nulle preuve

preuve que l'Auteur en question fût presque contemporain d'Eusebe. Les meilleurs Critiques le placent au contraire dans le VI. siécle : mais, quel que soit cet Auteur, & en quelque siécle du Christianisme qu'il ait vécu, on ne peut pas lire ce qu'il a écrit de la Ville de Jerusalem, terme & principal sujet de son Itineraire, sans s'apercevoir qu'il erre presque à chaque ligne de son Discours, où l'on trouve un excès de crédulité, & un défaut de Critique, des plus marqués.

Il n'étoit pas encore entré dans la Ville Sainte, qu'il nous parle d'une Fontaine dans laquelle une femme n'a qu'à se laver pour devenir enceinte ; & tout de suite, il a vû aux environs de *Sichem* les mêmes Platanes que planta le Patriarche Jacob, &c.

Entré dans Jerusalem, il dit qu'il y a deux grandes Piscines aux côté du Temple (*ad latus Templi*) bâties par Salomon. Plus avant dans la Ville, il y a, ajoûte-t-il, deux autres Piscines à cinq Portiques, nommées *Bethsaida*, où les Malades de plusieurs années, étoient guéris. Il nous parle ensuite d'une Tour fort élevée, laquelle, selon son Discours, extrêmement embroüillé en cet endroit, seroit tout ensemble un reste du Temple & du Palais de Salomon ; c'est-là qu'on voit même, selon lui, la chambre où ce grand Roy écrivit son Livre DE LA SAGESSE:

Digitized by Google

Ibi etiam constat cubiculus in quo sedit, & Sapientiam conscripsit ; avec cette circonstance admirable, que le toît ou la couverture de cette chambre étoit tout d'une piece, & faite d'une seule & même pierre.

Je reviens au Temple de Salomon, dont il falloit, selon notre Auteur, qu'il y eût encore de grands restes, s'il étoit vrai, comme il le dit, que sur un Marbre placé vis-à-vis de l'Autel, on voyoit encore le sang de Zacharie, aussi frais comme si on venoit de le répandre : *In marmore ante Aram sanguinem Zachariæ ibi dicas hodie fusum.* Ensuite il nous parle de deux Statuës de l'Empereur Hadrien, que l'on voyoit encore, sans compter la Maison d'Ezechias, Roy de Juda, la Piscine de Siloë avec ses quatre Portiques, & enfin cette merveilleuse Fontaine, qui coule régulierement pendant six jours & six nuits, & qui au septiéme jour se repose, gardant le Sabbath entier, & ne coulant ni le jour, ni la nuit.

Dans la même Ville on monte au Mont de Sion, (ce sont encore les termes de l'Auteur,) & on y voit les vestiges de la Maison de Caïphe. La Colomne de la Flagellation de J. C. s'y trouve encore. C'est dans l'enceinte des Murs de Sion qu'on voit le Lieu où le Palais de David étoit bâti ; mais de sept Synagogues qu'il y avoit autrefois, il n'en reste

plus

Digitized by Google

plus qu'une, &c. En sortant de l'enceinte du Mont de Sion, en tirant vers la Porte que l'Auteur apelle *Neapolitanam*, on trouve dans l'Endroit qu'il désigne, certains Murs, restés de la Maison de Pilate.

C'est par cette belle Topographie et si bien arrangée, que l'Auteur de l'Itineraire nous mene au Calvaire & au S. Sepulchre, &c. mais il est bon de l'entendre lui-même sur ce sujet, qui fait ici notre principale attention.

A siniſtrâ autem parte est Monticulus Golgotha, ubi Dominus crucifixus est. Inde quasi ad lapidem missum est Crypta ubi Corpus ejus positum fuit & tertiâ die resurrexit. Ibidem modo jussu Constantini Imperatoris Basilica facta est, id est Dominicum miræ pulchritudinis, habens ad latus Exceptoria, unde aqua levatur, & Balneum à tergo, ubi Infantes lavantur.

Dans la suite de son Narré, en parlant du Mont des Oliviers, il nous fait remarquer une Pierre posée à l'endroit, où Judas Iscariote trahit JESUS-CHRIST. A droite de ce Mont, continuë-t-il, est encore le Palmier, dont la Jeunesse de Jerusalem coupa des branches & des rameaux pour en joncher le chemin devant le Sauveur, &c. Deux Monumens se présentent peu loin de là, lesquels, dit l'Auteur, sont d'une admirable beauté; dans l'un repose le Prophete Isaïe,

Digitized by Google

& dans l'autre, Ezechias, Roy des Juifs. Revenant sur le Mont des Oliviers, où le Sauveur a, dit-il, instruit ses Apôtres, il parle en deux mots de la Basilique qui y fut bâtie par les ordres de Constantin. Et à une petite distance, est un petit Mont, *Monticulus*, sur lequel le Seigneur monta pour prier, & où Moyse & Elie parurent, ayant avec lui Pierre & Jean.

Le Voyageur sort enfin de Jerusalem, prenant le chemin de Jericho. Il trouve sur ce chemin le même Sycomore, sur lequel le petit Zachée monta, pour voir J. C. Enfin, à une distance marquée, est la Fontaine d'Elizée; autrefois, dit-il, si une femme avoit bû de cette Eau, elle devenoit sterile.

Il passe ensuite à Bethléem, Lieu de la Naissance du Sauveur, remarquant que Constantin y fit aussi bâtir une grande Eglise. Peu loin de Bethléem est, dit-il, la Fontaine dans laquelle Philipe baptisa l'Eunuque Ethiopien, puis le Terebinthe sous lequel Abraham demeura, auprès duquel il creusa un Puits, confera avec les Anges, & prit de la nourriture. Autre Basilique d'une grande beauté, bâtie en ce Lieu par les ordres du même Empereur. Du Terebinthe il nous mene à Cebron, où est un Monument quarré, tout construit de grandes & belles pierres, dans lequel furent déposés Abraham,

Digitized by Google

ham, Isaac, Jacob, Sara, Rebecca, & Lia.

Ainsi finit la Narration, que j'ai abregée, de l'Auteur inconnu de l'Itineraire en question, que j'ai lûë pour la premiere fois, dans le second Tome du * *Theatrum Geographiæ veteris, &c.* de Bertius, imprimé à la suite de l'Itineraire d'Antonin.

J'ai déja fait sentir l'ignorance, la crédulité & le défaut de critique de cet Ecrivain. Qui ne s'étonnera en effet, de lui voir remarquer à Jerusalem & aux environs, les mêmes Monumens d'Antiquité, les mêmes choses singulieres qu'on y voyoit avant la totale & derniere destruction de cette Ville par Hadrien, long-temps après l'Empereur Constantin, qui y fit bâtir ces grandes Basiliques, dont il ne dit de chacune qu'un mot ?

C'est cependant cet Auteur, sur l'authorité duquel M. de Valois, & ensuite M. D. G. se sont apuyés, pour soûtenir que Constantin ne fit bâtir qu'un seul Temple dans l'enceinte de la Jerusalem, bâtie depuis Hadrien. Il est vrai que l'Auteur dont nous parlons ne fait mention que d'une Basilique : mais qui nous dira qu'il n'a pas omis cette moindre Eglise, dont Eusebe parle immédiatement après la grande & très-ample Basilique, édifiée par les ordres du même Constantin ? Il a bien omis celle du Mont de Sion, qui est

* I. Vol. fol. *Amstelodami ex Officina Hondii*, 1619.

cepen-

Digitized by Google

cependant certaine, en parlant des Temples que ce premier Empereur Chrétien fit construire hors des murs de Jerusalem moderne.

C'est, dis-je, ce grave Auteur, qui, le premier, a déterminé que, du Calvaire au Sepulchre du Sauveur, il n'y a qu'un jet de pierre, ce que les Partisans de cette opinion ont évalué à quatre-vingt pas. Je conviens que l'éloignement n'étoit pas considerable, mais je ne conviens pas que dans cet Espace, ou pour mieux dire, sur ces deux Lieux, & en prenant du terrain aux environs, on n'ait pû bâtir une grande Basilique, & une moindre Eglise tout à la fois, & que ces deux Edifices ne fussent distincts & séparés l'un de l'autre.

Nous avons à Paris un Exemple en petit, mais sensible, de cette possibilité dans les deux Eglises de l'Abbaye de Ste Geneviéve, & de la Paroisse de S. Etienne du Mont, lesquelles sont séparées & distinctes l'une de l'autre, & occupent cependant un même terrain, un espace aussi borné, à proportion que celui dont on vient de parler.

J'ai dit au commencement que le desir d'avancer dans mon entreprise, ne me permettoit pas d'entrer dans certaines discussions, c'est dans cet esprit que j'abandonne ici la critique qu'il y auroit lieu de faire sur plusieurs

Digitized by Google

sieurs Articles de la Narration de l'Auteur anonyme ; me contentant d'observer qu'il y a tout lieu de croire que c'est d'après lui, & sur sa foible authorité, que quelques Voyageurs Modernes de la Terre-Sainte ont aprêté à rire à des Lecteurs intelligens, en nous donnant des Narrations fabuleuses de toutes les choses qu'ils ont vûës à Jerusalem & ailleurs dans la Palestine, lesquelles ne subsistent plus depuis plusieurs siécles.

On peut mettre à la tête de ces Voyageurs l'Auteur du BOUQUET SACRE', *composé des Roses du Calvaire, des Lys de Bethléem, des Jacinthes d'Olivet, & de plusieurs autres rares & belles Pensées de la Terre Sainte. Par le R. P.* BOUCHER, *Mineur Observantin. I. Vol.* 8°. *Roüen. M. DC. LVI.* Ce Livre, bien muni d'Aprobations de Théologiens du même Ordre, contient les choses les plus hardies & les plus singulieres, dans le genre que je viens de dire. Je n'en citerai que l'Endroit, sans rien détailler, ou l'Auteur parle du Temple de Salomon, L. II. page 210. sous ce Titre imposant : PEINTURE *du Temple de Salomon, tel qu'il est à présent.* On est tout étonné de voir là, jusqu'où peut aller la simplicité, l'ignorance, ou la témerité d'un Ecrivain, qui veut absolument narrer du Merveilleux aux dépens du bon sens & de la vérité.

Mais

Digitized by Google

& qui revint aisément de son préjugé, en me donnant le temps de dire, & de soûtenir par de bonnes Authorités, que l'Eglise du S. Sepulchre de Jerusalem, qu'on voit aujourd'hui, quelque belle, grande & magnifique qu'elle soit, n'est nullement celle, ni partie de celle, ou de celles que Constantin fit édifier sur les précieux Monumens de notre Rédemption.

Ces Edifices primitifs n'ont pas subsité pendant tant de siécles, comme je le démontrerai quand l'ordre Chronologique de mon Ouvrage le demandera; il me suffira d'observer ici, que cette belle Eglise d'aujourd'hui, visitée par les Pelerins de Jérusalem, n'est pas la premiere, ni même la seconde de celles qui après la ruine totale des Edifices de Constantin, ont été bâties, non pas pour les égaler en grandeur & en magnificence, mais pour les représenter foiblement, suivant les differens temps, & suivant le pouvoir des Princes sous lesquels on en a fait la dépense.

Il y a cependant lieu de s'étonner que la plûpart des Voyageurs, qui ont été à Jerusalem, tant ceux dont les Relations sont imprimées, que les autres, n'ayent point fait là-dessus le discernement nécessaire pour lequel il ne faut, ce me semble, qu'une médiocre Litterature, & le bon sens.

La

Digitized by Google

La derniere de ces Relations imprimées, qui contiennent l'erreur que je combats ici, est toute récente; nous la devons au R. P. Jean-Baptiſte Labat, qui a publié en 1735. les Mémoires du Chevalier d'Arvieux, &c. homme si versé dans les Langues, dans les Histoires Orientales, qui a fait d'ailleurs un si long séjour dans la Palestine, & qui cependant nous parle comme les autres, (*Chap. XI. page* 117.) du second Tome, intitulé, *De l'Eglise du Saint Sepulchre. Cette Eglise*, dit-il, *a été bâtie par Sainte Helene, après qu'elle eût trouvé la Croix de Notre-Seigneur, &c.*

***

Seuls, sans autre accompagnement,
Ils charmerent aussi les Arbres,
Et trouverent du sentiment
Dans les Rochers & dans les Marbres.

*

D'où nous vient donc ce nouveau goût,
Judicieux la Bergerie,
Dont je vois adopter par tout
La fantasque bizarrerie ?

*

Nos Concerts ne nous touchent plus,
Si le monstrueux assemblage
De trente Instrumens superflus,
N'y fait un Bachique tapage.

*

Le caprice y donne la Loi,
De sa Sphere chacun s'égare.
Cher ami, de grace, dis-moi
D'où nous vient un goût si barbare ?

*

Dans le choix, dans l'assortiment,
La raison n'est point regardée ;
Et pour l'espace rarement
La proportion est gardée.

*

Mettre

Mettre une Cloche au Cabinet,
C'est faire preuve de folie ;
Un Colosse sur un Buffet,
N'est pas une moindre manie.

✻

Je vois pourtant dans un réduit,
Non sans une extréme surprise,
Donner des Concerts, dont le bruit
Etourdiroit dans une Eglise.

✻

Et pour les rendre plus nouveaux,
S'y joint maint Instrument Champêtre,
Propre à défier les Echos
A l'ombre d'un Chêne ou d'un Hêtre.

✻

Instrumens grossiers, maladroits,
De qui le rustique langage
Prouve qu'ils sont faits pour les Bois,
Et pour les Fêtes de Village.

✻

Mortels, si fâchés d'être sourds,
Votre sort devient suportable ;
Le goût qui regne de nos jours
Vous prête une main secourable.

✻

Enfin,

Enfin, grace aux efforts de l'Art,
Vous pourrez ouir nos merveilles,
Et ce sera même un hazard,
Si vous ne bouchez vos oreilles.

✠

La précieuse qualité
Perd le droit de nous satisfaire;
En revanche, la quantité
Trouve le secret de nous plaire.

✠

Cette extravagante fureur
Nous viendroit-elle d'Italie?
Non. En fait de bizarrerie
Le François fut toujours Auteur.

*LETTRE de M. l'Abbé Poncy de Neuville, à M. de ****, contre les Faiseurs d'Horoscopes.*

VOus m'avez permis, Monsieur, d'entrer en lice avec vous; je n'aurai point recours à la Théologie, nos armes seront égales; c'eſt par le seul raisonnement, & le raisonnement le plus naturel, que je prétens vous démontrer la vanité des Horoscopes, & l'impoſture de ceux qui les tirent; j'entre en

Digitized by Google

en matiere, daignez m'honorer d'une attention favorable.

A quoi sont attachées les prédictions de vos Astrologues ? à un instant déterminé qui fait paroître les Astres au Ciel dans une certaine situation, de laquelle dépend la destinée de celui, dont ils font l'Horoscope.

Vous dites avec eux que les Astres sont l'unique cause des divers évenemens qui doivent partager votre vie, sans avoir égard au tempérament que reçut votre corps dans le point fixe qui acheva sa formation ou qui la commença ; car si une fois vous y aviez égard, les Astres ne seroient plus que des causes générales, dont l'influence seroit diverse, selon la diversité des sujets, comme l'est celle de la pluye sur les Plantes differentes d'un Jardin.

Vous ajoûtez que cette cause fatale n'étant pas simple, mais composée de plusieurs Astres, qui sont dans un mouvement perpetuel, elle change d'activité à tout moment ; comme ceux-ci changent de situation, d'où vous concluez qu'il faut étudier chaque instant de ce mouvement avec un soin très-grand, & une diligence incroyable, mais aussi, quand vous l'avez rencontré, vous vous faites fort de me dire tout ce qui doit m'arriver.

Merveille étrange ! sept Planettes & quelques

Digitized by Google

ques Etoiles fixes, dont assés souvent la meilleure partie est absente ou cachée sous l'horison, font dans un instant toute ma destinée. Par tout ailleurs je vois que les causes matérielles ont besoin de quelque temps pour agir ; mais les Astres plus habiles, font tout dans un moment ; je dis tout ce qui concerne la durée d'une vie longue & diversifiée de mille incidens ; car enfin, si leur action se terminoit à un seul effet présent, comme seroit, par exemple, la foiblesse ou la force du corps, je pourrois vous accorder, pour ne point avoir de querelle avec vous, que, comme le fer qu'on a rougi au feu, prend la trempe aussi-tôt qu'il est jetté dans l'eau, de même, le corps de l'enfant sortant du ventre de sa mere, comme d'une fournaise où il a reçû la chaleur de la vie, prend son tempérament particulier, aussi-tôt qu'il respire l'air & qu'il y reçoit l'impression des Astres qui n'agissoient pas si librement sur lui, tandis qu'il étoit renfermé dans son obscure prison.

Mais en vérité, Monsieur, est-il croyable, qu'à ce premier instant les Astres jettent les semences de tout ce qui doit lui arriver durant plusieurs années ? Et si l'opinion de saint Thomas est vraye, qui soûtient qu'après une vie longue, il ne reste pas une seule partie des semences qu'on a reçûës de sa mere, il faudra donc

Digitized by Google

donc ou que ces influences passent d'un sujet à un autre, ou qu'elles soient inutiles à prédire le temps & le genre de mort.

Je vous croirois peut-être, si ces Agens souverains n'apliquoient leur action qu'à un seul enfant; mais puis-je croire qu'une quinzaine ou une vingtaine d'Astres soient capables de faire la destinée de plusieurs milliers d'enfans qui viennent en même-temps au monde.

Encore s'ils n'avoient tous que la même destinée, mais quand je vois que chacun d'eux a la sienne particuliere; quand je vois que vous voulez qu'au même instant indivible, ces mêmes Astres fassent encore la destinée d'une infinité d'Animaux & de Plantes, je vous avouë que je suis transporté & que je ne puis revenir de mon étonnement; je sçais bien que l'Arithmétique donne des regles pour connoître au vrai toutes les conjonctions possibles des 23. Lettres de l'Alphabeth, & qu'elle les porte bien loin, mais je n'ignore pas qu'elle termine celles des sept Planetes à 120. qui ne peuvent arriver que successivement, aussi bien que celles qu'ils ont de temps en temps avec les Etoiles fixes; comment donc pouvoir trouver dans une seule conjonction d'Astres toutes les conjonctures qui entrecoupent la vie, non-seulement d'un homme, mais de tous ceux qui

Digitized by Google

naiſſent en même-temps en divers endroits de la Terre ?

Quand même cet inſtant de conjonction entre les Aſtres pourroit faire la deſtinée de pluſieurs hommes, votre Aſtrologie n'auroit pas sujet d'en tirer avantage pour l'établiſſement de ses prédictions.

Parce que quelque diligence qu'on aporte, elle ne sçauroit connoître cet inſtant; les Horloges ne peuvent rendre un service bien sûr dans cette occaſion.

Les Aſtrolabes sont sujets à pluſieurs défauts qui en rendent aſſés rare la fabrique exacte; outre cela, de mille Horoscopes, à peine en trouverez-vous quatre, où ce dernier Inſtrument ait été employé, puisque la plûpart ne sont dreſſés que sur le raport d'une femme, qui, quoiqu'elle porte le nom de sage, ne laiſſe pas d'être sujette à tromper & à être trompée.

Je veux encore que l'Aſtrologue soit dans l'attente lui-même pour s'en servir, il ne faut qu'une nuée pour troubler tous ses préparatifs, ou quelque autre malheur aſſés ordinaire & qui eſt sans remede, quand il arrive.

Le Zodiaque a de grands vuides entre les douze Signes dont il eſt marqué; il ne sçauroit à chaque moment faire paroître des Etoiles; sans elles cependant comment tirer un parfait Horoscope ?

Le

Digitized by Google

Le mouvement de ces Etoiles est aussi rapide que l'action de vos plus habiles Astrologues est lente; pour peu de temps qu'ils employent à les spéculer, elles changent leurs aspects & conséquemment leurs influences; d'où vous infererez aisément que dans cette suite de momens, tous differemment critiques, il est presque impossible qu'on ne prenne l'un pour l'autre & qu'on ne laisse échaper le véritable.

C'est ce que *Nigidius* expliquoit par la comparaison de la Roüe d'un Potier, sur laquelle on ne peut marquer deux points au même endroit, avec quelque promptitude qu'on travaille, si la roüe est dans le fort de son mouvement, car après qu'elle sera arrêtée, on les verra assés éloignés l'un de l'autre.

C'est pour cela que tous les soins qu'on se donne pour trouver ce moment fatal, se terminent à un *Environ* qui les rend inutiles, & qu'après avoir marqué l'année, le mois, la semaine, le jour & l'heure de la naissance, on est contraint de terminer cette gradation, en disant que cette heure est avancée d'environ tant de minutes, ce qui est la même chose, que si l'on avoüoit qu'on ne sçauroit rien dire qui soit propre à établir un Horoscope, puisqu'il dépend, non-seulement d'une minute, mais d'un instant déterminé, qu'il n'est pas possible de connoître. Je dis

Digitized by Google

plus, la connoissance de ce moment est inutile, si elle n'est précedée ou accompagnée de celle d'un autre qui lui sert comme de fondement, c'est celui de la naissance, ou de la conception de l'enfant.

Le temps précis de la seconde est fort incertain, les meres se trompent fort souvent, & la formation de leur fruit ne se fait pas dans un instant.

La connoissance qu'on peut tirer de la naissance, n'est pas moins incertaine; les diverses parties du corps de l'enfant sortent l'une après l'autre & à divers instants, & ainsi les Astrologues ont tort d'attacher leurs prédictions à un seul instant, qui ne pourroit donner la destinée qu'à la tête, puisqu'elle paroît ordinairement la premiere.

Car de vouloir attendre le moment auquel l'enfant commence à respirer, c'est soûmettre les influences du Ciel à un peu d'air, sans autre raison que celle d'un caprice opiniâtre.

La tête ne sçauroit trouver toute sa destinée dans le temps qui lui est affecté, puisque les deux yeux qui sortent au même instant qu'elle, en ont une si differente, que l'un souvent est clair & sain jusqu'à la mort, & l'autre est inutile par quelque accident, dès le commencement de la vie.

Mais si le premier instant ne fait pas la destinée génerale, il n'y a guére d'aparence que

les

Digitized by Google

les autres soient, ou plus puissants, ou plus favorables.

Il y a des Astres, dites-vous, qui présidents aux grandes révolutions, & qui en diverses rencontres, l'emportent sur les influences des autres qui ont dominé à la naissance des Personnes particulieres.

Ainsi dans un naufrage, les Horoscopes des Particuliers, qui portoient que les uns mourroient par le glaive, les autres par le feu, les autres dans leur lit, cedent à celui du Vaisseau qui a un Astre plus fort. Je vous passe cette supposition, mais après cela, comment vos Docteurs ont-ils l'effronterie de vouloir rien prédire de certain pour les Particuliers, puisque au même instant qu'ils s'apliquent à faire un Horoscope particulier, ils ne sçauroient étendre leurs pensées jusqu'à la destinée universelle du genre humain, & quand ils le pourroient, cette connoissance suffiroit-elle pour attacher à l'instant de la naissance d'une personne tous les évenemens de sa vie, si en même-temps ils ne devinent ce que quantité d'autres, dont ils n'ont jamais eû aucune nouvelle, doivent contribuer par une libre élection, ou à un évenement particulier, ou à l'enchainement qui les lie tous ensemble? c'est ce qui est évident quand ils prédisent la Papauté à un homme qui ne sçauroit y arriver, que par le consentement de plusieurs autres.

Digitized by Google

Ce n'eſt pas tout, il faudroit que tout ce qui s'eſt paſſé depuis le commencement du Monde, eût une connexité de dépendance particuliere avec l'Horoscope d'un seul, puisque cette diversité d'évenemens qui partagent les jours de sa vie, supose les rencontres de diverses personnes à qui il a affaire, & ces personnes ne se trouveroient pas dans les conjonctures qui produisent ces évenemens, ſi elles n'y avoient été portées par d'autres qui y ont été succeſſivement engagées par d'autres auſſi, *& sic processus in infinitum.* Ce que j'ai dit jusqu'à présent suffiroit pour vous détromper, mais vos Aſtrologues vous en ont imposé & par leurs grands mots & par leurs expériences. Je vais tâcher de réfuter les uns & les autres.

Ne vous étonnez point de ces mots pompeusement farouches, dont ils tâchent de couvrir les myſteres de leur ignorance.

Ils vous disent que la figure qu'ils tracent pour faire votre Horoscope, eſt la plus auguſte que la Mathématique ait inventée, parce qu'étant composée de ſix cercles qui se coupent en deux points oposés, elle fait la division de tout le Ciel en douze Maisons, entre lesquelles on fait paſſer pour la premiere celle qui étant toute cachée, a commencé à paroître au moment de votre naiſſance, auſſi eſt-elle nommée la Maison de la vie, parce

Digitized by Google

parce qu'elle marque la complexion & les autres accidens du corps.

Celle qui suit s'apelle la Porte de l'Enfer; mais sous ce nom effroyable est cachée l'espérance des richesses que vous pourrez acquérir par votre propre industrie.

On donne à la troisiéme le nom de Déesse; elle contient tout ce qui concerne les forces que la Nature vous donnera, les petits voyages que vous ferez.

Les autres ont des noms autant & plus extravagans que ceux-ci.

Après avoir distribué les Planetes en leurs Maisons, avec quelques Etoiles des plus illustres, vos Astrologues vous parlent des directions qui font marcher une Planete; ils font retentir bien haut ces mots mysterieux *Dhylec* & *Dalcochoden*, qu'ils n'entendent pas eux-mêmes.

Sans aller plus loin, il me suffit, Monsieur, de vous faire remarquer que cette division du Ciel, plutôt en douze Maisons qu'en huit, est un effet de la bizarrerie des Astrologues, qui n'ont encore pû s'accorder à prendre les deux points des intersections de ces Cercles ou aux Poles du Zodiaque, ou à ceux de l'Equateur, ou à la section du Méridien & de l'Horison, & quand même ils s'accorderoient, toutes leurs remarques seroient inutiles pour nos Antipodes & pour

Digitized by Google

ceux qui habitent sous les Poles, parce qu'ils n'ont pas les mêmes aparitions des Signes du Zodiaque & des Planetes que nous avons; ainsi la plus belle qualité qu'ait la Science, qui est d'être universelle, manque à l'Astrologie, quand elle se sépare de l'Astronomie, pour faire bande à part.

Venons aux Expériences ; l'Histoire des Empereurs Romains vous est favorable, vous m'alleguez avec emphase l'Astrologue Spurina, qui marqua à Jules César les Ides de Mars, commes fatales à sa vie.

Vous m'alleguez Nigidius, qui, faisant l'Horoscope d'Auguste naissant, le destina à l'Empire du Monde ; l'élevation de Néron & la mort de sa Mere, toutes deux prédites & vérifiées par l'effet.

L'Histoire des derniers siécles vous en fournit deux, que vous avez oubliés ; l'incomparable Pic de la Mirande n'eut point d'autre réfutation des douze Livres qu'il a écrits contre les Astrologues, que la prédiction de l'année de sa mort, dont l'évenement ne fut que trop véritable. Je veux bien vous aprendre encore qu'un Astrologue ayant prédit à Galeas, Duc de Milan, qu'un de ses Vassaux le tueroit dans une grande assemblée, & étant forcé de découvrir lui-même ce qu'il avoit apris de son Horoscope particulier, il répondit qu'il mourroit aussi en bonne compagnie

Digitized by Google

pagnie de la chute d'une poutre; l'un & l'autre arriva. Le Duc, pour rendre la prédiction du Devin fausse, le fit conduire au gibet, & comme il passoit sous une Tour pour aller au Lieu du suplice, une poutre se détacha & l'écrasa; le même jour le Duc entrant dans l'Eglise de S. Etienne, qui étoit pleine de Peuple, à l'occasion de la Fête du Saint qu'on solemnisoit, est poignardé par une main inconnuë; vous triomphez, Monsieur, me voilà confondu, dites-vous; non, Monsieur, car je vous réponds, après S. Augustin.

Premierement, que ces prédictions ne sont pas les effets de la Science des Astrologues, mais de l'intelligence qu'ils ont très-souvent avec le Démon, qui ne sçait pas l'avenir, Dieu seul le connoît, mais qui fait part de ses conjectures à ceux qui lui vendent leurs ames.

Secondement, que la Providence divine permet quelquefois que les Démons rencontrent en prédisant, pour punir ceux qu'une longue suite de crimes entraîne à vouloir pénetrer l'avenir, & qu'enfin elle précipite dans l'abyme du libertinage; trompés qu'ils sont par l'éclat imposant de ses prédictions, qui ont leur effet, ils quittent la souveraine vérité & s'abandonnent au pere du mensonge; en un mot, Dieu se venge d'eux, en permettant que ce qu'on leur a prédit arrive, quand

Digitized by Google

il eſt fâcheux, ou en empêchant qu'il n'arrive quand il eſt favorable.

3°. Que ſi le Démon n'a aucune part à ces prédictions, la seule sagacité naturelle, qui eſt ordinairement accompagnée de beaucoup d'impudence dans un faiseur d'Horoscope, se hazarde aisément à prophetiser, après qu'elle s'eſt inſtruite curieusement de l'humeur, des parens, & de la vie dela personne qu'elle prend pour objet.

Navez-vous pas remarqué qu'il eſt bien difficile de joüer long-temps aux Dez, sans amener enfin un bon point; de-même il ne faut pas s'étonner que parmi un grand nombre de prédictions fauſſes, il s'en trouve quelques-unes de véritables.

Si tout ce que j'ai l'honneur de vous dire n'eſt pas capable de vous désabuser, avant que de permettre aux Aſtrologues de faire l'Horoscope de votre vie, faites celui de leur science; il n'eſt pas besoin de consulter les Aſtres, mais de les consulter sur les Aſtres, interrogez-les sur l'eſſence de ces Corps lumineux, & en particulier sur celle du Soleil & de la Lune, qui sont les plus visibles.

Parlez-leur des Macules de l'un & de l'autre, des Eccentriques & des Epycycles, & souvenez-vous que le tribut que payoient autrefois les Aſtrologues dans Alexandrie, s'apelloit le tribut des sots, parce que dit Suidas,

Digitized by Google

das, reconnus ignorans, ils n'étoient consultés que par des ignorans.

S'ils sont en état de vous répondre, soyez persuadé qu'eux-mêmes alors connoissent fort bien l'imposture de leurs prédictions, & qu'ils ne défendent l'Astrologie que comme une Mere pauvre tâche de défendre l'honneur de sa fille, qui la nourrit de ses débauches.

Enfin raisonnez là-dessus comme ce Philosophe si chéri de l'Empereur Adrien; si les prédictions de vos Astrologues vous sont favorables, ou elles seront fausses & elles vous tourmenteront en vous faisant attendre un bien qui n'arrivera jamais; ou elles seront véritables & elles vous feront languir dans l'attente, pour vous ôter la fleur, pour ainsi dire du plaisir, à l'arrivée du bien attendu.

Si elles vous sont désavantageuses, & qu'elles soient fausses, une longue crainte vous fera autant & plus de mal que le mal même; si elles sont véritables, vous serez malheureux en effet, après l'avoir été long-temps en idée, & concluez de tout ceci que l'incertitude de l'avenir est un des grands biens que Dieu ait fait à l'homme; toutes les richesses de Crassus, toute la gloire de Pompée, n'auroit servi, dit Ciceron, qu'à les affliger davantage, s'il eussent sçû le genre de mort qui les attendoit. J'ai l'honneur d'être, &c.

Digitized by Google

LETTRE en Triolets. A Mr Etienne L. M. N. T. G. N. de Bordeaux.

Depuis plus de quinze ou vingt jours
Je n'ai de vous aucune Lettre,
Quoique j'en attende toûjours
Depuis plus de quinze ou vingt jours.
Qui peut interrompre leur cours ?
N'en verrai-je donc point paroître ?
Depuis plus de quinze ou vingt jours
Je n'ai de vous aucune Lettre.

✻

D'en recevoir à tout moment
Je n'ai qu'une vaine eſperance ;
J'attends très-inutilement
D'en recevoir à tout moment :
Un auſſi long retardement
Fait ſoupçonner votre ſilence ;
D'en recevoir à tout moment
Je n'ai qu'une vaine eſperance.

✻

Vos Lettres ne paroiſſent point ;
J'ai beau chaque jour en attendre,
Et vous écrire ſur ce point,
Vos Lettres ne paroiſſent point.

Mes

Digitized by Google

Mes doutes s'étendent bien loin ;
A quel motif dois-je m'en prendre ?
Vos Lettres ne paroiſſent point,
J'ai beau chaque jour en attendre.

✻

D'aucun mal vous n'êtes atteint ;
Je le ſçais par mainte Ecriture :
Quoique je l'euſſe d'abord craint,
D'aucun mal vous n'êtes atteint.
C'eſt votre amitié qui s'éteint ;
Car, (très-bonne eſt ma conjecture)
D'aucun mal vous n'êtes atteint,
Je le ſçais par mainte Ecriture.

✻

Mon ſoupçon ne vous fait point tort ;
Ce que je vaux vous en aſſûre :
Vous ſuis-je rien, vivant, ou mort ?
Mon ſoupçon ne vous fait point tort.
C'eſt à moi de plaindre mon ſort ;
Pour vous, (la conſequence eſt sûre)
Mon ſoupçon ne vous fait point tort.
Ce que je vaux vous en aſſûre.

✻

Pour vous faire voir cet Ecrit,
J'ai pris une nouvelle route.
Dans le Mercure j'ai tout dit ;

Pour

Digitized by Google

Pour vous faire voir cet Ecrit.
G.... se, qui chaque mois le lit,
Vous en avertira sans doute:
Pour vous faire voir cet Ecrit
J'ai pris une nouvelle route.

L. P. N. K. V. R. de Bayonne.

EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Arras, à M. l'Abbé Le Beuf le 14. Août 1739. par M. Le Febvre, Vicaire de la Paroisse de S. Gery, au sujet de la Societé Litteraire de cette Ville, &c.

SOuffrez, Monsieur que j'ose ajoûter quelques réflexions à ce qui fait la matiere des vôtres, inserées dans le premier Volume du Mercure de Juin de cette année, sur ce qui regarde le génie des Habitans de la Ville d'Arras, & quelques particularités sur cette Ville par raport aux Lettres, &c.

» La Bourgogne, dites-vous, Monsieur, » & l'Artois, ont eû trop de raport en» semble sous vos derniers Ducs, pour que » vous regardiez avec des yeux indifferens, » l'estime ou le mépris qu'on voudroit faire » des Esprits de cette derniere Province. Votre Lettre à M. *Fenel*, Chanoine de l'Eglise

glise Métropolitaine de Sens, ne laisse apercevoir aucun doute sur la sincerité de vos sentimens à cet égard. Nous y voyons avec une joye que j'aurois peine à vous exprimer, toute l'étenduë de celle que vous faites éclater au sujet du nouvel Etablissement de la Societé Litteraire d'Arras. Les Hommes sçavans ont toujours paru sensibles à ce qui peut donner de l'accroissement aux Sciences, & de la perfection aux beaux Arts.

Que de graces n'avons-nous pas à rendre à M. de Gouve & à quelque autre, dont le zele pour leur commune Patrie, se manifeste d'une maniere à les mettre à couvert du soupçon de flater tant soit peu le portrait qu'ils viennent de présenter au Public ! La France ignoreroit encore qu'il y a dans cette Capitale une Académie naissante, s'ils n'avoient pris soin d'orner de concert son berceau de fleurs artistement répanduës.

Ceux qui pensent sainement ne peuvent cependant se persuader, que jamais le Public prenne le change à cet égard, & qu'après le prétendu bannissement des Belles Lettres de cette Province, Théatre presque continuel de la Guerre, les Muses proscrites l'ayent toujours regardée comme leur ennemie capitale, avec laquelle il n'étoit pas possible d'avoir la paix, ni d'entretenir aucun commerce Litteraire.

Pas-

Digitized by Google

Parlons sans figure, Monsieur. Je vous avouë, pour moi qui me pique de franchise, que j'aime à la faire éclater dans toutes les occasions où il s'agit de la gloire de ma Patrie, & la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, en sera une preuve authentique.

Malgré l'aplication constante des Associés, qui honorent l'Enfance de cette Académie, à l'étude de l'Histoire & de la Langue Françoise, tous conviennent qu'elle est redevable de ses heureux commencemens, moins à leurs utiles découvertes, qu'au commerce poli des honnêtes Gens. C'est une Ecole d'érudition & de bon goût, où chacun, sans présider en Maître, peut instruire les autres, & profiter à son tour : où les Dames même, peu jalouses du titre flateur de *Sçavantes*, s'expriment d'une façon propre à le mériter, avec une aisance, une pureté de langage, & une délicatesse d'esprit qui ne se ressent nullement de cette *grossiereté Belgique*, *de cette Politesse rude*, *mal aisée & gênante*, dont on nous a fait une si étrange peinture.

On peut sans flaterie, publier comme vous, Monsieur, qu'il y a actuellement dans Arras des Esprits très-délicats, & en bon nombre, comme il y en a eû dans les siécles passés ; qu'on y a composé des Livres, & d'excellens Livres en tout genre de Littérature. La Bibliotheque seule de l'Abbaye Royale

Digitized by Google

Royale de S. Vaast, conserve une foule de Monumens antiques, qui sont autant de témoignages éclatans & durables du profond sçavoir de leurs Auteurs, presque tous Artésiens. Théologiens, Philosophes, Jurisconsultes, Historiographes, Mythologistes, Orateurs, Poëtes, Traducteurs; Poëtes; enfin, qui ne le cedent point en gentillesse d'esprit, aux Troubadours de Provence, &c.

Parmi les Sçavans Artésiens, dont je pourrois faire ici une longue énumeration, je choisirai ceux qui ont donné le plus de lustre à l'Etat Ecclesiastique, par préference aux autres. Le premier qui s'offre dans nos (a) Annales, après la séparation du Siége d'Arras de celui de Cambrai, qui se fit environ l'an 1093. est l'Evêque *Robert*, né à Arras. Il marcha constamment sur les traces de son Prédecesseur Lambert, recommandable par son éminente piété, ainsi que par ses doctes & excellentes Prédications. Etant Archidiacre de notre Eglise, il eût le bonheur de voir de ses propres yeux (comme il s'exprime dans sa Lettre au Pape Gelaze II.) le Saint Cierge, vulgairement apellé *la Sainte Chandelle*, que la Bienheureuse Vierge Marie aporta du Ciel, pour la guérison du Feu

(a) Gazet, *dans son Histoire Ecclesiastique des Pays-Bas*, p. 113.

ardent;

Digitized by Google

ardent : *Quam nostris oculis à Beatissimâ Virgine Mariâ vidimus afferri* ; ce sont ses termes, que certaines raisons, qui pourront se développer dans la suite, m'obligent d'inserer ici.

J'omets dans la suite des Evêques d'Arras, ceux dont la Patrie ne me paroît pas certaine, comme Frémaut, Archidiacre d'Ostrevent, mort en 1186 ; *Pontius*, aussi Archidiacre d'Arras, Personnage prudent & affable. Ce zelé défenseur de l'Immunité Ecclesiastique, mourut l'an 1231. & il eût pour Successeur dans l'Episcopat

Asson, auparavant Archidiacre d'Ostrevent, natif du Village de Diéval, au Diocèse d'Arras, homme sçavant & vertueux, qui par ses doctes & pieuses Prédications, confirma le Peuple en la Foi Catholique, contre l'Hérésie des Albigeois. S. Louis érigea de son temps le Pays d'Artois en Comté, & le donna pour Apanage à Robert de France, son Frere, en 1236.

Gerard de Dainville, III. ou IV. du nom, natif d'Artois, d'abord Evêque d'Arras, ensuite de Teroüanne, & enfin de Cambrai, que son mérite reconnu, joint à une haute noblesse, fit passer successivement à ces trois Siéges. Il déceda à Cambrai l'an 1378. Ce saint & sçavant Evêque eût un frere, Archidiacre d'Ostrevent, Chanoine d'Arras, &

Digitized by Google

& Conseiller du Roy, lequel fonda le College de *Dainville* à Paris, des Biens de cet Evêque, & d'un autre frere, nommé Jean, Grand Ecuyer de France.

Pierre de Ranchicourt, VII. du nom, fils du Seigneur de Ranchicourt, au Diocèse d'Arras, Protonotaire Apostolique, fut sacré Evêque à Rome par le Pape. Il étoit *homme benin & affable*, dit notre Auteur, *prudent & bien avisé*. Il gouverna son Evêché fort sagement l'espace de 36. ans, mais parmi les troubles & durant les guerres qui désolerent cette Province, surtout par la prise & la reprise d'Arras, sous le Regne de Louis XI. dont nous parlerons bientôt. Il mourut l'an 1499.

Nous voici arrivés, M. aux Evêques Bourguignons, qui, successivement avec ceux d'Arras, ont rempli dignement le Siége d'Arras, presque l'espace d'un siécle entier. Je ne pense pas qu'on puisse rien ajoûter à l'Eloge abregé qu'en fait l'Historien *Gazet*; il me suffira de le copier fidelement.

» *Antoine Perenot*, natif de Bourgogne, » fut avancé à cet Evêché d'Arras, étant fort » jeune; mais il avoit été fort bien dressé aux » Lettres & en bonnes mœurs. Il étoit d'un » esprit vif; il devint très-accort & accom» pli, tant dans l'exercice de sa Charge Pas» torale, que dans le maniment des Affaires » d'Etat.

Digitized by Google

» d'Etat. Le Roy Philipe, qui s'étoit servi » utilement du Pere en son Privé Conseil, » voulut se servir du Fils en la même qualité, » s'apercevant qu'il secondoit le Pere en *sça-* » *voir*, en jugement, prudence & conseil, & » surtout en vertu & prud'homie; voire en » respect de ces belles & insignes qualités, » le Pape Pie IV. lui envoya le Chapeau » rouge de Cardinal. Il fut amateur & fau- » teur des Gens *sçavans* & vertueux. « Il fut depuis Archevêque de Malines, ensuite établi Viceroi de Naples, de-là apellé au Grand Conseil de la Cour d'Espagne, dont il gouverna le Royaume, pendant que Sa Majesté Catholique alla prendre possession de celui de Portugal. Il mourut en Espagne l'an 1568.

Il eût pour successeur dans l'Evêché d'Arras *François de Richardot*, aussi Bourguignon de Nation, qu'on peut apeller *le Flechier* de son siécle, habile Théologien. » Il étoit » également versé en toutes autres Sciences » & Disciplines. Il étoit si excellent Orateur, » qu'il a été plusieurs fois requis de haran- » guer devant les Princes, aux Funerailles » des Rois, & en diverses Assemblées con- » siderables, voire au Concile de Trente, » avec grande admiration des Assistans; tant » il étoit subtil & solide en Doctrine, ner- » veux en raisons, riche en Sentences, co- » pieux

Digitized by Google

» pieux en paroles, poli en son langage, & » grave en actions : mais surtout l'excel- » lente pieté & vertu qui reluisoit en sa » vie, rendoit son Oraison persuasive. Il » fut un des principaux Auteurs & Con- » ducteurs de l'Erection de l'Université de » Doüay, qu'il honora de plusieurs belles » Harangues. Dans les grands troubles qui » arriverent l'an 1566, par ses ferventes Pré- » dications il entretint son Peuple sous l'o- » béissance de son Prince, sans aucun remû- » ment d'Etat, ni changement de Religion. » Après avoir dignement administré sa Char- » ge l'espace de 13. ans, Dieu l'apella de » ce monde l'an 1574. pour le *guerdonner* au » Ciel, ayant laissé çà bas, une immortelle » gloire & splendeur de son nom.

On lit ces paroles sur son Epitaphe : *D. Francisco Richardoto Burgundo Atrebatum Episcopo, Viro in omni Disciplinarum genere versatissimo ac Concionatori eloquentissimo, &c.*

Je vous avoüe, M., que je ne me lasse point de rassembler ici les Traits merveilleux qui peuvent le plus contribuer à la gloire de ces deux grands Hommes; mais je suis contraint d'abreger, pour dire un mot de leurs successeurs en mérite, comme dans l'Episcopat.

Matthieu Moulart, Artesien, natif de S. Mar-

Digitized by Google

S. Martin-lez-Arras, succeda à ce vertueux & sçavant Prélat. Etant Abbé de S. Guislain, en Hainaut, il fut chargé de plusieurs Commissions honorables, entr'autres, d'une Députation, ou, comme l'apelle notre Historien, d'*une Ambassade* de la part du Pays, vers Sa Majesté Catholique, dont il s'acquitta avec telle dexterité & prudence, que peu de temps après, il fut élevé à la Dignité Episcopale du Lieu de sa naissance. Il a fondé un Collège dans l'Université de Doüay; il mourut le 2. Juillet 1600.

Jean du Ploïch, ou, comme on prononce aujourd'hui, *du Plouïch*, issû d'une noble Famille d'Aire, en Artois, monta sur le Siége Episcopal, qu'il ne tint que deux ans, car il mourut le premier Juillet 1602. » Ses Maîtres jugerent qu'il seroit un grand Personnage, par la vivacité & jugement d'esprit » qu'il fit paroître durant le cours de ses Etudes, tant en son bas âge, aux Arts Liberaux, que par après, aux plus hautes Sciences.

Sa réputation s'étant peu à peu répanduë partout, l'Archiduc Albert l'employa dans plusieurs Négociations des plus importantes, *par l'assûrance qu'il avoit de ses insignes qualités.* Dans une Lettre que ce Prince lui adressa, lorsqu'il n'étoit encore qu'Archidiacre & Chanoine de S. Omer, nous le voyons placé à la tête du Clergé d'Amiens, aussitôt

Digitized by Google

tôt après la réduction de cette Ville sous l'obéïssance du Roy d'Espagne ; ensuite, » avancé à la vacance de quelques Siéges » Episcopaux, & enfin dénommé par les » Serenissimes Archiducs à celui d'Arras, » qu'il accepta par le conseil de ses Amis, » & à la sollicitation d'autres graves & ver- » tueux Personnages.

Son successeur dans l'Episcopat, fut *Jean de Richardot, VII. du nom*, natif d'Arras, fils de Jean de Richardot, Président des Conseils d'Etat & Privé de Sa Majesté Catholique, neveu de François de Richardot, aussi Evêque d'Arras, dont je viens de faire mention. Après avoir heureusement achevé le cours de ses Etudes dans les plus fameuses Universités d'Espagne, fut fait à son retour, Conseiller du Roy Catholique en son Conseil Privé. Et depuis, les Serenissimes Archiducs *ayant fait preuve de ses rares qualités*, l'envoyerent pour leur Ambassadeur vers Sa Sainteté, où étant, ils le nommerent à cet Evêché l'an 1602, laquelle nomination fut très-agréable au S. Pere, qui la confirma aussi-tôt. L'an 1609. il fut élû Archevêque de Cambrai. *Je laisse à la Posterité*, ajoûte en finissant l'Historien dont j'extrais cette suite, *à discourir amplement de ses Faits plus insignes.*

Je me suis contenté, M., de suivre exactement

Digitized by Google

tement, ce fidele Historiographe des Pays-Bas, Curé de Sainte Marie-Magdeleine, Paroisse de cette Ville, parce qu'il m'a parû aussi sûr & plus succinct que Meyere *dans ses Annales de Flandres*, quoique plus diffus que * *Locrius*, autre Curé d'Arras, natif de Saint Pol, Ville du Comté d'Artois; j'aprends qu'un Chanoine de notre Cathédrale travaille actuellement à traduire ses Ouvrages, pour les publier dans la suite.

Ajoûterai-je, M., à l'honneur de ma Province, que non seulement elle a fourni dans les cinq & six derniers siécles des Sujets extrêmement versés dans les belles connoissances, & qu'un mérite universellement reconnu, a élevés aux premieres Dignités de l'Eglise? Mais encore, comme si elle en eût eû un trop grand nombre, qu'elle en a prêté en quelque sorte aux Provinces voisines, pour occuper leurs Siéges Episcopaux? Que les noms de ces sçavans Evêques, nés à Arras, ne sont-ils connus du Public, comme ils le sont de vous, Monsieur! je ne me verrois pas dans l'obligation d'en parler ici. Je n'en choisis que deux, pour abreger.

Le premier, Evêque de Namur, après l'érection de cette Ville en Evêché l'an 1569. est *Anthoine Havet*, de l'Ordre S. Domini-

* *Son vrai nom étoit* de Locre, *Curé de S. Nicolas, sur les Fossés.*

que,

Digitized by Google

que, Docteur en Théologie, lequel, *pour sa grande science & éloquence, fut volontiers oüi des Rois & Princes en la Cour, étant Confesseur & Prédicateur de Marie, Reine de Hongrie*, dit le même Historien.

Neuf ans après, c'est-à-dire, l'an 1578. *Jean Sarrasin*, déja Abbé de S. Vaast, fut élû, d'une voix unanime, pour Chef de l'Eglise Métropolitaine de Cambrai, *par le vénérable College de cette Ville, garni d'Hommes de marques, prudens & experts.*

Jeune encore, il fut envoyé par son Abbé dans les célebres Universités de Paris & de Louvain; & c'est spécialement en celle-ci qu'il montra, (dit l'Auteur déja cité,) *la gaillardise de son gentil esprit, par les Oraisons Latines qu'il eût ès Assemblées publiques.* Desorte que dès-lors il s'acquit beaucoup de réputation. Il passa ensuite à differentes Prélatures, où, chargé des Affaires les plus importantes, il fut plusieurs fois envoyé en Ambassade, dans les circonstances les plus hazardeuses, comme Séditions civiles des Pays-Bas, & Réconciliation des Provinces Belgiques, dans lesquelles il *fit paroître par tant d'insignes & héroïques Exploits, une maîtresse experience de toutes choses; comme aussi une prudence consommée en conseil.* Aussi, en récompense de ses grands mérites, obtint-il en sa faveur, par une grace speciale du Pape &

Digitized by Google

du Roy Catholique, la réünion des deux premiers Bénefices des Pays Bas; sçavoir, l'Abbaye Royale de S. Vaast, avec l'Archevêché de Cambrai.

Je passe sous silence les noms des Doctes Artesiens, d'un ordre inferieur, soit Ecclésiastiques, soit Religieux, qui se sont distingués dans la connoissance & par la culture des beaux Arts; le grand nombre me conduiroit trop loin : je résiste toutefois à regret au doux penchant qui nous porte, comme malgré nous, à fonder la gloire de notre Patrie, sur celle que s'acquerent d'illustres Citoyens, sans parler du desir de la venger d'un injurieux mépris, aisé à se communiquer, sur le témoignage imposant d'un Auteur inconnu jusqu'ici, &c. Mais revenons à notre Societé Litteraire.

On y porte sur des Ouvrages divers un jugement d'autant plus sain, qu'on n'y est point dirigé par l'esperance, ni arrêté par la crainte. La liberté du suffrage n'est pas un des moins beaux Privileges d'un Pays *de Franchise*. Insensiblement, M. je viens à l'endroit de votre Lettre, dont vous permettez à M. *Fenel* d'approfondir la cause. Ses réflexions sur ce sujet vaudroient infiniment mieux que les miennes, pour répondre à l'attente du Public : mais son silence me fait présumer qu'il n'est peut-être pas pourvû des Piéces propres à vous

Digitized by Google

vous donner l'éclaircissement que vous desirez. Je vais donc supléer à son défaut, par l'exposition de Preuves décisives. Ce sont d'anciennes Chartes, qui sont propres, & pour ainsi dire, personnelles à cette Province ; de-là vient que n'ayant point été dépaysées, (excusez ce terme) elles ont échapé à vos recherches. Je ne sçais même comment j'ai pû me procurer l'entrée de ce Sanctuaire impénétrable ; mais que n'ose-t-on point tenter, & dequoi ne vient-on point à bout, dans la vûë de seconder les vôtres, & de dissiper les nuages qui nous ont tenu cachée jusqu'ici la véritable origine du nom de *Franchise* ?

Le premier sens que vous lui donnez, caracterise parfaitement les Peuples de cette Contrée, & nous nous en glorifierions aussi ouvertemeut que les Habitans de votre Province, si nous n'étions retenus par la crainte de blesser la délicatesse de certaines Gens, qui ne voyent pas volontiers qu'on fasse parade des qualités les plus naturelles.

Il est hors de doute, M., que ce mot signifie dans son origine, *Exemption*, *Affranchissement*, *Immunité*, *&c.* Avant que d'en exposer la Preuve, je crois qu'il ne sera pas inutile de prévenir le Lecteur sur ce qui y a donné occasion. Pour cela rapellons briévement le triste souvenir des indignités & des

Digitized by Google

insolences qui se commirent par les Gens de Guerre de part & d'autre, (comme le rapporte l'Historien des Pays-Bas) durant & après le Siége d'Arras, où Louis XI. commandoit en Personne. Elles furent telles de la part des Assiegés, qu'elles attirerent l'indignation du Monarque à un point, qu'il se crût obligé d'en punir les principaux Auteurs d'une maniere éclatante, & de condamner une grande partie des Bourgeois au bannissement.

Nous aprenons par les Lettres Patentes de Charles VIII. datées du 13. Janvier 1483. portant rétablissement de tous les Bourgeois de la Ville & Cité d'Arras, qui en avoient été expulsés sous le Regne précédent, nous aprenons, dis-je, qu'ils allerent la plûpart, partagés en diverses Colonies, habiter dans la Ville de Paris, & en d'autres Villes du Royaume. Nous voyons même par une Charte de Louis XI. du mois de Mars 1476, que quelques-uns s'étoient réfugiés *ès Pays de Flandres, & autre part*, pour se mettre à couvert de la colere des nouveaux Conquérans, & ne point voir de leurs yeux, l'héritage de leurs Concitoyens bannis, passer en des mains étrangeres, en devenant l'héritage de ce grand nombre *de Marchands & Gens mécaniques de tous états, métiers, &c.* que ce Prince, *pour de justes raisons*, avoit convoqués

qués *de plusieurs bonnes Villes de son Royaume, pour les faire peupler & habiter les Ville & Cité de Franchise, paravant nommées Arras.* (Charte de Louis XI. du mois de Juillet 1481. concernant la Ville d'Arras.

Par cette suite d'expulsions & de bannissemens volontaires, la Ville d'Arras, si peuplée sous Philipe, Duc de Bourgogne, tué à la Bataille de Nancy en 1476, étoit devenuë presque déserte. D'ailleurs, trois Chartes, ou Edits d'abolition, de Louis XI. accordés presque consécutivement, *à l'humble suplication des Gens des trois Etats des Pays & Comté d'Artois, & de la Ville d'Arras*, font bien connoître la grandeur des troubles auxquels tout le Pays étoit en proye; & de plus, toute l'étenduë de l'indulgence, dont ce Prince ne se lassoit point d'user envers des Sujets qui avoient irrité plus d'une fois la sévérité de sa justice.

Pour obvier à ces inconveniens, & remettre les choses sur l'ancien pied, en rapellant les fugitifs, » Le Roy, de sa grace singu- » liere, accorde d'abord l'abolition générale » de tous crimes & offenses perpetrés à l'en- » contre de sa Royale Majesté, à tous ceux » qui se sont mis & se mettront incessam- » ment sous son obéïssance..... *Item*, le Roy » a octroyé à tous ceux dudit Pays, & mê- » me de ladite Ville d'Arras, qu'ils puissent

Digitized by Google

» *franchement* retourner à tous leurs héritages, &c. Et si aucuns s'étoient retrais ès » Pays de Flandres ou autre part, ils pourront retourner *franchement* à tous les biens » meubles & immeubles en l'état qu'ils sont... » *Item*, le Roy a octroyé en outre, que toutes » les Villes dudit Pays d'Artois, joüiront » de tous leurs Privileges, Libertés, *Franchises*, ainsi qu'ils ont fait le temps passé, » & mêmement du temps du bon Duc Philipe, que Dieu absoïlle, &c. (*Charte de Louis XI. du mois de Mars* 1476.)

Ces trois Chartes ne sont, pour ainsi dire, que des dispositions prochaines à la substitution du nom de *Franchise* à celui d'*Arras*. Nous y trouvons cependant le véritable motif, qui, cinq ans après, porta ce Monarque à faire le changement qu'il avoit si fort à cœur, ainsi que le retour de la plûpart des anciens Habitans, qui, de leur côté, s'étoient expatriés avec peine.

Mais voici quelque chose de plus positif. Dans les Lettres Patentes du même Monarque, expediées en la Ville de Chartres, au mois de Juillet 1481. & enregistrées au Parlement de Paris le 28. Août de la même année. Après l'exposition de *plusieurs beaux & grands Privileges octroyés aux Habitans des Ville & Cité de Franchise.* (Cette Charte est la vraie Epoque à laquelle on doit raporter l'origine

Digitized by Google

l'origine de Franchise, ainsi que de divers Reglemens pour la Police & sûreté de la Ville; le tout contenu en soixante & dix Articles, le 71. est conçû en ces termes:

LXI.

» *Item.* En ensuivant nos premieres Ordonnances, & à ce que le nom de nosd. Ville » & Cité, qui paravant étoient dites, nommées & apellées les Cité & Ville d'Arras, » soit confirmé & confirmant ce qui a été & » est par nous fait & ordonné, & que à tou- » jours soit mémoire *des grandes Franchises* » & Libertés qu'avons données & octroyées » à ceux qui habiteront & feront leurs de- » meures en nosd. Ville & Cité, Voulons & » nous plaît que à perpetuité nosd. Ville & » Cité soient nommées & apellées en leur » nom *Franchise*, sans que à jamais l'on » les puisse ou dire par écrit, de bouche, ne » autrement nommer ou apeller *Arras*, & » lequel nom d'*Arras*, nous avons suprimé » & aboli, suprimons & abolissons, & prohi- » bons & deffendons de non jamais nommer, » ou apeller nosd. Ville & Cité de Franchise, » par le nom d'*Arras*, sur peine d'en être » punis griévement, & lequel nom de Fran- » chise nous avons imposé & imposons à » nosd. Ville & Cité, & voulons qu'elles » soient ainsi écrites, dites, nommées & » apellées à perpetuité.

Digitized by Google

Et pour qu'il ne reste plus à l'avenir aucun signe public, qui puisse retracer la mémoire du nom d'*Arras*, le Roy veut en consequence, que dorénavant, à la place des anciennes Armoiries, on substituë » un Ecu d'*Azur* semé de Fleurs-de-Lys » d'or, & dedans, l'Image de Monsieur » Saint Denis, très-glorieux Martyr, tenant » son Chef entre ses deux mains, lesquelles » Armes seront gravées sur le grand Sceau de » l'Echevinage, avec une F. au milieu, pour » le Contre-Scel, qui signifie *Franchise*, & » deux petits Anges à côté de S. Denis, &c. » Ordonnant en outre que lesdites Armes » seront peintes ou élevées au-dessous des » Armes de France à toutes les Portes des » Ville & Cité, sans qu'elles puissent être » muées ne changées dorénavant en quelque » forme ou maniere, &c.

J'aurois encore, M., à vous raporter d'autres Anecdotes assés singulieres, sur ce qui se passa après la Prise d'Arras, & à l'Entrée de Louis XI. en cette Ville, dont je ne pense pas qu'aucun Historien, ni même le P. Daniel, si exact d'ailleurs, ait jamais fait mention; mais en voilà bien assés pour cette fois sur ce sujet. Il me suffit d'avoir fait connoître par des Preuves authentiques, la véritable origine du nom de *Franchise*, & la culture des Beaux Arts en ce Pays, pendant une longue suite d'années. Il

Digitized by Google

Il faut également convenir, que l'Artois a fourni presque dans tous les temps autant de bons Esprits, que de bons Soldats. Une Preuve à laquelle je ne vois point de replique, c'est celle que je trouve dans le magnifique Atlas, grand *in-folio*, en plusieurs Volumes, imprimés en Hollande, chés Jean *Blaeu* : Voici en quels termes pompeux il commence *la Description* de la Ville d'Arras.

» La puissante & superbe Ville d'Arras, » ajoûtée aux Trophées de Louis XIII. Roy » Très-Chrétien, par Messeigneurs les Ma» réchaux de Chaûnes, de Chastillon, & de » la Milleraye, que Blaeu consacre à ces » Illustres Généraux, & à la mémoires des » Siécles. « Puis il ajoûte :

*Atrebati oriundus bellicosissimus ille & fortissimus Comius, quem in Commentariis suis tantoperè celebrat Cæsar. Item magnus ille Franciscus Balduinus Jurisconsultus excellens, & complurium in utroque Jure voluminum Scriptor. Inter Viros illustres Atrebatenses numerantur etiam Christophorus Assonvillius, Dominus Altovillæ, Vir insignitèr doctus, & longo rerum usu experientissimus, Regi per motus civiles & turbas, utilissimam sæpè navavit operam. Nicolaus Bornius * Electus Arteſiæ, raræ cujusdam eruditionis Vir, Orator & Poëta* cultissimus. *Tùm insignis quoque & gravis*

* Nicolas le Borgne.

Digitized by Google

Historicus Carolus Clusius vir utrâque Linguâ doctissimus, & in cognitione simplicium planè singularis : quod abundè testantur egregiè ejus Scripta jam in lucem emissa. Franciscus Moncæus, Dominus Florevallius & Electus Artheſiæ, Vir egregiè doctus, & Scriptis clarus.

Ajoûtons ce que l'un des célebres Professeurs de Rhétorique du College de Louis LE GRAND, dit dans une Harangue publique à la loüange des Peuples de ces Provinces; que *par la constance & l'infatigabilité de leurs travaux, ils sont très-propres à tirer la vérité du Puits.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

L'INFIDELITE',

ODE.

De mille erreurs source fatale,
Cruelle fille des Enfers,
Du poison que ta bouche exhale
Cesse d'infecter l'Univers.
Assés tes fraudes sacrileges
Ont conduit l'homme dans les pieges
Que lui préparoit ta fureur;
Il est temps, malgré tes caprices,
Qu'éloigné du sentier des vices,
L'amour du vrai guide son cœur.

Non;

Digitized by Google

Non, la vertu pure & sincere
Dédaigne ces honteux détours,
Que ton adresse mensongere
Sçait apeller à son secours ;
De cette équitable Déesse
Toujours la rigueur vengeresse
Poursuit les complots odieux.
Jamais la trompeuse imposture,
Sous le masque de la droiture,
N'a pû trouver grace à ses yeux.

Rempli d'une héroïque audace, (a)
Mitridate dans son malheur,
Veut-il au fort de sa disgrace,
Estre de Rome le vainqueur ?
Sur le rivage du Bosphore,
La même ardeur qui le devore
A rassemblé tous ses guerriers,
Il va donc rétablir sa gloire,
Et dans une illustre victoire,
Moissonner de nouveaux Lauriers.

Mais quelle valeur criminelle,
Grand Roy, s'opose à tes desseins ?

(a) *L'Infidelité dans la guerre, prouvée par la trahison de Pharnace contre son Pere Mitridate.*

Digitized by Google

Tu parois . . . . . un fils infidelle
T'arrête & te livre aux Romains ;
Par ce Rebelle ton Armée
Sur tes dangers trop allarmée,
N'est plus qu'un corps de révoltés ;
Tu les combats ; leur perfidie
Te voit même en perdant la vie,
Punir leurs infidélités.

✻

Que vois-je ? quel trait parricide (*a*)
Frape le Chef d'un grand Etat !
Par quelle main de sang avide
Est conduit cet assassinat ?
Tremble, César, Rome conspire.
L'horreur que ton pouvoir inspire,
Souleve un peuple d'ennemis ;
Mais au milieu de la tempête,
Le coup qui tombe sur ta tête
Part du meilleur de tes amis.

✻

Ainsi, victime d'un faux zele, (*b*)
Du devoir étouffant la voix,

(a) *L'Infidelité dans l'amitié, prouvée par la fin tragique de César.*

(b) *L'Infidelité aux Loix, prouvée par le meurtre commis par l'un des Horaces, en la personne de sa sœur.*

Vit-on

Vit-on le Romain infidele
Enfraindre les plus saintes Loix ;
Ainsi la sœur avec le frere,
Cedant aux feux de la colere ;
Trahirent toute humanité,
Et pour se permettre des crimes,
Ils adopterent les maximes
Que dicte l'Infidélité.

✻

De cette infernalle Megere (*a*)
Comment donc éviter les traits ?
L'aimable Reine de Cithere,
De sa Cour m'offre les atraits ;
J'y cours, j'aime ; déja Thémire
Répond à l'ardeur qu'elle inspire ;
Sa tendresse me rend heureux ;
Ciel ! mon bonheur fuit comme un songe ;
Et l'Infidelité me plonge
Dans le malheur le plus affreux.

✻

Contre ce Monstre impitoyable, (*b*)
C'est à toi seul que j'ai recours,
Hymen, ton flambeau secourable
Fera le bonheur de mes jours,

(a) *L'Infidelité dans l'Amour.*
(*b*) *L'Infidelité dans le Mariage.*

Digitized by Google

A la faveur de sa lumiere,
Je te suis dans cette carriere,
Où mes amours sont satisfaits ;
Plaisirs trompeurs ! frivole attente !
L'Infidelité plus puissante,
Répand son fiel sur tes bienfaits.

✠

Arrête, Furie execrable,
Respecte des feux innocens ;
Mais quoi ! ta fureur implacable
Se plaît à croître mes tourmens ;
Déja par tes efforts séduite,
Mon ingrate Epouse médite
De trahir nos chastes amours,
Et pour changer de destinée
M'offre la Coupe empoisonnée,
Qui tranche le fil de mes jours.

✠

D'un si déplorable ravage, (a)
Mortels, ne nous étonnons plus,
L'Infidelité dans sa rage,
Cherche à détruire les vertus ;
En est-ce assés ? non, ses maximes,
Pour introduire tous les crimes,
Attaquent le Maître des Cieux ;

(a) *L'Infidelité, source de l'Athéisme.*

C'est

Digitized by Google

C'est elle dont l'audace impie
Aprend à traiter de folie,
L'existance du Dieu des Dieux.

*Par M.** de Toulouse.*

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du premier Volume du Mercure de Septembre, par l'*Enigme*, *Nature*, *Frons* & *Mille*. On trouve dans le second Logogryphe, *Fons*, *Ros*, *Os*; & dans le troisiéme, *Ille*, & *Mel*.

Le mot de l'Enigme du second Volume de Septembre est la *Cire d'Espagne*; le premier Logogryphe doit s'expliquer par ces quatre Lettres, *C*, *E*, *N*, *O*, avec lesquelles on peut composer quatre mots, *Cône*, *Once*, *Nôce*, *Enoc*.

Le second par *Fille*, qui renferme *Fil*, *Ile*, *Lie*, *Fiel*, *Fi*, *If*. Le troisiéme par *Operateur*, d'où l'on peut tirer les mots suivans, sçavoir en sept Lettres, *Orateur*, en six, *Enrope*; en cinq, *Poëte*, *Opera*, *Erato*, *Perte*, *Pérou*, *Arete*; en quatre, *Peur*, *Rapt*, *Rape*; en trois, *Eau*, *Pou*, *Rat*, *Rot*, *Pet*; en deux, *Pô* & *Or*. Et le quatriéme par *Januarius*, dans lequel on trouve *Janus*, *Anus*, *Arius*, *Ira*, *Jus* *Rus*, *Via*, *Navis*, *Avis*, *Rivus*, *Janua*, *Vis*, *Vas*, *Asina*, *Avarus*, & *Rana*.

ENIGME

Digitized by Google

ENIGME.

Toutes choses, Lecteur, peuvent me composer;
Je ne suis fait que pour embarasser ;
Celui qui me donne naissance,
Ne me la donne souvent,
Qu'assés difficilement,
Dès que je suis créé, pour certain Lieu de France
On me fait aussi-tôt partir,
Ou selon mon mérite on me met en usage,
Et j'ai bien d'autres Lieux encore à parcourir ;
Là, je me trouve en proye au plus cruel outrage,
Là, d'impitoyables Bourreaux,
Pour faire de mon sein sortir des corps nouveaux,
Mettent le mien à la torture ;
Mais s'ils sont assés durs que de me déchirer ;
En leur rendant injure pour injure.
Aussi j'ai le plaisir de les faire enrager ;
Car telle fut de tout temps ma nature.

Par M. P. J. T. V. de Roüen.

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

MAgnanimes guerriers, qui dans toute la Terre
Vous faites admirer par des Exploits si beaux,
C'est moi qui vous anime aux plus rudes assauts ;
Retranchez-moi le col, cette vertu guerriere
Va produire à l'instant le plus cruel des maux.

Par le même.

AUTRE.

ASsortiment bizare, quelquefois
D'assés differentes especes,
De plusieurs touts je suis un choix,
Non pas pour faire plusieurs piéces.
Six Elemens, un redoublé,
Donnant mon nom, dénotent ma nature.
Otez-en deux, le reste point troublé,
Je vous servis jadis, Lecteur, de couverture.
6. 4. 3. & 7. triste contagion ;
Mere, pour ton Enfant crains mon infection.
4. 3. 7. 5. 2. non ; sans mon ministere,
Un métier des plus bas ne pourroit plus se faire.
Du tout une lettre de moins,
Vous pouvez voir un état domestique,
Ou bien cette noble rubrique

Que

Que les bons Cavaliers ont aprise avec soins.
3. 4. 1. 7. toujours à craindre,
On parle dans Paris de mes tristes effets.
Ici retranchez 3. car je ne veux rien feindre ;
Cher Lecteur, votre vie est un de mes bienfaits.
1. 4. & 3. l'homme juste mérite.
Plus 7. un Messager m'a toujours à sa suite.
Enfin il est aisé d'y surprendre un présent,
Un Sage de la Perse, un Esprit, une bête,
Deux côtés avec une tête,
Et ce que les Vieillards publient rarement.

AUTRE.

MEs six lettres mises de suite,
Font le nom d'un Auteur fameux
Par sa vertu, par son mérite,
Et que l'on révere en tous lieux :
Mais, ô chose bien singuliere !
Les mettant d'une autre maniere,
Je deviens une passion,
Qui toujours trouble la raison ;
Une pierre dure & grisâtre ;
Mot que souvent prononce un Fat ;
Une Presqu'Isle ; un grand Prélat ;
Une Nation idolâtre ;
Ce qu'un bon Pere Capucin
Ne doit point porter dans sa poche ;

Digitized by Google

Ce que le fameux Aretin
Chercha ſouvent dans ſa caboche ;
Un Arbre ; un des quatre Elemens ;
Ce qu'il faut à l'homme ſans dents ;
Ville célebre en Italie ;
Autre en France (qu'on dit jolie) ;
Objet digne de notre amour ;
Un mot latin, qui ſignifie
Ce que Damon, comme Sylvie,
Le Bourgeois & l'Homme de Cour,
Ne pourront éviter un jour ;
Eſpece d'Etoffe de ſoye
Qu'on porte toujours avec joye,
Quand on apréhende l'Hyver ;
Chés les Turcs un nom reſpectable ;
Certaine Fille de la Fable,
Qui ſçut plaire au bon Jupiter ;
Puis deux Notes de la Muſique,
Avec un Oiſeau domeſtique,
Nom reſpecté chés les Anglois,
Peu fêté chés les Hollandois.
Vouloir en dire davantage,
Ce ſeroit n'être guere ſage ;
Je finis donc, mon cher Lecteur,
Et ſuis du meilleur de mon cœur
Votre plus humble ſerviteur.

A. R. D. R. P.

Digitized by Google

LOGOGRYPHUS.

Lector amans, arcana mihi tu credere amoris
Ne dubita: & reddam fida ministeria.
Scinde caput, subitò ante oculos innascitur arbor,
Transfer & ex hujus fructibus esse potes.
Tolle caput ventremque meum, mea cauda supersit.
Hic procul à strepitu regnat amica quies.

NOUVELLES LITTERAIRES
DES BEAUX ARTS, &c.

LE Journal des Sçavans, qui avoit été interrompu depuis le mois de May dernier, vient d'être continué, au grand contentement de tous les Gens de Lettres, & nous aprenons avec beaucoup de satisfaction qu'on a pris de justes mesures pour l'avenir. Nous avons lû avec plaisir celui du mois de Juin, qui commence par un Extrait du premier Tome d'un Ouvrage des plus importans & des plus interessans pour la Nation; sçavoir, le grand RECUEIL *des Historiens des Gaules & de la France, contenant tout ce qui a été fait par les Gaulois, & ce qu's'est passé dans les Gaules avant l'arrivée des François, & plusieurs autres choses qui regardent les François, depuis leur origine jusqu'à* CLOVIS. *Par Dom*

Digitized by Google

Dom Martin Bouquet, *Prêtre & Religieux Bénedictin de la Congrégation de S. Maur*; *Tome I.* A Paris, aux dépens des Libraires Associés, 1738. Chés Gabriel *Martin*, J. Baptiste *Coignard*, Pierre-Jean *Mariette*, Hypolite-Louis *Guerin*, & Jacques *Guerin*, *in folio*, pp. 882.

Cet Extrait est si ample & si bien fait, qu'il n'y a que le Livre même qui puisse instruire plus pleinement, c'est aussi ce qui nous dispensera de rendre Compte de ce Livre dans notre Journal.

Le IV. Volume *in folio* des *Actes des Saints* du mois d'Août, a été publié à Rome & à Anvers, & on le trouve à Paris chés *Debure*, l'aîné. Ce Volume, qui est le XXXVI. de la grande Compilation des Bollandistes, & le IV. du mois d'Août ne contient que cinq jours, le 20. & les 4. suivans. Tout le Monde sçavant connoît l'Histoire des *Acta Sanctorum*, &c. commencée & continuée à Anvers, & sçait combien on est redevable aux veilles & aux travaux des Sçavans & infatigables Compilateurs; ce sont aujourd'hui les RR. PP. Jean Pinius, & Guillaume Cuperus, de la Compagnie de Jesus, qui continuent d'enrichir le Public d'un trésor si précieux.

Le sieur Mathieu *Fabregou*, habile Botaniste & Démonstrateur, vient de donner son

III.

Digitized by Google

III. Vol. de la *Descriptiption des Plantes, qui naissent ou se renouvellent aux Environs de Paris, avec leurs usages dans la Médecine & dans les Arts.* L'Auteur soutient dans ce nouveau Tome, qu'il n'y a point de Plantes Hermaphrodites, ni mâles, ni femelles. Le IV. Tome est sous Presse.

Debure l'aîné va imprimer incessamment *la Vie de Philipe, Roi de Macédoine*, composée par feu M. *Olivier*, de Marseille, de l'Académie des Belles-Lettres, déja connu par plusieurs Ouvrages de goût & d'érudition.

LES VIES *des Hommes illustres de la France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à present, par M. d'*Auvigny, *6. vol. 8°. A Amsterdam, & se vendent à Paris chés le Gras, Grand'Salle du Palais, à l'L couronnée.* M. DCC. XXXIX. Le Titre seul de ce Livre, qui est d'ailleurs bien écrit, annonce quelque chose de curieux & d'intéressant; nous nous promettons d'en rendre incessamment un compte éxact.

Antoine Ristori, Libraire à Florence, a imprimé le premier volume d'un bel Ouvrage sur les anciens Sceaux, dont il parle de la maniere qui suit, dans une feuille volante, qui nous est tombée entre les mains. » Essa é una illustrazione erudita di molti, » & molti Sigilli antichi che ha preso á fare

il

» il sign. *Domenico Maria Manni*, Accademico Fiorentino, e Lettore di Lingua Toscana nel Seminario Archiepiscopale di Firenze: Opera assolutamente necessaria, non che utile per l'Illustrazione, per l'Ampliazione, & per la Correzione di molti Istorici della nostra Italia..... 1. Sigilli sono de' Secoli-bassi, & sono di Monarchi, & di Principi, Ecclesiastici, o Secolari, di Chiese di Vescovi, di Communita, di Persone, che hanno avuto Giurisdizione, di Notai, di Famigli, & percio l'opera e intitolata OSSERVAZIONI *Istoriche sopra alcuni antichi Sigilli.* Sona quest'Opera distributa in vari Tomi in 4° in buona Carta, &c.

Le Libraire ajoûte que les Gravûres des Sceaux, des Vignettes, & d'autres Ornemens, enrichiront cet Ouvrage, & que ceux qui voudront souscrire pour l'acquerir, en payeront un tiers de moins, que les autres Acheteurs &c. On trouvera le prix, & les conditions dans le *Prospectus*, qui a été envoyé chez les Libraires des principales Villes de l'Europe.

ESSAI DE PHYSIQUE, par M. Pierre *Van Musschenbroek*, Professeur de Philosophie & de Mathématiques à Utrecht, avec une Description de nouvelles sortes de Machines Pneuma-

Digitized by Google

Pneumatiques, & un Recueil d'Expériences, par M. J. V. M. traduit du Hollandois par M. Pierre *Maſſuet*, Docteur en Médecine. 2. Vol. *in*-4°. avec beaucoup de Planches & de Figures. *A Leyden*, chés Samuël *Luchtmans*, 1739.

ABREGE' de l'Anatomie du Corps Humain, où l'on donne une Deſcription courte & exacte des parties qui le compoſent, avec leurs uſages, par M. * * *, Chirurgien Juré à Paris. Seconde Edition, augmentée de quelques Obſervations, dont les unes regardent l'Anatomie, & les autres la Chirurgie. *A Paris*, chés P. G. *le Mercier*, ruë S. Jacques, au Livre d'Or. 2. Vol. *in*-12. 1739.

EXPLICATION de divers Monumens ſinguliers, qui ont raport à la Religion des plus anciens Peuples; avec l'Examen de la derniere Edition des Ouvrages de S. Jerôme, & un Traité ſur l'Aſtrologie Judiciaire. Ouvrage enrichi de Figures en Taille Douce, par le R. P. Dom * * *. Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. 1. Vol. *in*-4°. 1739. *A Paris*, chés *Lambert*, & *Durand*, ruë S. Jacques.

HISTOIRE ROMAINE depuis la Fondation de

Digitized by Google

de Rome jusqu'à la Bataille d'Actium, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de la République. Par M. *Rollin*, Ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence Royal, & Associé à l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. Tome second, *à Paris*, chés la Veuve *Etienne*, Libraire, ruë S. Jacques, à la Vertu, 1739.

EXAMEN & RE'FUTATION des Elémens de la Philosophie de Newton, de M. de Voltaire, avec une Dissertation sur la Réflexion & la Réfraction de la Lumiere, par M. Jean *Banieres*. A Paris, ruë S. Jacques, chés *Lambert*, & *Durand*, 1739. Vol. *in*-12. de 100. pages pour la Dissertation, & de 300. environ pour l'Ouvrage.

LA MYTHOLOGIE & les Fables expliquées par l'Histoire, par M. l'Abbé *Banier*, de l'Académie des Belles Lettres. 1. Vol. *in*-4°. ou deux Vol. in 12. *A Paris*, chés *Briasson*, Libraire, ruë S. Jacques, à la Science. C'est le commencement d'un grand Ouvrage, qui sera achevé d'être imprimé en 1740. avant le mois de Juillet.

DU SAINT ET FRE'QUENT USAGE des Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, par le R. P. *Pallu*, de la Compagnie de Jesus.

Digitized by Google

A Paris, chés *Chardon*, ruë Galande, près la Place Maubert, à la Croix d'Or; *Berton*, ruë S. Victor; *Lambert*, ruë S. Jacques, & *Durand*, même ruë, 1739. Vol. *in*-12.

LA VIE de *S. Dominique de Guzman*, Fondateur de l'Ordre des Freres Prêcheurs, avec l'Hiſtoire abregée de ſes premiers Diſciples, par le R. P. A. *Touron*, Religieux du même Ordre. 1. Vol in-4°. *A Paris, chés Giſſey, ruë de la vieille Bouclerie. Bordelet, ruë S. Jacques.* M. DCC. XXXIX.

L'Auteur de cette Vie eſt le même, qui nous donna il y a environ deux ans la Vie de S. Thomas d'Aquin; Ouvrage, dont on a rendu compte dans ce temps-là, & auquel nous croyons que le Public a rendu toute la juſtice qu'il méritoit; les faits y étoient détaillés avec ſoin, de longues réflexions convenables au ſujet s'y trouvoient en abondance; que d'attraits pour un Lecteur, dont la pieté l'emporte ſur l'eſprit de curioſité! mais dans la Vie dont il s'agit ici, on ſe trouvera flaté d'y voir une méthode & un ſtile également convenables au ſujet. Serré ſans être obſcur, nourri de réflexions morales ſans profuſion, également éloigné de ce merveilleux outré qui déplaît & d'une critique trop ſcrupuleuſe; c'eſt le propre du nouvel Ouvrage du R. P. Touron. Il eſt diviſé

Digitized by Google

visé en six Livres, qui renferment une Histoire complette de la Vie de l'illustre Fondateur des Dominicains, & l'Histoire abregée de ses premiers Disciples. L'Auteur y a joint une Dissertation pour constater la *descendance* de S. Dominique de l'illustre Maison *de Guzman*, objet peut-êtr assés indifférent, quand il s'agit de la vie d'un Héros qui faisoit consister toute sa gloire dans l'humilité chrétienne, la pauvreté & le renoncement à ces titres fastueux, que d'autres ambitionnent avec tant d'ardeur; mais objet d'ailleurs utile, pour faire voir qu'une pieté éminente n'est pas incompatible avec un haut rang & de grandes richesses, surtout, quand prévenu de la grace de J. C. on s'en détache aussi généreusement que le fit S. Dominique de Guzman.

Les Genealogies *Historiques des Rois, Ducs & Comtes de Bourgogne, exposées dans des Cartes généalogiques & chronologiques: avec des explications historiques, & les Armoiries de chaque Famille.* In-4°. à Paris, 1738. chés *le Gras*, au Palais, *Giffart* & *Briasson*, ruë S. Jacques, & la Veuve *Pissot*, à la descente du Pont-Neuf.

Voici proprement une Description historique & généalogique de toutes les Provinces comprises autrefois sous les noms de

Digitized by Google

Royaumes de Bourgogne & d'Arles ; dans laquelle on trouve en même temps une connoissance exacte de toutes les Maisons qui ont possedé ces Provinces à quelque titre que ce puisse être. Ce Volume qui est le IV. du grand Ouvrage que l'Auteur a entrepris, est également curieux & intéressant, tant par le grand nombre d'Armoiries & de Cartes généalogiques, dont il est orné, que par les recherches & les nouvelles découvertes qu'on y trouve.

Nous sommes resserrés dans des bornes trop étroites, pour entreprendre de raporter ici tout ce qui est digne de la curiosité du Lecteur. Nous nous contenterons de lui donner la Table des Chapitres renfermés dans les VIII. Livres, qui font la distribution de ce Volume.

Livre I. Chapitre I. des anciens *Rois Bourguignons* ; II. des Rois de *Bourgogne* de la *Race de Clovis*.

Livre II. Chap. I. des Ducs de *Bourgogne* jusqu'au XI. siecle. Des Comtes de *Dijon*. I. Branche des Ducs de *Bourgogne*, II. Branche des Ducs *de Bourgogne*, Chap. II. des Comtes de *Sens* ; des Seigneurs de *Courtenai*, issus des Comtes de Sens. III. des Comtes d'*Autun*. IV. des Comtes de *Chalons* ; de la Maison de *Semur*, issue des Comtes de Chalons ; des Seigneurs de *Donzi*, issus

de

Digitized by Google

de ceux de Semur ; de la Maiſon de *Vergi*, iſſue de celle de Semur. V. des Comtes de *Macon* & de *Vienne*. VI. Des anciens Comtes de *Nevers*, d'*Auxerre* & de *Tonnerre* ; des Comtes de *Nevers* de la II. Branche de Bourgogne ; Comtes & Ducs de *Nevers* de la Maiſon de *Cleves* ; Ducs de *Nevers* de la Maiſon de *Gonzague*, Ducs de *Nevers* de la Maiſon *Mazarini Mancini* ; des Seigneurs de *Craon*, de la *Suze* & de *Sablé*, iſſus des anciens Comtes de Nevers. VII. Des Comtes d'*Auxerre* & de *Tonnerre* de la Maiſon de *Chalons*. VIII. Des anciens Sires de *Bourbon*.

Livre III. Chap. I. des Rois de la *Bourgogne Cisjurane & Transjurane* de la Race Carlienne. II. Des Rois d'*Arles*. III. Des Rois de la *Bourgogne Transjurane* & d'*Arles*, iſſus des Comtes d'Altorff. IIe. Race de ces Rois de la Maiſon de *Franconie*, IIIe. Race de la Maiſon de *Souabe*.

Livre IV. Chap. I. Art. I. Des Ducs de *Zeringhen* & de *Teck*, II. Des Comtes de *Lentzbourg* & de *Bade*, en Suiſſe. III. Des Comtes de *Kibourg*. IV. Des Comtes de Rapperſweil. V. Des Comtes de *Homberg*. VI. Des Comtes de *Thierſtein*. VII. Des Comtes de Habsbourg, de *Loniffembourg* & de Denbigh. VIII. Des Comtes de *Toggembourg*. IX. Des Comtes de *Werdemberg*. II. Des Barons de *Fauſſigni*.

Digitized by Google

Livre V. Chap. I. Des Comtes de *Bourgogne* & d'*Auſſone* ; de la Maiſon de *Chalons* ; des Sires d'*Oiſelet*. II. Des Comtes de *Montbelliard* & de *Ferrette*, de la Maiſon de Montfaucon ; des Comtes de *Sarbruck* & Sires de *Commerci*, iſſus des Seigneurs de Montfaucon. III. Des anciens Comtes de *Neuchatel* ; des Comtes de *Neuchatel* des Maiſons de *Tribourg*, de *Bade-Hochberg* & d'*Orleans-Longueville*. Des Comtes de *Nidou*, d'*Arberg* & de Valengin.

Livre VI. Chap. I. De la *Breſſe*, des Sires de *Baugé*, de *Coligni*, de *Thoire-Villars*, de *Montluel*. II. Des Comtes de *Lion* & de *Forez*. III. Des Sires de *Beaujolois*.

Livre VII. Chap. I. Des anciens Comtes d'*Albon* & de *Viennois* ; des *Dauphins* de la Maiſon de *Bourgogne* ; des Dauphins de la Maiſon de la *Tour du Pin* ; des Seigneurs de *Viennois*, des Sires de *Vinay*. Chap. II. Des Comtes de *Valentinois* & de Diois, de la Maiſon de *Poitiers* ; des Seigneurs de *S. Vallier*, des Seigneurs de *Vadans*.

Livre VIII. Chap. I. Des anciens Comtes d'*Arles* & de *Provence*. Des Comtes de *Provence* de la Maiſon de *Barcelone*, des Comtes de Provence des deux *Races d'Anjou*. II. Des Marquis de *Provence*, & Comtes *Venaiſſins*. III. Des Comtes de *Forcalquier* & de la Maiſon de Sabran. IV. Des Vicomtes

Digitized by Google

de *Marseille*. V. Des anciens Princes d'*Orange*, de la Maison de *Baux*, des Princes d'Orange de la Maison de Nassau.

On ajoutera à ce petit détail que les Curieux en ces matieres ne seront pas fâchés de voir, comment l'Auteur a rectifié la Généalogie des Comtes de Chalons donnée par le P. Chifflet, & celles de Vergi & de Donzi par le sçavant Duchêne : avec quelle netteté & précision il a exposé XVI differens systêmes sur l'origine des Comtes d'Habsbourg, dont il y a une Branche cadette, subsistant aujourd'hui en Angleterre; ils trouveront enfin quantité de Généalogies nouvelles, qui n'avoient pas encore été imprimées. Entr'autres celles des Barons d'*Oiselet*, issus des Comtes de Bourgogne; des Seigneurs de *Viennois*, descendus d'un fils naturel du dernier Dauphin, dont la Posterité subsiste encore en Dauphiné; des Sires de *Baux* Princes d'*Orange*, de la Maison de *Sabran*, &c. Au sujet de laquelle on peut remarquer que *Garsinde* de *Sabran*, Héritiere du Comté de Forcalquier, qu'elle porta par alliance dans la Maison Royale d'Arragon, fut Ayeule de quatre Reines; sçavoir, de *Marguerite* de Provence, Reine de France, Epouse de S. Loüis; d'*Eleonor*, Reine d'Angleterre, mariée au Roy Henry III. de *Sancie*, Femme de Richard d'Angleterre, Roy des *Romains*; & de *Beatrix*,

Digitized by Google

Comteſſe de Provence, Epouſe de Charles de France, Roy de *Sicile*, frere de Saint Loüis.

Ce Volume qui eſt, comme on l'a dit, le IV. des Généalogies hiſtoriques, ſe vend détaché à ceux qui le ſouhaitent, auſſi-bien que le III. qui renferme la Maiſon de France. L'Auteur ayant eu cette attention de répeter dans le IV. Volume, quelques Tables généalogiques qui ſe trouvent dans le III. telles que celles des deux Branches de Bourgogne & d'Anjou, & celle de Longueville, afin que chacun de ces Volumes fût indépendant de l'autre, & pût s'acheter ſéparément; attention dont le Public doit lui ſçavoir aſſurément quelque gré, & que tous les Auteurs n'ont pas.

NOUVEAUX AMUSEMENS DU CŒUR ET DE L'ESPRIT Treiziéme Brochure, *in* 12. ſe vend à Paris, chés *Bienvenu*, Libraire au Nom de Jesus, quai des Auguſtins, à la deſcente du Pont-Neuf, attenant la ruë Dauphine. *Le prix est de vingt-quatre sols.*

Quoique nous ayons lû avec ſatisfaction les deux premiers Actes d'une Tragédie intitulée *Zulima*, de la compoſition de M. d'*Arnaud*, qui ſont à la tête de cette Brochure, il n'eſt guére poſſible de donner un extrait ſuivi d'une Piéce qui n'eſt pas achevée.

On

Digitized by Google

On pourra juger par quelques morceaux, du mérite de la versification.

Zulima Inca, Empereur du Pérou, Amant d'une Princesse Chrétienne, apellée ici *Elvire*, fille d'*Henrique* & promise à *Alphonse*, a pour Rivaux ce même Alphonse, & *Zorosmin* Cacique, premier Ministre de l'Empire. Autant qu'on en peut juger sur deux Actes, l'intérêt paroît être à peu près le même que celui de l'*Alzire* de M. de Voltaire: *Elvire* semble moulée sur *Zaïre* & *Zulima* sur *Zamore*. La Scêne est à Cuzco, Capitale du Pérou, dans le Palais des Incas.

Au premier Acte, Scéne premiere, *Emir* Confident de Zorosmin, débute par ces vers,

Enfin nous triomphons, Seigneur, & la victoire
Couronne Zulima d'une immortelle gloire.
Les Mutins confondus et défaits à ma voix,
Des Enfans du Soleil reconnoissent les Loix.
J'ai parlé; la terreur a contraint leur audace;
Je les ai vû frémir, trembler, demander grace,
Tomber à mes genoux, les arroser de pleurs,
Et d'un pardon honteux mandier les faveurs.
Je leur ai peint l'*Inca*, lassé de tant d'offenses,
A leurs murs embrasés allumant ses vengeances,
Foudroyant leur Pays, leurs Temples, leurs Palais,
Et leur donnant la mort, sans leur donner la paix, &c.
Mais quoi vous vous taisez.... quel crime ai-je commis à

Digitized by Google

Emir ne seroit plus au rang de vos amis !
Seigneur, éclaircissez ce funeste mystere,
Parlez....

Zoroſmin découvre par degrés ſa paſſion pour Elvire, & trouve dans *Emir* un auſtere Cenſeur, qui lui fait un grand crime d'oſer aimer une Chrétienne. Dans la Scéne III. Zulima embaraſſe bien ſon Miniſtre en déclarant ſon amour pour Elvire, qu'il lui ordonne d'amener. Zoroſmin dit en s'en allant.

J'obéïs malgré moi, mais ce cœur outragé
D'un Rival odieux brûle d'être vengé.

Elvire vient & demande la mort à l'Empereur ſon Amant. On annonce des *Chrétiens échapés* aux coups de Zulima qui *expieront les mépris* de l'ingrate, ſi elle ne devient ſenſible. Qu'eſt-il beſoin de lui commander, puiſque dans la Scéne VII. Elvire ſoupire pour celui qu'elle vient de déſeſpérer ? ſon cœur eſt une mer orageuſe où il s'éleve des tempêtes en faveur d'Alphonſe ;

Toi, malheureux Alphonse, objet de ma constance
Ne me reproche plus un amour qui t'offense, &c.

Elle penſe au moins de même ſur Zulima dont elle dit.

Au moment même, hélas ! où je veux le haïr,

Je

Digitized by Google

Je fais d'autres sermens de ne point obéïr.

Au second Acte, Zulima s'écrie,

Où suis-je ? quel transport s'empare de mon ame ?
Quel Dieu vient rallumer une coupable flamme !
Traînant partout mes maux, mes feux, mon désespoir,
J'aime, j'adore Elvire, & je crains de la voir ! &c.
Malheureux Souverains, quel est votre bonheur !
Ne sçaurez-vous jamais regner sur votre cœur ?
Images des Dieux même, Idoles de la Terre,
Le Trône est notre autel, notre encens le tonnerre,
L'intérêt notre Loi. Nous tenons en nos mains
Les vengeances du Ciel & le sort des Humains.
Mais, que cette grandeur souvent nous importune !
Déchirés par l'amour, soumis à la fortune,
Victimes des remords, qu'enfantent nos fureurs,
Odieux à nous-même, en proye à mille horreurs,
Sans amis, sans plaisirs, & toujours redoutables,
Nous naissons vertueux & nous mourons coupables !
Une femme aujourd'hui va recevoir les vœux
De ce cœur que la gloire échauffoit de ses feux ! &c.

Dans la Scéne quatriéme, les Chrétiens paroissent enchaînés, du nombre desquels sont *Henrique* Pere d'Elvire, & Alphonse, à qui elle a été promise en mariage. Celle-ci

Digitized by Google

arrive dans la Scéne V. Zulima la nomme au grand étonnement des deux Eſpagnols. Cela forme une ſituation très-intéreſſante, où la fureur de Zulima, la tendreſſe d'Henrique, l'amour d'Alphonſe, & la vertu d'Elvire généreuſe & fidele à ſon époux, n'épargnent rien pour toucher l'Empereur, qui ne promet rien qu'aux conditions d'être aimé.

Elvire reſtée ſeule avec ſon Pere, lui avouë ſa foibleſſe pour Zulima : mais *fidelle à ſon Epoux*, elle *immole ſon Amant*. L'Acte ſecond finit par cette déclamation d'un Américain, contre l'Amour.

Destructeur des vertus, Tiran, qui dans tes fers
Tiens enchaînés les Rois, ces Dieux de l'Univers,
Jusqu'à quand, lâche Amour, d'une honteuse yvresse
Séduiras-tu des cœurs fermés à la tendresse ?
C'est aux Européens à trembler sous tes loix,
La vertu seule ici fait entendre sa voix ;
Et ce Sexe enchanteur qu'en Europe on adore,
Est encor un Tiran que l'Amérique ignore.

Nous renvoyons au Livre ceux qui aiment les Projets. On en trouvera un (page 202.) *pour le progrès de la Poësie Lyrique*. Cela doit intéresser les Amateurs d'un Spectacle brillant,

Digitized by Google

lant ; *où par un assemblage surprénant, les charmes de la Poësie, unis à ceux du Chant, de la Symphonie, de la Danse, de la Peinture, & du Dramatique, forment un Tout aussi sublime que gracieux, aussi touchant qu'agréable, & aussi amusant que varié.* Si l'Opera a tous ces avantages, à quoi bon, pourroit-on dire, proposer un Projet pour en perfectionner la Poësie ? Car on en fait ici un tableau qui ne laisse rien à désirer. L'Auteur paroît sentir lui-même les difficultés de son Projet, & dit avec modestie, *qu'il se soumet avec plaisir au jugement de ceux qui pourroient avoir des idées plus justes & plus heureuses, trop content de les avoir occasionnées, & trop heureux s'il pouvoit seulement être la premiere cause de l'utilité que procureroit une belle & noble émulation.*

Le Lecteur partisan des *Amusemens*, aura été, sans doute, fort content de l'Histoire pathétique & touchante qui est dans cette brochure. Le Stile en est naturel, vif, serré. Elle est remplie de situations tendres & délicates. Le motif de l'Auteur est louable. *Puisse-t'elle*, (dit-il page 239.) *ramener au Lien Conjugal les Personnes de l'un & de l'autre Sexe, qui se croyent autorisées à s'en écarter ! faire disparoître, ou du moins oublier un titre peu honorable qu'on donne à tant de Maris ! Puisse-t'elle leur assurer la posses-*

sion

Digitized by Google

sion d'un bien que la Religion & les Loix n'ont réservé que pour eux ! faire pour jamais rentrer dans les ménages, la paix & l'union que l'inconstance en a bannie ! rendre à leurs justes propriétaires tant de présens de la fortune, que l'on voit souvent passer en des mains étrangeres ! &c.

Nous choisissons dans les Poësies qui suivent un morceau qui paroît être d'une bonne main.

LE VRAI PLAISIR.

A Mademoiselle B.....

De tous les Plaisirs nécessaires
Que, pour nous étourdir sur nos tristes miseres,
Placerent ici-bas les sages Immortels,
Que l'on m'approuve, ou qu'on me blâme ;
Je vous dirai, Philis, celui qui pour mon ame
A les charmes les plus réels.
On me voit jouïr du commerce
De Gens, d'âge, d'état, d'Esprit, de cœur divers.
Plaisirs vains & trompeurs ! je trouve qu'à travers,
Quelque souci toujours, quelque amertume perce.
J'ai fréquenté plus d'une fois
Ces Mortels nos égaux par l'ame & le visage,
Mais à qui de tout temps des papiers, & l'usage
Sur nous ont donné quelques droits,

Dont

Dont l'arrogance nous invite
A leur offrir un encens précieux,
Digne de payer le mérite
De leurs mémorables Ayeux,
Dont jamais aucun d'eux n'hérite.
Pour un moment qu'un mot, qu'un souris gracieux
M'accorderont les traits d'une figure humaine,
Il en est mille où j'éprouve la peine,
De voir que je suis à leurs yeux,
Faute de rang & de noblesse,
Un animal d'une autre espece.
J'ai vû ces Mortels que d'abord
Confondit avec moi le caprice du sort,
Qui nés pour être misérables
Sont pourtant parvenus au faîte du bonheur;
Qui ne tenant rien de l'honneur,
Par nos communs égards se trouvent comparables
A ceux qui doivent tout à ſes Loix respectables;
Ces Mignons, en un mot, de l'aveugle Plutus,
Dont les biens, fruits honteux des plus lâches rapines,
Relevent les tristes ruines
Des Palais, qu'autrefois habitoient les Vertus.
Ces Mortels, enyvrés de leur haute puissance,
Oubliant que le Dieu, qu'ils étouffent d'encens,
N'eut pour moi de ma vie égard ni complaisance,

Digitized by Google

Et paroissant payer un tribut aux accens
De celui que le Pinde encense,
M'ont, comme à leurs pareils, prodigué leur présence.
A mes yeux, à mon goût leur orgueil fastueux
Offrit plus d'une fois leurs banquets sompueux.
Tout a pû s'y trouver : Societé choisie,
Mets exquis, Vins fameux, meilleurs que l'Ambroisie.
J'ai presque toujours acheté
Ces plaisirs, acceptés par un morne silence :
Pour tout ce que je dis, leur air d'indifférence
M'en fait une nécessité.
Il faut que mon esprit se fasse violence,
Et consente qu'impunément
Ils fassent au bon sens outrage sur outrage,
Lorsque sans nul discernement
Ils hazardent, sur tout, leur blâme & leur suffrage.
Ardent à découvrir un moment précieux,
J'ai vû ces Reines en peinture,
Qui peignent si-bien à nos yeux
Les passions qu'en nous excite la Nature ;
Je croyois rencontrer les mêmes sentimens,
Que leur art les force à connoître :
Un Entretien fit disparoître
Ces favorables jugemens.
L'Actrice n'a pour tout mérite,

Si vous mettez à part son talent séducteur,
Que la présomption & l'extrême hauteur
Des Personnages qu'elle imite.
Son esprit toujours occupé
Des illustres Amans qui lui rendent hommage;
Par aucun autre soin n'est jamais dissipé.
On la voit de leurs feux raporter l'avantage
Au penchant de leurs tendres cœurs;
Et ne refléchir point que ses foibles rigueurs,
Leur vanité, leur goût pour le libertinage,
Ont seuls causé leur esclavage.
J'ai vû ces sublimes Esprits
Qui, par leurs merveilleux Ecrits,
Joüiront des honneurs d'une vie immortelle;
Mais leur societé ne m'a point semblé telle
Que la fait supoſer leur langage divin.
Entre l'Auteur qui parle, & l'Auteur Ecrivain
Quelle disparité n'ai-je pas remarquée?
Leur verve, sans relâche à rimer apliquée,
Dans ces gens, orgueilleux de leurs rares secrets,
M'a fait voir, comme ailleurs, des gens sots & muets.
Les Blavets, les Guignons ont fait à mes oreilles
Entendre leurs doctes merveilles;
Des Lullys, des Rameaux j'écoutai les Chansons;
Ces plaisirs, pour d'autres, solides,
Me semblent avec eux entraîner mille vuides,

Et

Digitized by Google

Et je les sens bien-tôt s'enfuir avec les Sons.
Quel est, me direz-vous, le Plaisir désirable,
Dont, selon vous, on doit être le plus charmé ?
C'est le plaisir d'aimer un Objet adorable,
Et d'être sûr d'en être aimé.

Nous sommes priés d'avertir que le prix du troisiéme Volume de ces *Amusemens* ne doit être que de *vingt-quatre sols* pour chaque Brochure, ainsi que pour la présente, & celles qu'on pourra donner dans la suite. Ceux qui voudroient avoir des corps complets de cet Ouvrage, peuvent s'adresser aussi au sieur MERIGOT, Libraire près le Quai des Augustins, ruë Gît-le-Cœur, à l'image saint Louis. On rendra compte incessamment de la quatorziéme Brochure, qui commence à se répandre dans le Public.

PUB. TERENTII COMŒDIÆ, *nunc primum Italicis Versibus reddita, cum Personarum figuris ari accuratè incisis ex Ms. Codice Bibliothecæ Vaticanæ, in folio Urbini sumptibus Hieronymi Mainardi anno* 1736. se trouvent à Paris chés Jean Debure l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul.

On est obligé aux Libraires qui ne s'en tiennent pas seulement au commerce des Livres de la Nation, mais qui ont encore soin de faire venir des Pays Etrangers ce qui s'y imprime de plus curieux. C'est de ce genre qu'est cette Edition de Terence, qui est très-chere, & même qui commence à devenir rare en Italie. Elle est dédiée au Roy de Pologne, Frederic Auguste, qui possede aujourd'hui cette

Digitized by Google

cette Couronne. Elle se distingue de bien des manieres; 1°. Par un Texte Latin, imprimé avec beaucoup de soins & de correction, mais dont la base a été l'Edition d'*Elzevir* de 1635, publiée par Daniel *Heinsius*. Si on ne l'a point égalé par la beauté du caractere, on peut dire qu'on l'a surpassé pour l'exactitude de l'impression, de la ponctuation & de l'orthographe; choses absolument nécessaires dans un Auteur comme Terence, dont le Discours bref, concis & familier demande cette attention.

2°. Ce qui distingue cette Edition, sont les gravûres des Masques & des anciens Habillemens de la Comédie Latine, que l'on a tirées du fameux Exemplaire du Vatican, si célebre parmi les Sçavans, pour sa beauté & son antiquité; il est vrai que Mad. Dacier en avoit donné les Masques & les Habillemens, dans sa Version Françoise de Terence, dans l'Edition de Rotterdam de 1717. mais il n'y a que le trait que Picart même un peu déguisé, en voulant y répandre les graces du Dessein & de la Gravûre, au lieu que l'Edition d'Urbin y joint encore les Habillemens; ce qui ne sert pas peu pour l'intelligence du Texte.

3°. Enfin une Version Italienne, que l'on joint à côté du Texte, fait le principal mérite de cette Edition. Elle est de M. *Fortiguerra*, né à Pistoye en Italie, & qui s'est fait estimer à Rome par ses talens pour les Sciences utiles, & par la connoissance de la belle Litterature. Il a été Prélat domestique des quatre derniers Papes, Clement XI. Innocent XIII. Benoît XIII. & Clement XII. & enfin il est mort Secretaire de la Congregation de la Propagande, le 17. Fevrier 1735.

On publie cette Version, qui est belle & fort estimée des Connoisseurs, comme la premiere qui ait paru en Vers Italiens. Cependant, quoiqu'en dise

Digitized by Google

diſe le Titre du Livre, on ſçait que l'on imprima à Veniſe en 1544. en forme *in*-8°. une Traduction en Vers de l'Andrienne & de l'Eunuque de *Jean Juſtiniani* de Candie. Il eſt vrai que ce n'eſt pas une Verſion entiere, & qu'il n'y en a de complettes en cette Langue, que les Verſions en Proſe, données à Veniſe en 1538. 1542. & 1544. & une autre *in*-12. à Rome, de Chriſtophe Roſario, en 1612.

Il n'y a point de Commentaires, parce qu'on peut y ſupléer par les Figures, & par l'élegante Traduction de M. Fortiguerra, ou par celui de *Fabrini*. Il ſeroit utile que l'Italie qui a repris le goût de la belle Litterature, continuât de pareilles Impreſſions.

Le même Libraire imprime actuellement *La Vie de Philipe, Roy de Macedoine, & Pere d'Alexandre le Grand*; on ne connoiſſoit ce Prince que très-imparfaitement: M. *de Toureil* en avoit parlé dans les Préliminaires de ſes Traductions de Démoſthene: M. *Rollin* s'en étoit ſervi avantageuſement, comme il fait des autres Modernes dans ſon *Hiſtoire Ancienne*; mais cet Ouvrage, qui vient de M. Olivier, célebre Avocat de Marſeille, a devancé l'Impreſſion, par la réputation qu'il a chés les Perſonnes de goût, qui ont reconnu qu'elle étoit travaillée ſur les Originaux mêmes; & l'on eſpere que de l'Impreſſion en augmentera le mérite dans le Public.

Il paroît deux nouveaux Tomes de l'HISTOIRE *de l'Égliſe Gallicane*, dédiée à Nos Seigneurs du Clergé de France, &c. ſçavoir, le IX. & le X. Cette Hiſtoire qui avoit été interrompuë par la mort du Pere *Longueval*, Jéſuite. Auteur des huit Volumes précedens, arrivée au mois de Janvier 1735. eſt continuée par le Pere *Fontenay*, auſſi Jéſuite. On

trouve

Digitized by Google

trouve ces deux nouveaux Volumes, premiers fruits de son travail, *chés J. B. Coignard*, *Louis Guerin*, & *Jacques Rolin*, *fils*.

Montalant, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins à Paris, donne avis au Public qu'il a reçû de Hollande, & qu'il débite le Sixiéme & dernier Volume des Discours sur la Bible par Mrs *Saurin* & de *Beausobre*, avec les Figures de *Picart*, de toutes les grandeurs de Papier que l'on souhaitera. On y trouve aussi des Corps entiers du même Ouvrage. & les Tomes séparés de toutes sortes de formats.

Huart, Libraire Imprimeur de Monseigneur le Dauphin, & *Briasson*, Libraire, ruë S. Jacques, à Paris, ont imprimé les *Institutions de Médecine de M. Herman Boerhaave*, *traduites par M. de la Metrie*, en 2. vol. *in*-12.

Le nom de ce fameux Médecin, & sa science profonde dans cet Art, sont un sûr garant de l'utilité que le Public doit retirer de ce bel Ouvrage, qui est ordinairement la base du sçavoir de ceux qui professent la Médecine. Les mêmes Libraires débitent aussi les Ouvrages suivans des mêmes Auteurs.

Les Aphorismes, sur la connoissance & cure des Maladies. 1. *vol. in*-8° 1738.

La Matiere Médicale, pour servir à la composition des Remedes indiqués dans les Aphorismes, à laquelle on a joint les Opérations Chimiques du même Auteur. 1. *vol. in*-12. 1739.

Nouveau Traité de la petite Verole, avec la Théorique-Chimique, de M. Boerhaave, *vol. in*-12. *sous presse*.

De

Digitized by Google

De M. DE LA METTRIE, Docteur en Médecine.

Nouveau Traité des Maladies vénériennes. 1. *vol. in-12.*

Traité du Vertige, avec une Description d'une Maladie hiſterique, & une Lettre à M. Aſtruc, ſervant de Réponſe à la Critique qu'il a fait d'une Diſſertation de l'Auteur, ſur les Maladies vénériennes. 1. *vol. in-12.*

Abregé de toute la Médecine Pratique, ou les Sentimens des plus habiles Médecins, ſur toutes les Maladies, traduits de l'Ouvrage de M. Allen, avec les Formules, aprouvés par les plus habiles Praticiens. 6. *vol. in-12.*

Traité complet de Chirurgie, contenant des Obſervations & Réflexions ſur toutes les Maladies Chirurgicales. *Par M. de la Motte*, Chirurgien de l'Hôpital du Roy, en baſſe Normandie. 4. *vol. in-12.*

De M CROISSANT DE GARENGEOT, Démonſtrateur Royal en Chirurgie, & Membre de la Societé Royale de Londres.

Traité des Operations de Chirurgie, fondé ſur le Méchanique des Organes de l'Homme, & ſur la Théorie & la Pratique la plus autoriſée, enrichi de figures en tailles douces. 3. *vol. in-12.*

Nouveau Traité des Inſtrumens de Chirurgie les plus utiles, & de pluſieurs nouvelles Machines propres pour les Maladies des Os, enrichi de ſoixante & ſix figures en tailles douces, avec leurs explications. 2. *vol. in-12.*

La Miotomie humaine & canine, augmentée d'une Miologie, nouvelle Edition augmentée. *in-12.*

Reflexions

Digitized by Google

Reflexions sur les Playes, ou la Méthode de proceder à leur Curation, suivant les principes les plus modernes, avec des Marques & des Observations les plus instructives sur les Playes des trois ventres, *par M. Faudacq.* 1. *vol. in*-12.

Ludovici-Joannis le Thieulier, *in Universitate Parisiensi Facultatis Saluberrimæ Doctoris Regentis, Regis Consiliarii, & in majori Consilio Medici ordinarii, Observationes Medico-Practicæ.* 1. vol. *in*-12.

Les Proprietés de la Médecine, par raport à la vie civile, *par M. de Santeul. in*-12. 1739.

De M. HOFFMANN, Premier Médecin du Roy de Prusse, &c.

La Médecine raisonnée, traduite par M. Brulier, *in*-12. 2. vol. 1739.

On imprime chés Briasson, le reste des Ouvrages de cet Auteur.

Il paroît à *Luneville* un Ouvrage ascetique, imprimé à Bar-le-Duc, qui a été reçû avec beaucoup d'accueil de la Cour de Loraine. On comprend que ce Livre est dans le fond une Apologie de l'état Religieux, contre lequel bien des Gens aujourd'hui se préviennent. L'Auteur a choisi l'Ordre des Carmelites, pour présenter aux Gens du monde une belle image de la pure vertu, & du bonheur de ceux qui la suivent. Cet Ouvrage se fait lire, & intereſſe. C'est un Superieur qui parle toujours à ses filles; mais avec sentiment, & avec onction. L'Epître dédicatoire à la Reine de Pologne, prévient d'abord. Tout le style de cet Ouvrage est sententieux & laconique; il imite les Ascetiques de S. Basile, & les Portraits que nous a donnés Saint Chry-

Digitized by Google

Chrysostome, de la Vie solitaire : la diction en est fort ornée & fleurie, mais la parure n'est point inutile, même dans les Discours Chrétiens. M. *Desfois*, Secretaire de M. le Chancelier de Loraine, est l'Editeur de ce Livre.

AVIS aux Curieux d'Horlogerie.

COmme il y a des Personnes qui témoignent beaucoup d'empressement de voir le *Traité d'Horlogerie*, qui a été annoncé dans le second Volume du Mercure de France, Decembre 1735. p. 2823. le Sr *Thiout* l'aîné, se croit obligé de donner avis que ce Traité s'avance beaucoup. Il y a déja 92. Planches, gravées par M. d'Heulland. Il espere que cet Ouvrage, qui contiendra deux Volumes *in* 4°. paroîtra au commencement de l'année prochaine. Si les Amateurs de l'Art veulent contribuer à l'augmentation de cet Ouvrage, le Sr Thiout est prêt à recevoir ce qu'ils voudront bien lui communiquer. Il leur rendra toute la justice qui leur est dûë, en annonçant de qui ces Ouvrages viennent, ainsi qu'il a fait de ceux qui lui ont été envoyés. *Sa demeure est, Quai Pelletier à Paris, à la Pendule d'Equation.*

Il vient de finir une Pendule curieuse de nouvelle construction, dont le mouvement n'a que 5. pouces de haut sur 4. de large, & qui renferme cependant ce que l'Art à de plus ingenieux, avec autant de solidité, que si elle étoit d'un plus grand Volume.

1°. Elle sonne d'elle-même l'heure, les quarts, & les demi-quarts, ce que l'on ne croit pas avoir encore paru.

2°. Elle répete d'elle-même & quand on veut, l'heure à chaque quart & demi-quart ; c'est-à-dire, qu'elle répete huit fois par heure ; elle va cependant

Digitized by Google

dant dix jours sans être remontée. Par le moyen d'un bouton, on impose silence à cette Répetition; & par un autre bouton, on acheve de donner le silence à toute cette Sonnerie.

3°. Elle est à Répetition à l'ordinaire, mais elle répete de plus les demi-quarts.

4°. Elle a aussi un Réveil d'une construction nouvelle, beaucoup plus commode & plus solide que ceux qu'on a faits jusqu'à présent.

5°. Elle marque les heures & les minutes du *Temps vrai* & du *Tems moyen*, & sonne l'heure du *Temps vrai*, d'une maniere si simple, que la composition n'occupe aucune place qui puisse porter préjudice au reste de l'ouvrage; ce qui en augmente beaucoup la commodité.

6°. Pour remplir le bas du Cadran, l'Auteur a trouvé moyen d'y placer les quantiémes de Mois, de Lune, & ses phases; de façon qu'on peut les faire mouvoir sans déranger la Sonnerie ni les Eguilles.

7°. Afin de n'avoir rien à desirer pour la perfection de l'Ouvrage, le Sr Thiout y a ajoûté un nouvel échapement, qui fait aller la Pendule d'une justesse admirable. Les Connoisseurs qui l'ont vûë, conviennent que cette Pendule est des plus ingenieuses qui ayent encore parû, & en même temps, des moins embarassantes, puisque la Boëte n'a que 7. pouces de haut, ou environ.

M. *Steiner*, le fils, très-habile Horloger à Zurich, a construit une Machine d'autant plus surprenante, que l'assemblage des parties qui la composent, en paroît difficile. Elle consiste en trois parties. La premiere, est une Pendule qui sonne les heures & les quarts sur six cloches, & qui les répete sur le champ quand on tire une corde. Elle

Digitized by Google

montre le jour du mois & de la semaine. Au dessus du grand Cadran, on en voit un petit divisé en 60. parties, dont l'*Index* répond à une Spirale d'Archimede, à laquelle est attaché le Pendule; desorte qu'on n'a qu'à reculer ou avancer l'Index d'autant de minutes que la Montre avance ou recule, & par là on regle la Montre plus aisément qu'en élevant ou en baissant la Lentille. La seconde partie, est un Carillon de 16. cloches, qui joüe 6. airs, menuets, &c. L'Auteur a entrepris d'empêcher la desagreable confusion des sons, & il y a réüssi; desorte que l'on n'entend le son que dans le moment où le marteau touche la cloche, comme au Clavecin, dont la corde cesse de sonner, si-tôt que la touche remonte. La troisiéme partie, est un Clavecin qui joüe parfaitement bien, par le moyen de cette Montre, quatre Piéces de quatre Maîtres differens, sçavoir, de Hendel, Blavet, Francœur, & Steiner. L'Auteur a inventé une nouvelle espece de touches qui n'ont pas besoin d'être plumées, comme celles des Clavecins ordinaires, & qui cependant durent toujours. On peut toucher ce Clavecin indépendament de la Montre; & on peut par son moyen accelerer, ou retarder le mouvement des airs qu'il joüe. Toutes ces trois parties, dont l'une releve l'autre, sont enfermées dans un Bureau de Noyer, proprement travaillé, & qui a la forme d'un Bureau à écrire; il est garni de huit Tiroirs, desorte que, de toutes ces Machines, on n'en voit que le Cadran. Plusieurs Personnes avoient entrepris d'ajuster un Clavecin avec une Montre, mais sans effet. L'Auteur est le premier qui en ait surmonté toutes les difficultés; il est bon Mathématicien, & fort estimé de M. Jean *Bernoulli*, Professeur en Mathématique à Basle. Il a travaillé fort longtemps en Angleterre, & travaille à présent à une

Digitized by Google

une nouvelle espece de Montre de poche, dont M. Jean Bernoulli lui a fourni l'idée.

Le Public est averti qu'il y a une belle suite de six cent Médailles Imperiales Antiques, d'argent, à vendre, parmi lesquelles il s'en trouve beaucoup de rares. Il y a aussi à vendre beaucoup de Médailles Antiques de grand Brouze, & des Têtes rares, bien conservées. Il faut s'adresser à M. *Embry*, Banquier, rue Guenegaud, du côté du Quai.

Le Samedi 19. Septembre, l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, tint une Assemblée générale & extraordinaire, à dix heures du matin, où M. Orry, Ministre d'Etat, Contrôleur General des Finances, Vice-Protecteur, après avoir été complimenté au nom de la Compagnie, par M. *Lépicié*, Graveur du Roy, & Sécretaire de l'Académie, fit la distribution des grands Prix, sçavoir,

Le premier de Peinture, au Sr *le Lorrain*.

Le premier de Sculpture, au Sr *Vassé*.

Le second de Peinture, au Sr *le Sueur*, & le second de Sculpture, au Sr *Mignot*.

Ensuite ce Ministre distribua les petits Prix pour le Dessein.

A M. AVED,

De l'Académie de Peinture.

PEindre des traits, copier un visage,
C'est un secret que peut donner l'usage ;
C'est un secret qui devient si commun,
Que, grace au Ciel, il cesse d'en être un.

Digitized by Google

Est-il au Monde Etat, Province, Ville,
Où l'on n'ait pas cette adresse futile,
Qui, didactique & froide en ses transports,
Croit peindre l'homme en peignant ses dehors?
Mais de sçavoir décrire sur la Toile
Le cœur humain, son penchant, son Etoile;
Dans un regard, sur un sourcil parlant,
Tracer l'état, les mœurs & le talent;
Faire que l'ame, à travers des prunelles,
Pousse au dehors de vives étincelles;
Sçavoir enfin donner à la Couleur
Le mouvement, le soufle, la chaleur;
Et par l'effet de cet adroit sistême,
Mettre en suspens la Nature elle-même;
C'est un secret assés rare partout,
Dont la recette est un présent du goût.
Oüi, cher Aved, c'est la seule Nature,
Qui sçait fournir cette méthode sûre.
Pour la saisir, il faut l'étudier,
Et comme toi s'en rendre l'Ecolier.
Ceux que ta main consacre, immortalise,
Seront toujours revûs avec surprise.
Leur caractere, au bout de ton Pinceau
Se fait sentir. Dans ton sçavant Tableau
Tout ce qu'ils sont, en un point se rassemble;
Tu peins le corps & l'ame tout ensemble;

Digitized by Google

Et de-là, vient que tes riches Portraits,
Répetant l'homme, animant tous ses traits,
Plus éloquens, plus vrais que l'Ecriture,
Font son Histoire à la Race future.
Rends par ton Art, à nos derniers Neveux,
De notre temps tous les hommes fameux.
Et vous, Beautés, dont l'aimable jeunesse,
Malgré vos soins, court après la vieillesse,
Par ce Pinceau, l'inconstance des temps
Respectera vos charmes éclatans.
Sur votre bouche il fixera les Graces,
Et sans jamais abandonner vos traces,
Le tendre Amour, en dépit de la mort,
De vos attraits éternisant le sort,
Leur produira dans le cours de chaque âge,
De tous les cœurs la tendresse & l'hommage.

ESTAMPES NOUVELLES.

Il paroît une Estampe en hauteur, d'après un Tableau de M. *Jaurat*, gravée par le Sr *Charpentier*, chés lequel elle se vend, *rue S. Jacques*, *au Coeq*. On trouve aussi chés lui une belle Estampe au large, sous le titre de *Mariage d'Alexandre & de Roxane*; gravée par B. *Picart*, sur un Tableau d'Ant. *Coypel*, d'après un Dessein de *Raphael*.

On trouvera chés le même Graveur, deux grands Almanachs, dont l'un représente pour le grand sujet, la Decoration du Feu d'artifice tiré à Madrid, à l'occasion du Mariage de Madame de France avec

Digitized by Google

Don Philipe, Infant d'Eſpagne ; & dans des Cartouches en bas, la Cérémonie du Mariage, la Décoration du Feu du Pont-Neuf, le Feu de Verſailles, & le Feu de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, tiré ſur la Seine. L'autre, la Publication de la Paix & la marche, &c. à Paris ; & dans les Cartouches du bas, le Dieu Mars, foulant aux pieds des Armes, & tenant dans un ovale, le Camp de Compiegne, fait pour Monſeigneur le Dauphin. La Paix favoriſant les Beaux-Arts, & le Feu tiré devant l'Hôtel de Ville. Les Adieux de MADAME, &c.

Amphitrite ſur un Dauphin; elle retient un Amour qui lui enleve les ornemens de ſa coëffure, d'après un très-beau Tableau de feu M. *Trémolieres*; Eſtampe en large, gravée par M. *Feſſard*, chés qui elle ſe vend, Cloître S. Germain de l'Auxerrois.

Le Sr *Baillieul*, Géographe & Graveur du Roy pour les Finances, met au jour, avec privilege de Sa Majeſté, une ſuite d'Eſtampes concernant les Fêtes publiques qui ſe ſont données au ſujet du Mariage de Madame Premiere de France avec Don Philipe II. Infant d'Eſpagne, tant à Verſailles, qu'à Paris & aux Environs. Il fait une Collection générale de toutes les Fêtes données à cette occaſion, ainſi qu'à la Naiſſance de Monſeigneur le Dauphin. Le ſoin qu'il prend pour la ſatisfaction des Curieux, lui fait eſperer que les Perſonnes qui auront entre leurs mains des Originaux, & qui déſireroient les voir graver, voudront bien les lui communiquer, pour les joindre à ſa Suite. On trouve déja chés lui gravés, le Feu du Pont-Neuf.

Le Salon de la Muſique.

Le Trône du Roy.

Le Feu d'artifice, tiré devant l'Hôtel de Ville, à l'occaſion de la Paix.

L'Illu-

Digitized by Google

L'Illumination que le Prince de Leichteinſtein, Ambaſſadeur de l'Empereur, a fait faire à la même occaſion.

L'Illumination de la ruë de la Ferronnerie.

Et la Salle du Bal de l'Hôtel de Ville.

Chaque Sujet, gravé ſur une demie feüille de grand Raiſin, par tout ce qu'il y a de meilleurs Graveurs.

On trouve auſſi à la même Suite, l'Eſtampe que le Chevalier Servandoni a fait graver, du Feu du Pont-Neuf, tel qu'il devoit être.

Un Aſſortiſſement géneral de toutes les Eſtampes modernes concernant l'Hiſtoire & la Géographie. Il demeure ruë Galande, à côté d'un Coutelier.

La veuve *Chereau*, donne avis aux Amateurs d'Eſtampes, qu'elle vient d'acquerir les Planches & les Œuvres complets du célebre WATTEAU, dont le nom ſeul fait l'éloge dans l'eſprit de tous les Connoiſſeurs, par l'habileté où il a porté le genre galant dont il eſt l'Auteur; ces Planches ont été gravées par les plus habiles Graveurs de ce temps, aux frais de M. de *Julienne*, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, lequel a aporté ſes ſoins & ſon bon goût pour la perfection de l'Ouvrage, par l'amitié qui l'uniſſoit avec feu Watteau.

Comme les Œuvres complets de ce fameux Peintre ſe vendoient cinq cent livres, la veuve Chereau les réduit à deux cent cinquante livres, pour faciliter le Public à pouvoir joüir de ces belles Productions. Elle a de-même diminué de moitié celles qui ſe vendront en détail, au choix de l'Acheteur. Elle demeure *ruë S. Jacques, aux deux Piliers d'or.*

Le Sr *Schiriman*, Perſan de Nation, arrivé à Paris depuis peu, a fait voir deux Diamans qu'il a aportés, dont l'un eſt un Bouton, peſant 62.

Digitized by Google

grains, & l'autre, une Pendeloque d'une très-belle forme, de 95. grains. Il eſtime ces deux Pierres 500000. livres.

On aprend de Lisbonne, que *Don Joſeph Suares de Silva*, Chevalier de l'Ordre de Chriſt, & Académicien de l'Académie Royale de l'Hiſtoire, mourut le 26. Août dernier, dans la 67. année de ſon âge. Il étoit connu dans la République des Lettres par pluſieurs Poëſies, & par les Memoires qu'il a fait imprimer en 4. Volumes, pour ſervir à l'Hiſtoire du Roy Jean I.

On a apris de Naples, qu'on a trouvé parmi les cendres, vomies dans la derniere irruption du Mont Veſuve, il y a deux ans, une Emeraude très-dure, avec des taches ſanguines, ſi large, qu'on en a fait une Bague pour la Reine, après y avoir gravé deſſus le *Mont Veſuve*, & au-deſſous une Deviſe Latine, pour faire voir qu'elle a été jettée parmi les cendres de cette Montagne. Pluſieurs croyent que cette Pierre a pû apartenir à quelqu'un de ceux que la curioſité a portés ſur cette Montagne, & qui y ont péri.

On écrit de Londres, que le 12. de ce mois, le Colonel Fulles, pendant la haute Marée, fit dans la Tamiſe, l'épreuve d'une nouvelle Barque de ſon invention, laquelle après avoir été coulée à fond, ſe releva, & ſe vuida de l'eau qui y étoit entrée.

Le Sr *Gerſaint*, Marchand, Pont Notre-Dame, qui, depuis quelques années, fait des voyages pour recueillir des choſes rares en tout genre de Curioſités, eſt revenu depuis peu à Paris avec une Collection conſidérable de Morceaux uniques, & qui donnent

Digitized by Google

nent des preuves de son goût & de son discernement ; les termes dont on pourroit se servir avec justice, pour en parler au vrai, paroîtroient peut-être trop forts, il vaut mieux laisser la liberté aux Amateurs d'en porter leur jugement, en les invitant à les aller voir. On sçait assés le desintéressement & l'affabilité avec lesquels il reçoit ceux que la simple curiosité attire chés lui. Voici en peu de mots un abregé de ce que l'on a le plaisir d'y admirer.

Des Tableaux du meilleur temps de plusieurs grands Maîtres, comme, *Rubens*, *Salvator Rose*, *D. Teniers*, *Gaspre*, *Berghens*, *Vauvremens*, *Metzu*, *Corneille Polemburg*, *Snyders*, *&c.*

Des Pagodes & autres Ouvrages de Porcelaine d'ancien Japon, d'une rare beauté ; des Figures des Indes, branlantes & non branlantes, d'un caractetere très-singulier, & d'un dessein admirable.

Deux Paravents d'Etoffe des Indes, avec Figures, Paysage, Terrasses & Animaux de Relief ; c'est une chose unique dans son espece, & propre à faire un Meuble des plus parans & des plus singuliers.

Des Ouvrages de Cire, très-finis ; des Coquillages, d'un très-beau choix, & nombre d'autres Piéces curieuses, dont le détail nous devient impossible, mais entre autres, une partie considérable d'Ouvrages extrêmement délicats, du plus beau & du plus ancien Laque, noir & or, avanturiné, émaillé & sur-doré ; en Boëtes & Cabinets d'une varieté infinie, & on peut dire exquise ; on ne risque rien d'avancer qu'il n'y a jamais eu en ce genre un amas de Morceaux si piquans & si beaux ; on sçait la rareté de ces Pieces aujourd'hui, & on ne sera pas étonné d'en voir une si belle Suite, lorsque l'on aprendra que c'est le Cabinet complet du plus grand Curieux qu'il y eût en Hollande, où ces Morceaux sont si recherchés & si estimés. Il y a plus de 80.

Digitized by Google

ans que ces Piéces précieuſes & d'une conſervation ſurprenante, étoient conſervées dans une Famille, de pere en fils.

Le Sr Gerſaint a établi cette année un nouveau Commerce de Quinquailles & autres Marchandiſes uſuelles, & de goût, qui peuvent ſatisfaire les Curieux les plus difficiles, par leurs formes & leur propreté, ne ſe chargeant que de choſes utiles, agréables à la vûë, & faites par les Ouvriers les plus habiles. Il eſt en état d'accommoder les Marchands & les Particuliers, de quantité de choſes, à des prix très-raiſonnables.

M. d'*Hermand*, ancien Colonel d'Infanterie, & Ingénieur des Camps & Armées du Roy, étant mort au mois de Juillet dernier, nous croyons faire plaiſir aux Amateurs de Curioſités en tout genre, qui compoſoient ſon Cabinet, d'annoncer au Public qu'il ſera mis en vente vers la fin de l'année; on y trouvera, pour la Géométrie, grand nombre de Machines & de Modeles de Forces Mouvantes, de Mécanique, d'Architecture Civile & Militaire, &c. tous les differens Inſtrumens de Mathématique, dont pluſieurs ſont d'une invention nouvelle, en or, en argent & en cuivre, travaillés par les meilleurs Ouvriers de France & d'Angleterre.

Tout ce qui peut regarder l'Optique, la Perſpective, la Peinture & la Sculpture, y eſt raſſemblé avec ſoin, comme Bronzes, Modeles en Terre cuite, Tableaux, Deſſeins, Eſtampes, & des Cires d'une grande perfection, entre autres les cinq Batailles d'Alexandre; en Bas-relief, d'après M. le Brun.

Il y a pluſieurs Statuës & Vaſes de Bronze, antiques & modernes, dont la plûpart ſont montés ſur des Pieds de Marqueterie, ornés de Bronze doré; ils

Digitized by Google

il y en a de très-rares, dont quelques-uns sont des Groupes de plusieurs figures, comme la Daphné, poursuivie par Apollon, le Laocoon & ses enfans, Didon sur son bucher, &c. Ce dernier est unique & fort estimé.

Il y a plusieurs Tableaux de l'Ecole Flamande de Corneille Poelembourg, de Breugle de Velours, &c.

Les Desseins & les Estampes, sont dans des Portefeüilles très-propres, dont la plûpart sont colés à chassis sur du papier du grand Aigle, &c. On n'entrera point dans un plus grand détail de cette ample Collection, on n'en peut prendre une juste idée que par la vûë des Portefeüilles mêmes.

Il y a un grand nombre de Cartes Géographiques & differens Atlas, dont un est en six volumes, contenant les Cartes Maritimes de tous les Ports de Mer de l'Europe.

Quoique les Livres de ce Cabinet ne forment pas un objet aussi considérable que les autres parties qui le composent, on en trouvera pourtant 4000. volumes, dont le Catalogue sera rendu public.

Le Sr *Chedeville*, le cadet, vient de donner au Public les *Galanteries amusantes*, Pieces pour deux Musettes, Vielles & autres Instrumens. Il espere qu'ils n'auront pas moins de succès que les *Amusemens de Bellonne*, son sixiéme Œuvre. Il a aussi donné un Livre pour la Flute, qui est son septiéme Œuvre, qu'on joüe sur la Musette & sur la Vielle, par transposition. Il se vend *chés lui, rüe des Bourdonnois, & aux Adresses ordinaires.*

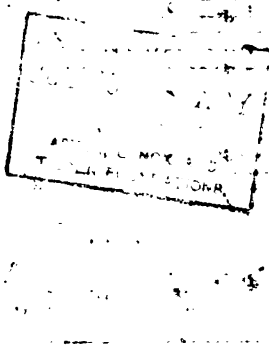
Digitized by Google

L'HYVER, CHANSON.

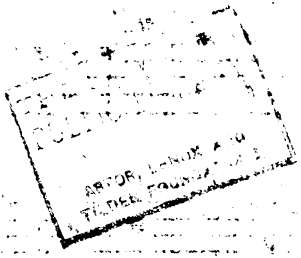
Les Paroles & la Musique sont de M. Morel.

Tandis que le Soleil s'éloigne de nos têtes,
Et que les Aquilons ravagent ces Climats,
Rions, chantons, en dépit des frimats;
Que l'Amour & Bacchus s'unissent à nos Fêtes.
Laissons tomber la neige à gros flocons;
Que sur nos Champs glacés l'Astre du jour palisse,
Que Borée en fureur se déchaîne & mugisse;
Rien ne m'étonne, amis, quand je tiens ces flacons;
Echauffé du beau feu des yeux de ma Silvie,
Je ne regrette plus celui du Dieu du jour;
Je bois, je la fais boire, & l'échauffe à mon tour;
J'attens ici l'Eté, sans que l'Hyver m'ennuye.

Digitized by Google



Digitized by Google



Digitized by Google

SPECTACLES.

EXTRAIT de la Tragédie nouvelle de Thélamire, *représentée au Théatre François le 6. Juillet 1739.*

ACTEURS.

Thélamire, fils de Cydnus, crû légitime Roy de Sicile, *le Sr Dufresne.*
Elismene, cruë fille de Cydnus, *la Dlle Gaussin.*
Amintas, Gouverneur de Thélamire, devenu Ministre, *le Sr Sarrazin.*
Licas, Confident d'Amintas, *le Sr la Torilliere.*
Barsine, Suivante d'Elismene, *la Dlle Jouvenot.*
Lictimen, Capitaine des Gardes, *le Sr du Breüil.*
Philax, Officier du Palais, *le Sr Fierville.*

La Scene est à Syracuse, dans le Palais des Rois de Sicile.

L'Auteur de cette Tragédie n'ayant pas voulu se nommer, pour des raisons qu'il nous laisse ignorer, fait entendre dans une courte Préface, * qu'il en a interrompu les représentations pour d'autres raisons qu'il ne nous fait pas mieux connoître que les pré-

* *La Piéce est imprimée, Quai des Augustins,* in 8°. *chés* le Breton.

cedentes.

cedentes. Il déclare qu'il n'auroit point fait de Préface, s'il n'eût crû devoir détromper le Public des bruits qui attribuoient sa Piece à differens Auteurs, qui par-là se trouvoient compromis. Voici comme il parle lui-même. *Je suplie le Public d'être persuadé de la fausseté des discours frivoles qui se sont tenus à cette occasion ; comme ils sont sans fondement, ils tomberont sans doute d'eux-mêmes, sans qu'il soit necessaire que l'on en prévienne les suites : les Personnes que cette injustice regarde, en sont si persuadées, qu'elles ont bien voulu ne pas exiger de moi que je fisse connoître le véritable Auteur de cette Tragédie.* Il ajoute modestement que *sans les raisons essentielles qui l'obligent à garder son secret, il l'auroit publié le premier, moins par amour propre, que par amour de la vérité.* L'Auteur anonime pousse la modestie plus loin au commencement de cette courte Préface. Voici encore ses propres termes. *Je n'aurois même point fait de Préface, si je ne m'étois crû obligé de désavoüer les bruits qui se sont répandus ; ils ont fait attribuer Thélamire à des personnes que je n'ai pas dû laisser compromettre.*

Au reste, quel que soit l'Auteur de cette Tragédie, nous ne croyons pas qu'il se compromît beaucoup en l'avoüant ; elle n'est pas sans défaut, mais elle ne manque pas de beautés ; elle est dans le genre simple,

genre

Digitized by Google

genre qui demande beaucoup d'élégance, au défaut d'action, et par conséquent très-difficile à se soutenir par lui-même. Le Public en va juger par l'extrait.

Au premier Acte, *Amintas*, Gouverneur de Thélamire, fils de Cydnus, & cependant crû légitime Roy de Sicile, fait connoître à *Licas* son Confident, le dessein qu'il a formé de faire régner son fils, en détrônant Thélamire, & lui dit qu'il en a les moyens entre les mains; il acheve de s'expliquer en ces mots:

Je conçois ta surprise,
Mais aprends les motifs d'une telle entreprise;
Et puisqu'en ce moment je me fie à ta foi,
Il faut te réveler le secret du feu Roi.
Pour fruit de son Hymen, n'ayant eu qu'une fille,
Et voulant assûrer le Sceptre à sa famille,
Un échange secret contenta ses souhaits.
Il fit pendant la nuit aporter au Palais
Un enfant de Cydnus, &c.
Tu sçais jusqu'où monta la faveur de Cydnus;
Mais que ses envieux noircirent ses vertus;
Et le Roi qui depuis connut son innocence,
Voulut que cet échange en fût la récompense.
Timante de ce coup fut le seul Confident,
Et ne l'a qu'à moi-seul découvert en mourant, &c.

Thélamire

Thélamire en un mot n'est point le sang du Roi ;
Il est fils de Cydnus, et Sujet comme moi.
Ce secret ignoré le rend seul notre Maître ;
Pour le perdre, il suffit de le faire connoître ;
Mais je sens que mes soins seront infructueux
Si je n'arrache pas Elismene à ses vœux.

La crainte d'Amintas est bien fondée. Thélamire veut dès le même jour épouser *Elismene* qu'il aime ; cette Elismene est cette même fille, au lieu de laquelle le feu Roi a substitué Thélamire, quoiqu'elle ne passe que pour la fille de Cydnus. Amintas ne peut donc élever son fils Atis sur le Trône, qu'en lui faisant épouser la seule Princesse, qui peut lui en apporter les droits par son Hymen. Cependant avant que d'employer la force ouverte, Amintas a recours à l'artifice. Il a déja pris des mesures dont on sera instruit dans l'Acte suivant ; dans celui-ci il se contente de tâcher de détourner Thélamire de l'Hymen qu'on est prêt à célébrer ; mais il n'y employe que des raisons de politique, qui ne produisent aucun effet.

Elismene commence le second Acte avec *Barsine*, sa Confidente, à qui elle aprend ce qui vient de se passer à son égard dans le Temple. Voici comme elle s'explique au sujet

Digitized by Google

sujet de son Hymen avec Thélamire, qu'elle aime autant qu'elle en eſt aimée.

J'ai voulu ce matin qu'un secret sacrifice
A cet Hymen si cher rendit le Ciel propice;
Mon cœur charmé d'un sort si doux, si glorieux,
Croyoit pouvoir déja remercier les Dieux;
Mais à peine aux Autels je m'étois prosternée,
La flamme s'eſt éteinte; » Arrête, infortunée,
M'a crié le Grand Prêtre, &c.

» Entends la voix du Dieu qui daigne t'éclairer, &c.

Eliſmene ne dit ici que ce que l'Oracle contient; c'eſt que Thélamire mourra, ſi elle l'épouſe. Effrayée de cet Oracle, elle regarde cet Hymen comme le comble des malheurs, & ſe détermine à y refuſer ſon conſentement: Thélamire vient; il ne ſçait que penſer du trouble dont ſa chere Eliſmene eſt agitée; elle l'accable d'un refus, qu'il ne ſçait à quoi attribuer, elle ne l'apuye que ſur des raiſons de politique qui paroiſſent frivoles à ſon Amant, qu'elle quitte ſans lui en dire davantage.

Thélamire ſoupçonne Eliſmene de quelque ſecrette infidélité; il en fait confidence à Amintas, qui ne ſçait que trop à quoi s'en tenir, ayant ſuborné le Grand Prêtre, dont l'Oracle a fait prendre à Eliſmene la réſolution

Digitized by Google

tion qui cause le trouble de Thélamire. Cet artificieux Ministre persiste dans le dessein de détourner Thélamire d'un Hymen dont Elismene, dit-il, prévoit mieux les conséquences que lui; Thélamire n'écoute que sa jalousie, & ordonne à Amintas de sonder le cœur d'Elismene, pour découvrir quel est le Rival qu'elle lui préfere.

Au troisiéme Acte, *Amintas*, conformément à l'ordre qu'il a reçû de son Maître, dit à Elismene qu'il l'envoye vers elle, pour sçavoir les raisons qui peuvent la porter à refuser le Sceptre, qu'il veut mettre entre ses mains, il ajoute, contre l'intention du Roy :

Outré de vos refus, Madame, dès demain,
Il va porter ailleurs sa Couronne et sa main:

Elismene peu touchée de la menace qu'Amintas lui fait, de voir porter ailleurs une Couronne qu'elle refuse, lui répond avec une fierté digne de son courage :

Je refuse aujourd'hui la main de Thélamire;
Mon destin l'a voulu, Seigneur, j'y dois souscrire,
Mais je crains que mon cœur ne vous soit pas connu;
L'Amour peut tout sur moi, mais rien sur ma vertu.

Amintas va plus loin; il fait connoître à Elismene

Digitized by Google

Eliſmene tous les malheurs qui ſont attachés à l'ambition, & lui dit qu'elle ſeroit plus heureuſe dans un rang moins élevé ; voici comme il s'explique en faveur de ſon fils, ſans pourtant le nommer.

Je ſçais dans cette Cour, que d'un jeune Héros
Vos yeux depuis long-temps ont troublé le repos ;
Sa personne, son nom, sont dignes de vous plaire ;
Le respect jusqu'ici l'a contraint à se taire ;
Mais si vous consentez à recevoir sa main,
L'Amour même à vos pieds le conduira demain.
C'est pour vous que je parle, et vous devez m'en croire :
L'Hymen seul aujourd'hui peut sauver votre gloire.

Eliſmene eſt ſi étonnée d'un conſeil auquel elle n'avoit garde de s'attendre, qu'elle en interrompt le cours : elle fait même ſentir à Amintas qu'elle en eſt indignée, & qu'elle le ſoupçonne de trahiſon envers ſon Maître. Amintas ſe retire, en lui diſant que Thélamire lui rendra plus de juſtice qu'elle : nous verrons à la fin de cet Acte comment il ſe tirera d'un ſi mauvais pas.

Après une Scéne entre Eliſmene & ſa Confidente, dans laquelle cette malheureuſe Princeſſe fait connoître le regret qu'elle a d'avoir donné lieu à Thélamire de la ſoupçonner,

Digitized by Google

çonner d'infidélité, Thélamire vient, il fait quelques reproches à Elisméne sur sa prétenduë infidélité ; cette Princesse se justifie par l'Oracle qu'elle a reçû, & qui est conçû en ces termes :

Etouffe ton fatal amour :
Frémis du penchant qui t'attire ;
Garde-toi d'accepter la main de Thélamire ;
Cet Hymen odieux va lui coûter le jour.

Cet Oracle dissipe les soupçons jaloux du Roy, il en demande pardon à Elisméne. La Princesse lui aprend ce qui lui rend Amintas suspect à elle-même ; Thélamire indigné de la perfidie d'Amintas, ordonne qu'on le cherche & qu'on l'amene devant lui. Amintas ne croit pas pouvoir mieux regagner la confiance de son Maître, qu'en lui aprenant qu'il ne s'est opposé à son Hymen, que parce qu'il étoit un inceste, attendu qu'Elisméne est sa sœur ; il prouve ce qu'il avance par un Billet du feu Roy qu'on lui a remis entre les mains ; voici ce qu'il contient.

De ma fille, en mourant, je veux fixer le sort ;
Mon cœur à le cacher eut toujours trop de peine ;
J'eus mes raisons : je veux du moins qu'après ma mort
On sçache qu'elle vit sous le nom d'Elisméne.

Thélamire

Digitized by Google

Thélamire & Eliſmene ſont également frapés d'une nouvelle ſi fatale à leur amour, ils ſe retirent dans le deſſein de ſe fuir avec ſoin; & Amintas, s'aplaudiſſant du coup qu'il vient de leur porter, finit cet Acte par ces quatre vers;

Profitons du désordre, où ce revers les jette;
Pour les Ambitieux la pitié n'est point faite;
Et puisque leur malheur doit couronner mon fils,
Achevons d'accabler d'innocens ennemis.

Au quatriéme & cinquiéme Actes, Eliſmene dépoſe ſa douleur dans le ſein de Barſine; elle gémit d'un amour qu'elle n'a pas la force d'éteindre; elle ſe détermine à chercher ſon dernier ſecours dans les bras de la mort: elle ſe retire à l'aproche d'Amyntas. Licas, Confident de ce dernier, lui fait entendre que la Lettre du feu Roy, qui vient de renverſer le projet de l'Hymen de Thélamire & d'Eliſmene, laiſſe toujours Thélamire en poſſeſſion du Trône; Amintas lui répond qu'il a entre les mains de quoi le détrôner dans une Lettre de Cydnus, qu'il montrera quand il en ſera tems. Il veut s'aſſurer du Peuple & de ſes amis, avant que de porter ce dernier coup: Thélamire eſt ſi éloigné d'avoir la moindre défiance d'Amintas, qu'il ſe détermine à donner Eliſmene à ſon fils;

Amintas

Digitized by Google

Amintas lui en marque la plus vive reconnoissance, mais il ne laisse pas de vouloir achever son ouvrage pour assurer le Trône à Atis. Thélamire fait apeller Elismene, & lui propose l'Hymen d'Atis. La Princesse le prie de la laisser maîtresse de son cœur; mais Thélamire continuant à la presser d'un engagement, qui lui paroît nécessaire pour conserver leur innocence, elle y consent enfin. Atis épouse Elismene; mais à peine sont-ils unis, qu'Amintas montre au Peuple assemblé dans le Temple la Lettre de Cydnus, par laquelle l'échange est déclaré: Philas, Officier du Palais vient aprendre cette perfidie à Thélamire, qui n'est sensible qu'à la douleur mortelle de voir Elismene entre les bras d'un autre. Amintas n'en demeure pas-là; il excite le Peuple à prendre les armes contre Thélamire, & à couronner Atis, comme époux de leur véritable Souveraine; Lictimen Capitaine des Gardes le punit de cette perfidie, & vient annoncer à Thélamire que cet orage est dissipé; il ajoute qu'Atis, désavoüant tout ce que son pere a fait en sa faveur, a renoncé au don qu'Elismene lui a fait de sa main, & l'a remise en liberté de nommer un Roy; cette derniere nouvelle met Thélamire au comble de sa joye; mais cette joye est de peu de durée: Elismene

vient

Digitized by Google

vient la détruire, par la cruelle précaution qu'elle a prise de s'empoisonner, avant que d'aller à l'Autel. Elle expire aux yeux de Thélamire, après l'avoir nommé Roy. Thélamire veut se tuer, on l'en empêche. Il finit la Tragédie par ces vers:

Elle meurt, Dieux cruels! dont la rigueur m'oprime,
J'ai tout fait pour vous plaire, et j'en suis la victime.

EXTRAIT des Talens à la Mode, Comédie en Vers, & en trois Actes, de la composition de M. de Boissy, représentée au Théatre Italien, le 17. Septembre.

ACTEURS.

Geronte, Partisan de la vieille Musique; *le Sr Romagnesi.*
Isabelle, Lucinde, Melanie, Filles de Geronte, *la Dlle Riccoboni. la Dlle Thomassin la Dlle Silvia.*
Leandre, qui aime & réünit tous les Talens, *le Sr Riccoboni.*
L'Epine, Valet de Leandre, *le Sr Deshayes.*

La Scene est chés Geronte.

Cette Piéce a confirmé l'estime générale qu'on a pour les Productions de M. de Boissy. Ce dernier succès n'a point démenti celui de la plûpart de ses Ouvrages de Théatre. Le Sujet en est choisi le plus heureusement

Digitized by Google

sement du monde ; le Ballet des *Talens* en a fait naître l'idée, & le Feu d'artifice qu'on a tiré, dans le temps que ce joli Ballet étoit le plus en vogue, y est entré naturellement. La division des trois Actes, dont cette Comédie est composée, est d'autant plus convenable, qu'elle roule sur la *Poësie*, la *Musique*, & la *Danse*, qui ont rempli les *Fêtes d'Hebé*, ou les *Talens Lyriques* de M. Rameau ; mais comme cette Diviſion ne pouvoit vrai-semblablement remplir qu'une ou deux Scénes de chaque Acte, nous supprimerons dans cet Extrait, celles qui n'ont servi qu'à donner à la Piéce la juste étenduë qu'on y demande.

Au premier Acte, *Isabelle* & *Lucinde*, Filles de *Geronte*, ouvrent la Scene ; la premiere fait des Vers, & la seconde compose de la Musique. Iſabelle prie Lucinde de mettre en chant une Cantatille de ſa façon, elle en expose le Sujet par ces quatre Vers :

Un Sujet dont encor j'ai la tête remplie,
Et qui doit exciter votre Art comme le mien ;
Ce ſont les Jeux, dont la magnificence
Vient d'étonner & d'amuser la France.

Lucinde lui promet d'y réüssir, pourvû que les Vers ſoient dignes du chant qu'elle y veut mettre. Une troiſiéme Sœur, qui s'apelle

Digitized by Google

s'apelle *Mélanie*, & qui aime passionnément la Danse, vient remplir la seconde Scene, & porte son Talent jusqu'au Ciel. Voici comme elle s'exprime au sujet des Opera :

Point de Recitatif. Il assomme ; il ennuye ;
Le plus beau ne vaut pas un simple Rigaudon :
Vive les Airs de Violon !
Tout Paris, comme moi, les aime à la folie.

Geronte, Pere des trois Sœurs à Talens modernes, & qui n'aime que *Lully*, s'emporte sur-tout contre Mélanie, à qui il entend dire en arrivant :

. . . . . J'ai là, dans ma cervelle
Le Plan d'un Balet très-joli ;
Il sera dans un goût de Musique nouvelle.

Geronte voyant avec regret que ses trois Filles donnent dans le goût nouveau, leur propose à chacune un Mari, qui les remette dans le bon chemin ; aucune de ses trois Filles n'accepte l'Epoux qu'on lui destine ; l'une le trouve vieux, l'autre laid, l'autre sot. Geronte leur répond :

Oh ! que de discours inutiles !
Il est bien sot ! il est bien vieux !
Il est bien laid ! vous êtes difficiles ;

Digitized by Google

Reposez-vous sur moi ; je fais tout pour le mieux ;
Et je ne veux point de replique.
Je vous laisse, & je vais au Caffé de ce pas,
Deffendre le parti de la bonne Musique
Contre les Novateurs, Gens amis du fracas,
Qui, l'attaquant par ignorance,
Veulent définir son essence,
Et qui ne la connoissent pas.

A peine Geronte est-il sorti, qu'un valet, qui ne connoît aucune des Sœurs, après quelques *quiproquo*, leur donne à chacune un Billet, signé Leandre ; il contient trois especes de Rendez-vous, chés elles-mêmes. Le premier à trois heures, le second à cinq, & le troisiéme plus tard ; elles prennent le Billet à l'insçu l'une de l'autre, & se retirent. *Léandre* ne tarde pas à venir : *L'Epine*, son valet, Porteur des Billets doux, lui dit, qu'il s'est parfaitement acquitté de sa commission : ce Léandre est un homme qui rassemble en lui seul les divers Talens de toutes les trois Sœurs ; mais qui est bien éloigné d'en abuser comme elles : voici comme il parle à son valet, au sujet des trois Sœurs en question.

Je viens les voir ici pour la premiere fois.
Je veux les mieux connoître, avant de faire un choix,

Me

Digitized by Google

Me fixer est d'ailleurs un pas que je redoute.
Mon cœur est indécis, & mon esprit les goute,
Egalement toutes les trois.
Une certaine sympathie,
Que font naître chés moi leurs charmes differents
Entr'elles tient mon ame & mes desirs errants;
Je veux, & j'ai de quoi soutenir la partie:
Je me retourne & me replie,
Et selon leur goût, je les sers.
Isabelle l'Aînée aime la Poësie,
Avec elle, je fais des Vers;
Avec Lucinde, je solfie;
Et je bats l'entrechat auprès de Mélanie.

Isabelle vient; Léandre la voyant dans un enthousiasme poëtique, se cache pour la surprendre; elle écrit quelques vers, qu'elle laisse imparfaits sur une table, & auxquels elle va rêver ailleurs. Leandre vient en ajoûter quelques-uns. Isabelle revenant, est fort surprise de ce nouveau travail qu'elle attribue à un Génie; Léandre se montre enfin à ses yeux; ils versifient ensemble sur la Rime en *ême*, comme la plus abondante. Géronte survient, il est très-surpris de trouver un homme auprès de sa Fille; heureusement pour Léandre, Géronte se trouve être un de ses meilleurs amis; ils s'embras-

Digitized by Google

sent tendrement. Géronte le remercie de la visite qu'il lui rend, & le prie de lui faire souvent l'honneur de le voir chés lui. Il lui raconte une querelle qu'il vient d'avoir dans un Caffé avec un Antilulyste. Léandre souscrit à tous ses sentimens ; ils finissent ce premier Acte, par ce Duo d'Armide ;

Poursuivons jusqu'au trépas
L'ennemi qui nous offense, &c.

Léandre & l'Epine ouvrent le second Acte. Léandre après avoir dit à l'Epine tout ce qui s'est passé entre lui & Géronte, se définit lui-même par ces vers qui n'ont pas fait un des moindres agrémens de la Piéce.

Aprends, l'Epine, à me connoître bien.
Je prends de tout le bon et l'agréable,
Et je n'épouse aucun parti sur rien.
Chaque chose ici-bas a sa face estimable ;
Je la saisis toûjours, pour en dire du bien.
Par ce tempéramment, et par cet art aimable,
Je sçais à l'indulgence allier l'équité, &c.
Oui ; je fuis avec soin la partialité ;
A tout amusement, elle est toûjours nuisible.
Chaque Musique a sa beauté,
A leurs accords divers mon oreille est sensible ;
Je trouve mon bonheur dans cette égalité,

Et

Digitized by Google

Et mon plaisir par elle est augmenté.
Du tendre Atys, de l'aimable Thésée,
J'adore la simplicité.
Oui; par leur mélodie aussi tendre qu'aisée
Le sentiment est imité;
Jusques au fond de mon ame attendrie,
Son doux pouvoir se fait sentir;
Mon cœur est le premier toûjours à l'aplaudir;
La nature est partout si bien peinte et saisie,
Qu'il en soûpire de plaisir,
Et se méprend à la copie.
Mais, de ces Opéra, quels que soient les attraits,
Leurs graces douces et touchantes
Ne ferment point mes yeux sur les beautés frapantes,
Sur les coups pleins d'audace, et les sublimes traits
Dont brillent Hippolite et les Indes galantes.
Quelle harmonie! ô Ciel! quels accompagnemens!
Quels tourbillons! quels éclairs surprenans, &c.
J'admire et bénis le génie,
Dont les hardis travaux et la mâle vigueur
Ont enrichi Paris des trésors d'Italie.

Quelques Critiques ont voulu que ce dernier portrait fut ironique; mais l'impartialité que Léandre a déclarée, avant que d'exprimer

Digitized by Google

primer son sentiment, nous persuade que ce dernier éloge est aussi sincere que le premier. En voici un qui n'a paru suspect à personne.

Où suis-je ? et qu'est-ce que j'entends ?
Ah ! c'est un Dieu qui chante. Ecoutons ; il m'enflamme.
Jusqu'où vont les éclats de son gosier flateur ?
De la voute des Cieux ils percent la hauteur ;
Sur l'aîle de ses sons je sens voler mon ame ;
Je crois des Immortels partager la grandeur ;
La voix de ce divin Chanteur
Est tantôt un Zéphir qui vole dans la plaine,
Et tantôt un Volcan, qui part, enleve, entraîne
Et dispute de force avec l'art de l'Auteur.

Nous allons passer quelques Scenes intermédiaires, qui, quoique très-ingénieuses, ne sont qu'accessoires au principal objet que nous nous sommes proposé. Lucinde se trouve exactement au second rendez-vous, marqué pour les cinq heures ; comme elle est Musicienne, Léandre s'escrime avec elle dans ce genre. La Cantatille dont Isabelle a fait les vers, y est chantée avec des agrémens infinis. Géronte qui survient est très-étonné, qu'un prétendu Partisan de son cher Lully chante avec sa Fille dans le goût moderne.

Digitized by Google

derne. Léandre se justifie en lui disant, qu'il ne lui donne des leçons si ridicules & si outrées, que pour lui en faire sentir toute l'extravagance. Géronte donne dans le piége, & fait de nouvelles protestations d'amitié à un Maître si ingénieux, & finit l'Acte par ces vers :

Continuez, mon cher Léandre,
Cultivez le bon goût au sein de ma maison;
Je veux qu'à l'avenir vous y donniez le ton.

Plus nous avons donné d'étendue aux Actes précédens, moins nous en donnerons à ce dernier, pour ne point passer les bornes ordinaires que nous prescrivons à nos Extraits. Isabelle & Lucinde commencent ce troisiéme Acte ; chacune d'elles se flate d'épouser son Amant. Elles plaignent le sort de Mélanie, qui n'a pas encore la même espérance. Elles se disposent à aller à l'Opéra. Tandis qu'Isabelle en va chercher les paroles qu'elle a laissées sur sa table, Lucinde dit à l'Epine, qui survient, de dire à son Maître qu'elle l'attend à l'Opera, & qu'il l'y trouvera à coup sûr.

L'Epine qui ne sçait point que Lucinde doit aller à l'Opera avec sa Sœur, veut s'en informer à leur suivante, qui entre, une vielle en main ; il n'en a point d'autre réponse que

Digitized by Google

trois airs commencés, continués & repris à chaque interrogation. Léandre qui arrive, éprouve le même sort. La Joueuse de vielle s'étant retirée sans qu'on en ait pu arracher un seul mot, Léandre se dispose à remplir son troisiéme rôle avec Mélanie, qui se rend auprès de lui à l'heure marquée; ce rôle s'exécute parfaitement bien de part & d'autre; la danse n'est interrompue que par d'ingénieuses aplications qu'on fait de la danse à l'amour, en voici quelques-unes :

Léandre.

Ce dévelopement annonce que mon cœur
Va devant vous dévoiler sa langueur.

Mélanie.

Ce mouvement soudain, qu'un trouble feint anime,
Prouve au moins que je sçais bien jouer la pudeur.

Léandre.

Chassez une injuste frayeur;
Ce pas de Loure vous exprime
La plus parfaite et la plus tendre estime.

Mélanie.

Et je réponds à cet aveu discret
Par quatre pas de menuet, &c.

Léandre

Digitized by Google

Léandre.

Que mon bonheur est doux ! que ma joye est parfaite !
Et que ma victoire a d'éclat !
Je vais la célebrer par un double entrechat, &c.

Lucinde qui arrive de l'Opéra, où elle n'a point trouve de place, trouve ces Danseurs dans une attitude si tendre, qu'elle ne peut s'empêcher d'en prendre quelque ombrage. Isabelle, qui ne tarde pas aussi à revenir, acheve de développer le mystere. Géronte la suit de près ; il propose son aînée en mariage à Léandre, qui se défend de faire un choix entre des sœurs, qui possedent si bien des talens dont il est enchanté. Mélanie pour finir l'embarras de cet Amant volage, parle ainsi à son Pere & à ses Rivales.

Attendez. Il me vient une bonne pensée ;
De finir la dispute elle m'offre un moyen,
Qui paroît le plus simple et même le plus sage.
Pour juger quel talent doit avoir l'avantage,
Et couronner l'une de nous,
Il faut qu'en lice ils entrent tous.
Si vous voulez l'aprouver l'une et l'autre ;
Chacune, nous pouvons faire briller le nôtre,
Tout à l'heure, dans un Balet,

Digitized by Google

Dont j'ai conçu le plan, et qui vient au sujet,
Ce sont les trois Muses Rivales,
Differentes de goût, mais en mérite égales.
Celles dont mon art a fait choix,
Sont Melpomene, Erato, Terpsicore,
Qui se disputent à la fois
L'honneur de soumettre à leurs loix
Le génie agréable et plus léger encore, &c.

Le parti proposé par Mélanie est accepté par Géronte même, qui promet de donner Léandre à la Muse victorieuse. Terpsicore l'emporte sur ses Rivales. Mélanie, qui représente la Muse de la Danse, donne la main à Léandre; & la Piéce finit par le Balet proposé, dont nous allons tâcher de donner une légere idée.

LES MUSES RIVALES, Ballet Pantomime, dont les Acteurs représentent, Melpomene, Erato, Terpsicore, *un Génie, & leur Suite.*

Le Théatre s'ouvre, & fait voir un Palais magnifique. Melpomene y paroît endormie. Les Songes funestes viennent à plusieurs reprises au tour d'elle troubler son sommeil. Le Génie paroît & veut s'aprocher de Melpomene; elle s'éveille, & dans un grand trouble,

Digitized by Google

trouble, elle court après le Génie, qui de son côté la cherche avec empressement, mais les Songes viennent toujours les séparer. Enfin Melpomene arme de son poignard le Génie, les Songes effrayés prennent la fuite. La Muse de la Tragédie & le Génie restent seuls. Ce dernier exprime par ses pas & par ses gestes une déclaration d'amour dans le genre tragique, &c. Ils cédent la place à Erato & à sa Suite.

Le Génie assis auprès de Melpomene, la quitte, malgré les efforts que la Muse tragique fait pour le retenir, & suit Erato qui le conduit sur un lit de gazon; elle lui présente une Flute dont elle l'oblige de joüer, & les sons mélodieux qu'il en tire réellement paroissent accompagnés par la Muse avec sa Lyre. Ce même morceau joüé en écho par l'Orchestre, est dansé par les Suivans d'Erato.

Terpsicore paroît avec sa Suite; aussi-tôt le Génie quitte Erato, pour aller joindre la Muse de la Danse. Erato prend la fuite, comme avoit fait Melpomene; le Génie & Terpsicore expriment leur union par plusieurs Danses de divers caracteres, & une Contredanse finit cet ingénieux Balet, dont la musique est de M. Blaise, Basson de la Comédie Italienne, & les pas de la composition de M. Riccoboni, qui a la meilleure part

Digitized by Google

avec la Demoiselle Silvia, à l'exécution brillante du Balet. C'eſt lui qui remplit le personnage du Génie, après avoir rempli dans la Piéce ceux de Poëte, de Muſicien, & de Danseur.

Le 16. Septembre, les Comédiens François remirent au Théatre la Tragedie de *Rhadamiste*, de M. de Crebillon, de l'Académie Françoise, dans laquelle le ſieur Prin, nouvel Acteur, joüa le premier Rôle avec aplaudissement. Le même Acteur avoit déja debuté ſur le même Théatre en Septembre 1733, & avoit joüé les premiers Rôles dans la Tragédie de *Tiridate*, & dans la Comédie du *François à Londres*.

Le 23, il joua le même Rôle du *François à Londres*, & celui du *Comte d'Essex*.

Le 26. ils remirent au Théatre la Tragédie d'*Atrée & Thieste*, de M. de Crebillon; la nouvelle Actrice joua le Rôle de *Theodamie* avec aplaudissement.

Le 14. Octobre, les mêmes Comédiens donnerent trois Pieces nouvelles d'un Acte chacune, & en Vers, précedées d'un Prologue, & terminées par un Divertissement. La premiere a pour Titre l'*Ecole du Monde*; la ſeconde, le *Medecin de l'Esprit*; & la derniere, *Eſope au Parnasse*. Celle-ci a été très-goutée: elle est de M. Pesselier. On en parlera plus au long

Le 8. les Comédiens Italiens donnerent la onziéme Repréſentation de la Comédie des *Talens à la Mode*, dont on vient de donner l'Extrait, & qui est toujours très-goutée. Ils jouerent ensuite celle d'*Arlequin Hulla*, dans laquelle le sieur *Antonio*

Digitized by Google

tonio Catolini, originaire d'Italie, joua le Rôle d'Arlequin. Le même Acteur avoit déja paru sur le même Théatre au mois d'Octobre 17 6, & avoit joué le Rôle d'Arlequin dans la Comédie de la *Surprise de l'Amour*; le lendemain les mêmes Comédiens se rendirent à Fontainebleau à la suite de la Cour.

L'Académie Royale de Musique, qui continuë toujours avec succès le Balet Heroïque de *Zaïde*, donna le 27. Octobre un Acte nouveau, intitulé Momus Amoureux, avec un Divertissement, à la fin duquel la Dlle Barbarina, & le sieur Rainaldi-Fausan, danserent une Pantomine nouvelle, qui est extrémement goutée, & dont l'exécuion est inimitable.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

LE bruit qui a couru de la mort de Thamas-Kouli-Kan, paroît être sans fondement, & si ce Prince a été tué, ce ne sçauroit être dans son Expédition contre le Grand Mogol, puisqu'on a reçû des avis certains que ce dernier ayant cherché à se sauver après la perte de cinq Batailles, qui ont été suivies de la prise de la Capitale de son Empire, il avoit été fait prisonnier & conduit à Thamas Kouli-Kan, qui lui a laissé ses Etats, à condition que ce Prince lui cederoit le Caboulistan, & s'engageroit à lui payer un tribut.

On a apris depuis de Petersbourg, que la nouvel-

le

le des progrès des Armes de Thamas Kouli-Kan du côté des Indes, vient d'être confirmée par une ample Relation, que son Ambassadeur a présentée à la Czarine, & qui contient le détail de la dernière victoire remportée par ce Prince sur le Grand Mogol.

Cette Relation marque que l'Armée du dernier étoit composée de près de 300000. hommes d'Infanterie & de 100000. de Cavalerie, & que ce Prince avoit 500. Elephans; que les Perses aussi supérieurs à leurs Ennemis dans l'art de faire la guerre, qu'ils leurs étoient inférieurs en nombre, les avoient mis en déroute, que le Grand Mogol ayant été abandonné de la plus grande partie de ses Troupes, & étant contraint de chercher son salut dans la fuite, Thamas Kouli-Kan l'avoit poursuivi, & ne lui avoit accordé la Paix, qu'à condition que ce Prince lui abandonneroit tous ses trésors, lui payeroit un tribut, & lui cederoit les Provinces de Caboulistan & de Lahor.

Selon quelques avis reçûs de Perse, Thamas Kouli-Kan paroît déterminé à établir sa demeure à Candahar, pour être plus à portée de contenir dans l'obéissance les Pays qu'il a nouvellement conquis, & l'on dit qu'il laissera son fils Eresa Guli à Ispaham, pour gouverner le Royaume de Perse en qualité de Viceroy. Eresa Guli a pris, par ordre de son Pere, le titre de Veliacht, qu'on donne en Perse aux seuls heritiers présomptifs de la Couronne; il exerce à Ispaham tous les Actes de souveraineté, & y reçoit les mêmes honneurs qu'on rend au Roy.

Le bruit court qu'Eresa Guli a fait étrangler pendant l'absence de son Pere le Schach Thamas, dernier Sophi de Perse, que Thamas Kouli-Kan fit déposer il y a quelques années, sous prétexte que par sa conduite il s'étoit rendu incapable de regner. On assûre aussi que le fils du Schach Thamas, que Kouli-Kan avoit placé sur le Trône, après la déposition

Digitized by Google

tion du Sophi, & qui a occupé le Trône, jusqu'à ce que Thamas Kouli-Kan se soit fait déclarer Roy, a éprouvé le même sort. Thamas Kouli-Kan a chargé Ereſa Guli de continuer la guerre contre les Lesghies, Nation qui habite le Mont Cancaſe.

RUSSIE.

L'Armée Moſcovite s'étant avancée le 23. Août vers la Riviere de Rokitaw, & le Comte de Munich ayant fait jetter des Ponts pour paſſer cette Riviere, les Tartares ſe préſenterent pour diſputer le paſſage, mais à peine eut-on fait contre eux quelques décharges d'Artillerie, qu'ils ſe retirent avec précipitation.

Comme le Comte de Munich aprit par ſes Eſpions, que le Seraskier de Bender paroiſſoit être dans le deſſein de l'attaquer avec toutes ſes Troupes, qui étoient compoſées de 20000. Janiſſaires, d'un pareil nombre de Spahis, & d'environ 50000. Tartares, ce Général réſolut de le prévenir, & ayant laiſſé la groſſe Artillerie & les Equipages ſous l'eſcorte d'un détachement conſidérable, commandé par le Major Général Chrouschoff, il ſe mit en marche pour s'aprocher des Ennemis.

Les Moſcovites paſſerent ſans obſtacle la Riviere d'Aremtscha & pluſieurs défilés dans leſquels les Turcs auroient pû les arrêter long-temps, s'ils avoient eû la précaution de ſe ſaiſir de certains poſtes avantageux. Quand on eût gagné les hauteurs, on découvrit le Camp des Ennemis, & on s'aperçut qu'ils l'abandonnoient & qu'ils défiloient vers Choczin.

Il y eut le 24. après midi, une Action de peu d'importance entre les deux Armées, & le Major Général Stokman, qui commandoit l'avant-garde de

Digitized by Google

de celle de la Czarine, fut fait prisonnier par les Tartares.

Le Comte de Munich, après avoir fait reposer les Troupes le 25. continua sa marche le 26. & les Moscovites ayant passé les Rivieres d'Iniskowsky & de Saloczensky, ils arriverent vers les huit heures du soir, à la portée du canon des Turcs, qui étoient retranchés sous Choczin, & dont le Camp étoit défendu par plusieurs batteries. Aussi-tôt les Ennemis sortirent de leurs lignes & chargerent avec beaucoup de vivacité les Troupes Russiennes; ils furent repoussés de tous côtés, & le Comte de Munich établit son Camp à Vroshitza.

M. Fermer, Maréchal des Logis de l'Armée, lequel alla la nuit suivante avec un détachement de 250. Dragons, pour marquer des logemens dans quelques Villages voisins, fut envelopé par un détachement de Turcs & de Tartares, mais il fut bien-tôt dégagé par les Gardes du Corps de la Czarine & par un Régiment de Cavalerie, qui allerent à son secours Les Turcs canonnerent le Camp, & y jetterent des bombes pendant toute la nuit, & ils l'attaquerent en plusieurs endroits mais sans succès.

Cependant le Comte de Munich se trouvoit dans une situation qui pouvoit donner de l'inquiétude; l'Armée n'avoit d'autre retranchement que celui qu'elle s'étoit fait avec ses chariots & les chevaux de frise, celle des Turcs bordoit de toutes parts ce retranchement, qui ne pouvoit tenir long-temps contre le feu de leur canon, on manquoit de fourages, & il falloit faire un fort long détour pour en aller chercher. Dans cette extremité, le Comte de Munich se détermina le 27 à attaquer les Ennemis. Comme il s'étoit aperçû que les Turcs avoient laissé à la gauche de leurs retranchemens, une ouverture d'environ 50. pas, afin de faire sortir & rentrer

leurs

Digitized by Google

leur Cavalerie, il fit une fauſſe attaque à la droite avec ſix Régimens, 30. piéces de canon & quelques mortiers.

Le Seraskier de Bender ayant porté ſes principales forces de ce côté, le Comte de Munich, qui avoit fait défiler beaucoup de Troupes vers la gauche, à l'inſçu des Ennemis, alla ſe mettre à la tête de ces Troupes, & marcha vers l'endroit de leurs retranchemens, qui étoit ouvert, pour pénetrer par-là dans leur Camp.

Dès que les Turcs eurent vû ce mouvement, les Janiſſaires défilerent de la droite à la gauche avec du canon & une grande quantité de Gabions, & ils dreſſerent ſur une hauteur une batterie, dont le grand feu n'empêcha pas les Moſcovites de s'avancer Tambour battant & Enſeignes deployées.

A cinq heures après midi, les Ennemis attaquerent en même-temps le centre & les deux aîles de l'Armée, & ils éprouverent partout une telle réſiſtance, que les Janiſſaires fatigués d'avoir fait inutilement pluſieurs tentatives pour enfoncer l'Armée, ſe débanderent & prirent la fuite. La Cavalerie Turque & les Tartares tinrent encore ferme pendant plus de deux heures, deſorte qu'on ne pût arriver que ſur les neuf heures du ſoir au Camp des Ennemis. Toutes leurs Troupes l'avoient abandonné, & l'on y trouva 19. canons de bronze, 4. mortiers, & une grande quantité de munitions de guerre & de fourage.

Le 29. le Comte de Munich détacha 20000. hommes pour aller reconnoître les environs de Choczin, & le reſte de l'Armée, après avoir traverſé le bois voiſin de cette Place, alla camper à Daischowse.

L'Armée ſe remit en marche le lendemain au matin, & elle arriva à la porté du mouſquet des Fauxbourgs

Digitized by Google

Fauxbourgs de Choczin, sans avoir rencontré aucun détachement des Troupes Ottomanes. Quelques Payſans qu'on amena au Comte de Munich, lui ayant raporté que le Pacha de Choczin, après la Bataille étoit rentré presque ſeul dans la Ville, & qu'il ne s'y trouvoit qu'environ 300 Janiſſaires, parce que le reſte de la Garniſon que le Seraskier de Bender avoit fait venir dans les lignes pour renforcer ſon Armée, s'étoit diſperſé dans la campagne pendant la déroute des Turcs, au lieu de ſe retirer dans la Place, le Comte de Munich fit ſommer les Habitans d'ouvrir leurs portes.

Un Officier de Janiſſaires ſe rendit au Camp des Moſcovites, par ordre du Pacha, & il pria qu'on accordât quelques heures à la Garniſon, pour déliberer ſur le parti qu'elle prendroit. Etant revenu après le temps qui lui fut marqué, il demanda de la part du Pacha, qu'on lui permît de ſortir de la Ville avec les 300. Janiſſaires, & qu'on les conduiſit juſqu'au Danube. Le Comte de Munich déclara qu'il vouloit que le Pacha & les Janiſſaires ſe rendiſſent priſonniers de guerre, & comme il fit avancer en même temps pluſieurs Compagnies de Grénadiers au pied de l'Eſplanade, pour donner l'aſſaut, avec menace de paſſer la Garniſon & les Habitans au fil de l'épée, s'ils attendoient la derniere extrêmité, le Pacha accepta les conditions impoſées par ce Géneral.

A trois heures après midi, un Officier des Janiſſaires aporta les clefs de la Ville, & le ſecond Régiment des Gardes à pied de la Czarine, prit poſſeſſion des portes, après quoi le Pacha ſe rendit à la Tente du Comte de Munich, à qui il remit ſon Sabre. La Ville fut abandonnée au pillage, & les Soldats y ont fait un butin très-conſidérable. Le Major Géneral Stokman, qui étoit gardé dans Choczin,

Digitized by Google

zin, avec 16. autres prisonniers de guerre, a été remis en liberté.

Le 31. le Comte de Munich mit garnison dans la Place, dont on a trouvé tous les Magasins abondamment pourvûs, & les Ramparts garnis d. 180. piéces de canon. Ce Géneral a nommé le Major Géneral Crouschoff, pour y commander, & M. Dadian, Lieutenant Colonel d'Artillerie, pour y faire les fonctions d'Ingénieur en Chef. Il y a laissé cinq Bataillons & il a fait enfermer dans la Citadelle tout ce qu'on a enlevé aux Ennemis.

Le 3. Septembre, le Pacha de Choczin & les Janissaires qui étoient dans la Place, partirent du Camp du Comte de Munich, pour aller à Kiow, où on les a conduits avec une escorte.

La saison n'étant pas encore avancée, & le Comte de Munich voulant profiter de la consternation des Ennemis, l'Armée décampa le 4, pour tâcher de s'emparer de Jassy Capitale de la Moldavie, & pour y faire reconnoître le Prince Cantimir, que la Czarine a nommé Hospodar de cette Province.

Un détachement du Corps des Troupes que le Baron de Stoffeln, Lieutenant-Feldt-Maréchal, commande en Ukraine, ayant descendu le Borysthene avec deux Chaloupes, l'une de vingt rameurs, l'autre de dix, & quelques Barques de Cosaques de Saporovie, il rencontra près d'Oczakow quatre Bâtimens Turcs, dont deux prirent la fuite; il attaqua les deux autres, auxquels il coupa la retraite, & il en prit un qui étoit de 24. rames, & sur lequel il y avoit 20. Janissaires; le Capitaine de l'autre Bâtiment se fit sauter en l'air avec son Equipage.

L'Attaman de Woiskowoy, un des Chefs des Cosaques du Tanaïs, a mandé à S. M. Cz., que

sur

Digitized by Google

sur la nouvelle de la marche de 4000. Tartares de Crimée & du Cuban, qui s'étoient avancés du côté du Czerkaskoy, il avoit détaché 2000. Cosaques, qui les ayant attaqués dans le desert voisin du Tanais, les avoient mis en déroute après un combat fort vif, qui avoit duré depuis midi jusqu'au soir. Il est demeuré de la part des ennemis environ 200. hommes sur la place, & le nombre de leurs blessés est beaucoup plus considerable. On leur a fait beaucoup de prisonniers, parmi lesquels est le Porte-Etendart du Seraskier du Cuban, dont on a pris l'Etendart. Les Ennemis étoient commandés par le Sultan Kalga, qui avoit sous ses ordres le Seraskier du Cuban, & Selim Girey, & les deux Fils du Kan de Crimée étoient avec le Sultan Kalga.

Donduck Ombro a dépêché un Courier à la Czarine, pour lui donner avis que le 25. du mois d'Août dernier, il avoit battu un détachement considerable des Tartares du Cuban, commandé par le Sultan Chargan Girey, fils de Batchi Girey & neveu du Seraskier du Cuban; que le Sultan Chargan Girey avoit été tué, & qu'il étoit fort regretté des Tartares à cause de sa valeur & de son habileté. On a apris en même temps que les Tartares de Chondru avoient pris la résolution de se soustraire à la domination du Grand Seigneur, & de se mettre sous la protection de Sa Majesté Cz.

On a apris en dernier lieu que le Comte de Munich, après avoir donné les ordres nécessaires pour la sûreté de la Ville de Choczin, avoit marché vers Jassy, Capitale de la Moldavie; que dans toute la route on avoit trouvé abondamment des vivres & des fourages; qu'il ne s'étoit présenté aucun Corps de Turcs ni de Tartares, & qu'aucun Soldat n'avoit deserté; que lorsque l'Armée étoit

arrivée

Digitized by Google

arrivée près de Jassy, l'ancien Hospodar de Moldavie, qui y faisoit sa résidence, s'étoit retiré avec tous ses adherens, & que les principaux Habitans ayant à leur tête un Archevêque & deux Evêques du Rit Grec, étoient venus lui aporter les clefs de la Ville; que tout le Pays avoit suivi l'exemple de la Capitale, & s'étoit soumis à la Czarine.

ALLEMAGNE ET HONGRIE.

COPIE des Articles Préliminaires conclus au Camp Ottoman le premier Septembre.

AU NOM DE DIEU MISERICORDIEUX.

LA Paix qui avoit été ci-devant concluë entre le S. Empire Romain & l'Empire Ottoman, ayant été rompuë par des accidens & des causes imprévûës, le Très-Magnifique & Très-Auguste Empereur des Romains Charles VI. pour éviter une plus grande effusion de sang, & dans la vûë de procurer le repos à ses Sujets, a voulu faire succeder l'amitié à l'inimitié: La Médiation de la France ayant à cet effet été requise & acceptée, le Marquis de Villeneuve, Ambassadeur Extraordinaire de S. M. T. C. à la Porte Ottomane, auroit non seulement rempli ladite Médiation, mais même agi d'abord comme Plénipotentiaire de S. M. I. en vertu des Pleins Pouvoirs qui lui avoient été adressés à ce sujet; mais l'Armée Ottomane s'étant dans la suite trouvée devant Belgrade, S. M. I. & Cath., dans la vûë de parvenir plûtôt au rétablissement de la Paix & de la tranquillité de ses Provinces, Nous auroit donné ses Pleins Pouvoirs pour travailler à cette négociation & la conclure, en consequence de quoi Nous nous serions rendus au Camp

Digitized by Google

Camp Ottoman & dans la Tente de M. l'Ambaſſadeur de France, chargé de ladite Médiation, & après diverſes Conférences tenuës, conjointement avec le ſusdit Ambaſſadeur & du conſentement du Très Magnifique Mehemed-Pacha, Grand Viſir, avec le très-heureux Aly-Pacha de Boſnie, Aly-Pacha de Romelie, & ſous les yeux de Haſſan-Aga, Aga des Janiſſaires, &c. il auroit été convenu des Articles Préliminaires ſuivans, ſous la Garantie de S. M. T. C., & par la Médiation du ſusdit Ambaſſadeur.

Art. I. La Forteresſe de Belgrade, que les Armes Imperiales ont occupée en 1717, ſera renduë à l'Empire Ottoman, avec ſon ancienne Enceinte, les Réparations qui y ont été faites & les Ouvrages qui y ſont inſéparablement attachés. On laiſſera à l'Empire Ottoman les Magaſins à Poudre, Arcenaux, Caſernes, & tous les Edifices publics & particuliers qui exiſtent dans la Ville. Le reſte des nouvelles Fortifications, Murailles & Fortins, tant du Château que de la Ville, juſqu'aux Chemins Couverts & Glacis incluſivement, ainſi que celles qui ſe trouvent vis-à-vis, tant au-delà du Danube que de la Save, ſeront démolies, avec cette condition qu'on ne cauſera aucun dommage à ce qui a été cedé.

II. La Forteresſe de Sabacz ſera pareillement renduë à l'Empire Ottoman, dans l'état où elle ſe trouvoit anciennement & ſous les conditions ſtipulées à l'égard de la Forteresſe de Belgrade. Toute l'Artillerie qui ſe trouve dans Belgrade & Sabacz, ainſi que les Munitions de Guerre, Vivres, & autres choſes pareilles & tranſportables, y compris les Vaiſſeaux de Guerre & autres Bâtimens qui ſont ſur les deux Fleuves, appartenant à S. M. I., reſteront en ſon pouvoir, & en échange il reſtera à la Porte Ottomane deſdites Places de Belgrade & de Sabacz

Digitized by Google

Sabacz, tout ce qui a été ſtipulé ci-deſſus.

III. S. M. I. cede à la Porte la Province de Servie où ſe trouve Belgrade: Le Danube & la Save feront les Limites des Provinces apartenant aux deux Empires, & pour ce qui eſt de la Boſnie, les Limites en ſeront les mêmes qu'elles étoient par le Traité de Carlowitz.

IV. S. M. I. cede à la Porte toute la Valachie Autrichienne, y compris la Partie montueuſe. Elle lui laiſſera en même temps le Fort de Periſchan qu'elle y a conſtruit, & qui ſera démoli, ſans pouvoir être rétabli par la Porte.

V. L'Iſle & la Forteresſe d'Orſova, & le Fort Ste Elizabeth reſteront à l'Empire Ottoman dans leur entier: Le Bannat de Temeſwar reſtera de même dans ſon entier à S. M. I. juſqu'aux confins de la Valachie Autrichienne, à l'exception de la petite Plaine ou Langue de Terre, qui eſt vis-à-vis de l'Iſle d'Orſova, & qui ſe trouve renfermée par les Ruiſſeaux de Zerna, qui vient de Méadia, par le Danube, par un Ruiſſeau qui ſert de Confin à la Valachie Autrichienne, & enfin par les premieres hauteurs des Montagnes dudit Bannat &c. laquelle Plaine reſtera à l'Empire Ottoman; étant néanmoins convenu, que ſi les Turcs peuvent parvenir à détourner la Riviere de Zerna, de façon qu'elle paſſe derriere le Vieux Orſova, en ce cas ledit Lieu de Vieux Orſova, ſans y comprendre ſon Territoire, devenant contigu à ladite Langue de Terre, appartiendra à la Porte, ſans cependant qu'elle puiſſe jamais fortifier cet endroit, étant accordé, à l'effet de ce que deſſus, à la Porte le terme d'une année pour détourner ladite Riviere de Zerna; paſſé lequel temps elle perdra tout droit ſur ledit Lieu de Vieux Orſova, qui reſtera à l'Empereur. Les Fortifications de Méadia, qui reſtent à S. M. I. ſeront detrui-

Digitized by Google

détruites incessamment par la Porte, sans pouvoir être rétablies par S. M I., qui ne pourra pas non plus rétablir celles qu'on est convenu de démolir sur la Save & le Danube.

Cinq jours après la Signature des présens Préliminaires, celui de la Signature non compris, on mettra la main à la démolition, qui sera continuée sans relâche sous les yeux des Commissaires que la Porte nommera. On prendra toutes les précautions possibles pour qu'elle soit faite selon qu'il a été convenu, & elle sera finie dans le terme qui sera fixé, après avoir conferé avec les Ingenieurs. Pour sûreté de l'execution de cette démolition, il sera donné de la part de S. M. I. & Cath. des ôtages d'une qualité convenable, qui passeront dans le Camp Ottoman, cinq jours après la signature des Préliminaires. Les Commissaires Turcs entreront en même temps dans Belgrade, & les ôtages resteront auprès du Grand Visir, jusqu'à ce que la démolition soit finie. Après qu'on aura démoli les Fortifications près de la Porte de Wirtemberg, elle sera consignée à un Visir, qui logera avec 500. hommes dans la Maison du Prince Alexandre, ou dans les Casernes, d'où on tirera une Barriere, qui séparera ce Quartier du reste de la Ville, dont la communication sera interdite aux Troupes, l'entrée n'en étant permise qu'au Commandant, & aux Officiers du Corps des Troupes de 500. Janissaires, qui n'entreront dans la Ville qu'après qu'on en aura démoli les Fortifications, & qu'elle aura été évacuée. Ce qui sera pareillement observé à l'égard du Château, dont les Troupes Ottomanes ne pourront prendre possession qu'après la démolition entiere de ce qui doit être détruit, & l'évacuation de ce qui doit être emporté.

Les Hostilités & Contributions cesseront du jour d:

Digitized by Google

de la signature des Préliminaires, & les Esclaves, qui pourront être faits depuis ladite signature, seront réciproquement restitués : il est en outre convenu, que du jour de la signature desdits Préliminaires, il sera donné des ordres, pour faire retirer incessamment les Troupes Ottomanes qui sont dans le Bannat de Temeswar, à l'exception de celles qui seront occupées à raser Méadia.

Il sera accordé un plein Pardon aux Sujets des deux Empires, qui dans le cours de cette Guerre peuvent avoir pris parti contre leur Souverain, & notamment aux habitans de Méadia.

Dix jours après la signature des Préliminaires, il sera tenu des Conferences pour parvenir à un Traité définitif.

Lorsque ces Préliminaires, qui doivent servir de Baze au Traité définitif, seront acceptés & signés, il sera pareillement tenu tout de suite des Conferences pour travailler à la Paix entre la Porte Ottomane & S. M. de toutes les Russies, par l'entremise de Son Exc. M. l'Ambassadeur de France, Médiateur Plénipotentiaire de cette Puissance.

RATIFICATION des Articles Préliminaires.

CHARLES par la Misericorde Divine, &c. Reconnoissons & sçavoir faisons par les Présentes à tous ceux à qui il apartient, tant pour Nous que pour nos Heritiers & Successeurs, que Dieu ayant permis, qu'après des Conferences tenuës au Camp des Turcs près de Belgrade entre notre Ministre Plénipotentiaire y envoyé à cet effet avec des Pleins Pouvoirs d'une part, & les Ministres Plénipotentiaires du Sereniſſime & très-Puissant Prince le Sultan, Empereur en Asie & dans la Grece, pa-

Digitized by Google

reillement munis des Pleins Pouvoirs de l'autre part, & par le Médiateur du Séreniſſime & très-Puiſſant Prince Louis XV. Roy Très-Chrétien, on eſt convenu de certains Articles Préliminaires de Paix & d'Amitié entre Nous & le ſuſdit Séreniſſime Prince & Seigneur Sultan, leſquels Articles Préliminaires doivent ſervir de Baze au Traité définitif de Paix. Comme Nous voulons accomplir le contenu deſdits Articles avec la même integrité avec laquelle Nous ſommes entrés en Négociation, Nous Aprouvons & Ratifions de notre part, de notre certaine ſcience, après une mûre Déliberation & dans la meilleure forme les ſuſdites Conditions & Articles, ainſi qu'ils ſe trouvent inſérés mot à mot ci deſſus, comme Nous les aprouvons & ratifions en vertu de la Préſente, promettant ſur notre Parole Impériale & Royale, tant pour Nous que pour nos Heritiers & Succeſſeurs, de tenir, d'obſerver, & d'accomplir ſincerement & inviolablement tous les Articles en genéral & chacun en particulier, auſſi long-temps que de l'autre part on ne fera aucune action ou mouvement contraires à la Paix: Nous voulons & Nous avons réſolu que nos ſuſdits Heritiers & Succeſſeurs, les obſervent & accompliſſent avec la même force, & Nous nous y obligeons, ainſi que nosdits Heritiers & Succeſſeurs, de la maniere la plus efficace, le tout ſans aucune fraude: En foi de quoi Nous avons ſigné les Préſentes de notre propre main, & y avons fait apposer notre Sceau Impérial. Fait à Vienne, &c.

TRA-

Digitized by Google

TRADUCTION DU RESCRIPT de l'Empereur à tous ses Ministres dans les Cours Etrangeres.

VOus avez été informé dans son temps des circonstances, qui ont accompagné l'imprudente & malheureuse attaque de Krotzka. Malgré nos ordres réiterés de ne pas négliger d'avancer vers la Moravie, le Comte de Wallis s'est laissé prévenir par l'Ennemi à Semendria, ce qui a tiré après soi tous les autres malheurs. Sous divers prétextes frivoles & interpretations mal tournées des ordres qu'il recevoit, il s'est retardé plus qu'il ne devoit dans les Lignes de Belgrade, & a par-là commencé à faire souffrir la Cavalerie. Les plaintes qui s'accumuloient là-dessus, l'ont enfin determiné à faire quelque mouvement; mais si tard, que l'Ennemi ne l'a pas seulement prévenu à Semendria, mais même au Poste important de Krotzka. On avoit ordonné au Comte de Wallis, qu'en cas que le Grand Visir vint à s'aprocher de lui, il devoit lui livrer Bataille, non par des Corps séparés, mais avec toute l'Armée assemblée. Cependant, par une opositon directe à ces ordres, le Comte de Wallis, après avoir perdu le temps le plus précieux, sous prétexte d'atten re le Corps du Comte de Neuperg, il prit tout d'un coup la résolution non seulement de ne plus attendre ce Corps, mais même de faire l'attaque avec la seule Cavalerie qu'il avoit avec lui & dix-huit Compagnies de Grenadiers, & cela dans un Poste où la grande difficulté de pouvoir agir avec la Cavalerie ne lui étoit pas inconnuë.

Il rendit compte de cette résolution le 21. Juillet, & sous prétexte du danger qu'il y auroit de retarder, il l'a d'abord executé. On ne l'a apris ici que

Digitized by Google

le 26. du même mois, quoique l'attaque fût déjà commencée le 21. à la pointe du jour.

Malgré la situation avantageuse de l'Ennemi, la valeur des Troupes auroit vrai-semblablement surmonté toutes les difficultés, si on les avoit conduites autrement. Mais on ne leur laissa pas le temps de se former, & l'attaque se fit d'une maniere contraire à toutes les regles militaires, ce que l'on n'auroit jamais pû prévoir d'un Général aussi experimenté que l'est le Comte de Wallis. Une semblable attaque ne pouvoit aussi avoir d'autres suites, que ce qui est effectivement arrivé. Il est même surprenant que la Cavalerie étant entierement en desordre, l'Infanterie seule ait pû arrêter dans le milieu de la victoire, la fougue d'un Ennemi aussi agile, que le sont les Turcs. Desorte qu'à Krotzka ce ne sont pas les Troupes qui ont manqué, mais bien la conduite d'icelles. Et ce que l'Infanterie a fait, est une preuve convainquante de ce qu'on auroit dû esperer, si en attendant le Corps du Comte de Neuperg, on avoit attaqué en bon ordre de Bataille. Comme le nombre des morts & des blessés dans cette action n'alloit pas au-delà de 6000. hommes, & que le Corps du Comte de Neuperg qui joignit ensuite le Comte de Wallis, montoit au double, les suites fatales qui s'en sont suivies auroient fort bien pû être prévenuës, si au lieu, comme nous l'avions ordonné expressément, de renforcer l'Armée par tous les moyens possibles, on ne l'avoit pas encore ruiné d'avantage; car elle a malheureusement beaucoup plus souffert par les mouvemens & les marches très-pénibles qui ont suivi, qu'elles n'avoient fait à Krotzka. Et comme l'on avoit négligé jusqu'alors de se servir utilement des moyens qu'on avoit en main pour la rétablir, on ne songea à les employer, que lorque le temps ne permettoit plus de le faire. Il n'est pas moins vrai,

Digitized by Google

que, sans faire avancer l'Armée à Vipalanka, contre l'avis du reste des Généraux, on n'auroit pû assés profiter de l'avantage remporté à Panczova, si le Comte de Wallis n'avoit pas encore manqué dans cette occasion à faire les dispositions nécessaires.

Il étoit impossible de remedier d'ici à tout ce qui est dit ci dessus, puisqu'il étoit impossible de croire que le Comte de Wallis feroit de telles fautes, & qu'il étoit encore plus impossible de comprendre quelque chose à ses Relations. Les Lettres particulieres qu'il répandoit de part & d'autre, contenoient plus que tout ce qu'il a jamais écrit à Nous & au Conseil de Guerre. Il n'a jamais répondu catégoriquement ni aux ordres signés de notre propre main, ni à ceux du Conseil de Guerre. Ce qu'il promettoit un jour de Poste, étoit évanoüi le jour de Poste suivant. Et on a reçû plusieurs fois par un même Courier des Relations de differentes dates, qui ne s'accordoient aucunement. Il ne s'est pas moins rendu très-coupable en ce qui regarde les Négociations de la Paix. Il n'avoit d'autre Plein-Pouvoir, que ceux qu'on donne ordinairement aux Généraux Commandans contre les Turcs. Cependant il a tout embroüillé à cet égard, faisant la plûpart des choses de sa tête, & presque tout-à-fait contre les ordres exprès qu'il avoit. Nous avons été obligés par là de lui commander de ne se plus mêler des affaires de la Paix, afin qu'il pût d'autant plus vaquer au Militaire & à la conservation des Troupes, en substituant le Plein-Pouvoir au Comte de Neuperg. Nous avons fait choix du dernier, parce qu'après la Paix de Passarowitz, il avoit été employé à regler les Limites, & qu'il s'étoit alors bien acquitté de sa Commission.

Avant cette défense, le Comte de Wallis avoit, à notre insçû, envoyé plusieurs fois le Comte de

Digitized by Google

Groſſ au Grand Viſir, & s'étoit engagé dans une Correſpondance tout-à-fait indécente & dangereuſe à pluſieurs égards, ſurtout par raport à Belgrade ; ce qui, entre-autres, avoit été la principale raiſon qui nous avoit porté à lui ôter le ménagement de tout ce qui regarde la Paix, & de toute la Correſpondance qui y a du raport.

Déja, le 2. Août, c'eſt-à-dire, deux jours après l'Action heureuſe de Panczova, lui, Comte de Wallis, a fait connoître, non pas à Nous, ni à notre Conſeil de Guerre, mais dans une Lettre particuliere, que Belgrade étoit certainement perdu, qu'il ne falloit plus compter ſur les Troupes, ni ſur les Officiers, qui étoient tous découragés ; deſorte que les choſes étoient tout-à-fait deſeſperées, & qu'il n'y avoit point de temps à perdre pour acheter la Paix par la reddition de Belgrade. Il a réïteré la même choſe dans pluſieurs Lettres d'un jour de Poſte à l'autre, & à Nous-mêmes enſuite, dans des termes plus preſſans, ajoûtant qu'il n'y avoit pas de jour, ni même d'heure à perdre.

Il eſt aiſé de juger combien nous avons été touchés par-là. D'abord que nous eûmes avis de l'affaire de Krotzka, nous défiant avec raiſon du ſentiment du Comte de Wallis, nous avons demandé aux autres Généraux, & ſurtout au Baron de Suckow, Commandant de Belgrade, leur ſentiment par écrit, ſur le moyen de conſerver cette importante Forteresſe, mais juſqu'à préſent nous n'avons pas encore reçû celui du dernier, & le Comte de Wallis ne nous a envoyé ceux des Généraux que le 14. Août, qui ne nous ont par conſequent été rendus que le 20.

Quoique le Comte de Wallis ait repréſenté toujours par ſes Relations & Lettres, le danger ſi grand & ſi preſſant, nous ne nous ſommes pas laiſſés aller

à

Digitized by Google

à consentir à l'expédient qu'il proposoit avec tant d'empressement, par la juste méfiance que nous avions conçûë de lui, & l'avons encore moins authorisé jusques-là ; mais au contraire nous avons été d'autant plus confirmés dans la résolution de ne lui laisser aucune part dans la Négociation de la Paix ; nous avons pourtant, quoique contre notre intention, & uniquement pour n'avoir rien à nous reprocher devant Dieu ni devant le Monde, quoiqu'il en pût arriver, crû, qu'il étoit nécessaire de nous informer si ce que le Général Commandant réiteroit, étoit fondé, ou non, & nous avons authorisé le Comte de Neuperg dans la plus grande extrémité ; c'est à-dire, en cas qu'il n'y eût absolument plus moyen de sauver Belgrade, à ceder aux Turcs, contre d'autres avantages pour la sûreté de nos très-fideles Etats héréditaires, que nous lui avions prescript spécifiquement, une partie, mais fort éloignée de tout ce qu'il a accordé aux Turcs ; & les mains avoient été liées au Comte de Neuperg, de la maniere la plus forte qu'il soit humainement possible de le faire dans des ordres & instructions, & il lui est impossible de produire quelque chose qui soit signé de notre main, pour justifier la moindre partie de son accord, ou pour l'excuser aucunement.

On n'en est pas resté à ces bévûës, quoique si grandes en elles-mêmes. Nous n'avons jamais pensé à lui permettre, & encore moins à lui ordonner d'aller au Camp des Turcs, comme il a fait. Il n'y en a pas un mot dans notre Lettre du 11. Août, qui est pourtant la seule qu'il a reçûë avant cette demarche, qui est la source de tant de Maux. Mais sans s'informer, & encore moins attendre notre volonté, oui, même sans nous en rendre compte, il s'est déja rendu au Camp des Turcs le 18. Août,

Digitized by Google

& par consequent il s'est livré entre leurs mains ; avant que d'avoir commencé à traiter avec eux ; car il n'a pas seulement pourvû à sa sûreté par des ôtages, comme c'est la coutume ; & ce qui est presque incroyable, quoi qu'il ne soit que trop vrai, nous ne sçavons pas encore jusqu'à présent ce qui a précedé son arrivée audit Camp, ce qui s'y est passé, ou ce qui y a du raport. Le Comte de Wallis s'est contenté de marquer le 18. Août, c'est-à-dire, le même jour que cela est arrivée, que le Comte de Neuperg étoit allé au Camp des Turcs, desorte que nous ne l'avons sçû que le 23. en géneral, & lorsqu'il n'étoit plus temps de remédier au mal. Et comme notre Conseil de Guerre nous informa que le Baron de Suckow, ce brave Commandant, dans une Lettre du 14. Août, assûroit que si l'Armée de Wallis venoit camper à Semlin, il se faisoit fort de défendre certainement Belgrade tout le mois de Septembre, quoique le Comte de Wallis soutint deux jours auparavant que la Place étoit absolument perduë. Nous ordonnâmes encore le même jour, non seulement que l'Armée devoit aller à Semlin, mais entre-autres, nous marquâmes au Comte de Neuperg, que nous avions lieu d'être persuadés que Belgrade n'étoit absolument point en danger, c'est ce dont il devoit avoir soin de s'informer du Commandant même, avant que d'entrer en négociation, puisque tout dépendoit de la conservation de cette Place, desorte qu'on ne lui laissa pas ignorer le 23. Août que le cas de l'extremité, n'existoit pas, & qu'il ne pouvoit pas être authorisé à aller plus loin que ce qui s'étoit passé l'hyver précedent, par raport au Plan de la Paix, par où Orsova devoit être rasé & la Servie nous seroit restée jusqu'à la Morava.

Cette

Cette Lettre de notre main du 23. Août auroit pû & dû parvenir au Comte de Neuperg le 28, & par consequent assés à temps avant la fatale signature des Préliminaires, & suivant le raport du Comte de Wallis, elle lui est effectivement parvenuë alors, à moins que les Turcs ne l'ayent retenuë.

Mais le Comte de Neuperg (ce qui est un exemple inoüi) n'a pas marqué un mot pendant tout le temps qu'il a été au Camp des Turcs, de tout ce qui s'est passé dans l'ouvrage important de la Paix, ni à nous, ni au Conseil de Guerre, ni (à ce que nous sçavons) à qui que ce soit. Ce qu'il cherche à présent à excuser, sous prétexte de la crainte de se rendre suspect aux Turcs. Cependant il en a agi de même depuis, excepté qu'il a accompagné l'envoi de la Copie défectueuse des Préliminaires d'une Relation courte qui ne signifie rien, & qui n'éclaircissoit aucun Point de sa Négociation.

Le Comte de Wallis même, a paru très-surpris les 24, 25, & 26. Août, d'un silence si extraordinaire; c'est pourquoi ayant reçu ce raport du Comte de Wallis par un Exprès, nous envoyâmes le 31. au Comte de Neuperg des ordres si séveres, & tels qu'il a avoüé qu'il y avoit reconnu d'avance notre extrême indignation, sur ce qu'en attendant il avoit fait avant qu'il pût les recevoir, sans que ni lui, ni le Comte de Wallis se soient laissés détourner par-là de l'execution de ceux qui avoient été accordés, quoique cet ordre soit arrivé avant le terme fixé pour le commencement de l'execution avant la ratification, ce qui est un exemple inoui.

Le 2. de ce mois, on reçut ici du Camp Turc, des avis, non pas par le Comte de Neuperg, mais par le Marquis de Villeneuve, par lesquels on eut la premiere nouvelle, que le premier, sans

Digitized by Google

s'embaraſſer de nos ordres, & en excedant d'une maniere inexcuſable, le pouvoir qui lui avoit été remis par le Comte de Wallis, avoit dès le commencement de la Négociation offert Belgrade raſé aux Turcs, au lieu que lui, Marquis de Villeneuve, ſe conformant exactement à notre intention, leur avoit conſtament donné à entendre le contraire. Nous avons été extrêmement frapés de cet avis, & nous avons, ſuivant le ſentiment unanime de notre Miniſtere, réſolu d'ôter d'abord au Comte de Neuperg tout pouvoir de traiter de la Paix.

Mais malheureuſement ces précautions, & beaucoup d'autres, qu'il ſeroit trop long de détailler ici, furent en partie inutiles, & en partie trop tardives.

Huit jours après avoir reçu avis que le Comte de Neuperg étoit allé au Camp des Turcs, il a pris la réſolution de ſigner des Préliminaires dans leſquels il ne s'eſt pas tenu à un ſeul point de ſes ordres; & ce qu'il y a de plus mauvais, c'eſt qu'il a accordé aux Turcs un terme plus court pour l'execution, qu'il étoit abſolument néceſſaire pour nous en faire parvenir l'avis.

Il a déja été ſuffiſament remarqué ci-deſſus, que nous ne nous etions laiſſés porter à authoriſer le Comte de Neuperg à ceder Belgrade dans la derniere extrémité aux Turcs, que contre notre intention, & pour n'avoir rien à nous reprocher, vû les fauſſes & artificieuſes repréſentations qui nous avoient été faites de l'état déſeſperé des affaires, & que Belgrade étoit abſolument perdu, & cela en ſtipulant réciproquement la demolition d'Orſova, & la ceſſion entiere du Bannat; & que dès que nous fumes informés de la fauſſeté de ces aſſertions, nous fîmes notifier au Comte de Neuperg, que le cas de néceſſité extrême n'exiſtoit pas, non ſeulement

ment ce cas là n'éxistoit pas ; mais le Comte de Neuperg a dû sçavoir mieux & plutôt que nous, & même avant que d'aller au Camp des Turcs, la fausseté de ce qui avoit été avancé si malicieusement. Le Général Suckow, lequel par sa brave défense, s'est acquis tant de mérite auprès de Nous & de notre Maison Archiducale, & auprès de toute la Chrétienté, avoit, comme il est dit ci-dessus, assuré déja, sous la date du 14. Août, qu'il défendroit Belgrade jusqu'à la fin de Septembre, pourvû que l'Armée vint à Semlin. L'état des affaires ne s'est pas seulement empiré, mais au contraire il s'est amelioré ; & lors de la signature des Préliminaires, il n'y a eu aucun danger aparent, encore moins extrême pour Belgrade, bien au contraire, des esperances presque certaines de sauver la Place, par où entre autres l'Armée Turque auroit été entierement ruinée.

Après cinq semaines de tranchée ouverte, les Postes avances de l'Ennemi étoient à 5. ou 600. pas des Postes avancés de la Place ; la breche n'étoit d'aucune consideration, & les ouvrages de derriere étoient aussi forts que le Bastion même où étoit la breche. Le Fort sur la Borza avoit repoussé deux assauts, le bord opposé du Danube étoit plus assuré, & par l'aproche de l'Armée à Semlin, en conformité de nos ordres, l'Ennemi ne pouvoit pas passer la Save.

Supposez même que le Comte de Neuperg, parce qu'il étoit plus comme Prisonnier que comme Ministre au Camp Turc, n'eût pas une connoissance exacte de ses affaires, il devoit pourtant en sçavoir assés pour ne pas exceder & agir directement contre son pouvoir.

Il fit lui-même dire en secret le 28. Août au Baron Suckow, par Schwangheim, qui revenoit du

Digitized by Google

Camp des Turcs, qu'une vigoureuse défense de Belgrade, étoit l'unique moyen de forcer l'Ennemi trop orgueilleux, à faire une Paix raisonnable. Mais comment est-il possible d'accorder, que lui-même, suivant le raport, & à la grande surprise de l'Ambassadeur de France, a d'abord après son arrivée au Camp, offert Belgrade aux Turcs, & que ce qu'il a fait dire à Suckow n'étoit pas suffisant pour lui inspirer la pensée que la cession de Belgrade ne signifioit rien, ou n'étoit pas nécessaire ? & que par consequent il ne pouvoit jamais se croire authorisé à le faire ? Est-ce que par là n'étoit pas suffisament fondé tout ce que nous avons marqué dans nos Lettres au Comte de Neuperg, & tout ce que notre premier Chancelier, Comte de Sintzendorff, a marqué au Marquis de Villeneuve ; sçavoir, que si on vouloit se prêter à la demande du Grand Visir, par raport à Belgrade, il s'en prévaudroit, en cas qu'il vît qu'il ne pourroit pas l'emporter de force, & l'idée de la démolition de Belgrade, qui est venuë du Grand Visir même, est une preuve évidente qu'il n'avoit pas grande esperance de pouvoir s'en rendre maître. Du moins le Comte de Neuperg ayant les mains si étroitement liées par raport à Belgrade, devoit, s'il avoit quelque doute touchant le plus ou le moins de défense que la Place pourroit faire, s'informer auprès de nous, & attendre nos ordres, ce qui est bien le moins qu'un Ministre puisse faire même dans des choses de moindre importance.

Mais nonobstant tout cela, lui, Comte de Neuperg, n'a pas seulement cedé Belgrade, mais plusieurs autres Points qui excedent son Plein-Pouvoir, & qui sont directement contraires à nos ordres ; mais outre cela, sans attendre notre aprobation ou desaveu, duquel dépend pourtant la validité

fidité de ce qu'un Miniſtre fait, il a ſtipulé un terme ſi court pour l'execution de ce qu'il a accordé aux Turcs, qu'une Porte de Belgrade devoit leur être, & leur a effectivement été remiſe, avant que nous ayons pu aprendre la fatale concluſion des Préliminaires, & le 6. la démolition a dû être commencée; & à ce que nous avons apris depuis, on n'a pas même attendu ce terme ſtipulé pour y travailler.

Un ſemblable procedé ne ſçauroit être aprouvé, quand même le Comte de Neuperg auroit obſervé auſſi exactement nos ordres, qu'il les a manifeſtement tranſgreſſés. Mais comme le dernier cas eſt arivé dans tous les Points & dans toutes les Clauſes, on ne peut & on ne doit les regarder que comme un Evenement dont il n'y a point d'exemple dans l'Hiſtoire, & lequel eſt à préſent ſi incroyable, qu'on ne pouvoit pas le prévoir, encore moins le prévenir.

Le Comte de Neuperg s'eſt oublié dans tous les autres Points, auſſi-bien que dans le premier, d'une maniere incroyable, & imprévuë, déſorte qu'on ne pouvoit pas l'empêcher.

En voyant le contenu du ſecond Article, nous n'avons pas pu le comprendre; on lui avoit, à la verité, permis d'offrir la démolition de Sabatſch, contre celle d'Orſova, en gardant Belgrade, ce qui leur avoit auſſi été proposé par le Marquis de Villeneuve, ſur l'inſinuation claire qui lui en avoit été faite d'ici. Comment pouvoit-il donc accorder par ſurcroît, ce qu'il n'avoit permiſſion de céder que ſéparément, laiſſer Orſova entier aux Turcs, & ceder Sabatſch avec les vieilles Fortifications, à quoi le Grand Viſir, dans la vuë de ſortir avec honneur de devant Belgrade, n'auroit pas ſongé? Comment a-t-on pu prévoir d'avance d'ici, que le Comte

de

Digitized by Google

de Neuperg feroit tout le contraire de ce qui lui étoit preſcrit ?

Quant à ce qui a été dit des Fortifications de la Boſnie dans l'Article III, il n'y en a pas un mot dans nos Lettres, & nous ne ſçavons pas qu'il en ait jamais été queſtion. Qui auroit pu penſer qu'un Serviteur, un Sujet, & un Miniſtre, ſans aucune néceſſité, diſpoſeroit, de ſa propre authorité, des Etats de ſon Maître ? La prévoyance humaine ne peut pas, en verité, s'étendre à de tels Evenemens.

La ceſſion de la Valachie Autrichienne dans le quatriéme Article, étoit annexée comme une condition *ſine qua non*. A ce que les chemins faits depuis le Traité de Paſſarowitz, ne fuſſent pas rétablis, & quoique les Turcs ne puiſſent pas s'en affranchir, il ne convenoit pourtant pas au Comte de Neuperg d'obmettre ce que nous avons expreſſément commandé. Outre ce qui a été dit ci-deſſus par raport à l'Iſle & la Forteresſe d'Orſova, le Comte de Neuperg étoit auſſi peu autoriſé à laiſſer la moindre partie du Bannat, ni a conſentir au temperament par raport au vieux Orſova. Outre quantité d'autres fautes, de difformités & expreſſions non convenables, qui ſeroient trop longues à inſerer ici.

La concluſion des Préliminaires eſt le plus mauvais, & ce qui nous fait le plus de peine de tout, quoique ſuivant les derniers avis, le Traité avec la Ruſſie eſt ſur le point d'être conclu, cependant le Comte de Neuperg n'a pas eû le ſoin qu'il devoit des interêts de cette Cour, on n'a point ſtipulé de termes pour les ratifications, ni pour la durée de la Paix ; & qui auroit bien pû croire que le Comte de Neuperg, comme un homme de bon ſens, eût pû fixer l'execution des Préliminaires à 5. jours, & celuide la Négociation du Traité définitif à dix, contre

Digitized by Google

tre le ſens clair de notre Lettre du 11. Août.

Cette execution précipitée, eſt ce qui rend lui & le Comte de Wallis plus coupables, car quoiqu'il fût défendu à celui-ci de ſe meler des affaires de la Paix, il ne pouvoit pas s'enſuivre que ſans nos ordres, & ſur un ſimple billet de M. de Neuperg, il dût d'abord proceder à livrer & à démolir une Forteresſe auſſi importante que Belgrade, & en livrer une porte aux Turcs; ce qui eſt contre toutes les regles Militaires, quand même l'importance de ſa conſervation n'eût pas été ſi ſouvent réiterée dans nos Lettres & dans les Reſcrits du Conſeil de guerre.

Par cette execution précipitée, toutes les délibérations ont été rendues inutiles, tous les remedes impoſſibles, & nos propres Serviteurs nous ont ôté la liberté de déſaprouver ce qu'ils ont accordé aux Turcs contre notre interêt, celui de nos Royaumes & Etats, & celui de toute la Chrétienté.

Les Turcs même dans toutes ces circonſtances n'auroient pas pû prendre mal, ſi nous avions rejetté les Préliminaires ſignés & conclus, plutôt par un priſonnier que par un Miniſtre; nous y étions auſſi entierement réſolus, ſuivant l'avis unanime de tout notre Miniſtere & ſuivant notre inclination, ſans l'execution prématurée, & nous avions déja fait dire au Marquis de Mirepoix que la garantie de la France ne pouvoit pas avoir lieu ſans notre conſentement; on avoit déja preparé & on alloit envoyer la Lettre pour cet effet au Comte de Neuperg, quand on reçut le 10. au matin avis que l'execution étoit commencée, ſur quoi il n'y avoit plus rien à faire qu'à valider les Preliminaires nuls par la ratification qu'on nous extorquoit.

Et nous n'obſerverons pas moins religieuſement leſdits Preliminaires, que ſi toutes les circonſtances ci-deſſus n'avoient pas exiſté, & tout comme s'ils nous étoient

étoient aussi avantageux qu'ils nous sont préjudiciables. Comme nous avons fait prier le Marquis de Villeneuve d'en assurer la Porte, & comme nous l'avons ordonné au Comte de Neuperg.

Mais comme notre honneur, dignité, la bonne foi, & même la conscience, exigent que nous fassions connoître au-dedans & au dehors du Pays, ce qui est arrivé; aussi avons-nous d'abord écrit à la Czarine, & avons ensuite trouvé à propos que toute la suite de l'affaire fut notifiée par le Rescript à toutes les Cours de l'Europe, avec cette observation, que comme d'un côté nous desaprouvons extrêmement les Préliminaires signés, de l'autre nous les observerons exactement après l'échange des Ratifications; que le Comte de Neuperg n'a pas seulement extrêmement excedé son Plein Pouvoir, mais qu'il a aussi agi directement contre ses ordres; que notre Ministre d'ici n'y a ni part, ni faute, & qu'enfin dans son temps nous ne manquerons pas de faire ce que la justice pourra exiger. Car tel est, &c. & nous restons, &c.

LETTRE de l'Empereur à la Czarine.

DAns le temps que j'écris à Votre Majesté la présente Lettre, je me sens le cœur pénetré de la plus vive douleur. J'ai été bien moins touché de la nouvelle du Siege de Belgrade, entrepris par les Ennemis, & des avantages qu'ils ont remportés, qu'en aprenant ces jours-ci les honteux Articles Préliminaires conclus par le Comte de Neuperg. On ne trouvera dans l'Histoire des siecles passés aucun vestige d'un Evenement pareil à celui qui arrive de nos jours. J'étois sur le point d'empêcher l'fatale & trop précipitée execution de ces Préliminaires, lorsque j'aprens qu'on y a déja procedé avant même que de m'en avoir communiqué le dessein

Digitized by Google

sein. C'eſt ainſi que je me vois lier les mains par ceux qui devoient mettre toute leur gloire à m'obéir. Tous ceux qui ont aproché de ma Perſonne depuis cette triſte Epoque, ſont autant de témoins de l'excès de ma douleur, & quoique pendant le cours de ma vie j'aye éprouvé quantité de revers, je n'en ai certainement point eſſuyé de pareil, & qui m'ait affligé d'une maniere plus ſenſible. V. M. eſt en droit de ſe plaindre de quelques-uns qui devoient être ſoûmis à mes ordres, mais je n'y trempe en aucune façon. Quoique toutes les forces de l'Empire Ottoman fuſſent tournées contre Moi, je ne me ſuis point découragé, & je n'en ai pas moins fait tout ce qui pouvoit contribuer au bien de la Cauſe commune. Je ne manquerai pas auſſi de faire dans ſon temps ce que la juſtice vengereſſe demande de Moi. Dans ce funeſte enchainement de malheurs, il me reſte cependant encore une conſolation, c'eſt qu'on ne pourra point les rejetter ſur moi. La faute en eſt entiérement à ceux de mes Officiers qui ont ratifié les malheureux Préliminaires, à mon inſçû, contre mon intention, & même contre ma défenſe expreſſe; mais je dois néanmoins me conformer à ce qui a été une fois ratifié, quoiqu'injuſtement. Il faut garder exactement la foi, même aux Infideles, pendant qu'ils l'obſervent de leur côté. Cependant les heureux ſuccès des Armes victorieuſes de V. M. devant Choczin, doivent vous procurer des conditions plus avantageuſes qu'Elle n'en auroit pû obtenir juſqu'à préſent, & je ne doute point que la Paix entre V. M. & la ſublime Porte ne ſoit concluë en même-temps que la mienne. C'eſt ce que j'ai maintenant de plus à cœur, ainſi que de perpétuer les liens qui m'attachent ſi heureuſement à V. M. malgré toutes les machinations de ceux qui voudroient les voir diſſous. Je conviens le premier, que les Comtes de Wallis & de Neuperg ſont extrêmement coupables. Mais V. M. reconnoîtra de plus en plus la ſincerité des ſentimens

Digitized by Google

sentimens que j'ai pour elle, & auxquels je n'ai manqué ni ne manquerai jamais en la moindre chose.

L'Empereur prétend, comme on vient de le voir, que le Comte de Neuperg a de beaucoup excedé ſes pouvoirs en ſignant les Articles Préliminaires, & il a marqué un très-grand mécontentement de la conduite de ce Géneral & de celle du Comte de Wallis. Il a envoyé à cette occaſion à tous ſes Miniſtres dans les Cours Etrangeres le Rescript dont on vient de lire la Traduction, dans lequel il expoſe les ſujets qu'il croit avoir de ſe plaindre de ces deux Géneraux.

Lorſque le Comte de Wallis & le Comte de Neuperg ſont revenus du Camp des Turcs, où ils ont ſigné le Traité, le premier a reçû ordre de remettre au Baron de Seheer le commandement de l'Armée Impériale, & de ſe rendre à Sigeth, pour y demeurer aux arrêts, juſqu'à ce que S. M. I. lui faſſe ſçavoir ſes intentions. Ce Feldt-Maréchal y a été conduit ſous une eſcorte, & on lui a donné des Gardes. Le Comte de Neuperg a été conduit auſſi ſous une eſcorte à Raab, où il eſt gardé par un détachement de Dragons.

On a appris depuis que le Feldt-Maréchal Comte de Wallis, après avoir remis au Feldt-Maréchal de Seheer le commandement de l'Armée, s'eſt rendu au Lieu qui lui a été marqué pour ſa quarantaine, qu'il a écrit au Conſeil de guerre une longue Lettre, dans laquelle il aſſûre qu'il n'a aucun reproche à ſe faire; que depuis que l'Empereur a jugé à propos de l'honorer du titre de Géneral de ſes Troupes, il s'eſt toûjours conduit de la maniere que ſon devoir, & ſon honneur l'exigeoient, & que dans ce qui regarde l'execution des Articles Préliminaires de la Paix, il s'eſt conformé, ainſi qu'il a crû être obligé de le faire, à ce dont un

Officie[illegible]

Officier Géneral revêtu des Pleins Pouvoirs de S. M. I. étoit convenu avec le Grand Visir.

Il paroît aussi une Apologie du Comte de Neuperg, qui prétend prouver dans cet Ecrit, qu'il n'a point excedé ses pouvoirs.

On aprend de Ratisbonne, que la nouvelle de la disgrace des Comtes de Wallis & de Neuperg avoit été confirmée par le Reſcript que la Diette de l'Empire a reçû de la part de l'Empereur, & qui eſt ſemblable à celui que S. M. I. a envoyé à ſes Miniſtres dans les Cours Etrangeres, dont on vient de parler.

On mande de Hambourg, qu'on y avoit reçû pluſieurs Exemplaires d'un Ouvrage composé par un Juriſconſulte de Nuremberg, & qui eſt intitulé : *Examen Hiſtorique du fameux differend concernant la ſucceſſion de Juliers & de Bergue, & de l'état de cette affaire depuis le quatorziéme ſiécle juſqu'à l'année* 1739. L'Auteur, ſans prendre parti pour aucun des Prétendans, expoſe ſimplement les raiſons ſur leſquelles ils fondent leurs droits. Après avoir raporté les differens titres du Prince de Sultzbach, & ceux par leſquels la Maiſon de Brandebourg & celle de Saxe ſe croyent autoriſées à disputer à ce Prince les Duchés de Bergue & de Juliers, il parle de la prétention du Grand Duc de Toſcane ſur le Duché de Cleves, & de celle des Maiſons de Boüillon & de la Marck ſur le Comté de la Marck.

ISLE DE CORSE.

ON a reçû avis que le 20. Septembre, les Troupes Françoiſes, diviſées en quatre Corps, étant entrées par quatre differens endroits dans la Pieve de Ziccaro, une partie des Rebelles de cette Pieve s'étoit déterminée à implorer la clémence du Roy Très-Chrétien ; que le Marquis de

de Maillebois, après avoir été joint par le Marquis du Chaſtel, Maréchal de Camp, & par M. de Larnage, Brigadier, qui commandoient chacun un Corps ſéparé, s'étoit avancé pour attaquer le reſte des Rebelles dans le poſte de Ziccaro, où ils s'étoient retranchés; qu'ils n'avoient fait qu'une très-foible réſiſtance, & qu'ayant abandonné ce poſte, ils s'étoient retirés ſur le haut d'une Montagne fort eſcarpée. Le Marquis de Maillebois les y a inveſtis & ne leur a accordé que quatre jours pour ſe ſoumettre; ainſi l'on s'attend à aprendre inceſſamment, ou qu'ils ont remis leurs Armes, ou qu'ils ont été forcés dans leurs retranchemens. Comme ils manquent de vivres, & qu'ils ne peuvent eſperer de ſecours, il y a lieu de croire qu'ils prendront le parti de l'obéiſſance.

Dans l'attaque du poſte de Ziccaro, les François n'ont eû qu'un Soldat de bleſſé, & il n'y a eû du côté des Rebelles que trois hommes de tués, du nombre deſquels on prétend qu'eſt le Baron de Troſt, parce que quelques Habitans de la Pieve de Ziccaro ont aſſûré que des Armes qui ont été trouvées par un Grec dans la Campagne, apartenoient à ce Baron.

Les nommés Felix Schizzetto & Mazacchino, deux celebres Bandits qui ont commis beaucoup de deſordres & d'aſſaſſinats pendant les troubles, ont demandé leur pardon, & on le leur a accordé, ainſi qu'à ceux de leur ſuite, à condition qu'ils ſortiront de l'Iſle de Corſe dans le temps qui leur a été preſcrit.

Une douzaine de Soldats ayant été detachés pour aller arrêter dans la Pieve d'Alezani, le nommé Garello qui a été ci-devant un des Chefs des Rebelles, & qu'on ſoupçonne d'être encore d'intelligence avec eux, il ſe mit en défenſe avec pluſieurs de ſes complices, & après avoir tué ou bleſſé quelques

Digitized by Google

ques Soldats de ce Détachement, il s'eſt retiré de nouveau dans les Montagnes.

Felix *Schizzetto*, après avoir obtenu ſon pardon, s'est retiré à Livourne. Ainſi peu à peu on purge l'Iſle de tous ceux qui étoient les plus capables d'y entretenir le trouble et d'y commettre des deſordres.

Depuis que le Marquis de Maillebois a quitté le Camp d'Ornano, les Rebelles qui s'étoient retranchés sur le sommet de la Montagne del Cuscione, se sont réfugiés dans les Bois voisins. Ils y sont exposés aux injures du temps et sans vivres, et par conséquent il est difficile qu'ils puissent y faire un long sejour, surtout lorsque la mauvaise saison commencera à se faire sent r. Aussi plusieurs d'entr'eux sont déja venus implorer la clémence du Roy de France; tous ceux des Piéves de Sarmini et de Scopamena ont remis leurs armes, et ont demandé la permission de retourner dans leurs Habitations, et il n'y a plus que ceux qui demeuroient à Ziccaro, dont on n'a pû encore vaincre l'obstination.

Les derniers avis reçûs portent que le reste des Rebelles qui s'étoient refugiés dans les Bois voisins de la Montagne del Cuscione, ont enfin demandé leur amnistie à M. de Larnage, Brigadier des Armées du Roy de France, que le Marquis de Maillebois avoit laissé pour achever de les réduire. On assure que le Prevôt de Ziccaro, qui avoit paru si résolu de se défendre jusqu'à la derniere extrémité, et qui exhortoit les autres d'en faire de même, s'est aussi remis à la clémence de S. M. T. C.

La Piéve de la Rocca est à présent entierement soumise par les soins du Marquis du Chaſtel, lequel étoit attendu le 11. de ce mois à Ajaccio.

Ce qui a le plus contribué au découragement des Insulaires

Digitized by Google

Insulaires qui persistoient encore dans leur révolte ; c'est la prise faite vers Porto Vecchio, par le Chevalier de Bouville, Commandant la Barque la Legere, d'un Pinque de quatre Canons et de vingt Pierriers, qui étoit venu pour embarquer une partie des Rebelles, et pour porter des vivres et des munitions de guerre aux autres.

Il arriva de France à la Bastie le 8. Octobre ; un Courier du Cabinet, qui partit aussitôt pour aller joindre le Marquis de Maillebois à Ajaccio, d'où ce Géneral devoit se mettre en marche au plus tard le 15. pour retourner à la Bastie.

Ce Géneral a laissé à Ziccaro et dans les environs les Régimens de la Sarre et de Forez, avec cinq Compagnies de Grenadiers et les Miquelets. On prépare les quartiers d'hiver pour le reste des Troupes, dont on doit envoyer quatre Bataillons à la Bastie et trois à Calvi. Deux Compagnies de Hussards se sont déja rendues dans la premiere de ces deux Villes, et elles doivent s'y embarquer pour revenir en France.

On ecrit de Genes, qu'une Galere de la République, venue depuis peu de la Bastie, ayant rencontré un Pinque Corsaire de Barbarie avec une Galiotte, attaqua ces deux Bâtimens, et qu'elle étoit prête à s'emparer de la Galiotte, lorsque les Turcs de la Chiourme commencerent à se révolter et à voguer de maniere que la Galere reculoit au lieu d'avancer. Ils pousserent même leur temerité jusqu'à empêcher qu'on ne tirât le Coursier. Heureusement il y avoit sur la Galere une soixantaine de Soldats, de plus qu'on n'a coutume d'y en embarquer, et moyennant ce Renfort, on fut en état de faire rentrer les Rebelles dans leur devoir, mais les Corsaires s'échaperent. S'ils se fussent aperçus de ce désordre, ils auroient pu s'emparer de la Gale-

re,

Digitized by Google

re, au Capitaine de laquelle on parle de faire le procès, parce qu'on prétend qu'il ne s'est pas conduit dans cette occasion comme il le devoit. Un des Esclaves de la Chiourme s'est tué de désespoir d'avoir manqué l'occasion de favoriser ses Compatriotes et de se remettre en liberté.

ESPAGNE,

ON fait des perquisitions exactes dans tous les Ports de ce Royaume, pour découvrir si les Marchands Anglois n'y ont point laissé des Marchandises en dépôt chés les Habitans.

Un Bâtiment de cette Nation, qui étoit à Cadix, s'étant trouvé hors d'état de mettre à la voile dans le temps qu'on y attendoit l'ordre pour les represailles, et ce Vaisseau ne pouvant être radoubé assés promptement, le Capitaine l'a vendu à un des principaux Négocians de Cadix. Le Bureau de l'Amirauté a declaré ce Vaisseau confiscable, prétendant que dans une pareille conjoncture un Espagnol n'a pas dû l'acheter, et cette affaire a été renvoyée au Conseil du Commerce.

On a reçu avis qu'un Armateur de Valence y avoit conduit un Vaisseau Anglois richement chargé, qui revenoit de Smirne, et qu'un autre Armateur s'étoit emparé d'une Fregate de la même Nation à quelque distance du Ferol.

Le nombre des Bâtimens que les Espagnols ont pris aux Anglois depuis les represailles, est à peu près le même que celui des Vaisseaux qui ont été enlevés par les derniers aux Espagnols, et ceux-ci prétendent avoir l'avantage, et que les Bâtimens qu'ils ont perdus sont moins considerables que ceux dont ils se sont rendus maîtres.

On dit que le Roy, pour engager un plus grand nombre

Digitized by Google

nombre de ses Sujets à armer des Vaisseaux, ne retiendra rien sur leurs prises, et qu'il les exemptera même des droits de l'Amirauté.

On mande de la Province de Galice, que M. Goubert qui s'aplique au relevement des Vaisseaux, avoit passé plusieurs cordages sous la quille de l'un des Vaisseaux qui ont péri dans la Baye de Vigo, et que la réussite de son opération étoit constatée par le Procès verbal que Don Manuel Rodriguez Villarino, Commissaire de Marine, en a fait sur les Lieux. Cette opération ayant été regardée longtemps comme la plus difficile de celles qui sont necessaires pour relever les Vaisseaux, on commence à ne plus douter de la possibilité du relevement.

GRANDE BRETAGNE.

ON a apris de Gibraltar, que le Vaisseau de Guerre le Glocester, commandé par le Capitaine Clinton, ayant attaqué un Vaisseau Espagnol près d'Oran, le Lord Montagu Berrie, premier Lieutenant du Glocester, avoit été tué en allant à l'abordage. Ce Lord qui étoit frere du Duc d'Ancester, laisse deux enfans.

Un Vaisseau de Guerre Espagnol et un Armateur de la même Nation, se sont emparés du *Saint-Georges*, Vaisseau qui revenoit de Gallipoli, et dont on estime la Charge 10000. liv. sterlings. Les Espagnols ont pris cinq autres Vaisseaux Anglois, & une Chaloupe qui apartient à un Vaisseau de Guerre, & qui étoit à la cape près de Seilly, pour y attendre les Vaisseaux Marchands, & pour en enlever les Matelots.

On a envoyé deux Vaisseaux de Guerre du côté des Carraques, pour assûrer dans la Mer voisine la navigation des Anglois, dont le commerce a souf-

fert

fort un préjudice considerable par les frequentes prises qu'ont faites les Espagnols.

Le 23. du mois passé plusieurs Négocians qui font le commerce en Italie & en Portugal, présenterent une Requête au Roy, pour le suplier d'envoyer des Escadres croiser devant les Ports Neutres de ces Pays, la navigation y étant devenue très-dangereuse à cause du grand nombre d'Armateurs Espagnols qui se trouvent dans les Mers voisines.

HOLLANDE ET PAYS-BAS.

MR Horace Walpool, avant son départ pour l'Angleterre, a remis au Président de l'Assemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies, un Mémoire qui porte, que le Roy de la Grande-Bretagne, en le rapellant, lui a ordonné d'assûrer les Etats Généraux, lorsqu'il prendroit congé d'eux, de la haute estime et de la sincere amitié de S. M. Br. et du tendre interêt qu'Elle prend à tout ce qui peut concerner les avantages de la République, dont elle regarde la prosperité et la conservation, comme inséparables des interêts de sa Couronne. Ce Ministre ajoûte dans son Memoire, que c'est sur ce principe que le Roy d'Angleterre prend des soins continuels pour cultiver et affermir une bonne et parfaite intelligence avec la République, et que S. M. Br. a concerté avec les Etats Généraux les mesures qu'elle a crû les plus propres à maintenir la tranquillité commune, que le Roy de la Grande-Bretagne se flate, que s'il est obligé de faire la guerre, la République, toûjours fidele à ses Alliés voudra bien, aussitôt que la constitution de son Gouvernement le lui permettra, agir de maniere à faire paroître que l'union entre S. M Br. et la République n'est pas moins étroite dans les temps difficiles

Digitized by Google

ficiles et critiques que pendant la Paix ; que S. M. Br. de son côté ne se départira jamais de ses sentimens d'affection pour les Etats Généraux, sentimens dont Elle a fait jusqu'ici la regle de sa conduite envers des Alliés qui lui sont et lui seront toûjours infiniment chers. M. Walpool finit en demandant aux Etats Généraux la permission de pouvoir, après leur avoir exposé les dispositions de S. M. Br. leur protester qu'il conservera en son particulier un respect profond et constant pour leur Assemblée et une vive reconnoissance du favorable accueil qu'il en a reçû pendant le cours de son Ambassade, aussi-bien que des attentions obligeantes et des marques de confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans toutes les affaires qu'il a eu à traiter avec la République.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE 28. Août, Christian, Prince *de Nassau-Dillenbourg*, Comte de Catzenellbogen, de Vianen et de Dietz, Seigneur de Beilstein, &c. mourut subitement d'une attaque d'apoplexie, étant à la Chasse, âgé de 51. ans et 17. jours, étant né le 11. Août 1688. Il étoit fils de Henri Prince de Nassau-Dillenbourg mort le 18. Avril 1701. et de Dorothée Elizabeth, née Duchesse de Liegnitz en Silésie, morte le 9. Juin 1691. Il avoit succedé à la Régence de Dillenbourg par la mort de Guillaume son frere aîné, le 21. Septembre 1724. Il avoit épousé le 15. Mai 1725. Isabelle Charlotte, née le 2. Janvier 1692. fille de feu Henri Casimir Prince de Nassau-Dietz, Stadthouder de Frise, & d'Henriette

Digitized by Google

riette Amelie d'Anhalt-Deſſau. Il n'en laiſſe point d'enfans; c'eſt pourquoi Guillaume Charles Henri Friſon, Prince de Naſſau-Dietz, ou Orange, gendre du Roi d'Angleterre Georges II. comme plus proche parent en l'abſence de Guillaume Hiacinte, Prince de Naſſau-Siegen, qui réſide à Madrid en Eſpagne, depuis 1728. a fait prendre poſſeſſion de la Ville & du Territoire de Dilenbourg, du Comté de Hadamar, & de la Ville de Hernborn, toute l'importante ſucceſſion de la Maiſon de Naſſau, de la Branche de Catezenellbogen, le regardant, comme en étant le dernier rejetton, après le decès du Prince Guillaume Hiacinte.

Le 12. Septembre, Erneſt Loüis, Landgrave de Heſſe-*Darmſtadt*, Prince de Hirſcfeld, Comte de Catzenellnbogen, de Dietz, de Ziegenhayn, de Nidda, de Schaumbourg, d'Iſſenbourg, & de Budingen, Seigneur d'Eppſtein, de Pleſſe, d'Itter, & de Franckenſtein, Chevalier des Ordres de l'Elephant, Danois, et de S. Hubert, Palatin, mourut à Jagersbourg, âgé de 71. ans 8. mois & 28. jours, étant né le 15. Decembre 1667. & dans la 52. année de ſa Régence qu'il avoit commencée le 6. Février 1688. Il étoit fils de Loüis VI. du nom, Landgrave de Heſſe-Darmſtadt, mort le 24. Avril 1678. & d'Elizabeth Dorothée de Saxe-Gotha, ſa ſeconde femme, morte le 24. Août 1709. Il avoit été marié le 10. Decembre 1687. avec Dorothée Charlotte, fille d'Albert, Margrave de Brandebourg-Anſpach, née le 19. Novembre 1661. & morte le 15. Novembre 1705. Des enfans qu'il en avoit eus, il ne reste de vivante que Frederique Charlotte, née le 8. Septembre 1698. & mariée le 28. Novembre 1720. avec Maximilien, Prince de Heſſe-Caſſel, ſecond frere du Roy de Suede. Le fils aîné du feu Landgrave de Heſſe-Darmſtadt,

Digitized by Google

qui étoit Loüis Prince hereditaire de Darmſtadt, Lieutenant Géneral, Feldt Marechal des Armées de l'Empereur, mort au mois de Mars 1732. à l'âge de 41. ans, avoit épouſé Charlotte Chriſtine-Magdeleine Jeanne, Comteſſe de Hanau, morte le premier Juillet 1726. âgée de 26. ans, & en a laiſſé entr'autres, trois fils, dont l'aîné ſuccede aux Etats de ſon Ayeul, qui vient de mourir.

Le 3. Octobre, Dª Caterine de *Portugal*, *Ducheſſe de Veragua*, Comteſſe de Gelves, Dame de la Reine regnante d'Eſpagne, mourut à Madrid, à l'âge de 58. ans. Elle étoit Veuve de Jacques-François Fitz-James Stuart, Grand Amirante des Indes, Duc de Veragua, à cauſe d'elle; de Berwick, & de Liria, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Pair d'Angleterre, Chevalier des Ordres de la Toiſon d'Or & de S. André, & de S. Alexandre de Ruſſie, Gentilhomme de la Chambre de S. M. Cath. Lieutenant Géneral de ſes Armées, ſon Ambaſſadeur Extraordinaire auprès du Roy des deux Siciles, & auparavant à Vienne, & en Ruſſie, mort à Naples, à l'âge de 41. ans, le 2. Juin 1738. Elle avoit été mariée avec lui le 31. Decembre 1716. Elle en laiſſe des enfans, entr'autres, deux ou trois fils. Elle étoit fille de Don Pierre-Emmanuel Nunno Colomb de Portugal, Duc de Veragua, & de la Vega, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Marquis de la Jamaïque, Comte de Gelves, Grand Amirante des Indes, Chevalier de la Toiſon d'Or, Preſident du Conſeil des Ordres, mort le 10. Septembre 1710. & de Dª Tereſe-Marine d'Ayala de Tolede. Elle étoit devenue l'heritiere de ſa Maiſon, par la mort du dernier Duc de Veragua, ſon frere, & de ſes enfans.

FRANCE.

Digitized by Google

FRANCE.

NOUVELLES DE LA COUR, DE PARIS, &c.

LE 2 Octobre, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles & Sa Majesté communia par les mains de l'Abbé de Pontac, son Aumônier en quartier.

Le lendemain la Reine partit de Versailles, & Sa Majesté arriva le même jour à Fontainebleau, où le Roy s'étoit rendu la veille du Château de Villeroy.

Sa Majesté a accordé au Marquis de Boëffe, l'Enseigne Colonelle de son Régiment d'Infanterie, commandé par le Duc de Biron.

Le Roy a aussi accordé au Prince de Monaco, l'Agrément du Régiment de Tallard, vacant par la mort du Duc d'Hostun.

Sa Majesté a fait présent au Marquis de La Mina Ambassadeur d'Espagne, de son Portrait enrichi de diamans, & la Reine a fait présent du sien à la Marquise de La Mina, Epouse du même Ambassadeur; ce dernier Portrait est enrichi de diamans sur un Brace-

Digitized by Google

let de Perles, renfermé dans une Boëtte de Lacque, garnie d'or.

Le Roy a accordé à M. Binet, Capitaine, Aide-Major du Régiment de Souvray, Majorité du nouveau Régiment de Royal Corse.

Le 12 le Roy prit le deuil pour la mort du Landgrave de Hesse Darmstadt.

Le 14, M. Crescenti, Archevêque de Nazianze & Nonce Ordinaire du Pape, eut sa premiere Audience particuliere du Roy, étant conduit par le Chevalier de Saintot, Introducteur des Ambassadeurs, qui le conduisit ensuite à celles de la Reine & de Monseigneur le Dauphin.

Le 15, les Chanoines de S. Thomas du Louvre s'étant assemblés dans leur Chapitre, au nombre de neuf, le Clocher tomba tout d'un coup sur la voûte de l'Eglise, & l'enfonça : six de ces Chanoines furent ensevelis sous les ruines, & les trois autres s'étant trouvés plus près de la porte, eurent le bonheur de se sauver. Les six Chanoines qu'on a retiré morts, sont Mrs Martel, Leblanc, Badin, Vanel, Gerard & l'Archer ; ils furent inhumés le lendemain dans le Caveau de la même Eglise.

M.

Digitized by Google

M. l'Archevêque de Paris a nommé à deux de ces Canonicats, qui sont à sa collation, l'Abbé Royer, & l'Abbé Guitton, son Porte-Croix.

Le 19, jour de la Fête de Saint Potentien & de Saint Savinien, Patrons du Diocèse de Sens, Monseigneur le Dauphin fit rendre à l'Eglise de la Paroisse de Fontainebleau, les Pains bénits, qui furent présentés par l'Abbé d'Andelot, Aumônier du Roy, en quartier.

Le 5 Octobre, la Cour étant à Fontainebleau, il y eut Concert chez la Reine; M. de Blamont Surintendant de la Musique du Roy, fit chanter de l'Opéra de *Thésée*, le Prologue & le premier Acte, dont les principaux Rôles furent très bien rendus par les Demoiselles Rotisset, Abec, Deschamp, Godeneche & Huguenot, & par les Sieurs Godeneche, d'Angerville, Dubourg & Richer. Le même Opera fut continué le 7 & le 12 du même mois.

Le 14 & le 21, on concerta la Pastorale Héroïque de *Diane & d'Endimion*, mise en musique par M. de Blamont, dont la composition & l'exécution ont paru faire beaucoup de plaisir; les premiers Rôles ont été remplis par les mêmes Sujets, & par les Sieurs Jélyot & Poirier.

Digitized by Google

Le 6 Octobre, les Comédiens François joüerent à Fontainebleau la Cómédie des *Femmes Sçavantes*, & la petite Piéce du *Galant Coureur* que le Roy honora de sa présence.

Le 8, la Tragédie d'*Ariane*, & le *Médecin malgré lui*.

Le 13, l'*Homme à bonnes fortunes*, & la *Comtesse d'Escarbagnas*.

Le 15, *Inés de Castro*, & le *Dédit*.

Le 20, le *Muet*, & le *Rendez-vous*,

Le 22, *Atrée & Thieste*, & la premiere représentation d'une petite Piéce nouvelle de M. Fagan, intitulée le *Marié sans le sçavoir*, ou le *Contract*.

Le 27, la *Coquette*, & le *Galant Jardinier*.

Le 29, *Andromaque*. La Demoiselle Lavoy, nouvelle Actrice, joüa avec aplaudissement le premier Rôle; & la petite Piéce des *Précieuses Ridicules*. Après la premiere Piéce, la Demoiselle Barbarina dansa seule un Entrée, & après la seconde Piéce, elle dansa encore avec le Sieur Rainaldi la premiere Pantomime qu'ils avoient déja dansé sur le Théatre de l'Opera. Ces deux excellens Sujets ont fait beaucoup de plaisir à toute la Cour.

Le 10, les Comédiens Italiens joüerent

aussi

Digitized by Google

aussi à la Cour l'*Amant Prothée*, & les *Mascarades Amoureuses*.

Le 17, la *Fille Arbitre*, & *Agnès de Chaillot*, Parodie de la Tragédie d'*Inès de Castro*, qui fit beaucoup de plaisir. Le Sieur *Antoni* nouvel Acteur, joüa le Rôle d'Arlequin dans la premiere Piéce.

Le 24, les *Talens à la mode*, qui furent aussi goûtés à la Cour, qu'ils l'avoient deja été à l'Hôtel de Bourgogne. On donna ensuite la *Silphide*; dans laquelle les Sieurs *Antoni* (dont on vient de parler, & *Chiavarelli*, autre nouveau Comédien qui a déja débuté à Paris) joüerent deux differens Rôles.

Le 23 Octobre, une Troupe étrangere de Sauteurs Anglois ouvrit à Fontainebleau son Théatre; ils y firent leurs Exercices par des sauts, des tours de soupleſſe & d'équilibre surprenans. Un jeune garçon âgé d'environ douze ans a été fort aplaudi. Ces Exercices finiſſent par une Pantomime très-amusante.

BENEFICES DONNE'S le 14 Octobre 1739.

L'Evêché de Comminges vacant par la démiſſion de M. Lubiere du Bouchet.

à M. de Laſtie, Prêtre, Vicaire Général de Tarbes.

Le Prieuré Commandataire, Conventuel & Electif de Puychevrier, ſous le titre de N. D. d'Entrefin & l'Espau, Diocèse de Poitiers & ſon annexe d'Hauterive, vacant par la démiſſion de M. Junot, à M. Roger Langlois, Prêtre, Docteur en Théologie.

Le Prieuré de S. Pardoux la Riviere, Ordre de S. Dominique, vacant par la démiſſion de la Dame de Boiseuil, à la Dame Augelle de Boiseuil, Religieuse Profeſſe dudit Prieuré.

SUITE de la Route de MADAME DE FRANCE.

EN partant de Bordeaux, MADAME alla coucher à Castres, le lendemain à Langon et de-là à Bazas, où elle fut reçûë dans le Palais Episcopal par l'Evêque de Bazas qui la harangua en ces termes.

MADAME,

Les acclamations publiques et les fêtes brillantes qui vous accompagnent et qui vous suivent, font l'honneur de la Nation et la gloire du Trône où vous êtes née.

Pour nous, Madame, nous reconnoissons que l'appareil le plus pompeux ne seroit pas encore au gré de nos désirs, et ne répondroit que foiblement aux respects et aux hommages que nous avons l'honneur de vous rendre. Fille ainée de la Maison de France, vous êtes vous-même, Madame, par toutes les grandeurs qui

qui vous environnent, un spectacle plus grand que tous ceux que nous voudrions pouvoir vous donner.

Née dans le sein de la paix, élevée et nourrie dans les bras de la victoire, formée par les mains de la sagesse et sous les yeux d'un Roy et d'une Reine qui ont toujours fait marcher devant vous l'exemple et le modele des plus grandes vertus, vous allez vous unir à un Royal Epoux, dans lequel vous retrouvez tous vos Ayeux et tous les Rois dont vous êtes descendüe.

Telle est, Madame, encore votre gloire, que quelque distance qu'il y ait de Versailles à Madrid, vous y arriverez sans sortir des terres de votre propre famille, et sans avoir d'autres Provinces à parcourir que celles du Roy votre auguste Pere, ou celles du Roy des Espagnes et des Indes, dont vous devenez la Fille. Jamais alliance avoit-elle formé une chaine d'une pareille étenduë, et qui touche de l'un à l'autre pole ?

Je me trompois, Madame, il y a déja bien des siécles que la route vous en est tracée par Blanche de Castille, mere de S. Loüis, et renouvellée presque de nos jours par Anne et Marie-Thérese d'Autriche, toutes trois vos augustes Ayeules. Et c'est, Madame, sur leurs pas que dans l'âge le plus tendre vous allez rendre à l'Espagne ce que l'Espagne a tant de fois donné à la France. Comme elles, vous y portez la paix en y reportant toutes leurs vertus ; et en attendant les Couronnes que la Providence vous réserve, vous regnerez, Madame, dans tous les cœurs, parce que nous voyons avec ravissement que vous faites regner dans le vôtre, la bonté, l'affabilité, la modestie, la douceur, et ce qui est le fondement de toutes les solides grandeurs, la piété, l'innocence, et la paix.

A l'entrée de la nuit le grand Portail de la Cathédrale, ainsi que toute la façade et celle de l'Evêché qui est attenant, parurent illuminés avec beaucoup d'art et de simétrie. On avoit dressé un Feu

Digitized by Google

d'Artifice qui fut tiré très-heureusement vis-à-vis de l'Apartement qui avoit été préparé pour la Princesse, et dont elle parut fort satisfaite.

Des paroles tirées du Cantique des Cantiques, *Veni sponsa mea*, &c. furent chantées le lendemain 30. Septembre, en grand Chœur dans la Chapelle de l'Evêché, à la Messe de MADAME, par la Musique de la Cathédrale, après quoi cette Princesse monta en Carosse, pour aller coucher à *Capitoux*.

Le premier Octobre, à *Roquefort de Marsan*.
Le 2. au *Mont de Marsan*.
Le 4. à *Tartare*.
Le 5. à *Dax*.
Le 6. à *S. Vincent*, &c.

ARRIVE'E & séjour de MADAME *à Bayonne.*

MADAME arriva à Bayonne le 8. Octobre 1739. vers les quatre heures du soir par un très-beau jour. Quatre Députés de la Ville avoient été dès la veille présenter les premiers respects à cette Princesse, à S. Vincent, où elle coucha. M. Dulivier, un des Echevins, porta la parole.

En arrivant à Bayonne, MADAME arrêta au bout du Pont du S. Esprit, où M. de Rolmontpellier, Maire de la Ville, eut l'honneur de la haranguer en Robe de cérémonie à la tête des Magistrats et des Notables, suivis de tout le Guet de la Ville sous les armes en habits neufs uniformes; Madame répondit fort gracieusement. La Marche continua; le premier bataillon du Régiment d'Eu bordoit la haye sur le Pont et dans le réduit; ensuite les deux bataillons de la Milice bourgeoise de 700. hommes, chacun, fort lestes, avec leurs Drapeaux, bordoient la Place contiguë au réduit du Pont.

Sept Compagnies du second bataillon du même

Digitized by Google

Régiment, bordoient le Pont Majour, qui traverse la Ville et qui aboutit aux ruës qui menent à la Cathédrale, jusqu'au Palais Episcopal où l'Evêque de Bayonne attendoit la Princesse, pour lui présenter ses respects, et pour la conduire à l'Apartement qu'on lui avoit préparé.

Sur son passage, toutes les ruës étoient jonchées de Laurier et de Myrthe, et toutes les maisons tapissées.

L'Artillerie des Remparts, des Châteaux, de la Citadelle, ainsi que celle de tous les Vaisseaux du Port, firent une salve génerale. Le Canon de la Ville en batterie sur la Place de la Maison de Ville, fit la derniere salve.

Le Corps des Magistrats en Robes, alla offrir à MADAME les Présens de la Ville, qui par le choix et l'arrangement, parurent plaire à MADAME; ils consistoient en Jambons, en Vins du Pays, rouge et blanc, en Vin de Tancio et de Cherés, en fruits rares, et en Confitures recherchées, dans des boëtes très-propres, avec les Ecussons de France & d'Espagne, et ornées galamment de Myrthe, de Laurier et d'une très-grande quantité de nœuds de Rubans de diverses couleurs, qui décoroient aussi les douze grandes corbeilles qui contenoient ces Présens. Ils furent présentés au son des Trompettes et au bruit des Tambours de la Ville, battant une marche singuliere et extrêmement gaye, M. le Maire eut encore à cette occasion l'honneur de complimenter MADAME.

Au retour, le Corps de Ville alluma le Feu public au bruit d'une seconde salve de son Artillerie. A l'entrée de la nuit, toute la Ville fut illuminée, et les maisons susceptibles d'ornemens, le furent avec beaucoup d'art et de goût, mais principalement tout l'Hôtel de Ville, le Gouvernement, et la Maison de M. le Maire. Le

Digitized by Google

Le Canon de la Ville fit une troisiéme salve de son Artillerie, et ce fut le signal pour les Fusées volantes. On en vit à l'instant une très-grande quantité s'élancer dans les airs de presque tous les quartiers de la Ville. On répeta la même chose le lendemain, que MADAME séjourna à Bayonne, les boutiques ayant été fermées pendant ces deux jours.

Des Ordres supérieurs ayant arrêté les Fêtes extraordinaires que la Ville avoit intention de donner, les Habitans y ont suplée par d'autres démonstrations de joye, par des danses publiques, dans le goût du Pays, et les ruës de la Ville étoient autant de Salles de Bal.

MADAME alla le 9. entendre la Messe à la Cathédrale; l'Evêque de Bayonne lui présenta l'Eau benite, et l'harangua à la tête de son Clergé.

A l'heure ordinaire, la Princesse dîna à son grand couvert. Il y eut un grand concours de la principale Noblesse de la Ville et de la Campagne, où chacun s'empressoit à l'envi de faire sa Cour. Madame vit tout ce monde avec bonté.

A cinq heures, Madame alla à la Comédie; le Balcon où elle étoit placée étoit fort orné, ainsi que toute la Salle. Elle parut fort contente des Comédiens et du brillant de toute l'Assemblée.

MADAME soupa aussi à son grand couvert avec la même affluence de monde que le matin, paroissant très-satisfaite du zele et de l'empressement des Magistrats et des Habitans de Bayonne.

MADAME partit le lendemain pour se rendre sur la Frontiere, aux acclamations du Peuple, au bruit de toute l'Artillerie, et avec les mêmes cérémonies observées à son arrivée, jouissant d'une santé parfaite après les fatigues d'un aussi long voyage.

MADAME arriva le 11. Octobres à S. Jean Pied-de-Port. On lui a rendu dans tous les Lieux de

Digitized by Google

de son passage, depuis Versailles jusqu'à cette Place Frontiere, les honneurs dûs à sa naissance, et ils ont été accompagnés de fêtes et de réjouissances, dans lesquelles il n'a pas été possible de mettre des bornes aux effets du zele et de la joye des Sujets du Roy, dont nous avons donné des détails circonstanciés dans le premier et le second Vol. de Septembre, et dans celui de ce mois. Il nous restera à parler des Fêtes qui seront données en Espagne, à l'occasion de cet Auguste Mariage, et pour lesquelles on a fait de grands préparatifs. Finissons cet article par ce qui s'est passé sur la Frontiere.

Le Prince de Masseran, Envoyé par le Roy et la Reine d'Espagne, pour complimenter MADAME, s'acquitta de cette fonction aussi-tôt après qu'elle fût arrivée à S. Jean Pied-de-Port, et lui présenta de leur part une magnifique parure de Diamans. Le soir du même jour, le Duc de Solferino, Grand-Maître de la Maison de Madame, et chargé par le Roy d'Espagne de la recevoir et de la conduire, la Marquise de Leyde sa Camarera Mayor, ses autres principaux Officiers et ses Dames, vinrent à S. Jean Pied-de-Port, et lui rendirent leurs respects.

Le 12. le Duc de Tallard, et le Duc de Solferino, chargés l'un par le Roy de remettre, et l'autre par le Roy d'Espagne, de recevoir la Personne de MADAME, eurent une Conférence à laquelle assisterent M. de Verneuil, Secretaire de la Chambre et du Cabinet du Roy, et Introducteur des Ambassadeurs; et M. le Gendre, Secretaire de la Chambre de S. M. C. Commissaires du Roy et du Roy d'Espagne, pour signer les Actes de remise et de reception, et dans laquelle fut reglé tout ce qui concernoit, tant le cérémonial de cette fonction, que la forme de ces Actes.

Ma-

Digitized by Google

Madame partit de S. Jean Pied-de-Port le 13. et arriva sur le midi à la Maison qui avoit été construite à Ventartea par les ordres de S. M. et du Roy Catholique.

Les Actes de remise et de réception ayant été signés par les Commissaires de L. M. Madame fut remise par le Duc de Tallard entre les mains du Duc de Solferino, et elle partit une demie heure après, pour aller coucher à Roncevaux, étant accompagnée et servie avec la même dignité et la même magnificence à tous égards, qu'elle l'a été en France. Les Personnes, à qui le Roy avoit confié la conduite et le service de Madame, ont reçû des marques de la satisfaction du Roy d'Espagne par des présens proportionnés au rang et à l'état de chacune, mais tous également dignes de la grandeur et de la magnificence de S. M. C.

MORTS, NAISSANCE & Mariage.

LE 8. Septembre, Pierre *de Masso*, *Seigneur de la Ferriere*, Senechal de Lyon, & Commandant pour le Roy dans les Provinces de Lyonnois, Forêts & Beaujolois, mourut à Lyon, dans la 74. année de son âge. Il avoit été autrefois premier Capitaine du Regiment de Cavalerie de Villeroy, & il avoit acheté la Charge de Senechal de Lyon de François d'Aix, Comte de la Chaize. Il étoit fils d'un Prevôt des Marchands de la Ville de Lyon, & avoit épousé en 1703. la Dlle de Chaponey, de la Province de Dauphiné. La Famille de Masso est originaire de la Ville de Lyon, & d'une ancienne

lienne Nobleſſe. La filiation en eſt raportée depuis l'an 1400. par Guichenon dans ſon Hiſtoire de Breſſe & de Bugey, 2e. Partie, contenant entr'autres, les origines des Villes, Châteaux, &c. Art. du Trembley, p. 118.

Le 17. René Joachim *de Chenedé*, *Marquis de Rozay*, près de Mantes, premier Valet de Chambre de feuë Madame la Dauphine, Ayeule du Roy, & depuis premier Valet de Garderobe, & enſuite premier Valet de Chambre du feu Duc de Berry, Chevalier des Ordres de N. D. du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jeruſalem, reçû le 29. Janvier 1696. mourut à Paris, dans un âge avancé. Il étoit fils de Joachim de Chenedé, Conſeiller au Préſidial d'Angers, Maire de la Ville d'Angers en 1661. & 1662. depuis Conſeiller, Avocat & Procureur du Roy en l'Election de Paris, mort le 8. Avril 1694. & de Loüiſe Aveline, & il avoit épouſé en 1700. Anne-Gabielle Bachelier, fille de feu Gabriel Bachelier, premier Valet de Garderobe du Roy, & du Duc de Bourgogne, depuis Dauphin, & de Françoiſe de Vilmandy. Il en avoit eu des enfans.

Le 19. D. Marie-Jeanne *Fourrel*, femme de Claude-Joſeph Dorat, Seigneur de la Barre, Auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, avec lequel elle avoit été mariée en 1731. étant Veuve depuis le mois de Novembre 1730. de Guillaume Gaillard, auſſi Auditeur en la même Chambre des Comptes, mourut dans un âge peu avancé.

Le même jour, Charles-Pierre *Nau*, *Seigneur des Arpentis*, Conſeiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, mourut âgé d'environ 66. ans, étant né en 1673. Il avoit été reçû Conſeiller le 22. Juin 1701. & étant Doyen de la Cinquiéme Chambre des Enquêtes, il monta à la Grand-Chambre au mois

Digitized by Google

mois d'Août 1730. Il étoit fils de François Nau, Conseiller au Grand Conseil, & ancien Lieutenant Général au Bailliage de Touraine, & Siége Présidial de Tours, mort le 7. Avril 1702. & de défunte Marie-Helene Mathé, sa femme, qui étoit fille de Charles Mathé, aussi Conseiller au Grand Conseil, & Lieutenant Général de Tours, & d'Helene Durand. Le sieur Nau qui vient de mourir, avoit épousé Françoise Choppin, fille de feu René Choppin, Seigneur d'Arnouville, Gouzangré, Chaston, &c. ci devant Lieutenant Criminel de la Prevôté & Vicomté de Paris, & de Marie Foy, morte le 9. Mars dernier. Il en laisse deux fils & une fille, mariée avec le sieur de Bonnaire, reçû Conseiller au Grand Conseil le 18 Juillet 1731.

Le même jour, Louis-Charles *d'Hoſtun*, *Duc d'Hoſtun*, Pair de France, Colonel du Régiment d'Infanterie de Tallard, le quatriéme des six petits Vieux, par Commission du 10. Juillet 1732. mourut à Poitiers, dans la 24. année de son âge, étant né le 15. Fevrier 1716. Il étoit fils unique, & seul enfant de Marie-Joseph d'Hostun, Duc d'Hostun, Pair de France, Comte de Tallard, Seigneur du Duché de Lesdiguieres, &c. apellé le Duc de Tallard, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur, & Lieutenant Géneral du Comté de Bourgogne, Gouverneur Particulier de Besançon, Brigadier des Armées de S. M. & ci-devant Colonel du Régiment de Tallard, & de Marie-Isabelle Angélique-Gabrielle de Rohan-Soubise, Gouvernante des Enfans de France. Le jeune Duc d'Hostun, étoit veuf sans enfans de Marie-Victoire de Prye, dont la mort est raportée dans le Mercure du mois d'Août 1738. p. 1875.

Le 23, Jean *Fraguier de Buſſy*, *Seigneur du Mée*, Chevalier non Profès de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem,

Digitized by Google

salem, dans lequel il avoit été reçu de minorité au Grand Prieuré de France le 8 Juin 1688. mourut à sa Terre du Mée, près de Melun, dans la 55. année de son âge, étant né le 16 Novembre 1684. Il étoit frere puîné de Martin Fraguier, Seigneur de Chauconin, Président de la Chambre des Comptes de Paris, & de Jean François Fraguier, Chevalier Profès de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, tous trois fils de Nicolas Fraguier, Seigneur de Longperrier, & de Quincy, mort Conseiller en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris, le 17. Novembre 1721. âgé de 69. ans, & de Jeanne-Charpentier, sa veuve, ci-devant Dame du Mée, actuellement vivante.

Le même jour, Joseph Hiacinte-François *Boylesve, Seigneur de Chamballan*, Conseiller de la Grand'-Chambre du Parlement de Bretagne, où il avoit été reçu le 25. Juin 1701. mourut à Paris, à l'Hôtel de Tours âgé de 72. ans, laissant entre autres enfans, François-Joseph Marie Boylesve, Seigneur de Chamballan, reçu Conseiller le 24. Avril 1724. & ensuite Président de la premiere Chambre des Enquêtes du même Parlement le 18. Août 1728.

Le 25, Vincent François *des Maretz*, Evêque de S. Malo, Prieur Commandataire de Saint Denis de Nogent-le-Rotrou, de l'Ordre de Clugny, Diocèse de Chartres, mourut en son Diocèse dans la 81. année de son âge, & la 37. de son Episcopat. Il avoit dès sa premiere jeunesse embrassé le parti de l'Epée, sous le nom de Sieur *de Vouzy*, & après avoir servi sur mer pendant six ans en qualité d'Enseigne, de Lieutenant, & de Capitaine de Vaisseaux, il passa du Service maritime à celui de terre. Il fut successivement Lieutenant en 1678. Aide-Major en 1679. & enfin Capitaine au Régiment des

Digitized by Google

des Gardes Françoises, le 8. Octobre 1680. Il quitta le Service en 1687. & ayant embrassé l'Etat Ecclesiastique, il obtint le Prieuré de S. Denis de Nogent-le-Rotrou, & fut fait Vicaire Général du Diocèse de Roüen à Pontoise, & Agent Général du Clergé de France. Il fut nommé le 15. Avril 1702. à l'Evêché de S. Malo, en Bretagne, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 12. Juin, & 31. Juillet suivans, ensuite dequoi il fut sacré le 17. Septembre de la même année au Seminaire de S. Magloire à Paris, par le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, assisté des Evêques de Riez & de Blois, & le lendemain 18. il prêta le Serment de fidelité entre les mains du Roy. Il fut deux fois Député des Etats de Bretagne pour le Clergé, & en cette qualité il harangua, à la tête des Députés de cette Province, le feu Roy le 5. Janvier 1707. & le Roy regnant, le 18. Decembre 1715. Il étoit cinquiéme fils de feu Nicolas des Maretz, Marquis de Maillebois, de Bleny, & de Rouvray, Baron de Châteauneuf en Timerais Seigneur & Baron de Bourbonne-les-Bains, Seigneur de Couvron, Forsursel, Ministre d'Etat, Commandeur des Ordres du Roy, ci-devant Contrôleur Genéral des Finances, mort le 4. Mai 1721. âgé de 73. ans, & de feuë Magdeleine Béchameil, morte le 14. Juin 1725. à l'âge de 70. ans.

Le 26. Jean-Marie *Herment*, *Seigneur de Fumechon*, Conseiller au Parlement de Paris, de la premiere Chambre des Enquêtes, où il avoit été reçu le 16. Juillet 1732. mourut âgé de 27. ans, & sans avoir été marié. Il étoit fils unique de Jean Herment, Ecuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Conseiller-Médecin ordinaire du Roy, & de ses Châteaux de la Bastille, & de Vincennes, premier Médecin de la

Digitized by Google

la Ducheſſe du Maine, & Médecin-Major du Régiment des Gardes Suiſſes, & de ſa premiere femme.

Le 8. Septembre nâquit & fut baptisé Hippolite-Jean-René, fils de Jean-François-Joseph *d'Inkerque, Comte de Toulongeon*, & de Champlite, Mestre de Camp de Cavalerie, Cornette de la Compagnie des Chevau-Legers de la Garde ordinaire du Roy, & de D. Anne-Prospere Cordier de Launay, mariés le 17. Novembre 1736. Il eut pour Parain & Maraine, Jacques-René Cordier de Launay, Seigneur des grandes & petites Verrieres, ſon Ayeul maternel, Tréſorier Genéral de l'Extraordinaire des Guerres, & Contrôleur de la Compagnie des Chevau-Legers de la Garde du Roy, & D. Gabrielle-Françoise d'O, femme de Pierre-Gaſpard de Clermont, Marquis de Gallerande, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant Genéral de ſes Armés, Grand Bailli de Dole, premier Ecuyer du Duc d'Orleans.

Le 26. fut célebré à S. Euſtache le Mariage de Nicolas-Hiacinthe *de Montvalat, Comte d'Antragues*, Meſtre de Camp de Cavalerie, Guidon de la Compagnie des Gendarmes Dauphins, du mois d'Octobre 1731. fils de feu Gaſton de Montvalat, Seigneur Comte d'Antragues, ci-devant Capitaine au Régiment des Gardes Françoiſes, et de D. Louiſe-Marguerite de Pleurre de Romilly, avec Dlle Louiſe Olive Felicité Bernard, née le 7. Juillet 1722. ſeconde fille de Jacques Bernard, Comte de Coubert, Seigneur de Longueil, et de Griſolles, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roy, Sur-Intendant des Domaines, Maiſon et Finances de la Reine, Grand-Croix, Prévôt et Maître des Cérémonies de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis,

et

Digitized by Google

et de D. Louise Olive Frottier de la Coste Messeliere. Le Marié est d'une ancienne Noblesse d'Auvergne, où est située la Terre de Montvalat. Elle est connuë dès le 14e siecle. La Terre d'Antragues en Roüergue, Diocèse de Rhodez, est entrée dans cette Maison au commencement du 17e siecle, par le Mariage de Henri de Montvalat, Seigneur de la Guisardie et de Neufégliſe, en Roüergue, avec Paule de Vialar, fille de Jean Raimond de Vialar, Seigneur d'Antragues, et de Catherine de Cat de Cœvral. Le nouveau Marié avoit eû pour frere aîné Jean Gaston de Montvalat, Comte d'Antragues, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Dauphins, mort le 13. Octobre 1731. dans la 29. anné de son âge, n'ayant point eû d'enfans d'Anne-Gabrielle Boulet, qu'il avoit épousée le 31. Janvier précedent. Cette Dame, qui est fille de feu Nicolas Boulet, Seigneur d'Ouchamp, Verzenay, et Courtabeuf, Conseiller au Parlement de Paris, et de feuë Anne-Elizabeth du Noyer, s'est remariée le 21. Fevrier 17 16. avec.... Creuset, Sr de Richerand, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal Roussillon.

APROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France du mois d'Octobre*, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le premier Novembre 1739.

HARDION.

TABLE.

PIECES FUGITIVES. Epître à Pauline, &c. 2315
Don fait au Roy d'une Bibliotheque de Manuscrits, 2317

Digitized by Google

De Sene Podagro, &c. et Traduction, 2333
uite du Traité Hiſtorique ſur la Croix. 2335
ipitre Critique ſur le mauvais goût des Concerts, 2355
Lettre contre les Faiseurs d'Horoſcopes, 2358
Lettre en Triolets, &c. 2372
Extrait d'une Lettre ſur la Societé Litteraire d'Arras, 2374
L'Infidélité, *Ode*, 2394
Enigme, Logogryphes, &c. 2899
NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX-ARTS, &c. Journal des Sçavans, &c. 2404
Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France, &c. *ibid.*
Les Actes des Saints du mois d'Août, &c. 2405
Les Vies des Hommes Illuſtres de la France, 2406
Nouvel Ouvrage ſur les anciens Sceaux, &c. *ibid.*
La Vie de S. Dominique de Guzman, &c. 2410
Généalogies Hiſtoriques des Rois, Ducs & Comtes de Bourgogne, 2411
Nouveaux Amuſemens du Cœur et de l'Eſprit, 2416
Le Vrai Plaiſir, à Mlle B..... 2422
Pub. Terentii Comœdiæ, 2426
Nouveaux Livres de Médecine, &c. 2429
Memoire ſur l'Horlogerie, 2432
Pendule ſinguliere, avec Clavecin et Carillon, 2433
Académie de Peinture, Prix donnés, 2435
Vers adreſſés à M. Aved, de la même Académie, *ibid.*
Estampes nouvelles, 2437
Une Suite d'Eſtampes, concernant les Fêtes publiques, &c. 2438
Les Œuvres complets de Watteau, &c. 2439
L'Hyver, Chanſon notée, 2444
Spectacles, Tragédie de Thélamire, *Extrait*, 2445
Les Talens à la Mode, Comedie, *Extrait*. 2455
Les Muſes Rivales, *Balet*, 2466

Nou-

Digitized by Google

Nouvelles Etrangeres. Turquie et Perſe ; 2465
Ruſſie, Allemagne et Hongrie, &c. 2471
Articles Préliminaires conclus, &c. 2477
Ratification des Articles, &c. 2481
Rescript de l'Empereur à tous ſes Miniſtres, 2483
Lettre de l'Empereur à la Czarine, 2496
Isle de Corse, &c. 2499
Espagne et Grande Bretagne, 2503
Hollande et Pays-Bas, 2505
Morts des Pays Etrangers, 2506
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 2509
Suite de la Route de Madame de France, son arrivée à Bazas, et Harangue, 2514
A Bayonne, 2516
A S. Jean Pied-de-Port, et Remise, &c. 2518
Morts, Naiſſance et Mariage, 2520

Errata du I. Vol. de Septembre.

PAge 2060. ligne 17. de la Tour, *lisez*, du Tour.

Errata du II. Vol. de Septembre.

PAge 2213. ligne 16. Berrier, *lisez*, Bertier, d'Aix.
P. 2305. l. 30. boules en gradins, *l.* Boulaingrains.
P. 2348. l. 3. du bas, Cebron, *l.* Cedron.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2361. lig. 14. indivible, *lisez*, indiviſible.
P. 2362. l. 17. rare, *l.* rarement.
P. 2428. l. 27. de, *ôtez ce mot.*

La Chanson notée doit regarder la page 2444

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 29 1936

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 2 9 1936

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 29 1936

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 29 1936

Digitized by Google